

LA

# CHAINE MAGNÉTIQUE

Organe des Sociétés magnétiques de France et de l'Étranger

## CLASSEMENT DES CRAVURES ET PORTRAITS CONTENUS DANS CE VOLUME

1. M. le baron du Potet magnétisant les malades à Montpellier en 1836.....	9	quet de Mesmer (personnages représentés par des têtes d'animaux).....	175
2. A. Maxime, J. de Chastenet, marquis de Puységur, général d'artillerie, auteur de la découverte du somnambulisme.....	19	12. Portrait phrénologique de Frédéric-Antoine-Mesmer, docteur en médecine et rénovateur du magnétisme.....	181
3. L'Orme de Busancy ou l'arbre magnétisé.	33	13. Le docteur Clovis Surville, président-fondateur de l'Institut-médical électromagnétique de Toulouse.....	202
4. Charles Lafontaine père, professeur de magnétisme.....	42	14. Extase et contemplation.....	209
5. Rigidité cataleptique chez un hypnotisé, ( <i>Expérience</i> d'HANSEN).....	51	15. Sommeil magnétique.....	217
6. Catalepsie partielle ( <i>Expérience</i> du docteur KULHMANN).....	66	16. La mort apparente ou le pont vivant. Catalepsie général, rigidité cadavérique, anesthésie, contracture et immobilité..	229
7. Le professeur A. Chevillard, auteur des <i>Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux</i> et de la <i>solution rationnelle du problème spirite</i> .....	102	17. Attraction magnétique animale.....	244
8. Camille Flammarion, directeur du journal <i>l'Astronomie</i> .....	111	18. Signature et sceau de M. le baron du Potet.....	253-254
9. La charmeuse de serpents.....	124	19. Armoiries primitive et fictive de la famille du Potet.....	266
10. Alphonse Cahagnet, publiciste distingué.	144	20. Diverses vignettes et culs-de-lampes intercalés dans le texte à différentes places.	
11. Critique du magnétisme animal ou le ba-			

## COLLABORATEURS ET AUTEURS CITÉS DANS CE VOLUME

MM. les docteurs V. Burq, Dumontpallier, Baréty, Decaisne, Goyard, Guignard, Mervy, Dupouy, Mary-Henry, Planat, A.-A. Liébeault, Kulhmann de Chemnitz (Saxe), Sthrol, Ladame, professeurs à l'école de médecine de Genève; Albert Cornillau, de Mont-Saint-Jean; Nicolas, médecin du roi, etc., etc. Camille Chaigneau, Eugène Bonnemère, René Caillé, de Cazeneuve, Jésupret, Pétrus Baragnon, Félix Fabart, Raynouard, Adrien Marx, Camille Masson, H.-J. de Turck, Henry Delaage, Matharel, Emile Flasschoen, Tridon, Darwin, V. Pribitkof, tous hommes de lettres; Adolphe Desbarrolles; le célèbre chiromancien-phrénologue; l'abbé Michon, auteur de la *Graphologie*; François-Vincent Raspail, l'illustre chimiste; Oscar Henrion, instituteur à Chénée; Louis Gagneur, député; Julien di Majo, Allan Kardec, auteur de la *Philosophie spirite*; Henri Evette, Jules Crépieux, Louis Lecocq, Charles E. Taylor, président de l'Association du spiritualisme aux Antilles; Karl Hansen, Donato (Alfred d'Honte), Bernardi (Bernard Oppenheimer), Albert Sartini; Robert, de Nice; Louis Moutin, Conard, Charles (Nyssen); l'acteur Ben-Aben, du grand théâtre de Rouen; le prestidigitateur Verbeck; le zouave Jacob; Adolphe Didier, de Kensington (Angleterre); Bernard Ràgazzi, président-fondateur de la Société magnétique de Genève; Raymond (Maygrier), magnétiseurs-expérimentateurs en renom, Alexandre Dumas, l'académicien; Alexis Didier, Toussaint, M<sup>me</sup> Sartini, Alice, Augustine, somnambules fort connus par leurs belles expériences et leur lucidité; M<sup>me</sup> Appoline Masson, professeur de sciences dites occultes; M<sup>elle</sup> Catherine Psorulla, etc., etc. — Pour les autres, voir notre précédente liste à la fin du premier volume de *La Chaîne magnétique*.

LOUIS AUFFINGER.

NOTA.— Nous ne saurions trop engager nos lecteurs et abonnés à compléter la collection de ce journal, appelé à devenir l'un des plus riches et des plus précieux monuments de l'histoire du magnétisme à notre époque, surtout lorsqu'on songe que cet organe, fondé sous la direction de l'illustre baron du Potet, est la continuation du *Journal du magnétisme* qu'il publia avec tant de succès et d'érudition pendant vingt années consécutives. Le succès du premier est un sûr garant de la valeur du second. Point n'est besoin de leur rappeler ici que les derniers écrits du maître ont été pour cette collection, créée à temps pour recueillir ses dernières pensées, ses dernières volontés et son dernier souffle. C'est, comme on le voit, le couronnement de ses œuvres et d'une carrière bien remplie, lequel lui survivant malgré bien des luttes, bien des compétitions, perpétuera longtemps encore sa mémoire en faisant connaître aux générations futures son nom, ses écrits, ses travaux, et ses bienfaits envers la science et l'humanité qu'il aimait à un si haut degré.

LOUIS AUFFINGER,  
Ancien Secrétaire du Baron.

La vérité par n'importe quelle bouche, le bien n'importe par quelles mains.

Baron DU POTET.

LA

# CHAÎNE MAGNÉTIQUE

(Suite de l'ancien Journal du Magnétisme fondé en 1845. — 2<sup>e</sup> série.)

ORGANE DES SOCIÉTÉS MAGNÉTIQUES DE FRANCE & DE L'ÉTRANGER

Écho des Salons & Cabinets de Magnétisme et de Somnambulisme

RECUEIL DE TOUT CE QUI SE DIT, S'ÉCRIT, SE FAIT ET SE PASSE EN MAGNÉTISME

OU LE MAGNÉTISME MIS A LA PORTÉE DES GENS DU MONDE

Contenant la partie officielle des actes et délibérations de la Société Magnétothérapique de Paris

FONDÉE SOUS LA DIRECTION DE M. LE BARON DU POTET

PAR UN COMITÉ DE MAGNÉTISEURS, DE MÉDECINS & DE PUBLICISTES

Revue mensuelle & illustrée de Gravures & Vignettes, intercalées dans le texte

DE MM. LAMBERT, LOUIS ANDRÉ ET LOUIS BOUTON

**MAGNÉTISME HISTORIQUE, THÉORIQUE ET PRATIQUE**

Propriétaire-Gérant, Administrateur & Rédacteur en chef : Louis AUFFINGER

SECRÉTAIRE DE M. LE BARON DU POTET DE SENNEVOY

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE DIVERSES SOCIÉTÉS MAGNÉTIQUES, SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET HUMANITAIRES

GRAND-PRIX DU NOVATEUR DE L'INSTITUT MÉDICAL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE TOULOUSE

Administration & Rédaction, rue du Four-Saint-Germain, 15

Près le boulevard Saint-Germain et l'Église Saint-Germain-des-Près

PARIS

## ABONNEMENTS

France & Algérie	Union postale	Amérique & Pays d'outre-mer
Un an... 6 <sup>f</sup> »   Six mois. 3 <sup>f</sup> 50	Un an... 7 <sup>f</sup> »   Six mois. 4 <sup>f</sup> »	Un an... 8 <sup>f</sup> »   Six mois. 4 <sup>f</sup> 50

TOMES III & IV EN UN SEUL VOLUME FORMÉ DES TROISIÈME & QUATRIÈME ANNÉES

15 juillet 1881 au 15 juin 1883



## MORT DE M. LE BARON DU POTET DE SENNEVOY

Le Chef de l'école magnétique moderne, le grand adepte de Mesmer, M. Denis-Jules, baron du Potet de Sennevoy, médecin et homme de lettres, président d'honneur de diverses sociétés savantes, est décédé le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 3 heures du matin, des suites d'un catarrhe de vessie, en son domicile, 10 rue du Dragon, à Paris. Il avait gardé le lit deux mois et était dans sa quatre-vingt-sixième année.

Né à La Chapelle, commune de Sennevoy (Yonne), M. du Potet avait adopté fort jeune les théories de Mesmer. D'accord avec Deleuze et le marquis de Puységur, il s'attacha comme eux à démontrer l'efficacité du magnétisme pour la guérison de diverses maladies et s'efforça de l'introduire dans la médecine comme agent thérapeutique. Il fit dans ce but une série d'expériences publiques à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui en 1826 déterminèrent l'Académie de médecine à nommer une commission d'examen, dont il compila les observations et le rapport dans une brochure spéciale.

Il était l'auteur de diverses publications très importantes se rattachant au magnétisme et aux sciences occultes, notamment du journal *Le Propagateur* et du *Journal du Magnétisme*. De *l'Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme*. De *Magnétisme opposé à la médecine*. De ses *Expériences faites à l'Hôtel-Dieu*. De son *Traité complet du magnétisme animal, ou cours en douze leçons*. De sa *Thérapeutique magnétique*. De son *Manuel de l'étudiant magnétiseur*, et de sa *Magie dévoilée* qui forme en quelque sorte le couronnement de ses œuvres, et n'est autre qu'un résumé bien incomplet de ses mémoires.

Les obsèques de M. le baron du Potet ont eu lieu le dimanche 3 juillet à midi

précis, en l'église Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse. L'inhumation s'est faite au cimetière Montmartre.

Le convoi et le service à l'église étaient de quatrième classe et se composaient d'une messe chantée avec catafalque. Les portes étaient tendues et garnies des armoiries peintes du baron, représentant son écu aux trois amphores entouré d'un support de sauvages appuyés sur leur massue. Le tout était surmonté de sa couronne de comte et souligné de cette magnifique devise : *recueillir et conserver*. C'est par modestie, que M. du Potet qui descendait en ligne directe des ducs de Bourgogne avait continué à se faire appeler simplement baron.

Le deuil était conduit par M. Jules Halimbourg, mari de la fille adoptive du défunt, décédée elle-même tout récemment, et par M. Louis Auffinger son secrétaire.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. A. S. Morin, avocat, ancien membre du Conseil municipal de la ville de Paris et de la Société de magnétisme de Paris. Par M. le docteur Hébert (de Garnay), son ancien secrétaire, qu'il avait élevé, et qui fut plus tard président de la Société de magnétisme de Paris. Par M. Bourgès, capitaine en retraite, président de la Société parisienne des études spirites de la rue Saint-Denis, et par M. Martin (de Blois) son parent.

De superbes couronnes couvraient le corbillard, on a beaucoup remarqué celle d'immortelles, offerte par la Société magnétique de Paris, avec cette inscription : *A son Président d'honneur, la Société magnétothérapeutique de Paris*. De magnifiques bouquets avaient été déposés sur le cercueil.

Les insignes du défunt étaient portés sur un coussin. On y remarquait entr'au-

res sa belle médaille d'or et son grand cordon de président du *Jury magnétique*, fondé en 1850.

Les membres de la Société magnétothérapique de Paris avaient eu à cœur de se trouver en nombre à cette cérémonie afin de rendre dignement les derniers honneurs à leur illustre chef et président. Ils avaient tous conjointement arboré leur insigne à la boutonnière. L'émotion et le chagrin se peignaient sur tous les visages.

Au cimetière, dix orateurs dont nous reproduisons plus loin les discours ont pris la parole. Ce sont : M. A. S. Morin, avocat et ami intime de M. du Potet, M. Louis Thouard au nom de la Société magnétothérapique de Paris. M. le docteur Huguet comme ancien président de la Société de Magnétisme de Paris. M. le Capitaine Bourgès au nom de la Société spirite fondée par Allan Kardec. M. Georges Cochet et M. Camille Chaigneau, au nom de la Société scientifique des études psychologiques. M. H. Lecoq, au nom de la Société des étudiants Swedeborgiens présidée à Argenteuil par M. Alphonse Cahagnet. M. Leymarie au nom de la Société théosophique de Bombay, lequel a lu ensuite un discours de M. Henri Evette, présent, mais pris de la gorge par un enrouement. M. le docteur Hébert comme ancien collaborateur de M. du Potet et ancien président de la Société de magnétisme de Paris et du Jury magnétique.

M. Auffinger a ensuite clos la cérémonie en remerciant au nom de la veuve, les assistants et les orateurs pour les bonnes paroles qu'ils venaient de prononcer. Puis il a ajouté que « si M. du Potet par un ressentiment bien excusable cependant de la mauvaise foi et de la lutte qu'il avait rencontrées autrefois chez les médecins, en avait rendu responsable la nouvelle génération, nous ne devons pas, dans l'intérêt de notre science, suivre la même voie et le même exemple.

Cette voie ayant toujours été funeste et plutôt fatale au magnétisme pour le triomphe duquel nous devons faire tous les sacrifices possibles. Pour cela faut-il attirer à nous les savants et non les éloigner. C'est là la promesse que nous contractons dès à présent et que nous tiendrons tout en nous efforçant de vulgariser de plus en plus cette sublime science.

Citons encore parmi les personnes présentes : les docteurs Piron, Poirson, Detricieux, Charles Motteau, M. Logerotte député, MM. Bauché et Gomy, secrétaires de l'ancienne Société de magnétisme de Paris. M. le Capitaine Bué, premier président fondateur de la Société Magnétothérapique de Paris. MM. Bès, Villeneuve, Leman, Mauger Raoul, Rouxel. Mesdames Auffinger, Chapitey, Robin de Muller, Levadé, de la Société Magnétothérapique de Paris. MM. de Caseneuve, Rosen, de Rappart, Hugo d'Alési, Lampérière, Mignon, Passard éditeur, Mmes Piron, phie Rosen (Vve Dufaure), Vve Turquand, Mlles Huet, Véronique Noirtier, plusieurs personnes venues de Meaux et des environs de Paris, etc., etc. Signalons aussi parmi les témoignages de sympathie adressés à sa veuve, les dépêches suivantes parvenues à M. Auffinger au moment du service et transmises par lui aussitôt.

— *Paris de Nantes*, 3 juillet, neuf heures vingt-cinq matin. — Magnétiseurs et spirites nantais adressent à Mme la baronne du Potet leurs respectueux hommages et prennent part à sa douleur.

signé : P. VERDAD.

Témoignage de douleur et de regrets pour l'illustre savant et professeur, feu le baron du Potet, décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1881.

— Ses élèves et ses admirateurs.

C. SURVILLE. Toulouse, le 3 juillet 1881.

Après le télégramme du secrétaire de la Société spirite de Nantes et celui de l'*Institut médical électro-magnétique* de Toulouse communiqué par son digne président, M. le docteur Surville, signalons encore les doléances envoyées par

M. le Commandeur Albert Mailhe, noble baron de Nicotera, président inamovible de l'*Académie Mont-Réal* de Toulouse Sénateur des Quirites de Rome, de MM. Marcel Rouher, Joséphin Peladan, Jules Mauvas, J. Douérin etc. etc.

Grand nombre d'amis du défunt s'étaient fait un pieux devoir d'apposer leur signature sur un registre spéciale-

ment destiné à cet effet sous le vestibule pendant l'exposition du corps.

Ajoutons, pour terminer, que le jeudi suivant, jour de séance expérimentale et publique, la Société magnétothérapique de Paris, n'a pas siégé, en signe de deuil et de regrets.

LOUIS AUFFINGER, FILS.

### Discours prononcés sur la tombe de M. le baron du Potet

#### Discours de M. Morin

MESDAMES ET MESSIEURS

C'est avec une profonde douleur que nous venons rendre un dernier hommage à l'homme de bien qui a été notre ami et que beaucoup d'entre nous saluaient avec vénération du titre de Maître. Il était en effet le maître et le patriarche de l'école magnétiste. Dès son jeune âge il avait lu avec avidité les ouvrages de Mesmer et de Puységur : et dès lors, ému des révélations qu'il y trouva, il en devint l'ardent propogateur, et consacra sa vie entière à les vulgariser. Apôtre infatigable, il parcourut une partie de l'Europe ; partout il élevait une tribune et exposait les doctrines qu'il regardait comme appelées à régénérer l'humanité, il eut à subir les contradictions, les dédains, et même les calomnies. Mais rien ne put le faire dévier de sa noble mission. Sa parole véhémement entraînait les convictions. Qui de nous ne se souvient de ces charmantes matinées du Palais Royal, où il nous captivait par son éloquence, nous subjuguait par ses expériences variées, renversantes. Son pouvoir de fascination était prodigieux : aussi ne trouvera-t-on pas exagérée l'épithète de *magiques* qu'il appliquait à ses étranges opérations.

M. du Potet a beaucoup écrit, le *Journal du magnétisme* qu'il a dirigé pendant vingt ans, est un recueil d'expériences et de dissertations sur les objets les plus curieux, et il sera toujours consulté avec fruit par ceux qui sont avides de pénétrer les arcanes, de s'initier aux sciences occultes, de démêler la part de vérité qui s'y trouve enfermée.

Ses livres sont remarquables par la sincérité qui les a inspirés, par la clarté de l'exposition, par la hardiesse des conceptions.

M. du Potet, bien qu'attaqué avec aigreur, ne se départit jamais du calme et de la dignité du savant. Il employait parfois l'ironie ; c'est avec cette arme qu'il repoussait les diatribes les plus haineuses. Mais sa sérénité était imperturbable. Homme de cœur, ami pur et dévoué, il accueillait avec bonté tous ceux qui le consultaient. Son caractère gracieux et enjoué ne s'est jamais démenti ; la vieillesse semblait n'avoir pas de prise sur lui ; et jusque dans ses derniers jours, sa physionomie calme et paternelle reflétait sa nature. On peut dire qu'il a été aimé de tous ceux qui l'ont connu.

Sa mémoire nous sera chère, et la postérité rendra justice à ses importants travaux, le bénira comme un athlète convaincu, comme un chercheur persévérant, comme un polémiste consciencieux.

#### Discours prononcé par M. Louis Thouard

au nom de la Société magnétothérapique de Paris.

Mesdames, messieurs,

« La vie seule peut donner la vie. Les mortels se prêtent la vie, et, de main en main, ils se passent la santé.

« Le flambeau que nous tenons dans nos mains doit éclairer le monde, le génie humain va changer les destinées. Affranchi, il ne suivra plus les mêmes sentiers, ceux qui allaient à droite, iront à gauche pour y trouver les hommes de progrès. Les vrais

savants ont assez fait dans l'ordre physique le matérialisme aura bientôt cessé; il y aura pour tous, une langue universelle, un point où s'arrêteront les diverses croyances pour en trouver une qui sera la vérité. »

L'homme de génie qui s'exprimait en ces termes, il y a quelques mois à peine, n'est plus...

Un bien pénible devoir nous réunit aujourd'hui autour d'une tombe fraîchement creusée. Celui qui donnait la santé et la vie, celui qui, par la foi, remuait la matière de l'organisme humain, est là, devenu la proie du tombeau.

De notre maître, est-ce donc là tout ce qu'il nous reste?...; si du Potet est mort, le maître ne serait-il plus?... Non, non, mille fois non, du Potet avait la foi qui donne à l'homme le courage et la vertu. Il avait acquis, par l'expérience du magnétisme, la persuasion de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : il ne redoutait donc pas les ténèbres de la mort. Après s'être épuré sur cette terre, lieu d'exil et de souffrances, il savait que l'épreuve finie, son esprit remonterait vers l'Éternel.

Grand admirateur et successeur de Mesmer, il consacra les plus beaux jours de sa vie à la recherche de la vérité. Il fouilla cette mine inépuisable, armé d'une foi ardente et d'une volonté inébranlable; et son génie, réunissant les matériaux épars du passé, devait nous donner la *Thérapeutique magnétique* qui est sa gloire.

Il fût l'apôtre, le lutteur courageux, dont l'infatigable esprit diffusait, au profit de tous, cette science divine, appelée à régénérer le monde.

L'homme a passé, mais par ses œuvres l'Esprit nous reste.

Ayons-la foi, inspirons nous de ses doctrines, soyons les vrais apôtres du magnétisme, science qui lui fut si chère, et à laquelle il voua tout son être, et nous pourrons être assuré du concours empressé de celui qui fût et sera toujours, notre Maître vénéré

#### Discours de M. le docteur Huguet

Mesdames et Messieurs.

Ce n'est pas seulement pour rendre hommage à l'honnêteté, au savoir, à l'expérience, au dévouement de l'illustre propagateur du Magnétisme et de tous les phénomènes qui s'y rattachent, que je prends la parole devant cette tombe.

En ma qualité d'ancien Président de la Société Magnétique de Paris, je crois devoir, en cette circonstance et au nom du défunt lui-même, revendiquer, au bénéfice de la science et de l'art magnétiques dont il fut le vaillant défenseur toute cette série d'expériences dont certains représentants de la science officielle se sont emparés beaucoup plus dans l'intérêt de leur satisfaction personnelle que dans l'intérêt de la science et de l'humanité.

Les personnalités auxquels je fais allusion n'ont pas craint de se donner, aux yeux du public, comme les inventeurs de nos procédés magnétiques, hypnotiques et autres dont la découverte rajeunie par les Mesmer, les Puységur, les Deleuze, les Teste, les Charpignon, les Lafontaine, les Jobard de Bruxelles, les Szapary, les Braid les Eliotson, les Durand de Gros, etc, remonte à la plus haute antiquité.

Il est de notre devoir, à tous, de faire rendre à chacun ce qui lui est dû; de ne pas laisser déposséder au détriment de la science et de l'Humanité, ces vaillants Pionniers, nos maîtres en Magnétisme, par des individualités qui, en dehors de leur satisfaction personnelle songeraient plutôt à enterrer le magnétisme avec ses défenseurs qu'à lui donner, dans la physiologie et l'art de guérir, la place honorable et salutaire qu'il a su largement conquérir.

Avant de fermer cette tombe, saluons avec respect et reconnaissance le vénérable maître dont les travaux ne pourront que hâter l'entrée définitive du Magnétisme dans le programme des sciences Biologique et Médicale, Magnétisme auquel je le déclare en cette occasion solennelle on doit la précieuse découverte de la grande loi de la thé-

rapeutique intégrale. Au triomphe et à la gloire du Magnétisme!

A la mémoire du Baron du Potet!

#### Discours de M. le Capitaine Bourguès

Mesdames et Messieurs

En ma qualité de président de la Société parisienne des études spirites, fondée par Allan Kardec, en 1858, j'ai l'honneur, au nom des spirites, de prendre la parole pour rendre hommage à notre illustre Maître M. le baron du Potet — persuadé que le digne Maître Allan Kardec se serait fait un pieux devoir de la prendre.

Ces deux chefs d'école s'estimaient et se comprenaient assurément; un lien invisible les unissait tous deux et leur mission presque identique fut consacrée par la persécution qu'ils subirent pendant une grande partie de la durée de leur glorieux mandat. Aussi entourons ces deux nobles intelligences de respect et d'amour, et gardons précieusement leur souvenir.

Combattant courageux de l'idée nouvelle, M. le baron du Potet, a, par ses hautes études dans le domaine du magnétisme, imprimé au spiritisme un développement nouveau. Il nous démontre que ces deux sciences sont sœurs par l'étude similaire des fluides qui sont la base de leur enseignement.

C'est donc grâce à la ferme énergie de M. le baron du Potet que le magnétisme a pris dans ces dernières années une place considérable dans la science, et a acquis même une certaine considération parmi les chercheurs et les savants de notre temps.

Par son esprit incisif et prompt, par sa parole ardente, il communiquait à ceux qui l'écoutaient une parcelle de ce feu sacré qui l'animait, et qu'il tenait sans aucun doute des anciens. Il fut pendant près de trois quarts de siècle le champion résolu du magnétisme, dont il fut la sublime incarnation. Et sans toutefois vouloir atténuer le mérite et la valeur de ses prédécesseurs et contemporains, nous pouvons dire, avec orgueil, pour notre génération, qu'il fut bien le seul

et unique représentant de Mesmer, à notre époque.

Ceux qui ont été de ses amis, ont pu apprécier le charme de sa parole, la douceur ineffable de son regard, quand le fluide bienfaisant qui s'en détachait venait les pénétrer agréablement. On se sentait alors attiré vers lui par une vive sympathie, par cette force invisible que certaines âmes savent comprendre. Ceux-là savent reconnaître les bienfaits du magnétisme et mettre en pratique les leçons du Maître.

Aussi ne doutons jamais de cette puissance occulte qui est en nous, que chacun possède à des degrés divers, selon son élévation morale et la pureté de ses sentiments. C'est pourquoi cet homme de bien voulait que la pratique du magnétisme s'alliat à la noblesse des sentiments, car il savait par expérience que le fluide pur était le plus puissant.

Par ses sublimes enseignements nous n'hésitons pas à dire que M. le baron du Potet fut un sage; l'attrait irrésistible qu'il répandait autour de lui en était le témoignage.

Il est peu probable qu'avec de tels sentiments, il ne crût pas à la vie future. Il y croyait, en effet, et sa croyance allait même jusqu'à la possibilité des manifestations tangibles des Esprits, puisqu'il nous racontait qu'il y a quelques années à peine, qu'il avait eu la visite de plusieurs de ces invisibles qui venaient l'avertir de ne pas révéler des secrets dont la publication était prématurée. Il a raconté bien souvent cette mémorable apparition aux amis qui partageaient ses croyances.

Dans l'état de son esprit après ses fatigues quotidiennes, il sentait le besoin de repos, de calme après tant d'agitations diverses. Aussi aspirait-il à la liberté, afin d'aller puiser dans le monde supra-terrestre de nouveaux éléments de force et de vie.

Son désir est exaucé. Il est parti pour des plages sereines où le regard n'est plus attristé. Il a quitté sa prison mortelle, et en s'éloignant, il a laissé sur son visage, que nous avons contemplé pour la dernière

fois, l'empreinte d'un sourire, signe certain que des amis de l'espace étaient venus le recevoir à son dernier soupir.

Devant cette tombe ouverte, la pensée de l'immortalité de l'âme surgit en nous, et nous ne pouvons nous empêcher d'opposer cette lumineuse et consolante réalité à la sombre et désolante apparence de la mort. Vous tous, ses amis et ses adeptes, qui êtes venus lui apporter le tribut de vos regrets et de votre souvenir, vous comprenez aussi que la mort ne détruit que l'enveloppe périssable, et que son âme reste individualisée et immortelle, car alors à quoi serviraient nos luttes et nos travaux pour répandre la vérité, si la récompense ne devait être qu'imaginaire et le progrès individuel qu'un leurre ! Si la matière enfantait l'intelligence, ce serait le moins qui produirait le plus, le néant qui donnerait l'être, ce que la raison ne saurait concevoir.

La raison nous dit donc que l'âme survit à la mort du corps ; mais une expérience de plus de vingt années me confirme dans cette vérité, en me prouvant d'une manière incontestable, qu'on peut, dans certaines conditions, communiquer avec ceux que nous avons perdus. C'est par conséquent, avec la double autorité de la raison et de l'expérience, que je viens vous dire, à vous les parents et les amis de M. le baron du Potet, que celui dont nous confions à la terre la froide dépouille n'est pas perdu pour nous. La séparation n'est que momentanée et nous le retrouverons un jour. Le papillon est sorti de sa chrysalide et il continue dans sa nouvelle phase cette marche ascensionnelle qui, pour tout être, va de l'atôme jusqu'à Dieu.

Honneur donc à M. le baron du Potet ! qu'il emporte en ce jour nos regrets sincères, et qu'il soit assuré que tant que nous vivrons, sa science ne périra pas, persuadés que nous sommes, qu'il inspirera et soutiendra spirituellement tous ceux qui serviront la noble cause du magnétisme et du spiritisme désormais inséparables.

Qu'il repose en paix, ce sage tant regretté !

et s'il est vrai que chacun de nous a sa mission ici-bas, on peut dire que la sienne fut laborieusement et dignement remplie.

Nous ne pouvons douter qu'il ne reçoive bientôt la récompense de ses travaux. Dégagee de son enveloppe matérielle, quelle conserva pendant quatre-vingt-six ans, son âme plane maintenant au-dessus de nous, elle nous voit, nous entend, et peut-être même lit-elle dans nos cœurs les regrets que nous lui exprimons. Nous croyons aussi que les esprits de Mesmer, de Puységur, Deleuze, Auffinger père, Allan Kardec et bien d'autres qui l'ont précédé dans la vie d'outre-tombe, sont venus le recevoir au seuil de sa nouvelle patrie, et qu'ils lui font en ce moment cortège.

Que cette pensée consolante que des amis désincarnés accourent vers nous au moment suprême, nous pénètre afin que nous puissions, à l'heure de notre départ d'ici bas, appeler ceux que nous avons aimés.

Au revoir, cher et vénéré Maître, hommage à ta mémoire, et gloire à ton illustre nom ! Ton souvenir restera gravé profondément dans nos cœurs, ton exemple et tes vertus se perpétueront d'âge en âge, et nous, qui ne pourrons jamais te remplacer, nous tâcherons de t'imiter. Peut-être un jour aurons-nous la joie de voir la statue que t'élèvera la postérité reconnaissante, symbole éclatant de ta gloire et ton immortalité.

Adieu et au revoir.

#### Discours prononcé par M. L. Lecocq

Secrétaire de la Société des Étudiants  
Swedeborgiens.

Au nom de la Société des étudiants Swedeborgiens, présidée par M. Cahagnet, — Frère, je te salue...

Je viens, frère en études, au nom de cette Société, te témoigner ses regrets de te voir quitter notre terre, sur laquelle tu as fait tant de bien aux hommes.

Ce bien, surtout, a été de les instruire *gratuitement* sur la faculté qu'ils possèdent tous, de pouvoir se soulager et se guérir de

leurs maux, par la force magnétique qui leur a été donnée en naissant.

Cette Société te remercie de la persévérance que tu as mise pendant plus de soixante années, à professer publiquement, aux dépens de ta fortune et de tes forces physiques, les connaissances que tu tenais du grand Mesmer, notre maître et bienfaiteur à tous. Connaissances qui nous ont permis d'ajouter ce nouveau moyen thérapeutique, à tous ceux que nous tirons des trois règnes de la nature.

Que d'oreilles ont, avec joie, entendu ta voix, leur enseigner cette merveilleuse puissance qui leur a été si utile à connaître !

Que d'êtres souffrants ont été guéris sous ta puissante volonté magnétique !

Que de contradicteurs ont cherché à étouffer ta voix, en te couvrant d'accusations grossières et imméritées !

Que de savants ont rougi de dépit devant ton savoir ! devant ton dévouement envers les natures souffrantes, que tu étais si heureux de guérir ou de soulager.

Que de voyages tu as entrepris pour répandre au loin, la lumière de la nouvelle école ouverte par Mesmer, — lui, que tu aimais tant à citer en toute occasion !

Que de fatigues et de dépenses tu as subies pour propager cette précieuse faculté accordée à chacun, — c'est-à-dire, celle de pouvoir se soulager les uns les autres, et par ce fait, resserrer les liens d'amitié entre tous.

Mais là ne s'est pas arrêté ton enseignement, tu l'as doublé de celui de l'étude de la psychologie, en ajoutant à tes expériences toutes physiques et physiologiques, la démonstration de l'existence de l'*Agent* qui dirige cette puissance, — agent qui est l'âme, le chef des pensées qui se sont soumises à sa direction, — et, comme conséquence de ces expériences, tu as conclu à son immortalité.

Tu as préparé ainsi l'avenir, à ces manifestations médianimiques ; lesquelles, dirigées en nos temps par des forces et des intelligences invisibles, étonnent le monde entier par la multiplicité, la complication

et le merveilleux des faits qu'elles produisent, — et font entrer dans la lice, des savants les plus honorables pour en étudier les causes.

Ah ! il faut le dire, c'était entrer dans une route périlleuse pour notre raison, — et tu n'as pas craint de la parcourir sans te soucier des applaudissements ou des sarcasmes qui t'attendaient pour prix de ton courage et de ton énergie.

Ce courage, tu l'as montré à ton début dans ce professorat à l'Hôtel-Dieu, dès l'année 1826, en provoquant sur la demoiselle Samson, cette longue série d'expériences magnétiques, trop tôt oubliées, et pas assez connues des nouveaux adeptes.

Ce courage ne t'a pas quitté d'un instant car tu le possédais encore parmi nous en terminant ta carrière. Toujours pénétré de la supériorité de ton œuvre, tu lui es resté fidèle jusqu'à ton dernier soupir !

Supérieur sous ce rapport à tant d'autres qui chancellent, et n'entrent pas comme toi dans l'Eternité avec la satisfaction d'avoir répondu à la confiance que leurs initiateurs avaient eue en eux ! Au moins toi, pionnier infatigable à la lutte, tu peux y entrer le front haut et le cœur léger.

Nous ne te dirons pas, repose en paix ami, non ! car il ne peut exister de repos pour des intelligences comme la tienne, — nous te dirons au contraire, — si ton corps nous quitte, que ton âme soit toujours parmi nous, — qu'elle nous continue les nouveaux enseignements qu'elle aura pu acquérir dans le nouvel état où elle est entrée. Pour la nôtre, elle sera toujours prête à t'écouter tout comme par le passé, afin de profiter de cette nouvelle lumière au milieu de laquelle ton âme doit se trouver aujourd'hui.

Au revoir donc ami, puisse-tu recevoir de la main seule qui le donne, le prix de ta noble conduite parmi tes frères.

Au nom de la Société, frère, au revoir !

(A suivre)



### Écho de la Presse politique de Paris sur la mort de M. le baron du Potet

*La République française* et *la Petite République française*, *l'Express*, *la Justice* et *le Petit caporal* du 5 juillet, ont publié l'article suivant :

On annonce la mort de M. le baron du Potet de Sennevoy le directeur du journal *La chaîne magnétique*. M. du Potet est décédé dans sa quatre-vingt-sixième année, le 1<sup>er</sup> juillet, en son domicile, 10, rue du Dragon, à Paris.

M. du Potet était né à la chapelle (Yonne). Il embrassa de bonne heure, les théories de Mesmer. D'accord avec Deleuze et de Puységur, il s'efforça d'introduire le magnétisme dans la médecine, comme agent thérapeutique, et fit une série d'expériences publiques à l'Hotel-Dieu de Paris, qui, en 1826 déterminèrent l'Académie à nommer une commission d'examen. Il fonda en 1845, le *Journal du magnétisme*.

Nous citerons parmi les ouvrages de M. du Potet, son « *Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme* » (1845) ; Son « *Traité complet du magnétisme animal* » ; (1856) ; sa « *Thérapeutique magnétique* » (1863).

Les obsèques de M. du Potet ont eu lieu hier matin à l'Eglise Saint-Germain des Prés.

*La Liberté* et *le Peuple Français* ont dit :

Nous apprenons la mort d'un homme dont le nom et la science ont été l'objet de nombreuses attaques.

Le chef de l'école magnétique moderne, le grand adepte de Mesmer, M. Jules-Denis, baron du Potet de Sennevoy, médecin et homme de lettres, président d'honneur de diverses sociétés savantes, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 1<sup>er</sup> juillet, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui à onze heures trois quarts, en l'Eglise Saint-Germain-des-Prés.

*La France* du 4 juillet, et *la Petite Presse*, du mardi 5.

Aujourd'hui à midi ont eu lieu, à Saint-

Germain-des-Prés, les obsèques du baron J. D. du Potet de Sennevoy, qui venait d'atteindre sa quatre-vingt-sixième année.

Le baron du Potet avait adopté fort jeune les théories de Mesmer. Il s'attacha comme de Puységur à démontrer l'efficacité du magnétisme pour les guérisons de diverses maladies. Il est l'auteur de plusieurs publications se rattachant au magnétisme et aux sciences occultes, notamment du journal *Le Propagateur* et du *Journal du magnétisme*. Il s'était acquis une certaine notoriété.

*L'Événement* du lundi, 4 juillet, *Le Moniteur Universel* et *le Petit Moniteur Universel* du mardi 5.

Le chef de l'école magnétique moderne, M. Denis-Jules, baron du Potet de Sennevoy, médecin et homme de lettres, président d'honneur de diverses sociétés savantes, est décédé dans sa quatre-vingt-sixième année, le 1<sup>er</sup> juillet, en son domicile, 10, rue du Dragon, à Paris.

Les obsèques se feront aujourd'hui à onze heures trois quarts très précises, en l'église Saint-Germain-des-Prés sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre.

*Le Rappel* du 5 juillet :

On a enterré hier un des plus fervents adeptes de Mesmer, M. du Potet, directeur du journal *La Chaîne Magnétique*.

D'accord avec Deleuze et de Puységur, il s'efforça d'introduire le magnétisme dans la médecine comme agent thérapeutique, et fit une série d'expériences publiques à l'Hotel-Dieu de Paris, qui, en 1826, déterminèrent l'Académie à nommer une commission d'examen. Il fondait en 1845, le *Journal du magnétisme*.

M. du Potet était dans sa quatre-vingt-sixième année.

Signalons encore *Le Temps*, *Le Figaro*, *le Télégraphe*, *le Soleil*, *Le Représentant du Commerce* et quantité d'autres journaux dont la liste serait trop longue à énumérer ici, lesquels ont publié, ou re-

produit des articles analogues et même plus étendus avec quelques variantes cependant. Tous néanmoins fort élogieux à l'égard du défunt.

A propos de la presse quotidienne, nous reproduisons ici un incident que nous croyons utile de signaler dans l'intérêt du défunt, et de la science qu'il représentait. Voici les faits dans toute leur exactitude.

*La République Française* ayant commis une erreur dans sa *Nécrologie*, M. Auffinger a adressé la lettre suivante à son rédacteur en chef :

*Monsieur et estimable confrère,*

J'ai l'honneur de vous informer que M. le baron du Potet qui, en réalité était Comte, et qui, maintes fois a refusé la décoration, était trop républicain pour avoir jamais accepté sous l'empire une sous-préfecture à Sisteron et pour lui avoir dédié un volume de poésies.

M. du Potet n'était ni poète, ni hérauldique, et par conséquent était incapable de faire un manuel du blason comme cela a été indiqué à tort dans votre numéro du 5 courant. C'est sans aucun doute de son *Manuel de l'étudiant magnétiseur* dont on aura voulu parler.

En conséquence, M. le Rédacteur, je vous prie de vouloir bien faire faire cette rectification dans votre plus proche numéro, et j'ai l'honneur de me dire, en attendant, votre bien obligé,

Louis Auffinger fils, Secrétaire de M. le baron du Potet et propriétaire Gérant du journal *La Chaîne magnétique*. — Paris, ce 5 juillet 1881.

*La République Française* du 7 juillet,

en réponse à cette lettre a fait la rectification suivante :

*Nécrologie.* — Dans notre numéro du 5 juillet, nous avons attribué à M. le baron du Potet, mort récemment, la qualité de Sous-Préfet impérial, et la paternité d'un manuel du blason et d'un volume de poésies bonapartistes. Une erreur bien explicable, occasionnée par l'homonymie, nous a fait confondre le baron du Potet fondateur du *Journal du magnétisme* et directeur du journal *La Chaîne magnétique*, avec un autre baron du Potet, hérauldique, poète officiel et sous-Préfet de Sisteron sous l'empire.

Rapportons enfin pour terminer, un passage heureux extrait de la *Nécrologie* publiée le 8 juillet, dans le *Courrier populaire* de Nantes, par notre ami Verdad, au nom des magnétistes et des spiritualistes nantais.

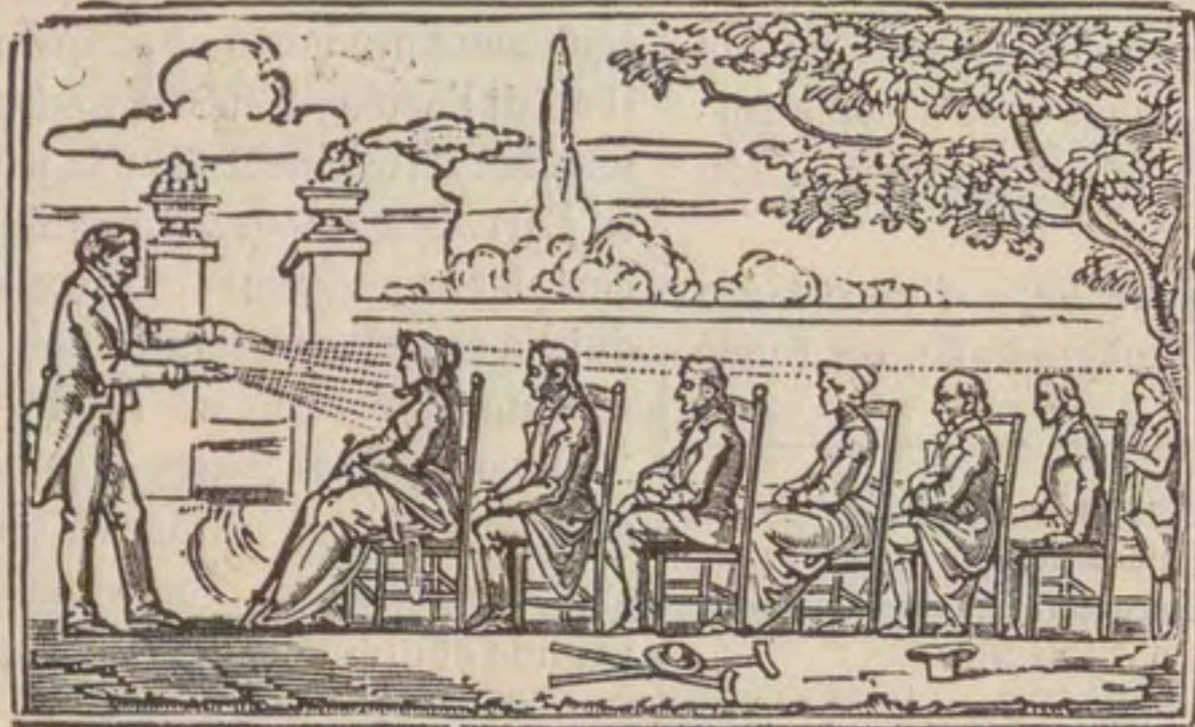
« Du haut des sphères célestes, ô du Potet, que ton esprit voie de tes admirateurs, hélas restreints à Nantes mais répandus ailleurs, leurs prières monter vers Dieu, pour lui demander que les savants de nos jours nient moins *à priori* les phénomènes du magnétisme. Qu'ils puissent voir, enfin, que cette science est la vie et qu'elle est le moyen absolu pour trouver cette invisible tant cherchée : l'âme et son immortalité ! »

Nous ne doutons pas, nous, spiritualistes convaincus, que la prière de nos amis de Nantes ne soit exaucée avant peu. Du reste le progrès et bon sens veulent qu'il en soit ainsi.

Merci amis et bon courage. Persévérez!..

LOUIS AUFFINGER FILS.

Magnétisme historique, théorie et pratique. Recherches dans l'antiquité.



M. le baron du Potet magnétisant les malades à Montpellier, en 1836.

**Banquet de l'Institut Médical Electro-magnétique de  
Toulouse (1)**

L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, a célébré le dimanche 22 mai, en cette ville, le 147<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du père du Magnétisme : l'illustre Mesmer.

Un banquet a été organisé, selon la coutume de la Société, et a réuni de nombreux convives, parmi lesquels on distinguait, des docteurs, et des hommes marquants dans les lettres, les sciences et l'industrie. Eux aussi, avaient eut à cœur de fêter et de perpétuer le souvenir de cet homme de génie, le véritable initiateur et rénovateur du Magnétisme.

Pendant le banquet, plusieurs télégrammes ont été reçus nous apportant des marques de sympathie, plusieurs toasts au président et à divers membres de la Société nous ont été adressés. Nous reproduisons, entre autres, le suivant porté par MM. Jules Bario et Louis Auffinger fils, membres titulaires fondateurs de la Société magnétothérapique de Paris, vice-présidents d'honneur de l'Institut.

*Mesdames, Messieurs et chers collègues.* Comme vétérans du Magnétisme à Paris et vice-présidents d'honneur de votre très honorable Institut, le devoir nous incombe à tous deux de remercier l'Institut médical électro-magnétique de Toulouse pour ses bons souhaits de confraternité et de bons souvenirs.

De concert avec nos collègues de Paris, nous avons l'honneur, Mesdames et Messieurs, de vous proposer un toast en faveur de cet Institut récemment créé et déjà important, en buvant à sa prospérité et à son plein succès.

Cet Institut, qui jouit déjà d'un certain éclat dans le monde magnétique, est fondé

par un homme d'une rare énergie, d'un savoir incontestable comme médecin et comme magnétiste, il ne peut donc être mieux représenté et plus intelligemment conduit.

Nous ne vous le cachons pas, Mesdames et Messieurs, ce sera toujours avec une indicible joie, que nous verrons les médecins créer des sociétés de ce genre, surtout quand ils savent, comme le brave docteur Surville, joindre la pratique à la théorie.

En conséquence, nous portons un toast à l'Institut médical électro-magnétique de Toulouse et à son digne président!

*Bario, Auffinger.*

Plusieurs orateurs ont ensuite pris la parole, mais nous trouvant limités ici par le temps et l'espace, nous ne pouvons à regret reproduire leurs discours. Nous nous bornerons uniquement à dire, que le président après être remonté, dans une allocution brillante et substantielle, à l'origine de la médecine et du magnétisme, a passé successivement en revue, les hommes remarquables, qui se sont particulièrement distingués dans l'art et la pratique du magnétisme à toutes les époques; et qu'il a terminé cet intéressant exposé, fréquemment interrompu par les applaudissements, en portant un toast au premier magnétiseur du monde, au véritable fondateur de la science magnétique : Au Christ et à ses apôtres.

Le vice-président, M. le docteur Georges Monbet, professeur de magnétisme, associé au cabinet médical du docteur Surville, a également prononcé un éloquent discours où il a fait l'apologie du magnétisme, en se renfermant strictement dans la partie technique de l'art. Son exposé, quoique rapide, a été complet et a vivement intéressé l'auditoire qui l'a comblé de félicitations. M. Monbet a terminé en portant un toast à Mesmer!

Divers autres toasts ont été successivement portés aux illustres contemporains, vulgarisateurs et continuateurs de cette grande et divine science, qui a pour but de

(1). — C'est par erreur que nous avons dit que quatre-vingt-deux personnes étaient présentes au banquet de la Société magnétothérapique de Paris. C'est quatre-vingt-six qu'il faut lire.

dispenser le fluide vital, ce principe régénérateur de la force, de la santé et de la vie.

Ont été cités tour à tour : le baron du Potet, Lafontaine de Genève, le rédacteur en chef de la *Chaîne Magnétique* Louis Auffinger.

Plusieurs membres n'ayant pu se rendre à cette fête de famille, se sont fait excuser, entre autres, M. le commandeur Mailhe, président fondateur de l'Académie Mont-Réal de Toulouse.

Puis, a eu lieu dans l'ordre suivant, la distribution des diplômes, médailles et récompenses, parmi lesquelles nous signalons d'une manière spéciale le Grand prix du Novateur (2) offert à l'unanimité à l'illustre baron du Potet de Sennevoy, en raison de ses efforts et de ses nombreux travaux. C'est le seul prix de ce genre décerné cette année par l'Institut. Le diplôme de président d'honneur et l'insigne ou médaille de vermeil surmontée de la rosette d'officier accompagnaient cette décoration de haute distinction.

Les autres nominations sont :

MM. Jules Bario et Louis Auffinger fils, vice-présidents d'honneur.

Mme Vve Louis Auffinger, somnambule à Paris, membre d'honneur.

Mlle Louise Auffinger à Paris, membre honoraire.

MM. Charles, E. Taylor, médecin, président de la société du spiritualisme à Saint-

(2) — Le crachat du novateur consiste en une magnifique croix dorée à cinq branches, surmontée d'un superbe soleil émaillé entouré de branches de laurier entrelacées, également en vermeil. Le tout est soutenu par une jolie cuirasse bronzée servant de bélière et par un large ruban rouge moiré avec rosette d'officier.

Thomas (Antilles danoises), membre d'honneur.

François Nelson, lieutenant d'artillerie à Fort-de-France, Martinique (Petites Antilles), membre correspondant.

Le commandeur Albert Mailhe, président fondateur de l'Académie Mont-Réal de Toulouse (Haute-Garonne).

— Laporte Théodore, à Toulouse.

— Rondé Joseph, à Toulouse.

— Duperrin, à Toulouse.

— Schahinian Agop, à Marach (Turquie d'Asie).

— Le docteur Catipian, Arménien, à Constantinople.

— Ramos Casimir, à Toulouse.

— Le docteur Van der Viver à Londres.

— Le docteur Giraud à Chartres.

— Le commandeur Gairaud, consul du Portugal à Carcassonne.

— Le commandeur J. Cordes, à Toulouse.

— Le commandeur A. Lamartinière père, à Madrid.

— Le baron de Guzon, à Madrid.

— Le commandeur Lauréani, à Messine (Italie).

— Le commandeur Emile Allegra, à l'Institut Saint-Angelo dei Rossi à Messine (Italie).

— Accati Charles, architecte, à Batna (Algérie).

— Huard, consul de la République de Libéria, à Paris.

— Le commandeur de Caley, Consul d'Haïti, à Lisbonne.

Les diplômes et insignes ont été remis ou expédiés aussitôt à tous les sociétaires.

*Le président* : Clovis SURVILLE.

Pour ampliation et copie conforme.

*Le secrétaire général* : E. FITTE.

### M. Léon Favre Clavairoz et le Spiritisme.

#### RÉCTIFICATION LÉGITIME

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec un profond intérêt l'article, que vous avez publié sur M. Favre Clavairoz, ancien Consul Général de France,

officier de la Légion d'honneur, et commandeur de plusieurs ordres étrangers, décédé à Paris le 10 Avril dernier. En vous exprimant ma sincère gratitude pour tout

ce que vous avez si bien dit à propos de la mort de ce juste, et en vous assurant que j'ai été touchée au fond du cœur, je vous demanderai la permission de faire une petite rectification, dont vous comprendrez vous-même l'importance, et qui est due à la mémoire de cet homme de bien.

M. Favre Clavairoz était «Spiritualiste» et non «Spirite». Il croyait fermement à l'immortalité de l'âme et à la continuation de notre individualité, mais il n'admettait point la «réincarnation». Par conséquent, il n'était pas «Spirite»! Vous voyez que la différence est grande, et je désire éviter qu'il se soit glissé une erreur involontaire, également partagée par —«*La Patrie*»— dans

son numéro du 16 Avril où il est dit:— Il y a quelques jours, en parlant du banquet des Spirites, nous disions que l'un des adeptes, M<sup>r</sup> Favre, frère aîné de feu Jules Favre, n'avait pu assister à la réunion, car il se trouvait en ce moment malade; nous apprenons aujourd'hui sa mort.— Or mon Père adoptif n'a jamais fréquenté la Société Spirite, et il n'a jamais été «un des adeptes». Veuillez excuser, M. le Rédacteur cette petite rectification tardive, et agréez, avec la nouvelle expression de mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,  
Catherine Psovalla,

Paris, le 2 Juillet, 1881.

## THÉORIE DE LA TRANSMISSION DE PENSÉE

Paris 20 mai 1881.

Cher Monsieur Auffinger.

On me communique à l'instant *l'Etude scientifique sur le somnambulisme* du docteur Despine, lauréat de l'Institut. Ce nouvel ouvrage couronné par la Société médico-physiologique de Paris donne la théorie complète de tous les faits magnétiques. Je suis très-heureux de vous annoncer que j'y retrouve textuellement ma théorie de la transmission de pensée que M<sup>r</sup> Duparc ne veut pas reconnaître scientifique.

Je profite de la note actuelle pour féliciter M<sup>r</sup> Bauche d'avoir fait comprendre dans votre estimable journal que le phénomène du prétendu miroir magique

n'existe pas, ou du moins qu'il n'est qu'un effet de l'action morale du magnétiseur (transmission de pensée).

Quant aux assertions que M<sup>r</sup> de Fleurville émet dans les Nos 17 et 23 de la *Chaîne*, je suis extrêmement flatté qu'il soit de mon avis: mais je ne devine pas en quoi il a trouvé... aucune théorie de la transmission de pensée, même depuis cinquante ans.

Enfin M<sup>r</sup> de Fleurville intitule son dernier article: «THÉORIE DE LA TRANSMISSION DE PENSÉE»; ce titre n'a évidemment aucun rapport avec le but de l'auteur, qui n'est autre chose qu'une réclame, à laquelle, je vous l'avouerai, cher Monsieur Auffinger, je suis très contrarié de servir de prétexte.

Marcel Rouher.

## CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

### ABONNEMENTS REÇUS

1<sup>er</sup> Semestre de la 3<sup>e</sup> année. — M. le docteur M. médecin à Borken (Allemagne).

3<sup>e</sup> Année. — M. M., V. T. à Marseille. — C. à Rennes. — M. rue du Théâtre. — M<sup>me</sup> A. R. née G. B. avenue des Chasseurs Le Capitaine B. rue Rambuteau à Paris.

L'Importance et l'abondance des matières nous obligent cette fois à doubler le tirage et

à ajourner au prochain numéro nos articles de fond et nos annonces, ainsi que la table des matières et la couverture.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de vouloir bien renouveler leur abonnement de suite s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans le service du journal. Nous leur rappelons en outre, que c'est à M. Auffinger seul qu'ils doivent en affectuer le montant, et non à d'autres, par l'envoi d'un mandat-poste à son adresse où d'une valeur à vue sur Paris.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER

Paris, le 1<sup>er</sup> de M. JULES FAVRE, rue de Valenciennes, 325

### CALOMNIE ET FAUSSE NOUVELLE.

En notre qualité d'ancien secrétaire de M. le baron du Potet, et comme rédacteur du journal dont il était le directeur, nous sommes invité par qui de droit, à déclarer ici, pour répondre à des insinuations malveillantes & perfides d'une feuille mensuelle, heureusement de peu d'importance : Qu'aucun intrigant ne s'est approché du lit de mort, soit avant, soit après & même pendant; & que si quelque chose a été fait par des personnes qui ont eu à cœur de prêter leur bienveillant concours à sa veuve dans cette douloureuse circonstance, ses ordres ont été suivis en tous points, sans que quiconque aujourd'hui aie le droit d'y trouver à redire ».

Il est facile de critiquer les actes des autres quand on ne s'est occupé de rien soi-même & qu'on est même dans l'ignorance la plus complète de tout ce qui s'est passé.

L. A.

### Discours prononcés sur la tombe de M. le baron du Potet

*Discours de M. Georges Cochet au nom de la Société scientifique d'études psychologiques.*

Mesdames, Messieurs.

Celui que nous venons de saluer à son départ terrestre, le Baron du Potet, n'est plus seulement le maître révéré dont la parole éclairait, fortifiait les disciples du magnétisme. Il n'appartient plus seulement à ceux qui l'ont approuvé dans ses luttes, admiré dans ses travaux; il est un des révélateurs de ce siècle; dès aujourd'hui, il appartient à l'humanité.

Au même moment où Esprit délivré, il porte dans la vie supérieure sa personnalité plus puissante, plus complète, il laisse ici bas le souvenir de son nom, indissolublement uni à la science qu'il a défendue : il subsiste simultanément dans son essence éternelle et dans son œuvre humaine : Il entre deux fois dans l'immortalité.

Comme la plupart des grands hommes, le propagateur du magnétisme s'est fait lui-même. C'est à force de courage, de persévérance, de supériorité morale, qu'il a dégagé et grandi sa personnalité. Par une contradiction étrange, celui qui devait déplorer pendant tout le cours de son existence, les qualités énergiques propres à la lutte, fut dans les premières années de sa jeunesse, un rêveur, peut-être un chercheur. Il aimait passionnément la vie des champs : il trouvait dans la contemplation de la nature un aliment à sa bonne foi instinctive : il semblait qu'il y puisât une connaissance mystérieuse, une force inconnue. Il avait besoin d'air, de lumière, de liberté — ne s'étant pas voulu plier à subir les peines sédentaires de l'étude, à quatorze ans il ne savait pas lire —

cependant son intelligence s'était singulièrement développée : on en eut bientôt la preuve. Une circonstance lui ayant ouvert les yeux sur les inconvénients d'une ignorance qui devait être naturellement imputée à l'incapacité, il trouva immédiatement la force de s'instruire sans maître, lui seul, et à l'aide de quelques livres.

Depuis lors il n'a cessé d'exercer en lui et hors de lui cette faculté toute puissante : la volonté. Il a voulu le bien, il a voulu le vrai. Il a atteint ce double but par la pratique de la science nouvelle qui s'alimente à ces deux foyers : la bonté qui ranime, la vérité qui éclaire.

Sa vie est moins pleine encore de jours que d'œuvres. Depuis l'instant où il embrasse la mission de faire triompher dans le magnétisme une vérité inconnue, depuis la première heure où il se voue à cette tâche ingrate, son existence n'est qu'un apostolat. Son activité est infatigable. Par la plume, par la parole, par les actes, il défend, sans trêve ni repos, la science qu'il a reconnue.

Il a contre lui tous les préjugés, et parmi ceux-ci, le préjugé scientifique le plus âpre, le plus tenace de tous. Ici, il rencontre l'opposition inerte et sourde de la routine, là les intérêts qu'il froisse s'élèvent contre lui. Aucune hostilité ne l'arrête. Seul, sans influence, sans autre autorité que la puissance magnétique qui est en lui, il ose entrer en lutte contre les plus hautes autorités médicales : il les défie, les combat, les accable par des preuves indéniables : il pénètre dans les hôpitaux et, sous les yeux des médecins confondus, il produit les phénomènes de lucidité som-

nambulique, il guérit les malades réputés incurables, il donne de telles preuves de la puissance magnétique, qu'il rallie les esprits indépendants, soulève l'opinion et ouvre au magnétisme les portes de l'Académie de médecine.

Certes, il faut une force de caractère peu commune pour soutenir le poids d'une vérité nouvelle. Les novateurs ont toujours été les victimes de la fausse science. Celle-ci a ses conservateurs intéressés dont la vanité égoïste tend à immobiliser le progrès.

Ces parvenus ont peur qu'une main sacrilège disperse la somme des connaissances imparfaites qu'ils ont péniblement entassées. Tout novateur est à leurs yeux un révolutionnaire. Habités à un milieu clair-obscur, dès qu'on porte sur eux la lumière, ils crient à l'incendie !

Malgré les protestations, malgré le cris, le baron du Potet a porté haut et loin la lumière du magnétisme. C'est qu'il était soutenu par une foi invincible : c'est qu'en portant son observation sur les phénomènes étranges du somnambulisme, il avait puisé dans cette mystérieuse étude les révélations les plus hautes sur le problème de l'immortalité. Il avait acquis la preuve d'une vie supra-terrestre, il avait compris la mission humaine, se poursuivant à travers les temps; il avait suivi par de là la vie, l'évolution de l'Esprit : il croyait à l'éternité de la vie, cycle infini qui renferme Dieu !

Une telle foi explique seule une telle œuvre.

Au moment de la séparation, il nous est doux de penser que le propagateur du magnétisme a ressenti cette consolation dernière d'entrevoir le triomphe définitif de l'idée à laquelle ils'est généreusement donné.

S'il a subi les luttes, les traverses, les fatigues attachées à sa tâche de défrichement, du moins, il a trouvé le prix de ses efforts dans la conviction que son œuvre lui survit complète, féconde, immortelle. Si aujourd'hui le magnétisme entre timidement dans la science, si demain, comme nous n'en doutons pas, il prend possession du monde c'est, disons-le bien haut, c'est grâce au

courageux défenseur qui a si vaillamment soutenu sa cause !

Le baron du Potet a sa place marquée dans les rangs de la vérité. Il a travaillé au bien de l'humanité, il a servi le progrès : nous saluons en lui un grand Esprit qui entre dans l'immortelle lumière !

*Discours de M. Camille Chaigneau : Mesdames, Messieurs.* — C'est aux magnétistes surtout qu'il appartient de prendre la parole à ce rendez-vous solennel pour saluer à son départ celui qui a si longtemps, si vaillamment travaillé parmi nous, et dont le nom restera indissolublement lié à la cause du magnétisme. Aussi ne me permettrai-je que quelques mots. Je veux seulement, comme membre de la Société d'études psychologiques, dont M. le baron du Potet était président d'honneur, rendre hommage au vénérable constructeur et propagateur d'une science qui est une des bases les plus importantes de la grande synthèse nouvelle vers laquelle convergent tous les efforts des chercheurs indépendants.

Tous nous cherchons, nous défrichons le terrain de l'avenir, et nous devons parler ici sans aucune pensée dogmatique. Les travailleurs humains sont solidaires, d'où qu'ils viennent, pourvu que la bonne foi les anime; et comme la vérité domine les œuvres particulières, c'est à la vérité que nous tendons tous lorsque nous traçons loyalement et patiemment notre sillon dans le champs de l'humanité.

Chacun apporte sa part de science, par conséquent sa part d'affranchissement. Quelquefois même les efforts des uns et des autres semblent devoir se heurter et se contredire; mais c'est parce que le véritable point de contact n'est pas trouvé. Patience ! le jour viendra où toutes les découvertes, suffisamment développées, se rencontreront dans une lumière d'harmonie, et ce jour là l'humanité commencera à se connaître dans sa science collective.

Depuis que les grands astronomes ont mis la terre à sa place, et lui ont assigné sa partie dans le concert des mondes, la terre a voulu

aussise connaître elle-même, la physique a étendu le domaine de ses connaissances, la chimie a scruté les combinaisons de la matière, la physiologie a cherché les lois du fonctionnement des organes, elle n'a pas trouvé la vie, mais elle a étudié les modalités de sa manifestation. Le magnétisme a été loin, car il touche à l'impérissable, et si jusqu'ici, la science constituée a gardé vis à vis de lui une réserve trop résistante et a semblé le traiter en suspect, il est pourtant inévitable que la jonction se fasse un jour, car rien de ce qui est vrai ne peut rester isolé du reste des connaissances positives, et là où il y a vérité il ne peut y avoir en définitive, contradiction. Seulement, la recherche commune peut-être, pour se produire, plus active et plus féconde, procède souvent par antithèses qui finissent par se résoudre en synthèse. En ce qui concerne la physiologie et le magnétisme, l'heure est proche où cette synthèse doit aboutir, car déjà la science reconnue aborde sous un autre nom le même ordre de phénomènes.

Et ce sera le plus grand honneur des magnétistes, d'avoir, par leur courage et leur infatigable persévérance, imposé au monde scientifique l'étude de ces faits qui ont semblé d'abord trop merveilleux pour paraître sérieux, comme si la nature n'était pas une mère féconde pour les plus étonnantes découvertes. Oui, ce sera là l'honneur des magnétistes modernes, surtout si, comme le baron du Potet, ils ont appuyé l'autorité de toute une vie de travail sur la pureté d'un caractère admirable et sur la vénération universelle. Les hommes comme le baron du Potet, qui sont des chefs d'école, et qui ont entrepris la tâche de développer et de répandre dans le peuple de notre siècle démocratique ce qui, aux époques lointaines restait confiné dans les castes privilégiées, — les hommes qui se consacrent tout entier à une idée qu'ils adoptent comme leur enfant, sont obligés souvent de circonscrire leur action pour ne pas la compromettre ; mais à cette heure où celui qui a tant fait pour sa cause vient de quitter la vie matérielle, il est permis de dire que, par de là la sphère

de ses travaux les plus familiers, le baron du Potet avait entrevu déjà de nouveaux horizons, qu'en entrant dans l'immortalité il n'est pas entré dans l'inconnu.

Il était en effet impossible à ce grand cœur de ne pas comprendre la solidarité de toutes les recherches les plus audacieuses ; après avoir affirmé les rapports fluidiques qui relient les hommes et tendent à enserrer la terre dans le réseau de feu d'une vie commune, il lui était impossible de ne pas entrevoir le lien qui unit la vie planétaire à la vie universelle, et de ne pas deviner, au-delà de ce qui est visible à tous les yeux, l'action toujours grandissante de ce règne fluide, de ces formes vivantes de la substance éthérée qui sont peut-être au quatrième état de la matière découvert par William Crookes, ce que la matière organisée est à la matière inorganique.

Ce qu'il avait entrevu, il le voit maintenant, et du haut de la lumière nouvelle qui l'inonde et lui fait une auréole si méritée, qu'il recoive nos ardents hommages comme un des travailleurs les plus rayonnants et les plus fidèles qui aient servi la cause du progrès en allumant dans le travail une étincelle de divinité.

Salut et merci au baron du Potet.

#### *Discours de M. Leymarie.*

M. P. G. Leymarie, a improvisé ce qui suit ; nous le reproduisons aussi fidèlement que possible :

Mesdames, Messieurs. Un orateur a affirmé que le baron du Potet entrait dans l'immortalité ; je tiens à affirmer que, avant la mort de ce maître vénéré, cette immortalité existait. Pendant sa longue carrière, ce novateur a prouvé sa puissance ; les hommes instruits, venus de tous les pays, qui ont suivi ses cours, écouté sa parole inspirée, convaincue, incisive, bien constaté la concordance des faits avec la théorie, aimaient cet *Initié* dont la vie est irréprochable.

Tous ces adeptes du mesmérisme portèrent le nom de du Potet, dans les deux Amériques, en Océanie, en Afrique, en Europe,

en Asie; on le vénère depuis Calcutta et Ceylan jusqu'aux confins du Thibet.

Il y a trois ans, la Société Théosophique de New-York envoyait Mme Hélène Blavatsky, son secrétaire, et le colonel Olcott, son président, dans l'Inde, pour étudier le sanscrit, la langue mère, et s'initier aux secrets de l'Occultisme des Brahmes et des Bouddhistes; ces philosophes voulaient retrouver, dans la plus antique des civilisations, ce que l'homme est réellement, quelles sont ses destinées.

Alliés aux savants, aux prêtres de toutes les castes sacerdotales, et convaincus, après avoir étudié les documents les plus rares des bibliothèques sacrées, que la vieille tradition qui fit la grandeur de l'Inde, se perdait, ils ont créé des cours techniques dans les principales villes, unis entre eux les chefs des religions qui dominent de Ceylan au Thibet, pour faire cette révolution, cette évolution morale: L'Affranchissement de 450 millions d'hommes, leur unité par l'amour les uns des autres, en dehors de toutes idées politiques et religieuses.

L'instruction, l'éducation, voici le moyen; les théosophes sont considérés comme des sauveurs par ces peuples. Le Conseil général, composé de personnalités instruites, les plus considérables dans cette vaste agglomération humaine, prit cette décision, il y a deux ans: « Le baron du Potet étant un *Initié* qui connaît la loi, qui la met en évidence par l'art de magnétiser, par ses conceptions supérieures, a sa place parmi nous; il sera membre honoraire et supérieur de notre Société. »

Correspondant et membre de cette grande association, je reçus un parchemin que je transmis au baron; sa réponse au colonel Olcott, fut celle d'un esprit élevé, d'un voyant.

Cette immortalité conquise de son vivant, par du Potet, est bien un fait; notre correspondance avec les personnes studieuses de tous les pays le prouve avec surabondance; partout on traduit ses œuvres.

Que penseraient ces étrangers, s'ils étaient à même de voir si peu d'élèves réunis autour

du cercueil du Maître? Décédé à Londres, Madrid, à Pétesbourg, à Calcutta, à New-York, à Rio-de-Janeiro, le corps du baron eût été suivi par une foule innombrable; nous croyons que la presse, si intelligente, n'a pas été mise à même d'annoncer la mort corporelle du grand professeur en magnétisme, du philosophe universellement connu qui, à Paris a des élèves par milliers.

Au nom de la Société théosophique et des 450 millions d'habitants qu'elle représente, qui croient en Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la pluralité des existences, salut à l'Esprit éminent dont le corps va reposer ici, l'Esprit qui nous voit et qui nous entend.

Cher et vénéré baron, de Paris, vous avez rayonné vers tous les points de la terre, et cette vie que vous avez semée à tous les vents, qui a relevé, réchauffé tant d'âmes, nous reviendra de la circonférence au centre; Paris ne peut vous oublier, un jour ses habitants vous élèveront une statue. »

*Discours de M. Henri Evette.* — Ami vénéré, président spirituel des magnétiseurs.

Je laisse à de plus autorisés le soin de rappeler les belles phases de ta vie. Permits à un de tes plus anciens élèves de s'adresser à toi avec la seule éloquence de son cœur.

Mais pour préluder à ce suprême hommage de sympathie, je veux citer un passage de ton introduction à la *Thérapeutique magnétique* qui se présente naturellement à mon souvenir.

« Le magnétisme, plus que toute autre découverte, agit sur tous, il évoque ce qu'il y a de nobles passions chez les êtres, il tire de leur assoupissement les facultés de l'âme.

Crois-moi si tu suis mes enseignements, ton cœur se dilatera et tu comprendras que tu as en toi quelque chose de la divinité.

Oui, c'est la loi absolue que la vie seule peut donner la vie.

Approche-toi de l'être, mais sans orgueil sans vanité, car, ce que tu vas donner, tous les hommes le possèdent. Aie la simplicité des apôtres, ils touchaient les malades, comme leur maître; nul d'entre eux cepen-

dant ne se crut son égal. Ne crois pas que la vie humaine ne soit qu'un accident, et la mort le néant. Tu demanderas où commence la vie : elle ne commence pas, elle se continue.

Les mortels te toucheront du bout de leurs doigts, pour t'avertir et te convaincre qu'ils sont autour de toi, qu'ils peuvent communiquer avec toi-même. »

Tes paroles ne sont-elles pas bien en situation? Aussi à cet instant solennel où des amis sincères, profondément émus, entourent ce que tu laisses à la terre, ce qui fut l'instrument énergique des manifestations de ta pensée, ai-je cru devoir les associer à l'expression des sentiments que j'adresse à toi, notre glorieux maître.

Nous te retrouvons tel que nous t'avons connu, avec le charme de ta sympathie figure modelée par le sentiment et la pratique du bien. Nous te voyons tel que tu étais, quand tu exerçais ta puissante attraction sur un auditoire tenu sous le charme de ta voix magnétique, et de ta parole éloquente.

Parmi tes amis ici présents, il en est qui ne partagent pas nos convictions et qui ne vont pas me suivre dans cet entretien d'outre-tombe, ils t'aimaient ils m'écouteront.

Plusieurs millions d'êtres pensent que la vérité spirite est de celles qui exercent la plus grande influence sur les destinées de l'humanité.

Tu crois à la *pluralité* des existences comme à la responsabilité de tes actes : rassure les craintifs sur ce moment tant redouté qui n'est qu'une transformation après laquelle on est rendu à la vie; et dis-nous comment tu entends ces deux vers qui s'offrent à mon souvenir :

« La mort est le réveil d'un sommeil agité.

« Et le premier salon de l'immortalité! »

Président invisible, exerce sur nous dans la pratique du magnétisme thérapeutique ta salutaire influence aux moments de difficiles passages, Initie-nous à la connaissance plus approfondie des grandes forces de la nature, aux composés de l'homme, âme, fluide et corps. Dis-nous, si nous avons en nous la

force qui ranime les nerfs moteurs éteints par de funestes substances?

En simplifiant la pratique du magnétisme tu t'es rapproché des préceptes de Jésus à ses disciples, tu as ouvert la grande porte par où cette puissance va faire son entrée dans la famille par la famille.

Chez l'humble comme chez le riche, le mieux doué de cœur et de santé va porter au foyer la médecine de l'avenir.

Ton grand regret était de laisser tes dernières pensées dans le silence de l'oubli, par manque d'interprètes zélés pour la cause; tu vas poursuivre ta noble tâche, et transmettre à la postérité ton œuvre dernière enrichie d'aperçus nouveaux, grâce, que tu viens de découvrir et que tu ne faisais qu'entrevoir.

Ton bonheur ne devait plus être de ce monde. Celle qui a fait la dernière étape de ton voyage terrestre moins isolé, avait espéré goûter encore pendant quelques années, le charme de ton esprit, et t'aider à vivre à ses côtés sans souci du lendemain, ce bonheur lui a été refusé! elle n'a pu que rendre ta désagrégation moins pénible, en t'enveloppant de son dévouement, de son affection si vivement appréciée par toi. Laisse-moi te dire combien je suis heureux que tu aies offert aussi à ma sympathie dans ces moments douloureux, l'occasion de se manifester dans la mesure de mes forces et de mon cœur. En recevant les effluves dont tu m'as appris à faire usage, tu as resserré les liens qui déjà unissaient nos âmes.

Au revoir, cher Maître, en attendant le suprême rendez-vous, viens souvent à notre appel, assiste-nous; mets ta science dans nos esprits et ta générosité dans nos cœurs Rends-nous grands et bons comme toi, en nous pénétrant de cette pensée dont tu faisais une auréole à chacun de tes ouvrages. « La vérité, n'importe par quelle bouche, le bien n'importe par quelles mains. »

Pour les autres discours, voir le précédent numéro, pages 3 et suivantes.

### Protestation relative aux obsèques de M. le Baron du Potet

Nous détachons du journal *La Femme* dans la famille et dans la société, numéro du 17-24 juillet, les passages suivants, dus à la plume érudite de notre savant collaborateur et ami M. de Cazeneuve, dont nous publierons prochainement des articles de la plus haute importance et de la plus grande valeur.

Dimanche, 3 juillet dernier, les partisans du magnétisme accompagnaient à sa dernière demeure Jules du Potet, le chef de l'école mesmérisme moderne.

Plusieurs discours remarquables ont été prononcés, et pour ne pas jeter une note discordante dans ce concert de louanges bien méritées, nous nous sommes abstenus de prononcer un mot de critique sur la façon dont ses obsèques ont eu lieu.

Nous ne pouvons le dissimuler, nous avons été péniblement impressionné, en voyant celui qui fut libre-penseur, anti-clérical même au premier chef, livré après sa mort, entre les mains avides de ceux qu'il n'a cessé de combattre avec énergie pendant toute la durée de sa longue et vaillante carrière. On pourrait même lui adresser ce fraternel reproche de n'avoir pas prévu, par un codicille quelconque, un tel scandale.

Quoi qu'il en soit, les services rendus par du Potet à la cause du magnétisme sont incontestables, bien que ses contradicteurs soient nombreux et qu'ils aient tenté inutilement d'amointrir sa renommée.

Il a le mérite, surtout d'avoir, par ses expériences souvent répétées *en public*, mis la science sur la voie de phénomènes physiologiques de la plus haute importance; et si elle n'en a pas tiré tout le parti désirable pour pousser au progrès, elle ne doit s'en prendre qu'à elle.

Du Potet, comme tous les hommes libres, était l'artisan de ses œuvres; c'était un lutteur déterminé, infatigable, ennemi déclaré de tout préjugé de caste et de secte, il ne

cesse dans ses ouvrages, et, notamment, dans son *Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme*, de l'affirmer toutes les fois que l'occasion s'en présente, et nul ne peut élever à ce sujet la moindre objection.

Comment donc se fait-il que le concours du clergé ait été réclamé? Il semblerait qu'un démenti est donné, par ce fait, aux actes de toute sa vie; et c'est contre cette tendance qui aurait pour but de représenter les libres-penseurs comme abdiquant à la dernière heure leurs convictions les plus chères et les plus profondes, qu'il importe de réagir. Le caractère de nos vaillants esprits n'en saurait être amoindri, quoi qu'on invente; ce serait faire injure à leur glorieuse mémoire que de les supposer capables d'une pareille lâcheté. Ce serait la désertion avec armes et bagages après la victoire; ce serait l'abdication la plus honteuse dont seraient seuls capables ceux qui voudraient les déconsidérer dans l'opinion publique. Mais les faits de ce genre, dont nous sommes tous les jours les témoins, parlent assez haut pour que nous nous demandions à quelle cause ils sont dus!

.....

Jules du Potet fut libre-penseur, nous le répétons en terminant sans crainte d'être démenti, et il resta tel jusqu'à son dernier soupir; jamais il ne renia son passé si honorable et si digne d'être imité par ses adeptes, héritiers de sa gloire et de son dévouement à l'humanité.

L'homme peut revenir sur ses pas lorsqu'il a dévié de la ligne droite, et c'est le propre de l'âme d'élite; mais dès qu'il est entré à pleines voiles dans le domaine du progrès intellectuel et moral, sa force est telle qu'il ne recule jamais.

C'est ainsi que du Potet est entré triomphant dans l'immortalité.

DE CAZENEUVE.

## SOMNAMBULISME — MÉDIUMNITE



A. M. J. DE CHASTENOT MARQUIS DE PUYÉGUR

Officier général d'artillerie, auteur de la découverte du somnambulisme lucide.

Le savoir humain a ses limites instables, comme notre Institut à ses bornes bipides. Mais où sont les limites actuelles du savoir? A chaque nouveau pas que nous faisons à travers l'Inconnu, la Nature semble nous lancer un *nec plus ultra*. Si toutefois on veut passer outre, notre bonne Mère recule de plus en plus sa barrière, son bureau d'octroi; car elle aime l'audace et se laisse avec plaisir arracher quelques-uns de ses secrets, même en philosophie spéculative.

Dès les premiers jours de l'humanité, dès les premiers rayonnements de notre Intellect, le Magnétisme, emprisonné dans les temples, ne révélait ses secrets qu'à la caste sacerdotale et dominatrice. Mais quand après des milliers de siècles, le peuple, vil troupeau, a pu lui aussi pénétrer dans la science, il a admiré dans le kaléidoscope du somnambulisme d'innombrables tableaux qui peu à peu le fascinèrent..... Aussi, chacun ne croyant qu'à ce qu'il avait personnellement vu, ou cru voir, qu'en est-il résulté? Un immense pot-pourri si malsain que la raison humaine a sombré, peut-être sans retour.

Car, de nos jours, à côté d'un spiri-

tualisme trop exalté pour ne pas être mis à Charenton, le Matérialisme lève la tête et nie tout, même la cause première. De ce que la matière est éternelle, cet éternel Protée serait Dieu, si Dieu il y a!

Nos docteurs en toutes choses, *et quibus dam aliis* ont cependant fini par accepter, non le somnambulisme, mais l'hypnotisme, c'est-à-dire, non bonnet blanc, mais blanc bonnet. Quant à cet autre merveille, la *Médiumnité* comme ils lui montrent les dents, essayons, nous, de l'osculter; car elle nous paraît subir une crise par suite de surabondance de vie.

Le somnambulisme, et avec lui la médiumnité, ont bien pu nous faire croire, par des preuves irrécusables et sans nombre, à la vie au-delà de la tombe; par suite de nos relations multiples avec les désincarnés, nos ancêtres. Mais de là à croire tout, à la métempsycose écourtée dite spirite, il faut s'être égaré dans le labyrinthe des illusions, aux poésies rêveuses et titubantes.

Un vrai sage que notre monde matériel vient de perdre, Favre Clavairoz, nous disait quelques mois avant sa mort :

« ...Oui, parlons de la Réincarnation : je ne la rejette certes pas, mais j'attends ses preuves. Y a-t-il un être sur la terre, un seul, qui puisse nous prouver, sans conteste, l'une de ses vies antérieures? — Et le grand Lama du Thibet? et Bouddha, et... — et bon nombre d'incarnés actuels qui se croient des rentrés à la bouillotte? Mais parmi nos Mentors éthéréens, ne se glisse-t-il pas des Esprits au moins farceurs? Et qu'en résulte-t-il? M. A... croit avoir été le bon Larron; Mme B... a été Mlle de la Vallière; un de ses amis actuels a été Louis XIV; il est vrai que vous et moi connaissons deux autres Louis XIV : quand ils se rencontrent, ces trois prétendants se serrent la main, chacun se riant *in petto* des deux autres. Mme C..., a été la mégère de So-

crate, puis Marie-Stuart; elle a eu dans les temps, son mari actuel pour frère.

Mme D..., riche médium en vérité, croit être Mme Louise de Vaudemont, femme de notre libertin Henri III qui ne cesse, encore aujourd'hui, de se venger sur elle de la perte de ses Mignons.

Mlle E... se dit être la Vierge Marie; et à preuve, c'est que lorsqu'elle entre en somnambulisme, elle se voit avec l'enfant Jésus dans les bras, le *bambino* et sa mère excommuniant le Sacerdoce actuel. Je n'en finirais pas! Mais notez bien que tous ces prétendus réincarnés ne représentent à nouveau que des Esprits jadis haut placés dans nos hiérarchies sociales. — Vous le croirez ou non, mais moi qui vous parle, j'ai été Bossuet, et ma femme... Fénélon. — Fénélon? ou Mme Guyon? — L'Esprit, dit-on, n'a plus de sexe; mais n'importe: quand j'étais Bossuet, j'avais épousé, en secret, Mlle Desvieux. Pourquoi n'ai-je pas encore cette chère moitié d'autrefois? — Je vois dans vos yeux perler des larmes; eh bien, changeons de sujet: le *Livre des Esprits* nous apprend, p. 88, qu'un désincarné n'a pas de sexe; tandis que l'école actuelle prétend qu'il a les deux; et que si, dans ses pérégrinations matérielles, il a perdu l'une de ses moitiés, tôt ou tard il la retrouvera... »

Le savoir-dire est une arme au service du faux comme du vrai: témoins, nos tribuns parlementaires, nos parleurs du barreau, nos théologiens sacrés ou non, tous d'autant plus convainquants qu'ils sont moins convaincus.

On sait, ou l'on ne sait pas, qu'il nous est venu de l'Inde contemporaine une nouvelle preuve à l'appui de la métempsycose la plus échevélée; voici le fait: Le fils aîné du Brahme Tej-Ram, mordu par un serpent, meurt sur le champ. Aussitôt son âme va se loger dans le corps disponible d'un corbeau qui va se percher sur l'arbre ombrageant le toit paternel. Mais comme ses cris d'appel et d'allégresse fatiguaient les oreilles de ses ex-parents, on le tue. Incomprise, l'âme du

défunt court se réfugier dans un moineau puis dans le sein, ou fœtus, de la femme d'un Paria. Cette femme accouche d'un beau garçon qui, dès l'âge de trois ans, fait preuve d'une grande intelligence. Un jour, la mère en promenade passe devant la demeure du Brahme, et aussitôt l'enfant de s'écrier: « Voici mes vrais « parents! Tej-Ram, je suis ton fils! Vois « mon doigt portant la marque de la morsure du serpent; vois celle du coup de « fusil qui m'as tué quand j'étais corbeau! « Veux-tu d'autres preuves de mon identité! Fouille ici, près du seuil de la « porte, tu y trouveras trois cent roupies « et trois cent autres là, dans ce mur: « c'est moi qui dans les temps ai caché « ces deux trésors... etc. » Le papa prit les deux trésors, mais chassa l'enfant.

Le journal mensuel *The Theosophist*, de Bombay, Mai 1881, donne bien d'autres détails, ainsi que les renseignements nécessaires à celui qui voudrait aller sur les lieux contrôler le fait, et interroger les témoins encore vivants, s'il en reste. MM. du *Theosophist* habitant non loin de là, espérons en eux.

En attendant, constatons que nous sommes ici en présence d'au moins deux affirmations ou doctrines réincarnistes, mais différentes. L'une, enseignée par des Esprits supérieurs, nous révèle l'existence d'une sorte de *terrain fluide* placé aux confins de l'atmosphère terrestre, et, comme elle, entourant notre globe. Là se reforment les *périsprits* des plantes supérieures; là aussi se retrouvent les *périsprits* des animaux qui, sur la terre, étaient assez avancés pour *comprendre* qu'ils entreraient un jour dans la vie humaine. (*Revue Spirite*, du 1<sup>er</sup> juin 1881, page 285).

L'autre, affirmée par des Esprits également supérieurs, (ils le sont tous!) nous enseigne p. 296, que les plantes seront toujours des plantes attachées au sol, et les bêtes toujours des bêtes vivant sur le sol, avec les mêmes conditions de vie qu'au commencement, etc.

Ainsi, la première de ces deux théories est au moins darwiniste, tandis que la seconde localise à jamais chaque genre de création; pas de mélange!

O éloquence! funeste présent des Cieux!

En attendant que la *Revue Spirite* tranche pour nous cet autre nœud gordien, notons ici que, dès 1863, bon nombre d'Éthéréens ont rejeté tout réincarnisme.

Le progrès, disaient-ils, ne s'arrête pas à la surface de chaque planète. Si tout monde matériel à ses écoles, le monde spirituel a les siennes... (Voir le livre des

Esprits spiritualistes réfutant la réincarnation).

Voici enfin, une dernière mais ancienne croyance proposée à Bombay par Mme Blavatsky: « Les manifestations et « autres prodigieux phénomènes, ne sont « pas dus à la puissance de l'âme enfermée ou non dans la matière, mais à « l'action des *Esprits élémentaires* qui « peuplent l'air, la terre, le feu et l'eau?... « qui a raison?...

La plume nous tombe des mains!

*Un Ancien.*

10 juin 1881.

## PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE (1)

Nous sommes désolé qu'en nos jours il y ait une réaction dans les études sur le spiritualisme, qui conduit les philosophes les plus savants à argumenter passionnément contre le premier point, le germe excitateur, l'agent de la vie chez l'homme en particulier; agent que nous nommons Ame!

Ces argumentateurs s'appliquent également à combattre l'existence d'une intelligence coordonatrice; d'une puissance combinant et travaillant au moyen des forces invisibles — et les *mieux prouvées* à la production, à l'entretien, et à l'harmonie de la nature.

Nous regrettons de connaître de tels arguments, présentés surtout dans le but de combattre et d'éloigner l'idée d'un Dieu, du cœur de l'homme, parce qu'elle a été imposée jusqu'à nos jours par une classe d'hommes dont le besoin d'exploitation a été le mobile.

Admettez un dieu, disent ces argumentateurs, vous fondez l'autel.

Admettez l'existence d'une âme, vous créez le prêtre, son professeur et son gôelier!... Voyez ce qui a découlé de ces croyances chez toutes les nations, et dites-nous si vous voulez perpétuer les troubles et les crimes qu'elles ont enfantés? Voulez-vous élever votre intelli-

gence? n'abordez pas l'étude de la psychologie; car le prêtre est là qui vous guette, et continuera de faire de vous ce qu'il en a toujours fait, *un Idiot*. Si vous voulez éviter les discussions théologiques, ne traitez pas de Dieu, Etre qui est — selon le prêtre — l'excitateur de toutes vos contestations, et de tous vos troubles; ne pouvant prouver, *de visu* pas plus Dieu que l'âme, épargnez-vous les controverses et les disputes ardentes que ces deux obscures créations soulèvent: tenez vous-en à ce qui se voit, à ce qui se sent et à ce qui se prouve par la résistance. Toute bonne étude, toute bonne philosophie ne doivent traiter que de ces choses.

On peut répondre qu'il est facile d'argumenter ainsi, mais il est moins facile d'arrêter chez l'étudiant le besoin de connaître, et d'élucider le plus possible ces questions. Si nous admettons qu'il faut voir et palper pour croire, la raison nous dit que nous ne voyons pas la millionième partie de ce qui existe, et dont cependant nous admettons l'existence:

(1) Article supprimé dans l'ouvrage ayant pour titre COSMOGONIE et ANTHROPOLOGIE ou *Dieu, la terre et l'homme*, étudiés par analogie. 1 volume, 1880. Prix 3 fr. chez l'auteur ou au bureau du journal.

Nous ne voyons se former ni *l'air*, ni *l'eau*, ni le *feu*, ni la *terre*.

Nous ne voyons pas davantage se former les *gaz*, les *vents*, *l'électricité*, *l'orage* les *météores*, etc.

Nous ne saisissons que le fait de l'agrégation des constituants des trois règnes, et nous ne savons pas davantage quelles sont leurs forces attractives et répulsives. Nous ignorons qui produit les différents mouvements de notre terre, et ses rapports avec les planètes et les astres qui l'entourent... Les courants dans les mers, l'affinité de l'aimant avec le pôle nord, les courants et les transports en galvanoplastie.

Nous ne savons qui pense, parle, apprécie et juge en nous; et cependant nous croyons à ces choses, qui sont du domaine de notre existence, de nos relations sociales.

Nous ne savons pas un mot de la nutrition... de la circulation du sang... des fluides, et de toutes les substances qui forment l'édifice humain.

Tout en écrivant ces réflexions, je me demande qui conduit ma main pour déposer si promptement, — sans aucun apprêt à moi connu — *sur cette feuille de papier* ces dites réflexions. Qui médite en moi? que suis-je enfin pour penser ce que je ne sais devoir penser? Où cette faculté s'exerce-t-elle, pour se manifester ainsi à mes sens, qui ne la connaissent et ne peuvent l'apprécier qu'en la voyant ainsi imagée?

Je suis tout aussi ignorant sur le mystérieux mécanisme de la parole qui transforme mes sensations et mes pensées en sons plus ou moins accentués; sons qui agitent, qui passionnent ceux qui les écoutent et les comprennent, les approuvent ou les récusent. — Voyez comme mon regard, les contractions de ma face, l'agitation générale de mon corps et de mes membres, m'aident à les exprimer.

Sont-ce mes os, mes nerfs, mon sang, mes viscères, mon cœur ou mon cerveau

par exemple qui enfantent la parole?.. Mais par quel mécanisme; sur quel instrument déposent-ils leurs pensées pour quelles s'assemblent et forment les sons qui sont, oserons-nous le dire, des *pensées* elles-mêmes, puisqu'elles font alliance avec celles des personnes qui les écoutent et les apprécient?

Pourquoi être arrêté par l'idée de ne pas admettre une intelligence mère des intelligences; une force première créatrice des forces secondaires, parce que de fourbes spéculateurs sur cette question la dénaturent et en font tourner les résultats à leur profit?... L'exploiteur religieux a toujours existé et existera toujours. Tâchons d'éclairer les masses qu'ils abêtissent et gardons-nous d'annuler leur intelligence d'une autre manière, en laissant dans l'oubli la plus digne, la plus grande, la plus consolante des études: celle du point de départ de l'être, de ses facultés, de son savoir et de sa valeur.

Je vous abandonne le nom de Dieu, entendu comme le prêtre l'entend et l'explique; je vous abandonne de même ce professeur religieux qui traite de choses qu'il ne connaît pas.

Mais aussi laissez-moi étudier, sans craindre vos sarcasmes, ce que vous refusez d'étudier vous-même, en vue des difficultés de cette étude!... ne m'assimilez pas à ces pauvres crédules qui ne savent que lire des livres prétendus religieux, qu'ils respectent sans en connaître le faux ni le but.

J'étudie les constituants de la création; c'est-à-dire que je crois à leur existence visible et invisible, par les raisons que j'ai fait connaître dans ce qui précède: je ne redoute pas les arguments sur cette question, je ne redoute que ceux dictés par une mauvaise foi, et j'engage tous les francs-penseurs, curieux de prendre place sur les bancs d'une bonne école cosmogonique, de suivre mon exemple en méditant sur les questions que je viens de poser.... J'engage également les sa

vants positivistes à étudier un peu plus la substance composant la matière, sa formation, ses rapports entre les parties multiples qui la pondéralisent, et de ne pas mépriser l'étude des lois qui la régissent, ainsi que celles qui dirigent les points excitateurs de ses manifestations.

Je leur dit: si vous ne voulez pas m'accorder un *coordonateur*, une *intelligence*, une *force* première, vous ne pouvez nier les lois qui régissent l'univers?... Des lois, sans légiste, sont aussi incompréhensibles, qu'un Dieu individualisé dans une forme quelconque. Laissons-donc le prêtre le représenter comme il l'entend. Si l'on ne veut pas m'accorder une âme; un point excitateur de la composition matérielle de mon être, on ne peut me ravir l'idée de mon individualité, de mes pensées, de mes mouvements, et encore moins le besoin de rechercher d'où je viens, où je suis, où je vais.

Si vous me prophétisez que dans mes recherches je ne trouverai pas ce que je désire, je vous répondrai que ce que je désire m'est tout trouvé, j'ai une classe d'études dans laquelle je passe douze heures sur vingt-quatre; j'y étudie une création que vous attribuez à mon imagination! Création qui me suffit puisqu'elle me procure des sensations et des appréciations aussi lucides que résistantes; et aussi actives, que celles que vous dites exister seules.

C'est par cette double existence de douze heures sur vingt-quatre que se fortifie ma certitude qu'il existe autre chose que ce que vous admettez, et qui me fait espérer de pouvoir compléter mon instruction sur cette question quand vous m'aurez jeté insouciamment dans votre présumé néant!

Ce néant pour moi, n'est qu'un autre laboratoire dans lequel se réassemblent les atomes corpusculaires qui ont composé le corps matériel, pour en recomposer un autre, vu que la loi de la conservation des parties formant l'univers exige qu'elles existent éternellement.... S'il en était autrement, on ne saurait les placer, vous et moi n'admettant pas de néant, entendu comme étant le *rien*.

Mais je dirai qu'en accordant une immortalité à ces corpuscules, on leur accorde un savoir-faire quelconque, puisqu'on les appelle à recomposer un autre corps... ce savoir-faire de leur part n'est bien qu'un souvenir de ce qu'ils ont déjà fait et qu'ils refont une deuxième ou une dixième fois! Si chacun d'eux a cette propriété, pourquoi voudrait-on la refuser au premier atome corpusculaire, *germe de l'Être*, qui ne peut être plus anéanti que les autres!...

On dira peut être que ces atomes corpusculaires, n'ont que le souvenir de savoir s'agréger, mais qu'ils n'ont pas celui des corps qu'ils ont pu former dans leurs précédentes manifestations?... Je vous répondrai: Qui vous prouve que le point attractif, que le germe qui les a groupés autour de lui, n'a pas souvenir de ce travail, et ne le recommence pas comme avant, mais avec des atomes corpusculaires, qui sont comme lui changés d'état?

Les atomes colorants, et odorants chez les fleurs, se placent-ils sur les feuilles au lieu de se placer sur les pétales, et dans le sein de ces fleurs?... S'ils savent se placer ainsi, c'est qu'il existe une loi qui les y force; et pour les y forcer il faut qu'ils sachent le faire.

(à suivre)

ALPH. CAHAGNET.

## SUR LA THÉORIE DE LA TRANSMISSION DE PENSÉE

A Monsieur Auffinger,

Je ne sais par suite de quelle erreur ou de quel accident, mon article imprimé

page 269, du n° 23, de votre journal est *incomplet* et ne se comprend pas suffisamment.

Mon intention était de vous prier de le compléter en *rétablissant* tout ce qui manque; (mais j'y avais renoncé, en pensant que ce sujet était épuisé et qu'on n'y reviendrait plus dans votre journal).

Car il y a deux choses absolument certaines :

La première, c'est qu'une somnambule lucide peut *voir, lire*, si vous voulez la pensée, l'idée du magnétiseur ou du consultant.

La seconde, c'est que le somnambule lucide peut *voir, découvrir, révéler* des faits, des choses absolument ignorées du magnétiseur, du consultant et des assistants.

C'est ce que vous savez très bien, vous qui en avez tous les jours des exemples sous les yeux, même dans votre propre famille.

C'est ce que vous-même et M. Clavairoz avez établi de la manière la plus claire, la plus incontestable, dans les articles de votre journal.

C'est ce que je fais depuis nombre d'années, — c'est ce qu'on savait avant moi; — enfin, c'est ce que n'ignore pas aujourd'hui, la plus grande partie de ceux qui s'occupent de magnétisme animal.

Mais dire, soutenir que la lucidité d'un somnambule ne provient que de la trans-

mission de pensée de son magnétiseur, c'est vouloir nous rejeter à plus de cinquante ans en arrière.

C'est nier la lumière qui s'est faite à ce sujet.

Pendant presque toute mon existence, je me suis occupé du magnétisme animal au point de vue scientifique; je l'ai toujours fait avec un désintéressement complet; car je n'ai jamais demandé ni reçu *un centime*, pour avoir soulagé les uns, guéri les autres, riches ou pauvres.

C'est pour moi un vrai bonheur, lorsque je vois une découverte réelle, sérieuse en magnétisme... hélas! elles sont rares... tandis que les autres sciences font des progrès énormes.

D'un autre côté, je me crois obligé d'indiquer et de chercher à détruire les erreurs qui peuvent se produire.

Tel est le but humanitaire et élevé que je poursuis, tel est celui de l'article du n° 23... et non pas la pensée mesquine d'une réclame qu'on me prête *très gratuitement et faute de mieux*, pour la vente de quelques exemplaires qui restent d'un ouvrage, dont le prix est de *quinze décimes*.

Recevez, etc.

M. DE FLEURVILLE.

Paris, 24 juillet 1881.

## VARIÉTÉS

### CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

#### ABONNEMENTS REÇUS

*Du 15 Janvier au 15 Décembre 1881.*

— Mme A. somnambule, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris.

*Au 1<sup>er</sup> semestre de la troisième année,* M. J. D. chez M. L. rue Rodier. — Mme A. M. rue Rameau à Paris.

*Troisième année.* — MM. le Capitaine A. F. à Saint-Simon. — le docteur A. L. à Gentilly. — Ch. A. ingénieur à Batna, (Al-

gérie). — A. P. ancien instituteur à Vincennes. — Le commandant D. rue du Mont-Dôre. — Mme B. rue Chauveau-Lagarde. — A. V. rue Saint Honoré. — Mme de C. Boulevard Haussemann, à Paris. — M. I. à Saragosse (Espagne). — R. magnétiseur, rue du Battoir. — L. G. bûcheron, à Saint-Ouen de Thouberville par la Bouille. — G. à Fondettes. — I. D. à Saint-Sauveur, par Béthisy St-Pierre

*Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER*

Paris imp. de M. DÉCEMBRE, rue de Vaugirard, 326

Avis à nos abonnés de la 3<sup>e</sup> année

Nous rappelons à nos abonnés que leur abonnement est payable d'avance. Nous prions donc instamment ceux d'entre eux qui ne seraient pas en règle de s'y mettre le plus tôt possible; ils éviteront de cette façon des frais de recouvrement perdus pour tout le monde; notre intention étant de faire présenter prochainement par la poste la quittance d'abonnement ou de réabonnement aux retardataires.

6<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE M. LOUIS AUFFINGER PÈRE

Les Magnétiseurs et les Spiritistes sont convoqués le *dimanche 2 octobre* à 2 heures très-précises, au cimetière Montparnasse (cimetière du Sud), sur la tombe de M. Louis Auffinger père, magnétiseur, où des discours seront prononcés. Nos abonnés et nos amis sont instamment invités à prendre part à cette solennité bien méritée de la part d'unes plus vaillants et des plus loyaux champions du magétisme.

Les orateurs sont priés de s'inscrire d'avance. — Les communications seront reçues par la famille. — Nota : Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## Réponse à la protestation relative aux obsèques religieuses de M. le baron du Potet

Disons pour commencer, que la science n'exclut pas la religion et que M. le baron du Potet a toujours professé une très grande vénération pour le Christ qu'il regardait comme le premier des magnétiseurs. Ce qui est vrai, car le Christ qui est considéré comme le premier républicain, fut aussi le premier à nous enseigner l'imposition des mains, la charité et la fraternité disant avec foi et sincérité « Ce que Dieu m'a donné, je te le donne. » C'est là réponse que fit M. Halimbourg gendre du défunt, lorsque nous eûmes l'honneur d'être consultés le 1<sup>er</sup> juillet par la veuve relativement aux mesures à prendre en cette circonstance. Consulté personnellement à notre tour, nous répondîmes avec conviction : qu'envisageant le nombre important des détracteurs que le magnétisme possède déjà et les récriminations et les ennemis que des obsèques purement civiles pourraient encore lui susciter, nous pensions qu'il était préférable de suivre l'usage, d'autant plus que les enterrements civils étaient encore trop peu répandus pour y soumettre un homme de la valeur de M. du Potet. Ce à quoi M<sup>me</sup> la baronne répondit que c'était aussi sa pensée et son intention, mais qu'elle était heureuse de con-

naître notre manière de voir à ce sujet. Puis elle ajoutait : « Puisque, lors de la mort de M<sup>me</sup> la baronne du Potet, le 9 novembre 1879, M. du Potet avait bien laissé mener sa femme à l'église et qu'il y avait même assisté; puisque le 27 juillet 1880, M. du Potet avait bien accepté de se remarier également à l'église; il pouvait bien onze mois après y retourner. — Donc, comme le dit avec raison M. de Caze-neuve, si tort il y a, tout le tort revient au défunt qui n'avait pas donné antérieurement ses instructions à ce sujet et qui semblait n'avoir pas prévu l'embarras dans lequel il laisserait les personnes de son entourage en cette triste circonstance. Pour nous, notre croyance est, qu'il n'avait que trop bien prévu le cas, mais qu'il n'avait pas voulu s'en assumer la responsabilité, laissant ses suivants libres d'agir comme ils l'entendraient, car on ne nous fera jamais croire qu'un vieillard de quatre-vingt six ans qui a conservé toutes ses facultés jusqu'au dernier moment, se soit laissé surprendre par la mort, quand il y avait déjà deux mois qu'il gardait la chambre. Du reste, puisqu'il avait bien songé à déposer son testament chez le notaire pourquoi en le rédigeant n'avait-il pas songé à y ajouter un codicile spécial où il aurait indi-

qué ses dernières volontés. Or, l'on connaît ce vieil adage ainsi conçu : « Qui ne dit mot consent!... Quoi qu'il en soit; comme Littré, comme Sainte-Clair-Deville, M. le baron du Potet n'en restera pas moins un savant et la postérité re-

connaissante ne lui en érigea pas moins une statue.

LOUIS AUFFINGER fils.  
Sociétaire honoraire du Cercle  
mesmérrien de Naples fondé par  
Francesco Guidi le 23 mai 1881.

### Echos de la presse française et étrangère sur la mort de M. le baron du Potet.

*L'Estafette*, dans son n° du 8 août, rend un juste hommage au baron du Potet, et ne met pas en doute l'existence et les progrès du magnétisme, on pourra en juger par l'extrait ci-dessous :

M. du Potet a beaucoup écrit; outre son journal il a publié notamment: *Le Propagateur du Magnétisme, l'Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme, le Magnétisme opposé à la médecine, ses Expériences faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, un Traité complet du magnétisme animal ou cours en douze leçons, la Thérapeutique magnétique, un Manuel de l'étudiant magnétiseur, la Magie dévoilée.*

Malgré son âge avancé, le baron était en train d'écrire ses mémoires, et il est bien regrettable que la mort soit venue arrêter sa plume. Que de détails intéressants, curieux et instructifs nous avons perdus!

Pour répondre à ceux qui nient l'existence et les progrès du magnétisme, et pour rendre hommage à une vie si complètement dévouée à une science dont le noble but est le soulagement de l'humanité, il est utile de rappeler que les obsèques du baron du Potet ont été religieusement suivies par ses nombreux obligés et ses admirateurs, et que dix orateurs très distingués ont prononcé sur sa tombe des paroles émues et éloquentes; on nom et ses ouvrages méritent l'immortalité.

On lit dans *l'Etoile du midi* se publiant à Arles, à la date du 10 juillet 1881.

Nous empruntons les lignes suivantes au journal le *Henri IV*, en attendant que notre excellent collaborateur M. Adrien Peladan fils, qui était en relation avec le baron du

Potet dont la Science ne se bornait pas au magnétisme, nous adresse des détails de nature à intéresser nos lecteurs.

« Le baron du Potet qui vient de mourir, était, comme on le sait, le directeur du journal *La Chaîne Magnétique*, et un des propagateurs les plus ardents du magnétisme qui est encore presque pour nous tous, un mystère.

Du Potet ne plaisantait pas avec les incrédules. Quand il s'en trouvait, par hasard, dans les soirées où il avait consenti à faire quelques expériences, il leur donnait parfois de véritables leçons.

J'ai connu le baron du Potet en 1860 et je le voyais alors assez souvent chez le docteur Desjardin, un orientaliste des plus distingués, qui publiait alors le journal *l'Indépendance scientifique*.

Le docteur Desjardin donnait de fréquentes soirées consacrées tout entières aux expériences magnétiques. J'ai assisté là, j'en ai encore le frisson, à des spectacles touchants et terrifiants à la fois.

Mais je raconterai, quelque autre jour, ces soirées aux lecteurs du *Henri IV*. Revenons au baron du Potet.

Un soir, chez le docteur Desjardin, du Potet annonce qu'il va faire une expérience de la plus haute importance. Il s'agissait de faire dire au *sujet* quel remède devait être employé pour la guérison du petit garçon d'une dame qui assistait à la séance.

Du Potet fait toucher, par le *sujet*, un objet ayant été porté par le petit garçon, puis l'interroge.

A ce moment la mère du petit malade se lève et déclare bruyamment que tout cela n'est qu'une comédie ridicule et qu'elle ne veut pas en voir davantage.

Du Potet pâlit, ferme à clef la porte du salon, revient au *sujet* et lui ordonne de dire *tout ce qu'il voit* à propos du petit malade.

Le sujet fait des contorsions désespérées, se démène sur son siège et supplie du Potet de lui permettre de ne rien dire,

Les spectateurs étaient haletants et violemment émus, comme vous devez le penser. Mais du Potet s'était senti outragé par l'incrédulité de la mère. Il ordonna au sujet de parler.

« L'enfant est perdu, dit celui-ci avec une expression désespérée; les remèdes sont inutiles, et tout cela, par la faute de sa mère, qui n'a jamais voulu le soigner. »

La dame incrédule tomba raide sur le parquet. Du Potet était vengé. »

Pour notre compte nous tenons de la bouche du fameux violoniste Sivori le fait suivant qui, quoiqu'en puisse dire certains incrédules, atteste la puissance du fluide magnétique sur le corps humain.

Dans une de ses nombreuses tournées artistiques, la voiture dans laquelle se trouvait Sivori, versa et les voyageurs reçurent tous des contusions plus ou moins graves, le célèbre violoniste italien eut le poignet gauche tellement maltraité qu'il dut abandonner son instrument. Il va sans dire qu'il avait consulté beaucoup de médecins qui avaient été impuissants à lui rendre l'usage de ses doigts, lorsque le hasard le mit en relation avec M. le baron du Potet qui, immédiatement au moyen de quelques passes magnétiques, le guérit complètement. Nous lui avons même entendu dire qu'après cette cure ses doigts étaient plus agiles qu'avant l'accident. (1)

Puis dans le même journal, numéro du 31 juillet, à l'article *Nécrologie*, sous le titre : LE BARON DU POTET, on lit :

Denis-Jules, baron du Potet de Sennevoy,

(1) C'est à tort que le rédacteur du *Henri IV*, prête cette cure merveilleuse à M. du Potet, c'est en réalité à M. Charles Lafontaine de Genève qu'il faut la rapporter.

né le 23 germinal an IV (12 avril 1796), dans un petit village du département de l'Yonne, *La Chapelle*, commune de Sennevoy, est mort le 1<sup>er</sup> juillet 1881, à Paris, en son domicile, rue du Dragon, numéro 10, dans sa 86<sup>me</sup> année. Ses funérailles ont eu lieu le dimanche 3 juillet. Parti de la maison mortuaire, le convoi s'est rendu à la paroisse du défunt, Saint-Germain-des-Prés, où le service funèbre a été célébré. Il y a eu messe chantée avec catafalque. Les portes étaient tendues de noir et ornées des armoiries des du Potet, qui consistent en trois amphores, armoiries parlantes qui expriment le nom de la famille. On lisait au-dessous des écussons cette devise : *Recueillir et conserver*. Ces armes étaient surmontées de la couronne de comte, car, à la suite de décès, le défunt était devenu comte, depuis de longues années, et c'est par modestie qu'il avait continué à se faire appeler simplement baron. Disons aussi que le titre de comte était venu le trouver, quand il avait déjà acquis sous le nom de *baron du Potet*, une réputation universelle comme magnétiseur. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montmartre.

Amis et adversaires du magnétisme ont été unanimes pour répandre des éloges sur le cercueil de ce patriarche du magnétisme, car, si l'on ne goûtait pas ses idées, on ne pouvait refuser du moins sa sympathie à la foi ardente et au zèle passionné de cet infatigable bienfaiteur des malades, qui, après une longue carrière remplie de combats et de sacrifices, n'avait enfin trouvé que dans son second mariage l'honorable et doux repos que la fortune seule peut procurer. Pendant soixante-cinq années d'une étude consciencieuse et assidue le baron du Potet a publié plus de quarante volumes sur l'art de guérir les malades par le magnétisme humain. Aussi, d'un commun accord, diverses sociétés de magnétisme l'avaient proclamé leur président d'honneur. Il a gardé le lit deux mois avant sa mort, causée par une rétention d'urine compliquée de catarrhe de vessie, il avait fallu cette cruelle in-

fermité, si fréquente chez les hommes âgés, pour éteindre la vivacité de cette constitution si robuste et si brillante. Il est à désirer qu'on publie avec soin ses Mémoires, quoiqu'il n'ait pu les achever, car il y ouvre des horizons plus étendus que dans ses écrits antérieurs. J'ai d'assez nombreuses lettres du baron du Potet, qui m'honorait de son amitié, pour affirmer qu'il n'avait pas dit son dernier mot, et que, outre les nouvelles vérités que ses livres posthumes feront entrevoir, on y trouvera bien des anecdotes piquantes sur diverses célébrités contemporaines. Pour citer au moins un des grands faits que notre magnétiseur a rendu indéniable, rappelons qu'il est le premier qui soit arrivé à produire publiquement, *en plein Hôtel-Dieu, à Paris*, l'INSENSIBILITÉ. C'eût été assez pour la gloire d'un autre pour lui, ce ne fut que le premier pas dans la voie nouvelle qu'il s'était tracée. En imposant à la science ce merveilleux résultat de ses expériences, il grava sur une table d'airain son nom devenu immortel à citer du remède des maux désespérés (1).

ADRIEN PELADAN FILS.

On lit dans le *Journal du Magnétisme* (N<sup>os</sup> 5-6). Organe de la Société magnétique de Genève, l'article suivant dû à la plume émérite de son excellent fondateur, M. Bernard Ragazzi.

Celui dont vous connaissez en partie la vie par la lecture de son autobiographie, le baron DU POTET, notre bien-aimé maître, nous a quittés le 1<sup>er</sup> juillet dans sa quatre-vingt-sixième année.

Sa belle âme a pris le vol vers ces régions supérieures tant de fois entrevues pendant son pèlerinage terrestre.

Notre excellent ami se sentait attiré vers ce beau monde, dont il parlait si souvent avec enthousiasme et conviction. Grâce à la clarté de son œil spirituel, il avait décou-

vert la source de toute vie, et il y puisait constamment de nouvelles forces.

En effet, comment aurait-il pu, sans ce secours, soutenir une lutte ardente à travers soixante-cinq ans, sans jamais fléchir un instant?

Celui-là seul qui connaît toutes les difficultés d'un tel apostolat peut en comprendre la grandeur, et s'inclinera avec respect et admiration devant l'homme qui, jusqu'au dernier souffle, est resté fidèle à une aussi haute mission.

Qu'il est facile de nager avec le courant ! mais rare sont ceux qui ne succombent pas en nageant contre le courant. Un de ces privilégiés fut Du Potet. Non-seulement, il eut à lutter contre les médecins, ses plus acharnés adversaires, contre les prêtres, plus hostiles peut-être que les premiers, contre l'ignorance des masses, et, pour comble de malheur, contre la majorité de ses nombreux élèves incapables de comprendre le grand maître, et, pour la plupart, trop égoïstes pour suivre ses maximes élevées ou imiter l'exemple de droiture, de dévouement et de persévérance donné à ses contemporains.

Un homme d'Etat parvenu à la grandeur par le mensonge et par l'oppression de ses semblables, un grand capitaine couvert de gloire pour avoir ensanglanté la terre, une éminence quelconque ayant souvent acheté ce titre au prix de concessions qui révoltent la conscience, viennent à mourir, et la presse déborde en louanges ; l'opinion publique chante en chœur. Mais un homme doué de génie, qui découvre de nouvelles lois et de nouveaux mondes, qui lègue généreusement ses découvertes à l'humanité, qui voue sa vie et ses forces au bien-être de ses frères, qui affirme toujours, sans crainte et sans relâche, la vérité dans un milieu où le mensonge jouit de toutes les prérogatives, qui respecte la vertu et flétrit le vice, qui reste intact debout devant une tâche aussi ardue, — un tel homme passera inaperçu. A peine si quelques bons amis auront assisté à ses

(1) Pour plus de détails, voir mon *Etude bibliographique sur les publications du baron du Potet*, imprimée à la fin du *Traité complet de Magnétisme*, par le baron du Potet, quatrième édition, 1879.

funérailles. Le monde ne s'émeut pas pour si peu de choses !

Heureusement il y a des cœurs qui savent apprécier de tels dévouements, et les larmes qui humecteront cette tombe à peine fermée ont plus de valeur et de signification que les froides louanges du monde.

TU AS DIT, IL Y A DEUX ANS :

« HEUREUSEMENT JE SUIS BIEN VIEUX, — LA MORT FERA BIENTÔT SON ŒUVRE NATURELLE, ELLE ME TRANCHERA DU NOMBRE DES VIVANTS, ET, OBÉISSANT A SA LOI SUPRÊME, JE BÉNIRAI DIEU DE M'AVOIR PERMIS DE VIVRE ET DE SACRIFIER MA VIE A DES DÉCOUVERTES UTILES, AU LIEU DE L'AVOIR JETÉE A TOUS LES VENTS DU DÉSERT ET DU CAPRICE DE LA FORTUNE. JE BÉNIRAI DIEU, DIS-JE, D'AVOIR PU GOUTER PAR AVANCE QUELQUES-UNES DE CES JOIES, QUI SONT, DIT-ON, RÉSERVÉES AUX ÉLUS.

CETTE VIE, PROLONGÉE SI A PROPOS, M'A PERMIS DE SENTIR MON CŒUR BATTRE DE JOIE COMME SI ELLE VOULAIT ME DIRE PAR SES MOYENS SECRETS : OBÉIS A MES INJONCTIONS. FAIS LE BIEN, C'EST LA SEULE CHOSE QUI NE LAISSE POINT DE REMORDS. »

« Ces paroles, prononcées aux limites de la vie, ne sont-elles pas le témoignage d'un grand caractère ? Oui, tu as fait tes louanges. Elles sont véritables et méritées. — Je n'ai rien à y joindre, sinon que je promets, devant Dieu et les hommes, de suivre le chemin que tu m'as indiqué, car j'ai reconnu qu'il est vrai et qu'il conduit à un but élevé. Je le suivrai en l'enseignant aux autres, jusqu'au jour, peu éloigné, où il me sera permis de te rejoindre. Tu as parlé un langage peu compris dans ce monde. Tu es parti, mais ta parole demeure vivante et portera de bons fruits. »

En terminant, je dirai encore à mes lecteurs :

Bientôt vous aurez la fin de l'autobiographie de notre ami. Si vous avez le temps de lire ses ouvrages, dont je vous indiquerai de nouveau les titres, et surtout si vous avez le courage de mettre en pratique les précieux conseils qu'ils contiennent, vous partagerez mes sentiments d'estime et de reconnaissance pour cette grande âme qui vient de nous quitter. BERNARD RAGAZZI.

Le baron du Potet de Sennevoy vient de

s'éteindre dans sa quatre-vingt-sixième année.

C'était une intelligence d'élite et un cœur d'or. Tous ceux qui l'ont connu lui rendent ce témoignage, qu'il savait allier, dans son œuvre de propagation du Magnétisme, la plus exquise bienveillance, le désintéressement absolu et l'énergie constante qui forcent les convictions.

Il continua vaillamment et avec succès pendant plus d'un demi siècle les enseignements de *Mesmer* et de *Puységur*; et l'on cite de lui de nombreuses guérisons dans des cas absolument désespérés.

Nous nous associons aujourd'hui, par ces quelques lignes dictées par la plus vive sympathie, à la douleur de sa veuve et de ses nombreux amis; en attendant que nous lui donnions la place qui lui revient dans notre *Etude sur le Spiritisme*, car, depuis quelques années, M. le baron du Potet avait fait acte public d'adhésion à cette doctrine.

F. FABART

*La vie Domestique* n° 27, p. 356 — 9 juillet 1881. — Paris, 39, rue Richer.

*Le Journal du magnétisme* de juillet dit :

Au moment de mettre sous presse il nous arrive une pénible nouvelle. Le magnétisme vient de perdre le plus illustre de ses défenseurs; Du Potet est mort.

Le chef de l'école magnétique moderne, M. *Jules-Denis, baron du POTET*, de Sennevoy, qui s'est éteint, en son domicile, 10, rue du Dragon, à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet, naquit à La Chapelle, près Sennevoy (Yonne), le 12 avril 1796 (23 germinal, an IV), d'une des plus anciennes familles de la noblesse bourguignonne.

Par la place importante qu'il tenait dans le monde savant, et surtout par la publication du *Journal du magnétisme*, du Potet était journaliste et la presse tout entière devait être prévenue. Si quelques journaux furent avertis, ils le furent trop tard pour rendre compte de l'heure du convoi. C'est pourquoi deux cents amis environ s'y trouvaient réu-

nis, quand plus de six mille personnes reconnaissantes devaient être là, pour dire un dernier adieu au grand magnétiseur qui quitte ce monde pour entrer dans l'immortalité.

Contrairement aux idées qu'il a professées toute sa vie, son convoi fut accompagné des cérémonies de l'église. De l'église Saint-Germain-des-Près, sa paroisse, ses restes mortels furent conduits au cimetière Montmartre.

Dix discours furent prononcés sur sa tombe.

Nous donnerons ultérieurement les détails de cette touchante cérémonie et nous publirons les discours les plus importants.

*La Rédaction.*

On lit dans *La Revue Spirite* de Paris, n° d'Août 1881.

MORT CORPORELLE DU BARON DU POTET.

Un successeur de Mesmer, l'un des plus méritants, s'est dégagé de la matière, le 1<sup>er</sup> juillet 1881.

Le dimanche 3 juillet, à midi, et par une chaleur torride, ceux qui honoraient le grand magnétiseur, le penseur, le guérisseur puissant et dévoué, l'auteur, le vulgarisateur, suivaient à pied ce corps qui avait tenu prisonnier l'Esprit si généreux et si vaillant du BARON DU POTET DE SENNEVOY, pendant 86 ans.

La foule parisienne, indifférente, ignorait que cette dépouille qu'elle saluait, était celle d'un bienfaiteur de l'humanité, d'un philosophe qui aimait la vérité et lui consacra sa vie

Au cimetière Montmartre les orateurs dont les noms suivent ont pris la parole; M.M. Morin, avocat; le docteur Huguot, Thouard. G. Cochet, Bourgès, C. Chaigneau, Lecocq, Evette, P. G. Leymarie, docteur Hébert (de Garnay).

La *Revue* ne pouvant insérer dix discours, nous donnons ceux de quatre membres de notre Société, qui ont parlé en son nom. (Suivent ceux de M. Georges Cochet au nom de la *Société scientifique d'études psychologiques*. De M. Camille Chaigneau

le poète et le sympathique auteur des *Chrysanthèmes de Marie*. De M. Henri Evette notre collègue en magnétisme, et de M. Paul Gaëtan Leymarie au nom des Sociétés théosophiques de New-York et de Bombay.)

Le décès de M. baron du est Potet une perte des plus sensibles pour tous les partisans du magnétisme; il y consacra sa longue carrière; ses travaux sont universellement connus, et son dévouement charitable au soulagement des maux de l'humanité est au-dessus de tout éloge. Son infatigable activité a laissé des œuvres qui perpétueront sa mémoire.

(*Moniteur de la Fédération belge spirite et magnétique* du 15 juillet 1881, se publiant à Bruxelles).

Le chef de l'école magnétique moderne, M. Denis-Jules, baron du Potet de Sennevoy, médecin et homme de lettres, président d'honneur de diverses sociétés savantes, est décédé dans sa quatre-vingt-sixième année, le 1<sup>er</sup> juillet, en son domicile, 10, rue du Dragon, à Paris.

Nous rappelons au bon souvenir des spirites ce vaillant apôtre du magnétisme.

(*Le Messager* de Liège, du 15 juillet 1881).

On lit dans l'*Ether* de Genève, revue de l'Union Valdôtaine, publiée sous la haute direction de M. le comte A. J. Manzetti, Suprême Grand Maître de l'*Union* et agent consulaire d'Haïti. (Numéro de juillet).

*Nécrologie.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le baron du Potet, fondateur et rédacteur de la *Chaîne Magnétique*, journal qui, depuis deux ans était voué à l'étude du Magnétisme animal. Ces études qui ne disposent que de faits trop incertains, trop variables, dégoutent le plus souvent les personnes qui aiment les sciences sérieuses. Mais le baron du Potet, en véritable apôtre d'une vérité qui se cache, mais qui est réelle, recueillait dans son journal tous les faits qui étaient de nature à fournir des matériaux pour fonder tôt ou tard une

science sérieuse du magnétisme animal qui contient la clef du mystère de la vie humaine. Il serait à regretter que sa mort fut cause de la cessation de son journal.

On lit dans *La Loire*, journal de Nantes et de l'arrondissement de Paimbœuf, dans son n° du 10 juillet, l'appréciation suivante sur notre journal. Appréciation qui nous honore et dont, nous ne le cachons pas, nous sommes très fier :

*La Chaîne Magnétique*, journal mensuel, paraissant le 15 de chaque mois, sous la direction de M. le baron du Potet, est un journal rédigé avec un soin exceptionnel. Nous engageons nos lecteurs à s'abonner à ce journal aux idées nouvelles et rénovatrices.

Son esprit et sa morale basés sur les doctrines du Christ, lui prédisent un grand succès parmi les gens de cœur.

*La Chaîne Magnétique* est écrite pour unir les cœurs et les amener à se relier entre eux par la chaîne de l'intelligence où le raisonnement ouvre un vaste champ de discussion d'où jaillit forcément une grande lumière. Puisse-t-elle être comprise et estimée de tous ceux qui la liront, comme nous l'avons comprise nous-même, et

puisse-t-elle, dans ce cas, être lue de tout le monde, car nous verrons la paix dans tous les cœurs, le pardon parmi les ennemis, la justice renaître et les adversaires s'unir pour s'aimer. Nous acceptons avec plaisir l'échange qu'elle propose aux journaux littéraires.

S'abonner à Paris, rue du Four-Saint-Germain, 15. Un an 6 fr., six mois, 3,50 pour toute la France.

Espérons que *La Loire* qui nous a si bien compris, aura à cœur de nous seconder dans notre pénible tâche en ouvrant parfois ses colonnes elle-même à la défense et à la propagation du Magnétisme, comme l'a fait tout récemment le *Courrier populaire* de Nantes, dans son n° du 8 juillet dernier. Ces deux journaux périodiques, ainsi unis par *La Chaîne* rendront d'immenses services à tous les magnétistes et spiritualistes nantais, nos amis, qui, reconnaissant à leur tour la tâche qui leur incombe, n'hésiteront pas à s'y abonner pour la modique somme de 3 ou 4 francs par an.

On s'abonne : pour *La Loire*, 34, rue de la Fosse, à Nantes, ou à Paimbœuf, place Neptune, au directeur. — Pour le *Courrier populaire*, journal de Nantes, s'adresser 4, rue Grétry. LOUIS AUFFINGER, fils.

### Le Magnétisme et ses détracteurs

Plus que jamais le magnétisme a besoin de tous ses enfants. La coalition des partis, des privilèges, de la routine, des préjugés, s'agite ! Ses détracteurs, ses ennemis, ses envieux, pour satisfaire leur convoitise vont lui donner de nouveaux noms, cherchant, afin de ne pas avoir l'air de nous imiter et de nous copier, à le dénaturer et à supprimer les magnétiseurs en l'appelant hystérisme, hypnotisme ou encore force neurique, peu leur importe le nom, pourvu qu'ils le baptisent différemment et parviennent à égarer le public et à dérouter ses représentants et ses défenseurs.

Emprunter aux magnétiseurs leurs expressions et leurs procédés, fi donc ! ce serait se compromettre, s'amoindrir.

Leur prendre quelque chose de bon qui ne vient pas de l'Académie routinière et moutonneuse, mais ce serait retourner en arrière et reconnaître son ignorance. Non, non, jamais ! *Périssent la science plutôt qu'un principe.*

Quoiqu'il en soit, et n'en déplaise à ces messieurs, le magnétisme fait son chemin, il est déjà passé dans les mœurs, il compte de nombreux partisans parmi nos législateurs, et demain il enfoncera les portes de l'Académie, car lui aussi a droit à sa part de soleil sous la calotte des cieux.

On pourra peut être par l'intrigue et la fausseté l'entraver encore, mais les temps sont proches où la Liberté règnera par toute la terre, où la justice et la lumière se feront

partout. Car la loi, c'est le respect du droit des gens, la loi c'est la justice, et la justice ne peut flétrir et condamner des innocents. Ce déshonneur serait inique, et par conséquent ne pourrait nous souiller. Galilée lui aussi, a été enfermé et pourtant il n'a pas été déshonoré ! On ne nous mettra plus alors la honte au front et la rage dans le cœur. On ne nous montrera plus au doigt comme des parias. Tous les hommes seront véritablement frères, puisqu'ils seront unis pour se soutenir, se guérir et s'aimer.

On vous tolère nous dit-on ! Merci bien de cette indulgence. Mais quand il s'agit de faire le bien, qu'a-t-on besoin de cette tolérance humiliante et vexatoire. C'est plus que cela qu'il faut pour le faire, c'est la liberté pleine et entière, et nous la voulons. L'esclave s'est émancipé, hé bien ! nous aussi nous voulons notre affranchissement ! Nous sommes las de plier sous ce joug horrible et despotique. C'est une atteinte portée à la liberté individuelle de chacun en particulier et de tout le monde en général. Où est le citoyen si nous sommes encore les sujets soumis d'une caste si puissante sous les siècles passés et si ridiculisée avec raison par Molière. Depuis quand le monopole symbolisé par le diplôme a-t-il le droit de s'imposer à ma volonté et à mon libre arbitre s'il me plaît de me faire traiter par celui-ci ou par celui-là. Peu m'importe si l'empirique, le charlatan comme ils l'appellent me guérit si le diplômé n'y peut parvenir.

Non, non, messieurs, votre puissance n'est plus de ce monde, car votre prestige est tombé comme tombera bientôt votre privilège. Voyez plutôt ce qui s'est passé il y a quelques mois à peine aux Etats-Unis, dans l'Etat de Massachussets en plein sénat, où la pétition contre la concurrence des magnétiseurs-guérisseurs a été repoussée à l'unanimité moins deux voix.

Voyez ce qui se passe en Suisse où les magnétiseurs sont autorisés par le Conseil fédéral et où dernièrement encore, deux autorités médicales plaidaient avec succès en pleine Ecole de médecine à Genève la cause

du magnétisme, tout en se livrant à une série d'expériences des plus concluantes. Voyez encore à Vienne, à Breslau, à Pétersbourg, en Belgique, en Italie, en Angleterre, en Espagne, partout enfin. Ah ! messieurs, le feu est aux poudres, gare la bombe ! Et quoique vous fassiez, vous ne pourrez pas l'empêcher d'éclater. Vous pourrez encore nous opprimer, mais vous ne nous baillonnerez pas, et tant que notre main sera là, pour magnétiser et écrire, elle agira. Voulez-vous une preuve plus certaine encore, du triomphe du magnétisme, demandez-là à l'honnête et digne président Manau de la Cour d'appel de Paris. Lisez les journaux de janvier 1881 et vous y retrouverez la reconnaissance officielle de cette sublime science et de son phénomène par les tribunaux français. Je dis *officielle*, car la scène s'est passée entre magistrats et médecins, et les magnétiseurs n'y sont pas intervenus. Mieux que cela, ce sont les vôtres, de vos membres, messieurs les docteurs, qui ont plaidé la cause et qui l'ont gagnée. Voyez encore, voyez toujours, Jules Favre, l'éloquent avocat, gagnant avec le même entrain en 1876, en première instance et à la Cour d'appel de Paris, le fameux procès Roger-Fortier, victoire d'autant plus difficile à remporter que c'était le somnambulisme seul qui était mis en cause.

Quoique vous disiez, quoique vous fassiez, messieurs, persuadez-vous bien d'une chose, c'est que bien que le magnétisme ne soit pas une panacée universelle et qu'il ne soit qu'un agent auxiliaire de la médecine légale, ou reconnue telle, comme l'est l'électricité médicale ; l'avenir est au magnétisme comme il est à l'électricité, à la vapeur, à la mécanique, à la chimie, à la physique, etc., etc.

A l'heure actuelle, le magnétisme entre dans une phase nouvelle, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre devant lui. Son succès est assuré.

Peu nous importe aussi les noms que vous pouvez lui donner, pourvu que la chose subsiste et que le magnétisme pour le bien de l'humanité passe à la postérité. Vous serez

bien obligés de reconnaître la vraisemblance et la supériorité de nos procédés lorsque vous serez fatigués d'en inventer.

Pour cela, magnétiseurs et amis, mes frères, mes chers corréligionnaires, pour atteindre notre but, il ne faut pas de défaillances, pas de divisions dans nos rangs le succès est à ce prix. Il faut, au contraire, nous serrer, nous unir dans la lutte comme de véritables combattants que nous sommes,

disputer à l'ennemi pied-à-pied, pierre par pierre, nos droits et ceux de celui qui souffre, de celui qui pleure. Bataillon des magnétiseurs, soldats du devoir, songez que le magnétisme ce précieux dépôt que nous a légué le grand Mesmer, repose sur vous. Courage donc, en garde et veillez ! Vive le magnétisme ! Gloire à Mesmer ! Hommage à de Puységur, Deleuze et du Potet !

Louis AUFFINGER, fils.



L'ORME DE BUSANCY OU L'ARBRE MAGNÉTISÉ. — DÉCOUVERTE DU SOMNAMBULISME CHEZ VICTOR RASS PAR LE MARQUIS DE PUYSEGUR, EN 1784.

## PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

(Voir le commencement dans le précédent no, page 21 et suivantes).

Et permettez-moi de vous faire observer que par cet argument, vous vous écartez de vos moyens d'observation, qui sont de voir et de palper pour croire. Vous rentrez au contraire dans les probabilités et dans les analogies... vous proposez une immortalité corpusculaire, que vous ne pouvez prouver... vous lui accordez un savoir-faire dont vous ne pouvez connaître la source, ni démontrer l'exactitude !... En avançant que le souvenir que possèdent ces corpuscules, ne s'étend pas jusqu'à celui des êtres qu'ils ont déjà

formés dans leur manifestations précédentes, vous avancez là encore une chose que vous ne pouvez appuyer d'aucune preuve.

Vous n'avez donc jamais éprouvé de réminiscence, vous rappelant certains faits qu'il nous semblait avoir connus ailleurs que dans notre existence présente ? Vous n'avez donc jamais rêvé revoir dans d'autres conditions que celles où vous les avez connues, des personnes décédées depuis longues années ?

Vous n'avez donc jamais eu des pres-

sentiments, ni de communications sur des faits futurs; faits qui se sont réalisés tels que vous les avez prévus? Vous n'avez donc jamais assisté aux derniers moments des mourants, et vous n'avez donc pas remarqué que la plupart d'entre eux tendent leurs bras vers des êtres invisibles qui les attendent, et vous donnent sur ces êtres des renseignements pleins de lucidité?

Vous n'avez donc jamais eu la curiosité de prier un voyant magnétique ou autre, de voir une personne décédée depuis plusieurs années, personne que vous avez ou non connue, de vous donner son signalement ainsi que quelques détails sur son existence antérieure, et sur cette présente? Si ces détails se trouvent être exacts, est-ce qu'ils ne viennent pas commander à votre jugement d'être moins sévère et d'étudier sous une nouvelle face la création et la créature? Si vous en jugez autrement je vous plains, et je vous laisse à regret dans votre ignorance, ou dans votre mauvaise foi!

Je me résume en disant que toutes les formes que je vois, et que je palpe ne sont qu'un assemblage de groupes de sensées créées par je ne sais qui..., sortant je ne sais d'où, étant composées de je ne sais quoi, produisant toutes nos sensations sans laisser voir leurs moyens d'attouchement... pouvant représenter le tout dans un point, et pouvant étendre ce point en un incommensurable univers, dans lequel je ne veux rechercher ni un dieu limité à une forme quelconque, ni des professeurs religieux plus ou moins savants et honnêtes.

Je reste à étudier les lois, les forces, les mystérieuses transformations de tout ce que je vois, et je baisse la tête devant de telles grandeurs, m'estimant trop heureux de pouvoir les admirer sans les expliquer?

Je termine cette étude en disant que si dans notre espèce, il est nécessaire de l'accouplement de deux êtres à sa reproduction et à son entretien; ces deux êtres

ne remplissent à cet effet que le simple rôle de déposer et d'en recevoir le germe, germe *préexistant assurément à cet acte*; germe vu au moyen du microscope sous la forme d'un vermisseau; je demande si ce vermisseau ne contient pas en lui les matériaux qui sont nécessaires à son développement, à sa constitution, et à son existence, ou s'il les trouve et se les assimile dans le menstrue où il entre?...

Je ne sais quoi répondre. Je me pose cette autre question: si ce germe possède en lui tout ce qui est nécessaire à son développement et à son existence, c'est le tout dans le point?.. Si c'est, au contraire, dans le corps de la mère que ce germe puise ses moyens d'être; le fait-il par un savoir qui lui est particulier, ou est-il aidé par des intelligences invisibles?.. est-ce un travail fortuit d'agrégation de la molécule ne relevant d'aucune loi? Est-ce au contraire une loi qui y préside? la mère, *la couveuse* dirai-je de ce beau travail est-elle pour quelque chose dans sa direction?.. A voir le peu de cas qu'elle fait de sa position, l'on est assuré qu'elle ne s'en occupe pas! y a-t-il une autre mère, une autre couveuse *intérieure* qui s'en occupe plus spécialement? je ne le sais, mais ce travail exige une intelligence, qui est prouvée par son produit... L'être se forme, s'habille aux dépens de matériaux qu'il sait prendre quelque part, ou qui savent venir à lui. L'être sort tout complet du sombre lieu et se trouve tout disposé à vivre de la vie de ses introducteurs dans cet état... il est pourvu comme eux de moyens de locomotion et d'organes prêts à fonctionner.

Nous ne restons pas moins embarrassé de répondre à cette autre question; où a-t-il pris les pensées qu'il contient? pensées motrices de son être? pensées qui pourront en faire un savant, un artiste, un philosophe, etc.? le menstrue dans lequel il a, croit-on, pris les constituants de son corps contenait-ils ses moyens de penser?.. Si l'on examine de près comment la mère de cet Etre pense

elle-même; on ne trouvera souvent aucun rapport entre ses pensées, ses aspirations, et ce qu'on nomme son intelligence, avec celle de l'enfant sorti de ses flancs!

Ces pensées viennent elles du dehors? si l'on admet cette proposition, l'on se trouve avouer qu'on accorde au dehors ce qu'on refuse au dedans. C'est toujours admettre une création invisible, un entrepôt de pensées, dans lequel nous les puisons sans le savoir.

Entrepôt du grand sculpteur des formes et de la grande intelligence des intelligences!

Il nous faut pourtant une réponse: qui nous la donnera?. plus nous entrons dans le vif de cette question, plus elle se complique de questions semblables, on se trouve donc forcé d'en rester dans l'ignorance sur ces choses, et de prier tous ceux qui veulent affirmer *de visu*, ou par le toucher ce que l'homme doit admettre pour former son éducation, de faire comme nous, de confesser leur ignorance sur ce sujet.

Nous osons espérer, en fermant cet article, avoir fait une chose utile, en attirant l'attention des hommes sur des questions qui valent bien celles de la bourse ou de toutes autres semblables; et nous avons la conviction qu'en étudiant en plein champ comme dans son cabinet de travail, les mystérieux travaux de la nature, l'étudiant sera conduit vers des pensées d'admiration qui produiront dans son cœur une reconnaissance et une confiance absolue envers l'inconnu qui conduit ce sublime atelier.

#### Correspondance scientifique. — Importante découverte.

Monsieur Bailleul avocat à la Cour d'appel de Paris nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier et dont nous le remercions sincèrement.

Paris, 11 août 1881.

Cher monsieur,

On vient de me communiquer, un numéro

Inconnu aux cents formes puisqu'il les produit toutes... Inconnu aux cents noms, puisque de lui découlent tous ceux portés par ses œuvres qui nous entourent, et qu'il dira que si cet Inconnu avait une forme particulière, elle serait celle de toutes?

Cette question nous conduit à penser qu'il doit exister forcément une hiérarchie anthropologique qui préside et conduit les choses de l'univers; hiérarchie qu'on individualise conventionnellement sous le nom de Dieu...

Tout ce que nous voyons, du plus simple corpuscule à la forme la plus étendue, chacun concourt selon ses forces, ses besoins et ses aptitudes au gouvernement de cet univers... Cette proposition n'exclut nullement l'idée d'un moteur concentré dans l'œuvre de tous.. moteur composé hiérarchiquement des forces et des travaux réunis de tous... moteur élu et reconnu par tous conventionnellement, par des assemblées, qui ne peuvent être appréciées de nous dans notre état présent...

Ce qui existe en ce genre sur la terre, parmi nous, existe de la même manière dans toutes les divisions de la nature... Nos codes tout imparfaits qu'ils sont, nous donnent une idée du code parfait de l'univers... si les nôtres sont le fruit de légistes aux pensées équitables, celui de l'univers est le fruit des intelligences les plus studieuses, auxquelles nous donnons dans nos *petites religions*, les noms d'ange et d'archange. L'un prouve l'autre!

Alph. CAHAGNET.

de la *Gazette des hôpitaux*, du 2 août, et qui, dans un compte rendu de la séance tenue le 30 juillet par la *Société biologique* sous la présidence de Paul Bert, contient ce qui suit: (page 703).

FORCE NEURIQUE. M Riché présente au

nom « de M. Baretto, de Nice (1), un travail intitulé: *Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain* (Force neurique, rayonnante) connue vulgairement sous le nom de magnétique animal.

« M. Baretto a pu doser cette force neu-

(1). — M. le docteur Baretto est Conseiller Général des Alpes Maritimes et a donné cet hiver à Nice, toute une série de Conférences sur le magnétisme dont il avait offert la Présidence d'Honneur à M. le baron du Potet qui n'a pu y assister pour cause de santé. L. A.

« rrique. Il a vu qu'en la faisant passer à travers un prisme, elle est déviée comme les rayons lumineux.

Vous comprenez, cher monsieur, toute l'importance de cette découverte, si l'on est parvenu réellement à rendre visible et à doser le fluide magnétique.

Je vous donne le texte entier de la Gazette : Texte bien insuffisant, pour l'annonce d'un travail si curieux à connaître.

Votre dévoué, BAILLEUL.

73, rue Neuve des petits-Champs.

## A PROPOS DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'ÉLECTRICITÉ A PARIS CAUSERIE SCIENTIFIQUE

*Villa Goubareff, à Beaulieu.*

25 août 1881.

Monsieur le Rédacteur en chef du journal « *La Chaîne Magnétique.* »

Au moment où le genre humain admire les découvertes modernes à l'Exposition internationale d'électricité à Paris, je pense qu'il ne serait pas inutile de diriger l'attention des savants et des penseurs sur le rôle suprême que joue l'électricité dans la nature.

Les phénomènes qu'on voit se produire par l'électricité sur la matière inerte, au lieu d'être considérés comme des miracles dans notre siècle de progrès, ne sont que les résultats de la loi générale de la nature, dont on n'a saisi que quelques détails.

Que de découvertes promettent ces détails, quand on les prendra pour base dans les études des fonctions du corps humain.

On y retrouvera des téléphones et des microphones naturels, qui réduiront la volonté, la pensée, l'intelligence et la mémoire à des fonctions purement matérielles; des foyers magnétiques et le moyen de les alimenter, pour assainir et prolonger la vie organique, en se basant sur la découverte de pouvoir magnétiser un objet à tel point qu'il acquiert une force suffisante pour soulever un autre objet vingt-sept fois plus lourd que lui-même.

Heureux sera le jour où la science prouvera à l'homme qu'il est moins de ce qu'il suppose être. Ce n'est alors qu'il se décidera à avouer son erreur, à chercher en dehors de lui-même une force supérieure à la sienne, à concevoir, à sentir et à accepter cette force, pour l'utiliser suivant ses capacités, et sa position sociale.

Veillez agréer, l'expression de ma considération distinguée, D. GOUBAREFF.

### ACTUALITÉS ET NOUVELLES DIVERSES

#### RECOMMANDATION SPÉCIALE

Un *magnétiseur célèbre*, M. Frédéric Pilo, fils d'un savant de Stockholm, suédois très estimé et très connu dans son pays, vient d'arriver à Paris, où il doit séjourner quelque temps. Il est renommé pour les cures qu'il a faites dans les cas de maladies de tête, de nerfs, de névralgie et d'anémie.

Le prix du traitement est de 150 fr. par mois. Magnétisation tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

Ecrire à M. Pilo, 13, rue Pasquier, ou pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Le *cerclé Mesmérien de Naples* fondé par le savant professeur Francesco Guidi, a inauguré la date de sa création le 31 mai dernier, jour de la naissance de Mesmer, par un magnifique concert pendant lequel il a offert et décerné le diplôme de Président d'Honneur à M. le baron du Potet, et celui de Membre honoraire à M. Louis Auffinger fils qui les ont acceptés.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain no notre article de bibliographie.

*Le Propriétaire-Gérant* : LOUIS AUFFINGER

Paris, typ. de M. DÉCEMBRE, 326, rue de Vaugirard.

6<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE M. LOUIS AUFFINGER PÈRE

Une quarantaine de personnes étaient réunies, le dimanche 2 octobre, au cimetière Montparnasse, près la tombe de M. Louis Auffinger père. Parmi elles on remarquait un certain nombre de membres de la Société magnétothérapique de Paris. Quantité de bouquets, de fleurs naturelles ou artificielles avaient été apportées par les assistants.

DÉSIGNATION DE LA SÉPULTURE. N<sup>o</sup> 3789, 6<sup>e</sup> division, 4<sup>e</sup> ligne sud, face au soleil, 13<sup>e</sup> tombe sur la gauche ou 34<sup>e</sup> par l'Ouest près celles de Louis Asseline, Gonteaubion et Horace de Viel-Castel.

Les orateurs ont pris la parole dans l'ordre suivant :

Improvisation de M. le commandant Duparc.

Cher Esprit Auffinger,

N'est-ce pas qu'une bien douce attraction te fait présider à ce rendez-vous? Certes, ce n'est pas en souvenir de ton ancienne enveloppe ici enfermée, de ce vêtement de souffrances par toi délaissé, qu'on choisit, tous les ans, ce prétendu lieu de repos : c'est qu'il est, de tous, le plus propice à un saint recueillement, et que nos pensées semblent pouvoir mieux se rapprocher des tiennes.

Sois béni, toi qui, pendant ton exil terrestre a si bien mérité l'amour des tiens! Ils te sentent toujours auprès d'eux, guidant leur marche dans le sentier pénible qui conduit à la patrie universelle.

Sur cette terre d'épreuves, nous, les forçats de la vie matérielle, nous ne devrions que chanter ta délivrance : ta famille le sait bien; mais veuve de toi, elle n'en a pas moins le cœur noyé dans les souvenirs d'un passé perdu pour elle.

Ainsi le veut la loi d'amour qui régit les mondes, pour donner sans doute plus de charme au jour fortuné qui doit réunir là-haut les familles terrestres.

Adieu! et si tu veilles constamment sur les tiens, c'est qu'ils sont dignes de toi.

Discours de M. Louis Thouard président de la Société magnétothérapique de Paris.

*In memoriâ cœternâ erit justus :  
La mémoire du juste sera éternelle*

Mesdames et Messieurs,

Notre réunion fraternelle, la présence de parents, d'amis, notre souvenir, les fleurs qui ornent cette tombe, tout nous dit qu'elle ne connaît pas l'oubli.

L'homme de bien dont les restes mortels sont aujourd'hui l'objet de notre présence ici, voit avec bonheur s'accomplir pour lui la promesse.

La mémoire du juste sera éternelle.

Pourquoi, Mesdames et Messieurs, l'honorez-vous aujourd'hui de vos sympathiques souvenirs, pourquoi venez-vous avec son épouse et ses chers enfants saluer sa tombe! Est-ce parce qu'il fut un grand savant dans les sciences, un grand génie dans les arts;

Non Messieurs, M. Auffinger ne fut rien de ce qui fait la gloire fugitive d'ici-bas. Il ne possédait pas les talents brillants de ces héros à qui l'on élève des statues.

Il fut en un mot, l'homme juste, l'homme honnête, l'homme de bien par excellence. Il consacra une grande partie de sa vie, toute son intelligence, toute sa bonne volonté au progrès de cette science encore bien discutée : Le Magnétisme.

Quand nous nous reportons en arrière, Mesdames et Messieurs, nous le trouvons sur la brèche, luttant, cherchant, étudiant ce grand phénomène. Qu'était M. Auffinger Messieurs : Un simple membre de la Société de magnétisme de Paris.

Il collabora puissamment pendant trente ans à son extension, il fut un des membres les plus remarquables par les nombreuses et belles expériences qu'il savait obtenir sur ses sujets, il en fut publiquement récompensé par de nombreuses marques de sympathies. Nous le voyons

avec MM. Duplanty, DuPotet, Guyomard, et tant d'autres dont la liste serait longue, chercher à se rendre compte de ce fluide, de cet agent magnétique, qui est encore aujourd'hui Messieurs, la fortune de nos célébrités, et met aux abois ceux qui nous doivent aide, protection et lumière.

Qu'est aujourd'hui le magnétisme?

Un mot pour beaucoup, un passe-temps, un amusement pour d'autres, une crainte, un supplice de chaque jour pour ceux que sa lumière éblouit.

Pour nous, Messieurs, le magnétisme est le phare lumineux qui doit éclairer et guider tous les hommes de bonne volonté, il est pour nous le gage précieux, le lien qui unit tous les hommes dans l'amour par la fraternité et la solidarité.

Le magnétisme est la vie, et ainsi que le disait M. Le Baron Du Potet : La vie seule peut donner la vie. Les mortels se prêtent la vie, et de main en main, ils se passent la santé.

Voilà le magnétisme :

Le magnétisme, cette science sublime appelée par sa connaissance et son développement à soulager et à guérir toutes les souffrances de l'humanité; science qui compte un grand nombre d'apôtres dévoués parmi les grands hommes les plus honorables, et qui lui ont voué et lui gardent toujours la plus grande partie de leur vie, n'attendant pour récompense que le déni et la persécution.

Le magnétisme compte aussi, Messieurs, les hommes illustres qui nous ont précédés dans le chemin des difficultés.

Honorons leur mémoire et demandons à ces vaillants esprits de venir de sphères éthérées de lumière où ils sont entrés, nous apporter les éléments nécessaires pour continuer l'œuvre puissamment commencée et qui fera dans les siècles futurs la gloire de ceux qui auront vaillamment combattu pour le bonheur de l'humanité.

Honorons la mémoire de M. Louis Auf-

finger puisqu'il a ses mérites par ses modestes vertus et son dévouement à la cause sainte qu'il avait embrassée, les ouvrir et la sympathie de ceux qui, comme lui, ont marché à la découverte, au progrès et à la gloire de ce grand calomnié : Le magnétisme.

Gloire en ce jour à Monsieur Louis Auffinger qui, dans la mesure de ses lumières, a contribué avec le plus grand dévouement à la propagation du magnétisme.

Au revoir frère en croyance, au revoir jusqu'au jour heureux où nous vous retrouverons dans la lumière et la vérité, dans ce lieu où la mémoire du juste sera éternelle.

Discours B. A. Vve Masson

(Graphologie)

Messieurs, Mesdames.

L'appréciation que nous avons tous plus ou moins approfondie relativement au magnétisme et au somnambulisme, nous permet de concorder en ce jour solennel pour célébrer le sixième anniversaire mortuaire de notre frère en en Dieu, de Monsieur Louis Auffinger père.

Nos vœux réunis forment une couronne fluidique et sympathique que nous offrons unanimement à celui dont le corps repose dans cette tombe.

Nous savons tous, et, depuis longues années, que les hommes érudits, les hommes supérieurs en magnétisme, et par le cœur et par les sentiments élevés, se sont toujours efforcés de nous être utiles en nous éclairant et en soulageant nos maux physiques et nos peines morales.

Ils ont fait leurs preuves, et nous ne faisons que notre devoir en leur témoignant toute notre reconnaissance, après comme avant leur disparition de ce monde.

Ils sont plus heureux que nous, quand ils ont fait leur devoir sur la terre, et ils nous voient mieux encore que pendant

leur incarnation ici bas. Ils ont là haut des privilèges que Dieu leur accorde parce qu'ils les ont mérités.

Ce qui s'obtient sur cette terre avec de l'argent ne s'obtient là-haut qu'avec des vertus.

Le Créateur suprême a mis en nous les éléments sublimes qui nous rapprochent de lui par la pensée, et nous inspirent de grandes œuvres, en nous mettant en communication avec nos maîtres désincarnés.

Oui, le spiritisme embrasse l'univers, et le magnétisme est le directeur-gérant de notre organisme.

Le somnambulisme est le foyer des lumières facultatives et progressives.

En effet, est-il au monde quoique ce soit de plus consolant que ces communications spirites et somnambuliques qui nous permettent de nous éclairer et de nous instruire moralement, en échangeant nos pensées, en continuant nos rapports avec nos parents, nos amis en voyage.

Ces voyageurs aériens, habitant des sphères supérieures et éthérées, ont la liberté de se communiquer à nous pour nous donner des conseils salutaires d'autant plus précieux qu'ils sont tout désintéressés, l'esprit n'étant plus absorbé par la matière et par les passions vulgaires.

Aussi, c'est à Dieu que nous devons avant tout, adresser nos pieux et perpétuels remerciements, puisqu'en nous laissant notre libre arbitre, il place sous nos mains le pouvoir de neutraliser la matière corporelle, de manière à donner à l'esprit la liberté divine qui élève et transporte malgré l'incarnation.

Quoi de plus merveilleux, quoi de plus sublime, et que pouvons-nous espérer de plus consolant sur cette terre d'épreuves et de combats?

Les sceptiques et les athées auront beau nous critiquer, ils auront beau employer le sarcasme pour nous ridiculiser,

ils ne parviendront jamais à détruire notre foi greffée sur la loi naturelle et divine jaillissant de la volonté du Créateur de l'univers,

De tous les dons que Dieu accorde aux habitants de la terre, le magnétisme et le somnambulisme, sont incontestablement ceux qui rapprochent le plus de la divinité, puisqu'ils rendent les plus grands services.

Ne nous guérissent-ils pas de nos maux physiques et moraux?

Le moteur de ces sublimités se répand sur la création tout entière.

Malheur à qui en fait un mauvais usage.

Mes bons esprits invisibles, nous sommes persuadés que la chaîne fluide magnétique est formée d'éléments qui ne peuvent se rompre; cette chaîne est rivée au sol terrestre d'abord, et son extrémité va jusqu'à Dieu dont la puissance est éternelle!!!

M. Auffinger a clos la cérémonie par les paroles suivantes :

*Mesdames et Messieurs,*

Après le bon souvenir que vous êtes venus donner à notre cher mort, dont nous devrions chanter la délivrance, si sa séparation ne nous était pas si amère, il nous reste à vous remercier du fond du cœur de votre présence et de la bienveillante attention que vous avez prêtée à nos honorables orateurs. C'est vivement ému que je m'en acquitte, emportant une profonde impression de cette cérémonie aussi sympathique que recueillie, laquelle restera longtemps gravée dans notre mémoire.

Adieu, père, veilles sur nous et veilles nous continuer ta chère protection, ton inspiration bienfaisante, jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de te revoir!

Encore une fois, mesdames et messieurs, merci et au revoir.

## LA FORCE NEURIQUE

On lit dans le journal du magnétisme de Genève :

Il y a quelques années à peine, l'étude du magnétisme était reléguée dans l'oubli par la science. On ne daignait pas s'en occuper. Les expériences du docteur Charcot à la Salpêtrière ont donné le signal du réveil. La glace a été rompue par l'illustre savant. Les premières conclusions ont été celles que vous connaissez. Magnétisme et hystérie sont une seule et même chose. Il n'y a pas de magnétisme en dehors de cet état maladif.

Les travaux suivis des Salpêtriers, ont modifié, dernièrement, cette manière de voir. Elle a paru trop étroite et non conforme aux découvertes nouvelles. On a donc élargi un peu le champ de l'hypnotisme et reconnu que, si les hystériques sont les sujets les plus favorables aux expériences, d'autres individus, *non hystériques*, peuvent aussi être influencés par les procédés hypnotiques.

La science ne s'arrête heureusement pas en route. Elle marche gaîment ; jugez-en aux lignes que j'extraits du *Progrès médical* :

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE.

*Séance du 30 juillet 1881.* — Présidence de M. Paul Bert.

*Magnétisme animal.* — M. Richet présente à la Société un travail de M. Baréty (de Nice), ayant pour titre : *Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain.* (Force neurique rayonnante, connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal). Pour essayer de doser cette force, l'auteur a eu recours aux procédés généraux, tels que ceux qu'on emploie dans l'étude de l'optique : c'est ainsi qu'il a expérimenté à l'aide de lentilles, des miroirs et du prisme, et qu'il a pu constater que la force neurique obéissait exactement aux mêmes lois que les rayons lumineux, dans les déviations qu'on lui fait subir au moyen de ces instruments. Suivant que les corps interposés entre la source de force neurique et

l'objet en expérimentation, se laissent traverser, comme le verre, ou bien au contraire emmagasinent les rayons neuriques, comme l'eau, par exemple, on peut les diviser en corps dianeuriques et corps non dianeuriques. Il existe, selon M. Baréty, trois sortes de rayons de cette nature émanant de sources différentes : de l'extrémité des doigts, de l'œil et du poumon. Les expériences sur ce sujet ont été faites chez une jeune fille hystérique, et c'est en dirigeant les rayons neuriques sur la main de cette malade, que l'auteur a pu faire les constatations relatées *in extenso* dans son travail.

En plein « Congrès de Londres, » on a donc traité la question d'un agent magnétique qui serait soumis aux mêmes lois que la lumière.

C'est un nouveau pas accompli. Décidément, le *credo* de nos grands magnétistes pourrait bien, dans un jour prochain, devenir celui de la science.

En entrant dans le domaine du magnétisme, les savants ont cru prudent de démolir tout ce qui n'était pas de leur construction. Et bientôt ils nous donneraient le spectacle d'une restitution *ad integrum* !

Amusant, n'est-ce pas ?

A propos de cette communication, un de nos dévoués collaborateurs nous adresse la protestation suivante :

*Boulogne-sur-mer, 25 septembre 1881.*

Monsieur Auffinger, votre correspondant Bailleul, prend pour une découverte, les faits consignés par la *Gazette des hôpitaux* et baptisés du nom stupide de FORCE NEURIQUE.

Cette expérience a été faite par moi à Woolwich (Angleterre) en 1876 ; elle est consignée dans les *Beautés du magnétisme* et publiée par le *Journal du Magnétisme* du 20 décembre 1880, au chapitre *Du fluide magnétique*.

J'étais assisté dans cette expérience par

faite à un certain nombre de magnétiseurs, du moins à ceux qui n'en faisaient par un état, mais une étude sérieuse. On aurait dit une trainée de poudre qui aurait fait éclater cette vérité simultanément en Amérique et dans plusieurs états de l'Europe.

Dès lors, j'ai dû rechercher tout ce qui pouvait développer la lucidité du somnambule et ce qui devait le paralyser. Je n'ai pas tout découvert, (loin de moi cette prétention.)

A d'autres plus jeunes à continuer l'œuvre.

Monsieur Alphonse Cahagnet est également dans le vrai lorsqu'il énumère les motifs qui font nier l'existence de l'âme par une assez grande quantité de personnes qui y croient pourtant.

Un médecin, auquel j'avais appris à magnétiser un de ses malades, déclarait, devant moi, être matérialiste. — Mais, docteur, vous n'êtes pas le moins du mon-

de matérialiste, puisque vous croyez à l'existence de Dieu — de l'âme. — Je me proclame ainsi, me répondit-il, afin de couper court, dans ma petite ville, à toute obsession pour me forcer à aller à l'église, à confesse...

Que de gens anti-matérialistes se disent *Libres-penseurs* — c'est-à-dire ne voulant se soumettre à aucun clergé d'une religion quelconque!

Prenons patience!

Il est certain que l'étude du magnétisme détruira fatalement, inévitablement ce qui reste de matérialisme parcequ'on s'y trouve en communication trop directe avec l'âme. (1)

Recevez, etc.,

M. de FLEURVILLE.

16 août 1881.

(1) Cette véritable correspondance avec l'âme fera justice de l'ancienne théorie qui tend à faire supposer que le somnambulisme ne serait que le produit d'une transmission de pensée. L. A.

## SUR LA THÉORIE DE LA TRANSMISSION DE PENSÉE

Vesoul, le 17 Août 1881

Cher Monsieur Auffinger.

Je me suis plaint dans le n° 25 de la *Chaîne magnétique* de voir pour la seconde fois (nos 17 et 23) le titre d'un de mes articles servir uniquement de prétexte à une réclame de M. de Fleurville et c'était mon droit: M. de Fleurville s'en défend comme il peut, c'est le sien. Mais il me semble singulièrement l'outrepasser, quand, après avoir, selon sa doctorale habitude (passez-moi l'expression) enfoncé les portes ouvertes (n° 26, page 24, colonne gauche, la ligne 6 à la ligne 19), il conclut ainsi parlant de moi:

« Dire, soutenir que la lucidité d'un somnambule ne provient que de la transmission de pensée de son magnétiseur, c'est

« vouloir nous rejeter à plus de cinquante ans en arrière. »

Il faut croire que M. de Fleurville n'a pas lu le n° 18 de la *Chaîne*, car il se rappellerait que j'ai protesté énergiquement contre *la même critique*, parfaitement erronée d'ailleurs, qu'il m'avait adressée lui-même ainsi que M. Clavairoz et vous: par conséquent, il devrait savoir que les idées qu'il m'attribue sont en contradiction absolue avec celles que je professe réellement.

C'est évidemment éterniser une discussion des plus oiseuses que se répéter ainsi. Je me garderai de suivre M. de Fleurville sur ce terrain, car je serais désolé de fatiguer plus longtemps vos lecteurs de cette polémique stérile.

Bien cordialement.

Marcel ROUHER

## COMMUNICATION RELATIVE A LA BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

M. le docteur Hébert (de Garnay), Ancien Secrétaire et Collaborateur de M. le baron du Potet, Ancien Président de la Société de Magnétisme de Paris, nous communique la lettre suivante :

*Clamart, le 1 septembre 1881*

Monsieur le rédacteur.

Vous m'avez demandé de vous écrire une notice sur M. le baron du Potet, pour faire suite aux discours prononcés sur sa tombe et les compléter.

Je me disposais à vous répondre que je me chargeais volontiers de ce travail lorsqu'une maladie grave m'a réduit au silence. Maintenant je suis guéri, mais ne me sens pas capable d'entreprendre quoi que ce soit, qui exige un effort soutenu de l'esprit. C'est donc bien à regret que je viens vous prier de ne pas compter actuellement sur mon concours.

S'il ne s'agissait, en effet, que d'un simple article de nécrologie, une de ces compositions négligées qu'en style de presse on appelle tartine, je pourrais bien le faire ou tout au moins l'esquisser. Mais ma position diffère de tout autre : mon passé m'oblige à ne pas

traiter superficiellement un sujet qui mérite tant d'être approfondi.

Élève favori de l'illustre défunt, ayant participé à ses travaux, connaissant sa pratique et ses pensées, initié même à ses secrets, il faut nécessairement que je produise une œuvre digne de la confiance dont il m'avait investi, ou bien que je me taise... C'est à ce dernier parti que je m'arrête, en attendant que les circonstances me permettent de lui consacrer une biographie complète.

Alors je pourrai dire ce que fût l'homme éminent dont nous déplorons la perte, en m'étendant davantage que ne le comporte peut-être le cadre de votre journal. L'opportunité sera passée; mais les documents, dont plusieurs sont inédits, resteront, et si l'intérêt est moins grand qu'en ce moment, l'histoire n'y perdra toujours rien.

Veillez, monsieur, agréer mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en me proposant de vous aider à rendre le nom de notre Maître cher à l'avenir, et acceptez mes bien vifs regrets d'en être empêché péniblement p

M. HÉBERT, M<sup>IN</sup>

BANQUET DE LA SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE GENÈVE  
FÊTE DE MESMÉR.

(Extrait du *Journal du Magnétisme de Genève*).

Tout près de cent personnes, dames et messieurs, ont répondu, samedi soir, (21 Mai) au chaleureux appel lancé par la commission. Le grand et beau salon de l'hôtel Bellevue avait été choisi pour cette réunion. A 8 heures, il offrait un spectacle des plus agréables. C'était l'heure du banquet; aussi, en un instant toute les places disposées autour d'une grande table en fer à cheval, étaient-elles occupées. Bientôt un gai babill, qui allait croissant, témoignait de l'animation et de l'entrain qui s'étaient emparés de chacun. Disons en commençant

qu'à la réussite de cette soirée a certainement contribué le maître d'hôtel. Nous voulons le féliciter de la promptitude du service et de la bonne table.

Au dessert, alors que la gaiété était à son apogée, un coup de sonnette annonçant le commencement de la partie officielle de la soirée, rétablit, comme par enchantement, le silence le plus complet.

Chacun savait très bien que l'amusement n'était pas, seul, le but que l'on s'était proposé en organisant cette belle fête, mais qu'une pensée sérieuse présidait à la réu-

nion. Chacun savait que l'on voulait rendre hommage à la mémoire du docteur Mesmer, le divulgateur du magnétisme, et s'associait de cœur à cette manifestation de reconnaissance.

C'est notre président honoraire, M. Bernard Ragazzi (occupant ce soir la présidence), qui ouvrit, en ces termes, la série des discours.

« *Mes amis.* « Rien de plus naturel que de nous réjouir de la possession d'une vérité appelée à augmenter notre bonheur. Plus cette vérité est grande, utile, bienfaisante, plus notre joie est justifiée.

« Le magnétisme humain nous présente toutes ces prérogatives. Il est grand, utile et bienfaisant par excellence. Et le joyeux banquet qui nous réunit ce soir n'est qu'une solennelle affirmation de cette vérité. Tout cela est naturel. Mais un sentiment plus profond doit nous animer en ce beau jour, qui nous rappelle la naissance de celui qui nous a enrichis d'une si utile connaissance. Le sentiment de reconnaissance doit aujourd'hui occuper la première place dans notre cœur. C'est à Mesmer, ce grand bienfaiteur de l'humanité, que nous devons le privilège de connaître un moyen précieux pour nous soulager et nous guérir mutuellement. C'est vers lui donc que nos pensées se dirigent en ce moment, et qu'un merci unanime s'échappe de nos cœurs. Les services rendus à l'humanité par ce génie du bien sont incalculables. Il y a peu de pas à faire dans la voie qu'il nous a ouverte pour comprendre qu'il est difficile de mesurer la grandeur de son œuvre.

« Instrument privilégié de la Providence, Mesmer nous a enseigné à tirer le plus grand profit de cette force occulte qui réside en nous, et nous a ouvert de vastes horizons nouveaux.

« Non seulement par ce moyen il nous est donné de nous aider les uns les autres dans nos souffrances physiques, mais aussi de faire éclore les dons cachés de l'âme qui nous affirment de la manière la plus positive et son existence et son immor-

talité. Point capital pour nous rendre meilleurs et plus heureux.

« Il nous est donc permis de nous réjouir d'une telle acquisition et vous serez tous pénétrés de reconnaissance envers le promoteur d'un si grand bien. Pour ma part je ne saurais trop en exalter la valeur, et j'éprouve un profond bonheur en me voyant entouré d'un si grand nombre de partisans zélés de ce principe qui nous délivre de tant de misères physiques et morales. Ne savons-nous pas par expérience, qu'une magnétisation faite en temps utile peut nous éviter de grandes souffrances; que dans toutes les maladies, sauf les cas où une opération chirurgicale est indispensable, nous pouvons parfaitement nous passer du médecin et des remèdes, pourvu que la confiance ne nous abandonne pas?

Pourrait-on assez apprécier un tel privilège? Et lorsque les doutes sur l'immortalité de l'âme nous torturent, et que, privés de tout courage pour l'accomplissement de nos devoirs, nous cherchons en vain des hommes qui sachent et puissent nous rassurer, c'est encore dans la pratique du magnétisme que nous trouvons des démonstrations mille fois plus éloquents que toutes les théories contradictoires de nos théologiens.

C'est donc un bonheur de connaître une force qui augmente notre liberté et notre bien-être; et cela, d'autant plus qu'il nous suffit de croire et d'aimer pour jouir de ses bienfaits. Oui, là est la base du magnétisme humain appliqué au bien. Et dans cette base même résident sa grandeur et son utilité, car elle le rend accessible à tout homme.

Tâchons donc de nous fortifier dans la foi et dans l'amour; ce sera le meilleur hommage de reconnaissance au héros de notre fête, et en même temps nous travaillerons à notre propre bonheur.

« En terminant j'ai encore une prière à vous adresser: Gardez-moi votre amour; parvenu à l'âge où chaque jour emporte une partie de nos forces, je sens plus que jamais le besoin de me voir appuyé, afin de pouvoir porter haut le drapeau du magnétisme

jusqu'au moment où, en vous quittant, je le remettrai au cœur le plus large, à la main la plus ferme. »

Ces paroles, dites avec un accent de conviction profonde, furent écoutées attentivement et approuvées énergiquement par des applaudissements prolongés.

Voici où vont commencer les surprises. Mais, auparavant, je vous dirai que les demoiselles (jolies et fraîches comme des roses) s'étaient mises de la partie avec une grâce parfaite. Vous vous expliquerez maintenant les choses charmantes qui ont rempli cette soirée.

Et à ce propos, nos remerciements les plus sincères et nos félicitations aux demoiselles qui ont organisé la fête du 21 mai. Un résultat brillant a couronné leurs aimables efforts. Nous en sommes enchantés!

Les bruits joyeux sont bientôt interrompus, cette fois, par M. Vibert, major de table, dont l'entrain est connu de tout le monde. Il annonce une nouvelle production : un duo, *Le Chant du Soir*, chanté par Mlles J. D. et S. R. Inutile de vous dire qu'en ce moment on eût entendu voler une mouche.

Délicieuse, cette charmante musique! Et puis, ces deux notes étaient si douces, si pénétrantes, ces voix s'accompagnaient si bien, que toute la salle était dans l'admiration! Et moi, je me disais tout bas que s'il est vrai que la belle musique a le pouvoir d'attirer sur la terre ceux qui vivent déjà de la vie spirituelle, le grand Mesmer et tous les apôtres du magnétisme devaient être bien près de nous en ce moment.

Mais, je ne puis me dispenser d'adresser à ces demoiselles des compliments que leur modestie ne voudrait peut-être pas accepter. Je ne serai d'ailleurs pas plus flatteur que le public qui les a applaudies, et Mlles S. R. et J. E., rappelées plusieurs fois, ont pu se convaincre qu'une *belle production est une production dont on n'a jamais assez*. Après ce charmant intermède musical, la parole est donnée à M. Duvillard, président de la nouvelle Société magnétique de Coppey, dont nous avons le bonheur de posséder plusieurs membres parmi nous ce

soir. Il intéresse vivement les auditeurs en parlant de cette nouvelle Société-sœur et en rappelant les conditions dans lesquelles elle s'est fondée. Une première séance expérimentale, donnée par M. Bernard Ragazzi, dans le local de l'école, l'hiver passé; puis, récemment, d'autres encore, données avec le concours de MM. Vibert et Arthur Ragazzi, ont été les germes de la fondation de cette Société! Le magnétisme a trouvé dans cette ville des hommes désireux de l'étudier, afin de l'appliquer au traitement des malades. Ces hommes se sont rencontrés et ont manifesté la volonté d'examiner en commun la valeur des faits dont ils avaient été témoins, et de les reproduire. Grâce au zèle et à l'initiative de quelques-uns, et en particulier de M. Fleur de Lys, qui connaissait déjà le magnétisme depuis longtemps, ces messieurs se sont constitués en Société, ayant ses règlements et ses réunions régulières. Son but est comme le nôtre, l'étude collective du magnétisme et surtout son application aux maladies. Quelques-uns de ses membres ont déjà préconisé, avec succès, cette utile connaissance dans le traitement de personnes souffrantes. La Société de Coppey compte actuellement 17 membres qui travaillent activement au développement du magnétisme thérapeutique.

Voilà, en quelques mots, l'intéressante communication de M. Duvillard. Les applaudissements unanimes qui éclatèrent dans la salle ont prouvé au président de la Société de Coppey combien l'on était heureux d'apprendre de si bonne source que, près de nous sur les bords du Léman il y avait une Société-sœur. Encore un symptôme des progrès toujours croissants que fait le magnétisme dans notre pays. Encore un foyer de propagande, un renfort excellent à la petite armée qui a entrepris de faire connaître au monde la vérité de Mesmer!

Mais voici une variété charmante à cette note presque solennelle.

Mlle D. nous gâte. Cette fois c'est un

solo. Toujours plus délicate cette voix qui est douce à faire rêver.

La place me manque pour vous citer toutes les productions qui ont si bien rempli la soirée. Il me suffira de vous dire qu'il y en a un très joli nombre et d'excellentes, à ne vous parler que de la comédie en un acte, *La Fée*, d'Octave Feuillet, étudiée, pour ainsi dire, à la dernière heure. Nos félicitations aux courageux acteurs qui ont tous si bien interprété leurs rôles; nos félicitations surtout à la fée mystérieuse, charmante, qui nous a fait nous demander un instant, aussi bien qu'au vicomte de Comminges, si nous n'étions pas dans le domaine de la légende ou de la vision...

Nous avons tous à regretter l'absence de notre cher président M. Frey. Retenu par un service militaire, il a voulu néanmoins nous adresser par écrit l'expression de ses pensées. Les voici :

« Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de porter un toast à la Société magnétique de Genève. Vous savez tous Mesdames et Messieurs, combien cette Société nous est chère; elle n'est sans doute pas très ancienne, puisqu'elle ne compte qu'une douzaine d'années d'existence; elle n'est pas très nombreuse puisqu'elle ne possède tout au plus qu'une centaine de membres; mais, si jeune qu'elle soit, si peu forte qu'elle paraisse, je ne crois pas, Messieurs, qu'aucune autre Société ait acquis autant de force morale au milieu de la population genevoise. Vous n'avez qu'à constater avec quel intérêt le public assiste à nos séances expérimentales; cet intérêt est tel que si ce n'était l'exiguité du local qui sert à ces réunions, c'est par milliers que nous pourrions certainement distribuer nos cartes. — Vous n'avez qu'à voir combien sont nombreuses les personnes qui demandent aujourd'hui au magnétisme le soulagement et la guérison de leurs souffrances.

Ces faits sont tellement notoires, que les médecins eux-mêmes commencent à regarder avec inquiétude les progrès de cette médecine si simple, si naturelle et en même

temps si puissante. Oui, la science commence à s'occuper aussi du magnétisme; elle veut voir de près ce qu'il y a de vrai dans cette force mystérieuse; ne nous inquiétons pas si ses recherches tendront d'abord à la fausser ou à la dénaturer, ne nous inquiétons pas des noms imaginaires avec lesquels elle veut chercher à déguiser le magnétisme, la vérité ne peut être tronquée, et, tôt ou tard, nous la verrons briller et s'imposer d'elle-même. Eh! bien mesdames et messieurs, je vous le demande, est-il une Société qui, en si peu de temps, ait produit sur les esprits une impression si profonde? Non, je n'en connais pas: mais, que je me hâte de le dire: si notre Société a devant elle un large horizon et un brillant avenir, elle le doit avant tout à la sainte cause qu'elle défend et qu'elle propage; elle le doit à cette puissance bienfaisante que Dieu a mis à la disposition de l'homme pour guérir son semblable: elle le doit à ce principe de fraternité qui répand la paix, la force et la santé par la simple magnétisation. Voilà ce qui fait la vérité de notre Société; ce n'est pas le chiffre de ses membres ou le nombre de ses années, c'est le dévouement que chacun de nous apporte au triomphe de la vérité du magnétisme, si heureusement proclamée par l'illustre Mesmer. — Permettez-moi, encore, mesdames et messieurs, de rendre hommage à MM. Ragazzi, aux fondateurs de notre Société, aux vaillants champions du magnétisme thérapeutique. Oui, ce sont eux qui ont développé au milieu de nous cette précieuse doctrine; ce sont eux qui nous l'ont fait connaître; ce sont eux qui nous ont appris à nous en servir; ce sont eux qui nous ont tracé la route à suivre. Ils nous ont frayé le chemin sans jamais ni se lasser ni se décourager; aussi je me plais à rendre hommage au courage qu'ils n'ont cessé de montrer dans la pénible et ingrate mission qu'ils avaient acceptée: celle de propager le magnétisme à Genève et de le faire connaître aux Genevois. Ah! si nous avions tous été animés du noble enthousiasme que ces vaillants apôtres du magnétisme ont ap-

porté au service de cette cause humanitaire, qui peut dire les résultats encore bien considérables qui auraient été obtenus ! Il faut le reconnaître aussi, MM. Ragazzi ont su sagement éviter l'écueil qui a fait sombrer tant d'autres disciples de Mesmer, je veux dire qu'ils ont su dégager le magnétisme de tout son côté merveilleux, dont le charlatanisme s'est si souvent emparé pour abuser et exploiter le public. Sans nier les faits transcendants et remarquables qu'offre le somnambulisme, par exemple, MM. Ragazzi nous en ont fait comprendre les dangers, et réservant cette partie psychologique pour l'avenir, alors que la science si jeune encore du magnétisme sera plus développée, ils se sont attachés à engager uniquement sur la pratique thérapeutique. Ils nous ont ainsi placés sur un terrain vrai, solide, inébranlable, et voilà encore une des causes qui ont valu à notre Société la faveur du public genevois.

« Je vous prie donc, mesdames et messieurs, de vous joindre à moi, pour porter un double toast. Je bois à la santé de mes chers présidents, MM. Frantz et Bernard Ragazzi ; je bois à la prospérité et à l'avenir de la Société magnétique de Genève. »

De chaleureux applaudissements ont accueilli cette lecture.

Rappelons en terminant, le discours intéressant de M. Dubois, de Coppet, qui développe avec succès le côté historique et philosophique du magnétisme, qu'il regarde comme un des moyens qui ont contribué à remplacer l'intolérance du moyen-âge par la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. Faisons encore mention des toasts chaleureux qui ont été portés par divers membres de la Société : au baron du Potet, président d'honneur ; à M. Frantz Ragazzi, ancien président de la Société (il a été décidé de leur envoyer le soir même un télégramme de félicitations) ; à M. Frey, notre président actuel ; aux dames qui ont embelli de leur présence notre joyeux banquet.

Un bal plein d'entrain a suivi le banquet. Il me suffira de vous apprendre tout bas que

quand la danse était à sa fin, il faisait..... grand jour !

Les petits oiseaux chantaient déjà leur hymne matinal. — Somme toute, bonne et belle fête qui a laissé d'excellents souvenirs, et, plus que cela, le désir général de célébrer de nouveau l'année prochaine l'anniversaire de la naissance de Mesmer.

Au sortir du bal, quelqu'un me disait ;

— J'ai déjà retenu une carte pour la fête de 1882.

Ceux qui ne l'ont pas dit l'ont certainement pensé.

Voilà, j'espère, quelques faits éloquents.

*Un abonné.*

Nous sommes heureux d'insérer aujourd'hui le compte-rendu de ce magnifique banquet qui était déjà composé pour notre journal lorsque la mort de M. le baron du Potet est venue nous surprendre. L. A.

CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE.

ABONNEMENT REÇUS. — *Deuxième année.* — Docteur D. S. à Marseille. — *Troisième année*, du 15 juillet 1881 au 15 juin 1882.

M. M. J. M. B. négociant en vins, passage Feuillet. — A. V. à Billy-sur-Ourcq par Oulchy-le-Château. — G. horloger, rue du Four-Saint-Germain. — Mlle V. N. somnambule, Boulevard Saint-Germain. — Mme R. au Perray. — Docteur A. K. à La Croix-Saint-Leufroy. — Vve J. P. A. G. et Compagnie, libraires-éditeurs pour M. J. M. de S. au Parà (Brésil). — Mme Vve Z. du F. rue Montholon. — M. C. pharmacien, rue du Four-Saint-Germain. — R. Capitaine en retraite à Ohni-Capella près Belgodère. — R. ingénieur, rue Borromée. — L. T. à Toulouse. — G. L. à Beaufort par Hautmont. — A. C. ancien professeur à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, rue du Cherche-Midi. — S. E. novateur, rue Saint-Honoré. — Docteur H. rue Basse du Rempart.

*Le Propriétaire-Gérant* : LOUIS AUFFINGER

Paris, typ. de M. DÉCEMBRE, 326, rue de Vaugirard.

## DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

### SUR LA MORT ET LES OBSÈQUES DE M. LE BARON DU POTET

Disons, pour compléter les renseignements et les explications que nous avons déjà fournis sur le décès et les funérailles du baron, lesquels doivent servir un jour à constituer ses mémoires, que sa veuve nous a déclaré formellement depuis, dans divers entretiens : « Que quand même n'eussions-nous pas été de son avis relativement aux derniers devoirs envers le défunt et aux honneurs religieux à lui rendre, elle l'eût fait conduire à l'Église, et qu'elle comprenait d'autant moins les critiques et les attaques dont nous étions l'objet, qu'elle seule, dans cette douloureuse circonstance, était responsable. En effet, n'était-elle donc pas la maîtresse de la maison, et puisqu'elle était présente, ne pouvait-elle donc pas s'opposer à tout ce qui n'aurait pas été à sa convenance ; d'autant plus, comme nous l'avons déjà déclaré précédemment, que rien n'a été fait qu'avec son assentiment ou par son ordre.

Ajoutons qu'ayant également vu M. Hébert (de Garnay), son ancien secrétaire, pour lequel il avait toujours conservé une véritable affection, une sincère amitié et surtout une haute estime, au point de lui confier ses secrets les plus intimes ; celui-ci nous a déclaré que l'intention de M. du Potet était qu'on lui fit des funérailles semblables à celles de sa femme (1). Il lui aurait même dit à peu près ceci : « Vous savez que si j'ai toujours détesté les prêtres, je n'ai jamais méconnu la religion, et que je professe la plus grande admiration pour le Christ, notre Maître. »

Mais M. Hébert, par suite de circonstances fortuites, n'ayant pu être consulté à temps, nous a déclaré depuis que s'il avait été appelé, les choses se seraient passées exactement comme elles ont eu lieu. Il est vrai qu'alors on ignorait qu'il fut le dépositaire des dernières volontés du défunt, et que c'est pour cela qu'on avait couru le matin même chez M. A.-S. Morin, son grand ami, afin de savoir s'il ne les connaissait pas.

(1) Ceci se passait avant qu'il fût remarié.  
(Note du Rédacteur.)

Dans l'ignorance des choses, sur la négative et en présence de la grande responsabilité qu'on s'assumait, on avait dû aviser au mieux, heureusement au gré de celui que nous pleurons tous.

Comme on le voit par ces explications, notre responsabilité personnelle est donc complètement dégagée.

LOUIS AUFFINGER.

DÉSIGNATION DE LA SÉPULTURE. — M. Denis-Jules, baron du Potet de Sennevoy, né à la Chapelle, commune de Sennevoy (Yonne), le 12 avril 1796, décédé à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1881, a été inhumé le 3 au cimetière Montmartre dit du sud, dans la sépulture Desparanches et Hérault, caveau de famille de sa seconde femme, situé dans la 23<sup>e</sup> division (allée Samson, dite circulaire), 3<sup>e</sup> ligne, tombe 14, près celle de l'immortel Fourier.

Le mausolée, ou monument funéraire, se compose d'une croix en pierre devant être remplacée prochainement par le buste de l'illustre défunt. Sur cette croix on lit en gros caractère : Dominique Moréna, concession à perpétuité n<sup>o</sup> 291. — Année 1843.

Le journal spirite *De Rots*, d'Ostende (Belgique), dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre dernier, publie les vers suivants à sa mémoire :

#### LE BARON DU POTET

Un homme hors de pair vient de mourir, hélas !  
Le baron du Potet sentit ses pas trop las  
Pour se traîner encor sur cette terre sombre.  
Il préfère aujourd'hui voir le pays de l'ombre.  
Oui, de l'ombre pour nous, mais aussi de clarté  
Pour ceux qui sont entrés dans son immensité.  
La terre n'est plus rien, ils sont dans le vrai monde,  
Dans l'univers splendide, immensité féconde,  
Où les astres serrés dans ses énormes flancs  
Servent d'instruction aux Esprits de tous rangs !  
Du Potet, fatigué d'une trop longue vie  
Et contentant enfin une suprême envie,  
Est allé contempler avec un vrai bonheur  
L'Univers deviné par le magnétiseur.

5 août 1881.

CH. MARCQ.

## JULIEN DI MAJO

(Extrait du journal *La Posta de Naples*, du 4 mai 1881.)

### JULIEN DI MAJO

PRÉCURSEUR DU MAGNÉTISME VITAL HUMAIN A NAPLES,  
EN 1500.

*Discours du professeur GUIDI, à la vingtième  
soirée du Cercle Mesmérien.*

Julien di Majo, savant gentilhomme Napolitain sous le gouvernement des princes d'Aragon, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, maître de quelques hommes supérieurs de cette époque, parmi lesquels André Malteo Acquaviva, duc d'Atri, Alexandre di Alessandro et le célèbre poète Jacopo Samazaro, était surnommé l'ermite de Baïa, parce que seul, et livré à ses travaux occultes, il vivait dans une humble maison, sur un riant rivage où prédisait jadis la sibylle de Cumès, et où plus tard vinrent s'établir pompeusement les maîtres du monde romain.

Suivant les uns, il était possédé du malin esprit. Selon d'autres, on le croyait prophète parce qu'il avait la curieuse faculté de produire des visions fatidiques et que, nouvel Apollonius de Tyane, il était regardé par quelques-uns comme un oracle.

Entrant dans son cabinet de travail, on ne trouvait pas les appareils étranges des enchanteurs. Aucun signe cabalistique sur les murs. Pas de fourneaux, d'astrolabes, ni de cornues. Pas de figures de cire piquées d'épingles, ni de débris de victimes sacrifiées.

Méprisant les impostures de tout genre, Julien di Majo seul produisait des merveilles par la science. Il disait que Dieu a mis une instinctive curiosité chez l'homme, afin qu'en étudiant ses œuvres, il apprit davantage à le louer.

Sa doctrine était basée sur la magie naturelle, c'est-à-dire sur la connaissance des forces de la nature. Il croyait qu'on peut prédire l'avenir quand l'âme est presque dégagée des liens de la matière, parce qu'étant immortelle et éternelle, elle arrive à voir les choses sans la distinction du temps. Pendant le sommeil, qui est un état semblable à la mort, les liens qui attachent l'âme au corps sont relâchés, et l'âme moins retenue dans l'enveloppe mortelle tend à s'envoler dans l'espace.

Il disposait ses sujets à ces sublimes trans-

ports par la méditation, la prière, la continence et le jeûne le plus sévère. Pendant l'acte endormant, il fixait son regard brillant sur ses sujets tournés vers l'Orient, et posait les mains sur leur tête. Ainsi, dans un sommeil lucide, il leur faisait avoir des visions prédisant l'avenir, sans qu'au réveil ils eussent aucun souvenir.

Il étudiait le cours des astres et comme les anciens Chaldéens, en concluait les événements humains à venir.

Il croyait aux prédictions des songes, prédictions qui ne faillirent jamais, comme le dit Samazaro dans une élégie latine. Ces prodigieux phénomènes qu'on appelle magnétiques et somnambuliques sont donc une preuve de l'immortalité de l'âme. Dans les mystères du sommeil, des songes et du somnambulisme, peuvent advenir d'importantes révélations qui écartent les voiles de l'avenir.

Le sage Julien di Majo, l'ermite de Baïa, bien avant Mesmer, dont on peut dire qu'il est le précurseur, connaissait les admirables effets des forces cachées de la nature, qui sont la base du magnétisme vital humain. Ses procédés et ses incroyables prodiges ne diffèrent de ceux connus dans la plus haute antiquité, ni de ceux qui se pratiquent aujourd'hui par les magnétiseurs psychologues, dans lesquels la matière, écrasée par une force mystérieuse, délivre l'âme qui voit et prévoit hors de l'espace et du temps.

*Incredibilis sed vera.*

FRANCESCO GUIDI.

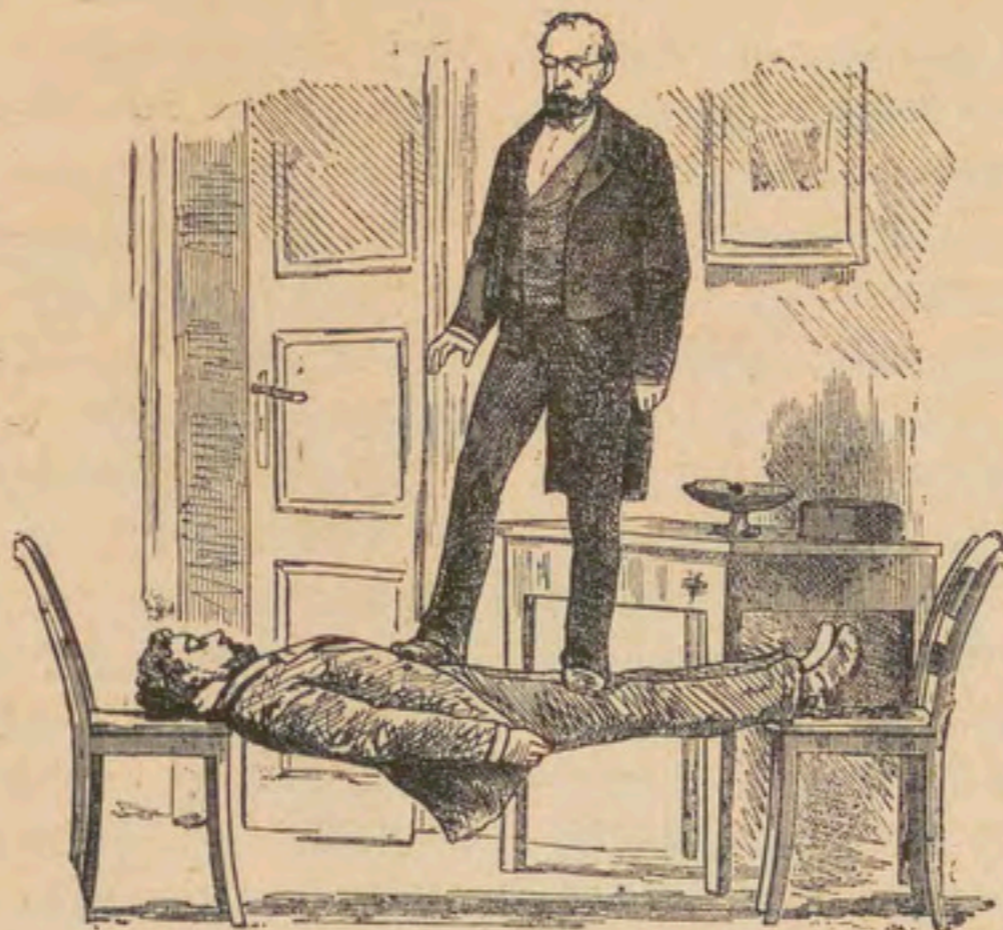
(Traduit par E. I. A.)

### FACHEUSE NOUVELLE

Sur la demande du magnétiseur Hansen de donner des représentations publiques en Allemagne, le ministre des cultes et celui de l'intérieur, après avoir pris l'avis de l'Académie de Médecine, ont ordonné à la police, par une circulaire en date du 12 juin dernier, d'interdire à Hansen, ainsi qu'à tout autre magnétiseur, de donner des séances publiques de magnétisme, attendu qu'il pouvait en résulter des choses nuisibles pour la santé. (Licht, mehr Licht !)

## QUELQUES EXPÉRIENCES DE MAGNÉTISME DE M. HAUSEN

Expliquées par M. le docteur KUHLMANN, de Chemnitz (Saxe).

1<sup>re</sup> EXPÉRIENCE. — RIGIDITÉ CATALEPTIQUE.

A la fin du siècle dernier, le grand Mesmer, — que l'Académie traite d'aventurier — prétendit avoir trouvé un nouveau moyen thérapeutique pour procurer aux malades, au moyen de *passes* ou mouvements de mains le long du corps, le soulagement et même la guérison de leurs maux.

Mesmer attribuait cet effet à un fluide analogue à celui que développe un aimant minéral et qu'il appelle *magnétisme*. Plus tard, en opérant sur certains individus que leur tempérament débile ou nerveux prédisposait à ces expériences, les femmes notamment, il les plongeait dans un état de somnambulisme où ils étaient doués d'une lucidité extraordinaire, voyant ce qui se passait à une très-grande distance, répondant aux questions les plus difficiles, discernant même la cause de leurs maladies et en indiquant les remèdes.

Cette nouveauté, dans laquelle les savants de l'époque se refusèrent à voir les éléments d'une science nouvelle et qu'ils qualifièrent, un peu imprudemment peut-être, de charlatanisme, ne tarda pas à faire la fortune de son auteur, et la vraie science, représentée par Francklin, Lavoisier, Guillotin, eut beau jeu du magnétisme et des magnétiseurs.

Longtemps on s'est demandé si les phénomènes produits par eux étaient réels ou s'ils

étaient l'œuvre d'habiles imposteurs, ou d'hallucinés inconscients. Aujourd'hui encore, bien des gens croient à l'existence d'un fluide indéfini, extra-matériel, dont l'intervention peut, à un moment donné, décupler les forces physiques et les facultés intellectuelles d'un être humain. Mais le monde savant se refuse toujours à admettre le magnétisme ; il a même démontré, par des expériences assurément concluantes, que ce prétendu fluide n'est autre chose qu'un état nerveux, et que loin de s'exercer comme l'affirment les émules de Mesmer, d'individu à individu, il est simplement localisé dans le sujet sur lequel on espère.

Parmi les savants qui se sont livrés à cette étude, nous citerons le docteur Charcot, dont les expériences de la Salpêtrière sont connues de la plupart de nos lecteurs, et le professeur Richard Kühlmann, de Chemnitz, en Saxe. Nous avons sous les yeux un travail extrêmement intéressant, où ce savant rend compte des études auxquelles il s'est livré, avec le danois Hausen et quelques autres médecins ses collègues, sur les affections improprement appelées magnétiques, selon lui, du système nerveux. Les expérimentateurs ont réussi à reproduire des phénomènes absolument merveilleux et qui ont excité au plus haut point

l'étonnement des spectateurs. Nous résumons pour les lecteurs des *Soirées Littéraires* (1), le curieux travail du professeur allemand.

Afin de reconnaître si une personne est prédisposée à servir de sujet, on l'oblige à regarder fixement une lumière placée à une faible distance de ses yeux, où mieux encore une petite pierre blanche polie, encadrée de noir mat sur laquelle tombe un vif rayon lumineux, — le reste de l'appartement étant faiblement éclairé.

Pour certains individus, il suffit de quelques secondes de cette contemplation ; l'état nerveux se manifeste aussitôt. D'autres sont plus rebelles, et n'éprouvent, après un temps plus ou moins long, qu'une sorte de lassitude et de somnolence. Les premiers seuls devant nous occuper, voici les phénomènes auxquels ils donnent lieu.

Si on ferme les yeux en leur disant qu'ils ne peuvent plus les ouvrir, les sujets restent en effet les yeux clos et il leur semble que leurs paupières soient collées l'une à l'autre. Quand on a affaire à un individu très nerveux, on peut, à l'aide des passes dites magnétiques, rendre raides et immobiles non-seulement les paupières, mais la mâchoire, un bras, une jambe, même un doigt, telles ou telles parties du corps, en un mot, que l'on désire affecter de cet état spécial, et cela sans que le sujet ait perdu la conscience de ses actes. Il suffit, pour cela, de l'obliger à tenir les yeux ouverts et de lui dire par exemple : « Votre poing est fermé, vous ne pouvez plus l'ouvrir ; » ou bien : « Votre bras est raide, et vous ne pouvez le plier. »

Quand une personne a été plusieurs fois l'objet de ces expériences, elle y devient de plus en plus propre ; on peut alors obtenir d'elle des résultats étonnants. Ainsi que le montrent nos deux vignettes, reproduisant les expériences du magnétiseur Hausen, un jeune homme placé sur le bord d'une chaise, les talons sur une autre, resta dans cette position

durant près d'une heure ; la rigidité de son corps était telle que l'expérimentateur put se tenir debout sur ce pont humain, et même sauter à plusieurs reprises sur l'abdomen du sujet, sans que celui-ci, dont les yeux étaient ouverts, manifestât la moindre gêne. Ou bien encore, il le faisait asseoir, les jambes étendues dans la position indiquée par notre second dessin. M. Hausen montait alors sur les tibias de son sujet, qui ne fléchissaient pas plus qu'une barre de fer.

Ces résultats prodigieux, que les spectateurs avaient salués de frénétiques applaudissements, ne sont pas, dit M. Kühlmann, si extraordinaires qu'ils le paraissent. D'abord, il n'y a là rien qu'un bon gymnaste ne puisse exécuter et ne reproduise en effet journellement. Mais si l'on tient compte de l'état particulier où se trouve la personne soumise à ces expériences on comprend qu'elle fasse avec moins d'efforts ce qu'à l'état normal elle ne réaliserait qu'en faisant appel à toute l'énergie de sa volonté. Dans cet état de raideur cataleptique, les muscles sont insensibles ; on peut pincer, piquer la chair du membre rigide, chatouiller les parties les plus délicates, telles que la muqueuse du nez, avec les barbes d'une plume, sans provoquer le moindre signe de sensibilité ou de douleur.

Le docteur Kühlmann obtint d'une jeune fille de dix-sept ans en présence d'un grand nombre de témoins, des résultats vraiment surprenants et tout à fait analogues à ceux que les charlatans du magnétisme réalisent comme une preuve de leur pouvoir surnaturel. Il avait inspiré à ce sujet la ferme conviction qu'il exerçait sur elle une influence mystérieuse, et, dès lors, il lui suffisait de la regarder fixement pour la dépouiller de toute volonté propre et la transformer en une sorte d'automate.

Il lui disait, en levant les yeux : « Voilà un pommier couvert de fruits délicieux ! » La jeune fille regardait dans la direction indiquée, et voyait l'arbre, qui n'existait pas. Le professeur, alors, mettait entre ses mains une pomme de terre crue ou un oignon qu'il avait soi-disant cueilli sur le pommier, et elle croquait avec délices ce fruit métamorphosé par la volonté du magnétiseur. (A suivre.)

(1) Tel est le titre du journal hebdomadaire illustré dont nous avons extrait, avec l'autorisation du directeur, M. Clavel, cet important article, et dont les bureaux sont à Paris, rue de Paradis, 32. — Abonnements : France et Algérie, un an, 5 fr. — Union postale, 6 fr. 50 cent. — Autres pays, 8 fr., à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois. — 10 centimes le numéro.

## UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE GENÈVE

Donnée par M. le docteur LADAME

(Extrait du *Journal du Magnétisme*, de Genève, numéro de janvier 1881.)

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous m'avez demandé de vous donner un petit rapport sur la séance d'hypnotisme donnée par M. le docteur Ladame et son assistant M. Strohl, à l'École de Médecine.

J'ai eu, en effet, le plaisir d'assister à cette séance ; mais n'ayant pas pris de notes, ce n'est pas un compte rendu complet et détaillé que je puis vous soumettre, mais simplement le récit des faits principaux.

Le mercredi 9 mars, vers quatre heures et quart de l'après-midi, les gradins du grand Amphithéâtre de l'École de Médecine étaient envahis en un instant par la plupart des élèves en médecine, des professeurs de la Faculté, et par quelques médecins de la ville.

On remarquait la présence de M. Favon.

M. le docteur Ladame, de Neuchâtel, a paru, accompagné de M. Strohl.

Il a ouvert la séance par quelques mots au sujet des expériences qu'il allait présenter au public.

Voici, Monsieur, le fonds de cette allocution.

« C'est au docteur Braid que nous devons la connaissance des premiers faits connus sous le nom d'*hypnotisme*. On a proposé pour ces faits diverses dénominations, telles que : sommeil artificiel, somnambulisme provoqué, magnétisme, hypnotisme, mais aucune ne rend bien compte de cet ensemble de phénomènes. Il faudra de nouvelles recherches, de nouveaux travaux. Les faits hypnotiques résulteraient d'un état particulier du cerveau ; les causes qui les provoquent seraient, selon Heidenhain, un savant professeur allemand, des irritations des nerfs de la vue, de l'ouïe, de la face, etc. Il en résulte qu'on pourrait considérer l'hypnotisé comme un homme chez lequel la représentation consciente des impressions sensorielles est supprimée, de sorte qu'il ne peut plus exécuter d'actes volontaires. Comme vous le voyez, une sorte d'état automatique, dont les manifestations ne

sont que des actes réflexes, c'est-à-dire des actes inconscients. »

Voilà l'opinion de Heidenhain, que M. le docteur Ladame rapporte en deux mots.

Je ne dois pas être loin de la vérité en affirmant que ce sont là les points saillants de la lecture que nous avons entendue. Les expériences sont faites par M. Strohl, qui a développé les deux sujets présentés. Parlons d'abord des *sensitifs* (selon notre langage). Deux mots seulement pour vous les faire connaître. Ils sont jeunes ; mettons pour l'un dix-huit ans, pour l'autre vingt ans. Rien de spécial dans leurs traits, si ce n'est peut-être un léger cachet de simplicité, qui exclut de suite l'idée de tempéraments à imagination bouillante. Ils sont horlogers de leur métier et habitent le Jura. C'est en octobre de l'année passée qu'ils ont été magnétisés pour la première fois. L'un des sujets aurait, paraît-il, présenté, depuis longtemps déjà, des phénomènes bizarres, tels que la *léthargie* ; une fois entre autres, on l'aurait cru mort, et, transporté dans un local *ad hoc*, il serait revenu à la vie au grand étonnement de tout le monde, après qu'une personne de la science, soupçonnant une mort apparente, lui aurait appliqué le fer rouge à la plante des pieds. Ce jeune homme est affecté d'une triste maladie, l'épilepsie.

Depuis qu'il se fait hypnotiser (nous dirons magnétiser), les crises, au dire du médecin, se sont éloignées très sensiblement. Quant à l'autre sujet, il ne présente, si je ne me trompe, rien de très particulier. Du reste, pour nous, ces antécédents n'ont pas toute l'importance que veulent leur attribuer les médecins pour expliquer des faits que la plupart d'entre eux croient être exclusivement du domaine de la pathologie. Le nombre de personnes qui sont susceptibles d'être magnétisées et qui jouissent, malgré cela, d'une bonne, d'une parfaite santé, est si grand, que nous ne pouvons accepter cette opinion, cette manière de voir. Ce n'est pas à dire que nous prétendions nier une pa-

renté, un rapport entre cet état du système nerveux que nous appellerons *sensitivisme*, et certaines maladies nerveuses ou névroses, telles que l'*hystérie*, la *cataplexie*, le *somnambulisme artificiel*. C'est là un fait que l'on ne saurait contester. Mais dire que tous les sensitifs sont épileptiques, hystériques ou somnambules naturels, c'est, selon nous, commettre une erreur éclatante. Nous savons tous qu'à ce titre notre ville pullulerait de personnages excentriques, de gens qui tombent subitement au coin des rues, d'exhautés, de maniaques, ce qui, heureusement, n'est pas. Vous comprenez mieux que moi, Monsieur, les conséquences qui découleraient d'un tel principe.

Mais je m'éloigne de mon sujet. Passons aux expériences :

M. Strohl prend un *sensitif*, et, lui saisissant la tête avec les deux mains, il le fixe un instant. A.... (nommons ainsi le premier sensitif) est aussitôt magnétisé et frappé de strabisme. Bientôt il renverse la tête en arrière, et, comme si tous les muscles de la respiration étaient contractés tétaniquement, il est pris d'un accès de suffocation qui se manifeste bientôt par de la rougeur et même par la cyanose (teinte bleuâtre) de la face, en même temps qu'un râle de sinistre augure se fait entendre dans l'arrière gorge. M. Strohl ne laisse naturellement pas l'expérience se développer plus concluante. Elle l'est assez pour le public et peut-être plus encore pour le sujet. Une seconde expérience est faite sur B...; il s'agit de la cataplexie complète ou partielle du bras. L'opérateur arrive à son but en exerçant un simple massage du membre; la raideur se produit très vite, accompagnée d'une insensibilité très remarquable. M. le professeur Schiff, qui a fait apporter, pour la circonstance, quelques appareils électriques dans l'amphithéâtre, annonce qu'il veut éprouver cette insensibilité par l'électricité; le sujet ne donne aucun signe de douleur; alors le savant professeur augmente sensiblement la force du courant. A.... ne bouge pas. Arrivé à un très haut degré d'intensité, le courant est enfin perçu, mais d'une manière très modérée, par A..., qui n'a pas du tout l'air malheureux.

M. Schiff, étonné, déclare que l'insensibilité est réelle, et même très prononcée, pour avoir résisté à une influence aussi douloureuse que celle qu'il vient de développer.

Le tour est à B..., qui est aussi magnétisé en un instant.

Il est cataleptisé de toute une moitié du corps, la droite, par exemple, quand M. Strohl vient à lui placer la main sur la moitié gauche de la tête. Cette expérience, très intéressante, concorde parfaitement avec les données de la pathologie. On sait que, grâce à un entrecroisement de nerfs au niveau de la moelle allongée, telle lésion de l'hémisphère gauche du cerveau vous paralyse le côté opposé, etc. Le sujet B.... semble plus prédisposé à ce genre de faits; il n'éprouve pas ces étouffements comme A..., mais, par contre (en particulier dans l'expérience que je viens de citer), la parole lui fait défaut; une ou deux frictions énergiques sur les muscles des mâchoires, c'est-à-dire une démagnétisation dans toutes les règles, lui rend la voix; pour dégager les bras, M. Strohl exerce une sorte de massage au niveau des épaules et des bras. Somme toute, la différence des procédés n'est pas grande. Revenons au sensitif A.... Il présente un phénomène que nous avons vu nous-même bien souvent dans vos intéressantes séances. A..., invité à regarder un doigt de l'opérateur, se trouve aussitôt magnétisé; il suit sans cesse des yeux ce doigt auquel le rattache comme un pouvoir fascinateur. En déplaçant la main, l'opérateur peut fixer le regard de A.... sur tel ou tel assistant. Vous avez beau vous tourner à droite, à gauche, vous baisser, vous relever, l'œil de A.... vous suit avec une facilité et une rapidité qui vous étonnent. Imaginez les mouvements les plus incroyables, A.... est tout aussi incroyable; il ne vous laisse plus un instant de liberté. Il est en vous et avec vous, dans toute l'étendue du mot. Si l'opérateur rit, A.... rit; s'il chante, A.... chante, etc.; enfin, quoi, un écho fidèle de tous vos gestes et paroles. Parlez anglais, il répétera comme un perroquet ce que vous avez dit; sautez, il sautera. C'est ce que M. Strohl veut nous montrer en exécutant sur place des petits sauts qui sont très joliment imités par

son sensitif. Enfin, pour dire la chose en un mot : A..., dans cet état, est un second vous-même. Quand M. Strohl le démagnétise, il se frotte les yeux et semble sortir d'un rêve ou d'un sommeil. A... offre un inconvénient que B... n'a pas. Ces accès de suffocation se répètent à chaque instant, aussi M. Strohl est-il souvent obligé, au milieu de l'expérience, de le dégager, en partie au moins, pour combattre cet état. M. Schiff paraît à ce moment avec un beau chien. Hilarité générale. L'illustre professeur désire que M. Strohl fixe le regard de son sensitif sur le chien. Là-dessus, protestations de l'opérateur, qui ne veut pas exposer son sujet aux chances d'un coup de dents. Nouvelle prière du professeur qui dit : « Mon chien est le plus débonnaire du laboratoire ; je le connais dès sa plus tendre enfance ! » M. Strohl se laisse enfin convaincre, non par des arguments qui lui paraissent plus ou moins rassurants, mais après avoir exigé et obtenu que le chien fut muselé. Vous devinez cette scène frisant au burlesque. L'opérateur, toujours un peu hésitant, attache le regard de A... sur le chien, qui n'y comprend rien. Attendez ! Le voici à quatre pattes, notre sensitif, comme le pauvre quadrupède qui commence à s'inquiéter, mais pas trop cependant, de cette figure qui le suit *partout* avec le plus grand sérieux du monde. M. Schiff se déclare satisfait ; on emmène le chien qui n'a pas été un martyr de la science, mais l'objet de la gaité générale (1).

La catalepsie du bras est obtenue sur le même sujet (la main restant flaccide ou à peu près (2) au moyen d'un diapason que l'on fait

(1) Nul doute que sur ces entrefaites, si le chien se fut mis à aboyer, le sujet l'eût imité. L. A.

(2) Flasque, soupe, mou et sans force.

vibrer, pour communiquer ensuite ses vibrations au bras nu du sensitif. Il y aurait encore plusieurs choses à vous raconter, si ma mémoire pouvait se rappeler tout ce qui a été produit dans cette séance intéressante, qui a duré jusque très tard dans l'après-midi. Je crois cependant vous avoir cité les faits saillants. Pour clore, le docteur Ladame a donné quelques renseignements sur les antécédents, la vie et les occupations des deux jeunes gens. J'en ai déjà parlé au commencement de mon rapport ; je ne reviendrai donc pas là-dessus.

Une seule réflexion pour terminer. La science commence enfin à s'occuper de ce qu'elle avait d'abord dédaigné. Tant mieux ! Un vaste champ d'expériences lui est ouvert, si une bonne fois elle veut briser avec tous les préjugés et partis-pris, et entrer résolument dans la seule bonne voie, qui est la recherche libre, entièrement libre et indépendante de la vérité. Je sais bien que, par politique peut-être, elle préfère se servir du nom d'*hypnotisme* pour désigner les faits nouveaux, mais qu'importe ! Les dénominations ne sont qu'un jeu de mots qui ne saurait nous dérouter sur la valeur des faits. Mais, diront maintenant les uns, puisque la science s'occupe du magnétisme, ne nous en occupons plus ; ce n'est plus notre affaire, car nous ne sommes que de simples profanes ! A ceux-là il suffira de rappeler, n'est-ce pas, le but utilitaire du magnétisme pour lequel nous travaillons tous, pour qu'aussitôt s'ils ont du bon sens, ils reviennent de leur décision hâtive.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Un abonné.

### LE GRAND PRIX DU « NOVATEUR » DE L'INSTITUT DE TOULOUSE

« L'article 3 des statuts de l'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, porte : Que des concours seront institués à la fin de chaque année, et auront pour but d'encourager et de récompenser, sans distinction de personnes ou de nationalités, les auteurs de découvertes et améliorations reconnues d'uti-

lité publique, et en général tous ceux qui s'occupent à faire progresser les sciences et les arts ayant trait soit à l'hygiène, à la médecine, au magnétisme et à l'électricité :

« Que des diplômes d'honneur, ainsi que des médailles de bronze, d'argent et d'or,

seront décernés aux lauréats de ces concours, par la Société et le Comité d'examen ;

« Qu'enfin une croix magnifique, la *Croix du Novateur*, sera aussi décernée comme prix, par voie de concours, à toute personne qui aura fait une découverte utile dans l'intérêt de la science ou de l'humanité.

« La personne, est-il dit, qui aura fait preuve d'un dévouement remarquable dans la propagation de la Société et des connaissances qui sont l'objet de sa fondation, pourra également prétendre à cette distinction très honorifique, bien que cette croix soit destinée spécialement à récompenser le plus beau mémoire ou le meilleur ouvrage publié sur le magnétisme. »

Comme on le voit, la *Croix du Novateur* est une récompense exceptionnelle qui fera toujours l'orgueil et la plus grande gloire de celui ou celle qui en aura été l'objet. Digne d'envie, son obtention est une faveur toute spéciale qui ne fera que grandir par le choix scrupuleux des lauréats, tant sous le rapport des capacités, de l'honorabilité, que de la haute distinction des personnes appelées à en être honorées dans l'avenir. C'est une insigne aussi séduisante que jolie, aussi importante que rare, puisqu'il n'en est délivré qu'une seule par an, et qui sera toujours ambitionnée par tout ardent champion du magnétisme. Cette décoration, noble rivale de la belle médaille d'or décernée autrefois par le *Jury Magnétique* de Paris (1), se porte, de même que celle-ci, sur la poitrine retenue par un superbe ruban passé autour du cou (2).

Elle consiste en une magnifique croix blan-

(1) On sait qu'alors le *Jury Magnétique*, dont le prestige et la puissance s'étendaient sur toutes les Sociétés magnétiques de France et de l'Étranger, était composé d'hommes éminents par leur savoir et par leur position sociale, de tout ce qu'il y avait de plus savant et de plus lettré dans les sciences, tant physiologiques que psychologiques, parmi lesquels figuraient les plus grands noms de l'époque, des sommités médicales, des magistrats, des publicistes, etc., etc. On y comptait M. le baron du Potet, le marquis du Planty, les docteurs Hébert, Léger, Le Guillou, Teste, Charpignon, Guyomard de la Roche Derrien, Filassier, Pigeaire, Bertrand, Louis de Séré, Piron, Louyet; MM. Mialle, Winen, Bauche, Léon Favre-Clavairoz, A.-S. Morin, Germer-Baillère, Logerotte, Henry, Gagneur, Baihaut, Capern, etc., etc.

(2) Ruban moiré rouge et liserés violets, aux couleurs de l'Institut.

che, émaillée, à quatre branches, entourée d'un resplendissant soleil, sur les rayons duquel se détachent une lyre, une ancre marine, une équerre et un compas maçonniques placés entre les branches de la croix, au centre de laquelle on distingue ces mots en exergue : *Croix du Novateur — Gloire et Vertu*. Le tout est surmonté d'une superbe cuirasse d'or, dernier attribut de la vieille chevalerie française.

Le diplôme qui accompagne ce grand prix et qui en confère le titre de propriété est loin de lui être inférieur, imprimé en couleurs variées sur beau papier parchemin, il mesure 45 centimètres de haut sur 58 de large et n'en fait pas plus mal à côté d'un Rubens, d'un Van-Dik ou d'un Rembrandt.

Dans le compte rendu du banquet mesmérrien organisé par l'Institut le 23 mai dernier et reproduit dans notre numéro du 15 juillet à la page 11, on lit :

« Puis a eu lieu dans l'ordre suivant la distribution des diplômes, médailles et récompenses, parmi lesquelles nous signalons d'une manière spéciale le *Grand prix du Novateur*, offert à l'unanimité à l'illustre baron du Potet de Sennevoy, en raison de ses efforts et de ses nombreux travaux. C'est le seul prix de ce genre décerné cette année par l'Institut. »

Mais M. le baron du Potet étant mort depuis cette nomination, le comité d'examen, d'accord avec le Conseil d'administration et les membres de l'Institut, décida, à l'unanimité, dans une séance ultérieure, que ce grand prix serait décerné à M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger, somnambule à Paris, en raison de ses nombreux services à la cause du magnétisme et aussi par son extrême lucidité appliquée à de nombreuses et utiles recherches scientifiques et à la guérison d'un grand nombre de maladies. Et que cette nomination aurait un effet rétroactif au 23 mai dernier, la candidature étant vacante pour cette année par suite de décès, et M<sup>me</sup> Auffinger étant inscrite depuis longtemps déjà comme devant être récompensée à la suite du baron.

En conséquence, M<sup>me</sup> Auffinger a donc reçu cette *croix*, récompense honorifique sans pareille actuellement dans la science du magnétisme, et le magnifique diplôme qui l'ac-

compagne avec cette mention : *A M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger, célèbre somnambule, membre de plusieurs Sociétés savantes et humanitaires, grande philanthrope, lauréate, décorée de plusieurs médailles d'honneur.*

M. le docteur Surville, président-fondateur, en nous faisant cet envoi, nous instituait mandataire en notre qualité de vice-président d'honneur de l'Institut et nous écrivait le

16 septembre dernier : « Donnez à ma place, à madame votre mère, l'accolade fraternelle qui unit les illustres savants et les grands philanthropes de tout l'Univers, et assurez-là de notre entière admiration. »

LOUIS AUFFINGER fils.

*Certifié authentique et conforme :*

C. SURVILLE, médecin.

## UN MODE DE TRANSMISSION DE LA PENSÉE

Le Rév. A.-M. Creery vient de traiter cette question devant les membres de la Société philosophique et musicale de Buxton (Angleterre).

« On sait, dit le Conférencier, que si l'on fait résonner un diapason près d'un piano, par exemple, aussitôt vibre dans le piano la corde qui donne la même note. On sait également que la voix humaine produit le même effet. Mais généralement on ignore que les mouvements d'un cerveau humain peuvent se reproduire sur un autre cerveau qui reflète ainsi l'idée à lui transmise ; et cela sans employer les moyens ordinaires de communication, mais uniquement par l'action de la volonté. »

Nos magnétiseurs savent bien se faire comprendre de leurs somnambules, mais non encore d'un sujet, qui au préalable, n'aurait pas été soumis à leur influence magnétique.

Le Conférencier a donc parlé d'une série d'expériences faites par lui, chez lui, en famille, c'est-à-dire avec le seul concours des siens. Et il a constaté que l'idée d'un objet, le nom d'une ville, le millésime d'une pièce de monnaie, etc., il a, disons-nous, constaté que chacune de ces idées ou pensées pouvait être communiquée d'une intelligence à une autre par le seul acte d'une volonté soutenue, persistante. Or, voici comment il procédait :

L'un des assistants sort de la chambre ; les autres conviennent entre eux de l'objet à faire deviner ; puis on rappelle l'absent qui, une fois rentré, dit le mot voulu, le nom de l'objet. Expliquera qui le pourra ce rayonnement de la volonté, cette vibration latente, cette force qui, mise en mouvement, ne manque pas son but.

Dans un jeu de cartes, l'une d'elles est prise au hasard ; et treize fois sur seize la carte a été nommée sans hésitation. Les trois autres fois, aussitôt averti de son erreur, le sujet dit la carte voulue.

Dans un livre pris au hasard, chaque assistant lit et relit une même phrase de manière à se la rappeler. Dès que la personne absente rentre dans le salon, chacun des témoins lui lance mentalement cette phrase ; et notre nouvel Œdipe devine le nouvel énigme du sphinx. Le cerveau du sujet perçoit, dit-on, les mots qu'on lui envoie ; l'intelligence, toujours en éveil, les recueille, et la parole les répète.

Il paraît que les deux ou trois premières séances ont le plus souvent donné des résultats négatifs. Le Conférencier ne dit pas si chacun des assistants a servi de *sujet*. Nous croyons que plus on sera d'une nature sensitive, nerveuse, ou apte aux influences magnétiques, mieux on réussira. Mais peu importe que les cas de réussite soient plus ou moins nombreux : il n'en résulte pas moins que si une intelligence peut transmettre sa pensée à une autre intelligence, sans l'aide des moyens ordinaires, il faut qu'il existe un intermédiaire quelconque entre les mouvements cérébraux des deux personnes.

« La nature de cet agent ou messenger peut nous être inconnue ; mais, dit le Conférencier, la supposition de son existence nous est aussi nécessaire pour expliquer ces faits physiologiques, que l'hypothèse d'un éther lumineux pour expliquer la transmission de la chaleur, de la lumière, ainsi que l'action chimique d'un corps sur un autre. Et si *des expériences futures* viennent justifier l'existence

de cet agent mystérieux, elles pourront non seulement fournir des indices nouveaux sur ce qu'il y a de subtil dans le cerveau humain, mais encore nous mener à l'idée, à la croyance d'une enveloppe éthérée, non atomique, dans laquelle s'agiterait l'intelligence elle-même. »

En France, quelques heureux investigateurs avaient remarqué cette phénoménale puissance de la volonté; mais ils dédaignèrent, à tort peut-être, de la révéler à leurs compatriotes encore plus railleurs que spirituels. Le Physiologue est bien vu de notre aréopage scientifique; mais si, entraîné par la logique, il se hasarde dans un sentier de la psychologie

encore inexploré, aussitôt il est assailli par les Khroumirs de l'Institut ou du Vatican.

Heureusement que de l'autre côté de la Manche, et en Amérique, bon nombre de savants, de pasteurs même, ne craignent pas, comme les nôtres, de travailler au progrès, quand même la vérité par eux entrevue ou découverte détruirait leurs croyances dogmatiques.

(Consulter le journal *the Truthseekers*, Londres, du mois de mars 1881.)

UN ANCIEN.

Mai 1881.

## THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

Nous empruntons à *La France du Nord*, de Boulogne-sur-Mer, dans son numéro du 24 septembre dernier l'article suivant :

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un fait extraordinaire de guérison produit par le magnétisme sur un nos concitoyens, malade depuis cinq années, et qu'aucun traitement médical n'avait pu rendre à la santé jusqu'à ce jour.

L'auteur, qui nous est avantageusement connu, jouit à Boulogne-sur-Mer d'une position honorable; estimé et honoré de tous ceux qui le connaissent, il ne peut donc pas être accusé de subterfuge ni de mensonge, et il paraît, nous dit-on, qu'il n'en est plus à son premier coup d'essai, dans notre localité.

Élève du baron du Potet, il consacre ses loisirs à la propagation du magnétisme et au soulagement de ceux qui souffrent, comme nos lecteurs peuvent en juger par la lecture du certificat qui vient de lui être délivré et que nous plaçons avec plaisir sous leurs yeux.

### CERTIFICAT DE GUÉRISON PAR LE MAGNÉTISME

d'une gastrite aigüe réputée chronique (5 ans d'invasion).

Je soussigné LETREN, Charles, ajusteur-mécanicien, âgé de 38 ans, domicilié à Boulogne-sur-Mer, déclare que M. Victor Levasseur, élève du baron du Potet et officier de cavalerie en retraite au dit lieu, m'a guéri par le magnétisme, en 37 jours, d'une gastrite aigüe réputée chronique, datant de 1877; que

cette maladie avait produit sur moi un affaiblissement graduel considérable, ne pouvant plus conserver d'aliments dans l'estomac qui les rejetait aussitôt, et qu'aucun traitement médical n'avait pu améliorer cette triste position jusqu'à ce jour.

Je déclare, en outre, qu'après avoir bu le premier verre d'eau magnétisée par M. Victor Levasseur, le 3 juillet 1881, les vomissements ont cessé aussitôt; — qu'ayant été soumis à l'influence du magnétisme, j'ai été endormi quatre fois, jusqu'à l'état de somnambulisme, et qu'interrogé sur l'époque de ma guérison, j'ai répondu qu'elle aurait lieu le 9 août 1881, ce qui s'est réalisé très exactement. J'ajoute que la ceinture de coton, magnétisée par M. Victor Levasseur, me donnait des forces et m'empêchait d'éprouver aucune fatigue, tout en faisant cesser les douleurs que je ressentais précédemment à la poitrine, en travaillant.

L'eau magnétisée, dont j'ai bu deux bouteilles par jour, soit soixante-quatorze bouteilles du 3 juillet au 9 août, dont mon magnétiseur variait le goût à ma volonté, me donnait, comme la ceinture, beaucoup de forces. J'ai déclaré dans l'état de somnambulisme, que cette eau me faisait du bien, mais que la ceinture m'en produisait beaucoup plus, aussi j'ai l'intention de la conserver sur moi, longtemps encore, quoique je sois guéri radicalement aujourd'hui.

Par le présent certificat, je viens remercier avec effusion M. Victor Levasseur, qui

m'a rendu la santé et la vie, puisque je dépérissais chaque jour de plus en plus, et j'affirme, sous la foi du serment, devant Dieu et sur l'honneur, l'exactitude de la présente déclaration, ajoutant que M. Victor Levasseur a toujours refusé toute espèce d'indemnité, que son dévouement et ses peines méritaient, et, qu'au contraire il m'a fourni gratuitement, jusqu'au trente-septième jour, toute l'eau et la ceinture magnétisées nécessaires à mon traitement, me disant qu'il s'en trouverait récom-

pensé par ma guérison, en travaillant à la propagation du magnétisme.

Honneur donc à M. Victor Levasseur, pour son dévouement à l'humanité !

Boulogne-sur-Mer, le 9 août 1881.

LETREN Charles, Ajusteur-Mécanicien,  
rue du Camp-de-Droite, 188.

*Vu pour la légalisation de la signature de M. Letren, Charles, apposée ci-dessus.*

En l'Hôtel de Ville, le 14 septembre 1881.

Le Maire de Boulogne-sur-Mer,  
Frédéric HARREWYN, adjoint.

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

### UNE CONFÉRENCE SUR LE VÉGÉTARISME

On lit dans *La Défense* et dans *La Réforme Alimentaire*, journal de la Société végétarienne de France, n<sup>os</sup> 4 et 5 — juillet et août 1881.

Dimanche dernier, une conférence des plus intéressantes a été faite au Géorama universel qui borde le joli parc de Montsouris, par le docteur Goyard, sur la « Réforme alimentaire. »

C'est la première fois, croyons-nous, qu'en dehors du cercle des fidèles le végétarisme se produit en public. Une assistance d'élite avait répondu d'une façon empressée à l'appel du président de la Société végétarienne de France qui disait assez combien dans le monde on juge la chose capitale.

Des habitudes fâcheuses, a dit le conférencier, ont éloigné de plus en plus l'homme de son type vrai et l'ont poussé pour son malheur à préférer ce qu'il devrait proscrire, c'est-à-dire les excitants. Combien de maladies chroniques et aiguës sont la conséquence de ces habitudes ! Que d'orages qui secouent violemment notre organisme et qui n'ont pas d'autre origine que notre alimentation vicieuse !

Non-seulement le régime végétarien permet d'éviter ces désastres, mais il a encore pour augmenter notre résistance morale individuelle les plus grands avantages. C'est le régime hygiénique par excellence qui rallie tous ses adeptes volontaires à la plus douce des philosophies. La viande comme premier excitant doit être éloignée de nos tables. Malsaine et difficile à digérer, c'est elle qui

nécessite l'emploi des condiments de toutes sortes ; son usage entraîne aussi le plus souvent celui des alcools, du café, du tabac, etc. Une excursion dans le domaine de l'histoire et de la philosophie et l'exposé des résultats de son expérimentation personnelle ont permis au docteur Goyard de poser sur des bases solides une hygiène et une physiologie vraiment nouvelles.

Des sociétés s'étaient jusqu'ici formées pour combattre les alcools et le tabac. Elles ont renseigné le public sur les funestes effets causés par l'abus de ces toxiques, et elles tendent à en diminuer l'usage ; leur action est d'une incontestable utilité. Mais elles ne proposent pas pour guider vers le but un moyen pratique et efficace. Eh bien ! c'est précisément ce moyen que vient nous donner la Société végétarienne. Son principe est positif et accessible à tous ; c'est la suppression de la viande, le premier anneau de la chaîne de tous les excitants. Si l'on a la volonté d'accomplir ce sacrifice, l'existence prend une autre face ; les sensations naturelles regagnent leurs droits usurpés par les sensations artificielles, et l'homme, rendu à sa véritable destinée, connaît toute la richesse de ses ressources spontanées.

Édifiée sur une telle base, la Société végétarienne a devant elle un brillant avenir. Dès son début elle est forte, et son action féconde s'étend déjà très loin ; elle compte des adhérents dans toute la France et à l'étranger. Elle a ses réunions, ses banquets, ses menus spéciaux. Elle étudie les nouvelles

plantes alimentaires, et leurs propriétés spéciales; elle s'intéresse particulièrement à la façon simple et naturelle de préparer les mets.

La parole convaincue de l'orateur, la lo-

gique de ses arguments ont rendu saisissants, pour tous les auditeurs, les avantages de l'hygiène végétarienne et les bienfaits que chacun peut en tirer.

Docteur GUIGNARD.

## ACTUALITÉS ET NOUVELLES DIVERSES

Des cartes d'invitation viennent d'être mises en circulation et sont ainsi conçues :

### SOCIÉTÉ MAGNÉTHÉRAPIQUE DE PARIS

Fondée pour l'étude du Magnétisme appliqué au Traitement des Maladies  
le 30 octobre 1879

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE M. LE BARON  
DU POTET.

*Entrées de Faveur aux Séances démonstratives et expérimentales du 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 précises du soir.*

Salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35.

Séances d'études privées tous les jeudis, à 8 h. 1/2 du soir  
rue Domat, 24, près le théâtre de Cluny.

Les demandes d'admission doivent être adressées au  
Président.

NOTA. — Il sera perçu au Vestiaire 0 fr. 25 c. par personne.

Journal *la Chaîne Magnétique*, 6 francs par an,  
rue du Four-Saint-Germain, 15, à Paris.

Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés que nous tenons de ces cartes à leur disposition et que ceux d'entre eux qui désireraient se faire recevoir membres de la Société, ont à acquitter, outre les 5 francs d'admission et 1 franc de port d'insigne qui sont perçus pour tous droits en s'inscrivant; une cotisation mensuelle d'Un franc pour les dames et d'Un fr. 50 cent. pour les Messieurs.

—o—

ERRATA du précédent numéro. — A la page 38, 1<sup>re</sup> colonne, 5<sup>e</sup> ligne, lisez *torture* au lieu de *fortune*. — 2<sup>e</sup> colonne, 1<sup>re</sup> ligne, *su mériter* au lieu de *ses mérites*. — 3<sup>e</sup> ligne, lisez *le souvenir*.

Lire également dans la même colonne: Discours de Madame B. A., veuve Masson, *Graphologue*. Puis à la 34<sup>e</sup> ligne: nos *maux* physiques.

Enfin, page 44, 2<sup>e</sup> colonne, au-dessus de la signature de M. le docteur Hébert, lire, *pour le moment*.

NOTA. — Pour éviter pareilles corrections à l'avenir, nous avons dû cette fois changer d'imprimeur et retourner à Tours, où *la Chaîne Magnétique* a été créée. Nous croyons donc pouvoir assurer nos abonnés que doré-

navant plus d'exactitude et de soin seront apportés dans la composition et l'impression du journal.

*La Rédaction.*

### Correspondance Administrative.

ABONNEMENTS REÇUS. — 1<sup>er</sup> Semestre de la 3<sup>e</sup> année. — MM. L. D. A., médecin, rue de Grammont. — B. boulevard du Roi, à Versailles. — S., propriétaire, à Lengarc, canton de Lautrec. — A. M. fils, meunier, à Fleury-sur-Aire, par Beauzée. — E. R., chez M. V. W., négociant à Morlanwelz (Belgique).

3<sup>e</sup> Année, du 15 juillet 1881 au 15 juin 1882. — MM. S., boulevard de l'Hôpital. — F. L., à Clichy (Seine). — A. B., à Lugans, par Gaillac. — F. B., aux Carmeaux, à Azay-sur-Cher, par Véretz. — C. C., manufacturier à Ligny-en-Barrois. — D. G., Villa Goubareff, à Beaulieu, par Villefranche. — H. P., berger à la ferme de Montifray, par Beaumont-la-Ronce. — K., à Besançon. — Victor Levasseur, capitaine de cavalerie en retraite, Marché aux grains, 4, à Boulogne-sur-Mer. — A. L., hôtel du Commerce, au Havre. — L. G., conseiller général. — Docteur Adrien Peladan, à Nîmes. — C. P., à Châlons-sur-Marne. — F. S., à Tarascon-sur-Rhône. — E. L. S., à Meaux. — B. Y., propriétaire à Meaux. — Docteur Clovis Surville, à Toulouse. — A. V., à Mauléon-Soule. — C. R., au Havre. — M<sup>lle</sup> C. P., rue de Clichy. — MM. C. H., élèves à l'école centrale, rue du Pont-Louis-Philippe. — D. S., médecin à Marseille.

Aux dix-huit premiers mois du journal. M. B., à Vienne (Autriche).

Un an, à partir du 15 janvier 1882. — M. H., chiromancien, boulevard Malesherbes. — M<sup>mes</sup> L. M., rue de Penthièvre.

Le Propriétaire-Gérant: LOUIS AUFFINGER.

Tours. — Imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

**AVIS IMPORTANT.** — A l'heure actuelle, tous nos Lecteurs et Abonnés doivent avoir reçu la couverture, le titre et la table des matières du premier volume de LA CHAÎNE MAGNÉTIQUE, formé des deux premières années de sa publication. — Ceux d'entre eux qui ne les auraient pas reçus et seraient dans l'intention de les faire brocher ou relier, sont priés de nous les réclamer de suite. — Nous ne saurions trop leur recommander de collectionner cet important journal qui sera un jour l'un des plus précieux documents de l'histoire du magnétisme animal à notre époque. Document d'autant plus précieux, qu'il forme, sans contredit, et comme l'a déclaré maintes fois lui-même M. le baron Du Potet, la suite, ou, pour mieux dire, la 2<sup>e</sup> série du JOURNAL DU MAGNÉTISME, qu'il a fondé en 1845.

**AUTRE AVIS.** — Nos Abonnés dont l'abonnement expire avec ce numéro sont priés de le renouveler immédiatement s'il ne veulent éprouver d'interruption dans le service du journal. — On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste français et étrangers (de l'Union Postale), par l'envoi d'un mandat ou de toute autre valeur à vue sur Paris, à l'adresse de M. Louis AUFFINGER, rue du Four-Saint-Germain, 15.

## PRIMES-ÉTRENNES A NOS ABONNÉS

**CHARLES LAFONTAINE**, Mémoires d'un Magnétiseur (racontés par lui-même). 2 forts volumes in-18, 4 francs au lieu de 7 francs ; par la poste, 5 francs.

**PÉTRUS BARAGNON**, député, rédacteur politique du « Courrier du Soir, » Étude du Magnétisme animal sous le point de vue d'une exacte pratique, suivie d'une analyse chronologique de l'Histoire du Magnétisme, et d'un mot sur la rotation des Tables. Importante brochure in-8°, de 410 pages, 4 francs au lieu de 5 francs au bureau de la « Chaîne Magnétique, » par la poste, 75 centimes en plus.

## LES DEUX MORTS

## NOUVELLE THÉORIE DE L'ATMOSPHÈRE CÉLESTE

Œuvre posthume de M. LÉON FAVRE-CLAVAIROZ, frère de feu le sénateur Jules FAVRE, et ancien Consul général de France.

Peu de temps avant de mourir, notre illustre et très regretté collaborateur nous remettait pour *La Chaîne* cette magnifique poésie qu'à notre grand regret nous n'avons pu insérer jusqu'alors, faute de place. Désireux de nous acquitter aujourd'hui envers lui, nous sommes heureux de pouvoir ici reproduire ses vers que nous nous étions personnellement engagé à publier. En lui tenant notre parole, nous avons la ferme conviction d'être agréable à nos lecteurs qui ne peuvent avoir déjà oublié ce magnétiste convaincu, ce profond penseur, cet excellent poète.

1<sup>re</sup> PARTIE.

La grande nef était couverte de drap noir,  
Sombre livrée, hélas ! du malheur sans espoir !  
Sur les rideaux de deuil que bordait une frange,  
Par places scintillaient, symbolique mélange,  
Des rires de soleil et des larmes d'argent.  
C'est que ce doux rayon dans l'église plongeant,  
A ceux que la souffrance a brisés sur la terre,  
Apporte le secret du consolant mystère.  
L'existence de l'homme est un rude combat,  
Sous l'étreinte fatale, infirme, il se débat.

De mille passions il est le tributaire,  
Esclave malgré lui des lois de la matière,  
A chacun de ses pas s'attache une douleur,  
Et malgré tous ces maux la mort lui fait horreur.  
Et pourtant c'est la mort qui le rend à la vie :  
Le rayon de soleil dans la nef signifie  
Sa résurrection dans un monde nouveau :  
C'est ce que l'homme apprend en entrant au tombeau.  
Ce jour on célébrait de riches funérailles.  
Le chiffre du défunt sur toutes les murailles  
Resplendissait. Au centre, orné pompeusement,  
Un catafalque altier, majestueusement  
S'étagait par gradins. Les suisses en tenue  
Du convoi, gravement, attendaient la venue.  
Il paraît. Six chevaux de noir empanachés,  
Sous leur manteau de deuil, lugubrement cachés  
Tiraient un corbillard. Son éclat, sa parure,  
De la première classe attestaient la nature.  
Le char disparaissait sous un monceau de fleurs,  
Attribut obligé des poignantes douleurs.  
Il était suivi par un imposant cortège ;  
— De la foule le riche a seul le privilège : —  
Sous le porche sacré quand le cercueil entra,  
En accents douloureux le grand orgue éclata :  
Les prières du chœur aussitôt répondirent,  
Les notes du plain-chant à ses accords s'unirent ;  
On sentait que cet homme avait, de son vivant,  
Dû jouer un grand rôle et vivre largement :  
Ainsi dit son éloge, un long panégyrique.  
On peut avec les morts n'être pas véridique,

On pardonne aisément à ceux qui ne sont plus,  
 Les défauts sont dans l'ombre, on vante les vertus.  
 Mais pendant que l'orchestre éclatait en fanfares,  
 Que les cierges brillaient au milieu des fleurs rares,  
 En silence, sans faste, un autre enterrement,  
 Dans la nef à côté, se glissait humblement.  
 Un modeste drap blanc enveloppait la bière,  
 Mais les larmes coulaient et leur saveur amère  
 Répondait aux sanglots de l'orgue gémissant.  
 Avant, après la mort, — contraste saisissant !  
 Au milieu de la nef le fracas et la pompe,  
 Tout ce qui parle à l'œil, ce qui luit, ce qui trompe,  
 Les ornements dorés, les cierges et les fleurs,  
 L'apparence partout : de ce côté... les pleurs !  
 L'un avait escompté son bonheur sur la terre,  
 Il avait des plaisirs vidé la coupe entière,  
 Savouré les honneurs..., mais sait-on à quel prix ?  
 Il jouissait encor quand la mort l'avait pris.  
 L'autre était une fleur, symbole d'innocence,  
 D'amour candide et pur, de chaste tolérance,  
 Espoir de ses amis, orgueil de ses parents,  
 Pauvre plante fauchée au seuil de son printemps !  
 Pour elle point de chants, point de noire tenture,  
 Morte, elle avait passé comme en sa vie, — obscure,  
 Mais ceux qui sur sa tombe en ce moment pleuraient  
 Sentaient qu'un jour, au ciel, ils la retrouveraient.  
 Ces deux morts qui quittaient la terrestre demeure  
 S'en étaient envolés tous deux à la même heure  
 Et ne soupçonnant pas qu'ils fussent vraiment morts  
 Ils étaient tous les deux attirés vers leurs corps.  
 — C'est qu'il est un moment de doute et de mystère....  
 Quand l'âme se dégage et chasse la matière  
 Elle se voit soudain dans un milieu nouveau,  
 Et cherche en vain son corps, gisant dans le tombeau.  
 Elle se trouble alors en attendant que l'ange  
 La conduise au séjour du bonheur sans mélange  
 Ou du noir châtement qu'elle aura mérité ;  
 C'est là qu'est l'éternel dans sa sérénité.  
 Nous nous imaginons, ignorants que nous sommes,  
 Un tribunal de Dieu comme celui des hommes,  
 Un grand juge siégeant, des anges avocats,  
 La Vierge suppliant, Satan guettant en bas :  
 Des peuples primitifs visions enfantines !  
 Nous savons que penser de ces fureurs divines,  
 L'homme avait cru Satan et Dieu pareils à lui,  
 La lumière s'est faite et Satan s'est enfui.  
 C'est que le Tout-Puissant, dans sa bonté suprême,  
 N'a point abandonné l'humanité qu'il aime ;  
 L'homme avait inventé le Satan foudroyé,  
 D'un seul regard d'amour Dieu l'a purifié.  
 Une goutte puisée à ce foyer de vie  
 A suffi pour chasser la démonolâtrie,  
 Au pouvoir de Satan l'homme s'est cru perdu,  
 Il respire aujourd'hui, l'enfer a disparu !  
 La peine a donc cessé de peser, éternelle,  
 Sans Espoir, sans merci, sur l'âme criminelle ;  
 Le plus sombre forfait peut être racheté,  
 Mais l'acte est nécessaire et c'est la volonté  
 Du repentant qui peut, seule, effacer la faute.  
 La justice de Dieu nous apparaît plus haute ;  
 Chaque acte devient juge et l'homme porte en soi,  
 Fatalement réglés par l'immuable loi,  
 Son propre châtement, sa propre récompense.  
 Il a, de ses méfaits, au ciel, la connaissance,  
 Il en est châtié par son propre remords ;  
 La conscience atteint jusques au moindres torts,

Elle présente à l'homme un miroir invisible,  
 Il s'y voit tout entier et l'effet est terrible.  
 Il souffre, mais il sait qu'au bout est le pardon,  
 Dieu l'accorde toujours au repentir profond.  
 Il faut pour le gagner que l'acte soit sincère,  
 Mais tout lui vient en aide, au don de la prière  
 Se joignent les efforts des Esprits bienheureux ;  
 Ils accompagnent l'âme et la guident aux cieus.

2<sup>e</sup> PARTIE.

Un ange qui veillait aux choses de la terre  
 Vit monter le richard perdu dans la matière.  
 La nuit l'enveloppait d'un voile ténébreux,  
 Confus, épouvanté, son trouble était affreux.  
 Il était entouré d'images grimaçantes,  
 De monstres inconnus, visions menaçantes,  
 De flammes, de serpents immondes, pleins d'horreur !  
 Et la nuit, la nuit noire, océan de terreur !  
 Les vices de son cœur, les méfaits de sa vie,  
 La luxure, l'orgueil et la fraude et l'envie  
 Pour ces témoins cachés, satellites hideux,  
 En juges sans pitié parurent à ses yeux.  
 Alors il entendit des bouches inflexibles  
 Proclamer hautement ses fautes invisibles :  
 Le mensonge était vain, tout était mis à nu,  
 Un noir ricanement venait de l'inconnu.  
 Son être frémissait sous la voix vengeresse  
 Dont l'arrêt le vouait à l'extrême détresse,  
 Il niait Dieu jadis au sein de ses plaisirs,  
 Maintenant il blasphème et n'a d'autres désirs  
 Que de ravoïr son corps et refaire sa vie ;  
 Il s'était dans les sens vautre jusqu'à la lie,  
 Il avait, par l'argent, acquis tous les honneurs  
 Et ne concevait pas qu'on eut d'autres bonheurs.  
 Cette privation devenait sa torture :  
 Il fallait qu'il changeât son abjecte nature,  
 Plus d'espoir de jouir.... tout était donc détruit ?  
 Quelle atroce souffrance et quelle horrible nuit !  
 Toujours le châtement est parallèle au crime.  
 Mais voilà qu'apparaît au profond de l'abîme  
 Une pâle lueur. D'où vient cette clarté ?  
 Le sang du Christ mourant aurait-il racheté  
 Les fautes du méchant ? Quelle douce espérance !  
 Le richard se reporte aux jours de son enfance,  
 Jours limpides et purs où son âme croyait.  
 Le doute entre en son cœur : Est-ce que Dieu serait  
 Une réalité ? — Quelle absurde ironie !  
 Non, Dieu n'existe pas et c'est ma maladie  
 Qui trouble mon cerveau. La matière est le mal,  
 La matière est le bien, l'homme est un animal :  
 Tout ce qui la dépasse est illusion pure.  
 Je souffre, il est certain, mais c'est dans ma nature,  
 Souffrir c'est me prouver que je suis bien vivant,  
 Au delà de la vie il n'est que le néant. —  
 Ainsi dit le richard, et pendant qu'il raisonne  
 La lueur grandissait. Bientôt elle rayonne,  
 S'étend et resplendit, envahissant l'éther.  
 Une forme apparaît, brillant comme l'éclair.  
 Elle flotte d'abord, puis bientôt se condense,  
 On aperçoit alors une envergure immense,  
 Deux ailes se mouvant pour atteindre le ciel,  
 Un être surhumain, l'archange Gabriel.  
 Il est accompagné d'une troupe éclatante,  
 Esprit des bienheureux, à la robe flottante,  
 Au nimbe lumineux et répétant en chœur  
 Les hymens consacrées à louer le seigneur

D'un suave parfum leurs pas laissaient la trace,  
 Ils semblaient emporter, en traversant l'espace,  
 Tout rayonnant de gloire, un corps inanimé.  
 C'est que leur tendre essaim au ciel avait formé  
 Une ligne d'amour pour dompter la nature.  
 Ils avaient espéré, d'une vierge aussi pure  
 Sauver les jours. Hélas ! tout leur effort fut vain.  
 On ne conjure point les arrêts du destin...  
 Quand le ciel a parlé, l'homme, sur cette terre,  
 Doit savoir se courber, accepter et se taire.  
 Dieu seul qui connaît tout décide notre sort,  
 Et pour récompenser souvent donne la mort.  
 Les bienheureux avaient, inclinés sur sa couche,  
 Cueilli les derniers mots échappés de sa bouche :  
 — Soyez béni, mon père et toi, ma mère, adieu !  
 Puis leur essaim suivit le corps dans le saint lieu,  
 Et quand la main du prêtre eut aspergé la bière,  
 Quand il eut récité la dernière prière,  
 L'essaim des bienheureux vers le ciel s'éleva  
 Et l'âme de la vierge avec eux s'envola.  
 De vapeur condensée ils firent un nuage,  
 Gigantesque hamac où se berçait l'image  
 Du corps qui dans la terre allait être enfoui :  
 Le corps éthéréen semblait évanoui...  
 Lentement le cortège, imprégné d'harmonies,  
 Faisait l'ascension des régions bénies.  
 Le richard que sa faute à la terre enchaînait,  
 Vit passer près de lui la lueur qui montait.  
 Sur un nuage d'or une vierge étendue  
 Frappa ses yeux. Malheur ! il l'avait reconnue !  
 — Claire, s'écria-t-il, réponds, Claire, est-ce toi ?  
 Ne sois pas sans pitié, Claire, pardonne-moi ! —  
 Mais nul ne répondit. Par le ciel attirée  
 L'âme montait toujours vers la zone empourprée,  
 La lueur disparut, la nuit revint en bas,  
 La nuit pleine de deuils, image du trépas.

3<sup>e</sup> PARTIE.

Clair venait d'avoir vingt ans. Dans sa demeure  
 Chacun pouvait la voir occupée à toute heure,  
 Cuisinant, balayant, brossant, époussetant,  
 Lavant, cousant, brochant, riant comme une enfant.  
 Pour vivre elle peignait sur de la porcelaine.  
 Son père, vieux grognard, un ancien capitaine,  
 Artiste consommé, destinait le sujet ;  
 Sa retraite augmentait leur modeste budget.  
 Sa pauvre mère, hélas ! d'apparence chétive,  
 Ne pouvait que soigner sa santé malade,  
 Mais ils étaient heureux. L'union, ici-bas,  
 Est le suprême bien, le pain ne manquant pas.  
 On recevait parfois un bon vieux camarade  
 De l'armée ! On parlait de combats, de parade,  
 Puis — c'étaient les bons jours — un jeune et beau cousin  
 Timide, se glissait au sein de cet Éden.  
 Mais l'amour n'avait point mordu la jeune fille ;  
 Elle riait, chantait, travaillait ; sa famille  
 Était son seul trésor. Son rêve le plus doux  
 Rarement arrivait à chercher un époux,  
 Son cœur était trop pur.

Dans le palais en face  
 Vivait un Crésus. L'or, devant qui tout s'efface,  
 Était son Dieu, son tout et son moindre désir  
 Devait, grâce à l'argent aussitôt s'accomplir.  
 Il revenait un soir d'une fête champêtre  
 Et machinalement se mit à la fenêtre.

Il avait tout le jour largement festoyé,  
 Mais de ces vains plaisirs déjà rassasié  
 Il voulait autre chose et cherchait aventure.  
 En face il regarda, vit Claire à sa peinture  
 Et se sentit frappé subitement au cœur.  
 Ce céleste profil, cet air plein de candeur,  
 Ces cheveux qui flottaient en ondoyantes tresses,  
 Ces yeux qui révélaient des mondes de tendresses,  
 Tout fit naître en son âme un cynique désir.  
 Il n'éprouvait en lui que l'appas du plaisir,  
 Mais quel attrait nouveau, quelle âpre jouissance !  
 Posséder à lui seul ce trésor d'innocence,  
 Ce trésor de beauté ! c'était de quoi mourir !  
 Ses plans sont bientôt faits. Il devra se servir  
 Du talent gracieux qu'elle a pour la peinture :  
 Une énorme commande en fera l'ouverture :  
 Elle est pauvre... tant mieux ! l'effort sera plus doux,  
 Pour avoir ses faveurs il promettra l'époux.  
 Il connaît le défaut de cette résistance.  
 Ainsi dit, ainsi fait. Galamment il s'avance,  
 Se présente et commande un service à sujets,  
 Paysages et fruits et cent autres objets.  
 La joie est au logis. A tant pour la journée  
 On gagne en une fois autant qu'en une année,  
 En chauds remerciements chacun d'eux se confond.  
 — Ces gens-là, dit Mondor, ne savent ce qu'il font !  
 Dans la gueule du loup tu tomberas, ma belle,  
 Au trébuchet doré jamais la jouvencelle  
 Ne résiste et bientôt je t'aurai dans mes bras ! —  
 Et le soir arrivant, on entendait le pas  
 De Mondor essoufflé qui grimpait les étages.  
 Il rencontrait toujours de gracieux visages,  
 De Claire son regard dévorait les appas,  
 Il prodiguait ses soins mais il n'avancait pas,  
 Chaque jour il croyait qu'il aurait le courage  
 D'avouer son amour, et chaque soir, ô rage !  
 Il revenait penaud sans avoir rien osé.  
 A ses projets impurs quoi donc s'est opposé ?  
 C'est que la pudeur tend un voile infranchissable  
 Au roué qui nourrit un sentiment coupable,  
 Elle met en son âme une sainte terreur  
 Et des sens excités elle apaise l'ardeur.  
 Mais le voile est léger, la terreur passagère,  
 Et la fureur des sens que l'obstacle exaspère  
 Bientôt reprend son cours. Mondor humilié,  
 Aux pieds d'une humble enfant de se sentir lié,  
 S'indigne : — Est-ce possible, à Mondor, qu'on résiste ?  
 Qu'une fille de rien dans ses dédains persiste ?  
 Je saurai l'emporter en frappant de grands coups. —  
 Le soir Claire était seule ; il se jette à genoux,  
 Et croyant triompher par l'appas des richesses  
 Il lui parle d'argent bien plus que de tendresses,  
 Rien ne peut égaler le luxe qu'elle aura,  
 Des bijoux précieux, sa loge à l'opéra,  
 Sa maison, des diners, ses gens, son équipage ! !  
 Claire bondit. Le rouge empourpre son visage :  
 — Gardez pour vous vos dons, je garde mon honneur,  
 Je ne suis point à vendre, et si jamais mon cœur  
 D'un amour pur et vrai ressentait la faiblesse,  
 Mon ange aurait pitié de ma pure jeunesse,  
 Et quelque puissamment qu'il put être touché,  
 Mon cœur à la vertu resterait attaché.  
 Sortez ! — Et de la main elle montrait la porte.  
 Comment, chassé ? Mondor chassé de telle sorte !  
 Il sortit furieux, jurant de se venger.  
 Quant à la pauvre Claire, échappée au danger,

Elle bénit son ange, essuyant une larme,  
 Et croyant désormais se trouver hors d'alarme,  
 Elle prit ses pinceaux et se mit au travail.  
 L'image de Mondor, comme un épouvantail  
 Se dressa devant elle assiégeant sa pensée.  
 Elle se sentait mal, la poitrine oppressée,  
 Des perles de souffrance inondaient son beau front  
 Que plissait une ride après un tel affront.  
 Elle craignait de voir arriver la misère,  
 Et de Mondor comment désarmer la colère ?  
 La rage dans le cœur on l'avait vu partir,  
 Sans sa commande, hélas ! Qu'allait-on devenir ?  
 De son côté Mondor, infâme créature,  
 Rêve comment il peut effacer son injure....  
 Mais Dieu veille toujours. Il appelle la mort,  
 — Va, dit-il. Que chacun en subissant son sort  
 Soit marqué justement du sceau de ma sentence :  
 A l'un le châtement, l'autre la récompense !

.....  
 La mort fait son office. Ils périssent tous deux.

.....  
 Claire était transportée au séjour bienheureux  
 Et Mondor expiait les méfaits de sa vie,  
 Par la nuit, les tourments et l'affreuse agonie.  
 Mais chaque être, à son tour, doit se purifier.  
 Dans le cœur le plus noir l'amour a son foyer,  
 Il peut être longtemps ignoré de lui-même,  
 Il n'existe pas moins, dans sa bonté suprême  
 Dieu l'y dépose en germe, et pour le voir fleurir  
 Il suffit d'une larme au moment de périr,  
 De longs sillons de feu dans la région sombre  
 Illuminent souvent les réprouvés de l'ombre,  
 Les âmes des élus qui s'élèvent aux cieus  
 Projettent ces lueurs, symbole radieux  
 Ces clartés pénétrant les profondeurs fangeuses,  
 Éclairent par degrés les âmes vicieuses.  
 Le remord les saisit : enfin, elles voient clair :  
 L'espoir en Dieu détruit la croyance à l'enfer.  
 L'Esprit prend en pitié ces âmes criminelles,  
 Goutte à goutte il infuse aux cœurs les plus rebelles,  
 Le regret du passé, le désir du pardon :  
 Ils doivent à l'amour l'entière guérison.  
 C'est ainsi qu'un par un les esprits de matière  
 Se trouvent transformés en esprits de lumière ;  
 Tous doivent expier ; aucun n'est condamné.  
 Le juste châtement est proportionné  
 A leurs erreurs dont il n'est que la conséquence.  
 De leurs efforts, plus tard, ils ont la récompense ;  
 Ils doivent arriver au céleste milieu  
 Où tous les esprits purs sont absorbés en Dieu.  
 Ce séjour, ignoré de la science humaine,  
 Où la joie est au cœur, la bonté — souveraine,  
 Est le but de la vie accordée ici-bas,  
 Ce but l'homme le cherche et ne le comprend pas.  
 C'est un secret divin que l'esprit nous révèle :  
 Il embrase les cœurs d'une même étincelle,  
 D'un même battement ils palpitent là-haut,  
 A l'envi, des humains, ils deviennent l'écho ;  
 Tout nage dans l'amour, chacun est solidaire :  
 Un cri s'élançait-il ? Dieu bénit la prière,  
 Un frémissement suit la bénédiction  
 Et l'Éther tout entier sent la vibration.  
 A tous les esprits purs elle se communique,  
 Tous se font les soutiens de l'humaine supplique,  
 La prière d'un seul, adressée à genoux,  
 Devient, montant au ciel, la prière de tous.

La même loi régit l'esprit et la matière.  
 De même que les gaz émanés de la terre  
 De ses éléments sont la sublimation,  
 Synthèse et résumé de la création,  
 De même qu'en leur sein réside toute force,  
 Germe caché du fruit dont la terre est l'écorce,  
 De même les vertus se subliment au ciel.  
 Leur arôme subtil, pénétrant, éternel,  
 Émanant sans cesser, y forme l'atmosphère.  
 L'esprit par qui tout naît et tout se régénère,  
 Toutes les facultés, les divins attributs,  
 En parfait équilibre étant là maintenus,  
 Engendrent une sainte et suave harmonie :  
 C'est un concert d'amour, une paix infinie,  
 Nouriture et bonheur, qu'aspirent les esprits.  
 Les âmes des élus en savourent le prix.  
 Pour prouver son amour, chacune rivalise,  
 La douleur ou la joie entr'elles se divise,  
 Elles goûtent ensemble un long ravissement,  
 Leur vie est un constant épanouissement,  
 Mais tout en jouissant d'un bonheur ineffable  
 Leur âme prend pitié de l'âme misérable  
 Qui lutte sur la terre ou souffre après la mort.  
 Tous les Esprits du ciel unissent leurs efforts,  
 Ils inspirent l'amour, aident la repentance,  
 Font jaillir la lumière et leur joie est immense  
 Quand l'âme rachetée arrive au milieu d'eux.  
 C'est ainsi qu'il se fait de l'homme au bienheureux  
 Un échange éternel d'amour et de prière.  
 Les mondes différents ont la même atmosphère  
 Quoique disséminés dans l'immense univers.  
 La même loi régit leurs attributs divers,  
 Les mêmes éléments en entier les composent  
 Quoique sur chaque globe autrement ils se dosent.  
 Le lien général est l'électricité.  
 O gloire du Seigneur, ô splendide unité !  
 L'amour est au sommet, source unique et féconde,  
 Où viendra s'abreuver l'âme de chaque monde,  
 Brûlant foyer divin embrasant l'infini,  
 Par tout ce qui respire, amour, ô sois béni !  
 C'est par toi que tout naît, tout vit, tout se relie,  
 Tes portes le ferment de l'éternelle vie,  
 La justice est en toi, la bonté, la beauté,  
 Et tu résumes Dieu dans son infinité !

L.-F. CLAVAIROZ.

(Reproduction interdite par les héritiers.)

P.-S. — Nous reprendrons prochainement  
 la suite de la *Matière radiante* que nous avons  
 également été contraint de laisser provisoirement  
 de côté, faute d'espace nécessaire  
 pour étudier à fond cette importante ques-  
 tion qui nous intéresse à un si haut degré.

(La Direction.)

## LE PRESTIDIGITATEUR VERBECK A DOUAI (Nord)

*Le Messager* de Liège du 15 septembre dernier publie l'article suivant :

Le 12 juin dernier, nous écrit notre frère, M. Jésupret de Douai, un prestidigitateur nommé Verbeck a donné, dans la salle du théâtre de notre ville, une soirée très curieuse.

Verbeck opère sans préparation, ni boîtes à double fond, ni compère; il travaille près du public les manches retroussées et il arrive à produire des choses surprenantes. Il manie surtout avec une prestesse étonnante les cartes, et les tours d'escamotage les plus forts ne sont pour lui que de l'enfantillage. Mais ce qu'il a produit de plus surprenant devant nous, c'est à coup sûr de l'*écriture directe* obtenue avec des ardoises à châssis. Voici comment il a procédé pour produire ce phénomène. Il a d'abord fait visiter par toute la salle deux ardoises entièrement vierges de toute écriture, chacun des spectateurs a pu se rendre parfaitement compte qu'il n'y avait là aucun truc. Ensuite il a fait écrire, par dix personnes très honorablement connues dans la ville, une question qu'elles ont cachetée sous enveloppe, puis il a ramassé toutes ces enveloppes dans un simple plateau, et a prié une dame spectatrice d'en prendre une au hasard et de la conserver un moment. Ensuite il a donné lecture à haute voix des neuf lettres restantes reconnues par chacun des auteurs, puis il a remis à M. C., représentant d'une grande maison de commerce et dont l'honorabilité est à l'abri de toute suspicion, les ardoises qui n'ont pas un seul instant quitté la salle. Ce monsieur, après les avoir appliquées l'une contre l'autre, les ficelle lui-même et, sans les lâcher un seul moment, les tient levées en vue de tout le monde. Verbeck fait lire alors la question restante qui était celle-ci : *Quel est l'homonyme le plus célèbre de Merlin l'enchanteur ?* Puis il procède à l'évocation après avoir tracé un rond sur le plancher, et aussitôt les voisins les plus proches du Monsieur qui tient toujours en l'air les ardoises, entendent distinctement un petit grincement continu, puis un choc se produit, l'on ouvre les ardoises, et l'on trouve lisible-

ment écrite à la craie la réponse suivante : *L'homonyme le plus célèbre de Merlin l'enchanteur est Merlin de Douai, célèbre jurisconsulte, né à Arleux en 1754, mort en 1848, ministre de la justice.* Vous dire la stupéfaction des assistants après cette réponse obtenue dans de telles conditions est quelque chose d'impossible. Voilà un véritable phénomène d'écriture directe produit en pleine lumière devant un millier de spectateurs. Verbeck que j'ai été voir avant la représentation, pendant les entr'actes, que je n'ai pas quitté un seul instant, m'a déclaré à moi-même que cette écriture n'était pas le résultat de son talent mais bien celui des Esprits; qu'il était médium et spirite; que depuis trois ans il avait obtenu quantité de communications par le même moyen, et qu'il en avait même eu dernièrement dans un groupe intime de Lille avec des ardoises apportées par l'un des membres; ceci m'a été confirmé ultérieurement par plusieurs de mes amis. Je n'ai qu'un regret, c'est de voir qu'une chose aussi sainte soit exhibée en public. Du reste, Verbeck a déclaré publiquement que le phénomène des ardoises n'était pas dû à son adresse, mais à une autre cause, à l'intervention des Esprits. La seconde partie de son programme est tout aussi intéressante que la première; il a produit une série d'expériences très sérieuses, entre autres la fascination, l'insensibilité, la catalepsie, la transmission de la pensée, l'exaltation des forces, l'extase, etc., etc.; en somme, tout ce qu'obtient Donato avec son sujet, M<sup>lle</sup> Lucile.

Puis le même journal ajoute dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1881 :

Nos frères de Nantes nous font remarquer, au sujet de l'article du *Messager* du 15 septembre se rapportant à une séance donnée à Douai par un prestidigitateur nommé Verbeck, que celui-ci a donné à Nantes, l'an dernier, plusieurs représentations de prestidigitation sous la qualification de « *Jongleries spirites, avec accompagnement de séances anti-magnétiques.* » Nous avons connaissance de ce fait, car la *Revue Spirite* a inséré à ce sujet, dans son numéro de juin 1880, une note que

*le Messenger* a publiée également ; M. Jésupret, qui nous a transmis la relation insérée dans *le Messenger* et à qui nous avons fait part de cette circonstance, nous a répondu qu'il avait la certitude, d'accord avec les spirites douaisiens qui ont assisté à la représentation, qu'il y avait eu médiumité et que les expé-

riences de magnétisme étaient des plus concluantes. En présence de cette réponse, nous n'avons vu aucun empêchement à publier le récit de notre frère de Douai ; selon nous, le sieur Verbeck, après avoir fait de l'antispiritisme, avait parfaitement pu devenir médium et magnétiseur.

## QUELQUES EXPÉRIENCES DE MAGNÉTISME DE M. HANSEN

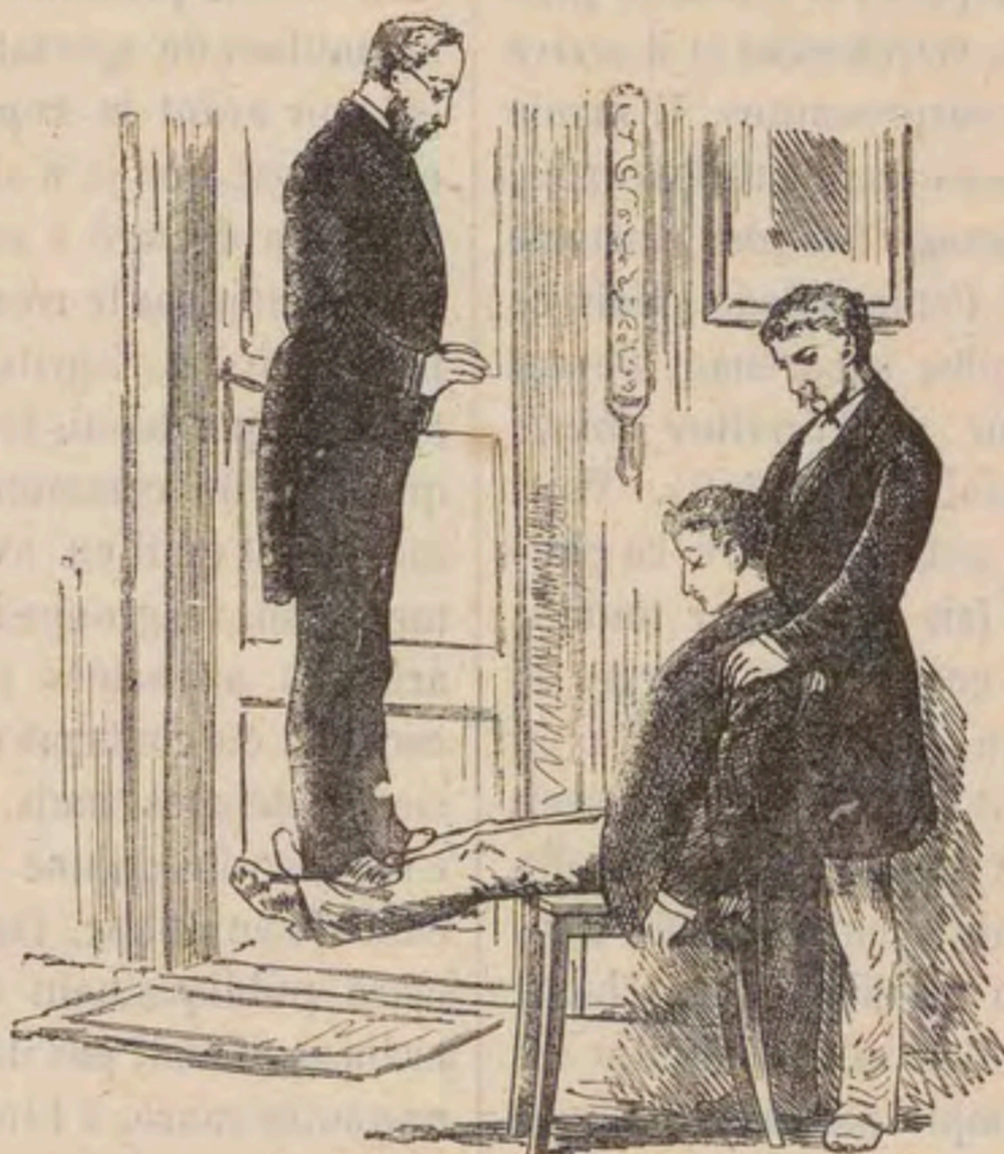
Expliquées par le professeur KÜHLMANN, de Chemnitz (Saxe). (Suite & fin.)

Kühlmann disait d'autres fois à cette jeune fille, en lui indiquant un tabouret : « Il y a là un chien qui veut vous mordre ! » Aussitôt, la magnétisée manifestait les signes de la plus grande frayeur ; ou bien, mettant dans sa main droite un couteau : « Voilà une plume, écrivez ! » Et elle le trempait dans l'encrier, puis écrivait avec une parfaite conviction, etc.

En un mot, l'empire que le professeur avait obtenu sur cette personne était tel, que s'il lui disait : « Nous sommes unis désormais, » elle le suivait partout, comme si elle eût été enchaînée à ses pas.

Chez d'autres sujets, M. Kühlmann était parvenu à obtenir la rigidité absolue soit d'un ou plusieurs membres, soit du corps entier, en leur disant simplement : « je magnétise tel membre » ou « je vous magnétise ; » ou même sans leur rien dire, pourvu qu'ils fussent persuadés qu'il les magnétisait. Au contraire, toutes les passes qu'il exerçait sur eux à leur insu demeuraient nulles et sans résultat.

Ces expériences démontrent, d'après M. Kühlmann, que le magnétiseur ne détermine aucune action corporelle ou morale qu'on puisse regarder comme la cause de la rigidité musculaire ; mais que tous les phénomènes semblables dont l'ensemble constitue



2<sup>e</sup> EXPÉRIENCE. — CATALEPSIE PARTIELLE.

ce qu'on a appelé *magnétisme animal*, doivent être attribués à la faculté qu'ont certaines personnes, — en concentrant leur attention sur un point fixe, ou en se pénétrant fortement de cette idée ; *tu ne peux faire ceci ou cela*, — de se mettre dans un état analogue au sommeil et de se dépouiller, temporairement, de leur libre arbitre et de leur volonté.

Il semble que ce lien mystérieux, qui met la volonté hu-

maine en rapport avec le système nerveux, se trouve alors rompu, en sorte que les nerfs du mouvement n'obéissent plus, et que ceux de la sensibilité ne transmettent plus à l'âme des impressions dont elle ait conscience. A ces impressions, l'âme, sous l'empire d'une préoccupation fixe, en substitue d'autres qui ne lui viennent point des organes des sens. C'est ainsi que le sujet mange un navet ou un oignon, croyant, ainsi que le lui dit son magnétiseur, que c'est une pomme ou un raisin.

Chose remarquable, c'est le sens de l'ouïe qui conserve le plus longtemps sa liberté, et qui donne encore un moyen de communiquer avec la personne soumise aux expériences, Mais quand la rupture entre l'âme et le système nerveux s'étend jusqu'à l'ouïe, il n'y a plus aucun moyen de se faire entendre d'elle

ou de la réveiller; et il faut attendre que l'épuisement ou que des crampes mettent fin à cet état dangereux et contre nature.

Les expériences que nous venons de décrire rapidement réussissent surtout avec les individus d'une imagination vive, portés à la rêverie, aux méditations, accoutumés à se transporter facilement de la réalité dans le monde des abstractions ou des chimères. Le sexe masculin ne fournit guère, que dans la proportion de dix pour cent, des sujets propres à ces expériences; chez la femme au contraire, la grande majorité y est admirablement prédisposée; et, dans les deux sexes, c'est la jeunesse qui fournit la presque totalité du contingent.

Ces phénomènes ne nous donnent-ils pas la clef de tant de faits merveilleux que l'histoire des religions nous offre à toutes les époques et dans tous les pays? Ces fakirs de l'Inde, ces *chamans* du nord de l'Asie, qui pour honorer la divinité, soumettent leurs corps à d'horribles tortures sans que leur visage trahisse la moindre douleur, n'ont-ils pas la faculté de se mettre réellement dans l'état d'insensibilité du cataleptique ou de l'hypnotisé? Ne pouvons-nous pas en dire autant des sorciers et sorcières du moyen-âge que le démon, d'après la superstition populaire, rendaient insensibles dans diverses parties de leurs corps? N'en est-il pas de même des illuminés, des extatiques, des visionnaires et des stigmatisés dont les

cloîtres nous ont fourni tant de curieux spécimens?

Tous ces faits, que l'on a si longtemps attribués à des causes surnaturelles, rentrent désormais dans l'ordre des faits purement physiologiques.

En terminant, le docteur Kühlmann met le public en garde contre les abus qu'on pourrait faire de ces expériences. Les personnes qui y seraient trop fréquemment soumises ne tarderaient pas à éprouver des troubles intellectuels forts graves; elles seraient de même exposées à la folie; souvent aussi, diverses affections morbides, palpitations de cœur, névralgie, congestions cérébrales, hystérie, seraient la conséquence de la tension nerveuse provoquée par l'habitude des pratiques du magnétisme. M. Külmann redoute surtout pour les femmes et les jeunes gens la vue répétée de ces expériences. L'aptitude dont il s'agit se gagne facilement par une sorte de contagion, comme l'épilepsie se gagne par la vue d'un épileptique, ou encore comme l'envie de bâiller peut se communiquer, par l'exemple, à toute une assemblée. Il est heureux que la plupart de ceux qui ont cette aptitude ne s'en doutent pas; et, s'ils s'en doutent, le meilleur conseil qu'on puisse leur donner, c'est de ne pas s'en servir. X.-B.-T.

(Extrait des *Soirées littéraires* n° 103, page 408, du 16 octobre 1881.)

## LE SUCCÈS DU MAGNÉTISME EN BELGIQUE

M. HANSEN & LE CERCLE MESMER A LIÈGE

Nous recevons de M. Henrion, instituteur à Chênée, près Liège, la lettre suivante que nous nous empressons de publier en raison de son importance :

Chênée, 26 novembre 1881.

*Cher Monsieur Auffinger.* — Vous m'obligeriez fort en me faisant connaître les conditions d'admission au titre de membre honoraire ou correspondant de la Société magnétothérapique de Paris. Un de mes amis, M. le commandeur D. Margiotta (italien) et votre serviteur, nous serions désireux d'être admis à l'honneur de faire, à ce titre, partie de la dite Société.

Par la même occasion je vous informe que le magnétiseur danois Hansen est venu à Liège où, pendant quinze jours, il a eu un succès phénoménal avec ses belles expériences dont vous connaissez sans nul doute le programme. — M. Hansen a fait, j'en suis persuadé, faire un grand pas à la science magnétique, ou plutôt, il a éveillé chez une foule de gens le désir de connaître cette belle science tant méconnue jusqu'à ce jour. J'en ai la preuve comme secrétaire du CERCLE MESMER, j'ai reçu plusieurs demandes d'admissions et d'explication. Nous avons, en récompense de ses services, nommé M. Han-

sen membre d'honneur de l'*Union spiritualiste* de Liège. Ce Monsieur a été fort complaisant envers nous ; il nous a donné une séance intime et des entrées à toutes ses séances publiques.

J'ai à ma disposition cinq ou six bons sujets (femmes) avec lesquels on peut tout tenter. Dès le printemps, nous recommencerons nos études interrompues par mes classes d'adultes pendant l'hiver.

Je profite de l'occasion pour vous dire combien je vous suis reconnaissant pour l'envoi de *La Chaîne Magnétique* que vous me continuez malgré le décès de *la Revue belge du Spiritisme*.

J'espère pouvoir reconnaître vos bons offices en vous faisant nommer chevalier de l'Aréopage de Palmi (Calabre), dont le commandeur est M. Margiotta et dont je suis Officier, avec le titre de représentant général. A titre de chevalier, on a le droit de porter l'insigne : Une étoile à six pointes, en argent, avec l'exergue : *Vertus*.

Si vous pouviez, dans un de vos prochains numéros annoncer la prochaine apparition du PHARE SPIRITE ET MAGNÉTIQUE, organe de l'*Union spiritualiste* et du *Cercle Mesmer* de Liège, vous m'obligeriez fort. L'abonnement

sera de 3 francs pour la Belgique et de 4 francs pour l'Union postale. Ce journal sera bi-mensuel, format in-8°. S'adresser au Directeur B. de Porquerolles, quai Saint-Léonard, 33, cour Malherbe, à Liège. Inutile de vous dire que *Le Phare* vous sera servi à titre d'échange.

AUTRE NOUVELLE. — Les spirites liégeois, membres de l'Union et de quelques autres groupes viennent d'adopter un signe maçonnique et un mot de ralliement. Ils espèrent que leur exemple sera suivi, et que les frères étrangers se feront initier. L'initiation peut se faire par correspondance, sous serment de garder le secret envers les profanes, et d'aider de toutes manières les frères dans le besoin. C'est pensons-nous le seul moyen de fédérer tous les spirites du monde. La nouvelle a été bien accueillie de plusieurs frères en France et en Hollande.

Ayant vidé mon sac aux nouvelles, il ne me reste qu'à vous présenter mes meilleurs et plus amicales salutations.

O. HENRION,

Président de l'*Union spiritualiste*,  
quai Saint-Léonard, 33,  
à Liège.

## LE MAGNÉTISEUR HANSEN A LIÈGE

D'APRÈS LA PRESSE BELGE

Le magnétiseur Hansen de Copenhague, dont a parlé jadis *le Messenger*, et qui a tant remué les esprits à Vienne, à Leipzig, à Saint-Pétersbourg, etc., est venu donner à Liège, cette quinzaine, des séances de magnétisme au local de la Société la *Légia*, puis au Théâtre-Royal. Les expériences de ce puissant magnétiseur, qui n'a pas de sujet spécial — il exerce son influence sur les assistants qui veulent bien s'y soumettre — sont réellement décisives ; aussi, grand est le nombre de ceux qui, profondément sceptiques en entrant dans la salle, sont sortis intimement convaincus de la réalité du magnétisme ; les journaux liégeois eux-mêmes ont dû se rendre à l'évidence, comme on le verra par les quelques extraits suivants :

*La Meuse* du 4 novembre :

« Le professeur Ch. Hansen a recommencé

hier, devant un public trois fois plus nombreux que le jour précédent, ses expériences si intéressantes sur le magnétisme hypnotique. Malgré les faits de la veille, nous sommes retourné à cette deuxième séance, avouons-le sincèrement avec un reste de scepticisme. Et si nous nous déclarons convaincu, c'est que nous avons vu opérer sur des sujets qui nous sont personnellement connus et dont la bonne foi ne peut-être mise en doute.

« Que le professeur Hansen obtienne réellement, sans le concours d'aucun agent physique, la catalepsie d'un ou de plusieurs membres, il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas le constater....

« Vous haussez les épaules peut-être, lecteurs sceptiques. J'ai fait comme vous. Mais faites comme moi, allez voir, vous rirez, mais vous direz qu'il y a quelque chose de positif.

Quoi? je ne sais rien. Allez demain ou dimanche à l'une des dernières séances du professeur Hansen et vous direz : C'était vrai! »

*Journal de Liège* du 3 novembre :

«..... M. Hansen n'opère pas à l'aide de SUJETS ENTRAÎNÉS qui permettent de soupçonner de grossières supercheries. Il invite les assistants à se soumettre à l'épreuve. Hier, huit personnes se sont prêtées à ses expériences. Cinq d'entre elles étaient connues de nous. Quatre ont été reconnues susceptibles d'être rapidement hypnotisées, et l'une d'elles au plus haut degré. M. Hansen a soumis ces quatre personnes : deux hommes, une jeune fille et un petit garçon à des expériences très variées. Nous ne songeons pas à les exposer en détail; cela nous conduirait trop loin. Mais il a obtenu des phénomènes de sommeil, de catalepsie totale ou partielle, d'hallucination, de mouvement involontaire, etc., tout-à-fait étranges, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'y avait dans ses expériences aucune supercherie. »

Pour ne pas apporter avec elles leur conclusion scientifique, les séances de M. Hansen n'en sont pas moins des plus intéressantes, et ne peuvent manquer d'être fort goûtées tant par ceux qui n'y seront poussés que par la curiosité, que par ceux qui s'inquiètent quelque peu de leur côté scientifique et de la sérieuse portée que peut prendre dans l'avenir la question de l'hypnotisme.

*Gazette de Liège* du 3 novembre :

« La foire a porté préjudice à la séance de magnétisme donnée hier soir à la salle de *La Légia* par le professeur Hansen de Copenhague. Cependant les expériences de ce dernier sont des plus curieuses. Elles ont été opérées sur diverses personnes des deux sexes. Chez l'une la main a été rendue insensible au point de la faire traverser par une épingle sans douleur pour le sujet; chez une autre ce sont les jambes qui ont été paralysées; chez un troi-

sième, le corps entier s'est roidi et on lui a imposé une attitude impossible à l'état normal. M. Hansen se fait obéir aveuglément de ses magnétisés et les soumet à tous les caprices de sa volonté. N'a-t-on pas vu enfin un tel qui, quoique parfaitement éveillé et parlant même, fut mis dans l'impossibilité de prononcer son nom.

« Dieu sait, du reste, combien de spectateurs ont perdu leur latin. En tous cas, si tous n'ont pas succombé au sommeil magnétique, beaucoup, au moins, sont devenus rêveurs durant les surprenantes expériences que M. Hansen doit renouveler et multiplier ce soir au même local. »

*Le Perron Liégeois* du 4 novembre :

«..... L'une des jeunes filles a été endormie par le professeur Hansen, alors que celui-ci se trouvait derrière elle. Donc que l'imagination n'est pour rien dans le magnétisme. De plus, M. Hansen a fait des expériences avec des sujets revêtus de soie ou cachés sous une cloche de verre et, dans tous les cas, le phénomène hypnotique se présentait; ce qui prouve que, malgré une ressemblance, la force magnétique n'est pas la même que l'électricité.... »

Nous pourrions multiplier les exemples; mais il faut que nous abrégions. Disons que M. Hansen rend un véritable service à la science par ses applications magnétiques si bien conduites. Il n'amène avec lui aucun sujet et a ainsi dans chacune des villes qu'il a parcourues des sujets nouveaux qui subissent son influence.... Nul doute qu'avec des hommes aussi énergiques et aussi studieux que le professeur Hansen, on arrive quelque jour à connaître et à posséder cette force invisible et inconnue qui amènera bien sûr, une véritable révolution dans la physiologie animale. »

(Extrait du *Messenger* de Liège du 15 novembre 1881.)

## LA SANTÉ PUBLIQUE

### LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Sous ce titre, nos lecteurs ont pu lire dans *la France* du 8 novembre dernier l'article suivant :

« Autour de nous et dans la seule ville de Paris, disait il y a vingt-cinq ans le docteur Amédée Latour, il y a six cents somnambules qui fonctionnent d'une manière continue. »

Il y a quatre ou cinq ans, un journal étranger affirmait qu'il y en avait deux mille. Je ne sais pas si le nombre en a augmenté depuis cette époque, mais ce qu'il y a de certain, c'est que, considéré comme marchandise, le magnétisme a toujours ses annonces, ses journaux, ses sociétés et ses sybilles.

J'ai reçu dernièrement, et pour la troisième ou quatrième fois depuis quelques années, la carte-réclame d'une de ces sybilles, portant comme en tête : *Cabinet magnétique*. On y lit des extraits de son album les plus galants du monde et portant la signature de poètes, de diplomates, de grands seigneurs.

En voici un échantillon :

Pour une santé qui m'est chère  
Je viens frapper à votre cœur.  
Vous que chacun prétend sorcière  
Vous n'êtes qu'un gentil docteur.  
— Vous devinez bien des souffrances ;  
Sur elles vous versez le miel.  
Ce n'est pas l'enfer, mais le ciel  
Qui souffle toutes vos sentences !  
Vous êtes la grâce, la fée !  
Vous êtes le sourire heureux  
Par qui la plainte est étouffée...  
Le grand Mesmer a-t-il fait mieux ?

(ROGER DE BEAUVOIR.)

Et cet autre :

Cheveux flottants sur les épaules,  
A la main la faucille d'or,  
Elle nous rend Norma des Gaules,  
Ou la prophétesse d'Endor.

(MÉRY.)

C'est maintenant M. le duc de Lar.... (lisez La Rochefoucauld, duc de Doudeauville) qui témoigne de la façon suivante en faveur de la sorcière :

Les parfaits somnambules sont tellement rares que lorsqu'on est assez heureux pour en rencontrer, il est de devoir rigoureux pour l'homme d'honneur qui s'est occupé de cette science, longtemps négligée ou livrée à des mains indignes, de signaler à ses concitoyens ceux qui sont dignes de leur confiance. M<sup>me</sup> X.... m'a paru, pendant son sommeil, d'une lucidité remarquable, consciencieuse autant que sage, et je me fais un plaisir d'attester cette vérité à ceux qui voudront la consulter.

Le cardinal de Retz disait de l'un de vos illustres ancêtres : « Il y a toujours eu du je

ne sais quoi dans M. de Lar.... » Moi, Monsieur le duc, je ne serais pas embarrassé pour deviner ce qu'il y a en vous. Mais je suis trop poli pour vous le dire ! Et d'ailleurs, vous pourriez me répondre que vous êtes en brillante compagnie. On est vraiment saisi de tristesse quand on voit de pareilles absurdités s'abriter sous des noms qui appartiennent à des hommes distingués dans les arts, les lettres, le barreau, la diplomatie, l'armée, sous des noms tels que ceux de Lafayette, de Lacordaire, de Balzac, de Théophile Gautier, du prince de Talleyrand, d'Alexandre Dumas, de Georges Sand, de M<sup>me</sup> de Girardin, etc., etc. Ce sont, en effet, bien souvent, les esprits les plus brillants, les plus cultivés, qui, abusant des ressources d'une imagination trop active, créent sur ce qu'ils ignorent les hypothèses les moins vraisemblables et contribuent à propager les plus funestes, les plus ridicules erreurs. Le jugement et l'esprit sont deux choses très distinctes qu'on doit bien se garder de confondre. « On est quelquefois un sot avec de l'esprit, a dit l'auteur des *Maximes*, mais on ne l'est jamais avec du jugement. »

Le lecteur comprend que l'espace me manque pour faire une histoire, même très incomplète du magnétisme ; il y faudrait un volume ; mon intention se borne, d'ailleurs, à mettre le lecteur en garde contre cette nuée de guérisseurs qui menacent sa bourse et sa santé.

Tout le monde connaît, du reste, les théories de Mesmer et les merveilles de son baquet ; celles de Puységur et son arbre magnétisé de Buzancy. Sous la Restauration nous assistons au réveil du magnétisme. Des cours publics sont institués, une nouvelle Société se fonde à Paris, la propagande a du succès, grâce surtout au concours de la classe riche et désœuvrée, avec laquelle le magnétisme avait émigré vingt ans auparavant. Le magnétisme reçoit un brevet d'une commission nommée par l'empereur Alexandre, qui en autorise l'usage.

Le comte Panine convertit une de ses terres, près de Moscou, en établissement de traitement magnétique. Le roi de Prusse imite l'empereur de Russie. L'Académie des sciences de Berlin propose la question du

magnétisme pour sujet de prix, une clinique se fonde, dirigée par Wolfart, qui a des pratiques magnétiques à lui. Hufeland, Treveranus, Sprengel se convertissent. En Danemarck, le somnambulisme prend droit de cité dans la thérapeutique, sur la déclaration d'un comité médical. En Suède, on l'introduit dans le programme des examens.

Un brahmine, nommé Faria, arrive des Indes et débarque à Paris précédé d'une immense réputation. Il endort les gens à la simple parole, sans pratiquer aucune passe : « Dormez ! » disait-il d'une voix forte ; et à l'instant, le sujet tombait dans le sommeil qu'il appelait le sommeil lucide. C'est lui qui donnait à un breuvage quelconque le goût qui lui plaisait ; il changeait l'eau en vin. C'est alors qu'on voit l'âme des magnétiseurs de Paris se promener en Amérique, aux grandes Indes, jusque dans la lune, et ils parviennent à résoudre cette question intéressante qui consiste à savoir si les autres planètes sont habitées comme la Terre. Ils expriment même l'espoir de faire grimper une somnambule jusqu'au Soleil.

Puis viennent, pour détruire toutes ces rêveries insensées, les expériences de magnétisme à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous la direction de Husson, de du Potet et d'Alexandre Bertrand, expériences qui mirent au grand jour les supercheries de la prétendue doctrine. Parmi les spectateurs convaincus des expériences de l'Hôtel-Dieu se trouvait le docteur Foissac, qui résolut de soumettre au jugement de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine les faits de guérison obtenus par le magnétisme. La commission de l'Académie de médecine fonctionna six ans, et, après des débats mémorables et une foule d'expériences décisives, déclara ces faits nuls et sans valeur.

« Les erreurs ont la vie bien dure, a dit Ampère. Quand le temps ne les détruit pas, il les embaume. » Aujourd'hui, à l'heure même ou j'écris, malgré la défaveur et le discrédit dans lesquels est tombé le magnétisme, Paris, comme je le disais en commençant, a, dans tous les quartiers, des magnétiseurs de profession, dont un certain nombre rendent leurs oracles à l'abri du diplôme de médecine.

On voit des malheureux qui vendent ainsi leur signature et viennent parfois échouer devant la police correctionnelle. Ouvrez la *Gazette des Tribunaux* du 1<sup>er</sup> août 1850, vous y verrez l'histoire d'un médecin, dont je tairai le nom, qui était aux gages de 50 francs par mois chez un magnétiseur à la mode, et dont l'unique office consistait à signer des ordonnances. Lisez, pour vous édifier encore, les numéros du même journal du 2 août de la même année et du 11 décembre 1856, le *Siècle* des 27 juin, 22 août et 28 octobre 1856.

Toute la médecine magnétique roule sur deux hypothèses modifiées à l'infini : l'une, celle du fluide animal (qui n'existe pas) ; l'autre, celle de la double vue (qui est une chose impossible). Il est vrai que les *mediums* d'Amérique n'ont pas besoin du magnétisme pour faire de la médecine. Ils consultent les esprits frappeurs, et la médecine leur tombe directement d'en haut.

Les magnétiseurs magnétisent indistinctement tout ce qui leur tombe sous la main : le linge, les bains, les lotions, les cataplasmes, les sangsues, les lavements, etc.

Si les migraines sont périodiques, par exemple, on applique de la flanelle magnétisée. Quand la migraine a son siège dans l'estomac (*sic*), on magnétise toute la région épigastrique, et l'on fait quelques frictions douces en descendant sur les cuisses. Les verres lenticulaires magnétisés et appliqués sur le creux de l'estomac ont presque toujours réussi :

Je concentrai fortement ma volonté, dit un magnétiseur, et magnétisai de l'eau avec l'intention d'en faire un médicament approprié. Le malade but avec peine, par suite de la difficulté d'avalier. — Qu'avez-vous bu ? — De l'émétique. — Combien ? — Quinze grains.

Un autre, un gentilhomme, s'il vous plaît, le comte de S..., grand partisan de l'eau magnétisée, écrit avec aplomb : « Ma méthode ne m'a point encore fait défaut. J'ai guéri mille affections du genre de celles que la médecine nomme incurables. J'enseigne le mode de guérison de toutes les maladies nerveuses ou chroniques qui jusqu'à ce jour sont l'é-

cueil et l'effroi de la médecine, j'ajoute hardiment que je les guéris toutes. »

Après cela, il faut tirer l'échelle.

Je m'arrête, car je n'en finirai pas si je voulais citer une partie seulement des monstrueuses insanités des magnétiseurs. Vous pourrez les lire toutes dans l'excellent livre de M. Mabru: *Les magnétiseurs jugés par eux-mêmes*.

Nous reconnaissons, avec le docteur Dechambre, auteur d'un savant travail sur le magnétisme animal, que des maladies plus profondément enracinées qu'une névrose, des maladies *cum materiâ*, selon la vieille expression, trouvent quelquefois leur solution dans les ébranlements profonds de l'organisme, tout comme elles l'eussent pu trouver dans la gymnastique et la danse. Nous admettons même que, dans le tête-à-tête, la domination du regard, jointe à de certains gestes, puisse amener ou le sommeil ordinaire ou le demi-sommeil, dans lequel le rêve s'établit avant que la vie de relation soit éteinte, comme il arrive chez un homme qui dort en marchant. Nous ne contestons pas que, à part l'effet physique des manipulations répétées, les pratiques seules du magnétisme sans intervention possible de l'imitation, mais aidées du côté du malade par la foi, du côté du magnétiseur par la bienveillance familière et insinuante que comporte son rôle, n'aient endormi bien des douleurs et guéri certaines affections. Voilà tout ce que nous pouvons concéder.

Et, cependant, à force d'entendre répéter par toutes les bouches: « Il doit y avoir

quelque chose, » on se familiarise avec cette idée, on avoue qu'il peut bien y avoir des dupes et des charlatans, et l'on finit par croire un peu au somnambulisme artificiel et à la double vue.

Oui, certes, « il y a quelque chose. » Il y a la supercherie, la crédulité, l'ignorance, l'amour du merveilleux, qui vivront aussi longtemps que la sottise humaine.

Quant à nous, qui, comme médecin, avons mainte et mainte fois étudié le prétendu traitement magnétique des malades, nous déclarons que, toutes les fois que nous l'avons observé, nous l'avons surpris en flagrant délit d'imposture.

Enfin, comme ceux des effets que nous regardons comme possibles et que nous énumérons plus haut, résultent d'une autre cause que l'influence d'un agent spécial du magnétisme, nous terminerons par cette conclusion radicale:

« Le magnétisme animal n'existe pas. »

D<sup>r</sup> E. DECAISNE.

NOTA. — Nous aurions pu répondre à cet article et surtout à la dernière et fameuse *conclusion radicale* écrite évidemment sous l'empire d'un parti pris, mais comme nous pourrions dans notre bonne foi nous laisser entraîner à faire quelques réflexions désobligeantes peut-être pour l'auteur, nous aimons mieux nous abstenir et céder la parole à de plus autorisés que nous. Nous y reviendrons donc le mois prochain en publiant quelques lettres qui nous sont parvenues à ce sujet et que M. le docteur Decaisne connaît bien du reste.

L.-A.

## DISTINCTION HONORIFIQUE

LA SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE D'ITALIE fondée en 1862, à Bologne, sous la présidence du professeur Pietro d'Amico, a conféré dans sa séance du 10 juillet dernier le titre de Membre honoraire à la signora veuve Louis Auffinger, avec l'approbation générale du conseil dirigeant. En conséquence M<sup>me</sup> Auffinger vient de recevoir le diplôme et l'insigne de cette importante Société, la plus ancienne de toutes actuellement. Sur la médaille on lit: *Società Magnética d'Italia, Bologna*, et au

revers, au milieu d'une étoile à six pointes, les mots: *Unione, Carita, progresso*.

Nos remerciements les plus sincères à nos 6,000 frères d'Italie pour cette haute distinction qui nous honore. Notre reconnaissance et notre dévouement leur sont plus que jamais acquis.

ABONNEMENT REÇU. — 3<sup>e</sup> année, du 15 juillet 1881. M. Ch. R., rue du Four-S<sup>t</sup>-Germain.

Le Propriétaire-Gérant: LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## AVIS TRÈS IMPORTANT

Ceux de nos Abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur renouvellement au journal sont priés de se souvenir que toute année ou semestre commencé et non acquitté dès le début est dû, et qu'il est de leur intérêt de réparer cet oubli sans retard, s'ils veulent s'éviter les frais de recouvrement que nécessite forcément la présentation d'une quittance à domicile, lesquels ne peuvent être inférieurs à 50 centimes.

PRIME GRATUITE & EXCEPTIONNELLE A NOS ABONNÉS DE LA 3<sup>E</sup> ANNÉE

La CHAÎNE MAGNÉTIQUE, en raison de son succès toujours croissant et des nombreux encouragements qu'elle reçoit chaque jour de ses anciens et nouveaux Abonnés, croit devoir offrir « gracieusement » à ceux d'entre eux qui lui en feront directement la demande, un magnifique diplôme qui ne mesure pas moins de 30 centimètres de haut sur 39 centimètres de large.

Ce joli diplôme ainsi libellé, en belle lithographie : *Diplôme de Magnétiseur, accordé par le journal La Chaîne Magnétique à ses Abonnés, remis à M..., le..., inscrit aux archives sous le n°...*, est encadré d'une forte chaîne à gros anneaux, qui rappelle le titre du journal, motif de sa création. Cette rustique chaîne contient, dans ses élégants contours, l'indication sommaire de toutes les expériences possibles et fondamentales du magnétisme et du somnambulisme, ainsi que le nom de nos principaux chefs d'école et de leurs découvertes.

C'est assurément, en ce genre, le Diplôme le plus complet et le mieux compris qui ait été mis en circulation jusqu'à ce jour. Il sera certainement l'un des plus beaux ornements de salon de tout bon et zélé Magnétiseur.

NOTA. — Il est envoyé franc de port sur demande écrite à tout Abonné d'un an. Les Abonnés de six mois n'y ont pas droit.

## LE BARON DU POTET LIBRE-PENSEUR

(Notes pour servir à l'établissement de sa Biographie et de ses Mémoires)

Sous ce titre nous lisons dans le journal du Magnétisme, paru à Paris en décembre dernier, la lettre de notre correspondant, M. Bauche, ancien membre du jury magnétique et secrétaire de l'ancienne Société de Magnétisme de Paris, laquelle est ainsi conçue :

Libre-penseur ! en est-on bien sûr ? la question est plus facile à poser qu'à résoudre dans le sens de l'affirmative d'une façon irréfutable.

Si être libre-penseur veut dire être athée, et pour beaucoup ces deux qualifications sont synonymes, M. du Potet n'était pas libre-penseur, il était bien certainement déiste et ne s'en cachait pas.

Pour anti-clérical, par exemple, il l'était au plus haut degré ; mais cela ne l'a pas empêché de faire conduire et d'accompagner à cette même église de Saint-Germain-des-Près, où les dernières prières ont été dites sur son cercueil, les restes mortels de M<sup>me</sup> la baronne du Potet, sa première femme.

Qui donc, si ce n'est lui-même, avait à ce moment réclamé le concours du clergé ? A-t-il, en agissant ainsi, donné un démenti aux actes de toute sa vie ?

Animé d'une foi ardente à la vérité du magnétisme animal, il se révoltait contre sa négation et associait dans ses colères les prêtres et les académiciens qui rejetaient ce qui, pour lui, était un dogme.

Celui qui écrit ces lignes a maintes fois reçu, dans l'intimité du cabinet, ses confidences à cet égard, et d'ailleurs le courage de ses opinions ne lui faisait pas défaut, et il ne craignait pas de les affirmer en public.

Ceux qui décernent au baron du Potet le diplôme posthume de membre ou d'adepte de la libre-pensée, sont, à mon avis, dans l'erreur. Non pas que je vois dans ce titre une injure, je respecte trop pour cela les idées que je ne partage pas, j'avoue seulement que je ne suis pas plus clérical que je ne suis libre-penseur, et quelles qu'aient été, dans ces

points délicats, les convictions de l'illustre maître que nous pleurons tous, je n'en tiendrais pas moins sa mémoire en grande vénération.

Je connais des libres-penseurs renforcés, c'est-à-dire allant jusqu'à l'athéisme, au moins en paroles, qui sont de très honnêtes et très honorables gens, dont le commerce est des plus agréables, surtout si n'étant pas avec eux en conformité d'idées, on évite de part et d'autre d'aborder certaines questions brûlantes. La liberté de conscience, dont on parle tant,

ne peut exister réellement qu'à ces conditions, ce qu'on semble oublier trop facilement.

Donc, encore une fois, rendons tous à la mémoire de M. du Potet l'hommage qui lui est dû, quel qu'ait été le degré ou la nuance de sa foi religieuse ou philosophique. Ces considérations ne sont que secondaires, saluons avant tout en lui l'homme convaincu et l'honnête homme, et pas une voix ne s'élèvera pour protester.

A. BAUCHE.

## LA TRANSMISSION DE PENSÉE

D'après MM. DONATO et BARAGNON

Lorsqu'il y a quelques jours un magnétiseur qui ne croit pas à la lucidité somnambulique parce que son sujet favori ne la possède pas, comme il nous l'a avoué jadis maintes fois lui-même; lorsqu'il y a quelques jours, disons-nous, en présence d'une société, de gens de lettres, les *Amis de la Presse scientifique*, ce magnétiseur niait à son tour la *transmission de pensée*, nous croyons bon et utile de publier ce qu'écrivait à ce sujet, en 1853, M. Baragnon, père du député bien connu, du directeur politique du *Courrier du soir*, le savant auteur de *l'Étude du Magnétisme animal*, que nous offrons aujourd'hui en prime à nos lecteurs.

On ne taxera pas, j'imagine, M. Baragnon d'exagération ni de duperie, puisqu'il n'a jamais fait *profession de Magnétisme* et qu'il n'a jamais magnétisé qu'en amateur, à titre d'étude et pour son expérience personnelle. C'est donc en homme expérimenté et convaincu qu'il parle.

Mais auparavant, et pour bien préciser les faits, rapportons ici un extrait de la relation que publiait tout dernièrement dans *La Vie Domestique*, revue mensuelle de la famille, page 693, n° 48, du 3 décembre 1881, M. Félix Fabart, cet écrivain de talent, à la suite d'une séance de magnétisme de M. Donato, à laquelle il venait d'assister.

« Évidemment, la force physique ou physiologique du magnétisme animal était démontrée; mais n'y a-t-il bien que cela, et ne peut-on point conclure aussi à une force psychologique dans certains des phénomènes que nous avons vus ?

Telle était la question qui nous occupait personnellement et qui nous fit demander à M. Donato, au moment où il enlevait la mémoire d'un nom à l'un des sujets, s'il ne lui serait pas possible, rien que par sa volonté, d'en imposer un autre, expérience que nous avons vu réussir ailleurs et qui s'appelle, dans le vocabulaire magnétique « *transmission de la pensée*. »

— Vous avez été circonvenu par des charlatans, nous répondit aigrement M. Donato; JE CONNAIS TOUT ce qui est possible en semblable matière; la prétendue transmission de pensée n'est qu'une duperie et moi je ne fais que des expériences sérieuses!!... »

C'était net, mais peu poli pour ses confrères les magnétiseurs et encore moins concluant pour nous. Car sans remonter jusqu'aux praticiens de la vieille école magnétique, les de Puységur, les Deleuze, les Charles Lafontaine, les Marcillet, les du Potet, etc., que M. Donato, à notre humble avis, dédaigne un peu trop, nous pourrions lui citer les noms de maints expérimentateurs modernes aussi honnêtes que lui, ayant produit et produisant encore couramment, avec plus ou moins d'intensité, il est vrai, selon la sensibilité de leur sujet, le phénomène qu'il nie si carrément.

Mais nous avons mieux que cela à objecter : dans le prochain article, nous publierons la relation d'expériences, « de transmission de la pensée, » entreprises et réussies par M. Donato lui-même.

Pourquoi alors, demandera-t-on, a-t-il mis

cette aigreur dans la réponse à une question toute naturelle et nullement hostile? Nous n'en savons rien et d'ailleurs, étant donné le but que nous poursuivons ici, peu nous en chaut.

Puis dans le numéro suivant du même journal, paru le 10 décembre, à la page 810, M. Fabart reprend :

Le titre que nous donnons à cet article est copié textuellement dans un ouvrage que M. Donato doit faire paraître prochainement, et dont il a bien voulu nous communiquer, au préalable, environ 200 pages, que nous avons lues avec intérêt.

Nous prédisons qu'il se fera autour de cet ouvrage un grand bruit de controverses, et qu'il déchainera, contre son auteur, une véritable tempête de récriminations ou des critiques dans le camp des magnétiseurs, et des magnétiseurs spirites surtout, qui sont fort nombreux, très ardents et très aptes à la riposte.

Ils auront d'ailleurs beau jeu, car M. Donato, en voulant se cantonner absolument dans le domaine des faits physiques, se laisse aller parfois à des négations par trop absolues, touchant la réalité et la sincérité des phénomènes psychologiques affirmées par plusieurs de ses confrères en magnétisme, et il se met en contradiction flagrante avec lui-même, comme nous l'allons démontrer.

Ainsi, l'autre soir, il déclara publiquement que l'expérience « de transmission de la Pensée » était impossible, et que ceux qui prétendaient réussir trompaient le public. Voici, dans les pages qu'il nous a envoyées, le commentaire dont il a accompagné le récit d'une séance où lui-même produisit le phénomène en question (1).

Puis, dans le même article, après l'énu-

(1) Suivent des faits que nous n'avons pas à relever ici. Qu'il nous suffise de dire, en passant, que l'auteur pensant autrement qu'il écrit, son livre ne peut avoir qu'une médiocre valeur. Ce qu'il faut avant tout dans un ouvrage scientifique, c'est de la conviction et non du tâtonnement ou de l'hérésie. On lit pour s'éclairer, se former un jugement, et non pour s'enfoncer dans l'erreur et faire abandon de l'expérience déjà acquise par des devanciers ou par soi-même.

L. A.

mération de ces faits, M. Fabart reprend encore :

« Il semble que nous voilà bien loin de la négation si absolue de l'autre soir, et de l'accusation de charlatanisme lancée contre des confrères qui, pour être moins brillants que M. Donato, n'en obtiennent pas moins, tout comme lui, des phénomènes « éminemment curieux » au nombre desquels, nous l'affirmons à nouveau, pour l'avoir vu et contrôlé, celui de la *transmission de la pensée*.

En insistant sur cette contradiction, entre les faits et le dire de ce magnétiseur, nous ne prétendons nullement qu'on établisse, entre lui et ses confrères, un parallèle à l'avantage de ces derniers; nous reconnaissons volontiers qu'il est de beaucoup supérieur à tous ceux que nous avons connus, comme puissance et rapidité d'exécution; mais, au point de vue de l'étude spéciale que nous poursuivons, nous avons le devoir de rétablir intégralement la vérité.

Revenons maintenant à M. Baragnon, et voyons un peu ce qu'il dit, à la page 301, de son important ouvrage sur la TRANSMISSION DE PENSÉE.

L'intime sympathie du magnétiseur avec le sujet permet une transmission de pensée plus probable. Un sommeil gai, libre, une vue magnétique très développée sont les présages d'une transmission de pensée facile.

Après une magnétisation tranquille, sans nous attacher, comme nous l'avons déjà dit, ni aux opérations physiques, ni au travail de la phrénologie, nous pourrions essayer la transmission de pensée. C'est là un exercice auquel on peut habituer un somnambule, de manière à le lui rendre de plus en plus facile et constant. D'abord, nous prenons les deux mains du sujet dans les nôtres, nous appelons son attention par une invocation verbale, plutôt avec prière qu'avec commandement. Là, nous ne sommes plus les maîtres; et froisser l'amour-propre auquel sont enclins tous les sujets portés à la lucidité, serait sacrifier par avance le succès des expériences. Après cela, nous fixerons nos pensées *sans donner du fluide*, sur l'idée que nous voulons transmettre. Nous nous y attacherons longtemps et

d'une manière continue. De cette façon, la transmission de sensations imperceptibles, qui s'opérera de notre cerveau à celui du sujet, facilitera le phénomène, soyez-en certain; car il n'est pas douteux que la transmission de sensations ne soit pour beaucoup dans la transmission de pensée (1).

Ne croyons pas une femme clairvoyante parce qu'elle est sensible à ce phénomène. La clairvoyance a des phénomènes siens, distincts et fortement caractérisés.

Toute personne, mise en communication par le contact avec un sujet, peut transmettre ce qu'elle pense, si elle s'applique aux conditions ci-dessus. Le magnétiseur seul peut communiquer sa pensée à distance et sans contact.

Nous ne prolongerons pas aussi longtemps la durée d'une expérience psychologique que celle des phénomènes physiques, car la fatigue qui résultera de ce travail mental est plus intime que celle dont les phénomènes physiques sont la cause. Aussi, avant de réveiller, nous dégagerons longtemps la tête; nous laisserons dormir un peu en silence pour être assuré contre tout résultat fâcheux (2).

Comme on le voit par ce qui précède, si

(1) C'est là un argument un peu *avancé*, mais il est bien logique avec mes principes de matérialiste. Peut-on savoir si les impressions subites du cerveau ne sont pas réciproques dans l'état d'éthérisme de l'organe magnétisé? Cela est possible, ou bien Gal s'est toujours trompé. S'il eût appliqué le magnétisme à la phrénologie comme nous le savons faire, il se fût ouvert toute une source nouvelle d'observations.

Il y aurait ici à développer une théorie délicate sur l'*origine du langage*, d'où il découle qu'on ne peut point avoir en tête une pensée sans l'habiller de mots, dans quelle langue que ce soit; que la percussion des mots est une percussion physique par laquelle l'intelligence est éveillée; que c'est par des percussions identiques (transmission de sensation) reproduites soit par la parole, soit par une communication quelconque, que les pensées se transmettent.

(2) Il n'est point vrai qu'un somnambule entend toutes les langues. Ce qui a porté à croire cette

M. Donato est assez versé dans la pratique, en ce qui concerne ses expériences habituelles, il n'en est pas tout à fait de même quant à la théorie. De là sa surprise l'autre soir, dans sa séance, par des hommes moins compétents en apparence, mais plus expérimentés et plus profonds.

Si nous avons saisi au passage ces deux articles, émanant de plumes aussi érudites qu'expertes, c'est que, comme le savent parfaitement nos lecteurs du reste, nous étudions depuis un certain temps déjà, dans nos colonnes, cette fameuse question de la *transmission de pensée que seul*, jusqu'alors, M. Baragnon semble avoir résolue d'une manière admissible et peut-être décisive.

D'autre part, chacun sait que la généralité des médecins n'en est plus à nier l'existence du magnétisme et de son phénomène, et que ces messieurs, dans leur défaite, n'en récusent que le côté pratique; répondant nonchalamment à ceux qui les questionnent, afin de discréditer le somnambulisme: « A quoi bon consulter les somnambules pour qu'ils vous répètent ce que vous savez déjà? » Donc ces charmants messieurs reconnaissent et admettent même la possibilité de la *soustraction de pensée*, ce qui est fort beau déjà; et voilà qu'un magnétiseur, qui se dit plus avancé qu'eux et que tous ses confrères en magnétisme, vient nier la *transmission de pensée*. Ah c'est plus qu'une faute, car elle est impardonnable!!! A moins qu'il ait agi, comme il le donne à entendre pour se disculper, *sans savoir ce qu'il faisait*, ce qui n'est pas non plus une excuse.

LOUIS AUFFINGER.

erreur, c'est la *transmission de pensée*. Parlez en hébreu à un sujet au moment où il jouit de cette faculté, il répondra *dans sa langue*, non à votre phrase, mais à votre pensée. Essayez-en, pour preuve, de lui dire une phrase de grec ou autre que vous aurez prise dans un livre et que vous ne comprendrez point, il vous dira: « Vous ne savez point ce que vous dites, je ne puis pas non plus le savoir. »

## UNE RIPOSTE

Le dernier numéro de *la Chaîne magnétique* reproduit, page 69, un article contre le magnétisme animal, article imprudemment glissé dans le prudent journal *la France*. Il faut plaindre, sinon blâmer, tout médecin qui, faute de malades à guérir, prend la plume de journaliste et chevauche sur elle, à travers les écueils du sophisme, dans l'espoir d'arriver quant même.

Au dire de celui qui a commis l'article en question, nos sommités littéraires, Méry, Balzac, A. Dumas, G. Sand et autres, nos gloires d'hier, en vulgarisant les phénomènes magnétiques ou somnambuliques, ont fait preuve de beaucoup d'esprit, mais d'absence de jugement. Tandis que lui, médecin gazetier aurait qualité pour dire :

« Le *fluide animal* ? moi, médecin, je ne l'ai pas vu ; donc il n'existe pas. La double vue ? je ne l'ai pas ; donc elle est impossible. »

Dans un méandrique langage, il rappelle les expériences de magnétisme faites à l'Hôtel-Dieu, il y a 60 ans et plus ; mais il se garde bien de renvoyer le lecteur à l'Exposé de ces expériences, exposé fait par le témoin du Potet. Plus de cent traités en faveur du magnétisme sont dus à des médecins hors ligne : C'est gênant !... Aussi, le néo-critique n'en souffle-t-il mot.

Comme pas mal de ses confrères besogneux, journalistes ou non, il s'est dit :

« Haro sur les magnétiseurs, sur les somnambules, sur les médiums ! Ils nous enlèvent nos malades, et ils les guérissent ! Pour obtenir le droit d'envoyer nos clients *ad Patres*, il nous a fallu passer cinq ou six années dans le quartier latin, entre le bock et la lorette : Or voilà que d'autres guérisseurs, parce qu'ils sont plus heureux que nous, se permettent de nous affamer ? de nous forcer à devenir journalistes ou aspirants députés ? Nous seuls, peuple idiot, pouvons, de par la loi, menacer ta bourse et ta santé. »

L'Académie de médecine a, dit-on, condamné le magnétisme ; pouvait-il en être autrement de la part d'un tribunal à la fois juge et partie ?

La cause est surtout d'ordre moral ; elle appartient à la philosophie psychologique, et non à l'aveugle scalpel, au matérialisme outré de certaine école dite Française.

L'auteur ne veut pas qu'un *somnambule grimpe jusqu'au soleil* : il oublie que nos astronomes vont se promener dans la voie lactée. Le chimiste qui opère sur les fluides, les voit-il ? Non, mais il les reconnaît par leurs effets, tout comme on reconnaît le fluide nerveux ou magnétique. L'auteur admet cependant certains faits, mais il les attribue à une autre cause qu'il se garde bien de désigner. Dans le camp mesmérrien, il n'y a, dit-il, que *supercherie, crédulité, ignorance et amour du merveilleux*. Merci !

Un fait curieux, c'est que sur mille médecins, mille ont, au moins une fois, avoué que la médecine est une chose hypothétique ; ce que beaucoup d'autres, plus courageux, n'ont pas hésité à reconnaître dans leurs ouvrages ou écrits. Car elle serait longue la liste de vos confrères et maîtres qui ont cassé les vitres de votre nécropole ; ainsi :

Le docteur T. W.... reconnaît que dans les questions de la plus haute importance, le savoir médical flotte continuellement sur une mer de doutes ;

Le docteur J. F.... avoue que le plus souvent, le malade est guéri par la nature et malgré les médecins ;

Le docteur A. C.... prétend que la science médicale est fondée sur des conjectures ouvrant la porte au meurtre légal ;

Le docteur C.... croit que si le corps médical n'existait pas, l'humanité y gagnerait considérablement ;

Le docteur G.... pense qu'à elle seule la médecine détruit plus que la guerre, la peste et la famine réunies ;

Le docteur F.... croit qu'il n'y a pas de métier plus malhonnête que celui de médecin ;

Le docteur M...., plus sans façon, dit que la science médicale est une immense blague.

C'est peu flatteur ! mais aussi, pourquoi sur cent maladies ou affections sérieuses, tel diplômé en guérit-il si peu ; tandis qu'à l'aide du magnétisme ou du somnambulisme,

ou de la médiumnité, on les guérit toutes? Croyez-vous que ces résultats n'ont pas frappé le bon sens de la masse? Nous, les souffre-douleurs, placés entre le diplôme myope et son rival d'à-côté mais clairvoyant, nous allons au guérisseur, qu'il soit breveté ou non. Si parmi ces derniers il se glisse un charlatan, qu'est-ce que cela prouve, sinon que toute lumière a son ombre?

Faites mieux et plus vite que vos concurrents.

Et puis, oser dire que la médecine magnétique est tombée dans le discrédit et la défaveur, tandis qu'elle grandit partout! quel comble!

A part quelques-unes de vos célébrités qui, elles, étaient ou sont douées de l'intuition médicale, avez-vous jamais guérit la cécité, l'épilepsie, la folie, les hystéries, la mutité, la paralysie, la surdité, le vomissement essentiel et chronique?

Eh bien! nos guérisseurs sauvent vos incurables, pourvu que votre thérapeutique morbide n'ait pas fait trop de ravages. Consultez leurs annales ici, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, etc., et l'évidence vous écrasera.

Mais essayez de parer cette dernière botte: un docteur du *high life* parisien reçoit ses nombreuses clientes dans un salon contigu à son cabinet de consultation. Son groom, bien stylé, conduit la malade désignée à l'entrée du sanctuaire: le docteur salue gravement, et

semble envelopper la patiente de son long regard inquisiteur: quelques secondes après, il lui dit d'un ton inspiré:

*Vous avez telle affection morbide....* (Et c'est vrai!)

*On l'a combattue de telle manière....* (Encore vrai! quelle science!)

Le docteur écrit son ordonnance, il la donne à la malade fascinée..., et une prompte guérison couronne le tout. Chaque consultation dure quatre ou cinq minutes, elle ne coûte que cinquante francs; et la clientèle grandit.

C'est que notre docteur possède une excellente somnambule qu'au préalable il consulte, mais *en secret*. Saluons le savoir uni au *savoir faire*, quand il s'agit du triomphe de la Vérité.

Un dernier coup de massue: Si (bonnet blanc) *le Magnétisme animal n'existe pas*, nierez-vous (blanc bonnet) *la force nerveuse et rayonnante* du docteur Baréty, force que le docteur Dumontpallier constate journellement à l'hôpital de la Pitié? Et, comme corollaire, nierez-vous *la Métalloscopie* du docteur Burq empruntée à *la Psychométrie* des docteurs américains Buchanan et Denton?

Deux sœurs ennemies sont aujourd'hui en présence: la Physiologie et la Psychologie. Quand les faits auront suffisamment parlé, chacune aura sa part: *indocti discant*.

UN ANCIEN.

Paris, 20 novembre 1881.

## Réponse à un article impossible.... traitant du Magnétisme

PARU DANS LA FRANCE DU 8 NOVEMBRE 1881.

A Monsieur Louis Auffinger, Rédacteur-Gérant de la Chaîne Magnétique, à Paris.

Argenteuil, 20 décembre 1881.

L'existence est remplie de surprises diverses. Si un jour je me présentais chez vous, annonçant que j'arrive de Marseille sans avoir laissé aucune molaire dans le matériel roulant de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, vous pourriez douter de la véracité de mon récit. — Mais lire l'article que vous avez reproduit dans le dernier numéro de votre intéressant journal, et que de nombreux lecteurs ont lu dans le journal *La France*, en

date du 8 novembre dernier, — cela dépasse la limite de toutes les impossibilités présentes et à venir.

Cet article, signé du nom d'un docteur, serait des plus affligeants au point de vue de l'intelligence humaine, perfectionnée par l'instruction, — s'il ne produisait pas une gaité capable de faire digérer les aliments les plus rebelles à l'estomac, — puisqu'il est dit et accepté que la gaité, dans un repas, est l'élément qui a le plus d'action sur la digestion.

Ainsi vous, cher Monsieur, qui continuez les travaux de M. Auffinger, votre père, qui a combattu pendant trente ans pour défendre

et propager le magnétisme — ne vous en défendez pas, — vous avez dû éprouver un bien-être d'hilarité en lisant cette diatribe écrite pour chercher à atténuer la croyance des lecteurs qui épousent cette science.

Je vous avoue que pour ce qui me concerne, je n'ai pu retenir mon sérieux, quand le docteur Decaisne, se drapant sans rire dans un manteau d'infailibilité, écrit ces lignes :

« Toute la médecine magnétique roule sur  
« deux hypothèses, modifiées à l'infini :  
« l'une, celle du fluide animal (*qui n'existe  
« pas*) dit-il, et l'autre, celle de la double vue  
« (*qui est une chose impossible*).

*Ce qui n'existe pas* — et *ce qui est une chose impossible* — dépassent tous les rêves possibles accordés à l'humanité. Et nous voilà relégués dans la catégorie des ineptes les mieux caractérisés, — il est vrai que nous sommes en bonne compagnie, — mais, comme dit le docteur après avoir énuméré quelques-noms dont *l'esprit n'est pas douteux*, je le crois avec lui, — et qui ont partagé notre illusion. — *Distinguo* dirait Molière : « le jugement et l'esprit sont deux choses très distinctes, qu'on doit bien se garder de confondre » et, comme le docteur ne tient pas à passer pour malin, nous pouvions nous en douter déjà un peu — il se réserve le jugement en partage, cela va de soi.

Dans cette condition, le docteur n'y va pas par quatre chemins et il va vous apprendre une chose que personne ne savait — ni moi non plus — c'est que « sont venus pour détruire toutes ces rêveries iusensées les expériences de magnétisme à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous la direction de Husson, de Du Potet et d'Alexandre Bertrand — expériences qui mirent au grand jour les *supercherries* de la prétendue doctrine. »

Je vous avouerai ma simplicité, mon cher monsieur, croyant dormir, je me suis ecchymosé pour rappeler mes sens et relire une deuxième fois ce passage — et alors, ne doutant plus de sa réalité — je n'y tins plus, et je pris la détermination d'écrire à ce docteur, que je n'ai pas l'honneur de connaître — très honorable, je n'en doute pas, — mais qui se trouve emmailloté dans des langes qui datent d'un siècle. C'est cette lettre que je

retrace de mémoire et que je vous transmets pour en faire l'usage que vous jugerez à propos et faisant suite à ce qui précède.

*A Monsieur le docteur Decaisne.*

Novembre 1881.

Je ne sais trop pourquoi il me prend la fantaisie de prendre cette feuille de papier et de sacrifier un certain temps pour y déposer les réflexions suivantes, car que peut me faire votre opinion sur une question que vous n'avez pas étudiée, — tandis que voilà trente-cinq ans que je m'en occupe sous tous les aspects — et vous devez penser, monsieur, si je suis fixé à cet égard.

Il y a une chose qui aurait pu m'affliger, c'est de voir un journal, créé par M. de Girardin, contenir une tartine de ce calibre. — Avant que ce publiciste ne fut décédé, j'aurais probablement été à même de rétablir la vérité dans le dit journal, et faire constater votre complète ignorance sur la question que vous traitez aussi cavalièrement. Voici de quelle manière j'y eusse répondu.

J'aurais vis-à-vis de votre opinion, mis celle des personnes compétentes et choisies spécialement par l'Académie de médecine pour étudier la question du magnétisme animal.

Ce fut en 1826 que l'Académie nomma une commission composée de MM. Bourdais, Double, Itard, Leroux Magendie, Marc, Thilloye et Husson; c'était M. Du Potet qui dirigeait les expériences — tel vous le dites, — mais ce que vous ne dites pas monsieur, c'est le résultat — et nous allons voir de quel côté se trouvent les charlatans.

Ce rapport qui est des plus intéressants pour l'homme qui veut s'instruire et que vous ne connaissez pas, se termine par une conclusion de laquelle j'extrais quelques articles. — Ainsi :

Art. 3. — *Le magnétisme* a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents.

Art. 9. — Les *effets réels* produits par le magnétisme sont très variés..., etc.

Nous voyons donc déjà que le *magnétisme existe*, puisque *ses effets sont réels et très variés*.

Art. 11. — Cependant on peut conclure avec certitude que l'état de somnambulisme existe, quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous le nom de *clairvoyance*.

Que devenons-nous docteur Decaisne ?

Art. 13. — Le *sommeil provoqué* avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel.

Qu'en pensez-vous ?

Art. 15. — Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard seul du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence.... et au travers des portes.

Dire que vous ignorez tous les travaux de vos devanciers, et que M. Mabru seul est votre thermomètre en pareille question, — comme vous êtes en retard en vous tenant ainsi à la remorque de ce lauréat académique.

Art. 24. — Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux, ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes, ils ont lu les mots tracés à la main, ou quelques lignes des livres que l'on a ouvert au hasard. Ce phénomène a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

Et vous, monsieur, vous dites : *C'est impossible !* Mais continuons.

Art. 29. — Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.... Vous n'êtes pas de cet avis docteur ?

Et enfin la conclusion de la conclusion.

Art. 30. — La commission communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

Une commission composée d'hommes spéciaux, qui ont le jugement en partage, et qui ont écrit avant — que vous n'épelliez probablement l'alphabet, ce que vous appelez *super-*

*cherie et chose impossible*, méritait justement d'être encouragé, comme branche très curieuse dans la science générale et qui ne paraît pas tenir une grande place dans votre bagage scientifique, avouons-le, et nous sommes pourtant en 1882. — Pensez docteur à tout ce qui, depuis cinquante ans, a été fait et publié.

En 1839, le docteur Pigeaire publiait un ouvrage contenant des procès-verbaux de témoignages, de faits de clairvoyance, de lecture à travers l'épaisseur d'un bandeau dont on n'avait pas ménagé la confection. — Ces procès-verbaux étaient signés : J. Cloquet, Esquiral, Velpeau, Bausquet, Gerdy, Orfila, Adelon, Lesseps, Pariset, Arago l'astronome, etc.

Toutes personnes à jugement.

Des parties d'écarté avec des cartes que le docteur Cornac alla chercher, — une de ces parties fut faite avec M. Orfila, lequel, enthousiasmé de la réussite, s'écria « qu'il fallait proclamer le phénomène sur les « toits. » M. Arago, témoin de ces faits, se promettait de trouver une théorie pour les expliquer, — il est vrai que ce savant est mort sans la produire, par la raison qu'il la cherchait là où elle n'était pas.

Enfin, monsieur, je termine en disant que cette négation sur un ordre de faits acquis à la science est des plus pénibles pour votre personnalité. — Rester ainsi en dehors des connaissances classées, d'après l'aveu même du président de la commission, le docteur Husson, ce serait prévenir le public d'user considérablement de réserve, pour le crédit qu'il est prêt à accorder ordinairement aux articles de journaux, et qui se présentent sous l'aspect scientifique.

Ces observations faites en vue d'éclairer votre jugement, il ne me reste plus, monsieur le docteur, qu'à vous présenter mes salutations empressées.

Votre serviteur, L. LECOCQ.

Telle est, mon cher monsieur Auffinger, à peu près la substance composant la lettre que j'adressai au docteur Decaisne.

Ce qu'il y a de plus gai dans cette circons-

lance c'est que pendant que le docteur suait à grosses gouttes pour prouver qu'il n'y avait pas de fluide chez l'homme capable d'agir en dehors de lui, malgré toutes les pièces à l'appui qui ont surgit depuis cinquante ans — voilà que l'on apprend que le 30 juillet dernier le docteur Richer a présenté un mémoire, au nom du docteur Baréty, à la société de biologie, mentionnant des expériences produites par lui, ainsi que par le docteur Dumontpallier à la Pitié, jointes à celles qui se poursuivent à la Salpêtrière, d'après le témoignage du docteur Krishaber — expériences qui démontrent encore une fois l'existence de ce fameux fluide, reconnu officiellement déjà en 1831, mais réinstallé et faisant son entrée dans le monde scientifique sous les noms charmants d'hypnotisme, force neurique, force nerveuse rayonnante — pour se déshabiller enfin et se présenter sous le costume dont on habille la vérité, et apparaître sans transfige sous son véritable nom : *Magnétisme animal*, pratiqué par le Rédacteur même de la *Gazette des Hôpitaux*. — Pas de chance, le docteur Decaisne (1) !

Dire que la nomenclature des faits, dont ceux du magnétisme ouvrent la porte, est des plus considérables, — et que certains hommes chargés d'éclairer le public par la voie des journaux n'en sont pas encore à l'A B C de ces études.

Dire qu'il faut que des hommes, pendant des demi-siècles, aient le courage de battre

en brèche la routine des choses connues, pour que plus tard ces connaissances fassent leur entrée dans la science officielle ! Et comment le font-elles ? ce n'est qu'après avoir pris les costumes les plus nouveaux et les plus séduisants pour protéger leur admission.

Enfin la période présente est peut-être la bonne — dans l'intérêt de la science.

En Angleterre, grâce à Crookes, Wallace et autres savants courageux, les études psychologiques ont fait un grand pas par l'étude des faits psychiques, dont l'état médianimique est l'agent et l'intermédiaire.

Il faut espérer qu'en France il y aura aussi, dans une vingtaine d'années, des savants assez indépendants pour accepter ces mêmes études.

C'est à nous tous, simples soldats de l'étude, à maintenir haut ce drapeau, qui aura lui aussi, un jour de couronnement. A ce moment alors, le docteur Decaisne en sera peut-être encore à se demander si le magnétisme *existe*, et si l'état de somnambulisme est possible.

La gaieté sera alors générale.

Mes salutations, L. LECOCQ,

Petit horloger de campagne,  
constructeur de chronomètre.

(1) Lire les très intéressantes causeries scientifiques de M. Victor Meunier, dans le *Rappel* des 23 et 27 décembre 1881, que nous reproduirons dans notre prochain numéro.

## LE MAGNÉTISEUR CARL HANSEN A LIÈGE

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une lettre de M. Henrion sur les merveilleuses expériences hypno-magnétiques du savant professeur Hansen. Aujourd'hui, en voici une nouvelle non moins intéressante que l'auteur nous signale, qui a été publiée dans *La Revue Spirite* de décembre et qui vient compléter les renseignements déjà fournis sur l'illustre praticien et sa manière de procéder.

Chênée, près Liège, 15 novembre 1881.

Depuis huit jours, M. Carl Hansen donne chaque soir une séance à laquelle une foule compacte se porte. C'est vous dire que le célè-

bre danois obtient le succès le plus éclatant, j'ajouterai le succès le plus mérité, car il opère, vous le savez sans doute, autrement que ses devanciers ; il se présente sans aucun sujet et, après une courte allocution, il prie les personnes de bonne volonté de se prêter à ses expériences. Trente, quarante personnes parfois, montent sur la scène, et M. Hansen remet à chacun un bouton noir, au milieu duquel est un morceau de strass, taillé à facettes. Pendant cinq à six minutes, ces personnes doivent regarder fixement ce point brillant, après quoi, le magnétiseur passe devant chacune d'elles et fait à toutes, l'une après

Art. 11. — Cependant on peut conclure avec certitude que l'état de somnambulisme existe, quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous le nom de *clairvoyance*.

Que devenons-nous docteur Decaisne ?

Art. 13. — Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel.

Qu'en pensez-vous ?

Art. 15. — Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard seul du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence.... et au travers des portes.

Dire que vous ignorez tous les travaux de vos devanciers, et que M. Mabru seul est votre thermomètre en pareille question, — comme vous êtes en retard en vous tenant ainsi à la remorque de ce lauréat académique.

Art. 24. — Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux, ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes, ils ont lu les mots tracés à la main, ou quelques lignes des livres que l'on a ouvert au hasard. Ce phénomène a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

Et vous, monsieur, vous dites : *C'est impossible !* Mais continuons.

Art. 29. — Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.... Vous n'êtes pas de cet avis docteur ?

Et enfin la conclusion de la conclusion.

Art. 30. — La commission communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

Une commission composée d'hommes spéciaux, qui ont le jugement en partage, et qui ont écrit avant — que vous n'épelliez probablement l'alphabet, ce que vous appelez *super-*

*cherie et chose impossible*, méritait justement d'être encouragé, comme branche très curieuse dans la science générale et qui ne paraît pas tenir une grande place dans votre bagage scientifique, avouons-le, et nous sommes pourtant en 1882. — Pensez docteur à tout ce qui, depuis cinquante ans, a été fait et publié.

En 1839, le docteur Pigeaire publiait un ouvrage contenant des procès-verbaux de témoignages, de faits de clairvoyance, de lecture à travers l'épaisseur d'un bandeau dont on n'avait pas ménagé la confection. — Ces procès-verbaux étaient signés : J. Cloquet, Esquiral, Velpeau, Bausquet, Gerdy, Orfila, Adelon, Lesseps, Pariset, Arago l'astronome, etc.

Toutes personnes à jugement.

Des parties d'écarté avec des cartes que le docteur Cornac alla chercher, — une de ces parties fut faite avec M. Orfila, lequel, enthousiasmé de la réussite, s'écria « qu'il « fallait proclamer le phénomène sur les « toits. » M. Arago, témoin de ces faits, se promettait de trouver une théorie pour les expliquer, — il est vrai que ce savant est mort sans la produire, par la raison qu'il la cherchait là où elle n'était pas.

Enfin, monsieur, je termine en disant que cette négation sur un ordre de faits acquis à la science est des plus pénibles pour votre personnalité. — Rester ainsi en dehors des connaissances classées, d'après l'aveu même du président de la commission, le docteur Husson, ce serait prévenir le public d'user considérablement de réserve, pour le crédit qu'il est prêt à accorder ordinairement aux articles de journaux, et qui se présentent sous l'aspect scientifique.

Ces observations faites en vue d'éclairer votre jugement, il ne me reste plus, monsieur le docteur, qu'à vous présenter mes salutations empressées.

Votre serviteur, L. LECOCQ.

Telle est, mon cher monsieur Auffinger, à peu près la substance composant la lettre que j'adressai au docteur Decaisne.

Ce qu'il y a de plus gai dans cette circons-

veille de s'endormir pour quelques jours, elle devient très nerveuse.

Habituellement mélancolique, elle est alors plus taciturne que jamais. Quand l'accès survient, elle s'endort subitement à la place où elle est, et il faut la coucher. Nous avons dit que, depuis *seize jours*, elle dort. C'est l'une des plus longues périodes de sommeil qu'elle ait eues.

Sa respiration est très régulière; elle a le visage coloré et très chaud; à la voir, on ne se douterait de rien.

Mais si l'on essaie de lui prendre le bras, on éprouve de la peine à le remuer: vient-on à le lâcher, il revient à sa position, le long du corps, avec la raideur d'un ressort. De même les jambes.

Vers dix heures et demie du soir, on commence à voir ses jambes s'agiter, elle pousse de faibles gémissements; c'est l'indice précurseur de son réveil, et il faut mettre auprès d'elle du bouillon et du vin.

A onze heures, elle ouvre les yeux, se dresse sur son séant: on lui présente des aliments, qu'elle saisit et mange sans parler, comme inconsciencieusement. Pendant quelques courts moments, elle reprend possession de toutes ses fonctions naturelles, absolument suspendues dans la journée. Bientôt après, elle se remet sur son oreiller et dort; on peut encore lui remuer les bras et les jambes; mais, vers quatre heures du

matin, elle retombe dans sa rigidité léthargique jusqu'au milieu de la nuit suivante.

Deux fois, pendant la période actuelle, elle est restée quatre jours ainsi endormie sans un instant de réveil, et par suite, sans qu'on ait pu lui faire prendre de nourriture. Chose à noter, elle ne maigrit pas, malgré ce régime.

Tels sont les phénomènes que présente la *Dormeuse* de l'Hospice-Général; phénomènes d'autant plus curieux qu'ils s'écartent des phases ordinaires de la catalepsie, dans laquelle on n'observe pas, comme ici, la rigidité des membres.

(Tiré du *National* du 14 décembre 1881.)

NOTA. — Le 31 décembre, cette malheureuse femme n'était pas encore sortie de son sommeil léthargique.

On assure que le ministre de l'Instruction publique, M. Paul Bert, qui est aussi un physiologiste distingué, a donné des ordres à l'Hospice-Général, de Rouen, pour que cette femme soit transportée à Paris dans le service du docteur Charcot, afin d'observer de plus près ce curieux phénomène qui pour nous n'est autre qu'une affection nerveuse compliquée de crises cataleptiformes avec apparence d'hystérie. — En un mot, c'est une névropathe de la plus belle eau, plus ou moins hystérique. — L. A.

## PREMIER RAPPORT MAGNÉTIQUE

Adressé à la Société Magnétothérapique de Paris, par M. HENRION, secrétaire du Cercle Mesmer, de Liège, pour son admission au titre de Membre correspondant.

Chênée, près Liège, le 6 décembre 1881.

Messieurs,

Le cercle Mesmer, à la suite des séances de M. Carl Hansen, et sur les indications de ce monsieur, se livre en ce moment à des études et à des essais au sujet desquels j'aurai le mois prochain des renseignements intéressants à vous communiquer. Pour le moment, je vous donnerai communication de quelques cures que nous avons faites. Le premier patient que nous avons guéri est un homme qui était complètement paralysé d'une main et qui mendiait. Une dizaine de séances

ont suffi. Le deuxième était un pauvre commissionnaire dont les jambes étaient comme mortes. En six semaines, il a marché et repris son métier qu'il n'exerçait plus depuis deux ans. Une dame Wéry, du cercle, a ensuite guéri radicalement en vingt séances une jeune demoiselle affligée d'une infection nasale avec écoulement incessant de mucus purulent. D'autres cas se présentent journellement et sont traités par nos membres individuellement, nos jours de réunion étant les dimanches et jeudis. Pour moi, j'ai la spécialité des maux de dents et, en deux minutes, je fais toujours cesser les plus violents. Nos expé-

riences actuelles réussissent généralement bien, avec le secours des moyens de M. Hansen. Nous obtenons l'obstruction (occlusion) des paupières, la fermeture des mâchoires, la catalepsie locale, et un de nos sujets est même devenu lucide. C'est une demoiselle qui promet beaucoup et qui m'avait prié de lui donner l'adresse d'un cabinet magnétique, désirant s'y présenter comme sujet. J'oubliais d'ajouter que toujours nous prescrivons l'emploi de l'eau magnétisée à nos malades.

Dans une prochaine correspondance, j'espère avoir à vous annoncer la guérison d'un enfant de dix-neuf mois, qui présente l'apparence d'un enfant de deux mois et dont la

maigreur est phénoménale. Le ventre est ballonné; les selles qui étaient répétées quinze à vingt fois par jour n'ont plus lieu que cinq à huit fois au maximum.

Agréez, Messieurs, les salutations pressées de tous les membres du cercle, et en particulier de son secrétaire.

O. HENRION,

Instituteur à Chênée, président de l'Union Spiritualiste de Liège, — Commandeur de l'Aigle-d'Or de Palmi, — Officier de l'Aréopage.

NOTA. — Ce rapport ayant été lu en séance et accepté par la Commission d'examen; M. Oscar Henrion a été admis à l'unanimité, le 15 décembre 1881, membre correspondant de la Société magnétothérapique de Paris.

## LE MAGNÉTISME AUX ANTILLES

Nous recevons la lettre suivante de notre agent de Saint-Thomas qui est un homme honorable et très considéré :

24 octobre 1881.

A Monsieur Louis Auffinger, à Paris.

MON CHER MONSIEUR ET F. E. C. — Le Magnétisme fait ici des progrès, mais il faut vous dire que les nombreuses guérisons que j'ai obtenues au moyen de cette sublime science ont excité l'envie des autres médecins, et mes cures sur les fièvres tropicales à l'aide du magnétisme et de l'homœopathie ont attiré une attaque de la part de l'apothicaire de cette ville, qui est le seul jouissant du monopole du libre exercice de la médecine (1). Il est très riche, et pense, sans doute, m'écraser. Figurez-vous qu'il a commencé un procès contre moi (2) pour avoir pratiqué le magnétisme animal et dispensé l'homœopathie. Deux choses qu'il ne peut pas faire lui-même, parce qu'il ne connaît ni l'une ni l'autre. †

Il faut vous dire d'abord, qu'ici, il n'y a pas de tolérance en matière de médecine, seulement les allœopathes sont autorisés à tout pratiquer, allœopathie, homœopathie et magnétisme, bien qu'ils n'y connaissent rien, comme l'apothicaire. Il leur suffit d'avoir un diplôme de cette vieille école.

(1) Le nom de ce vaillant apothicaire, c'est le conseiller A.-H. Riise. K. D. Personne ne peut vendre des drogues que lui ici, ni établir une autre pharmacie.

(2) Déposé une plainte à la police correctionnelle.

Quant à moi, je n'ai pas à me plaindre du gouvernement qui a été très tolérant envers moi et a écouté le récit de mes théories et méthodes de traitement avec bienveillance. Ces Messieurs savent parfaitement que j'ai guéri une infinité de cas réputés incurables.

J'ai aussi la sympathie publique et je suis sûr d'avoir la pareille de la part de tous les éditeurs de journaux magnétiques, homœopathiques et spirites, même des journaux littéraires et politiques des Antilles. Je publierai un récit de ce procès en brochure quand il sera terminé. J'ai tâché de défendre de mon mieux nos principes, et je vous assure que je souffrirai volontairement n'importe quelle persécution pour le triomphe de cette vérité.

Dans l'attente de vos nouvelles, mes compliments à M<sup>me</sup> Auffinger, ainsi qu'à toute votre famille, et une cordiale poignée de mains pour vous.

Votre ami et frère,

Charles E. Taylor M. D.-F. J. S.,

Président de la Société du spiritualisme et du magnétisme à Saint-Thomas (Antilles-Danoises).  
Membre correspondant de la Société Magnétothérapique de Paris et de l'Institut médical électro-Magnétique de Toulouse.

NOTA. — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante affaire qui intéresse tous les magnétistes. En attendant, nous adressons nos sympathies et nos encouragements à notre ami et frère M. Taylor dont le mérite et les capacités nous sont un sûr garant du succès qui l'attend. — L. A.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

Très beau Diplôme de Magnétiseur accordé en prime gratuite par la « Chaîne Magnétique » à tous ses Abonnés d'un an. Les Abonnés de six mois n'y ont pas droit.

Il n'est envoyé que sur demande écrite et sans aucuns frais.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VOIR NOTRE PRÉCÉDENT NUMÉRO

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le *Rappel* du 23 décembre dernier publiait l'intéressant article qui suit, dû à la plume érudite de M. Victor Meunier.

Tous les médecins qui ont admis l'hypnotisme n'ont pas eu la franchise de reconnaître que la médecine avait fait, en matière de magnétisme animal, ce que la physique avait fait antérieurement, en matière de pierres tombées du ciel : fausse route.

Quelques-uns réduisant cette grande question de science à une question d'amour-propre, se sont réfugiés dans une vaine querelle de mots.

Comme les phénomènes hypnotiques, identiques à une partie de ceux du magnétisme, ne paraissent pas relever de la cause assignée à ces derniers, ils ont cru pouvoir, tout en admettant du magnétisme ce qui, en lui, correspond à l'hypnotisme, soutenir qu'il n'existait pas, ce qui les excuserait de l'avoir nié.

Ils seraient excusables en effet, si du magnétisme animal ils n'avaient nié que la partie théorique. Mais qui ne sait que ce sont les faits eux-mêmes et en particulier tous ceux que comprend l'hypnotisme qui ont été, comme impossibles, absurdes et mensongers, l'objet des sarcasmes, des mépris et de l'indignation de la médecine ? De même, ce que les physiciens ont nié en fait de météorites, ce n'était pas seulement que la foudre put donner des pierres, c'est qu'il tombât des pierres, de là-haut. Mais rendons aux physiciens cette justice que, le fait de la chute démontré, ils ont renoncé à avoir eu raison contre ceux qui en avaient attesté l'existence.

Quoiqu'il en soit, les médecins dont il s'agit vont avoir à renoncer à leur échappatoire si les expériences communiquées à la

Société de biologie par M. le docteur Baréty, si celles de M. Dumontpallier, qui vient d'en entretenir la même compagnie, et enfin celles qui, au témoignage de M. le docteur Krishaber, se poursuivent à la Salpêtrière, si ces expériences, dis-je, toutes d'accord entre elles quoique indépendantes les unes des autres, ont leurs résultats confirmés ; par elle non-seulement une nouvelle partie du magnétisme animal entrerait dans le service où déjà l'hypnotisme a reçu droit de cité ; mais cette partie est celle-là même dont l'exclusion permettait à des vaincus, sans franchise, de masquer leur défaite ; ce n'est rien moins que l'agent spécial, le fameux fluide qui seulement prend ici le nom de force neurique, d'agent neurique, de neuricité, de force nerveuse rayonnante ; ce sont les passes tant décriées, l'influx digitale, l'influx oculaire, l'influence pneumique!... Tout cela exposé par des médecins de premier ordre devant la plus positiviste de nos sociétés savantes.

A la Pitié, service de M. Dumontpallier, entre une jeune femme hystérique depuis plusieurs années. On cherche ses aptitudes métalliques. Nous donnons d'abord en pleine métalloscopie, science créée par M. le docteur Burq, et qui doit beaucoup à M. Dumontpallier. Nous allons voir tout à l'heure l'hypnotisme intervenir, et nous finirons enfin par voguer en plein magnétisme animal.

Sous une bague d'argent que la malade portait à l'annulaire de la main droite, la sensibilité, explorée au moyen d'une aiguille, s'étant montrée excessive, on dut essayer de plaquettes de ce métal posées en diverses parties du corps : elles furent sans effet. M. Paul Magnin, élève du chef de service et son collaborateur dans cette série de recherches destinées, selon toute apparence,

à un si grand retentissement, eut alors l'idée de faire analyser le pauvre bijou : ce n'était qu'un alliage d'argent et de laiton.

Ceci conduisit à l'emploi de plaques de ces deux métaux qui se montrèrent en effet efficaces, c'est-à-dire qu'ils rétablirent la sensibilité et relevèrent la température, soit qu'elles fussent appliquées séparément (mais simultanément), soit qu'elles fussent superposées.

Considérons le cas où les plaques sont séparées. C'est toujours sous celle d'argent que la sensibilité paraît d'abord. Qu'on les applique sur le même membre et plus ou moins loin l'une de l'autre, ou sur les deux membres supérieurs, ou sur les deux membres inférieurs, ou sur un bras et une jambe, l'un droit, l'autre gauche, constamment leurs effets sont les mêmes. (Ils sont nuls si l'application est faite sur les deux membres d'un même côté du corps.)

C'est ainsi que les choses se passent si on ne fait intervenir le *phénomène d'arrêt* qui va se trouver défini par le fait. Une plaquette de platine appliquée en même temps que les précédentes en enraye les effets, s'oppose au retour de la sensibilité et à l'élévation de la température. Détails infiniment curieux découverts sur cette jeune hystérique : il existe dans sa région abdominale antérieure trois zones horizontales, d'où le platine met son véto à l'action des plaques à quelque distance qu'il se trouve de celle-ci : véto aux phénomènes croisés (de membre supérieur à membre inférieure de côtés opposés) quand il est appliqué dans la bande ombilicale ; véto aux phénomènes du segment supérieur quand c'est dans la bande surombilicale qu'il se trouve ; et véto enfin aux phénomènes du segment inférieur quand c'est dans la dernière bande qu'il est appliqué.

Passons au cas où les deux plaques sont superposées : laiton sur argent et argent sur peau. Si l'application a lieu soit sur le front, soit sur la zone ombilicale, l'effet, savoir le retour de la sensibilité de la chaleur, est immédiat et général, c'est-à-dire qu'il s'étend à tout le corps.

Nous abordons maintenant le chapitre de l'hypnotisme.

Les plaques séparées étant appliquées symétriquement de chaque côté de la ligne médiane du corps, soit sur la région frontale, soit sur la zone ombilicale, il est impossible de déterminer ni l'hypnotisme, ni la léthargie.

Au contraire, a-t-on préalablement hypnotisé le sujet, si ensuite les plaques sont posées comme on vient de le dire : réveil rapide avec retour de la sensibilité générale et spéciale (organe des sens).

Dans les expériences qui suivent, nous allons voir l'auteur mettre à profit les enseignements fournis par les phénomènes d'arrêt.

Une plaque argent-laiton étant appliquée sur la région frontale gauche, la malade est hypnotisée par pression sur les globes oculaires. Résultats : la sensibilité est intacte dans les membres supérieur droit et inférieur gauche, qui, piqués, se mettent en contraction, tandis qu'elle est nulle dans les deux autres membres ; ceux-ci, élevés après que l'œil droit a été ouvert, témoignent de leur état cataleptique en restant dans la position où on les met.

Les deux plaquettes sont appliquées sur la région sous-ombilicale, une de chaque côté de la ligne médiane et la malade est endormie. Résultats : Sensibilité conservée dans les membres inférieurs ; insensibilité des autres, qui seuls, les deux yeux successivement ouverts, peuvent être mis dans l'état cataleptique. Si les deux plaquettes sont transportées dans la région sus-ombilicale, les résultats sont inverses des précédents.

C'est dans les procédés employés pour modifier l'état des muscles contracturés ou cataleptés que nous allons voir intervenir « la force neurique rayonnante, connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal, » comme dit, dans le titre même de son mémoire, dont nous nous occuperons prochainement, M. le docteur Baréty.

La malade étant éveillée, des plaques sont appliquées dans la région sous-mammaire. Dix minutes après, la moitié supérieure du corps est sensible, la moitié inférieure insensible. La ligne de séparation entre les deux est à trois travers de doigts au-dessus de l'ombilic.

Ceci constaté, par l'abaissement des pau-

pières et d'une pression exercée sur les globes oculaires, on l'endort, c'est l'affaire de moins d'une demi-minute. Enfin, piquant la main gauche avec une aiguille, on détermine un mouvement de retrait de cette main, mouvement aussitôt suivi de la contracture de tout le membre.

Alors ce membre contracturé, M. Dumontpallier approche sa propre main étendue et dont les doigts s'étaient en éventail ; il s'en approche à un ou deux centimètres, et la tenant perpendiculairement à l'axe du membre, la promène lentement suivant la longueur de celui-ci. En une à deux minutes au plus, les muscles entrent dans le relâchement.

Une nouvelle piqûre ayant rétabli la contracture, un des assistants est invité à pratiquer à son tour l'imposition des doigts.

Celui-ci n'est autre que le rédacteur de la *Gazette des Hôpitaux*.

« Nous devons faire l'aveu, écrit-il, du peu de foi que nous avons eu jusqu'alors sous l'effet de cette pratique et du peu de confiance que nous avons dans notre pouvoir d'émission de fluide neurique, que nous n'avions jamais cherché à mettre à l'épreuve. Nous n'en avons pas moins suivi strictement les indications données par M. Dumontpallier, en particulier celle d'émettre mentalement la volonté de produire l'effet voulu. Notre bonne volonté a eu sa récompense ; nous avons vu, au bout d'une minute environ, les muscles se détendre, en quelque sorte, dans nos doigts. »

Dans une autre expérience, le membre inférieur catalepsié étant élevé, M. Dumontpallier le regarda fixement, promena ses regards selon la longueur des membres, qui, sous l'action de l'*influx oculaire*, retomba sur le lit dans son état normal.

AUTRE. Avec l'avant-bras droit piqué, les muscles du thorax et ceux de la paroi abdominale s'étant contractée, M. Dumontpallier applique d'abord aux bras l'influx oculaire directement envoyé au membre, puis au deltoïde ce même influx réfléchi par un miroir (pour montrer que la loi est ici la même que pour les rayons lumineux), et enfin aux muscles fléchisseurs du poignet l'influx pneumatique, en soufflant non sur les membres contracturés, mais sur leurs antagonistes les extenseurs du poignet. Restaient à décontracter les muscles de l'abdomen, ce dont fut chargé le rédacteur déjà cité, qui s'en acquitta par l'emploi successif de l'influx des yeux et de celui des doigts, « où, dit-il, de l'imposition de la main. »

L'expérience, dont j'abrège le récit pour éviter les redites, se termina ainsi : les plaques de la région sous-mammaire ayant été enlevées, on en plaça quatre de même matière sur une ligne transversale passant par l'ombilic, deux de chaque côté de la ligne médiane. Aussitôt la malade se réveille et récupère partout sa sensibilité normale.

VICTOR MEUNIER.

## LA FORCE NERVEUSE

Le ministre de l'instruction publique, qui, nul n'en ignore, est un physiologiste éminent, est allé, en compagnie de membres de l'Institut et d'autres savants, rendre visite à M. Dumontpallier, en son service de la Pitié, pour assister aux expériences rapportées dans notre précédent article et y prendre la part due à sa compétence.

Ces expériences semblent promises au même retentissement qu'ont eu, il y a une couple d'années, celles de M. Charcot à la Salpêtrière, dont nous avons alors rendu compte.

Elles ont été suggérées par un mémoire présenté le 30 juillet dernier à la Société de Biologie par M. le docteur Richer, au nom de M. le docteur Baréty, médecin à Nice et membre du Conseil-Général des Alpes-Maritimes. Cela est loyalement constaté par M. Dumontpallier : « En effet, dit-il, M. Baréty ayant établi que tout être humain peut, dans des proportions diverses, fournir un influx nerveux rayonnant qui s'échappe par les extrémités digitales, par le regard et par le souffle pneumatique, et ayant, de plus, établi que les influx digital et oculaire ont

une même action, tandis que l'influx pneumique a une action opposée, nous avons constaté : » (Suit le résumé des faits connus du lecteur.)

On a vu, en outre, M. Dumontpallier, par la combinaison à lui propre des faits de la force neurique (puisque neurique il y a) avec ceux de la métalloscopie, fonctionnant entre ses mains comme un instrument merveilleusement délicat d'analyse des mécanismes nerveux, arriver à des résultats tout nouveaux. Mais, puisque la métalloscopie fait ici sa jonction avec le magnétisme animal, c'est le moment de dire, ce dont nos lecteurs auront l'étreinte, qu'elle est sortie de celui-ci.

Un jour que le docteur Burq, alors étudiant en médecine, assistait aux allées et venues d'une jeune fille en état de somnambulisme artificiel, il fut frappé de ceci, que le sujet, chaque fois que pour passer d'une chambre dans une autre il avait à toucher le bouton de cuivre de la porte de communication, montrait de l'hésitation et de la répulsion, et enfin ne se décidait à le faire qu'en interposant un pan de sa robe entre sa main et le métal. Cette *bizarrie*, expérimentalement étudiée avec persévérance et sagacité, le conduisit à la découverte de la métalloscopie, qui le conduira à l'immortalité.

Le mémoire du docteur Baréty a pour titre : « Des Propriétés physiques d'une force particulière du corps humain (force neurique rayonnante), connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal. » Il paraîtra sous une quinzaine en librairie.

Vers la fin d'octobre 1880, l'auteur fut appelé à donner ses soins à une jeune fille de dix-huit ans, atteinte depuis six semaines de troubles nerveux, causés par l'abus des bains de mer, peut-être aussi par quelques contrariétés. Deux ou trois fois par jour, et même plus fréquemment, tantôt d'un mouvement brusque et d'autres fois lentement, elle était atteinte de crises à caractères variables, mais au cours desquelles devenue étrangère à tout ce qui l'entourait, n'entendant plus, ne voyant rien, tenant des discours plus ou moins suivis, elle accomplissait des actes désordonnés, se heurtait à tout, cherchait à enjamber les fenêtres, se débattait contre

ceux qui voulaient la protéger contre elle-même, essayait même de les mordre.

La crise la plus habituelle consistait en ceci : Après s'être rapidement affaissée au risque de se blesser, ce qui est arrivé plus d'une fois, elle se levait, et les yeux grands ouverts, mais ayant l'aspect d'yeux amaurotiques, elle gesticulait, parlait, se promenait, riait ou pleurait, donnant des noms d'animaux aux gens qui l'entouraient et toujours le même nom à chacun : veau, petit veau, père et mère du petit veau, etc. « Comme elle avait fréquemment l'occasion d'appeler petit veau une personne qui fréquentait la maison et qui se prêtait à maintenir la malade pour l'empêcher de se faire du mal, nous appellions ce genre de crise nerveuse : *crise du petit veau*. » Le sens du toucher acquérait alors chez elle une finesse telle qu'au seul contact de leurs mains elle reconnaissait sans jamais se tromper les personnes présentes, toujours désignées alors par leurs noms de bêtes. Qu'une personne placée derrière elle lui donnât une légère tappe sur les joues, elle désignait infailliblement *l'animal* de qui lui venait ce *coup de pied*.

Souvent il lui arrivait de s'écrier en pleurant que la tête et l'estomac lui faisaient mal, et on ne pouvait la toucher au creux épigastrique ou à la région occipitale sans provoquer de la douleur ; le cuir chevelu était également le siège d'une vive hyperesthésie. Enfin, ces crises finissaient comme elles avaient commencé, d'une manière tantôt subite et tantôt graduée. L'usage recouvré de ses facultés cérébrales, elle ne se souvenait plus de l'accès, sauf du redoublement de la douleur épigastrique et de la névralgie cervicale qui en avaient fait partie, et dont il lui restait toujours quelque chose. Ajoutons que cet état nerveux s'était compliqué de diarrhée, de fièvre nerveuse, de suppression.... et de contractures diverses, parmi lesquelles celle du pied, qui, une première fois, resta plus de quinze jours à l'état de pied-bot valgus. C'est à ce moment que M. Baréty fut appelé.

Il s'aperçut, dès sa première visite, qu'il pouvait à distance, même au milieu de ses plus fortes crises, modifier la sensibilité du sujet. Mais il eut, comme il le dit lui-même,

à se perfectionner dans la connaissance de ses moyens d'action, « qui ont d'ailleurs, ajoute-t-il, la plus grande analogie avec ceux du magnétisme animal. » L'hypnotisme fut ce qui lui réussit le mieux ; il éloigna les crises et finalement les fit cesser. En février, il n'y en avait plus qu'une par semaine et très réduite ; et la malade était déjà presque tout à fait bien. Dès la fin de décembre, l'amélioration avait été manifeste. Néanmoins, la guérison ne fut complète qu'au commencement de juin.

Au cours de ce traitement, le médecin avait dû servir à la fois deux maîtres, faits il est vrai pour s'entendre : la science et la médecine.

« Je profitai de ma découverte fortuite pour commencer une série d'expériences que j'ai pu poursuivre, répéter, étendre, développer et compléter à mon gré durant plus de six mois, grâce à l'entière confiance qui m'était accordée par toute la famille, confiance qu'une amélioration évidente (précédemment nulle, malgré les moyens thérapeutiques employés) et ensuite la guérison définitive assez rapidement obtenue ne tardèrent pas d'ailleurs à justifier. »

Ces recherches poursuivies soit pendant les crises, soit dans leur intervalle, l'ont conduit à confirmer un certain nombre de faits signalés par les magnétiseurs, à en découvrir un certain nombre d'autres : tous attestent l'existence de « cette force particulière, connue dans le monde, depuis Mesmer, sous le nom de *Magnétisme animal*. »

Cette force, pour M. Baréty, n'est autre que la force nerveuse.

La force nerveuse existe dans l'homme sous deux états : 1° à l'état *statique*, constituant l'activité propre des éléments nerveux, fibres et cellules ; 2° à l'état *dynamique*, comprenant une *circulation intérieure* le long des fibres nerveuses et un *rayonnement extérieur*.

Quand la force neurique n'est pas utilisée toute entière à l'intérieur dans les diverses fonctions dévolues au système nerveux, la partie en excès s'échappe au dehors sous forme de rayonnement, et ce rayonnement se fait par trois points principaux : par les

yeux, par les doigts et par la bouche, ce qui revient à dire qu'il a pour conducteurs principaux : les nerfs optiques, les nerfs dorsaux et palmaires des doigts, et les nerfs pneumogastriques.

Les propriétés intrinsèques de la force neurique rayonnante, propriétés analogues à celles de la chaleur, de la lumière et de l'électricité, et son action sur les objets inanimés sont l'objet particulier du mémoire de M. Baréty. C'est, au contraire, l'action physiologique de cette force qui est en jeu dans les expériences de M. Dumontpallier, communiquées, elles aussi, à la Société de biologie où ceci nous ramène.

M. Charles Richet, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a fait remarquer que dans les Mémoires allemands publiés entre 1780 et 1812, la sensibilité métallique des somnambules avait été indiquée. Le mot : *sens métallique* s'y trouve même. On avait employé le cuivre, le zinc, etc. On connaissait des métaux anesthésiques et on en connaissait d'hyperesthésiques. Mon Dieu, oui ! tout cela était né alors à la science, ne demandant qu'à vivre, à grandir pour notre bien. Mais l'ignorance, la suffisance, l'autorité unique des corps constitués, ont forcé tout cela à rentrer dans la nuit, et il aura fallu près d'un siècle pour allumer le flambeau qui permet aujourd'hui de l'y retrouver.

Il a fallu redécouvrir ces choses à nouveau, les développer par d'héroïques efforts et les amener au point où nous les voyons enfin, pour que des découvertes tombées dans un oubli immérité, fournissent un argument de plus à la théorie du *nil sub sole novum*. Le *Journal du Magnétisme* en insérant le mémoire de M. Baréty dit de même, très exactement en principe, mais avec une certaine exagération de faits : « L'étude du docteur Baréty est infiniment curieuse, quoiqu'il n'ait rien découvert. » Et il renvoie aux aphorismes de Mesmer d'abord ; puis à un certain nombre d'ouvrages de magnétisme.

Il est certain que si les expériences de la Pitié profitent à la force nerveuse rayonnante autant qu'ont profité à d'autres éléments du magnétisme les expériences de la Salpêtrière, le progrès accompli de nos jours dans cette

branche de la biologie, aura consisté pour une grande part dans la restauration du passé. C'est ce qui nous fait croire que nous sommes organisés pour le progrès !

La meilleure garantie de celui-ci est encore dans l'esprit de réserve, empreinte même de bienveillance, dont les savants, dignes de ce nom, se montrent maintenant animés à l'égard des nouveautés. Ainsi, à l'occasion du travail de M. Dumontpallier, M. Mathias Duval, membre de la Société de biologie, mentionne un livre datant de dix années pour l'auteur duquel il réclame la priorité de certains aperçus. Il s'agit d'une *Nouvelle Théorie de Fluides nerveux*, publiée par M. Chevillard, professeur à l'école des beaux-arts, qui regarde comme d'ordre nerveux beaucoup de phénomènes dits spirites, considérés comme de pur charlatanisme. Il les explique par ce qu'il appelle *l'extériorisation du fluide nerveux* (1).

Cette *extériorisation*, d'après la remarque de M. Javal, se trouve dans Aristote.

Qu'elle y reste ! eût-on dit il n'y a pas un quart de siècle. Aujourd'hui on l'en tire ; pour voir, qui sait ! Nous sommes assez instruits pour nous savoir ignorants.

M. Krishaber, confirmant dans la séance du 17 courant le récit fait par M. Dumontpallier des expériences que l'on connaît, ajoute qu'il a observé des phénomènes identiques dans le service de M. Charcot ; sur ce point, nous manquons de détails.

Toutefois, ces choses sont si extraordinaires, si étranges, tellement en dehors de ce qu'on est habitué à constater scientifiquement et tellement en dedans de ceux qui ont constitué jusqu'ici le domaine des charlatans, que M. Krishaber recommande la plus grande réserve, désire qu'on se borne à les enregistrer, veut qu'on s'abstienne d'en rien conclure, et serait presque d'avis qu'on n'en parlât qu'en comité secret ! Ce n'est, déclare-t-il, qu'avec une grande défiance, non des

autres, mais de lui-même, qu'il apporte son témoignage.

« Je ferai toutefois, dit-il, une exception pour un phénomène aujourd'hui bien constaté, bien acquis à la science, je veux parler de la possibilité d'abolir momentanément, chez un sujet prédisposé, les fonctions de la volonté et d'y substituer sa propre volonté au point de la faire agir tout à fait automatiquement. C'est là un fait très important au double point de vue de la physiologie et de la psychologie. »

Telle est l'exception formulée par M. Krishaber, au moment même où il demande qu'on n'oublie pas que les phénomènes du genre de ceux qu'étudie M. Dumontpallier, ont été jusqu'ici du domaine du charlatan plutôt que de celui du savant.

Mais sur quel phénomène le charlatan eût-il jamais des droits moins contestés parmi les savants que sur le phénomène aujourd'hui revendiqué par la science pour l'exception précédente ?

Ainsi les charlatans ont entre les mains des faits très importants pour la physiologie que les savants, aveuglés par les préjugés d'école, n'avaient pas su voir !

Les *charlatans* ne seraient-ils donc pas partout et toujours ce que pense un vain peuple de savants ?

Quelle vraisemblance y a-t-il qu'ayant possédé un tel joyau, ils n'aient possédé que celui-là ?

En fait de conseils à donner aux savants, le meilleur est encore de chercher si, dans le domaine des charlatans, il ne resterait plus rien sur quoi les savants eussent des droits à faire valoir.

« Je montre des faits — a dit M. Dumontpallier — je les constate d'une façon absolument constante ; j'offre à toute personne qui vient dans mon service de les constater par elle-même, mais je me garde bien de toute conclusion et de toute interprétation théorique.

Les théories auront leur jour ; aux faits !

VICTOR MEUNIER.

(Extrait du *Rappel* du 27 décembre 1881.)

(1) L'on peut se procurer cette importante brochure au bureau de la *Chaîne Magnétique* où elle est déposée par son savant auteur, notre illustre collaborateur. Prix : 2 francs ; par la poste, 2 fr. 30 cent.

## RÉCLAMATION DE M. TRIDON

A la suite des deux articles qui précèdent, M. Tridon a adressé cette lettre au *Rappel*, que celui-ci a insérée dans son numéro du 31 décembre.

Paris, ce 28 décembre 1881.

Monsieur,

Dans deux très intéressants articles sur la force nerveuse ou neurique, dus à la plume de votre savant collaborateur Meunier, le *Rappel* fait longuement l'histoire de la question ; à ce sujet, il parle bien du professeur Chevillard, « qui regarde comme d'ordre nerveux beaucoup de phénomènes dits spirites, considérés comme de pur charlatanisme ; » mais il ne parle pas de mes propres recherches, datant de 1877, et antérieures, par conséquent, aux beaux travaux du docteur Baréty.

Pourtant, dans l'avant-dernier chapitre, intitulé : *Ce qu'il y a de vrai dans le Spiritisme*, de mes *Propos décousus*, imprimés en 1880, j'ai étudié scientifiquement, avec le même ordre d'idées du docteur Baréty, les phénomènes du spiritisme, tombé, lui aussi, dans un tel discrédit que l'on considère tous ceux qui s'en occupent comme des charlatans, des imposteurs ou des fous.

Sans croire le moins du monde aux esprits, j'ai vérifié expérimentalement, comme Chevillard, tous les faits du spiritisme d'origine tabulaire ; mais j'ai été plus loin que lui en cherchant à en trouver la cause primordiale et la nature intime, par des expériences très élémentaires de physique, non encore appliquées au spiritisme.

A ce double titre, et surtout au dernier, je crois que, sans immodestie, je puis, à propos d'un sujet qui révolutionne aujourd'hui le monde savant, mériter une mention, comme Chevillard. Et cela avec d'autant plus de justice, il me semble, que nous sommes tous deux

les seuls qui, avant les études magnétiques du docteur Baréty, aient, « sans croire aux esprits, » fait du spiritisme scientifique. (Je ne parle pas ici, bien entendu, de C.-J. Varley et de William Crookes, honorables savants qui ont traité scientifiquement le même sujet, mais qui—différence caractéristique—croient tous deux aux esprits, aux apparitions et aux revenants.)

Les conclusions auxquelles je suis arrivé dans mes recherches et que j'ai formulées, sont les suivantes :

1° Le spiritisme tabulaire est une erreur de l'esprit, lequel impute à autrui ce qui lui est seul imputable ; en d'autres termes, les réponses que les médiums obtiennent des prétendus esprits ne viennent que de leur propre esprit, qui est, naturellement, lucide sur les choses qu'il connaît, et incohérent sur celles qu'il ignore ;

2° Le spiritisme doit être assimilé au magnétisme animal ;

3° Le spiritisme n'est que le moyen de faire exécuter sa volonté à un objet inerte, moyen semblable à l'action de transmettre sa volonté à un muscle ;

4° Le fluide transmetteur de cette volonté est l'influx nerveux (influx digital) ;

5° Quoi qu'on en ait dit, le fluide nerveux ne paraît pas être complètement identique au fluide électrique ou magnétique (point sur lequel Chevillard ne se prononce pas).

J'ai pleinement confiance, monsieur, en votre esprit d'impartialité et de justice, et je ne doute pas un seul instant que vous n'ayez l'obligeance de donner l'hospitalité du vaillant *Rappel* à une légitime réclamation, qui, je crois, n'est pas inopportune et dénuée d'intérêt.

Agréer, je vous prie, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma parfaite considération.

TRIDON.

**AVIS IMPORTANT.** — L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, à remettre au prochain numéro notre compte rendu de la magnifique séance expérimentale de magnétisme du savant professeur Bernardi et de son merveilleux sujet, M<sup>lle</sup> Alice, à laquelle nous avons assisté le 19 janvier dernier, salle des Italiens, passage de l'Opéra, à Paris (ancienne salle Beethoven).

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que cet habile expérimentateur donne ses séances tous les jeudis et samedis, à 9 heures du soir : Premières, 10 fr. ; Secondes, 5 fr. ; Troisièmes, 3 fr. (Bureau de location ouvert tous les jours de 1 heure à 6 heures.)

## LE MAGNÉTISEUR ROBERT &amp; LES MÉDECINS

OU UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME A NICE

*Le Petit Niçois* du 18 décembre 1881 nous apporte la nouvelle suivante, qui prouve que le magnétisme fait plus que jamais son chemin.

Après les docteurs Charcot, Regnard, Baréty, Mottet, Mesnay, Ladame, Strohl, Hendeinheim, Kuhlmann; après le professeur Carl Hansen, après Donato (Alfred Dhonte), après le commandeur Sartini, après Fabiani, Bernardi et Antonin, voici venir le magnétiseur Robert, laissons plutôt parler ce journal :

« Nous avons assisté à la première séance de magnétisme que M. Robert vient de donner en présence de quelques membres du corps médical et de la presse. Avant de se produire en public, ce professeur avait voulu avoir l'assentiment des savants médecins et des écrivains qu'il avait conviés.

« Les expériences ont eu un succès complet. M. Robert a fait preuve d'une grande puissance magnétique, et il convient de noter l'habileté et la précision avec lesquelles il a produit une longue série de phénomènes.

« Après avoir endormi son sujet et donné la preuve du sommeil par l'insensibilité la plus complète, M. Robert nous a montré des faits physiologiques fort curieux, tel que la *localisation* de la *sensibilité* et la *transmission des sensations*.

« Nous avons vu avec plaisir l'intérêt que prenaient les médecins à ces expériences. Il est certain qu'ils peuvent trouver dans ce domaine du magnétisme une source féconde de soulagements pour une infinité de cas morbides contre lesquels la thérapeutique de l'école se montre impuissante.

« Le magnétisme tend de plus en plus à attirer l'attention des adeptes de la science officielle, depuis qu'un professeur renommé de la faculté de médecine de Paris, le docteur Charcot, en a fait l'objet de ses savantes et concluantes expérimentations.

« M. le professeur Robert se dispose, croyons-nous, à répéter ses séances de magnétisme au cours de la saison. Nos hôtes d'hiver auront ainsi un élément nouveau de distraction dans ces expériences aussi émouvantes qu' instructives. »

La *France Méridionale* de Nice publie à son tour, dans ses numéros des 28 et 29 décembre, les articles suivants qui méritent également d'être relevés :

Après la séance de magnétisme donnée par M. Robert, au cercle des Deux-Mondes, quelques médecins qui s'y trouvaient demandèrent au magnétiseur de répéter en particulier les expériences déjà faites, ainsi que d'autres nouvelles qu'on lui proposerait au dernier moment et qui seraient comme le contrôle des premières. On décida de se réunir chez un confrère, le docteur Velasco, le samedi 24, vers neuf heures du soir.

A l'heure fixée, les deux tiers des invités s'y trouvaient réunis, et on commençait les expériences; mais chacune d'elles étaient suivies d'une contre-épreuve concluante et décisive, après laquelle aucun doute ne pouvait plus subsister.

Ainsi au lieu de produire les affections subjectives habituellement demandées, telles que gaieté, tristesse, prières, etc., on demandait dans un petit papier connu seulement de celui qui l'écrivait et de M. Robert, la production de sentiments bizarres, telles que la curiosité, la terreur, la honte; et cela de telle façon que toute idée de simulation devait être rejetées d'une façon absolue.

Là, en vérité, ce fut une étude des plus intéressantes, et elle dura deux heures.

Parmi les plus curieuses expériences, nous citerons la suivante : le sujet réveillé fut prié de sortir. On l'endormit de nouveau et on le fit compter à partir de un..., deux et trois..., etc.

Sur un signe d'un des assistants, la voix s'éteignit et il lui fut impossible de continuer.

Le magnétiseur, par sa seule volonté, avait arrêté la voix, comme il arrête les pas.

Ce qui nous cause un véritable plaisir, c'est de voir la nouvelle génération médicale entrer, sans préjugés, dans l'étude approfondie de cette branche de la physiologie. Que de problèmes thérapeutiques, jusqu'à ce jour inflexibles, vont être résolus ! Que de névroses

rebelles, incurables, dont le traitement était tout empirique et confié au hasard, faute d'un diagnostic exact et de certaines connaissances sur l'étiologie mystérieuse de ces maladies, vont pouvoir se traiter aisément et sûrement l'orsqu'il sera donné d'exciter ou d'apaiser à volonté, telle partie du système nerveux, ou lorsque ces courants qu'on appelle vitaux, électriques, magnétiques, qu'ils soient sensitifs ou moteurs, seront dissipés au gré du coopérateur ! On est loin, il est vrai, de la précision et des résultats définitifs, qui seront comme le couronnement de l'étude du magnétisme ; mais on est en route, et déjà bon nombre de travailleurs commencent à frayer le chemin.

M. Robert apporte avec ses vingt-cinq ans d'expérience, une bonne quantité de matériaux nécessaires, et ses séances, aussi instructives qu'attrayantes, méritent à tous égards d'être consignés dans l'histoire du magnétisme animal.

LA SANTÉ. — Nous rappelons à toutes les

personnes que cela peut intéresser, et surtout aux malades, que le professeur Robert est à leur disposition tous les jours, pour des massages magnétiques, dont l'effet est véritablement merveilleux.

M. Robert reçoit également dans son cabinet, rue de la Paix, à Nice, tous les jours, de trois à cinq heures, toute personne qui désire avoir des renseignements sur le magnétisme et les résultats que l'on peut en retirer au point de vue thérapeutique et pratique.

Le professeur Robert va donner dans quelques jours une série d'expériences publiques, qui laissent bien en arrière celles du fameux Donato, qui émerveille Paris en ce moment, et qui ne fait absolument que répéter les expériences que le professeur Robert a faites il y a vingt ans, devant un public de savants et d'artistes, chez M. Delamarre, le directeur de la *Patrie*. Nous annoncerons les dates de ces soirées curieuses lorsque le moment sera venu.

## DE L'IMAGINATION ET DE L'ESPOIR

Villa Goubareff, à Beaulieu, 16 octobre 1881.

A Monsieur le Rédacteur en chef du journal  
*La Chaîne Magnétique*, à Paris.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dernièrement on m'a posé une question bien difficile à résoudre : « Qu'est-ce que l'imagination et l'espoir ? »

Pour répondre, j'ai essayé de m'adresser au magnétisme. Après quelques expériences et quelques observations sérieuses, il me semble que je suis sur les traces de donner l'explication, quoique très vague, de la nature de l'imagination et de l'espoir.

D'abord il est nécessaire que je fasse connaître mon point de vue sur la force magnétique qui a existée de tout temps et en toute chose, laquelle, selon moi, fait partie de la force d'attraction universelle, et dont le rôle se modifie selon qu'elle exerce son action sur les êtres inanimés ou sur les êtres vivants-pensants.

Dans son exercice sur les êtres vivants-pensants, je considère la force magnétique comme le trait d'union entre la matière et la force morale. Elle est supérieure à la matière

car elle est invisible, insaisissable, car elle n'a pas de poids, car elle traverse tous les corps et toutes les espaces sans obstacles et sans être subordonnée comme la lumière et le son aux lois de la vitesse, et avec tout cela, elle est plus puissante que n'importe quelle autre force qu'on connaisse. Elle est moins que la force morale, parcequ'elle peut produire le mal, et qu'on la trouve dans la pierre.

Cela dit, je reviens à la première question. Dans un livre intitulé : « Testament contemporain, » publié par moi en 1872, j'ai parlé de l'espoir et de l'imagination en ces termes :

De toutes les facultés que l'homme possède, c'est l'espoir qui lui procure le plus d'agréments ; c'est lui qui le soutient, c'est lui qui le console, c'est lui qui le fait agir. L'espoir fait jouir l'homme dans toutes les circonstances. Si l'homme est heureux, il espère que le bonheur durera ; s'il est malheureux, il espère que le malheur cessera ; s'il commence quelque chose, il espère réussir. Espérez, mais agissez en même temps ; l'espoir vient en aide aux actions mais ne doit pas les arrêter.

N'abusez pas de l'espoir, c'est un jeu dans lequel il ne faut pas avoir pleine confiance, car il vous trahit souvent.

L'homme entraîné par l'espoir est grisé d'imagination.

« L'imagination, c'est une récréation de la pensée, qu'il ne faut pas prolonger longtemps; plus elle dure, plus elle vous est fatale. C'est comme le vin qui vous procure des jouissances en vous grisant. Si vous en abusez, vous en êtes malade. Le guide de l'imagination, c'est l'éducation et l'instruction; le guide du buveur, c'est la tempérance. »

Maintenant j'ajoute encore quelques mots :

L'imagination et l'espoir me semblent être des forces naturelles positives, qu'on ne peut guère traiter d'illusions. Malgré qu'on ne puisse les saisir, elles existent en réalité, parcequ'elles agissent directement sur l'organisme, qui s'en ressent. Leur fonction in-

saisissable se trahit donc par la sensation qu'elles produisent. Toutes ces conditions m'obligent de classer ces deux forces ou de les attribuer au magnétisme, car l'imagination est le précurseur de l'intelligence, par conséquent des idées qui en dérivent, et l'espoir est l'instigateur des actions.

En effet, quelle est la première initiative de l'intelligence, si ce n'est l'imagination? Quelle est l'initiative de l'instinct de conservation, par conséquent le mobile des actes tendant à se conserver, à conserver les autres, et, de tout ce qui en dérive, comme l'amour, l'amitié, les recherches scientifiques, la tendance vers le bien, vers l'idéal, si ce n'est l'espoir?

Veillez publier cette lettre dans votre estimé journal et agréer l'expression de ma considération distinguée.

D. GOUBAREFF.

## DÉFI A TOUS LES MAGNÉTISEURS

Nous avons lu, dans la *Chronique* du 29 décembre dernier, un défi, qui a sans doute occasionné une étonnante surprise à un grand nombre de personnes qui ont attentivement assisté aux séances de magnétisme de M. Carl Hansen, ici à Bruxelles, à Liège et ailleurs. M. Émile Flasschœn, d'Ixelles, propose un pari de mille à deux mille francs, au choix, contre M. Hansen, ou « contre tous les célèbres magnétiseurs présents et à venir. » Il prouvera, dit-il, que la prétendue insensibilité cataleptique complète ou partielle n'existe pas; que chez les sujets prétendument insensibilisés « la sensibilité existe aussi bien chez eux que chez n'importe qui. »

Ainsi tous ces témoins instruits, qui se sont trouvés parmi les nombreux assistants aux séances de M. Hansen et qui ont vu, examiné, expérimenté l'insensibilité cataleptique sur les sujets magnétisés, ont tous pataugé dans l'erreur.

M. Émile Flasschœn dit qu'il porte ce défi « dans le but unique de détourner le public de la croyance aux choses surnaturelles. »

Comme si M. Hansen avait jamais prétendu avoir recours au surnaturel.

Mais cher Monsieur, le *surnaturel* n'est plus

admis dans notre siècle que par les ignares illettrés. On étudie les lois naturelles, comme on les a étudiées, au fur et à mesure qu'on en découvre de nouvelles, que l'on propose à l'examen et à l'étude des savants qui ne craignent pas, par ces examens, de porter atteinte à des systèmes dans lesquels ils se sont laissés incruste.

(*Moniteur de la Fédération belge, spirite et magnétique.*)

NOTA. — Si M. le docteur Flasschœn nie encore l'insensibilité cataleptique complète ou partielle, qu'a donc prouvé alors autrefois la fameuse ablation d'un sein à une femme mise en somnambulisme par les docteurs Jules Cloquet et Chaplain, tandis qu'elle causait et riait avec ses opérateurs et leur indiquait même la place où ils devaient poser le scalpel. Et cette autre fois où le sujet cataleptisé s'est laissé couler sur la langue, et sans aucune plainte, de l'ammoniaque, par un groupe d'étudiants cléricaux à Liège, au point que pendant plusieurs jours il eut le palais tout à viv comme nous l'a rapporté dans un précédent article notre bien regretté correspondant feu M. Longpretz. (Voir page 201 de la deuxième année.) Décidément, M. le docteur Flasschœn, en matière de magnétisme, est aussi fort que son éminent collègue le docteur Decaisne.

L. A.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

*La Vie et la santé.* — La médecine est-elle une science ? par M. A. Bué, ancien Président-fondateur de la Société Magnétothérapique de Paris.

— Importante brochure in-18 jésus, de 150 pages, où l'auteur traite par expérience, à l'aide du magnétisme, les affections externes et internes; de son application dans les rhumatismes et les névroses, ainsi que dans l'anémie ou la chlorose; et s'écrie avec la franchise qui caractérise l'homme de science: « Il existe cependant un moyen d'action infaillible pour faire appel aux forces de la nature décoordonnées, les ramener à l'équilibre et les obliger à reprendre sur l'organisme la puissance directrice qu'elles avaient perdue par suite d'une cause désorganisatrice quelconque. Ce puissant moyen d'action, c'est le *Magnétisme!* » Nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir signalé ce nouveau petit traité de *thérapeutique magnétique* ou figurent nombre de faits à l'appui. Paris, Auguste Ghio, éditeur, Palais-Royal, Galerie d'Orléans. 1882.

— *Charlatanisme de la Médecine*, son ignorance et ses dangers dévoilés, par le zouave Jacob. Brochure in-8°, 1 fr. 50 cent.

— *Hygiène du zouave Jacob*. L'ouvrage formera 2 volumes in-8° divisés en quatre parties,

10 francs. Chaque partie se vend séparément 2 fr. 50 cent. Les deux premières parties sont parues. — Même éditeur que pour le précédent ouvrage.

— Au moment où on se livre tant à l'étude de la graphologie et des nombres, nous ne saurions trop recommander le nouvel et important ouvrage de M. de Cazeneuve ayant pour titre: *Les Hommes célèbres caractérisés par leurs noms*. Études psychologiques sur les rapports qui peuvent exister entre le nom et certaines individualités. — Le tome I<sup>er</sup> de la 1<sup>re</sup> série contenant la biographie d'Alphonse de Lamartine, Marie-Anne-Élisa-Birch (M<sup>me</sup> de Lamartine); Camille Flammarion, Sylvie Pétaux (M<sup>me</sup> Flammarion); Marie Victor Hugo, Jules-Denis, baron du Potet, vient de paraître chez A. Ghio, libraire, galerie d'Orléans, Palais-Royal, et chez l'auteur, rue Legendre, 75, à Paris. Prix: 3 francs. par la poste, 3 fr. 50 cent. ou au bureau du journal.

Nous en reparlerons prochainement.

— *La Vie domestique*, revue de la famille, publiée en ce moment une étude approfondie et des plus intéressantes sur le Spiritisme par M. F. Fabart. Directeur, M. Marc de Rossiény, rue de la Tour-d'Auvergne, 14. Ab<sup>ts</sup>: France, 10 fr.; Union postale, 12 fr.; autre pays, 15 fr. par an.

## Nouveaux Adhérents à l'Institut médical-électro-magnétique de Toulouse.

Par une décision toute récente du Conseil d'administration, M. le docteur Adrien Peladan, en raison de l'importance de ses travaux et des nombreux services qu'il a déjà rendus à la cause du magnétisme, vient d'être promu au grade de Membre d'Honneur de l'Institut.

Viennent également d'être nommés membres honoraires:

M. Thouard, Louis, président de la Société Magnétothérapique de Paris;

M. Folque, Charles, de Possolo, aide de camp de S. M. le Roi de Portugal;

M. Mazoyer, président des sauveteurs médaillés de l'Hérault;

M. Bras, Dieudonné, poète à Montpellier;  
Le docteur comte Manzetti, président de l'Ordre de l'Union Valdôtaine, à Genève;  
M. Guglielmo, Mileto di Sefano, à Messine;  
Le commandeur Domenico-Jaccarino, à Naples;

MM. Burnichon, André à Lyon;

Blanchard, Alexis, à Toulouse;

Laporte, Antoine, à Toulouse;

Lavigne, Jacques, à Toulouse;

Cayrel, Guillaume, à Toulouse;

Crabos, Gentil, à Toulouse.

Tous les diplômes et insignes conférant ces titres et distinctions honorifiques doivent être parvenus présentement à leurs auteurs.

## GRAND CROIX DU NOVATEUR

Son Excellence M. le comte Alessandro de Lubawsky, gentilhomme russe, habitant Viazma, vient d'être nommé *Grand Croix du Novateur*, en raison de ses importants travaux scientifiques et littéraires.

C'est le troisième prix de cette importance que l'Institut de Toulouse vient de conférer.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce choix bien mérité.

M<sup>me</sup> Anna Malm de Saint-Pétersbourg, et M. Charles E. Taylor de Saint-Thomas aux Antilles, déjà membres correspondants de la Société Magnétothérapique de Paris, viennent d'être reçus également membres honoraires de la *Société Magnétique d'Italie*, à Bologne.

## ACTUALITÉS &amp; NOUVELLES DIVERSES

On lit dans *la Liberté* :

Un astrologue parisien, qui jouit d'une réputation méritée, paraît-il, nous prédit des événements désastreux qui éclateront brusquement à partir de 1887.

Selon notre homme, une nouvelle guerre nous serait déclarée par l'Allemagne, et ses soldats viendront encore sous les murs de Paris. Une deuxième Commune éclatera ; mais les fédérés se défendront comme des lions contre les Allemands, et, plutôt que de se rendre, feront sauter ce qui restera de la ville. Paris ayant complètement disparu, Lyon sera choisi comme capitale, et la France, prenant à son tour l'offensive, envahira la Prusse et finalement la battra. L'Unité allemande sera détruite.

L'astrologue prétend qu'il voit parfaitement le Trocadéro sauter et l'Opéra s'effondrer, ainsi que tous les quartiers situés sur les Catacombes.

Rappelons que ce prophète avait prédit à la malheureuse Emma Livry qu'elle périrait par le feu et qu'il avait annoncé les événements de la Commune. En janvier 1870, il disait déjà : « Paris sera un peu abîmé probablement ; mais cela ne sera rien comparativement à ce qui arrivera plus tard. »

(*Nouvelliste des Charentes*, du 31 décembre 1881.)

—0—

Certains journaux annoncent l'arrivée prochaine à Paris d'un magnétiseur en renom, M. le commandeur Sartini, professeur de sciences occultes, qui parcourt en ce moment le centre de la France, et dont la presse de province parle très élogieusement, ainsi que de ses remarquables expériences.

## Correspondance Administrative

## ABONNEMENTS REÇUS

3<sup>e</sup> année, partant du 15 janvier 1881. — MM. G. Mustapha, inférieur à Alger. C. E. T. docteur médecin à Saint-Thomas (Antilles danoises). — E. C., libraire, rue du Pré-aux-Clercs.

1<sup>er</sup> semestre de l'année 1882. — M. J. D., boulevard Voltaire.

## AVIS AUX RENTIERS

Quoique absolument en dehors de la spéculation, certaines valeurs de premier ordre n'en ont pas moins subi une baisse, causée par la crise financière, dont les capitalistes avisés feront bien de profiter. Voici, par exemple, les actions du Chemin de fer d'Alais au Rhône qui, avant la crise, étaient cotées 500 fr., et qu'on peut acheter maintenant environ 460 fr. On sait que l'exploitation de cette ligne par ses voies ferrée, fluviale et maritime, va s'ouvrir au mois d'avril prochain et que des traités fermes, passés avec les grandes Compagnies industrielles du Gard, assurent, dès le début, un bénéfice de 8 à 9 p. 0/0. Or, ces actions se négociaient à 500 fr., alors qu'elles ne recevaient qu'un intérêt de 5 p. 0/0 ; elles vont donc valoir 800 fr., en raison de leurs dividendes. Mais, si l'on veut seulement ne tenir compte que d'une élévation des cours jusqu'à 550 fr., on verra les bénéfices qu'on peut réaliser par action, en treize mois : le 1<sup>er</sup> mars 1882, on paie un coupon de 12 fr. 50 ; le 1<sup>er</sup> septembre prochain et le 1<sup>er</sup> mars 1883, les deux coupons seront ensemble d'au moins 40 fr., soit 52 fr. 50 ; en revendant cette action après le 1<sup>er</sup> mars 1883, la plus faible hausse laissera, sur le prix actuel, au moins 90 fr., en tout 142 fr. 50 de bénéfice, en treize mois, pour une somme déboursée de 460 fr., représentée par des titres cotés à la Bourse et que l'on conserve en portefeuille sans se préoccuper de la spéculation. Pour réaliser cette opération dans les conditions ci-dessus, il faut se presser et s'adresser à la **Société Française Financière**, rue de la Chaussée-d'Antin, 48, à Paris, qui fournit gratuitement tous renseignements à ce sujet.

*Le Propriétaire-Gérant* : LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## PRIME GRATUITE & EXCEPTIONNELLE

Tout abonné d'un an à la CHAÎNE MAGNÉTIQUE a droit à son DIPLOME DE MAGNÉTISEUR. Les abonnés de six mois n'y ont pas droit.

Ce très joli Diplôme, qui mesure trente-quatre centimètres de haut sur quarante-sept de large, est imprimé en belle lithographie et entouré d'une magnifique chaîne d'argent, laquelle symbolise le titre du journal, et contient dans ses gracieux contours l'indication sommaire de toutes les expériences possibles et fondamentales du magnétisme et du somnambulisme, ainsi que les noms de nos principaux chefs d'écoles, leurs procédés et leurs découvertes.

Ce Diplôme, le plus complet et le mieux conçu de tous ceux qui ont été mis en circulation jusqu'à ce jour, est indispensable à tout bon Magnétiseur, car il est incontestablement l'ornement le plus utile et le plus sérieux de tout véritable cabinet magnétique ou somnambulique. C'est le magnétisme théorique et pratique illustré et mis à la portée de tout le monde. Le soin et le talent qu'y ont apporté le compositeur et le coloriste en assurent également le succès. Du reste, comme il nous en reste très peu à disposer, en ayant fait tirer un nombre très restreint, nous ne saurions trop recommander à nos chers lecteurs et abonnés de faire au plus vite leur demande s'ils veulent encore en avoir un, car avant peu il sera trop tard.

## CURE DE M<sup>elle</sup> TOURNYAIRE

Par M. le docteur NICOLAS, Médecin du Roi, Inspecteur des épidémies, etc., suivie de trois observations magnétiques (1).

Procès-verbal de M<sup>elle</sup> TOURNYAIRE, crise magnétique à la ville de Buis (2).

Le 12 mai 1788, endormie à quatre heures vingt minutes, parce que les soussignés n'ont pu s'assembler avant cette heure, elle avait l'air tranquille et de la plus grande sécurité, à quatre heures vingt-cinq minutes elle a dit : Eh bien ! M. Nicolas, vous ne me dites rien ? à quoi il a été répondu : Mademoiselle, c'est à vous à parler. Quelle a été l'origine de votre maladie ? — Il y a eu tout à l'heure six ans que j'ai été malade, j'ai un rhumatisme universel, et je ne pouvais me remuer dans mon lit, je n'avais que la langue de libre, on m'a purgée douze fois, on m'a saigné sept fois, une fois au pied et six fois au bras. — Où avez vous pris votre rhumatisme ? — C'est que j'avais eu du chagrin. — Votre maladie était donc plutôt un engorgement général du sang

qu'un rhumatisme ? — C'est que je ne pouvais ni dire ni faire ce que je voulais. — Les remèdes occasionnaient-ils quelques changements en vous ? — J'avais dans un certain moment une purgation et sept lavements dans le corps, et je ne commençai d'aller qu'à six heures du soir, quoique j'eusse pris la médecine à six heures du matin dans le mois de janvier 1783. — Dans quelle partie souffriez-vous le plus ? — Partout, monsieur, pour me remuer dans mon lit, il fallait quatre personnes avec des serviettes, pour ne pas me toucher. — Pendant ce temps étiez-vous réglée ? — Je ne l'étais pas depuis trois mois et j'étais maigre, sèche. — Les remèdes que l'on vous fit ne vous empêchèrent-ils pas vos règles ? — Je fus deux mois sans les avoir. — Combien de temps dura cette première maladie ? — La première fois je restai quinze jours au lit, je me levai ensuite pendant trois jours, et je retombais malade pendant huit jours, on me mit ensuite au couvent, où je retombai malade, et je fus un mois à me rétablir ; l'année suivante, je fus encore malade, après avoir beaucoup dansé, je restai au lit pendant tout le carême 1784. — Depuis cette dernière maladie, vous avait-on fait quelques remèdes ? — On me donna d'abord du petit lait, après, du

(1) Cet excellent travail d'un des meilleurs disciples de Mesmer, du magnétiseur qui a possédé peut-être les somnambules les plus extraordinaires, est absolument inédit. Si ce précieux document est apprécié comme il le mérite par les lecteurs de la *Chaîne Magnétique*, nous leur donnerons des manuscrits du même auteur où l'intérêt est encore plus grand.

(Note d'A. Peladan fils.)

(2) Buis-les-Baronnies, dans le département de la Drôme.

(Note d'A. P. fils.)

lait coupé avec une décoction de salsepareille. — Vous saigna-t-on ? — Au bras ; c'était au carême 1784 et puis, dans le mois d'août, j'eus de grands maux d'estomac outre mes douleurs ordinaires, et mon médecin, M. Sperandieu, me donna des bouillons de poulet. Je n'en pus prendre que cinq ; il fallut les cesser, parce que mes maux d'estomac redoublaient. Il m'ordonna encore le lait coupé avec la même racine, ce lait me fit encore mal et il fallut le laisser. J'avais un dégoût affreux ; je ne pouvais rien manger ; je vomissais tout ce que je mangeais. — Continuez, mademoiselle, le récit de vos maux. — Il y a deux ans que je commençais à tomber de nouveau malade, dans le carême 1786, la maladie dura jusqu'en août. — Quels étaient les symptômes de cette maladie ? — Je commençai à avoir un grand dégoût auquel succédèrent des douleurs, qui parcoururent successivement les jambes, les bras, le cou, la poitrine et les reins. Je toussais nuit et jour, et la toux prenait par redoublement depuis deux heures jusqu'à sept ; elle reprenait à deux heures du soir, elle me quittait à cinq. — Quels remèdes vous fit-on alors ? — Le médecin me fit prendre le lait de chèvre pur pendant quinze jours, cela me pesa sur l'estomac ; je vomissais ; on me donna des bouillons d'escargots, avec des grenouilles et beaucoup d'herbes. — Quel fut l'effet de ces bouillons ? — Beaucoup, ils me firent du bien ; ensuite, monsieur le médecin me fit prendre le lait d'ânesse ; je ne le pris que deux jours, mais je ne renonçai pas aux bouillons de lait, que je pris pendant quinze jours, ils fallut les cesser parce qu'ils me donnaient la diarrhée, j'eus ensuite un grand appétit. — Combien vous dura-t-il ? — Il me dura quatre jours, de manière que je ne pouvais me rassasier ; je passai cette année et jusqu'à la Toussaint dernière dans des douleurs passagères mais soutenables. — Que vous arriva-t-il à la Toussaint dernière ? — J'avais quelques petits chagrins au mois de septembre ; au mois d'octobre, j'eus encore des douleurs plus fortes que les autres ; elles étaient générales, surtout à la tête et au pied ; je criai miséricorde ; mon œil gauche fut fermé pendant deux jours, je craignais beaucoup qu'il ne restât dans cet état. — Combien

de temps restâtes-vous dans cet état ? — Sept semaines dans la maison ; j'avais un grand dégoût qui cessa dès que je pus sortir. — Quel remède vous fit-on dans cette dernière maladie ? — Un remède tout drôle : on fit bouillir de la sauge et du romarin dans du vin rouge ; on m'en fit prendre un bain de vapeur pour me faire suer ; j'étais beaucoup fatiguée et je n'en retirai aucun avantage, on me donna ce bain deux fois avec aussi peu de succès. J'oubliais de vous dire qu'on m'avait appliqué les vésicatoires à la nuque ; la douleur que j'éprouvais à la tête était si forte, que je ne ressentis par les vésicatoires. — Comment passâtes-vous l'hiver dernier jusqu'au mois de mai, époque de mon arrivée au Buis ? (A la fin d'avril.) — J'éprouvai de temps en temps des douleurs plus ou moins fortes, et j'étais si inquiète que je paraissais ridicule à tous ceux qui me voyaient. — Qu'éprouvâtes-vous la première fois que je vous magnétisai chez vous ? — J'avais une douleur au pied et au côté ; et cette douleur vous me la donnâtes et vous la fîtes cesser. Vous m'ordonnâtes de marcher ; j'eus d'abord beaucoup de peine à vous obéir, mais enfin je marchai. Vous magnétisâtes ensuite quatre arbres nains dans notre jardin ; vous m'ordonnâtes d'y aller à sept heures du matin et à cinq heures du soir. — Qu'éprouvâtes-vous le premier jour ? — Rien, parce que je n'avais point de foi ; le deuxième jour j'eus des coliques qui furent suivies de deux évacuations abondantes de matière bileuse mélangée. Le soir, rien ; le lendemain, des coliques et une grande évacuation par les selles, par les urines, par le nez et par les yeux ; le soir, une petite douleur au bras droit ; le lendemain, à sept heures du matin, de grandes douleurs au genou ; le soir, une petite douleur au pied. Le jour de l'Ascension, grand mal d'estomac le matin : il fallut me coucher ; mes règles furent abondantes et elles devancèrent de cinq jours ; le soir, mal à la tête ; le vendredi, de nouvelles coliques, avec quatre évacuations ; le soir, mal aux reins ; le samedi, j'éprouvai une douleur très violente au bras gauche ; le soir, je n'eus aucune impression ; le dimanche, j'eus des douleurs aux genoux et trois évacuations par les selles.

Le lundi 5 du courant, vous arrivâtes de

Nyons ; j'étais sous les arbres où vous me mîtes en crise magnétique après une demi-heure de travail, et je restai une heure. Je fus un peu fatiguée pendant ce temps-là, et j'annonçai ma guérison pour le lundi 12 à six heures du soir ; mais je ne parlai bien positivement que le lendemain 6. Je n'eus qu'une évacuation le 5. Le mardi 6, ma crise fut de neuf heures jusqu'à dix. Je souffris une demi-heure, et je suivis avec la baguette de M. Nicolas, médecin du roi, toutes les parties de mon corps. La crise fut depuis six heures jusqu'à sept. Le lendemain mercredi, la crise fut de sept heures du matin jusqu'à huit. Je souffris beaucoup ; je me magnétisai encore avec la baguette, je souffris pendant une demi-heure ; j'eus des évacuations ordinaires ; le soir, la crise fut de six heures jusqu'à sept. Je souffris plus qu'à l'ordinaire, je pleurai et j'usai de la baguette comme à l'ordinaire, avec des évacuations ordinaires ; j'étais très fatiguée ; vous m'aviez mise en crise après souper, vous m'envoyâtes coucher dans cet état ; je me déshabillai fort vite, et je me réveillai, comme vous m'aviez ordonné, en me mettant au lit ; je m'endormis de nouveau à minuit. Le jeudi 8, repos pour la crise, parce que vous fûtes absent. J'allai sous l'arbre ; j'y restai une heure, très assoupie et très fatiguée ; j'eus deux évacuations dans la matinée, je m'étais imposé une diète sévère, parce que je dis que mon estomac était plein de médecine, que j'avais besoin de la diète, et je restai au bouillon clair. Le soir de cinq heures à six, je fus sous l'arbre ; j'éprouvai des douleurs aux bras et aux pieds ; j'avais la tête pesante, je bâillais étonnamment ; j'étais bien fatiguée. J'eus deux évacuations toute la nuit parce que mon magnétisme était absent.

Le vendredi, je fus inquiète jusqu'à votre arrivée, à sept heures vous me mîtes en crise ; je souffris une heure, et je pleurai à faire pitié ; j'eus une demi-heure de gaité. Le soir en crise ; trois quarts d'heure de souffrances et un quart d'heure de gaité, évacuation ordinaire et grouillement de ventre, confirmation de ma guérison pour le lundi 12.

Le samedi, crise de sept heures à huit, souffrances d'une demi-heure et un quart d'heure de gaité, quatre évacuations par les

selles. Le soir, de six heures à sept heures et demie une crise ; souffrance une heure et une demi-heure de gaité, mes souffrances arrachèrent des larmes à toutes les personnes qui s'intéressaient à moi, deux évacuations.

Le jour de la Pentecôte 11, une heure et demie de grande souffrance, une demi-heure de gaité, six évacuations dans la journée, je m'ordonnai une soupe, et le soir je mangeais un peu, le lendemain matin, lundi, après avoir entendu la messe avec mon magnétiseur, j'ai été mise en crise à sept heures du matin, j'ai souffert moins qu'à l'ordinaire pendant trois quarts d'heure, et j'ai eu un peu plus d'un quart d'heure de relai, j'ai pris la baguette dans les deux mains, la pointe en l'air ; j'ai fait ma prière qui est les sept allégresses de la sainte Vierge ; ensuite j'ai fait mes adieux à cette baguette, en disant : « Adieu, belle baguette, tu m'as guérie ; le bon Dieu t'a amenée pour me guérir ; j'ai souffert six ans ; sans toi j'aurais souffert toute ma vie. » Je vous ai ensuite rendu votre baguette, M. Nicolas, en vous disant : elle m'a guérie et en guérira bien d'autres.

De tout quoi il a été dressé procès-verbal, il a été signé par les témoins ci-après, qui ont pris chacun leurs qualités.

Au Buis, le 12 mai 1788.

Signé : Magnétiseur *Nicolas*, docteur médecin du roi, inspecteur des épidémies, membre de plusieurs académies des sciences. — *Candenon*, médecin du roi, intendant des eaux minérales et médicinales de Vals, etc. — *Sperandieu*, docteur en médecine. — *Ventaillac*, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. — *Seydict*, contrôleur général, juge des gabelles et échevin. — *Barbier de Vellecrox*, avocat du roi. — *Barbier de Brochery*, avocat en la cour. — Ladite *Tournyaire*, mère de la magnétisée. — *Madeleine Tournyaire*, sœur de la magnétisée.

NOTA. — M<sup>lle</sup> Tournyaire eut ensuite la diarrhée, lorsque je vis que cet état durait depuis plusieurs jours, je lui ordonnai par lettre d'entrer en crise et de se voir, elle se vit en effet, et fixa la fin de sa diarrhée au dimanche 25 mai, après des évacuations dont elle fixa le nombre et l'heure, l'évacuation cessa

en effet ; mais elle reprit, la criseuse ayant mangé le dimanche au soir contre ce qu'elle s'était prescrit, je la mis en crise le lundi 26 ; elle me dit la cause de sa rechute, et prédit que les évacuations dureraient toute la semaine, c'est à dire : deux le lundi, une à quatre heures et l'autre à dix, cinq le mardi, six le mercredi, quatre le jeudi, trois le vendredi, deux le samedi et une le dimanche 1<sup>er</sup> juin.

J'apprends en juillet que ma criseuse a très exactement une crise tous les quinze jours, pendant la nuit, à l'heure que je lui ai fixée, et qu'elle rend compte le matin à sa mère, à son réveil, du sommeil ordinaire. Il n'a pas été en mon pouvoir de lui permettre de parler à sa mère dans l'état de physiatisme, ni d'être en rapport avec qui que ce puisse être.

Observation neuve pour moi, le médecin de Buis m'écrit que cette enfant guérit et soulage tous ceux qu'elle touche, et qu'elle emploie avec une grâce infinie des procédés dont très certainement je ne lui ai donné aucune connaissance.

#### 1<sup>re</sup> OBSERVATION.

Je fus consulté aux Piles, village du comtat Venaissin, par le nommé Boniface, paysan robuste, âgé de soixante-quatre à soixante-cinq ans, le 27 avril dernier. Cet homme ne pouvait ni dormir, ni avoir un instant de repos ; depuis plus d'un an, sans cesse agité, il courait jour et nuit et se plaignait d'une chaleur insupportable sous la plante des pieds ; il mangeait et buvait à son ordinaire, et les fonctions digestives paraissaient dans leur intégrité ; l'embonpoint était naturel, le teint assez bon, l'œil vif, les pas assurés, les forces bien soutenues. Après avoir examiné et interrogé le malade pendant une demi-heure, je fus obligé d'avouer, à part moi, que je n'y voyais goutte, en qualité de médecin ordinaire, et je me promis d'user d'autres ressources. Le malade avait pris des bains, des tonneaux de petit lait, et il avait été assujéti à tout ce qu'on avait pu imaginer, soit en médecine, soit en chirurgie. Je renvoyai mon paysan en lui promettant que j'irais le voir le lendemain au hameau où il habitait, je m'y

rendis en effet. Je gagnai sa confiance, chose essentielle, eu égard aux moyens que je devais employer.

Je demandai un morceau d'acier ; on me donna une branche de la pioche du malade, je magnétisai ou j'aimantai, avec mes mains seulement, ce morceau de fer, et je recommandai à Boniface de ne le point quitter ni la nuit ni le jour (1) ; je prescrivis ensuite que le malade fut mis dans un bain tiède, le matin à neuf heures jusqu'à dix, et le soir depuis trois heures jusqu'à quatre, avec la précaution de tenir à la main une chaîne de fer, qui de la baignoire serait conduite sur le plancher ; mon dessein était de soutirer par cette chaîne l'excès de fluide universel devenu électrique dans cet homme. Après cela, j'aimantai un arbre, un mûrier fort et vigoureux, devant l'habitation de Boniface, j'attachai des cordes aux principales branches ; un bout fut conduit le long du tronc, afin que cet homme put le saisir lorsqu'il irait sous l'arbre, à dix heures du matin et à quatre heures. Je laissai ce malade, après lui avoir recommandé de boire en sortant du bain un verre d'eau, dans laquelle il aurait laissé pendant une heure le fer que j'avais aimanté.

Je partis, après avoir écrit l'ordonnance que je venais de faire à Boniface, et je ne le revis que le jour de l'Ascension, il était bien tranquille et dormait depuis deux jours d'un sommeil aussi paisible que l'homme le plus sain ; il ne ressentait plus cette chaleur brûlante sous la plante des pieds, qui était ci-devant le sujet de son inquiétude, il était en tout au mieux, mais une éruption érysipélateuse s'était faite sur différentes parties de son corps, par placards de l'épaisseur au moins d'une pièce de trois livres, cet événement me mit dans le cas de faire plusieurs questions au malade, j'appris qu'il avait eu, bien antérieurement à l'époque de son inquiétude, une gale canine, qu'on lui avait fait passer avec un onguent que j'augurai être l'onguent citrin. Je renvoyai Boniface à son arbre, pour tout remède, et je lui annonçai

(1) J'avais déjà une observation qui m'autorisait à ce procédé. *(Note de l'Auteur).*

que le moment où il n'irait plus avec plaisir, serait celui de sa parfaite guérison. En effet, l'éruption disparut au bout de quatre séances, sous l'arbre magnétisé. Le malade s'ennuya, n'y retourna plus, et jouit actuellement de la plus parfaite santé; je n'aurais jamais imaginé que le principe de la maladie de cet homme fut une gale mal guérie, et j'étais fort en peine, comme médecin, de lui prescrire un régime dont on ne lui eut pas parlé, puisqu'il avait consulté des praticiens habiles. Les bains qu'on lui avait ordonnés en grande quantité n'avaient produit aucun effet. Je suis donc autorisé à croire que ceux que je prescrivis n'opérèrent que parce qu'ils étaient magnétisés par le fer que j'avais touché, et que l'influence de l'arbre déterminait la crise. Je conviens que j'apprête à rire à Messieurs les gens d'esprit, mais j'allègue des faits et ils ne m'objecteraient que des mots.

2<sup>e</sup> OBSERVATION.

La demoiselle Barnier, de Buis, en Dauphiné, âgée de vingt-deux ans, souffrait depuis un an des douleurs très aiguës, surtout dans les articulations des bras et des jambes; les douleurs dataient de l'époque d'une couche, pendant laquelle l'écoulement des lochies et du lait avait été troublé. Cette jeune dame fut magnétisée par moi, le 6 mai de cette année, elle s'endormit d'un sommeil magnétique au bout d'un quart d'heure de procédés, et travailla sur le champ, avec ma baguette, à arracher ses douleurs, elle souffrait beaucoup pendant cette opération, qu'elle faisait elle-même, et, ce qui est bien singulier, elle entendait tous ceux qui étaient autour d'elle, différant en ce point des véritables physiastiques, qui ne voient et n'entendent que leur magnétiseur, sa guérison fut annoncée par elle-même au vendredi 16 du même mois; mais elle n'eut lieu réellement que le 30, parce que je fus obligé de manquer un jour de la mettre en crise magnétique. Dans toutes ces crises,

le peloton morbifique s'est dévidé, suivant la belle idée de M. Mesmer; elle éprouva tout ce qu'elle avait précédemment éprouvé, et semblait arracher ses maux des articulations, cette jeune personne jouit aujourd'hui de la meilleure santé, sans avoir pris aucun remède anti-laiteux, l'aberration de son lait ne s'est plus manifestée.

3<sup>e</sup> OBSERVATION.

J'avais prescrit l'usage de l'escarpolette à une fille phthisique, elle prenait cet exercice entre deux oliviers, et je lui avais recommandé d'aller ensuite se reposer sous un cerisier très beau et très vigoureux, que j'avais magnétisé. Un avocat de Nyons, en Dauphiné, qui s'était aperçu plusieurs fois que les sources souterraines lui causaient beaucoup d'impression, voulut essayer si la baguette tournerait entre ses mains sous le cerisier aimanté. Comme on lui dit que pour préparer ces arbres je l'avais placé entre le nord et moi, il prit la même position, et s'avança vers cet arbre, par le côté sud, sans autre intention que de rire (1). L'avocat approcha d'autres arbres, il ne reçut aucune impression; il revint au cerisier, même résultat. J'ignorais cette aventure un mois après, lorsqu'un témoin oculaire me l'apprit; j'allais à Nyons en recevoir la confirmation par l'avocat lui-même, il eut l'honnêteté de me raconter dans le plus grand détail tout ce qu'il avait fait; et depuis ce temps il a abjuré une incrédulité ridicule sur le magnétisme, puisque cette incrédulité, encore très commune, règne toujours parmi des personnes qui n'ont rien vu, et qui souvent refusent de voir.

*Pour copie conforme :*

Adrien PELADAN fils, médecin.

(1) Il manque évidemment ici, dans notre manuscrit, une phrase indiquant les effets positifs produits par l'arbre magnétisé sur l'avocat ou sur la baguette qu'il tenait. (Note d'A. Peladan fils).

*L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro quantité d'articles de la plus haute importance, entre autres nos comptes-rendus de la belle Conférence sur le Magnétisme de M. Achille Poincelot à la salle des Capucines, le 7 courant, et des soirées expérimentales du professeur Bernardi, dont nous avons déjà parlé, et qui opère maintenant salle Philippe Herz, rue Chartras, à Paris.*

## ÉTUDES EXPÉRIMENTALES SUR CERTAINS PHÉNOMÈNES NERVEUX ET SOLUTION RATIONNELLE DU PROBLÈME SPIRITE

Par M. A. CHEVILLARD, professeur à l'École des Beaux-Arts, chevalier de la Légion-d'Honneur (3<sup>e</sup> édition, DENTU, Paris, 1875.)

Le temps nous faisant complètement défaut pour nous livrer à une étude approfondie de la brochure de M. Chevillard et en faire une analyse aussi claire que succincte, nous avons dû, pour être agréable à nos lecteurs, prier un de nos amis qui a été initié tout particulièrement aux travaux de l'éminent professeur, de vouloir bien la faire, ce dont il s'est acquitté avec autant d'impartialité que de talent, nos lecteurs jugeront.

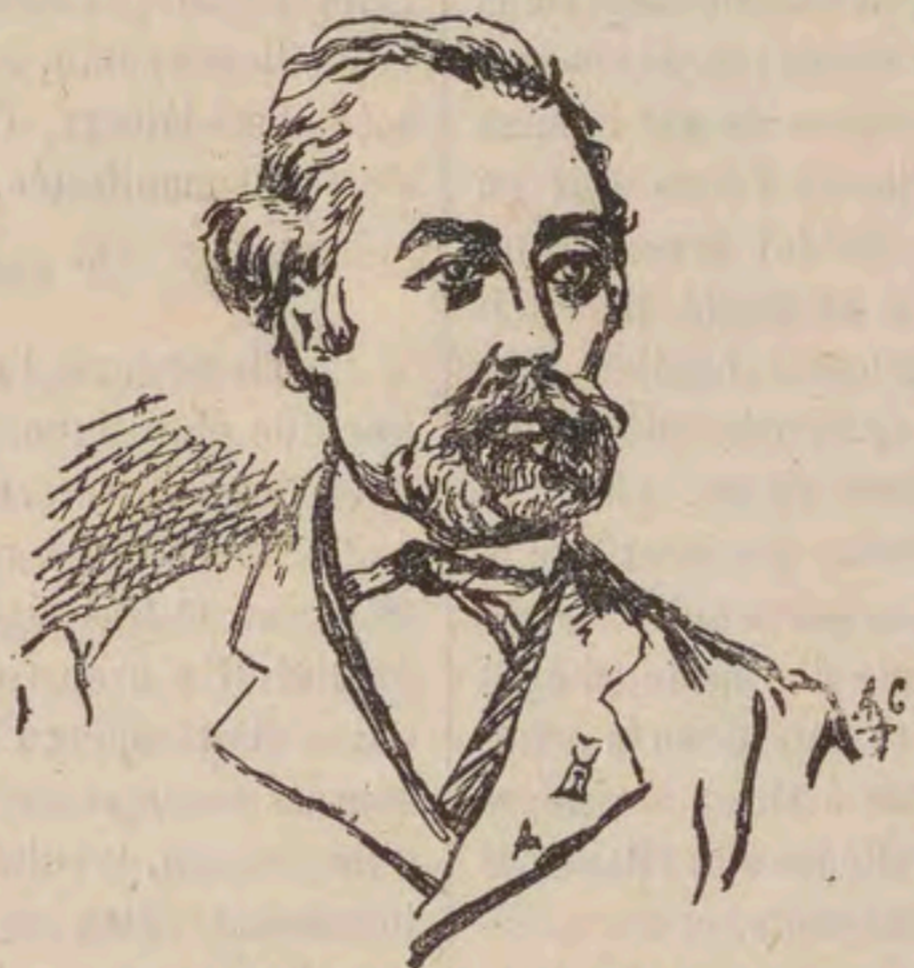
L. A.

La troisième édition débute par un aperçu fort précis, mais un peu court sur le *Magnétisme animal*. Cet aperçu, qui serait absolument insuffisant pour tout lecteur n'ayant aucune idée des phénomènes magnétiques, est seulement destiné à faire mieux saisir les rapports qui existent entre le spiritisme et le magnétisme.

M. Chevillard donne du magnétisme animal la définition suivante : « Branche d'histoire naturelle qui traite des effets de l'action nerveuse que l'homme peut exercer en dehors de lui et par l'influence de la volonté sur une chose ou sur une personne. »

Cette définition est loin de nous satisfaire, et nous nous permettons, en passant, de proposer la suivante, qui nous semble beaucoup plus générale, et qui aurait au moins le mérite de se trouver en harmonie avec les récentes découvertes du docteur Dumontpallier : *Branche d'histoire naturelle qui traite des effets que l'homme peut exercer par l'influence du fluide nerveux rayonnant sur une chose ou sur une personne.*

Selon l'auteur, et d'ailleurs nous lui en



M. A. CHEVILLARD

Auteur de la *Solution rationnelle du Problème spirite.*

laissons toute la responsabilité, le magnétisme animal paraîtrait se diviser en deux branches : 1<sup>o</sup> la magnétisation de *personne à chose*, improprement appelée *Spiritisme* et qu'on devrait désigner sous une forme générale par magnétisation mécanique ; 2<sup>o</sup> la magnétisation de *personne à personne*, c'est ce qu'on entend par magnétisme animal et qu'on devait plutôt nommer : *Magnétisation entre êtres animés.*

Avant M. Chevillard, aucun savant n'avait jugé dignes d'attention les faits improprement appelés spirites. Lui ne s'est pas contenté de les voir et de les observer pendant quatre ans, il les a produits *lui-même*, seul et devant témoins. C'est alors seulement qu'il s'est décidé à écrire cet ouvrage éminemment sincère et consciencieux.

Le phénomène élémentaire de tous les cercles spirites est le suivant : Plusieurs personnes s'assoient autour d'une table, et y appliquent les paumes des mains étendues. Après un temps ordinairement court, on entend des *craquements* dus à l'inégale dilatation des fibres du bois causée par la chaleur des mains. Puis des *battements* réguliers, très nets, se font entendre (1).

Une personne peut alors interroger à voix haute : à l'instant plusieurs battements annoncent que *l'esprit frappeur* est présent et qu'il va répondre. Un spectateur suit avec un

(1) *Battements* ou craquements très particuliers, analogues au bruit de l'étincelle électrique, ou encore à la détonation de faibles quantités d'iodure d'azote. Aussi M. Chevillard les appelle-t-il très heureusement ailleurs : *étincelles obscures.*

crayon un alphabet qui se trouve sur la table ; à chaque battement on écrit la lettre qui se trouve sous le crayon ; la réunion de ces lettres forme des phrases indiquant la réponse de l'esprit, qui signe ensuite son nom de la même manière.

Les personnes qui entendent frapper ces lettres en attribuent la venue à l'action des esprits. Or M. Chevillard remarqua d'abord que le *médium*, c'est-à-dire la personne qui s'en prétend inspirée ne quittait pas l'alphabet des yeux ; qu'ensuite les réponses étaient toujours en harmonie avec le degré d'instruction, l'intelligence et le caractère du médium. Il pensa alors tout naturellement que le mot de Buffon, *le style c'est l'homme*, était sans doute la clef de ce mystère, c'est-à-dire que le médium était tout simplement l'auteur des réponses. Soupçon qui se changea en certitude, lorsque, seul chez lui, posant les mains sur une petite table et tendant fortement sa pensée, il arriva au bout de trois semaines d'essais très pénibles à produire ces *battements*. Et chose remarquable, ces battements étaient *volontaires* !

M. Chevillard répéta alors cette expérience devant témoins, et il put répondre ainsi à des questions posées en amenant un battement sur la lettre qu'il voulait. C'est donc bien le médium qui dicte les réponses. Seulement ces battements tabulaires n'occasionnant aucune secousse aux doigts du médium, et n'étant perçues que par l'oreille, celui-ci n'a pas conscience de son acte et s'imagine ne pas être l'auteur des battements ; de là à se croire de bonne foi inspiré des esprits il n'y a qu'un pas.

Or, l'auteur démontre très habilement que ces battements sont causés par une *intégration* du mouvement vibratoire nerveux en choc mécanique, et les vibrations de la table ne sont autres que les vibrations de la force nerveuse rayonnante émises par la fonction absolument malade d'*éjaculation nerveuse* du médium.

Cette émission de fluide nerveux étant tantôt volontaire, tantôt inconsciente (ce sont alors de véritables *pollutions nerveuses*), il arrive que le médium peut produire des battements d'une façon plus ou moins rap-

proché, et imiter ainsi des bruits de scie, de clef, de rythmes d'air, etc.

M. Chevillard dévoile ici quelques jongleries, malheureusement trop fréquentes dans les cercles spirites, telles que le tour de l'orange, les photographies spirites, les fantômes lumineux, etc.

Il cite ensuite des faits soi-disant surnaturels, mais qui sont immédiatement expliqués par la suggestion ou transmission de pensée (phénomènes très commun en magnétisme), et par l'action magnétique inconsciente du consultant sur le médium qui conserve quand même, dans certains cas, une habile initiative.

D'après l'auteur, *les battements tabulaires ont été suspendus ou non chaque fois qu'un fil de cuivre rouge était ou non mis à proximité de la main du médium*. On ne pourra certainement s'empêcher de remarquer là certains rapports entre les médiums et les sujets *métaloscopiques* du docteur Burcq.

De plus, *les expériences ne réussissent jamais avec des tables à incrustations métalliques*. Grâce toujours à la métalloscopie, le fait paraît encore possible, en admettant cependant qu'il s'agisse, comme c'est l'ordinaire, de tables à incrustations *en cuivre*, car nous avons vu des expériences réussir avec une table de jardin entièrement *en fer*.

Nous profiterons de ces dernières assertions de M. Chevillard pour justifier le mot *fluide*. on dit toujours, faute de mieux, et on dira longtemps encore peut-être *fluide électrique*. Or le fluide magnétique, nerveux ou neurique, comme on voudra, lui est réellement comparable ; il est en effet bien reconnu aujourd'hui que les métaux agissent dans un sens magnétique ou diamagnétique sur le corps humain, et les récentes découvertes mettent de plus en plus en lumière les rapports étroits, intimes sans doute, qui existent entre le fluide électrique et le fluide magnétique.

En dépit des réactionnaires imbéciles ou intéressés, la science marche à pas de géants, l'induction électrique est née d'hier ; qui sait si, en poussant plus loin l'analogie entre les deux fluides, on n'expliquera pas demain la plupart des phénomènes dont nous parlons par une véritable *induction de l'électricité animale* ?

M. Chevillard donne ensuite dans son ouvrage les explications de la corbeille ou panier écrivant, des tables tournantes, des ascensions, balancements, soulèvements et translations tabulaires, etc., etc., phénomènes qu'il a réalisés lui-même pour la plupart devant témoins. Il explique encore, et toujours de la même façon, les émissions *involontaires* de fluide nerveux (pollutions nerveuses), sortes d'éjaculations violentes produisant des coups frappés et des bruits extraordinaires sur les meubles et sur les murs, des courants d'air et même des déplacements d'objets. Le curé d'Ars est mort d'épuisement à la suite de ces *pertes* de fluides. L'auteur nous raconte comment pareille chose lui est arrivée à la suite de ses expériences, et comment on s'en débarrasse par un violent effort de volonté.

Les envies ou regards de femmes enceintes, l'apparition des stigmates n'ont pas d'autres causes qu'une intégration de fluide nerveux, occasionnée par une idée fixe.

Viennent ensuite quelques considérations sur le somnambulisme, la lucidité et l'hypnotisme ou auto-magnétisation, suffisantes pour mieux faire comprendre comment, dans différents cas, le médium peut être ou un somnambule ou un hypnotisé partiel.

Nous reconnaissons tout à l'heure le caractère éminemment sincère et consciencieux de cet ouvrage, nous ne pouvons nous empêcher de constater maintenant qu'il est le premier, nous dirons même le seul sur cette question, qui ait une forme vraiment scientifique. L'auteur prétend avoir démontré que *les phénomènes dits spirites ne sont que des manifestations de l'action magnéto-dynamique du fluide nerveux* ; il y a pleinement réussi.

Ce livre jette une lumière profonde et inattendue sur la question si compliquée du magnétisme animal ; il renverse de fond en comble les théories funestes du spiritisme ; espérons qu'il arrêtera l'extension malheureusement si grande encore de la croyance aux idées superstitieuses.

Nous ne faisons donc pas d'hyperbole ni de fleurs de rhétorique en disant que M. Chevillard avait risqué sa vie en se mettant dans cet état névro-pathique nécessaire pour réali-

ser lui-même ces expériences délicates ; il nous semble même qu'il risquait deux choses plus précieuses encore, sa raison et sa santé.

Enfin l'auteur est heureusement sorti vainqueur de la lutte éternelle du progrès contre la routine et la mauvaise foi ; du reste, l'immense retentissement de son livre dans toute la presse parisienne depuis l'époque de sa première édition (1869), son succès auprès du public et sa traduction en plusieurs langues sont une preuve suffisante de l'éclatante victoire d'un savant qui a certes droit à la reconnaissance de tous.

Dès 1870, M. William Crookes, le célèbre chimiste anglais, avait publié, dans le *Quarterly Review of Science*, des expériences très sérieuses faites avec le médium Daniel Home, d'où il résulte qu'un médium dégage une *force* qui peut agir sur un objet assez rapproché sans lien visible avec le corps humain, Ainsi, par exemple, Daniel Home, exerçait à *distance*, avec sa main, une poussée de plusieurs punds (livres anglaises) sur le plateau d'une balance. *Le fluide nerveux rayonnant* est donc une *force* réelle capable de produire un *travail* et susceptible d'être pesée exactement.

Nous espérons que dans sa prochaine édition M. Chevillard mentionnera quelques-unes de ces délicates expériences, ainsi que quantité d'autres qui ont été faites depuis.

Disons encore en passant que c'est parmi les phénomènes de rayonnement à distance qu'il faut classer les faits que citent Saint-Augustin, Tertullien, Laharpe, dans son *Histoire des Voyages*, Jacolliot, l'érudit voyageur, etc.

Enfin il paraît qu'une commission vient d'être nommée et que l'Académie des sciences se décide à étudier *sérieusement* cette fois le magnétisme animal. Nous ne pouvons certes mieux terminer ce travail qu'en nous faisant l'interprète de ce vœu unanime : Que l'Académie daigne examiner également le Spiritisme !

D'après M. Chevillard, il existe en effet, à Paris, quarante mille spirites ; à Lyon, vingt cinq mille ; à Toulouse, trois mille ; en France,

deux cent cinquante mille ; en Angleterre, deux cent mille ; en Italie, quatre-vingt mille ; en Russie, cinq cent mille ; une immensité dans l'Inde et dans l'Afrique.

Indépendamment du côté scientifique, la

question est donc, on le voit, du plus haut intérêt au point de vue purement humanitaire.

MARCEL ROUHER.

20 janvier 1882.

### MÉDECINS STATIONNAIRES & MAGNÉTISEURS

C'est en vain qu'en France..., et un peu ailleurs..., la médecine pratique refuse par un égoïsme malentendu le concours des magnétiseurs. Généralement nos Esculapes, tous gens fort instruits, c'est indiscutable, ne savent lire que dans leur bréviaire imprimé à Paris ; ils ne sont pas polyglottes. Le savoir écloso en terre non Gauloise est pour eux lettre-morte : ils ne consultent jamais les œuvres écrites en Suédois, en Russe, en Allemand, en Italien, en Anglais, en Anglais surtout, cette langue presque universelle. Aussi ne se doutent-ils pas du succès des magnétiseurs en pays étranger. Non-seulement toutes les capitales du monde possèdent de puissants magnétistes, mais encore la plupart des villes secondaires, anglaises et américaines ont chacune les leurs.

A Plymouth, par exemple, M. Cudilp confirme, en les reproduisant, les phénomènes mesmériens du célèbre docteur Hansen. Ainsi, il endort un M. Brookes qui décrit la maladie non apparente de tel ou tel assistant. Réveillé, il ne sait plus son nom ; rendormi, Monsieur se croit une jeune fille agaçante, et ses minauderies excitent des rires fous..., etc. Il faut en lire le compte-rendu dans le journal *The Medium and Daybreach* du 2 décembre dernier.

A côté d'autres faits pleins d'enseignements, il en est de bien plus essentiels, à notre avis, journalièrement constatés par les innombrables journaux d'outre-mer, l'Australie comprise. Ainsi : le *Light for all* du 15 novembre 1881, publié à San-Francisco, rapporte que le docteur I.-D. Mac-Lennan guérit comme par enchantement. La jeune fille d'un maître de poste à Gysers est depuis longtemps sujette à des attaques nerveuses. Une fois hors de crise, la folie se déclare. Plusieurs médecins l'ayant traitée sans succès, l'un comme épileptique, l'autre comme cataleptique, celui-ci

comme hystérique..., on conseilla aux parents d'envoyer l'incurable dans une maison d'aliénés. C'est alors qu'en désespoir de cause, son père songea au *Charlatan* Mac-Lennan. Après deux magnétisations, plus d'attaques ; et au bout de trois semaines, le père ramène chez lui son enfant complètement guérie. Une autre jeune fille, infirme depuis six ans, est guérie en quinze jours. Judge Couillinger, de San-Léandro, octogénaire aveugle, depuis six ans, a pu, après trois magnétisations, lire dans un journal. Le major Chaise perdait la vue ; il l'a recouvrée après trois semaines de traitement magnétique. Le docteur Wilmhust, de *sacramento street*, avait perdu l'ouïe ; quelques magnétisations la lui ont rendue. Depuis quatre mois, le célèbre Slade était paralysé : une magnétisation de vingt minutes l'a remis sur pied. Maintes obsessions ont été dissipées : avis à nos médecins aliénistes. Enfin, sur sept mille malades que le docteur Mac-Lennan a soignés, il les a guéris tous, sauf quelques-uns, par trop victimes, sans doute, de la médecine légale.

MM. les négateurs consciencieux, vous a-t-on assez mis, cette fois, les points sur les i ? Vous refuserez-vous encore à une enquête scientifique ? Quant aux négateurs quand même, laissons-les répétant : *Le magnétisme animal n'existe pas*. C'est écrire une page de l'histoire contemporaine à la façon du Père Lorient ; c'est faire comme l'âne qui fourre sa tête dans un buisson pour ne pas voir dévorer son arrière-train.

Nos voisins d'Outre-Manche, bien autrement sérieux, ont déjà étudié le terrain en explorateurs passés maîtres. Aussi tous les membres de leur épiscopat, dignitaires en tête, à la vue du géant qui tend à rompre les digues de leur *Réforme*, tous entrent en lice. Ils viennent de se réunir en Concile, *Church-Congress* non pour anathématiser ce trouble-fête, le

*Progrès*, mais pour le constater et l'encadrer dans leur doctrine. Aux *mille et une* corrections nouvelles que leur bon sens a fait subir au Nouveau-Testament, ils en ajouteront une autre, ce qui fera *mille deux*. Leur illustre Rév. Wilberforce a, le premier, pris la parole et averti ses mille cinq cents auditeurs que déjà en Amérique, cent de leurs Églises ont été désertées par leur croyants qui ne

croient plus. N'est-ce pas un signe du temps ? L'apocalypse prophétique a dû faire quelque part allusion à ce nouveau fruit de l'arbre de la science, au magnétisme et à ses grappes célestes. C'est ainsi que ces rusés biblistes sauveront quelques-unes de leurs épaves sans le secours de nos Académies boiteuses.

UN ANCIEN.

31 décembre 1881.

## LE MAGNÉTISEUR SARTINI

Sous ce titre : *l'Écho de la Frontière*, paraissant à Valenciennes, nous apporte les nouvelles suivantes dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars :

C'est sans doute au public restreint qui s'était rendu, samedi, au salon des Abeilles, que l'on doit de n'avoir vu exécuter que la moitié du programme promis pour la séance.

M. Sartini avait le droit, hâtons-nous de le dire, de s'attendre à meilleur accueil, et ses expériences, quoique trop réduites, ont présenté un vif intérêt.

Il faut dire que M<sup>me</sup> Sartini est un sujet parfaitement préparé. Au point de vue de l'aptitude cataleptique, elle nous a paru pour le moins aussi bien douée que la Lucile de Donato.

En plus qu'aux séances de Donato, nous avons assisté à des expériences de lucidité et de seconde vue vraiment surprenantes.

M<sup>me</sup> Sartini, plongée dans le sommeil somnambulique et interrogée par un officier supérieur, M. L., a décrit, pièce par pièce, la maison de ce dernier, n'omettant pas un détail, et faisant l'inventaire de chaque chambre avec l'exactitude d'un commissaire-priseur.

Ce sont là, tout soupçon de compérage devant être écarté, des faits qui établissent d'une manière certaine l'existence du fluide magnétique, et la réalité des phénomènes dont il est l'agent.

*Le Courrier du Nord*, paraissant également à Valenciennes, dans son numéro du 28 février, fait le compte-rendu de cette intéressante séance de la manière suivante :

SÉANCE DE MAGNÉTISME. — Il est certain aujourd'hui que le magnétisme, la catalepsie, l'hypnotisme sont des phénomènes très réels,

quoique encore en partie inexplicables. Mais depuis que presque tous les prestidigitateurs se mêlent d'imiter, avec l'aide de compères plus ou moins habiles, les expériences de M. Charcot et autres, le public témoigne d'une certaine défiance envers tous les magnétiseurs.

M. Sartini, qui donnait samedi soir une séance de magnétisme, dans le Salon des Abeilles, à l'Hôtel de Ville, paraît bien cependant ne devoir pas être confondu avec les charlatans. Certaines expériences faites sur son sujet, M<sup>me</sup> Sartini, ne peuvent guère laisser de doute. La feinte a ses limites.

Nous ne décrirons pas, par le menu, les faits et gestes de M. Sartini. Sur ses ordres, sa femme, endormie du sommeil magnétique a exécuté une série de mouvements plus ou moins pénibles. Un signe la jette lourdement à genoux ; un autre signe l'abat et la renverse sur le dos. Un spectateur essaie de la relever : il n'y parvient pas. C'est une force d'inertie que lui oppose du reste ce corps étendu : c'est l'immobilité du cadavre moins la roideur.

M. Sartini suspend ensuite le sujet par les extrémités du corps dans une position à peu près insoutenable par une personne en l'état ordinaire. Il lui perce enfin, sans qu'une goutte de sang paraisse, sans qu'un muscle tressaille, les bras ; d'une épingle, non point, comme les mystificateurs, en un endroit où le muscle est insensible, mais en laissant indiquer par les spectateurs la place de la piqure.

Les expériences cataleptiques ont donc très bien réussi. M. Sartini a voulu tenter ensuite quelques expériences de lucidité ma-

gnétique. Pour apprécier de tels faits, la science se montre bien plus réservée. Quelques résultats obtenus samedi ont cependant été très curieux, si certaines tentatives d'autre part ont échoué. C'est ainsi que M<sup>me</sup> Sartini, sur les interrogations de M. le colonel d'infanterie, de l'un de nos adjoints et de divers autres spectateurs, a assez exactement décrit les appartements de ces personnes ou répondu à des questions posées.

Somme toute, soirée intéressante, quoiqu'un peu troublante pour ceux qui cherchent le pourquoi des choses.

*L'Écho de Bruxelles* annonce que le 14 fé-

vrier est apparu sur la scène de l'Eden M. Sartini, professeur de magnétisme, attiré dans la capitale par les controverses soulevées par les récentes expériences de M. Hansen et d'autres. M. Sartini veut démontrer qu'à côté des charlatans, qui font du magnétisme pour rire, il y a des hommes qui ont fait du magnétisme une science exacte dont les effets sont indiscutables. M. Sartini se met à la disposition du public et accepte tous les moyens qui lui sont proposés pour contrôler ses expériences.

(*Le Messager de Liège*, du 1<sup>er</sup> mars 1882.)

### LES SÉANCES DE MAGNÉTISME DU PROFESSEUR MOUTIN

*Le Petit Éclair* de Montpellier, du 24 janvier dernier, publiait l'article suivant de son correspondant d'Avignon :

Nous avons bien souvent assisté aux séances de magnétisme que M. Moutin, l'un de nos compatriotes, a fréquemment données à Avignon, et nous avons été frappé des prodiges que nous avons vu accomplir. Doué d'une puissance magnétique extraordinaire, il s'est déjà fait à Avignon une véritable célébrité.

Élève du vénérable baron du Potet et disciple de Mesmer, M. Moutin, à peine âgé de 26 ans, a déjà éclipsé tous ses devanciers.

Ayant l'avantage d'être honoré de son amitié, nous avons eu la faveur d'assister à presque toutes les séances qu'il a données à Avignon, généralement en petit comité.

Une multitude de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, ont été alternativement témoins, comme nous, de ses merveilleuses expériences.

Nous lui avons vu produire, avec la plus extrême facilité, les phénomènes les plus extraordinaires qu'on puisse s'imaginer. Ce que nous avons vu est tellement surprenant, tellement invraisemblable, que nous nous garderions bien d'en parler ici, si nous n'avions pas, pour confirmer notre dire, les témoignages de tous ceux qui ont assisté, comme nous, à ces intéressantes séances.

Tous ceux qui ont lu les œuvres de Louis Jaccoliot, et notamment son *Jesús-Christna*, ou *la Bible dans l'Inde*, savent ce que rap-

porte le célèbre professeur de langue sanscrite des fakirs de l'Inde.

M. Moutin les égales souvent, il les dépasse quelquefois.

Nous avons vu ce jeune et déjà célèbre magnétiseur produire sans efforts, avec la plus extrême facilité : la catalepsie partielle ou totale sur un et même sur plusieurs assistants, l'insensibilité, le développement et la transposition des sens. Nous l'avons vu transformer les objets, les multiplier, rendre sourd, rendre muet, rendre aveugle, enlever le souvenir, interdire la prononciation d'un mot, d'une lettre de l'alphabet ; produire sur une ou plusieurs personnes les effets de fascination les plus prodigieux.

Tous ces phénomènes et d'autres encore bien plus extraordinaires, plus de deux cents personnes à Avignon les ont vus comme nous et sont prêtes à en témoigner.

Nous apprenons aujourd'hui que M. Moutin est à Marseille, qu'il obtient dans les salons et dans les cercles, où il donne de fréquentes séances, le plus grand succès, nous savons en outre que sur l'initiative de M. Daniel Strong, célèbre docteur américain, pratiquant le magnétisme dans ses effets thérapeutiques, et de plusieurs notabilités marseillaises, M. Moutin va prêter son concours pour la fondation d'un Institut ayant pour objet de répandre et d'expliquer le magnétisme par des expériences, des conférences, et par la fondation, avec le concours de riches

américains, d'un grand journal spécial au magnétisme.

Nous savons qu'une grande réunion doit avoir lieu incessamment à Marseille, dans le but d'établir d'une façon définitive les bases de l'Institut.

Cette question va certainement devenir très intéressante pour notre région, et nous

aurons la bonne fortune, grâce à nos relations amicales avec la plupart des membres fondateurs de l'Institut, d'être très exactement renseignés. Nous ne manquerons pas d'en faire profiter nos lecteurs d'Avignon et de la région, où M. Moutin compte de nombreux amis et de fervents admirateurs.

### PUBLICATIONS NOUVELLES

Nous avons reçu les premiers numéros de la *Réforme alimentaire*, journal mensuel de la *Société végétarienne de France*, présidée par notre savant ami, M. le docteur Goyard, qui a la direction spéciale de cet important organe, dont les bureaux sont établis, rue Vivienne, 51, près le Palais-Royal, à Paris. — Abonnements : pour un an, France, 5 francs; Étranger, 6 francs. — Pour les instituteurs et institutrices, 3 francs. — Étranger, 4 francs.

*Révélation, cabale, Magnétisme et Spiritisme*, chaîne une et continue avec supplément par M. Henri Ellenberger, traduit de l'Allemand et annoté par M. Streiff de Maxstadt. Brochure grand in-8° de 70 pages, 1 franc. Par la poste, 1 fr. 25 cent. — Paris, 1881. E. Dentu, libraire-éditeur.

*Les Fièvres graves et l'empoisonnement alimentaire*, influence des aliments altérés et falsifiés sur le développement des affections typhoïdes et éruptives. Leur rôle prédisposant aux invasions typhiques et cholériques, par le docteur Huguet de la faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux, ancien président de la Société de Magnétisme de Paris. Paris, 1881, grand in-8° de 190 pages, prix, 3 fr. 50 cent.; par la poste, 4 fr. Adrien Delahaye et C<sup>ie</sup>, édit.

*Manuel d'hygiène générale et de végétarisme*, dangers de la zoophagie. Avantages sanitaires, moraux, intellectuels, économiques et sociaux de l'alimentation naturelle, par Édouard Roux, docteur en philosophie; ancien professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne; fondateur et président de la Société d'hygiène et de végétarisme de Nice; président du Comité de la Société d'hygiène de Lausanne; membre honoraire de la Société végétarienne de France; auteur du *Tocsin*

*des deux santés*, etc. — 1881. Prix, 1 franc, chez l'auteur, place Montbenon, 2, à Lausanne (Suisse).

### CRÉDIT DE FRANCE

Société Anonyme. Capital 75 millions

SIÈGE SOCIAL, RUE DE LONDRES, 16 ET 17, PARIS.

Le *Crédit de France* fait toutes les opérations d'une MAISON de BANQUE.

Il reçoit les TITRES en DÉPOT, encaisse les COUPONS, exécute les ORDRES de BOURSE sans commission, fait des AVANCES sur TITRES; ouvre des CRÉDITS sur GARANTIES; délivre DES CHÈQUES et des TITRES de CRÉDIT sur tous pays.

Le *Crédit de France* reçoit les DÉPÔTS D'ARGENT et délivre des BONS de CAISSE à ÉCHÉANCE FIXE. Ces BONS sont au porteur ou nominatifs, au gré des demandeurs, par coupures de 100, 500, 1,000, 5,000, 10,000 et 20,000 francs, avec coupons d'intérêt payables, par trimestre, à tous les guichets du *Crédit de France*.

L'INTÉRÊT sur les DÉPÔTS de FONDS est actuellement fixé comme suit :

5 0/0 sur les Dépôts à 2 ans et au-delà. — 4 0/0 sur les Dépôts de 1 an à 23 mois. — 3 0/0 sur les Dépôts de 6 à 11 mois. — 2 0/0 et 1 1/2 0/0 remboursables à vue dans les succursales et au siège social.

Le *Moniteur des Valeurs à Lots*, organe du *Crédit de France*, paraît tous les Dimanches : un franc par an.

On s'abonne à PARIS, au SIÈGE SOCIAL; en province, à tous les guichets du *Crédit de France* et dans tous les Bureaux de Poste.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

**CRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 Fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco; 20 fr.

**GOUDRON  
FREYSSINGE**

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

Le Flacon : 2f. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

Tout abonné d'un an à la « Chaîne Magnétique » a droit à son Diplôme de Magnétiseur.

## SOCIÉTÉ MAGNÉTHÉRAPIQUE DE PARIS

Fondée le 30 Octobre 1879, sous la présidence d'honneur de M. le Baron DU POTET

POUR L'ÉTUDE DU MAGNÉTISME & DU SOMNAMBULISME APPLIQUÉS AU TRAITEMENT DES MALADIES

Rue Domat, 24, (près Cluny)

### 148<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MESMER

RÉNOVATEUR DU MAGNÉTISME

### BANQUET COMMÉMORATIF DU SAMEDI 27 MAI 1882

Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1882.

*M.*

La Société Magnétothérapique de Paris a l'honneur de vous informer qu'elle fêtera le 148<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du docteur **MESMER**, l'illustre vulgarisateur du magnétisme, par un banquet qui aura lieu dans les salons de M. RICHARD, Galerie de Valois, 137 (Palais-Royal), le samedi 27 mai, à 6 heures du soir.

En conséquence, M. \_\_\_\_\_, elle vous prie d'assister à cette fête fraternelle, et d'y convier ceux de vos parents et amis qui s'intéressent à cette science.

#### LE BUREAU.

Prix de la Souscription : 5 fr. par personne, et 2 fr. 50 cent. pour les enfants au-dessous de 10 ans.

— On souscrit : au siège de la Société Magnétothérapique de Paris, rue Domat, 24.

Au bureau du journal *La Chaîne Magnétique*, rue du Four-Saint-Germain, 15; et chez M. RICHARD, restaurateur, galerie de Valois, 137, et rue de Valois, 27 (Palais-Royal).

— Les personnes qui ne peuvent assister au banquet ont la faculté de s'y faire représenter par l'envoi d'un délégué ou du montant de leur souscription. Leurs noms seront alors communiqués aux convives et publiés dans le journal, à moins d'avis contraire.

La souscription ouverte à dater de ce jour sera irrévocablement close le 26 mai, au soir, dernier délai.

Le bal commencera à 11 heures. Les cavaliers n'y seront admis qu'en noir. La toilette de bal n'est pas exigée pour les dames.

On peut se procurer des *Billets* pour la soirée dansante au siège de la Société et au bureau du journal *La Chaîne Magnétique*.

Les suppléments, rafraîchissements et autres consommations au bal se paieront à part.

La perception du vestiaire sera de 50 centimes par personne au Banquet, et de 1 franc par personne venant seulement au Bal.

NOTA. — Les discours, toasts, couplets et poésies diverses devront être soumis ou annoncés, en en indiquant sommairement le sens au Président de la Société, avant le 25 mai. Passé cette date, les orateurs ne pourront plus s'inscrire. Nul ne pourra prendre la parole pendant le banquet s'il n'a préalablement obtenu l'autorisation du président.

Toute allusion politique ou religieuse y est absolument interdite.

La présence des sociétaires est obligatoire pour tous, à défaut, ils seront tenus de participer aux frais de cette solennité, par le versement intégral de leur souscription.

Tous les membres des sociétés de magnétisme représentées devront être revêtus de leurs insignes respectifs.

NOTA. — Cette communication tient lieu d'invitation personnelle.

P.-S. — MM. les rédacteurs de journaux sont priés d'annoncer cette cérémonie.

## SOUSCRIPTION

Pour l'érection d'un Monument commémoratif sur la tombe de M. le Baron DU POTET.

Invité par un groupe d'amis dévoués à ouvrir, avec l'assentiment de M<sup>me</sup> la baronne du Potet, une souscription pour l'érection d'un monument commémoratif sur la tombe de notre illustre et très regretté Maître, lequel devra porter cette inscription :

A M. DENIS-JULES, BARON DU POTET DE SENNEVOY

BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ,

CHEF DE L'ÉCOLE MAGNÉTIQUE MODERNE,

Ses Élèves et ses Admirateurs reconnaissants!

nous nous associons de tout cœur à cet acte légitime, espérant que notre exemple sera suivi par tous les partisans de la cause, par ses disciples et ses admirateurs.

Convaincu que le sentiment qui nous anime en mémoire de ce grand homme sera compris par les véritables amis de la science et du progrès, nous aimons à croire que notre appel sera entendu de tous et qu'il aura dans le monde entier l'écho qu'il mérite, le nom de DU POTET étant universellement connu.

Les travaux et les bienfaits du Maître, ses procès à Montpellier et ses nombreux écrits, ses expériences à l'Hôtel-Dieu de Paris et devant l'Académie assurent le succès de notre entreprise, aussi ne doutons-nous pas de l'actif concours de tous nos confrères de la presse et de tous nos dévoués collègues.

Magnétiseurs et spiritualistes, savants et philosophes, répondront à notre appel et, unis dans une même pensée, auront à cœur de rendre un hommage public et éternel au génie qui, pendant trois quarts de siècle, a personnifié le magnétisme et contribué grandement à l'édification scientifique de cette branche auxiliaire de la médecine.

C'est lui qui nous a transmis cette science encore si méconnue et pourtant déjà bien répandue. Il faut que d'un commun accord et dans un élan général et spontané, petits et grands coopèrent à cette œuvre digne d'un immortel. Il faut que le monument que nous léguerons à la postérité comme un juste hommage rendu à un homme de bien soit inauguré le 2 juillet prochain, jour anniversaire de la mort de celui que nous regrettons tous.

Pour cela, il faut qu'à notre prochain banquet mesmérrien chaque société donne un souvenir à ce digne émule de Mesmer, en organisant une collecte à cette intention.

D'autre part, nous demandons aux magnétiseurs-expérimentateurs publics s'il ne leur serait pas possible de nous seconder en donnant des séances ou des conférences au profit de cette œuvre.

En attendant, nous conseillons tous nos amis, chefs de groupes, présidents de Société, Instituts, Cercles, etc., ainsi que les directeurs de journaux magnétiques ou autres, de vouloir bien ouvrir de suite des listes de souscription dans leur région, et de les centraliser avant le 30 juin, *dernier délai*, entre les mains de M<sup>me</sup> la baronne du Potet, rue du Dragon, 10, ou au bureau de *La Chaîne Magnétique*, rue du Four-Saint-Germain, 15, à Paris, qui en publiera le montant, excepté pour les personnes dont on aura reçu un avis contraire.

En s'associant à nous, c'est faire acte de reconnaissance, tout en accomplissant un devoir!

LOUIS AUFFINGER,

Ancien secrétaire de M. le baron du Potet,  
Propriétaire-gérant et rédacteur en chef du  
Journal *La Chaîne Magnétique*, à Paris.

## LE MAGNÉTISME HUMAIN

Il y a trois ans environ, dans le *Voltaire* du 12 février 1879, j'ai rendu compte des expériences d'un ordre purement scientifique que M. Donato était venu faire chez moi, en petit comité, expériences « qui prouvent de la manière la plus péremptoire (je répète ma propre conclusion) la réalité des phénomènes

physiologiques produits par le magnétisme, tels que la catalepsie, la léthargie, l'insensibilité et la surexitation prodigieuse de certaines facultés. » J'ajoutais :

« Il est très intéressant pour nous de chercher à nous rendre compte des faits, et d'essayer de les dégager de l'ensemble assez complexe

et assez obscur au milieu duquel ils ont été trop souvent noyés et ensevelis. Que tout soit vrai dans les phénomènes attribués au magnétisme, aucun esprit de bonne foi ne saurait le soutenir; mais que tout soit faux, c'est là une assertion qui ne paraît pas plus légitime que la première. Les sciences d'observation n'admettent rien *a priori*; mais les faits observés doivent prendre rang dans le domaine toujours grandissant des connaissances humaines, lors même qu'ils restent inexpliqués dans l'état actuel de ces connaissances. »

Depuis trois ans, la question du magnétisme humain a fait quelque progrès, grâce au bruit qui s'est développé autour d'elle et qui a sollicité l'attention des plus sceptiques; grâce aux expériences physiologiques des docteurs Charcot, Dumontpallier, Barretti; grâce aux recherches de nombreux étudiants de cette force inexplorée, parmi lesquels il convient de citer au premier rang M. Alphonse Bué.

Il faut avouer que la science se sert quelquefois de chemins bien détournés pour arriver à son but, et que si jamais le magnétisme humain parvient à prendre place au rang des connaissances positives, ce ne sera pas la faute des savants officiels. Voyez, par exemple, ce qui se passe à l'Académie des sciences. Le 26 février 1844, François Arago, que nous devons sans contredit estimer comme l'un des esprits les plus ouverts à l'acceptation des vérités nouvelles, les moins gâtés par la routine, les mieux préparés au combat pour le progrès, disait, en analysant et approuvant le rapport négatif de Bailly sur les expériences de Mesmer :

« Il faudrait vraiment renoncer à l'usage de sa raison pour ne pas trouver dans les expériences contradictoires instituées par la com-

mission, la preuve que l'imagination seule peut produire tous les phénomènes observés autour du baquet mesmérien, et que les procédés magnétiques, dépouillés des illusions de l'imagination, sont absolument sans effet... Rien n'égale la crédulité des hommes sur tout ce qui touche à leur santé. Cet aphorisme est de vérité éternelle. Il explique comment une portion du public est revenue aux pratiques mesmériennes. » Finalement, Arago déclare que d'après les expériences consciencieuses instituées en 1784, sous les auspices des membres de l'Académie des sciences, ce qu'on

appelle le magnétisme animal n'existe pas, qu'il n'y a rien, aucun indice de force nouvelle à étudier, et que quant à une vertu curative pour guérir ou soulager les personnes souffrantes, il n'y a par conséquent rien à en attendre. « Le magnétisme animal peut bien exister sans être utile, avait déjà dit Bailly, mais il ne peut pas être utile s'il n'existe pas. »

Voilà ce qu'on disait, à l'Académie, en 1844, et ce que la plupart des savants continuent de répéter aujourd'hui.

Voici maintenant ce qu'en cette même Acadé-

mie des sciences M. Milne-Edwards disait à l'une des dernières séances (13 février 1882):

« En ce moment, plusieurs personnes s'occupent très activement de l'étude des phénomènes anormaux qui paraissent pouvoir être produits, chez certains malades, par des moyens



M. Camille FLAMMARION

Directeur du journal *L'Astronomie* (1).

(1) *L'Astronomie*, revue mensuelle d'Astronomie populaire, physique générale et philosophie des sciences, publiée avec le concours des principaux astronomes français et étrangers (12 numéros par an, de 32 à 40 pages, grand in-8°, avec nombreuses figures). Un an : Paris, 12 francs; Départements, 13 francs; Étranger, 14 francs. Paraît depuis le 1<sup>er</sup> mars et doit former à la fin de l'année un beau volume de 400 pages.

analogues à ceux dont se servaient jadis les magnétiseurs. Je crois, par conséquent, devoir communiquer à l'Académie les faits suivants, constatés expérimentalement sur des animaux par M. Harting, professeur à l'université d'Utrecht. Les expériences sur le sommeil hypnotique, m'écrit ce savant physiologiste, ne sont pas sans danger pour les sujets qui y sont soumis.

« Il y a quelques années, ajoute M. Harting, je fis un grand nombre d'expériences sur des animaux, des poules, des pigeons, des lapins, des grenouilles. Or, si l'hypnotisation était plusieurs fois répétée sur le même individu, son système nerveux s'en trouvait fortement ébranlé. J'avais six poules, qui, à des intervalles de deux ou trois jours, furent soumises à l'hypnotisation; après trois semaines environ, une poule commençait à boiter; bientôt une hémiplegie se déclara, et l'animal mourut. Il en fut de même des cinq autres poules. Toutes furent atteintes d'hémiplegie, les unes après les autres, bien qu'après des espaces de temps différents. En trois mois, toutes les poules étaient mortes. Cette expérience doit nous rendre très circonspects, lorsqu'ils s'agit d'appliquer l'hypnotisme à l'espèce humaine. »

Ainsi, d'une part, on déclare qu'il n'y a rien de vrai, et que les effets observés ne sont dûs qu'à des jongleries ou à l'influence d'imaginations surexitées; et, d'autre part, on constate que des poules soumises à un traitement analogue en sont bientôt mortes.

Chacun sait que depuis quatre ou cinq ans, à la clinique de la Salpêtrière, le docteur Charcot fait tomber en convulsions, sauter, danser, rire, pleurer les malades soumis à ses expériences. Chacun sait aussi que, depuis une vingtaine d'années, le docteur Burcq a fait des découvertes remarquables sur les propriétés physiologiques des divers métaux appliqués sur la peau, et qu'il a créé une nouvelle branche médicale connue aujourd'hui sous le nom de métallothérapie. Chacun sait enfin que, depuis quelques années, le docteur Dumontpallier a vérifié et confirmé les expériences de M. Burcq et a obtenu, par exemple, des résultats comme ceux-ci :

Une hystérique, dans une crise, avait un ballonnement considérable de l'abdomen. Le

ventre était d'une dureté telle que rien ne pouvait faire fléchir la peau, plus tendue que celle d'un tambour. On eut la curiosité d'y faire des pesées, et on arriva à la charger d'un poids de 100 kilogrammes, sans obtenir la plus légère inflexion. On y posa alors une plaque du métal auquel la malade était sensible — car chaque personne a son métal particulier et sympathique — et instantanément le gonflement disparut. La malade se réveilla en souriant, sans le moindre souvenir de ses souffrances.

A l'aide de plaques d'un métal approprié au sujet et convenablement disposées, on arrive à produire des phénomènes croisés de catalepsie, de contracture, d'insensibilité, etc., faisant apparaître les phénomènes, au gré de l'expérimentateur, sur telle partie du corps qu'il lui plaît.

« L'hystérique en état de sommeil naturel ou provoqué est un instrument humain d'une sensibilité excessive dont aucun instrument de physique ne peut donner idée, » dit le professeur Dumontpallier. Il en a fourni la preuve par l'expérience suivante :

L'extrémité d'un tube de caoutchouc, long de six à sept mètres, a été placée près du pied d'une malade, une montre a été approchée du porte-voix dont était munie l'autre extrémité du tube. Aussitôt le pied s'est mis en mouvement et ses mouvements s'effectuaient en mesure avec le tic-tac de la montre.

Aux deux pieds et aux deux mains le même phénomène d'excessive sensibilité cutanée, se répercutant sur le système nerveux, s'est produit.

Par les métaux, par l'action du doigt, par la lumière, le regard, le son, le vent du soufflet, l'expérimentateur endort ou réveille ses malades. Il leur enlève la parole, la vue, l'ouïe, la faculté de compter, la mémoire et les leur rend ensuite, toujours par le même moyen : « Toute cause qui fait, défait également, c'est un principe qu'il pose; l'agent physique qui a servi pour provoquer le phénomène doit être de préférence employé pour le faire disparaître. »

Ainsi, on prend un soufflet, un vulgaire soufflet de cuisine, et on envoie une colonne

d'air à un certain point du crâne. Le sujet, à qui vous présenterez un couteau, vous nommera bien l'objet, mais sera dans l'impossibilité de vous dire à quoi il sert. Il pourra bien lire, mais sans comprendre. Il ignorera absolument combien peuvent faire 2 et 2. Un second coup de soufflet, la faculté revient.

En présence de MM. Vulpian, Milne-Edwards, Bouley et Faye, le docteur Dumontpallier a pris une malade en léthargie, absolument insensible aux piqûres, aux brûlures, à toute douleur : un cadavre. A l'aide d'un petit soufflet terminé par un tube capillaire, il lui a soufflé sur la tête, dirigeant le vent sur différentes parties du cuir chevelu. Il a obtenu successivement le sourire, le rire éclatant, la tristesse, les larmes, puis le rire sur un côté de la face, les pleurs sur l'autre..., selon ce qu'on lui demandait. Il a contracté un membre souple encore, il a rendu la souplesse à un membre contracté.

Il y a quelques semaines, me trouvant à Nice, en compagnie de Victorien Sardou auquel, comme chacun sait, « rien d'humain n'est étranger, » et qui s'occupe toujours un peu, de temps à autre, des questions qui intéressaient sa jeunesse à l'époque où il venait en discuter à l'Observatoire — je parle de longtemps, car Arago n'était pas encore parti pour l'autre monde — il y a quelques semaines, dis-je, j'eus le plaisir de faire la connaissance du docteur Baretta et d'assister à des expériences analogues aux précédentes. De ces expériences, maintes fois répétées, le docteur Baretta conclut à l'existence d'une force nerveuse spéciale, qu'il appelle *force neurique rayonnante*. Cette force agirait suivant des lois analogues à celles qui ont été reconnues par la science expérimentale dans la lumière, la chaleur et l'électricité.

Je songeais à ces expériences, aux appréciations diverses et parfois contradictoires auxquelles elles donnent lieu, et je me demandais si, dans un grand nombre de cas — en se plaçant naturellement au point de vue des conditions requises pour l'expérimentation scientifique — la sincérité des sujets ne pourrait pas être parfois mise en doute plutôt encore que celle des magnétiseurs, lorsque je reçus un petit livre tout

nouveau et fort intéressant, publié par M. Alphonse Bué, sous ce titre alléchant : *la Vie et la Santé, ou la médecine est-elle une science ?* En ouvrant ce livre, mes yeux s'arrêtèrent sur l'odyssée d'un teinturier du Merleschau, qui, après avoir souffert pendant vingt-cinq ans d'un rhumatisme atroce, en aurait été guéri par le magnétisme. Son histoire est digne d'être enregistrée dans les fastes tragi-comiques de la médecine. Tout d'abord (il y a vingt-cinq ans), on commença par couvrir son corps de vésicatoires ; mais ce traitement n'ayant produit aucun effet, on renouvela en pansant les vésicatoires au chlorhydrate de morphine.

La victime put quitter ses béquilles « grâce aux chaleurs de l'été. » Mais dix-huit mois après, le mal reprit avec une violence inouïe. Les bains de vapeur n'amènent aucun soulagement. Les douleurs ne faisant qu'empirer, le pauvre ouvrier, désespéré, se décide à partir pour Paris et arrive à se faire recevoir à l'hôpital dans le service du docteur Bouillaud, doyen de la Faculté. Le docteur l'examine et déclare qu'il n'a « absolument rien » ; mais comme le pauvre malade désappointé proteste, il ordonne qu'on lui applique *dix-huit* ventouses scarifiées. Néanmoins on le met à la porte de l'Hôtel-Dieu et il arrive à se faire recevoir à l'hospice Beaujon.

Là, les médecins décident qu'il serait bon de lui appliquer la cautérisation transcurrente au fer rouge, depuis les reins jusqu'aux talons. « Je souffris alors, dit l'auteur, des tortures mille fois plus horribles que le mal lui-même. » Au bout de cinquante jours, les plaies étaient à peine cicatrisées qu'on décida de recommencer l'opération : le martyr s'y refusa absolument et n'eut rien de plus pressé que de chercher à quitter l'hôpital. Il s'habitua peu à peu à son mal et espérait vivre en paix avec lui, lorsque, deux ans plus tard, déchiré par de nouvelles douleurs, il se décida à entrer de nouveau dans un hospice de son département. « Le lendemain de mon arrivée, dit-il, le docteur me fit mettre à nu sur mon lit, et, sans m'avertir de ce qu'il allait faire, armé d'un pinceau, il m'enduisit la peau du dos, de la nuque jusqu'aux talons, d'acide sulfurique, renouvelant ainsi avec ce

caustique violent les cautérisations qu'on avait faites à Paris avec le fer rouge. Un bain qu'on me fit prendre ensuite amena une suppuration abondante, qui m'occasionna d'intolérables souffrances. »

Malgré tout son courage et le désir ardent qu'il avait de guérir, il dut renoncer à ce traitement et attendre le retour des beaux jours comme la meilleure espérance. Mais, quelques années après, le voilà de nouveau repris par ses douleurs ; sa position lui permet de se faire soigner chez lui, et le médecin appelé commence par lui faire enfoncer dans la jambe, le long du nerf sciatique, quatorze aiguilles.

Et ainsi de suite, pendant vingt-cinq ans ! C'est alors qu'il eut recours au magnétisme. M. Bué déclare qu'en deux mois de traitement magnétique le rhumatisme disparut.

L'auteur de la *Vie et la Santé* nous fait ainsi, avec un accent de sincérité qui plaide tout de suite en sa faveur, le récit d'un très grand nombre de guérisons analogues de cas désespérés, toutes produites par l'application des procédés de cette « nouvelle branche de la science, » dont il est l'apôtre convaincu et qu'il considère comme l'embryon de la physiologie et de la médecine de l'avenir. Pour moi, si j'étais docteur en médecine, il me semble que je ne dormirais pas tranquille avant d'avoir démontré que ces guérisons sont apocryphes.

Lorsqu'on a lu ce petit livre, on conçoit très bien que Bichat lui-même ait écrit ces lignes mémorables : « La médecine est un assemblage informe d'idées inexactes, de moyens illusoire, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées. »

Il faut avouer, du reste, que les médecins sont loin d'être d'accord entre eux sur les principes mêmes de leur science.

« Aucune science humaine, s'écrie le professeur Rostan, n'a été et n'est encore infec-

tée de plus de préjugés. Il n'y a plus en médecine ni Principe, ni Foi, ni Loi, écrit Marchal de Calvi, professeur agrégé de la Faculté de Paris. »

Van Helmont avait-il donc raison de dire : « La médecine n'avance pas, elle tourne sur son axe. »

Ces aveux des médecins les plus célèbres rappelle ce mot d'Arago dans le mémoire académique dont nous parlions tout à l'heure. Les fameux docteurs, Mead et Woodward, se disputèrent à un tel point sur la manière de purger un malade, qu'ils durent vider le différend l'épée à la main. L'un d'eux, Woodward, tomba sur le carreau, percé d'outre en outre, et eut encore le courage, roulant à terre et baigné dans des flots de sang, de crier à son adversaire : « Le coup est rude, et pourtant je le préfère à votre médecine. »

Sans entrer dans de plus longs détails, déclarons, avec M. Bué, que la médecine n'est pas une science et qu'elle est singulièrement en retard sur le progrès des sciences exactes et positives. Nous ne savons pas ce que c'est que la *Vie*, avouons-le franchement. C'est peut-être par là qu'il conviendrait de commencer. L'étude sérieuse du magnétisme nous y aidera-t-elle ? Il faudrait d'abord dégager cette étude d'un grand nombre d'exagérations, de puérités et d'inutilités. L'alchimie, débarrassée de son caractère occulte et de son fantastique attirail de sorcellerie, est devenue la chimie. Les merveilles de la physique électrique ont commencé par les grenouilles de M<sup>me</sup> Galvani. Il me semble que les savants, dignes de ce titre, et notamment les naturalistes, les physiciens, les physiologistes et les médecins pourraient, sans déroger, accorder à ces nouvelles expériences une attention éclairée et affranchie de toute idée préconçue. De grandes découvertes les attendent, car nous sommes ici en face d'horizons inexplorés. Camille FLAMMARION.

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE ET BANQUET SPIRITE DU 31 MARS 1882.** — Cette année, M. le capitaine Bourguès a présidé la cérémonie de l'anniversaire d'Allan-Kardec au Père-Lachaise, ainsi que le banquet qui a eu lieu dans les salons de M. Georges Cochet (restaurant Richefeu, Palais-Royal), où une table de 150 couverts réunissait les invités inscrits. Pendant le dîner, des télégrammes reçus de différentes villes de France annonçaient que les spirites des départements s'unissaient de pensée et de cœur aux spirites parisiens. Dans un toast chaleureux, le président, aux applaudissements de tous les convives, a consacré définitivement cette fête de famille qui deviendra traditionnelle par sa célébration annuelle. — Un concert dans lequel d'excellents artistes se sont fait applaudir a complété cette charmante soirée, qui ne s'est terminée qu'à minuit. (Officiel-Théâtre du 8 avril 1882.)

## LE MAGNÉTISEUR CARL HANSEN A MONS

*La Tribune* de Mons (Belgique), dans son numéro du 25 février dernier, rapporte les faits suivants, sous ce titre :

## LA SÉANCE DE MAGNÉTISME.

Le Magnétiseur Carl Hansen, de Copenhague, a donné hier, au théâtre, après la représentation de *l'Ami Fritz*, une séance assez intéressante.

Carl Hansen est un homme d'une quarantaine d'années, atteint d'une calvitie qui le vieillit; il est d'une taille au-dessus de la moyenne, large d'épaules, vigoureusement charpenté, portant toute sa barbe châtain et des lunettes d'or.

Il ressemble étonnement à M<sup>e</sup> Adolphe Englebienne, le fameux lutteur.

De la salle, à cause de ses lunettes, on ne voit pas très bien ses yeux, qu'il a étranges, très écartés, bien que leurs rayons soient toujours concentriques, tantôt d'une fixité pénétrante, tantôt d'une mobilité extrême.

Hansen fait précéder ses expériences de quelques explications qu'il donne d'une voix très musicale, mais malheureusement avec une prononciation si déplorable et une telle difficulté que cela traîne en longueur et qu'à chaque instant l'auditoire est prêt à éclater de rire et à lui crier *assez!*

Voici le résumé de la *Conférence* préparatoire :

« Carl Hansen s'occupe de magnétisme animal, et le mot de hypnotisme, qui vient du grec *upnos* et signifie sommeil, donné à ses expériences, est impropre, en ce sens que les sujets sur lesquels il opère ne sont pas nécessairement endormis pendant ses expériences (1).

« Il fait ensuite l'histoire de la découverte du magnétisme, pratiqué depuis plus de quatre mille ans en Égypte, comme le prou-

vent des bas-reliefs, tableaux et papyrus découverts. Le magnétisme est encore actuellement pratiqué dans un but religieux par les fakirs de l'Inde.

Il y a mille quatre cents ans, un évêque anglais faisait du magnétisme et prétendait guérir par ce moyen plusieurs maladies (1). Enfin, en 1764, Mesmer parut. Il y avait à Vienne un prêtre qui s'occupait également de Magnétisme et remplaçait les passes par des plaques métalliques brillantes (2). Mesmer, travaillant avec lui, employa des aimants très forts et obtint des résultats plus grands (3);

(1) Valentin Greteck guérissait également en Angleterre, au xv<sup>e</sup> siècle, les malades par le toucher.

(2) Cette déclaration est des plus importantes pour la science, dans ce cas le docteur Burcq n'a donc pas découvert la métalloscopie, il n'en est donc que le rénovateur. Du reste, tous les vieux magnétiseurs savent très bien que Ricardi, le comte Szapary et Régatzoni, le célèbre magnétiseur italien, appliquaient les métaux à des sujets endormis magnétiquement et provoquaient chez eux des crises rien que par le contact de l'acier et du fer poli. Qu'ils obtenaient également chez eux le réveil en leur enroulant autour du poignet un fil de laiton ou d'archal descendant jusqu'à terre, en leur mettant du fer brut dans les mains, sous les pieds ou dans le dos. Nous-même nous en avons fait maintes fois l'expérience, toujours avec succès, pour combattre la surcharge d'électricité atmosphérique pendant les orages chez divers sujets, somnambulés ou non.

Si certains minéraux, tels que le cuivre et le fer brut, ont la propriété de soustraire les fluides et de produire par conséquent le dégagement, il en est de même dans l'usage des végétaux. C'est ainsi que le docteur Alexis Louyet, ancien président de la société de Magnétisme de Paris, nous a prouvé, en 1868, qu'on pouvait aussi réveiller un sujet par la simple apposition d'un charbon de bois sur le sommet de la tête ou en le lui donnant à tenir. Du reste, si le manceniller, le pavôt, etc., ont la propriété d'endormir les sens d'une manière ou de l'autre, nous ne voyons pas pourquoi d'autres végétaux et même des minéraux n'auraient pas la propriété de produire l'effet contraire.

(3) L'observation précédente est la même pour l'emploi des aimants par le savant docteur Dumontpallier de la Pitié, laquelle n'est que la reproduction des expériences tentées par Mesmer et indiquées dans ses aphorismes.

(1) C'est à tort que beaucoup de personnes croient qu'il faut que le sujet soit endormi pour pouvoir être soumis à des expériences, en voici la preuve. Sauf pour quelques-unes, il suffit que le sujet soit suggestionné, ou simplement même, influencé magnétiquement.

il en vint à opérer par la seule imposition des mains et produisit des effets plus considérables.

« Le magnétisme prit alors tant d'extension qu'en 1772, à Paris, il parut plus de cinquante livres et brochures traitant de cette nouvelle science. Mais 1789 arriva et coupa court aux études, occupé que l'on fut, dit Hansen, à se tuer l'un l'autre.

« Ce ne fut que vers 1830 que l'on reprit les expériences sur le magnétisme.

« En 1842, un Anglais, nommé Braïd (je ne garantis pas le nom), provoquait le sommeil magnétique en faisant regarder un objet brillant et expliquait tous les phénomènes subséquents par le strabisme; c'était selon lui la fatigue des nerfs et des muscles qui amenait le sommeil nerveux et la catalepsie.

« Jusqu'alors on avait prétendu que le pouvoir magnétique reposait sur l'influence à la fois physique et morale qu'une personne pouvait exercer sur une autre. Braïd, lui, prétendait qu'il n'y avait point là d'influence et que certaines matières inertes produisaient les mêmes effets.

« Hansen lui donne tout à fait tort, comme d'ailleurs à tous les faiseurs de théories. Selon lui, personne n'a pu et ne peut expliquer les phénomènes que la science recueille et dont elle ne connaît pas la cause. Toutefois, il revient assez fréquemment et complaisamment sur une explication qui pourrait bien être celle qu'il a adoptée : la communication magnétique établie entre lui et le sujet, comme tout travail de la pensée coïncide avec un battement ou une ondulation de la matière cervicale, ces battements et ces ondulations se transmettent par vibrations successives à travers un courant mystérieux, à la matière cervicale du sujet dont la volonté propre est annihilée et qui subit les pensées du magnétiseur comme il subirait une pression physique.

« Certains objets inertes prédisposent évidemment au sommeil magnétique, mais les passes avec les mains permettent d'obtenir des effets gradués et déterminés, ce qui n'a lieu ni avec les plaques, ni avec les aimants les plus forts.

« Il existe donc une force inconnue, une

influence mystérieuse qui fait que les passes d'un magnétiseur agissent sur un individu, tandis qu'elles laissent insensible l'électroscope le plus délicat. »

Cela dit, passons aux expériences, dont nos lecteurs attendent sans doute impatiemment le récit.

Sur la scène sont rangées vingt-quatre chaises, le dossier tourné au public.

Le magnétiseur invite les personnes de bonne volonté à monter sur la scène. Aussitôt se lèvent MM. Clerfayt, tenant par la main son petit garçon, Balant, Barthelemier, Bonnevoyn, Marquebreucq, Preumont, Thiemann, Poiret, William, des choristes du théâtre et quelques étrangers — en tout vingt-deux personnes.

Le docteur distribue à chacun un objet qu'il tire d'une petite sacoche comme d'une boîte de dragées. C'est un prisme de verre, encastré dans un morceau de bois noir, qu'il s'agit de regarder fixement pendant sept à huit minutes, en le tenant à vingt centimètres de l'œil.

Après dix minutes, pendant lesquels le public a gardé une attitude silencieuse extraordinaire. Hansen passe à travers les rangs de chaises et fait des passes sur chacun des sujets, qui gardent tous une immobilité du meilleur augure. Le magnétiseur recommence plusieurs fois ses passes, puis il constate les effets produits. Il demande successivement à chaque sujet de fermer les yeux, il lui fait rapidement une passe sur les paupières, puis il lui dit d'essayer de les lever; s'ils le peuvent, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment susceptibles d'être magnétisés et ne conviennent pas pour les expériences.

Des vingt-deux, quatre seulement sont reconnus susceptibles, à des degrés différents. Ce sont quatre jeunes gens : MM. Marquebreucq, Preumont, Thiemann et le petit Clerfayt. On les fait asseoir dans le fond de la scène. Les autres font galerie.

Les expériences commencent.

Hansen s'approche d'un des quatre *susceptibles* et lui dit : « Regardez-moi bien dans les yeux, » et, tout en parlant, il fait un pas en arrière et voilà le sujet qui se lève comme un automate et se met à le suivre, les yeux tou-

jours fixés sur ceux du magnétiseur, suivant tous ses mouvements, imitant tous ses gestes, courant et se détournant à sa suite, s'arrêtant et se réveillant à un geste, subitement effaré, comme s'il venait de recevoir une gifle en plein visage.

Il lui prend un doigt de la main et l'applique contre sa paume à lui, la communication magnétique s'établit, et voilà le doigt rivé, sans que le sujet puisse le détacher!

Cette expérience est renouvelée sur les trois autres. Le public commence à être intéressé et des applaudissements se font entendre.

Le magnétiseur prend ensuite tour à tour chacun de ses sujets. Il les prie de fermer la bouche, fait quelques passes, et la bouche reste hermétiquement close malgré les efforts que le sujet fait pour l'ouvrir.

Il les fait également rester la bouche ouverte sans qu'ils puissent la fermer même à l'aide de leurs mains.

M. Preumont a dû conserver son doigt entre les dents qu'il ne pouvait parvenir à desserrer.

On lui a enfoncé une épingle à travers le gras de la main. C'est un spectateur qui a retiré l'épingle, une goutte de sang est apparue et le jeune homme n'avait rien senti.

Le magnétiseur lui a ensuite fait voir une inondation : « Voyez-vous l'eau qui monte, il y a une maison qui est entraînée par le flot, il y a un enfant aussi, voyez-vous, il va se noyer, sauvez-le !... »

Et voilà le jeune homme qui se précipite sur le tapis et nage vigoureusement, comme s'il y avait une vie à sauver et une médaille de sauvetage à mériter.

On le réveille subitement, il se relève tout confus et essuie la poussière qui couvre ses habits.

Le même sujet est ensuite cataleptisé entièrement; tout son corps est raide comme une planche et cependant il n'est point endormi. On apporte deux chaises, Hansen y pose le sujet, les pieds sur un siège, la tête sur l'autre, il endort le jeune homme et s'assoit, puis se tient debout sur son ventre qui le porte sans effort!

M. Marquebreucq est appelé; quelques

passes sur son bras et le voilà partiellement cataleptique, il lui est permis de s'incliner à droite et à gauche, mais pas dans un sens perpendiculaire! Son poing, il s'épuise en vains efforts pour l'ouvrir. Hansen s'incline et lui présente son crâne : « Frappez ! » dit-il. M. Marquebreucq abaisse le bras avec énergie, si le coup avait porté, Hansen était assommé! Mais il est impossible au sujet de le toucher, le poing passe à côté du but!

Le même est ensuite endormi. Il se promène sur la scène au bras du magnétiseur. Il se croit devenu femme. Il relève un coin de son veston, comme s'il relevait légèrement sa robe. On l'assoit, et on lui apporte une poupée qu'il berce dans ses bras. On lui met ensuite un verre dans la main pour donner à boire au moutard.

On voit que le jeune homme n'a pas l'habitude de ces sortes de choses : c'est une douche qu'il donne au bébé....

Réveillé brusquement, il se voit avec le mannequin et, de dépit, le jette sur le plancher.

Une autre expérience fort curieuse est celle qui consiste à faire perdre la mémoire du sujet. On demande à M. Marquebreucq ses nom et prénoms, et il répond parfaitement.

Quelques passes sur le front, puis : « C'est bien peu de chose que votre mémoire, mon ami, vous ne sauriez plus dire comment vous vous appelez ! » Et l'on voit, en effet, le jeune homme, parfaitement éveillé, n'ayant oublié rien autre chose que son nom et faisant tous ses efforts pour se le rappeler!

Hansen le fait ensuite mettre à genoux, les mains jointes, le front levé, et regarder — en dedans — sur l'ordre du magnétiseur, le ciel ouvert et des anges qui voltigent. C'est l'extase!

Après l'extase, la danse. M. Oscar Williame est prié de jouer une polka sur son violon, et l'on voit M. Marquebreucq, les yeux fermés et les bras ballants, danser en observant assez bien la mesure.

Les deux jeunes gens, MM. Preumont et Marquebreucq, sont ensuite placés dos à dos; Hansen leur incline la tête, l'un sur l'épaule de l'autre, en arrière, les oreilles collées l'une contre l'autre et ils voyagent ainsi sur

la scène, attachés comme deux frères siamois, sans pouvoir se séparer !

Quelques expériences ont aussi été faites sur M. Luc, artiste de notre théâtre. Mais, ce sujet est moins *susceptible* que M. Preumont et surtout que M. Marquebreucq. Néanmoins, le magnétiseur lui a, d'une passe, attaché les pieds au parquet et le sujet a été dans l'impossibilité absolue de faire un seul pas.

Hansen produit ainsi, à volonté, l'hallucination, la catalepsie partielle ou complète, il annihile tout ou partie de la volonté, de la mémoire des sujets.

Il n'explique pas comment, il montre des

faits et ici, certes, il n'y avait pas de trucs. Ses expériences ont une réelle valeur.

Le Magnétisme existe, on n'en peut douter, mais il exige des sujets spécialement prédisposés et des hommes doués comme l'est Hansen, qui le pratique, paraît-il depuis l'âge de treize ans.

En magnétisme, il faut tenir compte de l'aptitude du sujet à être magnétisé, de la part que prend l'imagination dans cet acte, de la force fluidique du magnétiseur et de sa puissance de volonté, tout est là, le reste n'est que le secret d'Isis.                   LOUIS AUFFINGER.

### LE MAGNÉTISEUR BERNARDI ET SON MERVEILLEUX SUJET M<sup>LLE</sup> ALICE

Ayant été invité par le professeur Bernardi à assister à quelques-unes de ses séances expérimentales, salle des Italiens, passage de l'Opéra, à Paris, nous nous y sommes transportés les jeudis 19 janvier et 16 février, et là nous avons été tout surpris d'y retrouver dans la personne de cet habile expérimentateur l'un de nos anciens collègues de la Société de Magnétisme de Paris, en 1872, c'est-à-dire, un enfant du magnétisme parisien, ou pour mieux dire un de ses représentants.

M. Bernardi a de 30 à 35 ans, le physique agréable et doux, ses manières sont modestes et plutôt timides, mais non embarrassées, tout respire en lui la bonne foi et la sincérité, en un mot, c'est un homme de conviction et non un faiseur, et, s'il lui manque quelque chose, c'est évidemment un peu d'assurance. On ne dirait jamais, à le voir, un homme appelé à dominer, à convaincre un auditoire aussi nombreux, aussi instruit que l'est celui du boulevard des Italiens, public d'élite s'il en est un, sérieux mais exigeant.

Là, nous avons assisté à une magnifique séance expérimentale. Le sujet, qui est une charmante jeune fille de vingt ans environ, grande, mince, élancée ; qui par sa grâce et sa tenue rappelle une des vestales antiques, attire aussitôt et à première vue la sympathie de tous, sa valeur, comme sujet magnétique, ne tarde pas à la lui assurer.

M. Bernardi commence par insensibiliser à l'état de veille le bras du sujet et à le lui

traverser à l'aide d'une longue épingle d'acier qu'elle conserve au moins dix minutes, tout en faisant le tour de la salle pour prouver à l'assemblée que l'expérience n'est nullement simulée, et qu'il n'y a là aucune supercherie, aucune duperie. Puis, après avoir retiré l'épingle sans qu'une goutte de sang s'échappe du bras, le magnétiseur, tournant le dos au sujet, l'endort, c'est-à-dire, sans contact et même sans le secours du regard, ou plutôt sans fascination, rien que par la pensée ; après quoi il produit sur lui, successivement, la catalepsie partielle ou totale de la face et des membres. Mais où la séance devient intéressante, c'est lors de la catalepsie générale où le sujet, posé transversalement sur deux dossiers de chaises, le corps suspendu au-dessus du vide, par la nuque et les talons, fléchit dix fois de suite au gré de l'opérateur, sans toucher terre, et se redresse chaque fois avec plus de vigueur, sous la simple imposition de la main du magnétiseur maintenue à plus de vingt centimètres de l'abdomen.

Puis est venue l'expérience de la barrière infranchissable, laquelle consiste dans la séparation, par le sujet, de cinq hommes des plus forts et des plus résolus à la résistance. Ces cinq hommes fortement arc-boutés ont pour mission d'empêcher le passage de la jeune fille parmi eux lorsqu'elle ira de vive force rejoindre l'expérimentateur qui se trouve placé derrière, et devant à la contre-épreuve. On voit alors le magnétiseur

étendre la main dans sa direction comme s'il faisait attraction sur elle, tout en lui commandant mentalement l'obéissance, et la somnambule s'avancer automatiquement vers les opposants, poser délicatement chaque main sur deux épaules bien charpentées et les écarter avec autant de facilité que si c'était deux sacs de plume. C'est fini, l'obstacle est rompu au grand ébahissement des fameux lutteurs, à la satisfaction des uns, à la confusion des autres, la salle croule d'applaudissements. En réfléchissant, on se demande comment cette frêle jeune fille a pu passer, quand un homme robuste n'y serait certainement pas parvenu.

Nous avons vu réussir avec non moins de succès, la torsion des poignets par attraction à distance, le magnétiseur étant placé derrière le sujet ; la catalepsie d'un bras et la paralysie de l'autre ; le chatolement des narines, des oreilles anasthésiées ou sensibilisées simultanément au gré du *toucher* ; les quatre saisons avec sensation des divers degrés de température, le charme, l'extase sous l'influence de la musique, la plus belle que nous ayons jamais vue dans notre longue carrière, bien que malgré notre jeune âge il y ait plus de vingt ans que nous nous livrons à l'étude de tous ces phénomènes. On dirait, à voir cette belle extatique, une vierge prête à s'envoler de terre, tant l'inspiration est grande et naturelle, prenant dans sa contemplation les poses les plus variées et les plus difficiles que l'acrobate le plus souple et le plus agile ne parviendrait certainement pas à reproduire. Mais ce qui nous a paru le plus beau et le plus concluant, c'est incontestablement la série d'expériences suivantes :

Un des assistants, M. Félix Fabart, rédacteur de la *Vie domestique*, ayant demandé au magnétiseur si son sujet pourrait voir les yeux bandés, et lire ou jouer, par exemple, aux cartes, aux lotos, aux dominos, M. Bernardi, dans l'affirmative, autorisa l'interpellateur à appliquer lui-même un épais bandeau sur les yeux de la patiente, lequel fut surchargé d'un mouchoir plié en double, couvrant toute la face et descendant jusque sur la poitrine, de manière à déjouer toute tricherie.

Les précautions étant ainsi prises, le doute n'était donc plus permis ! Aussi, quelle ne fut

pas la surprise des uns et des autres, lorsqu'on vit M<sup>lle</sup> Alice faire avec autant d'adresse et d'habileté qu'à l'état de veille, deux parties d'écarté en cinq points, annonçant souvent d'avance, à l'égal d'Alexis, les cartes de son partenaire ; une partie de besigue, ou une bataille de rois et de valets, un quine, etc., s'occupant peu des personnes avec qui elle jouait, et n'ayant absolument pour objectif que son jeu. Mais le plus merveilleux, sans contredit, le succès palpitant de la soirée et peut-être aussi le plus convaincant, c'est l'enfilage (qu'on nous passe cette expression), d'une aiguille de moyenne grosseur, sans hésitation et sans tâtonnement, par le sujet qui n'a toujours pour toutes lunettes que son fameux bandeau.

Le savant professeur termine cette intéressante soirée en magnétisant une place qui lui a été indiquée dans la salle par un groupe de spectateurs en l'absence du sujet, celui-ci ayant été réveillé et éloigné à dessein, tandis qu'une autre personne va le rechercher hors de la salle, et le ramène par conséquent tout éveillé. Par mesure de précaution et pour éviter tout accident, ils se promènent bras dessus, bras dessous, et en tous sens au milieu de l'assemblée anxieuse et intriguée. La surprise ne se fait pas longtemps attendre. Un grand cri est poussé par le sujet, qui tombe foudroyé à la place magnétisée à son insu. Ce n'est plus qu'un cadavre gisant à terre, et le magnétiseur a toutes les peines du monde à faire disparaître et la catalepsie, et le sommeil dans lesquels cet automate vivant est tombé en vingt fois moins de temps qu'il n'en faut pour les détruire. Là, comme dans l'extase lorsque la musique cesse, on peut constater un double phénomène, qui est celui du sommeil et de la catalepsie instantanée, et même d'anesthésie ou insensibilité.

On ne peut rien imaginer de mieux réussi, aussi savons-nous gré à M. Bernardi, de nous avoir fait assister à toutes ces belles expériences, et surtout à celle de l'aiguille enfilée, qui pour nous vaut toutes les autres réunies. M. Bernardi s'est montré là ce qu'il est véritablement, un chercheur, un homme de bonne foi et de mérite, un vrai praticien.

Disons en terminant que M. Bernardi in-

vite instamment les médecins et les savants présents à ses séances à venir constater de près les phénomènes qu'il a l'honneur de leur soumettre et se prête complaisamment à toutes les explications demandées. C'est digne d'un homme fort de lui-même, de son savoir et de ses capacités.

Aujourd'hui, nous apprenons que notre cher collègue, qui jouit déjà d'une certaine

réputation en Belgique, en Allemagne, en Hollande, s'en retourne dans le Nord, à Amiens, croyons-nous, continuer sa tâche de propagateur et de vulgarisateur. Nos vœux accompagnent ce travailleur infatigable qui depuis longtemps déjà n'en est plus à faire ses preuves.

LOUIS AUFFINGER.

## CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

3<sup>e</sup> année. — M. C. Z. fils, magnétiseur, à Genève (Suisse).

1<sup>er</sup> semestre de l'année 1882. — M. E. R., à Morlanwelz (Belgique).

Année 1882. — MM. de L., au Mans. — J.-F.-C. B., rue Brey. — A. G., masseur, avenue de la Grande-Armée. — J. P. sténographe, avenue Victoria. — B. D., à Lyon. — H., à Orléans. — R., libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, deux abonnements. — O. L., commissionnaire en librairie, rue des Beaux-Arts, deux abonnements. — M<sup>me</sup> V., rue Taitbout, à Paris. — M. R., magnétiseur, rue du Battoir. — M<sup>me</sup> veuve M., à la Bastide, Bordeaux. — M. L., mécanicien, à Boulogne-sur-Mer. — M., docteur en médecine, à Asnières, près Paris. — M<sup>me</sup> C., rue de l'Abbé-Groult. — M. R., rue de Rennes. — S., rue des Beaux-Arts. — H. E., rue Jacob. — B., à Saïgon (Cochinchine). — O. M., pharmacien, boulevard Saint-Germain. — M., professeur, rue d'Argenteuil. — L. L., éditeur, boulevard Saint-Germain. — D. F., à la Caillère. — Docteur V., chef de service dans l'armée tunisienne. — L.-D. A., médecin, rue de Grammont. — M. F., chef de district au chemin de fer de l'Est.

4<sup>e</sup> année. — M. C. Z. fils, magnétiseur à Genève, (Suisse).

*Les Chrysanthèmes de Marie*, par J. Camille Chaigneau, 1 vol. in-18, avec le portrait de Marie. Paris, 1880. Prix, 3 fr. 50 cent., chez Dentu, libraire, galerie d'Orléans, Palais-Royal.

## CRÉDIT DE FRANCE

Société Anonyme. Capital 75 millions

SIÈGE SOCIAL, RUE DE LONDRES, 16 ET 17, PARIS.

Le *Crédit de France* fait toutes les opérations d'une MAISON DE BANQUE.

Il reçoit les TITRES en DÉPOT, encaisse les COUPONS, exécute les ORDRES de BOURSE sans commission, fait des AVANCES sur TITRES; ouvre des CRÉDITS sur GARANTIES; délivre DES CHÈQUES et des TITRES de CRÉDIT sur tous pays.

Le *Crédit de France* reçoit les DÉPÔTS D'ARGENT et délivre des BONS de CAISSE à ÉCHÉANCE FIXE. Ces BONS sont au porteur ou nominatifs, au gré des demandeurs, par coupures de 100, 500, 1,000, 5,000, 10,000 et 20,000, francs, avec coupons d'intérêt payables, par trimestre, à tous les guichets du *Crédit de France*.

L'INTÉRÊT sur les DÉPÔTS de FONDS est actuellement fixé comme suit :

5 0/0 sur les Dépôts à 2 ans et au-delà. — 4 0/0 sur les Dépôts de 1 an à 23 mois. — 3 0/0 sur les Dépôts de 6 à 11 mois. — 2 0/0 et 1 1/2 0/0 remboursables à vue dans les succursales et au siège social.

Le *Moniteur des Valeurs à Lots*, organe du *Crédit de France*, paraît tous les Dimanches : un franc par an.

On s'abonne à PARIS, au SIÈGE SOCIAL; en province, à tous les guichets du *Crédit de France* et dans tous les Bureaux de Poste.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

## BIBLIOGRAPHIE

*Les Principes de 89, suivis de l'Église et l'Esclavage*, par A.-S. Morin, avocat et ancien membre du Conseil municipal de la ville de Paris, ex-membre de la Société de Magnétisme de Paris. Une brochure de 180 pages, 1881, Bibliothèque de la libre-pensée, Jeanmaire, libraire, rue des Bons-Enfants 32, à Paris. Paris, 30 centimes, par la poste 40 centimes.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

DU BARON DU POTET  
SEUL EXEMPLAIRE  
À VENDRE

Au bureau du journal 25 francs.  
Par la poste, 1 franc en sus.



Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

Tout abonné d'un an à « La Chaîne Magnétique » a droit à son Diplôme de Magnétiseur.

SOUSCRIPTION  
POUR  
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF  
SUR LA TOMBE DE M. LE BARON DU POTET

Voici la circulaire qui a été adressée dans ces derniers temps à tous les adeptes du Magnétisme, à tous les partisans de la bonne cause.

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1882.

*M*

Nous avons l'honneur de vous informer que sur l'instance de quelques amis dévoués, **Madame la Baronne DU POTET** ouvre une souscription pour l'érection d'un monument commémoratif sur la tombe de notre illustre et très regretté maître, lequel devra porter cette inscription :

**A M. DENIS, JULES, BARON DU POTET DE SENNEVOY**

BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ

CHEF DE L'ÉCOLE MAGNÉTIQUE MODERNE

Ses Élèves et ses Admirateurs reconnaissants.

*Convaincus, M....., qu'à l'égard de ce grand homme, dont le nom est universellement connu, nos sentiments sont ceux de tous les partisans de la cause, de tous ses disciples et ses admirateurs, nous espérons que notre appel ne sera pas vain et que vous voudrez bien vous unir à nous pour rendre un hommage public et éternel à celui qui, pendant près de trois quarts de siècle, a personnifié le magnétisme et contribué grandement à son édification scientifique.*

*Il faut que le monument que nous inaugurerons au cimetière Montmartre, le 2 juillet prochain, jour anniversaire de sa mort, et que nous léguerons à la postérité, soit digne d'un immortel! C'est dans cette intention, M....., que nous nous sommes permis de faire appel à votre bon souvenir en cette circonstance, et de vous faire savoir que les souscriptions sont reçues tous les jours, de 1 heure à 4 heures, chez **Madame la Baronne DU POTET**, rue du Dragon, 10, et au bureau du journal **La Chaîne Magnétique**, rue du Four-Saint-Germain, 15, Paris.*

POUR LE COMITÉ DE SOUSCRIPTION :

**LOUIS AUFFINGER,**

Ancien secrétaire de M. le Baron DU POTET,  
Propriétaire-gérant, administrateur et rédacteur en chef  
du journal *La Chaîne Magnétique*, à Paris.

**AVIS IMPORTANT.** — Dans une récente réunion, le Comité, sur l'avis de quelques souscripteurs, a décidé que le produit des souscriptions reçues serait affecté spécialement à l'érection du buste de M. DU POTET, et que ce buste, offert par ses élèves et ses nombreux amis, sera inauguré officiellement avec le monument érigé à sa mémoire, le Dimanche 2 juillet, à deux heures précises.

Messieurs les journalistes sont convoqués à cette cérémonie.

## SOUSCRIPTIONS REÇUES

(PREMIÈRE LISTE.)

Journal <i>La Chaîne Magnétique</i> de Paris....	10 <sup>f</sup>	M. A.-S. Morin, avocat, ancien membre du conseil municipal à Paris .....	5 <sup>f</sup>
M <sup>me</sup> veuve Louis Auffinger, somnambule, à Paris .....	10	M. le docteur Piron et sa dame, à Paris..	5
M. et M <sup>me</sup> Charles Mallet, à Paris .....	200	M. le docteur Huguet, à Paris.....	5
M <sup>me</sup> Zacharie Levadé, élève de M. le baron du Potet, à Paris.....	25	M. Adolphe Desbarrolles, chiromancien à Paris .....	5
M. J.-H., boulevard Magenta, à Paris ....	20	M <sup>me</sup> Louis Mond, femme de lettres à Lyon.	5
M <sup>me</sup> la Comtesse Marie, à Paris.....	20	M. André Burnichon, comptable à Lyon..	5
M. Alphonse Cahagnet, homme de lettres à Argenteuil .....	10	M <sup>lle</sup> Barret, à Paris.....	5
M. Germer-Ballière, éditeur et conseiller municipal à Paris.....	10	M. Anoc, à Paris.....	5
		M. Guillemot, libraire à Paris.....	2
		TOTAL.....	347

## CORRESPONDANCE

A M. Louis AUFFINGER, publiciste, magnétiseur et ancien secrétaire de feu M. le baron du Potet.

Genève, le 27 avril 1882.

Monsieur,

La Société magnétique de Genève, après avoir pris connaissance de la circulaire que vous avez bien voulu lui adresser, m'a chargé de vous répondre qu'elle se fera un devoir et un plaisir de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à l'érection d'un monument sur la tombe de notre grand Maître en magnétisme, le vénéré et très regretté baron du Potet. Elle vous prie de lui faire savoir dans qu'elles conditions on compte élever ce monument.

Sera-ce quelque chose de grand, d'imposant, ou bien se restreindra-t-on à un buste commémoratif, en attendant le jour où l'humanité reconnaissante élèvera une statue digne du grand Maître.

Veillez donc, cher Monsieur, lui fournir quelques éclaircissements, afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires.

En attendant votre réponse, je vous prie, cher Monsieur, d'agréer, au nom de tous mes collègues et au mien propre, nos salutations empressées.

*Au nom de la Société magnétique de Genève.*

Camille RAGAZZI,

Secrétaire.

Nous avons répondu aussitôt à cette lettre par la suivante :

A MONSIEUR CAMILLE RAGAZZI, *Secrétaire de la Société Magnétique*, rue des Alpes, 9, à Genève (Suisse).

Paris, le 29 avril 1882.

Cher Monsieur et honorable Confrère et Collègue. — C'est avec un vif plaisir que M<sup>me</sup> la baronne du Potet et moi avons appris, par votre gracieuse lettre du 27 courant, que la Société Magnétique de Genève voulait bien s'associer à nous pour l'érection d'un monument commémoratif sur la tombe de notre illustre et très regretté Maître, le baron du Potet. Nous vous en exprimons dès aujourd'hui nos félicitations sincères et toute notre reconnaissance.

Pour répondre à la question que vous nous posez dans cette lettre : le monument, indépendamment du caveau de famille qui existe déjà et par conséquent n'est plus à construire, coûtera 6,000 francs, et le buste qui le surmontera 1,200 francs. Ce magnifique buste, dû au ciseau d'un de nos bons sculpteurs, sera en marbre blanc, et mesurera quatre-vingt centimètres de haut. Le monument sera en beau granit bleuté et mesurera deux mètres quatre-vingts de hauteur.

Des hiéroglyphes, rappelant les recherches faites par M. le baron du Potet sur le magnétisme dans l'antiquité, seront gravés sur le monument. Des bas-reliefs et attributs symboliques ayant trait au magnétisme, à la médecine et à la magie y seront également sculptés.

C'est donc à 7,200 francs que reviendra le tout, quand bien même la souscription n'en couvrirait pas la totalité des frais, M<sup>me</sup> la baronne du Potet s'en étant assumée l'entière responsabilité.

Comme vous le voyez, Monsieur, par les renseignements ci-dessus et ceux fournis par notre appel dans la *Chaîne Magnétique*, ce tombeau, sans être aussi grandiose qu'il devrait l'être pour un homme de la valeur de M. du Potet, sera déjà sérieux et digne de l'école magnétique moderne. Une seule personne à déjà donné 200 francs pour sa part.

Si vous pouvez annoncer dans le plus proche numéro de votre estimable journal cette souscription et cette cérémonie, qui aura lieu au cimetière Montmartre, le dimanche 2 juillet prochain, à 2 heures, vous nous obligerez infiniment. De cette façon le monument sera inauguré le jour anniversaire de la mort de notre illustre et très vénéré maître.

A vous tous fraternellement, votre dévoué Collègue,

Louis AUFFINGER,

Membre correspondant de votre honorable Société.

Nous avons reçu également l'adhésion de M. le docteur Surville, président de l'Institut magnétique de Toulouse, qui nous a informé par sa lettre du 4 mai dernier qu'il allait s'occuper activement de recueillir les souscriptions dans sa contrée, ainsi que parmi les membres de son honorable Académie.

Nous ne saurions trop remercier nos chers

confrères de leur empressement à répondre à notre appel. Nous sommes heureux de pouvoir ici leur en exprimer toute notre gratitude.

L. A.

Argenteuil, 25 avril 1882.

A M. AUFFINGER, à Paris.

Cher Monsieur et estimable Collègue.

En réponse à l'appel que vous faites aux élèves et aux amis de M. le baron du Potet pour élever un tombeau à sa mémoire, veuillez avoir l'obligeance de m'inscrire pour la somme de dix francs ci-incluse, et croire que, si mes moyens me permettaient d'offrir une plus grosse obole, je le ferais avec plaisir en reconnaissance des services rendus à la cause du magnétisme par ce professeur désintéressé. Aucun de nous, ses élèves, ne pouvons oublier combien il nous a rendus heureux en nous enseignant *pro Deo* tout ce que nous pouvions attendre du précieux agent magnétique et du bien que nous avons fait par son application.

C'est aux encouragements du Maître que je dois d'avoir imprimé le premier volume des *Arcanes de la vie future dévoilés*, ouvrage qui a été la porte d'entrée de la grande étude, du monde spirituel, si répandue en nos jours.

Veuillez recevoir, cher Monsieur et estimable Collègue, mes fraternelles salutations.

ALPHONSE CAHAGNET,  
rue de Saint-Germain, 90.

## LES CHARMEURS DE SERPENTS.

Parmi les talents surprenants que certains indiens déploient aux yeux des européens, l'un de ceux qui ont le plus frappé les voyageurs est l'art d'attirer, de charmer et de manier sans danger les serpents les plus dangereux.

Au Sénégal, en Indo-Chine et dans plusieurs autres de nos colonies, le venin des serpent acquiert une propriété toxique véritablement foudroyante. On a vu de malheureux indiens mordus par des serpents, à peine gros comme le doigt, tomber immédiatement dans des convulsions, rapidement suivies de la décomposition du sang, du gonflement du corps entier et d'une mort terri-

ble, à laquelle il est impossible de porter remède. Les européens qui voyagent dans nos colonies indiennes sont heureusement moins exposés à la morsure de ces redoutables reptiles, grâce à leurs bottes et à leurs vêtements, que les indigènes qui parcourent, jambes nues, les jungles et les hautes herbes. Mais les serpents n'en sont pas moins la terreur des uns comme des autres.

Le Jardin des Plantes de Paris possède, dans le palais des reptiles construit depuis quelques années, une magnifique collection de serpents, dont la plupart proviennent de nos colonies.

L'Indo-Chine surtout y a envoyé des spécimens nombreux des reptiles dangereux qui désolent cette riche contrée. Chaque année, des milliers d'indiens y meurent victimes de

Ces charmeurs, assis au milieu des jungles, attirent à eux, par un sifflement particulier ou par les sons d'une flûte de roseau, des serpents de toutes sortes qui viennent s'en-

rouler autour de leur bras, de leur cou, et semblent être d'une innocuité parfaite.

D'autres font métier, les jours de grands marchés dans les villes indiennes, d'apporter sur la place publique des outres remplies de serpents auxquels il font exécuter toutes sortes de tours.

La femme abyssinienne, que notre gravure représente, s'est montrée plusieurs fois sur nos places publiques et vient d'avoir à Londres un certain succès. Non-seulement elle n'avait recours à aucun instrument de musique pour charmer ses dangereux pensionnaires, mais elle ne craignait pas d'opérer avec n'importe quels serpents. Au Royal aquarium de Londres, elle n'hésitait pas à saisir indifféremment et à manier avec la plus parfaite assurance les spécimens les plus redoutables de la collection des reptiles venimeux, sans qu'il lui



leurs morsures, et les mesures prises par le gouvernement n'ont pas encore pu conjurer ce fléau.

Cependant, dans ces pays, comme dans l'Indoustan, comme en Afrique, il existe des individus connaissant le secret d'appivoiser les serpents qui entre leurs mains se laissent prendre et manier comme de simples anguilles.

en soit résulté aucun mal et sans trahir par aucun moyen apparent le secret de son pouvoir de charmeuse. Elle a renouvelé plusieurs fois, avec succès, cette curieuse expérience, qui eût certainement coûté la vie à toute autre personne.

Camille MASSON.

(Extrait des *Soirées littéraires*, du 2 avril 1882.)

## AUX EXPÉRIMENTATEURS DU MAGNÉTISME MODERNE

Et l'imagination, qu'en faites-vous ?

Il faut avouer que l'esprit est une sigilière chose ! il passe avec une rapidité vertigineuse de la négation à l'engouement.

Un jour il nie tout obstinément, le lendemain il accepte tout ce qu'il avait nié la veille, sans même porter dans son acceptation le plus petit esprit de contrôle.

C'est ainsi qu'après avoir nié les travaux de Mesmer et ses premiers successeurs, qu'après avoir traité de charlatans une des plus grandes personnalités scientifiques du commencement de ce siècle, il en est arrivé à l'heure où nous écrivons ces lignes à s'engouer des expériences : somme toute, fort peu concluantes au point de vue synthétique des docteurs Charcot, Dumontpallier, etc.

A Nice, c'est bien autre chose ; on ne parle plus que des expériences magnétiques faites par le professeur Robert et des travaux présentés à l'Académie de médecine par le docteur Baretta qui, parmi ses découvertes, compte la *force neurique* connue et étudiée depuis l'antiquité la plus reculée sous les noms de *lumière astrale*, *lumière universelle*, *âme du monde*, *éther*, *axoth*, *od*, *ob*, magnétisme et fluide magnétique, etc., etc.

Pourquoi ce nom de force neurique, alors que les nerfs n'ont aucune force motrice, ne produisent rien par eux-mêmes et ne sont en réalité que des conducteurs, des véhicules, si vous le préférez, de la puissance vitale ou *fluide électro-organique* — pour être plus moderne — emmagasinée dans la colonne vertébrale et le cervelet.

Voyons, mon cher confrère, que diriez-vous d'un horloger qui s'évertuerait à chercher dans les aiguilles d'une montre la cause du mouvement de l'appareil, ou, si vous le préférez, que penseriez-vous d'un physicien qui verrait dans les conducteurs et dans les deux électrodes d'une machine électrique la source de la puissance galvanique ou électrique ?

Je sais que par ce temps d'existence enfiévrée on a peu de loisirs et par conséquent peu de temps à donner à l'étude des travaux de nos devanciers, je sais encore que la *fée du logis*, cette charmante ou terrible faculté de notre

cerveau, nous porte rapidement, quand nous entrons dans le domaine de l'imagination, à l'idée que, navigateurs sans boussole, nous découvrons à chaque pas des terres qui étaient inconnues à nos prédécesseurs.

Ah ! mon cher docteur, c'est une bien terrible chose que cette diablesse d'imagination dont on a tant parlé dans les expériences magnétiques du commencement du siècle et dont on parle si peu dans les expériences de la Salpêtrière et de Nice.

Voulez-vous, à ce sujet, que je puise dans mes vieilles notes — elles remontent à vingt ans, vous voyez que ce n'est pas d'hier — quelques lignes que j'écrivis dans un moment où, palpitant d'espérance et me croyant, moi aussi, un Christophe Colomb moderne, je pensais, de très bonne foi, je vous l'assure, avoir découvert le... magnétisme animal, ses lois et ses principes. Peut-être trouverez-vous dans ces lignes empruntées en partie à deux sublimes rêveurs de la fin du moyen-âge la clef explicative d'une grande partie des phénomènes étudiés actuellement sous le nom de *métalloscopie*, de *magnétisme*, etc.

« Qu'est-ce que l'imagination dont on parle tant, disais-je, et à laquelle on fait jouer un si grand rôle quand on veut expliquer certains phénomènes physiologiques ? »

L'imagination est une des facultés cérébrales ayant le *pouvoir de créer* (1). C'est donc une *puissance*, une *force* ! Les créations de cette force constituent des idées composées généralement avec des idées préexistantes.

L'imagination est donc un mode de manifestation de la pensée ! C'est la pensée photographiée dans notre cerveau.

C'est encore une propriété propre à l'homme et à la femme. C'est par elle que se

(1) On peut dire également que l'imagination est une des premières facultés de l'âme, c'est par cette faculté que l'âme présente à l'esprit, où l'électricité animale, les images qui servent à fixer ou à manifester la pensée ! Une forte et puissante imagination donne de la couleur et de la lumière aux actes de la pensée, c'est la *lumière* qui anime les créations de l'intelligence.

révèle le génie et la folie... C'est une puissance de premier ordre dans le bien commun, comme dans le mal; elle enfante, elle organise, elle *vivifie* et elle *tue*! C'est elle qui dirige les premières manifestations intelligentes de l'enfant; c'est elle qui crée les plus nobles et les plus basses passions. En même temps qu'elle ouvre les maladies à l'homme, elle lui fournit les moyens les plus surprenants de la guérison.

Sa puissance et sa vivacité sont toujours en harmonie : avec la conformation de la boîte crânienne; avec les qualités chimiques et dynamiques de la moëlle; avec l'âge, le climat, le régime, les milieux physique, physiologique et psychologique exercent sur elle une influence considérable, qu'il est facile d'étudier et de délimiter. J'ajoute qu'elle est toujours en harmonie avec les fonctions vitales de l'organisme. Le pouvoir de l'imagination est immense en médecine.

Voici ce qu'en dit Charron dans son *Traité de la Sagesse*, au chapitre XVIII :

« L'imagination est une puissante chose.... Ses effets sont merveilleux et étranges : elle fait perdre le sens, la connaissance, le jugement, fait deviner les choses secrètes et à venir et cause les enthousiasmes, les prédictions et merveilleuses intuitions, et ravit en extase, réellement tue et fait mourir. Bref, c'est d'elle que viennent la plupart des choses que le vulgaire appelle *miracles, visions, enchantements*. *Ce n'est pas le diable, ni l'esprit, comme il le pense, mais c'est l'effet de l'imagination ou de celle de l'agent qui fait de telles choses, ou du patient et spectateur qui peut voir ce qu'il ne voit pas* (1). »

L'imagination est une des armes des anciens mages, des apôtres de toutes les religions, des prophètes, des grands médecins et des modernes magnétiseurs. C'est par elle que l'homme de génie et le charlatan agissent sur les masses.

Il y a toute une science à fonder sur l'éducation. On peut la cultiver comme on cultive la plante.

Un philosophe peut, avec les ressorts et les *forces occultes de cette puissance*, faire plus

de bien et de mal qu'un médecin armé de toute la pharmacopée ancienne et moderne.

Paracelse, ce grand expérimentateur, ce sublime fou, comme disait un de nos amis, connaissait toute la puissance de l'imagination. Il s'en servit plus d'une fois avec un bonheur qui fit croire à ses adversaires qu'il usait de sortilèges. Dans son livre de petite chirurgie, traduit par Daniel du Vivier et imprimé en 1623, il n'hésite pas, après quelques lignes consacrées à l'usage du cancer ou cancre fluvial comme médicament, à dire ce qui suit : « Croyons donc que l'imagination et la foi sont si puissantes que par elles nous pouvons, non-seulement *sains et malades*, mais aussi — ce qui est beaucoup plus — nous pouvons être éternellement conservés ou perdus, *selon l'usage pour lequel nous nous en serons servi*, et que ce n'est pas en vain que J.-Ch. a tant parlé de la foi, de sorte que, guérissant les malades, il a toujours dit : *Ta foi te sauve, ou te soit fait suivant la foi que tu as, etc., etc.*

Et maintenant je prie le lecteur de ne pas conclure de ce qui précède que je fais de l'imagination le pivot des phénomènes magnétiques. La source de tous ces faits réside certainement dans l'agent universel spécialisé, dans l'homme, sous le nom de *force électro-organique*, et inhérent à tous les êtres de la création. Cette force, dont le MOUVEMENT produit ce que nous appelons l'électricité, le calorique, la lumière, etc., a été largement étudiée par Mesmer et ses disciples, et, antérieurement à eux, par Virgile, Leibnitz, Lecat, Buffon, Bonnet Kant, etc., etc., sans compter les Kabbalistes, les Magistes et tous les philosophes hermétiques de l'antiquité et du moyen-âge.

Laissez-moi, en finissant cet article, vous répéter le premier mot qui le commence :

Que faites vous de l'imagination, dans l'explication que vous donnez des expériences actuelles?

Les uns obtiennent la production de ces phénomènes physiologiques avec le simple regard, les autres avec l'application de plaques métalliques simples ou composées, d'autres encore, avec les *passes* faites avec la main ou avec des baguettes, avec l'électricité statique, les procédés de l'hypnotisme, etc., etc., et chacun, suivant la façon dont il opère,

(1) Les mots soulignés le sont par moi.

s' imagine, de bonne foi — je veux le croire — qu'il a saisi l'*arcane* suprême de tous ces phénomènes.

Comme des mulets attachés à des norias, nous tournons sans cesse dans le même cercle, croyant toujours faire mieux que les autres, et, somme toute, forcés de reconnaître, après bien des années de recherches et de déceptions, que nous n'en savons ni plus ni moins que n'en savaient nos pères.

Est-ce à dire que nous devons cesser ces recherches? bien loin de là; mais avant de crier *eureka* et de faire retentir la presse de nos découvertes, nous devons étudier ce qu'ont fait les anciens et voir si nous ne sommes pas tout simplement des plagiaires.

*Un adepte qui cherche et ne trouve de nouveau.... que des noms.*

(Extrait de *la Science libre* du 7 janvier 1882, publiée à Nice par M. le Dr P.-A. Desjardin.)

## CONFÉRENCE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL & LA MÉTALLOTHÉRAPIE

par M. Achille POINCELOT, salle du boulevard des Capucines, à Paris, le 7 mars 1882.

Il y a foule. On remarque dans l'auditoire plusieurs sommités scientifiques et un certain nombre de dames charmantes et élégantes. M. Achille Poincelot a toujours le privilège d'attirer un public d'élite. Le brillant conférencier fait d'abord l'histoire du Magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à notre époque. C'est dire qu'il parle de d'Eslon, ancien régent de la faculté de Médecine de Paris, qui fut persécuté par ses collègues pour s'être occupé de Magnétisme; puis de la commission scientifique nommée par Louis XVI, pour étudier la question magnétique; ensuite du marquis de Puységur, général d'artillerie, qui dans sa terre de Buzancy, près Soissons, obtenait des effets curatifs en magnétisant, avec la main, certains malades; et enfin du savant Deleuze, du médecin Pétetin, du docteur Bertrand, du rapport de M. Husson à l'académie de médecine, etc. M. Achille Poincelot fait ensuite connaître la conversion significative de l'illustre docteur Rostan au Magnétisme. Ce savant, qui a été une des gloires médicales de notre temps, reconnaît, dans le *Dictionnaire de Médecine*, qu'après avoir attaqué violemment le magnétisme sur parole, il voulut le juger par lui-même. Combien fut grande sa surprise, lorsque ses recherches lui firent découvrir plusieurs somnambules lucides! Il dut donc reconnaître qu'il avait été trompé par une tradition aveugle et routinière. Il fit des expériences décisives en présence de son collègue et aussi le docteur Ferrus. De son côté, le docteur Cloquet a opéré d'un cancer au sein une dame qui avait été magnétisée par le docteur Chaplain, et qui à

son réveil déclara n'avoir ressenti aucune douleur.

M. Achille Poincelot a donné de la lucidité magnétique une explication rationnelle qui a vivement impressionné l'auditoire. Il a raconté comment une des plus importantes découvertes de notre temps est due au Magnétisme animal. En effet, il y a quarante ans environ, un étudiant en médecine se trouvait dans une maison où l'on venait de magnétiser une jeune fille. L'étudiant, observant les allées et venues de la jeune fille, remarqua que lorsqu'elle portait la main au bouton de cuivre d'une porte, pour passer d'une chambre dans l'autre, elle éprouvait une sorte d'appréhension. Elle ne se décidait pas même à saisir le bouton de cuivre, qu'en interposant un pan de sa robe entre sa main et le bouton de cuivre. L'étudiant, qui était logicien, en conclut que le cuivre a une influence sur le système nerveux. Il vérifia avec succès son hypothèse, multiplia les expériences, se demanda si d'autres métaux n'avaient pas une propriété analogue à celle du cuivre, et trouva, après des années d'étude et de recherches, le moyen de guérir certaines maladies par l'application de différents métaux sur le corps humain. Aujourd'hui la découverte de l'étudiant s'appelle la métallothérapie, et l'étudiant est devenu le docteur Burq.

L'éminent conférencier apprécie ensuite avec impartialité les expériences de MM. Charcot et Dumontpallier à la Salpêtrière et à la Pitié. Tout en rendant justice aux savants officiels qui sont entrés dans la voie du progrès, il déclara qu'il ne faut pas oublier ceux

qui ont luit pour le triomphe de la vérité, malgré les sarcasmes et les dédains dont on les abreuvait. Parmi eux il cite le savant docteur Huguet, qui a obtenu des cures par le magnétisme et par l'hypnotisme, et qui est toujours vaillamment sur la brèche.

Nous n'avons pas besoin de dire que la conférence de M. Achille Poincelot a été accueillie par le public avec la plus vive sympathie, et souvent interrompue par de chaleureux applaudissements.

LOUIS AUFFINGER.

## LA BATTERIE ÉLECTRIQUE HUMAINE

Extrait d'une conférence de M. Ch. E. Taylor, D. M. F. T. S. reproduit dans le *Saint-Thomas-Times* du 21 septembre 1881.

La plus remarquable des découvertes faites au profit de la science médicale est celle des cellules du corps humain. Il a depuis été démontré que tous les êtres sans exception sont formés de cellules, un peu modifiées, il est vrai, quand on passe du règne végétal à celui animal. Mais au début de leur formation elles se ressemblent toutes; et il est impossible de distinguer quelle sera la nature de l'être en état de formation. Tant qu'on ignorait ce fait, les médecins ne pouvaient comprendre les phénomènes vitaux, ni les maladies à combattre. La cellule n'est pas seulement la vie en essence, mais elle est une batterie. Quand le sujet est en bonne santé, ces innombrables milliers de cellules composant le corps humain forment une batterie électrique humaine, d'une incomparable puissance curative. Seulement, au lieu d'être chargée d'acide et de zinc, cette pile vivante est entretenue par l'action du carbone et de l'oxygène. Le carbone est fourni par la nourriture, et l'oxygène par l'atmosphère. De là, nécessité d'une nourriture saine, d'exercice, de ventilation et d'un traitement magnétique à l'exclusion des drogues qui ne font que détruire l'action chimique et électrique.

D'illustres savants, tels que Mantucci, de Florence; Dubois Raymond, de Berlin, ont prouvé maintes fois que les tissus, notamment les muscles et les nerfs, sont traversés par des courants électriques; et le professeur Gregory, professeur d'électricité et de chimie à l'Université d'Édimbourg dit, dans sa *Science Chimique*: « L'Existence dans toutes les parties du corps d'un liquide alcalin, le sang, et d'un liquide acide, le jus de la chair, séparés

par une mince membrane, et en contact avec les muscles et les nerfs, paraît avoir un rapport avec l'existence de courants électriques et particulièrement de ceux qui arrivent lors des contractions musculaires. On peut alors regarder le corps comme une machine galvanique pour la production de la force mécanique.

Voilà un remède que les hommes laissent de côté, faute d'étudier ces branches de la science. Chaque jour l'étude de l'électricité grandit, et bien osé serait celui qui voudrait en fixer les limites.

A ces fluides nous devons des guérisons instantanées, ce cauchemar des médecins; et nous osons dire comme cet éminent magnétiseur français, le baron du Potet, que « tout médecin, prêtre ou philosophe qui ignorait la pratique du magnétisme et ses merveilleux résultats, n'aurait, ne posséderait qu'une science incomplète, et que la vraie lumière lui manquerait.

Cette scientifique conférence a attiré à son auteur la dédicace suivante :

A CHARLES E. TAYLOR

D<sup>r</sup> M. F. T. S.

*Président de la Société du Spiritisme et du Magnétisme à Saint-Thomas.*

Va ! la lice est ouverte, affronte la bataille !  
Le guerrier ne craint pas les éclats de mitraille ;  
S'il tombe au champ d'honneur, le sacrifice est beau,  
Et la vie, à grands jets, émane du tombeau. [l'homme.  
Ton champ, c'est le progrès, c'est le bonheur de  
On peut rire de toi, mais le peuple te nomme.  
Le matérialiste invoque le néant ;  
Le spirite vers Dieu marche à pas de géant.  
Utile, vivifiante est sa noble carrière ;  
Il laisse le pourceau dans l'immonde matière.  
Le Très-Haut ne fit rien pour le faire périr ;  
L'âme humaine en son sein ne peut jamais mourir.  
Le magnétisme est vrai, son fluide féconde :  
C'est le levier qui peut soulever tout un monde.  
Il calme, il adoucit, il guérit les douleurs,  
On ne le voit pas plus que le parfum des fleurs ;

Mais le succès cent fois en trahit l'existence.  
L'aveugle endurci seul n'en voit pas la puissance.  
On nia bien le Christ, on ose nier Dieu,  
Et pourtant on le sent, on le sait en tout lieu.  
Va donc, marche à grands pas dans la route tracée.  
La lumière peut être un instant effacée ;  
Epicure souvent peut se moquer des cieus :

Mais.... vois !... partout l'Esprit s'élève radieux....  
Ses rayons s'élançant dans les champs de l'espace,  
De la splendeur du vrai que jamais rien n'efface,  
Iront, illuminant la pauvre humanité  
La porter dans les bras de la Divinité.

Saint-Thomas, le 15 octobre 1881.

P.-D. DELAUNAY.

## INSTITUT MÉDICAL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE TOULOUSE

3<sup>me</sup> LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX.

Le Conseil de l'Institut, réuni sous la présidence de son fondateur, M. le docteur Surville, vient de conférer à l'unanimité son troisième grand prix, dit prix du Novateur, à M. Louis Auffinger, publiciste, en raison de ses nombreux travaux littéraires, et comme grand propagateur de la science du magnétisme.

On sait que l'Institut ne décerne ce prix qu'une fois par an et que jusqu'alors il n'y a que M. le baron du Potet et M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger qui l'aient obtenu. Cette année, cet ordre honorifique compte donc un lauréat de plus.

Sont élus membres honoraires ou correspondants :

1<sup>o</sup> M. le docteur Montamac, Gaspard, à Toulouse ;

2<sup>o</sup> M. Salicéti, Louis, retraité, à Monaco ;

3<sup>o</sup> M. Bénac, Henri, à Salles, canton de Rieux ;

4<sup>o</sup> M. Delpech, Léon, homme de lettres, à Muret ;

5<sup>o</sup> M. le commandant Féraud, chevalier de la Légion d'honneur, à Nice ;

6<sup>o</sup> M. le docteur Vilain, Alfred, médecin à Tunis (Tunisie) ;

7<sup>o</sup> M. Fuzier, Ernest, directeur du *Phare du Midi*, officier de l'ordre du Nichan, à Béziers ;

8<sup>o</sup> M. Dupont, Jean, contrôleur au gaz, à Libourne ;

9<sup>o</sup> M. Mercier, Charles, inspecteur de la Compagnie d'assurances, *La Prévoyante*, à Paris.

Tous actuellement ont reçu leur brevet et

leur insigne de membre. Le premier consiste en un beau diplôme imprimé en couleur sur parchemin, le second en une belle médaille de vermeille à l'effigie de Mesmer.

Pour copie conforme :

LOUIS AUFFINGER,

Vice-Président d'honneur de l'Institut.

### AUTRES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le docteur Surville, président de l'Institut Médical Électro-Magnétique de Toulouse, vient d'obtenir les brevets de gentilhomme, de noble patricien honoraire et héréditaire, avec les titres de comte et baron des célèbres villes italiennes de Nicotéra, de Rosarno, de Limbadi, de Soppolo, de Carida de San Pietro et de Dinami.

Il vient d'être également décoré de l'ordre de la République de Libéria. Ce brevet de commandeur lui a été conféré en récompense de ses travaux et de ses importants ouvrages sur la médecine, la chirurgie, le magnétisme l'électricité et toutes les sciences en général, ainsi que pour les nombreuses guérisons qu'il a opérées sur les malades de tous les pays dont la plupart se trouvaient abandonnés par la médecine officielle et ordinaire.

M. le commandeur Albert Mailhe, président de l'Académie Mont-Réal de Toulouse, vient d'être décoré de l'ordre du Nicham-Iftickhar de Tunisie. Ce brevet de commandeur lui a été accordé et envoyé par M. le Ministre des affaires étrangères.

## ACTUALITÉS ET NOUVELLES DIVERSES

### BANQUET MESMÉRIEN.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le samedi 27 mai qu'aura lieu, au Palais-Royal, le banquet commémoratif de la Société Magné-

thérapique de Paris, organisé en l'honneur de Mesmer, pour fêter le 148<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, et qu'on trouve des billets au bureau du journal moyennant la somme de 5 francs par tête et de 2 fr. 50 cent. pour les

enfants au-dessous de dix ans. On s'y procure également des billets pour le bal, qui permettront d'assister au concert et à la séance expérimentale de magnétisme. Ces billets sont gratuits.

Pour plus amples détails et renseignements, voir notre précédent numéro contenant le programme officiel.

—o—

C'est le samedi 20 mai que la Société Magnétique de Genève fera son banquet Mesmérien. Il sera, paraît-il, des plus brillants.

Nos vœux les plus sincères pour que ce souhait se réalise et perpétue à jamais la mémoire de l'homme qui a doté le monde d'un tel bienfait en rétablissant le magnétisme.

Mesmer un jour aura son temple et sa statue, et MM. Raggazzi, qui auront contribué dans une large mesure à son édification, auront droit à notre reconnaissance et à celle de l'humanité tout entière. La postérité saura peut-être s'en souvenir et le prouver en inscrivant leurs noms en lettres d'or sur le socle à côté de ceux des de Puységur, des Deleuze, des du Potet, des Lafontaine, et de tant d'autres vaillants lutteurs et hardis pionniers. L'avenir est à eux et à tous les hommes de cœur qui les suivront dans cette voie.

—o—

On parle beaucoup en ce moment à Paris d'un projet qui, s'il se réalisait, ne pourrait, par son exécution, que rehausser le magnétisme et le placer de suite au rang des sciences officielles. Il ne s'agirait rien moins que d'organiser une nouvelle Société de magnétisme à la tête de laquelle seraient Victor Hugo, Camille Flammarion, les capitaines Bué et Bourgès, les docteurs Huguet, Goyard, M. de Cazeneuve, etc.

Cette Société ne serait pas une école, mais une Académie, un Institut, où, pour être reçu, il faudrait déjà avoir fait ses preuves en magnétisme. Ce serait un conseil supérieur semblable à l'ancien Jury magnétique formé des principaux membres de chaque société déjà existantes, tant en France qu'à l'étranger.

Ce conseil supérieur se donnerait pour mission d'ouvrir des concours chaque année et de récompenser les meilleurs mémoires

qui lui seraient présentés par des médailles d'or, d'argent et de bronze. De faire subir des examens oraux pour lesquels elle décernerait également des croix et des médailles d'honneur.

Comme on le voit, la valeur des hommes qui composeraient cette nouvelle société justifierait de son importance et du rôle qu'elle serait appelée à remplir.

Il reste bien entendu que nous donnons cette nouvelle sous toute réserve.

—o—

*La Ville de Paris*, du 24 avril dernier, dans son rapport sur les travaux de Paris, relate qu'au n° 20, de la rue de Clichy, on voyait, il y a une trentaine d'années, une habitation en ruines sur le faite de laquelle se remarquaient des balcons en fer de forme bizarre. Mesmer a demeuré là pendant quelques temps, et ses expériences sur le magnétisme, toutes nouvelles alors, y attirèrent, pendant plusieurs mois consécutifs, un grand nombre d'adeptes et de curieux.

Pour compléter ces renseignements, ajoutons qu'il habita successivement un magnifique hôtel place Vendôme, où, assure-t-on, la reine vint maintes fois se soumettre à l'action salutaire du fameux baquet, en compagnie de la princesse de Lamballe, de la duchesse de Chaulnes, etc. ; et l'hôtel de Coigny, dont les vastes appartements ont été affectés depuis à l'installation des bureaux de la caisse d'épargne, rue Coq-Héron, 9, à Paris.

Enfin disons, pour terminer, que Mesmer, qui est né le 23 mai 1734 est mort le 5 mars 1815, à l'âge de 81 ans.

—o—

A propos de métalloscopie, nous lisons, dans le *Temps* du 15 février, que la Commission académique nommée pour examiner les expériences du docteur Dumontpallier (voir nos numéros précédents), à l'hôpital de la Pitié, ne se réunira pas, parce qu'elle a reconnu que ces expériences étaient dangereuses pour les malades chez lesquels elles déterminaient un état tendant à l'incurabilité par la paralysation des centres nerveux.

Nous approuvons du fond du cœur cette résolution généreuse, et nous ajoutons que

tous les dangers qu'elle veut éviter tiennent à ce que les appareils qui produisent ces phénomènes sont animés et ne peuvent produire les effets bienfaisants qu'un magnétiseur sérieux sait obtenir sur son malade par l'influence de sa volonté.

La carrière reste donc ouverte au magnétisme animal, puisque les savants semblent vouloir nous donner la main. L. A.

—o—

On lit dans *La Lanterne* du 22 avril 1882.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une étude devait avoir lieu chez *Bidel*. Les savants de la Société d'Anthropologie se sont longuement occupés des deux sujets forts rares, son orang-outang mâle et femelle, qui s'acclimatent très bien chez lui, ce qui ne s'est jamais vu dans aucune ménagerie.

On est à la fois effrayé et enthousiasmé par les exploits de ce dompteur. Son travail avec la panthère est gracieux et émouvant. Celui de ses tigres est terrible et imposant. Quant à celui de ses lions, qui ne sont pas des moutons, ceux-là, on se sent assez mal à l'aise en les entendant rugir et en les voyant prêts à s'élancer sur le dompteur, qui, par un mouvement plein d'audace, les réduit à la soumission. C'est par des bravos enthousiastes que se termine chaque représentation.

Après cela qu'on vienne donc encore nier l'influence magnétique du dompteur sur ses fauves.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le banquet Mesmérien de l'Institut Médical-électro-Magnétique, de Toulouse, doit avoir lieu cette année par exception le samedi 14 mai, au lieu du 23, date exacte et régulière de la naissance de Mesmer.

Nous en reparlerons.

### Petites Nouvelles judiciaires.

On lit dans *la Lanterne* du 22 avril 1882.

Le tribunal correctionnel devait juger, hier, la poursuite en adultère intentée à sa femme, née Virginie Mestdagh, par le magnétiseur

Donato, qui est Belge d'origine et s'appelle vraiment Alfred d'Hont, — procès compliqué d'une plainte reconventionnelle, déposée par M<sup>me</sup> Donato contre son mari, pour entretien au domicile conjugal d'une concubine qui n'est autre que M<sup>lle</sup> Augustine Marty, dite Lucile, « sujet » ordinaire du magnétiseur.

Mais l'avocat de M<sup>me</sup> Donato, M<sup>e</sup> Clunet, a sollicité la remise de l'affaire, exhibant un certificat de médecin établissant que sa cliente était malade, à Bruxelles, et le tribunal a renvoyé la cause au 10 mai, malgré les efforts de M<sup>e</sup> Charles Lachaud, avocat du magnétiseur, qui insistait pour que les témoins fussent en tout cas entendus.

NOTA. — Le 10 mai, le tribunal correctionnel de la Seine ayant ordonné une enquête en Belgique sur les faits reprochés de part et d'autre, a remis à quatre semaines le prononcé du jugement.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette piquante affaire.

### MORT DE DARWIN

Londres, le 22 avril 1882.

Le professeur Darwin, célèbre naturaliste, qui a provoqué de si nombreuses controverses par son ouvrage intitulé : *De l'origine des Espèces par voie de sélection naturelle*, est mort hier, à l'âge de soixante-treize ans.

*Le Représentant de commerce*, encyclopédie du voyageur de commerce, publie chaque semaine des articles de la plus haute importance pour combattre le monopole des grandes compagnies de chemins de fer et favoriser le rachat des lignes secondaires par l'État, dus à la plume énergique et experte de M. Athanas Chevé, rédacteur en chef, avec le concours actif et aussi intelligent de MM. de Biladon, Joséphin Peladan, et autres collaborateurs de même force. Seul organe en France de plus de 80,000 commis voyageurs, nous l'assurons de tout le succès qui l'attend. Administration, rue des Halles, 34, à Paris. — Abonnements, France : un an, 12 francs ; 6 mois, 7 francs.

## Correspondance Administrative.

## ABONNEMENTS REÇUS

1<sup>er</sup> Semestre de l'année 1882. — M.-S., à La Flèche.

Année 1882. — Son excellence M<sup>me</sup> la baronne de T., à Saint-Petersbourg. — M. le docteur J.-Q., rue du Mont-Cenis. — M<sup>me</sup> C., rue Domat. — M. E.-L., magnétiseur, rue d'Aboukir. — M<sup>me</sup> W., somnambule, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

4<sup>e</sup> Année, partant du 15 juillet 1882. — M. T., à Pau.

## CATALOGUE DES OUVRAGES A VENDRE

au Bureau de *La Chaîne Magnétique*.

*Études expérimentales sur le Fluide nerveux et solution rationnelle du problème Spirite*, par A. Chevillard, professeur à l'école nationale des Beaux-Arts. 4<sup>e</sup> édition, 1882. Revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme animal. Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, Palais-Royal, Galerie d'Orléans, 17 et 19. Prix : 2 francs; par la poste, 2 fr. 25 cent.

*Étude sur le magnétisme animal* sous le point de vue d'une exacte pratique, suivie d'une analyse chronologique de l'histoire du Magnétisme, et d'un mot sur la rotation des tables, par P. Pétrus Baragnon. 2<sup>e</sup> édition, 1853. Paris, Germer-Baillièrre. Prix : 5 francs.

*Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants*, la Cour de Rome et les théologiens, par M. l'abbé J.-B. Loubers, prêtre, ancien élève en Médecine. Paris, 1844. Germer-Baillièrre, libraire-éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 8 francs.

*Mémoires d'un Magnétiseur*, par Ch. Lafontaine, suivis de l'examen phrénologique de l'auteur, par le docteur Castle. Paris, 1866. Germer-Baillièrre, éditeur. 2 volumes 4 francs au lieu de 7. — Par la poste, 5 francs. Prime exceptionnelle de *la Chaîne Magnétique*.

*La Magie dévoilée* par M. le baron du Potet, 1 fort volume in-4<sup>o</sup>, belle reliure, 2<sup>e</sup> édition. Prix, 100 francs. Par la poste, soigneusement emballé, 102 francs.

*Thérapeutique Magnétique*, Règles de l'application du Magnétisme à l'expérimentation pure et au traitement des maladies : spiritualisme, son principe et ses phénomènes, par M. le baron du Potet. Paris, 1863. Germer-Baillièrre, éditeur. Fort in-8<sup>o</sup> illustré. Prix, 25 francs. Par la poste, 26 francs.

(A suivre.)

## CRÉDIT DE FRANCE

Société Anonyme. Capital 75 millions

SIÈGE SOCIAL, RUE DE LONDRES, 16 ET 17, PARIS.

Le *Crédit de France* fait toutes les opérations d'une MAISON de BANQUE.

Il reçoit les TITRES en DÉPOT, encaisse les COUPONS, exécute les ORDRES de BOURSE sans commission, fait des AVANCES sur TITRES; ouvre des CRÉDITS sur GARANTIES; délivre DES CHÈQUES et des TITRES de CRÉDIT sur tous pays.

Le *Crédit de France* reçoit les DÉPÔTS D'ARGENT et délivre des BONS de CAISSE à ÉCHÉANCE FIXE. Ces BONS sont au porteur ou nominatifs, au gré des demandeurs, par coupures de 100, 500, 1,000, 5,000, 10,000 et 20,000, francs, avec coupons d'intérêt payables, par trimestre, à tous les guichets du *Crédit de France*.

L'INTÉRÊT sur les DÉPÔTS de FONDS est actuellement fixé comme suit :

5 0/0 sur les Dépôts à 2 ans et au-delà. — 4 0/0 sur les Dépôts de 1 an à 23 mois. — 3 0/0 sur les Dépôts de 6 à 11 mois. — 2 0/0 et 1 1/2 0/0 remboursables à vue dans les succursales et au siège social.

Le *Moniteur des Valeurs à Lots*, organe du *Crédit de France*, paraît tous les Dimanches : un franc par an.

On s'abonne à PARIS, au SIÈGE SOCIAL; en province, à tous les guichets du *Crédit de France* et dans tous les Bureaux de Poste.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

**CRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco; 20 fr.

**GOUDRON  
FREYSSINGE**

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

Le Flacon : 2f. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

**AVIS A NOS ABONNÉS DE LA 4<sup>e</sup> ANNÉE.** Nous prions ceux d'entre eux dont l'abonnement expire avec ce numéro, de vouloir bien le renouveler aussitôt s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans le service de leur Journal ; et nous rappelons à ceux qui le collectionnent, de ne pas le faire relier avant que la 4<sup>e</sup> année soit parue, la couverture, le titre et la table des matières de la 3<sup>e</sup> année ne devant être publiés qu'avec la fin du second volume, c'est-à-dire après la 4<sup>e</sup> année.

Nous rappelons aussi que tout abonné d'un an à la CHAÎNE MAGNÉTIQUE a droit « gratuitement » à son DIPLOME DE MAGNÉTISEUR, à la condition toutefois qu'il en fasse la demande à l'Administrateur en s'abonnant.

L. A.

### SOUSCRIPTIONS REÇUES POUR LE BUSTE DE M. LE BARON DU POTET

La Revue Spirite, fondée par Allan-Kardec, à Paris.....	20 fr.	Report.....	100 fr.
L'Institut médical-électro-magnétique de Toulouse.....	20	M. E.-H., de Fouré-des-Pillières, négociant à Rennes.....	5
M. Alexis Didier, somnambule à Paris....	20	M. Evette, Henri, élève du baron Du Potet, à Paris.....	50
M. B. Yung, propriétaire à Meaux.....	40	M. A. Lassant, maître d'hôtel, au Havre..	5
M. Sciaut, Eugène-Léon, cordonnier à Meaux.....	40	M. Collet, Joseph, coiffeur à Rennes....	4
M <sup>me</sup> Lucie Grange, directrice du journal <i>La Lumière</i> , à Paris.....	5	Un anonyme d'Amiens, franc picard....	4
Mlle Suzanne Masson, à Genève, Plain-Palais.....	5	M. Nourry, François, chef de district au chemin de fer de l'Est à Esbly.....	2
M. Juliot, imprimeur à Tours.....	5	La famille Orme, à Paris.....	4
M. le capitaine Bourgès, président de la Société parisienne des études spirites, fondée par Allan-Kardec.....	5	M <sup>me</sup> C. L., rue de Seine, à Paris.....	4
<i>A reporter</i> .....	100	Un anonyme, B. F., à Paris.....	1
		Total de la présente liste.....	173
		Montant de la première liste...	347
		Total jusqu'à ce jour.....	520

### CORRESPONDANCE

Bien qu'il nous soit difficile de publier ici toutes les lettres encourageantes et élogieuses que nous avons reçues dans ces derniers temps de nos amis et de nos abonnés, relativement à la souscription ouverte pour honorer dignement la mémoire de notre illustre et immortel chef, le baron du Potet ; en voici une que nous nous permettons de reproduire, et qui ne manquera certainement pas d'intérêt pour nos lecteurs. Nous nous réservons d'y répondre après avoir consulté la famille.

Marseille, 20 mai 1882.

*Cher Monsieur Auffinger.* — Je vois, par la *Chaîne Magnétique* que je viens de recevoir, qu'on semble craindre que le montant nécessaire pour l'érection d'un monument à M. du Potet ne soit pas atteint par la souscription. Dans ce cas, M<sup>me</sup> la baronne devrait prendre tous les frais à sa charge, dit votre journal ; il est certain que M<sup>me</sup> la baronne fera ainsi, avec plaisir, pour rendre un hommage public

à celui qui fut son époux, mais sera-t-il digne de la part des partisans de notre cause, de se soustraire ainsi à un devoir sacré envers celui que nous devons tous honorer ?

Que pensez-vous de proposer au Comité de la *Chaîne Magnétique* qu'il soit ouvert une liste de souscripteurs qui verseront *tous les ans*, à la date du 1<sup>er</sup> juillet, une certaine somme, jusqu'à ce que le montant des frais du monument soit entièrement couvert.

Pour ma part, je vous envoie par un de mes amis qui part pour Paris, la somme de 25 francs, et je m'engage d'en verser autant tous les ans dans le cas où une liste annuelle de souscripteurs viendrait à se former dans le sens que je vous propose.

Agréé, cher Monsieur Auffinger, l'assurance de ma fraternelle considération.

Daniel Strong, Médecin,

Boulevard de Longchamps, 124.

Nous applaudissons de tout cœur au senti-

ment généreux de notre ami et cher confrère, M. Daniel Strong, le fameux yankée-guérisseur de Marseille, et lui adressons nos félicitations bien sincères pour cette noble inspiration. Espérons que son exemple sera suivi par un grand nombre d'amis et d'abonnés de notre modeste feuille. Pour notre part, nous y souscrivons de grand cœur en donnant notre pleine adhésion à ce projet et toute la publicité nécessaire à son exécution.

Avant de clore cette correspondance, terminons en remerciant ceux de nos confrères qui ont bien voulu concourir au succès de cette œuvre en ouvrant les colonnes de leur journaux respectifs à la publicité de cette souscription, et notamment *La Lumière*, sous l'intelligente direction de M<sup>me</sup> Lucie Grange; *Le Représentant de Commerce*, qui s'exprime ainsi: « Nous apprenons que tous les adhérents au magnétisme et au spiritisme viennent d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument au baron du Potet, qui a professé

et propagé pendant près de trois quarts de siècle la doctrine de Mesmer. Les souscriptions sont reçues, etc. *Le Messenger*, de Liège, qui à son tour dit: « M<sup>me</sup> la baronne du Potet, cédant aux instances d'amis dévoués du grand apôtre du Magnétisme, vient d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument commémoratif sur la tombe de M. le baron du Potet. Ce monument sera inauguré au cimetière Montmartre, le 2 juillet prochain, à 2 heures. Les souscriptions sont reçues, etc. Signalons encore *Le Phare*, de Liège, qui, après avoir reproduit en entier notre circulaire, annonce qu'il ouvre lui-même la souscription de son côté, et qu'il publiera également la liste des sommes reçues de ses abonnés. Citons encore *El Faro*, de Séville, et remercions tous ces journaux amis, de la sympathie qu'ils nous témoignent et de l'actif concours qu'ils apportent à notre mission.

LOUIS AUFFINGER.

## BANQUET DE LA SOCIÉTÉ MAGNÉTHÉRAPIQUE DE PARIS

### 148<sup>e</sup> Anniversaire de la Naissance de Mesmer.

Nous avons vu rarement banquet plus brillant et plus animé que celui du 27 mai dernier. Bien que les fêtes de la Pentecôte lui aient porté quelque préjudice comme nombre, soixante-dix-huit convives néanmoins étaient réunis autour de la grande table traditionnelle. En échange, les salons Richard regorgeaient de monde au concert et au bal. Outre les habitués et les sociétaires qui y étaient tous au complet, nous avons remarqué M. le docteur Huguet, ancien président de la Société de Magnétisme de Paris, M<sup>lle</sup> Augustine Marty (Lucile), magnétisée par son père au cours de la séance expérimentale de Magnétisme, M. Toussaint, sujet éminemment remarquable, magnétisé également par M. Maygrier, M. le docteur Julian Ochorowicz, professeur libre à l'Université de Léopold (Autriche); M. A. Varinard, président de la Société des Graphologues et propriétaire-gérant du journal *La Graphologie*, fondé par l'abbé Michon; M. A. Chevillard, ancien professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts; M. Henrycy, ancien membre du Conseil Municipal de la Ville de

Paris; M. Mignon, professeur de danse, lequel a conduit le bal avec tout le talent qui s'attache à son nom. Citons encore M. Emmanuel Bès, auteur de la magnifique cantate à Mesmer qu'il a chanté avec la belle voix qu'on lui connaît. M. Bertonnier, compositeur de musique; M. M., pharmacien; M. Yung, de Meaux, etc., etc.

Après avoir remercié la presse qui avait bien voulu prêter son concours à cette fête de famille en annonçant le banquet, notamment *Le Réveil*, *Le Rappel*, *Le Petit Journal*, *La Paix*, *L'Intransigeant*, *La Justice*, *Le Gil-Blas*, *La Lumière*, *Le Chasseur*, *La Gazette des Touristes*, *Le Messenger*, de Liège, *La Chaîne Magnétique*, M. Louis Thouard, président, a pris la parole au nom de la Société Magnétothérapique de Paris en ces termes:

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Si la société marche à grands pas dans la carrière du progrès, c'est spécialement dans ce qui concerne les sciences naturelles. A me-

sure qu'elle avance, un nouvel horizon se découvre, le nombre des connaissances s'accroît, le cercle s'agrandit, et nous voyons avec bonheur se dissiper peu à peu le brouillard qui nous cachait encore certains points obscurs.

Aujourd'hui, Messieurs, un seul m'intéresse, c'est le Magnétisme!

Nous sommes arrivés à une époque où le magnétisme pénètre dans tous les rangs de la société, et je puis dire en ce jour, glorieux anniversaire d'un bienfaiteur de l'humanité : le magnétisme est sorti de l'ornière profonde où l'avait précipité certains préjugés émanés d'un petit nombre d'hommes qui avaient été profondément troublés en constatant eux-mêmes ce que le Magnétisme pouvait produire dans des mains sages et expérimentées.

Il fut longtemps repoussé des uns, dédaigné des autres, tourné en ridicule par ceux-ci, bafoué par ceux-là ; en un mot, quiconque s'en occupait, devait s'attendre à passer pour un charlatan, un jongleur, un sorcier ; et aujourd'hui même, pour certaines personnes, « Qui dit magnétiseur, dit sorcier », et ce sont encore de ces préjugés qui éloignent de nous beaucoup d'hommes sérieux. Pourquoi? — Parce que l'on a peur du ridicule. —

Chassons donc ces sots préjugés, en démontrant à tous, d'une manière nette, précise, ce qu'est le Magnétisme.

« Cherchez, a dit la Sagesse, vous trouverez. »

Nous avons cherché et nous avons trouvé que le magnétisme est une science, où il n'y a pour personne ni secret, ni mystère, ni nombre cabalistique. Nous n'avons trouvé qu'une chose, c'est qu'il faut être animé de l'ardent désir de faire le bien.

Étudiez le Magnétisme et ne remettez pas au lendemain pour apprendre une science si utile à l'humanité, et qui devient de jour en jour indispensable dans chaque famille.

Maintenant, jetons un coup d'œil en arrière et remontons à l'année 1733 ou 34.

A cette époque, le 23 mai, il venait au monde dans un petit pays nommé Ytzmang, près du Lac de Constance suivant les uns, à Meersbourg, en Souabe, selon les autres, ou enfin à Weiler, près de Stein, sur le Rhin, un

enfant qui plus tard devenait la terreur de nos savants en portant une perturbation très grande dans la routine qui, malheureusement encore, possède aujourd'hui comme autrefois de profondes racines.

Cet enfant vous l'avez reconnu, c'est le futur savant, c'est le docteur Antoine Mesmer, dont nous fêtons aujourd'hui le glorieux anniversaire, c'est l'initiateur du magnétisme.

Le magnétisme, Messieurs, ne fut pas découvert par Mesmer, car dans l'antiquité il était non-seulement connu, mais il était pratiqué. L'ingénieux Mesmer sut le mettre à la portée de toutes les intelligences, en démontrant tour à tour, devant les médecins et les facultés, que l'homme possède une force, une puissance, un fluide, qui, sagement administré et utilement employé, peut être appliqué avec efficacité au traitement et à la guérison des maladies, même celles imputées incurables.

Mesmer fit son apparition dans le monde savant en 1766, par une thèse intitulée : *Le Planitarum influxu*, dont le but était d'établir que les corps célestes en vertu de la même force qui produit leurs attractions mutuelles, exercent une influence sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, par l'intermédiaire d'un fluide subtil qui pénètre tous les corps et remplit l'univers.

A cette époque, Mesmer traitait ses malades par l'électricité et les aimants, système auquel on attribuait des vertus surprenantes.

En même temps que Mesmer, existait à Vienne un jésuite (le père Hell), professeur d'astronomie, qui, lui aussi, soignait les malades par ce même procédé. Il prétendit même en être l'inventeur et répandit à profusion la calomnie sur Mesmer, en disant qu'il voulait lui dérober sa découverte. Mesmer protesta, et pour ne pas rester sous le poids d'une pareille calomnie, chercha un autre moyen, et à force d'études, il reconnut qu'il pouvait supprimer les aimants et obtenir des phénomènes beaucoup plus intéressants par le magnétisme animal.

C'est à dater de ce moment que Mesmer abandonna complètement le magnétisme minéral. Il publia son nouveau système résumé en vingt-sept propositions sous forme d'apho-

risme. Petit ouvrage intitulé : *Mémoire sur la découverte du Magnétisme animal*, par A. Mesmer, docteur de la faculté de Vienne (1774).

Mesmer opéra pendant quelques temps sur un grand nombre de malades et, encouragé par ses succès, il s'adressa au baron de Stoerk, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, à la faculté de Vienne. Ni l'un ni l'autre ne voulurent lui être agréables, il se décida donc à s'adresser à de nouvelles facultés. Il envoya à l'Académie des sciences de Paris un rapport détaillé sur son système, un autre à la Société royale de Londres, un troisième à la Faculté de Berlin. Les deux premières Académies ne lui donnèrent même pas la satisfaction d'une réponse, seule, celle de Berlin lui répondit qu'il était *Visionnaire*.

Mesmer ne se tint pas pour battu, et, sans s'effrayer de ces redoutables adversaires, il entreprit de les réduire au silence par de nouvelles expériences et de nouveaux succès. Il fit une cure merveilleuse sur une jeune demoiselle du nom de Paradis, dont le père était le secrétaire particulier de leur Majesté.

Cette jeune fille étant atteinte d'une goutte sereine complète, avec mouvement convulsif, et d'une obstruction au foie et à la rate, qui parfois jetaient cette pauvre enfant dans de véritables accès de folie. — Ces infirmités avaient été traitées, pendant dix années, par le baron Stoerk sans obtenir aucun résultat. Le célèbre oculiste Wenzel avait même déclaré que la vue était complètement perdue. Et cependant devant la science et l'expérience de ces célébrités, Mesmer entreprit la guérison de cette incurable et eut le bonheur de voir, après un traitement de trois ou quatre mois, la jeune fille recouvrir la vue et la santé.

Cette guérison fut constatée par un grand nombre de médecins, et les journaux de l'époque en publièrent le récit détaillé fait par le père de la jeune malade.

Mais alors au lieu de produire l'effet que Mesmer était en droit d'attendre, ce fut le contraire qui se produisit.

Il commença à connaître ce que valait l'homme ; abattu, mais non découragé, il écrivit un petit ouvrage intitulé : *Lettre à un*

*Médecin étranger*, où il exposait succinctement sa doctrine.

Après cinq années de polémiques et de sollicitations inutiles auprès de l'Académie allemande, il tourna ses regards vers la France, où il crut que notre sol hospitalier le recevrait avec amour, et que les hommes accueilleraient avec plus de faveur sa nouvelle méthode, mais, il reconnut bientôt que nos savants, comme ceux de sa patrie, le considéraient comme un charlatan et, qu'à l'exemple de Berlin, on le prenait pour un visionnaire.

Il arriva à Paris en février 1778, sa réputation l'y avait précédé, et l'histoire nous parle encore de l'impression que produisit le fameux baquet de Mesmer. Il fut reçu à la Cour et dans tous les salons et arriva bientôt au comble de la fortune, car sa méthode était justifiée par d'éclatants succès qui, loin de lui concilier les savants et les médecins, excitaient au contraire leur jalousie. Il demandait des juges, il ne trouvait que des envieux. Aussi, rebuté par tous les corps savants, il se décida à quitter Paris et retourna à Meersbourg, où il s'éteint le 5 mars 1815, à l'âge d'environ quatre-vingt ans, et, chose inouïe, ce ne fut qu'après son départ de Paris que la Faculté se décida à faire examiner sa méthode.

Ce fut le docteur d'Eslon, régent de la faculté, qui à force d'habileté put obtenir cette faveur.

Une commission fut nommée, et vous connaissez le rapport du fameux Bailly : tissu de mensonges et d'absurdités.

Mais la vérité est éternelle, on peut la maudire ou l'honorer, la proclamer ou la proscrire, rien ne peut changer son existence. Aussi quelques temps après le magnétisme trouvait un vaillant défenseur au sein de l'académie royale, Antoine-Laurent de Jussieu, dans un brillant rapport fit ressortir les beautés du magnétisme. Ce fut le contrepois du rapport de Bailly.

Enfin, en 1825, une nouvelle commission fut nommée et composée de douze membres. M. Husson fut élu rapporteur et, après six ans d'études, c'est-à-dire en 1831, les conclusions du rapport furent entièrement favorables au magnétisme, et cela grâce au zèle et

au dévouement de Puységur, dont j'aurai l'honneur de vous parler dans un instant.

Mais quoiqu'il arrive, Messieurs, les magnétiseurs peuvent se consoler. Autrefois, comme aujourd'hui, certaines vérités malheureuses ont compromis ceux qui les croyaient et surtout ceux qui ont la candeur de les avouer publiquement. Lorsque nous remontons dans l'histoire, nous constatons que les académies furent ce qu'elles sont encore : — Citadelles armées contre toute innovation, la vérité n'y pénètre que par ruse le plus souvent. Mais quelquefois aussi, elle y entre par force, quand après avoir envahi successivement toutes les intelligences, elle vient battre de son flot tumultueux et faire crouler la muraille du sanctuaire.

Après Mesmer, Messieurs, nous retrouvons sur la brèche un littérateur et un général français, Jacques de Chastenot, marquis de Puységur, né à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1751.

A dix-sept ans, il entre dans l'artillerie, à vingt-sept, nous le voyons colonel, et en 1789 nous le retrouvons général. Dès l'année 1783, nous le voyons à Paris suivre assidûment, avec son jeune frère, les cours de Mesmer. Il en fit aussitôt dans son domaine de Buzancy, l'application la plus large et la plus généreuse. Il transforma son château en ambulance et prodigua ses soins à tous les malades qui se présentaient. Le nombre augmentant tous les jours, il ne put les toucher tour à tour. Il magnétisa un gros arbre, attacha des cordes à ses branches, et les malades venaient prendre place tout autour en tenant chacun un bout de corde.

Les résultats qu'il obtint furent relatés et on trouva plus de six mille cures obtenues ainsi.

En 1784, il écrivait à ce sujet :

« Je continue à faire usage de l'heureux pouvoir que je tiens de Mesmer, et je le bénis tous les jours, car je suis bien utile. J'opère bien des effets salutaires sur les malades des environs, ils affluent autour de mon arbre, c'est une procession perpétuelle dans le pays. »

Ainsi parlait de Puységur.

C'est à lui que nous devons la découverte du somnambulisme. Il passa longtemps, vis-à-

vis de beaucoup de magnétistes, pour le chef de l'école magnétique. Il déploya dans ses propagandes et dans ses idées un zèle, une abnégation et un désintéressement dignes d'un homme de bien, d'un véritable bienfaiteur de l'humanité.

Puységur mourut dans sa terre de Buzancy, près Soissons, le 1<sup>er</sup> août 1825.

Après de Puységur, nous retrouvons un naturaliste distingué, François-Joseph Deleuze, (né à Sisteron, en mars 1753), qui contribua largement au progrès de la science Mesmérisme. Nous le trouvons, en 1795, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Il concourut avec les professeurs de cet établissement à la rédaction des annales du muséum et quitta ses travaux pour se livrer presque exclusivement à l'étude du Magnétisme.

Mesmer, de Puységur, Deleuze, Messieurs, nous laissèrent de nombreux ouvrages sur le magnétisme, mais je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention pour vous donner la longue nomenclature de ces ouvrages.

Maintenant, j'arrive à l'homme de nos jours, à notre regretté président d'honneur, le baron du Potet.

Que vous dirais-je, Messieurs, sur cet homme dont la tombe est à peine fermée. La presse toute entière fut unanime à reconnaître que M. le baron du Potet avait fait beaucoup pour le magnétisme ; il était depuis longtemps le chef de l'école magnétique de France, et je puis dire même de l'Univers, car il porta bien haut et pendant plus d'un demi siècle l'étendard du magnétisme. Il sut le faire respecter, et, grâce à ses nombreuses expériences à l'Hôtel-Dieu, devant les corps savants ; à l'Académie, ces Messieurs voulurent bien s'en occuper.

Vous connaissez tous les expériences de M. le professeur Charcot à la Salpêtrière. Le rapport de M. le docteur Baréty, présenté par M. le docteur Richer à la société de Biologie, présidée par M. Paul Bert, alors ministre de l'Instruction publique. Enfin les expériences plus récentes faites à l'hôpital de la Pitié par M. le docteur Dumontpallier.

Tout ceci, Messieurs, nous prouve que le magnétisme est enfin entré dans la voie qui lui assure le triomphe.

Enfin, nous devons à M. le baron du Potet la simplification des procédés du magnétisme. Il l'a pour ainsi dire modernisé.

Ainsi que ses devanciers, M. du Potet, nous a laissé de nombreux ouvrages sur le magnétisme où nous remarquons l'homme de talent, de génie, en un mot l'homme de bien. Cette simple phrase vous caractérise l'homme que nos regrettons : « La vérité n'importe par quelle bouche. Le bien n'importe par quelles mains ! »

Je termine, Messieurs, en disant avec vous :

« Glorifions tous ces vaillants champions du progrès, mais aussi gardons une profonde reconnaissance pour ces milliers d'hommes dont les noms sont inconnus, qui ont passé en faisant le bien et ont courageusement combattu pour le triomphe d'une cause véritablement grande. Leurs noms sont inscrits sur le grand livre de l'immortalité où ils continuent l'œuvre commencée ici-bas, et c'est à nous Messieurs les continueurs, de marcher sur leurs traces, sans nous préoccuper si notre nom sera inscrit en lettres d'or sur le marbre ou sur le granit.

Le magnétisme est une mission, une science bienfaisante et régénératrice, heureux ceux qui peuvent l'accomplir avec zèle et désintéressement, à l'exemple de nos chers devanciers.

GLOIRE, HONNEUR ET RECONNAISSANCE  
A MESMER  
COMME INITIATEUR DU MAGNÉTISME.  
A DE PUYSEGUR  
POUR LA DÉCOUVERTE DU SOMNAMBULISME.  
A DELEUZE ET DU POTET  
COMME PROPAGATEURS.  
A NOS DEVANCIERS  
COMME CONTINUEURS.  
ET A L'UNION DE TOUS LES MAGNÉTISEURS !

La parole ayant été donnée au secrétaire, M. de Villeneuve a lu la communication suivante émanant de la Société Magnétique de Genève.

Genève, le 25 mai 1882.

Monsieur,

La Société de Magnétisme de Genève me charge de l'agréable mission de venir vous remercier des paroles chaleureuses et amicales que vous avez bien voulu nous adresser au

nom de la Société Magnétique de Paris. Notre banquet commémoratif a eu lieu en effet samedi passé dans les salons de l'Hôtel Bellevue. Votre bonne lettre a été la bienvenue. Nous avons rendu un sérieux hommage, mais aussi plein de gaieté et d'entrain, à la mémoire de nos grands maîtres. S'il est vrai que les âmes de nos regrettés peuvent se rapprocher de la terre en certaines occasions et assister aux joyeuses fêtes des vivants, Mesmer, du Potet et autres étaient à coup sûr des nôtres ; ils ont dû partager notre joie. Leurs ombres ont dû frissonner de plaisir, de voir tant de chauds, de zélés apôtres de la grande cause réunis tous dans le seul sentiment de reconnaissance envers ceux qui nous ont enseigné la si belle, la si utile vérité du magnétisme. La cordialité la plus fraternelle n'a cessé de régner durant toute cette charmante soirée.

Je choisis exprès cette épithète de « charmante, » car les dames s'étaient mises de la partie avec la meilleure grâce du monde. C'est même à l'amabilité et au dévouement du beau sexe que nous devons l'organisation parfaite de cette belle fête.

Nous apprenons avec plaisir que votre banquet est définitivement fixé au 27 du mois, après demain soir. Ah ! que ne puis-je m'envoler vers la grande ville pour vous porter à tous les vœux sincères que la Société Magnétique de Genève, forme pour la réussite entière de votre fête.

Hélas ! Prométhée ne peut rompre ses chaînes ! Il faut se contenter et consigner ses sentiments sur le papier. Puisse la gaieté la plus franche, puisse le concours le plus nombreux, couronner les efforts de la commission d'organisation ! Nous ne doutons pas du plus complet succès !

Chers amis,

La tâche que nous nous sommes imposée est grande, est noble, mais elle est rude parce que les puissances ennemies sont nombreuses, fortes et tenaces, c'est la lutte que nous soutenons, c'est la lutte toujours plus forte qui nous attend, à mesure que notre œuvre grandira et effrayera nos détracteurs par sa prospérité.

Montrons donc dans nos fêtes, que nous

sommes trempés pour la lutte, c'est-à-dire, que la force de nos convictions, née tout entière des faits nous donne l'énergie, l'ardeur, le dévouement et le sérieux nécessaires au combat. Mais vous savez de quel combat je veux parler. Loin de moi la pensée de discussions théoriques qui n'aboutissent jamais à rien ! Loin de moi l'idée d'une polémique oiseuse qui reste sans fruits ! Non, le combat par le travail ! Voilà le vrai ! Produire journallement des faits, produire une quantité de faits, produire toujours avec acharnement et lancer ces faits à la face de ceux qui veulent nous combattre par le raisonnement. Travaillons continuellement, traitons les malades avec dévouement, observons sincèrement les résultats, et ne soyons forts que du bien que nous avons accompli. Ce sera la réponse la plus digne, la plus éloquente, à faire aux adversaires d'une chose qu'ils ne connaissent point du tout. Cette réponse s'imposera d'elle-même sans que nous cherchions à l'imposer. Et par le travail continu, par le travail assidu et aussi par l'union des forces (car l'homme isolé ne peut pas agir avec grands résultats), par la fraternité, qui règne entre nous tous, nous pourrons bientôt saluer le jour du triomphe définitif du Magnétisme, c'est-à-dire où il cessera d'être une chose extraordinaire pour les uns, un épouvantail pour les autres, une supercherie pour d'autres encore, mais où il sera reconnu par tout le monde comme une branche utile, immensément utile de la science.

C'est dans ces sentiments que je vous tends, à tous, au nom de la Société Magnétique de Genève, une main fraternelle.

Bien à vous de cœur,

Camille RAGAZZI, médecin.

Secrétaire de la Société Magnétique de Genève.

M. Louis Auffinger, rédacteur de la *Chaîne Magnétique* a lu à son tour cette lettre qui fait suite à la précédente et qui lui a été adressée par M. Bernard Ragazzi, président-fondateur de la Société Magnétique de Genève.

Genève, ce 26 mai 1882.

Salut fraternel à nos amis réunis ce soir pour fêter le souvenir du Grand Mesmer au nom aussi de la Société de Magnétisme de Genève.

J'aurais voulu être au milieu de vous dans ce moment solennel. Vous serrer la main, vous dire des paroles affectueuses pour cimenter notre union qui doit fertiliser la sublime pensée de notre grand Maître. J'aurais eu *tant de choses* à vous dire.

J'aurais voulu encourager par la parole, appuyée par l'expérience qui m'a de plus en plus fortifié dans la conviction de la vérité que nous défendons, souvent trop faiblement, de cette vérité qui est appelée à nous rendre plus libres, plus forts, plus heureux.

Eh bien ! je dois y renoncer malgré moi, mes occupations ne me permettant pas de quitter ma place. Mais je ne désespère pas. Une fois ou l'autre, il me sera peut-être donné de réaliser mon vœu. En attendant, il faut que je me contente de vous adresser par écrit mon salut fraternel, qui part du fond du cœur, de vous dire que je suis au milieu de vous en esprit et que je partage vivement la joie qui nous anime en nous voyant en possession de la plus consolante des vérités, et la reconnaissance profonde que nous devons tous à celui qui nous l'a généreusement léguée.

Mais nous qui avons spécialement été initiés à la vérité par notre bien-aimé maître le baron du Potet, nous avons le devoir d'associer son nom à celui de Mesmer et de porter un chaleureux toast au souvenir des deux qui pour nous sont *un*.

Fêter la mémoire de ces deux âmes d'élite — c'est bien. Mais si, comme nous le croyons, l'écho de nos sentiments retentit dans les sphères élevées d'où elle contemplant avec complaisance notre joie et notre reconnaissance, soyez sûrs que leur jouissance ne sera complète que nous voyant tous à l'œuvre, pratiquant les principes qu'elle nous ont inculqués, propageant activement et avec succès la bonne nouvelle qu'ils nous ont annoncée.

A l'œuvre donc, mes chers amis ; que chacun de nous puisse, à l'heure du départ, se dire : « Je n'ai pas manqué à mon devoir. »

Mais si ce devoir dépasse souvent nos forces « que Dieu nous vienne en aide !

Salut et amitié,

Bernard RAGAZZI.

Président-fondateur de la Société Magnétique de Genève.

Puis il a encore lu la communication suivante, faite par M. le docteur Clovis Surville, président-fondateur de l'Institut médical-électro-magnétique de Toulouse, ainsi conçue :

Toulouse, ce 25 mai 1882.

Mesdames, Messieurs et chers Confrères,

En ma qualité de Président-Fondateur de l'Institut Médical-Electro-Magnétique de Toulouse, j'ai le devoir de vous transmettre les vœux et les souhaits que les membres du dit Institut forment pour le succès de votre banquet, vous donnant l'assurance que nous serons tout avec vous de cœur et de pensée dans cette importante cérémonie. Buvez donc, après avoir porté le toast à Mesmer; Puysegur, Deleuze et Du Potet, à notre Institut, comme nous avons bu le 14 mai dernier à votre honorable Société, et que ce choc des verres vous rappelle au milieu de vos joies la part que nous y prenons, et la fraternelle accolade que vous envoient vos amis de Toulouse et de toute la contrée méridionale.

Votre dévoué Collègue et Confrère.

C. SURVILLE, Président.

M. Auffinger, ayant accusé réception des souscriptions de MM. Gervais et Surville, qui n'ont pu assister à cette cérémonie, ainsi que les félicitations de M. l'abbé Ignazio Martorana de Racalmuto (Italie) fervent adepte du Magnétisme, pour la célébration de la nativité de de Mesmer, lit ensuite la lettre du président de la Société des Étudiants Swédenborgiens d'Argenteuil, dont la lecture a été vivement applaudie. Cette lettre est ainsi conçue :

Argenteuil, le 27 mai 1882.

Cher Monsieur et estimable Collègue,

Je comptais que Monsieur Lecoq, pourrait représenter notre petit groupe d'Étudiants Swédenborgiens au banquet auquel vous nous avez fait l'honneur de nous inviter, mais des affaires inattendues empêchent notre ami de s'y présenter.

Étant pris à l'improviste par ce fait je n'ai pu vous adresser un autre représentant, moi-même par ma triste position d'impotent, je me trouve privé de ce plaisir, mais je vous prie de ne pas moins nous inscrire sur la liste

des souscripteurs, je vous ferai passer le montant avec celui d'une petite cotisation que je pense proposer à notre groupe d'Argenteuil en faveur du tombeau de notre regretté professeur le baron du Potet.

Veillez donc cher Monsieur et frère en études, avoir l'obligeance de présenter nos excuses aux membres de votre Société et recevoir l'assurance de ma fraternelle estime,  
Alp. CAHAGNET.

La parole ayant été donnée ensuite à M<sup>lle</sup> Lucile, elle exprime en termes très émus les regrets suivants, qu'elle complète par un toast non moins respectueux.

Mesdames et Messieurs.

En m'asseyant à cette table, j'ai constaté avec douleur l'absence de celui qui a tant fait pour la cause que nous défendons. Malgré une carrière bien remplie, qu'il me soit permis ici de dire qu'il nous a été enlevé encore trop tôt. Je crois remplir un devoir en portant un toast à la mémoire du célèbre et très regretté BARON DU POTET !

Enfin, M. le docteur Huguet a clos la série des discours et communications par le suivant qui n'a pas été le moins écouté. Improvisé spontanément par un orateur qui a l'habitude de la parole jointe aux capacités personnelles, ce discours a produit une très vive sensation sur l'auditoire et a valu à son auteur une chaleureuse ovation manifestée ouvertement par le président de la Société Magnétothérapique, qui a dû le remercier cordialement des bonnes paroles qu'il venait de prononcer. Ce discours est ainsi formulé :

Mesdames et Messieurs,

Après le chaleureux et savant discours de Monsieur le président de la Société Magnétothérapique de Paris et sur son invitation à prendre la parole, je ne puis mieux faire que de m'inspirer de vos sentiments, de vos pensées, de vos désirs.

Il est évident que vous sentez, comme moi, le besoin de nous rapprocher, par le souvenir, de ces courageux pionniers du magnétisme qui nous ont précédés, de ces praticiens, de ces savants honnêtes, qui n'ont

pas craint de sacrifier leur réputation et leur fortune pour se vouer, tout entier, à la recherche et à la défense d'une vérité humanitaire.

Vous pensez aussi que le moment est venu de nous unir de plus en plus contre l'habileté de ceux qui, jusqu'à présent, n'ont mis la main sur le magnétisme que pour l'empêcher de léser leur intérêt personnel en venant au secours de l'humanité, en guérissant les malades qu'ils regardent comme incurables.

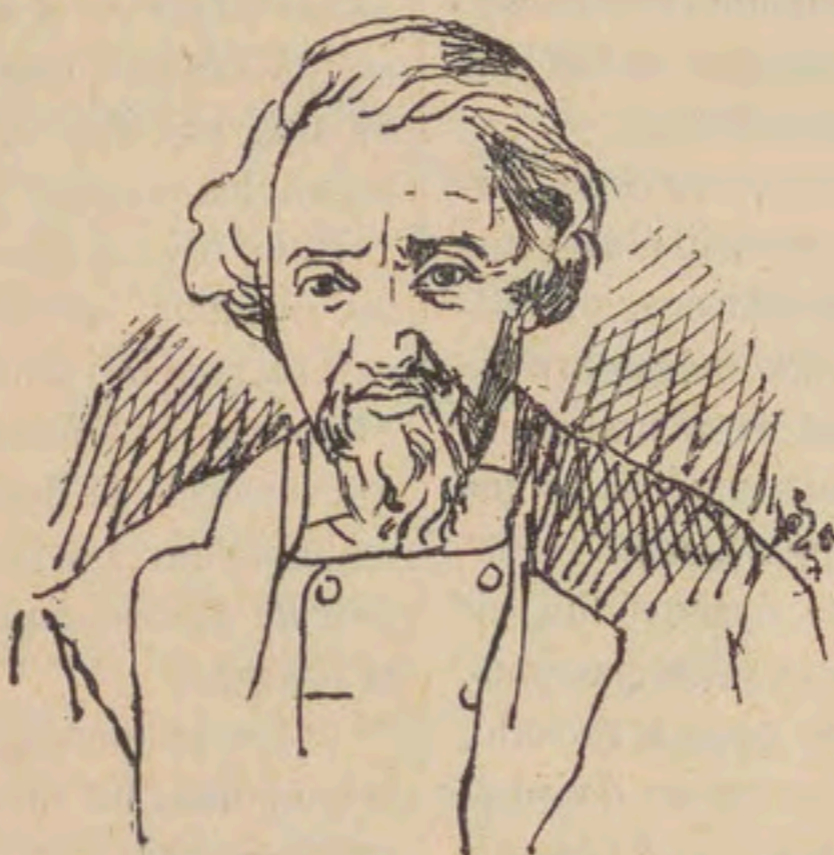
Votre but, Mesdames et Messieurs, est évidemment de répandre le magnétisme le plus vite, le plus largement possible, et de réparer, au profit de nos semblables, le mal qu'entretient une science officielle, trop peu sou-

cieuse des grandes vérités dont la connaissance, seule, peut arrêter la marche des fléaux qui nous déciment, et qui nous empêchent de vivre heureux par la santé et par le travail.

Buvons donc, Mesdames et Messieurs, à l'Union des magnétiseurs, non seulement de notre généreux pays, mais des magnétiseurs du monde entier ! l'Union, dans le vrai ; dans le juste, nous donnera une puissance énorme pour atteindre notre but : la *guérison des malades* ! Au lieu d'une formule trop connue, nous adopterons désormais celle-ci qui nous servira de boussole : *La Force au service du Droit* !

## ALPHONSE CAHAGNET

PUBLICISTE DISTINGUÉ  
ET  
APÔTRE DU SPIRITUALISME  
MODERNE,  
MEMBRE D'HONNEUR  
DE LA  
SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE  
DE BOMBAY,



ANCIEN  
MEMBRE TITULAIRE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISME  
DE PARIS,  
ETC., ETC.

Collaborateur de *La Chaîne Magnétique*, auteur des *Arcanes de la vie future dévoilés*, de la *Magie Magnétique*, du *Sanctuaire du Spiritualisme*, du *Magnétiseur Spiritualiste*, du *Guide du Magnétiseur*, du *Traitement des Maladies par les simples et le Magnétisme*, de la *Lumière des morts*, de l'*Encyclopédie Magnétique Spiritualiste*, de la *Révélation d'outre-tombe*, des *Études sur l'homme*, des *Méditations d'un penseur*, de *Force et Matière*, de l'*Introduction aux études Scientifiques et Religieuses des Étudiants Swedenborgiens*; des *Lettres odiques Magnétiques* du Chevalier de Reichenbach; de l'*Abrégé du Traité des Merveilles du Ciel et de l'Enfer* d'Emmanuel Swedenborg; des *Études sur le Matérialisme*

et sur le *Spiritualisme*, des *Études sur l'âme et sur le libre arbitre*, de la *Cosmogonie et Anthropologie* ou Dieu, la Terre et l'homme étudiés par analogie; de l'*Abrégé de l'histoire* des cérémonies, coutumes religieuses et superstitions de tous les peuples du monde.

Beaucoup de ces ouvrages ont été mis à l'index et sont épuisés; plusieurs ont eu diverses éditions et différentes traductions étrangères; notamment en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, etc.

P. S. — Pour tous ces ouvrages, s'adresser à l'auteur, rue Saint-Germain, 90, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

## Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux et solution rationnelle du problème spirite

Par M. A. CHEVILLARD, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts

Nous avons promis de nous montrer impartial dans cette importante question, et nous le prouvons aujourd'hui en reproduisant l'article qui suit, dû à la plume autorisée d'un de nos honorables confrères du *Moniteur de la Fédération belge, spirite et magnétique*, paraissant à Bruxelles, dans son numéro du 15 mai 1882. — L.-A.

« LA CHAÎNE MAGNÉTIQUE » de Paris (15 mars 1882), renouvelle la mention de cette brochure, mais « le temps lui faisant complètement défaut » elle confie le soin d'en faire de nouveau une analyse succincte à M. Marcel Rouher, qui a été initié aux travaux de M. Chevillard et qui s'en est acquitté avec talent, mais que nous ne croyons pas être à l'abri d'une partialité qui se fait jour aux yeux du lecteur un peu attentif.

Puisque nous devons revenir sur cette brochure qui, à son époque, fut accueillie avec une enthousiaste faveur, comme elle devait infailliblement l'être par tous les négateurs de parti pris de tout ce qui peut avoir une apparence de Spiritualisme, nous redirons ce que nous avons déjà dit à son apparition.

Presque tous, nous avons éprouvé un vif sentiment d'incrédulité, si ce n'est pas plus, lorsque la première fois on nous a raconté, ou que nous avons lu les descriptions des phénomènes spirites. Cette répugnance, à l'époque où nous vivons, est toute naturelle, elle est la conséquence des notions de notre éducation qui est dans un état de réaction contre les théories mystiques et absurdes. Il est évident que cette répugnance a prédominé chez M. Chevillard, mais nous lui devons cette justice bien méritée qu'il ne s'est pas laissé abaisser comme tant d'autres, à cette frivolité d'une négation présomptueuse sans examen. Il n'a pas cru et il a voulu motiver son incrédulité. Il a examiné, il n'a pas nié les faits indéniables, mais il s'est expliqué, et cela consciencieusement, et scientifiquement à sa manière, à leur chercher une autre interprétation de leur cause plus matérielle, nous voudrions dire plus mondaine, que celle de l'action des Esprits et par conséquent infiniment

plus acceptable de nos jours. Selon lui, les faits Spirites sont « des phénomènes d'expansion nerveuse ou de magnétisation animale, actionnant mécaniquement des objets inanimés. — C'est la mise en jeu d'un fluide analogue au fluide électrique, lancé par l'acte de la volonté du cerveau dans les trajets nervo-moteurs ». — Ce fluide, lancé hors de la périphérie de notre corps, aurait la puissance d'aller mettre en mouvement des objets inanimés qui en sont distants et produirait sur les médiums « l'inconscience de la personnalité de la volonté et de son exécution. »

En 1876 une petite brochure intitulée « *Les faits Spirites ne sont qu'une Magnétisation de personne à chose* » a répondu aux assertions et aux expérimentations de M. Chevillard, par des observations qui en démontraient les erreurs.

Nous n'y ajouterons, pour le moment, que les résultats suivants des expériences d'un savant anglais, le docteur Sexton, que nous avons déjà fait connaître en novembre 1881 et qui sont relatés dans le remarquable et très explicite ouvrage hollandais ; *Een nieuw veld voor de Wetenschap* (un nouveau champ pour la science).

1° Les phénomènes ne peuvent avoir leur origine dans les forces aveugles de la nature, car, comme les faits le prouvent, ils sont dirigés par une intelligence.

2° L'intelligence directrice n'est pas celle du médium *ni d'autre personne de la réunion*, car ceux-ci ne peuvent pas la régir, et, de plus, cette intelligence, dans un millier de cas, énonce une notion *qu'aucun des membres de la réunion ne possède* et donne fréquemment, à des interrogations, des réponses diamétralement en désaccord avec le cours des idées de tous ceux qui sont présents.

3° Il ne peut y avoir d'autre origine d'intelligence que la pensée d'un être intelligent.

4° Puisque la direction intelligente qui se manifeste dans les réunions spirites ne peut provenir que d'êtres pensants et *que ces êtres ne font point partie des personnes présentes* ces êtres doivent se trouver hors de

cette réunion ou leur présence y est *sous une autre forme que la forme matérielle ordinaire*, qui est celle des assistants.

5° Ces êtres ne peuvent pas être des personnes *dans la forme matérielle ordinaire* et qui se trouveraient à l'extérieur de la réunion, car ils parlent en conformité avec les idées et *même ils lisent les idées* des assistants sans aucun moyen de communication possible hors des murs de l'appartement où les réunions ont lieu.

6° Il doit donc y avoir des personnalités conscientes, pensantes, intelligentes, présentes à la réunion, *mais qui ne sont pas du nombre des personnes qui sont réunies*.

7° Les personnes qui composent la réunion sont à l'état corporel ordinaire, et hors de leur nombre il ne se trouve aucune personne corporelle présente, il doit donc s'y trouver présents *d'autres êtres intelligents*, sous une autre forme que la forme corporelle ordinaire.

8° Il doit donc s'y trouver *des êtres spirituels* sous quelque forme qu'ils soient.

9° Comme l'expérience nous démontre que ce sont des êtres conscients, intelligents, pensants, capables d'échanger avec nous des pensées et de nous communiquer leurs pensées, ils doivent aussi avoir la faculté de nous faire connaître qui ils sont ou ce qu'ils sont.

10° Ils déclarent clairement tous : « *qu'ils sont les Esprits d'amis ou d'autres individualités décédés, qui ont également vécu comme nous sur la terre ;* »

11° Non seulement ils le déclarent unani-

mement mais souvent ils donnent des preuves qu'ils sont effectivement ce qu'ils affirment être.

12° Toutes ces preuves peuvent s'obtenir par quiconque veut se donner la peine de les chercher.

Une négation inconsidérée, ajoute le docteur Sexton, laisse les faits dans toute leur intégrité : *on ne discute pas contre des faits*.

Nous croyons ne pas du tout nous tromper dans la pensée que M. Chevillard ni son approbateur, M. Marcel Rouher, n'ont eu aucune connaissance des travaux des savants étrangers Anglais, Américains, Allemands, Espagnols, Italiens, Hollandais, etc., qui se sont occupés scientifiquement et expérimentalement de la vérification des phénomènes ou faits dits spirites. Ces travaux démontrent l'impossibilité de leur théorie. — Loin de de nous la supposition du désir de redonner quelque vogue à la brochure de 1875 dont il pourrait rester des stocks invendus dans les librairies.

N. B. — C'est à tort que notre honorable collègue et confrère s'est livré à cette dernière réflexion, car au moment où paraissait cet article, la 4<sup>e</sup> édition était mise en vente chez Dentu, et chez l'auteur, rue du Cherche-Midi, 72, à Paris, la 3<sup>e</sup> édition étant épuisée depuis longtemps déjà.

(Rédaction de la *Chaîne Magnétique*).

La 3<sup>e</sup> édition a paru chez Dentu en 1875. — La 4<sup>e</sup> en mai 1882, au prix de 2 fr. par la poste 2 fr. 25. Nous en tenons à la disposition de nos lecteurs.

## ACTUALITÉS ET NOUVELLES DIVERSES

La Société de graphologie ouvre une souscription ayant pour objet l'érection d'un buste à feu l'abbé J.-H. Michon, l'un des fondateurs et des plus ardents propagateurs de la science graphologique.

Adresser les souscriptions à M. Adrien Varinard, président de la Société des graphologues et propriétaire-gérant du journal *La Graphologie*, rue de Vaugirard, 32, Paris.

Le professeur Adolphe Didier, frère d'Alexis le somnambule bien connu, magnétiseur de la bonne école, qui exerce avec

succès depuis plus de trente-cinq ans, désire vendre sa bibliothèque dans laquelle se trouvent un grand nombre de livres rares sur le magnétisme animal. — Écrire à M. Didier, Berkeley-Gardens, Campden Hill, Kensington, 10, à Londres (Angleterre).

L'*Anti-matérialiste* de Nantes, nous annonce dans son deuxième numéro que M. Guérin de Villanoue-de-Riom vient de donner une preuve nouvelle de son dévouement à la cause spiritualiste, en donnant 10,000 francs à la ville de Rouen, et autant à

celle de Nantes, afin d'édifier dans ces cités une salle pouvant servir aux conférences spirites.

Un de nos amis nous prie d'annoncer qu'il céderait volontiers au prix de cent francs nets une collection complète et magnifiquement reliée du *Journal du Magnétisme* du baron du Potet.

*Le Messager* de Liège, du 15 mai, nous apprend la mort de Zollner, professeur d'astronomie à l'Université de Leipzig, à l'âge de quarante-huit ans, et dit : « Par son intrépidité à combattre les préjugés populaires et la noblesse avec laquelle il a défendu la cause du spiritisme, il s'est acquis une gloire impérissable, son nom sera honoré et respecté par tous ceux qui sont compétents pour estimer sa valeur. »

La Société Magnétothérapique de Paris a donné sa dernière grande séance publique et expérimentale de magnétisme le 3 juin courant, et n'en reprendra le cours que le premier samedi d'octobre, c'est-à-dire après les vacances. Ses séances d'études privées continuent comme par le passé.

Le 23 avril dernier s'est ouvert à la Salpêtrière le premier cours officiel de la première chaire de clinique des maladies du système nerveux que nous possédions en France. C'est à M. le docteur Charcot que cette direction a été confiée.

## CATALOGUE DES OUVRAGES A VENDRE

au Bureau de *La Chaîne Magnétique*.

*Le Magnétisme opposé à la Médecine*. Mémoire pour servir à l'histoire du Magnétisme en France, en Angleterre, par le baron du Potet de Sennevoy. Paris, 1840. Prix : 6 francs ; par la poste, 7 francs.

*Expériences publiques sur le Magnétisme animal*, faites à l'Hôtel-Dieu, par J. du Potet. 3<sup>e</sup> édition, augmentée de nouveaux détails sur la personne qui avait été l'objet de ces expériences et d'un précis des nouvelles observations sur le Magnétisme faites dans plusieurs hôpitaux de Paris, et suivies des dernières délibérations de l'Académie de

Médecine, sur la question du magnétisme. Paris, 1826. Prix : 3 francs ; par la poste, 3 fr. 50 cent.

*Médecine magnétique et somnambulique*. Guérisons surprenantes obtenues à l'aide du magnétisme et de la médecine somnambulique et prouvées par des observations et des attestations d'une irrécusable authenticité par C. Surville, médecin à Toulouse. Aperçu sur les salutaires effets de la ceinture galvanomagnétique. 2<sup>e</sup> édition, 1873. Prix : 2 fr. 50 cent. ; par la poste, 2 fr. 75 cent.

*Étude sur le magnétisme*, par de Fleurville. Paris, 1876. Prix : 1 fr. 50 cent. ; par la poste, 1 fr. 75 cent.

(A suivre.)

## CRÉDIT DE FRANCE

Société Anonyme. Capital 75 millions

SIÈGE SOCIAL, RUE DE LONDRES, 16 ET 17, PARIS.

Le *Crédit de France* fait toutes les opérations d'une MAISON de BANQUE.

Il reçoit les TITRES en DÉPOT, encaisse les COUPONS, exécute les ORDRES de BOURSE sans commission, fait des AVANCES sur TITRES ; ouvre des CRÉDITS sur GARANTIES ; délivre DES CHÈQUES et des TITRES de CRÉDIT sur tous pays.

Le *Crédit de France* reçoit les DÉPÔTS D'ARGENT et délivre des BONS de CAISSE à ÉCHÉANCE FIXE. Ces BONS sont au porteur ou nominatifs, au gré des demandeurs, par coupures de **100, 500, 1,000, 5,000, 10,000** et **20,000** francs, avec coupons d'intérêt payables, par trimestre, à tous les guichets du *Crédit de France*.

L'INTÉRÊT sur les DÉPÔTS de FONDS est actuellement fixé comme suit :

5 0/0 sur les Dépôts à 2 ans et au-delà. — 4 0/0 sur les Dépôts de 1 an à 23 mois. — 3 0/0 sur les Dépôts de 6 à 11 mois. — 2 0/0 et 1 1/2 0/0 remboursables à vue dans les succursales et au siège social.

Le *Moniteur des Valeurs à Lots*, organe du *Crédit de France*, paraît tous les Dimanches : un franc par an.

On s'abonne à PARIS, au SIÈGE SOCIAL ; en province, à tous les guichets du *Crédit de France* et dans tous les Bureaux de Poste.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

DU BARON DU POTET  
SEUL EXEMPLAIRE  
A VENDRE

Au bureau du journal 25 francs.  
Par la poste, 1 franc en sus.



Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

Nous rappelons à nos Lecteurs et Abonnés que nous commençons la 4<sup>me</sup> année de notre publication avec ce numéro, et nous prions ceux d'entre eux qui sont dans l'intention de continuer leur abonnement de vouloir bien le renouveler de suite s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Nous leur rappelons aussi qu'il ne faut pas qu'ils fassent relire la 3<sup>e</sup> année avant que la 4<sup>e</sup> soit totalement parue, la couverture, le titre et la table des matières ne paraissant que tous les deux ans, c'est-à-dire à la fin de chaque volume et non de chaque année.

NOTA. — Le DIPLOME DE MAGNÉTISEUR est accordé à tout Abonné d'un an qui en fait la demande en souscrivant.

Notre journal n'est pas une œuvre d'exploitation et de chantage, mais bien une œuvre de propagande et de vulgarisation scientifique à laquelle tout bon Magnétiseur doit contribuer.

L. A.

## BUSTE DE M. LE BARON DU POTET

## DÉCLARATION

En présence de quelques objections qui nous ont été faite dans ces derniers temps relativement à la composition actuelle du comité de souscription, nous nous empressons de déclarer ici que ce comité n'a jamais été que fictif, c'est-à-dire formé seulement de quelques amis intimes, ayant tenu conseil avec M<sup>me</sup> la baronne du Potet, comme l'indiquaient notre circulaire et notre premier appel dans le journal. Et que cette souscription n'a été ouverte publiquement qu'*absolument sur notre initiative personnelle* après assentiment de la partie intéressée.

Or, le comité ayant paru à quelques-uns irrégulièrement ou plutôt insuffisamment constitué, nous déclarons ici : que le dit comité, convaincu d'avoir fait son devoir jusqu'alors et de s'être montré à la hauteur de sa mission par le zèle et le dévouement qu'il a déployés ainsi que par son activité, est prêt à s'effacer devant tout autre comité constitué en apparence plus légalement, ou tout au moins officiellement et non officieusement.

LOUIS AUFFINGER.

## BUSTE DU BARON DU POTET.

On lit sous ce titre, dans *La Revue Spirite d'Allan Kardec*, n<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> juin 1882 : M<sup>me</sup> la baronne du Potet fait construire un tombeau au baron dont le souvenir est cher à tous ceux qui s'occupent de magnétisme.

Pour honorer la mémoire de cet homme de bien, du magnétiseur émérite, de l'écrivain consciencieux et inspiré, ses admirateurs et ses élèves ont formé le projet de faire une souscription pour offrir à M<sup>me</sup> du Potet le buste du baron qui doit être placé sur sa tombe.

M<sup>me</sup> du Potet s'est empressée de modifier ses projets pour le tombeau, de manière à le mettre en harmonie avec le buste en marbre qui lui est offert.

Nous faisons un appel pressant à tous les spirites, à tous les membres de la Société scientifique d'études psychologiques ; qu'ils veuillent bien nous envoyer leur obole pour la souscription ; nous insérerons dans la *Revue Spirite* le nom des souscripteurs et le chiffre de leur offrande.

Nous souscrivons pour la somme de 20 fr. ; un anonyme, B. F., 1 franc ; M. Evette, 50 francs.

Le 17 mars, après une évocation, un médium reçut la communication suivante :

« Vous voulez m'élever un tombeau, mettre mon buste sur ce monument. Merci à vous qui vous souvenez. Dieu se souvient aussi, sa loi retrouve les oublieux ; rien ne se perd.

« Je ne puis être mécontent de l'érection de ce tombeau. Je ne réprovoie point l'appel aux partisans du mesmérisme, je désire connaître s'ils ont la mémoire du cœur. Je n'ai pas ce faux orgueil de trouver qu'on veuille trop

m'honorer. Ce qui est honorable, estimable à tous les titres, c'est le magnétisme, ce sauveur dont je fus l'adepte fidèle. Se rappeler de du Potet, en ralliant ses élèves pour un acte sérieux, c'est rendre hommage à la force fluidique qui guérit, cela est bon et bien. Dieu bénit ses serviteurs fidèles, j'ai toujours, au nom de l'amour divin, guéri celui qui souffrait.

« Chers lecteurs, mes élèves, soyez unis comme l'est un faisceau ; ensemble, nous

actionnerons en vue de bien faire, d'enseigner, de propager la connaissance de la loi. L'humanité a besoin de dévouement : aimons pour obéir à la charité, celle du cœur, travaillons pour l'humanité, puisque Dieu remplit son labeur quotidien pour nous seconder.

« Que, entre l'infini qui gouverne les cieux et l'homme qui domine sur la terre, il y ait entente et harmonie. »

*Baron du Potet.*

### SOUSCRIPTIONS REÇUES POUR LE BUSTE DE M. LE BARON DU POTET

M. Tideman, à Wiesbaden.....	100 <sup>f</sup> »	M. Valéry Toussaint, directeur du Transit, à Marseille.....	5 <sup>f</sup> »
M <sup>me</sup> Koller, à Tours.....	100 »	M. le docteur G., à Paris.....	5 »
M <sup>me</sup> Léonce Détrouyat, à Paris.....	50 »	M. Eugène Bonnemère, homme de lettres, à Paris.....	5 »
M. Abit Victor, régisseur de ferme, à Jouarre.....	50 »	M. Leconte, entrepreneur, à Paris.....	5 »
M <sup>me</sup> Labouchère, à Jouy-en-Josas.....	40 »	M <sup>me</sup> Marie Verrier, à Paris.....	5 »
M. Daniel Strong, médecin et président de l'Institut thérapeutico-magnétique de Marseille.....	25 »	M <sup>lle</sup> C., à Rochecorbon.....	5 »
M <sup>me</sup> Wyder, somnambule, à Paris.....	20 »	M. Main, à Paris.....	5 »
M. Arrault, à Paris.....	20 »	M. Georges Cochet, restaurateur, à Paris.....	5 »
M. le docteur Gérard, à Paris.....	20 »	M. Duchêne, à Paris.....	5 »
M <sup>me</sup> Brochard, à Vouvray, près Tours..	20 »	M <sup>me</sup> Houdet, à Versailles.....	5 »
M <sup>me</sup> la comtesse de Flau, à Paris.....	20 »	M. Fritz, à Bruxelles.....	4 »
La Société des étudiants Swédemborgiens d'Argenteuil.....	15 »	M. le docteur Élie Le Guillou, officier de la Légion-d'Honneur, à Paris.....	2 »
M <sup>lle</sup> Véronique Noirtier, somnambule, à Paris.....	10 »	M <sup>me</sup> Lerat.....	2 »
M <sup>me</sup> Noirtier, à Paris.....	10 »	M. Dozon.....	2 »
M. Gozzoli, ancien notaire, à Paris.....	10 »	M. M. R.....	1 »
M <sup>me</sup> G., à Nouzilly, par Monnaie.....	10 »		
M. G. C., à Paris.....	10 »	Total de la présente liste...	601 »
M. Jouines, magnétiseur, à Paris.....	10 »	Montant des précédentes listes...	520 »
		Total jusqu'à ce jour.....	1,121 »

### BOUT DE L'AN & 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. LE BARON DU POTET

Le dimanche 2 juillet a eu lieu, au cimetière Montmartre, l'anniversaire de la mort de M. le baron du Potet.

Diverses Sociétés scientifiques et humanitaires de France et de l'Étranger y étaient représentées. Entre autres : la *Société Magnétique de Turin*, par M. le commandeur A. Sartini qui a déposé sur la tombe une superbe couronne d'immortelles, enroulée d'un magnifique ruban de soie noire et d'un large crêpe, et sur laquelle se lisait en gros caractère cette mention : *L'Italie à son Maître*. — La *Société des Étudiants Swédemborgiens d'Argenteuil*, dont M. Alphonse Cahagnet est le président-fondateur, en la personne de

M. Maugis. — La *Société Parisienne des Études Spirites*, fondée par Allan Kardec, et représentée par son président, M. le capitaine Bourguès.

Disons que de remarquables discours ont été prononcés par ces messieurs, et que là M. le professeur Sartini, le délégué italien, s'est révélé poète dans l'acception du mot. Jamais discours n'a été dit avec autant d'âme, avec autant d'onction. Les assistants étaient visiblement impressionnés sous le charme de la parole et l'éloquence de l'orateur. L'on peut dire que le Magnétisme italien étaient dignement représenté à cette imposante et solennelle cérémonie, où le cœur et l'âme sont si

bien faits pour s'entendre et s'élever jusqu'à celui qu'ils pleurent ensemble.

Ajoutons aussi que deux autres discours non moins chaleureux et non moins émouvants ont été prononcés, l'un par M. le docteur Huguet, ancien président de la *Société de Magnétisme de Paris*, qui, dans une brillante improvisation, a rappelé les mérites et les écrits du maître. L'autre par M. Louis Aufinger, ancien secrétaire de M. le baron du Potet et rédacteur de *La Chaîne Magnétique*.

On s'est séparé à trois heures et demie, se donnant rendez-vous au 1<sup>er</sup> juillet de l'année prochaine pour le second anniversaire et l'inauguration du monument qui n'a pu être érigé à temps cette fois, le montant définitif de la souscription étant encore inconnu et celle-ci restant ouverte jusqu'à nouvel ordre, selon le désir exprimé par le plus grand nombre de nos lecteurs et souscripteurs. L. A.

Voici les discours dans l'ordre qu'ils ont été prononcés.

RÉSUMÉ DE L'ALLOCUTION DE M. LE DOCTEUR HUGUET.

Madame la baronne,  
Mesdames et Messieurs,

J'accepte volontiers la parole qui m'est offerte en vous priant d'excuser, à l'avance, l'insuffisance d'une improvisation.

L'année dernière, à pareille époque, nous déposions ici les restes du baron du Potet. Depuis lors, tous les éléments matériels qui entraient dans la composition du corps de notre regretté Maître ont subi les lois qui les appelaient à des affinités nouvelles.

Mais l'âme et l'esprit, dont ce corps était le vigoureux support, cette âme généreuse, cet esprit vaste et fort, cette volonté ferme, que sont-ils devenus ? Nous le croyons fermement, Mesdames et Messieurs, cette âme, cet esprit n'ont pas, un seul instant, quitté leur voie de progression utile ; cette âme est, plus que jamais, amie de la vérité, de la justice et du travail. Cette âme est avec nous à cette heure, elle nous échauffe et nous encourage à suivre avec ardeur et sans souci des difficultés le sillon scientifique et humanitaire qui nous a été tracé par nos illustres prédécesseurs.

Vous le savez, Mesdames et Messieurs, si le baron du Potet occupe dans mon cœur une place d'élite, ce n'est pas seulement pour les grandes qualités qui vous sont connues et que d'autres vous rappelleront mieux que moi, c'est surtout comme *Thérapeute guérisseur* que je conserve du baron du Potet le plus précieux souvenir.

A ce point de vue, ses travaux, son enseignement, ses cures ont, à mes yeux, une portée immense.

A cette heure où la maladie, sous des modalités diverses, ruine et décime les populations ; à cette heure où la médecine officielle, sans boussole, sans principes et sans loi curatifs, méconnaissant la valeur des symptômes et des signes, applique, au hasard de sa fantaisie ou de son jugement erroné, une médication nulle ou dangereuse ; à cette heure où le niveau physique et moral de l'individu baisse, à vue d'œil, sous la lourdeur d'un matérialisme écrasant, il est grand temps de se rattacher à une planche de salut, de trouver le signe d'une nouvelle alliance, une arche nouvelle qui nous permette de ne pas être engloutis dans le déluge des impuretés sociales. C'est la thérapeutique magnétique, Mesdames et Messieurs, qui nous fournira cette planche de salut, c'est elle qui sera le signe de notre nouvelle alliance avec les intelligences supérieures du monde ; c'est elle qui nous empêchera de sombrer et de périr dans la tourmente.

Ce n'est donc plus par des phénomènes de curiosité pure qu'il faut intéresser le public, ce n'est plus par une *thaumaturgie scientifique* bonne, au plus, à faire la fortune de ceux qui l'exploitent ; il s'agit, maintenant, de guérir les maladies aiguës *rapidement, sûrement* et par des *moyens faciles* ; il s'agit d'empêcher les maladies aiguës de devenir chroniques et de passer à l'incurabilité ; il s'agit, en un mot, d'imiter toute cette pléiade de guérisseurs émérites dont l'histoire a consacré le nom et les bienfaits.

C'est le magnétisme, *seul*, qui peut nous faire obtenir ce précieux résultat, en permettant d'*affermir* et de *propager* une *doctrine curative unique et universelle basée sur une loi naturelle*.

De cette façon, Mesdames et Messieurs, nous nous rendrons dignes de nos glorieux devanciers.

En donnant la santé morale et physique à la société, nous rendrons la possibilité du travail et l'aisance à ceux qui, ne pouvant pourvoir à leurs besoins, sont, malheureusement, condamnés, grâce à une médication nulle ou perfide, à l'impuissance d'action, aux horreurs du paupérisme et des infirmités sans nombre qui les accablent de plus en plus.

Je termine cette allocution, que je vous remercie d'avoir écoutée avec bienveillance, en envoyant un baiser fraternel à nos illustres devanciers en magnétisme curatif, au baron du Potet particulièrement.

#### DISCOURS DE M. LE CAPITAINE BOURGÈS.

Lorsqu'on entoure un mausolée, une tombe renfermant la dépouille mortelle de celui que nous aimons, un sentiment de crainte et de respect envahit notre âme et la plonge dans une profonde méditation. Est-ce l'idée de l'inconnu, le mystère d'outre-tombe qui nous pénètre ? ou bien est-ce l'ombre aimée de celui qu'on regrette qui vient nous envelopper de sa sympathie ? Arrêtons-nous à cette dernière hypothèse et préférons croire que des amis invisibles sont auprès de nous.

Vers la fin du siècle dernier, un grand Esprit s'incarnait et prenait le nom de Du Potet. Il venait apprendre aux hommes à se guérir les uns les autres par le magnétisme, encore à son aurore. — Sachant d'avance les obstacles qu'il rencontrerait, il s'était armé de patience et de courage afin d'accomplir plus sûrement la mission qui lui était réservée. Aussi, nous le trouvons, quoique chargé d'ans, énergique et dispos comme dans la fougue de sa jeunesse ; le fluide pur qu'il recevait de la nature, en parcourant son organisme, produisait de merveilleux phénomènes. Par cela même, il fut exempt des soucis de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent. Et si nous l'avons vu après de longs travaux d'esprit et des magnétisations pénibles encore alerte et vif, c'est que le fluide puissant qui se renouvelait constamment en lui donnait à son tempérament

cette belle humeur qui faisait le fond de son caractère.

Cette âme généreuse, ce cœur aimant savait guérir et captiver à la fois. De ses yeux, de ses doigts s'échappait le fluide bienfaisant qui nous pénétrait, et comme il était bel esprit, nous restions volontiers sous le charme de sa parole. Aussi avait-il des vertus inappréciables et des qualités peu ordinaires.

Les Esprits d'élite viennent pour un temps et disparaissent aussitôt leur mission accomplie. Celle du baron Du Potet fut toute spéciale, et nul n'en a eu de plus belle que lui. En effet, il guérissait ; mais il guérissait sans remèdes, au moyen du fluide qui est en nous et dont il connaissait les sublimes propriétés. C'est pourquoi il défendait avec tant d'ardeur *sa science à lui*, sa théorie des fluides, quand ses adversaires jaloux disaient que son système était une utopie. Alors il était grand, alors il était beau ; sa verve étincelante entraînait les plus réfractaires.

Laissez-nous vous raconter un fait qui s'est passé dans le midi pendant sa longue période de propagande magnétique.

C'était à Montpellier, un jeune étudiant, sceptique et railleur, mais doué de beaucoup d'esprit, doutant de la réalité de ce fluide magnétique qu'il ne pouvait concevoir, discutait fort avec le maître. Tous les amis écoutaient. L'incrédule avait le bras demi-tendu sur la cheminée auprès de laquelle il était adossé. M. du Potet projeta aussitôt un jet fluïdique sur le bras de l'étudiant et ce bras se raidit tout à coup ; il était cataleptisé. Tous les amis de rire et de venir à l'envi le pincer à plaisir. Cette scène amusante dura près d'une heure ; mais le savant professeur sut en tirer parti en expliquant scientifiquement le phénomène. Ce jour-là le maître triomphait.

Cet étudiant se nommait M. Fabrégat, depuis maire de Béziers et spiritualiste convaincu.

Pendant plus de soixante ans, M. du Potet est resté le propagateur infatigable de cet enseignement divin. Un tel exemple de ténacité et de volonté se trouve rarement dans l'histoire. A quatorze ans, cet esprit éminent savait à peine lire, à vingt-cinq ans il devenait professeur émérite. Ce grand novateur a écrit une phi-

philosophie qu'il n'a point trouvée dans les livres; c'était donc une théorie innée qu'il enseignait. Il faisait partie de cette pléiade d'hommes illustres qui croyaient à l'immortalité de l'âme et qui s'en vont chaque jour. Rappelons-nous d'eux, et si nous restons spiritualistes nous aurons, à notre insu, la visite de ces chers invisibles qui nous apportent de douces consolations en nous préparant la voie pour le bonheur d'outre-tombe.

Nous pouvons dire que la mission du baron du Potet fut identique à celle d'Allan Kardec; l'un devait vulgariser le magnétisme, la théorie du fluide humain, l'autre le spiritisme, la théorie de l'Esprit lié à ce fluide même. Ces deux essences spirituelles sont, en effet, tellement inséparables, qu'à la mort le fluide suit l'Esprit pour servir à ses manifestations dans le monde matériel.

Nous avons su depuis peu, par une révélation intime, que ces deux génies s'étaient connus dans l'espace avant leur incarnation terrestre. Ils sont réunis de nouveau et doivent participer au mouvement spiritualiste qui se prépare. Après avoir accompli leurs glorieux travaux, ces deux éminents Esprits sont partis, léguant à l'humanité des œuvres philosophiques qui resteront immortelles.

Maintenant que nous sommes assurés de la réalité de nos doctrines appelées à régénérer l'humanité, répandons-les autour de nous. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir d'engager nos parents et nos amis à l'étude intéressante des fluides. Comme on ne peut étudier séparément le fluide et l'Esprit qui s'en revêt, on aura comblé la lacune en constatant leur union. L'étude du magnétisme et du spiritisme sont donc inséparables.

Ses deux compagnes terrestres, dont l'Esprit et les sentiments étaient à l'unisson des siens, furent pour lui l'élément pondérateur de son entraînement de propagande magnétique (1). Ce vaillant chercheur avait trouvé la vérité, et comme tout novateur il voulait la répandre.

La seconde de ses amies d'ici-bas, dont le

(1) Lui-même aimait à les consulter, à prendre leur avis, parce qu'il savait que leurs conseils étaient toujours salutaires.

dévouement fut toujours à la hauteur de sa reconnaissance, lui avait offert dans ses dernières années un asile de paix et de tranquillité dans sa jolie propriété de Vouvray. Le cher maître aimait les bords de la Loire; il se plaisait à contempler le merveilleux paysage qui l'entourait, et quand il revenait de Nice, où il passait ses hivers, il reprenait avec une bien vive satisfaction le chemin de cette paisible et agréable habitation. Ne soyons pas étonnés si à l'état d'Esprit, l'époux regretté revient auprès de sa chère compagne pour lui dire par l'inspiration les joies du monde céleste.

Mais revenons à notre cher Du Potet. Cet homme plein d'énergie ne sut pas résister à la douleur causée par la mort d'un ami victime d'un terrible accident dont il eut le pressentiment lui-même quelques jours auparavant (1). Cette secousse morale l'affligea au point qu'elle compte pour beaucoup dans sa mort.

Ce noble Esprit a eu la joie de voir son œuvre comprise; il s'est endormi en souriant à la terre, car la science venait d'accepter enfin le magnétisme pour lequel il avait combattu pendant plus de soixante ans.

Maintenant on va faire la biographie de cet homme exceptionnel. Est-on bien certain qu'en classant tous leurs souvenirs, ses contemporains auront compris cette grande figure? Est-il venu vivre de la vie ordinaire de l'homme, ou avait-il une mission réelle à accomplir?... La vie d'outre-tombe n'est pas muette; l'Esprit appelé peut nous parler, et s'il le juge utile, nous dire qu'elle fut sa mission sur la terre.

Nous disions dans notre discours de l'année dernière que la postérité élèverait un monument à la mémoire de cet homme de bien. Ce ne sera pas la postérité, mais ses contemporains qui vont accomplir ce devoir sacré de la reconnaissance. Déjà une souscription est ouverte et nous sommes certains qu'elle

(1) On sait que M. Pascal passant en voiture en compagnie de M. Magnin, boulevard Haussmann, lors de la reconstruction des magasins du Printemps, fut assommé par une poutre qui s'abattit sur sa tête.

réussira. Aussi l'année prochaine nous aurons la satisfaction de voir un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'un des plus grands défenseurs des idées nouvelles, celles du magnétisme humain.

Adieu, cher Esprit, et au revoir.

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR SARTINI.

Cher Maître! je dépose sur votre tombe une couronne et une larme au nom de tous mes collègues d'Italie. — Vous nous avez fait grands et généreux par votre science, par vos conseils. Votre parole traversa les Alpes et arriva jusqu'à nous.

Nous suivrons vos exemples, nous ferons comme vous, comme nos confrères d'ici, auxquels nous sommes doublement liés, et par une chaîne magnétique et par l'amitié de deux sœurs.

Grand Maître, acceptez ce dernier et affectueux tribut de notre grande douleur. — Cher Maître, adieu.

Mesdames et Messieurs!

Je n'ai pas la prétention de vouloir faire une biographie de ce grand savant de la science magnétique, qui plein d'un ardent amour de l'humanité sut lui sacrifier ses affections les plus chères, tous ses jours, toute sa fortune. Je viens vous rappeler que nous devons nous incliner sur cette tombe; le magnétisme a perdu le plus illustre de ses défenseurs, les hommes un père amoureux, l'école magnétique moderne son chef.

La vie de Du Potet fut simple et modeste: faisant le bien par devoir et non par hypocrisie, il soulagea bien des infortunés, et, souvent, non content de dépenser ses forces pour le soulagement d'un malade, il l'aidait encore de ses deniers.

Sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu et ses travaux transmettront aux générations futures les preuves de son grand talent.

Animé d'une foi ardente à la vérité du magnétisme, il se révoltait contre sa négation et associait dans ses colères les prêtres et les académiciens qui rejetaient ce qui, pour lui, était un dogme.

D'un caractère noble et généreux, d'une

modestie peu commune, il faisait du bien le plus qu'il pouvait, et ne tirait jamais vanité des guérisons souvent extraordinaires qu'il opérait. Pour lui, le magnétisme était une vérité qui doit se démontrer d'elle-même, les expériences démonstratives et les comptes-rendus de ces expériences sont inutiles. Sans opérer dans l'ombre, il ne cherchait jamais à se faire voir, mais il cachait en quelque sorte à sa main droite ce que faisait sa main gauche.

Donc, encore une fois, rendons tous à la mémoire de M. Du Potet l'hommage qui lui est dû, saluons avant tout, en lui, l'homme convaincu et l'honnête homme, Du Potet fut grand, et son nom sera désormais inséparable de l'histoire du magnétisme.

D'accord donc avec le célèbre, notre regretté Maître, je dirai avec lui: « *La vérité n'importe par quelle bouche, le bien n'importe par quelles mains;* » et ensemble avec le poète je me dirai toujours :

« A travers neige, pluie et vent,  
« A travers brouillards et tempête,  
« Sans trêve ni repos, sans que rien nous arrête,  
« En avant, toujours en avant!

Plaise à Dieu que tout ce que nous avons écrit, tout ce que nous faisons, devienne l'Évangile du peuple! un bien immense sera réalisé, et nous aurons rempli notre mission, accompli nos vœux les plus chers, payé notre dette à l'humanité.

Qui que tu sois, forgeron, mécanicien, laboureur, soldat, riche ou marchand, cherche à te pénétrer de cette grande science humanitaire; souviens-toi que ton organisation recèle le principe de toutes choses, que ce qui la soutient n'est qu'un *fluide* dont la privation donne la mort, et dont la présence donne la vie. Apprends à reprendre avec abondance ce fluide régénérateur; verse-le sur celui qui souffre, qui languit, et tu verras de suite ses bienfaits.

Un grand moralisateur et guérisseur dont la vie ne fut jamais comprise, ni les œuvres jamais imitées, disait: « Crois et étends les mains sur celui qui souffre et il guérira!

S'il ne parlait point d'école de médecine, de pharmacie, de médicaments, c'est qu'il voulait par là apprendre aux hommes à tirer

tout d'eux-mêmes sans craindre d'épuiser jamais la source de leurs bienfaits.

Oui, Mesdames, Messieurs, c'est une loi absolue « que la vie seule peut donner la vie, » et c'est en vain que la science, en s'en écartant, a cherché à la remplacer.

Magnétiseur !

Laisse rire ces raisonneurs insensés qui chercheront à te détourner de cette œuvre de bien, ne prends pas garde aux discours de ces savants de diverses nuances ; il sont tous faillibles et tous mortels.

Ce sont ces hommes incrédules et prétendus savants ; car c'est bien par eux et sur leur mauvaise inspiration que fut préparée la ciguë que but Socrate, car c'est bien par eux et sur leurs conseils que le Christ fut mis en croix ; oui, ce sont eux qui, en proie au même délire, pesaient de tout leur poids sur les épaules de notre Galilée pour qu'il se mit à genoux ! Qui jeta au vent les cendres de Jeanne d'Arc ? Eux ou des frères en proie à la même domination et dont l'éducation leur avait été confiée.

Ce sont eux qui ont laissé Keppler mourir dans la pauvreté, Chénier dans le désespoir de se voir incompris, eux, qui ont jeté Ramus par les fenêtres de sa propre maison, ce sont eux qui ont contraint Mesmer de quitter sa patrie pour venir à Paris subir, de leur part encore, une nouvelle et plus cruelle ignominie !

Faudrait-il donc se décourager pour cela à la vue des amertumes qui ont accompagné la vie de tous les novateurs ? Faudrait-il parce que tous les grands qui ont défendu et fait connaître la science du Magnétisme ont été traités de visionnaires, faudrait-il renfermer en soie que l'on sait être vrai et utile ? Non, mes frères ! non, jamais ! le grand Architecte de l'Univers est avec nous, sur notre drapeau est écrit le lien de l'humanité ; pas de crainte, et s'il le faut, allons au martyre ; ce sera le seul digne hommage d'honneur et d'affection que nous puissions rendre à notre grand maître Du Potet.

DISCOURS PRONONCÉ AU NOM DE M. ALP. CAHAGNET,  
PAR M. . . . MAUGIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES  
ÉTUDIANTS SWEDENBORGIENS D'ARGENTEUIL.

Nous venons revoir tes restes mortels, cher

maître, pour te prouver que notre reconnaissance ne peut oublier un professeur qui a tant fait pour l'humanité : Que nous ne pouvons oublier tes premiers enseignements, lorsque, encore tout jeune, tu invitais tes collègues, étudiants en médecine comme toi, à bien observer les curieux phénomènes que tu produisais à l'Hôtel-Dieu, sur la malade Samson, par ton action magnétique.

Phénomènes que renouvellent en nos jours (à plus de soixante années d'intervalle) les célébrités médicales, sous le nom d'*ypnotisme*, afin de ne pas prononcer celui de magnétisme qui a soulevé pendant si longtemps les contestations des leurs.

Tu dois jouir en les voyant aujourd'hui ouvrir les portes de leur sanctuaire à ce banni de leurs prédécesseurs ! Sois satisfait, justice est rendue, tôt ou tard, sur notre pauvre terre, aux travailleurs de ton ordre et de ta valeur !

Reçois par ce fait le prix de plus de soixante années d'enseignement, et crois que tes élèves se réjouissent de le voir t'être accordé !

Voilà pour la question toute physique, mais pour celle spirituelle, cette mystérieuse étude que tu as ébauchée, et que nous poursuivons en vue de connaître qu'est cette âme à laquelle nous croyons parler en ce moment ? que sont son existence, ses moyens d'agir, de savoir, qu'elle est la substance de son corps, quelle en est la forme, qu'en sont les attributions ? Que sont ses affections, ses études et ses travaux ?

Vit-elle isolée ou groupée comme ici-bas à sa famille, à ses amis, à une nationalité quelconque ? Continue-t-elle à penser et à agir comme avant ?

Ce qui nous est révélé sur ces importantes questions laisse beaucoup à désirer. Certains lucides disent que l'âme continue sur la terre, dans nos maisons, dans nos champs, l'existence qu'elle y menait, mais modifiée par un savoir plus étendu.

De mieux renseignés (en apparence) disent qu'étant rentrée dans l'état spirituel, elle devient guide des hommes de la terre, et que par cet espèce d'esclavage fraternel, elle rachète ses mauvaises actions et empêche les hommes de l'imiter. Par ce fait, elle sauve l'innocence des mains du corrupteur...

l'honnête homme du fer de l'assassin ; la fidèle épouse des projets du suborneur ; enfin, elle met obstacle à toute exécution des mauvaises passions.... Cette existence nous paraît en valoir une autre ! D'autres disent qu'elle recommence une nouvelle existence *terrestre* de la même manière qu'elle la fait. Par conséquent, qu'elle forme une nouvelle famille en laissant en pleurs celle qu'elle quitte, sans espoir de ne la rejoindre que dans des temps très reculés !... *Supplice de Tantale !*

De plus sévères la placent de suite dans un enfer, *genre inquisitorial*, ou dans un purgatoire.... *genre fantaisiste*, ou encore dans un ciel où elle chante sans cesse un chœur éternel.... *Ce qui devient monotone.*

D'autres la font monter par une sorte d'échelle de Jacob jusqu'au ciel des Élus, qu'on n'atteint qu'après des ascensions infinies à travers des sphères différentes. Il y en a qui la font prendre pied sur d'autres globes où elle fait une étape semblable à celle qu'elle vient de faire.

Les Brame la font transmigrer dans différents corps d'animaux et de végétaux ; dans les premiers, de la monade au singe et à l'homme. Dans les deuxième du Melon au Baobab.

Chacun affirme « que ce qu'il dit est vrai.... » Des écoles nouvelles s'ouvrent.... Des propositions dissemblables ont lieu.... Des discussions s'en suivent, et produisent la désunion là où l'union est si nécessaire !

Depuis une année, cher maître, que tu es entré dans la classe par excellence d'études sur cette question ; sur cette existence nouvelle, tu dois savoir à quoi t'en tenir?... Je me propose de te faire questionner sur ce que nous devons en admettre, afin de nous attacher à la plus vraie ! Veuille nous permettre de compter sur ton obligeance habituelle pour nous instruire sur ces choses ; car croire en l'immortalité de l'âme, et diviser cette immortalité en une multitude d'existences contradictoires, qui chacune détruisent l'individualité, pour en fin de compte redevenir ce qu'on était, est *pénible à admettre*. Nous ne pouvons rester dans ce labyrinthe d'études, sans en sortir par la véritable issue?... Il ne nous est pas permis, ayant à peine connais-

sance de ces choses, de vouloir les résoudre ; nous ne pouvons qu'espérer les étudier et les apprécier en dehors des croyances plus ou moins vraies ; plus ou moins fausses qui nous ont été inculquées !...

Tu étais trop studieux pour ne pas continuer tes recherches et ne pas nous faire part de tes découvertes.... Nous comptons donc sur toi pour continuer notre instruction sur ces nobles questions, et nous te prions d'accéder à nos vœux en venant à notre appel converser avec nous pour notre bonheur à tous. En attendant, nous ne te disons pas adieu, mais au revoir ! Veuille retenir notre place sur le banc que tu as choisi dans cette classe universelle et éternelle où s'enseignent toutes les connaissances nécessaires à la perfection de notre chère espèce !

Je te dis au revoir en mon nom et en celui des *Étudiants Swédenborgiens* qui font groupe avec moi et avec tous les sincères et humbles étudiants des mystères de la création.

DISCOURS DE M. LOUIS AUFFINGER.

Mesdames et Messieurs,  
Mes chers Collègues,

Je salue ici, ou plutôt, nous saluons ici *le Roi des Magnétiseurs*, comme l'appelait un jour un pharmacien de la rue du Bac auquel on demandait son adresse, alors qu'il habitait dans cette rue. Ce prince de la science qui, à quatorze ans ne savait ni lire ni écrire, et qui à vingt-deux ans gagnait si brillamment deux procès restés célèbres dans les fastes et annales du magnétisme, se défendant lui-même en véritable avocat, et défendant en même temps la cause du magnétisme animal, cette cause si noble et si glorieuse.

En effet, Messieurs, n'est-ce pas au baron Du Potet que nous devons la survivance de notre science qui sans lui serait tombée infailliblement et incontestablement dans l'oubli. Qui y songerait aujourd'hui sans cet homme de bien, ce profond penseur, ce hardi vulgarisateur, ce propagateur sincère et dévoué des idées nouvelles et progressives. Qui donc dis-je, depuis les Mesmer, de Puysegur et Deleuze, plus que le Maître, ou du moins autant que lui, a personnifié le magnétisme en

notre siècle ; ce siècle dit de lumière et qui en réalité n'est qu'un cahot des idées anciennes et des idées nouvelles, un choc de la philosophie et de la théorie spiritualistes contre celles du matérialisme et du positivisme.

C'est la fable du pot de terre contre le pot de fer, me direz-vous !... Hé bien, Messieurs, je crois bien que cette fois ce vieil adage n'aura pas raison, et que c'est le spiritualisme qui l'emportera, laissant bien loin derrière lui ce vieux pot de fer démodé qu'on appelle le matérialisme, et qui n'est en réalité que la planche de salut ou pour mieux dire le plancher vermoulu des soi-disants esprits forts et de tous les faux savants de nos sciences officielles. Un savant, à mon avis, ne pouvant être complet ou plutôt véritablement savant qu'autant qu'il est spiritualiste.

A qui donc, Messieurs, devons-nous ce progrès, si ce n'est à l'avènement des sciences spiritualistes et à l'intervention des hommes de cœur qui se sont dévoués à leur développement, qui y ont consacré leur vie entière, leur temps, leur jeunesse, leurs forces, et souvent leur santé et leur fortune, leur avenir, leurs beaux jours enfin, ne récoltant pour toute récompense que l'ironie, le ridicule et le sarcasme, quand ce n'est la ruine et la misère avec toute leur hideur et leur ignominie, et quelquefois même le désespoir.

Les savants ne sont jamais riches, mais aussi on ne peut pas l'être de toutes les manières, et puis un spiritualiste peut-il s'attacher aux biens de la terre alors que son esprit est ailleurs. Vous le savez aussi bien que moi, son esprit n'était pas de ce monde, il n'était pas apte à acquérir. Voilà pourquoi notre Maître à tous est mort relativement pauvre, fuyant les honneurs et plus encore la gloire et les richesses. C'est ce qu'à fait du Potet, Messieurs, le grand Du Potet, l'illustre magnétiseur, bravant tout et n'ayant qu'un but, le triomphe de sa cause. Défrichant les routes, les sentiers tortueux de sa science et ne récoltant souvent que des ronces et des épines alors qu'il nous a laissé les roses à cueillir.

Je ne m'attacherai pas, Messieurs, aux titres et aux honneurs qui s'attachent à son nom généalogique, et je pourrais dire préhistorique, non, vous les connaissez tous ; puis cela n'a

plus de valeur de nos jours. Je ne m'attacherai dans cette biographie élégiaque qu'à l'homme et surtout au magnétiseur, non pour me poser en juge, mais comme admirateur, pensant que la noblesse du cœur et la valeur personnelle valent mieux que toute autre noblesse, si grande qu'elle soit.

En effet, Messieurs, M. Du Potet n'a-t-il pas fait de grandes choses. — N'était-il pas le véritable fils de ses œuvres. Qui donc l'a poussé, qui donc l'a initié aux mystères de notre science si ce n'est lui-même, entraîné seulement par une force inconnue et peut-être surhumaine comme l'était Jeanne d'Arc au-devant des Anglais. Que de fois m'a-t-il dit : « Moi qui savais à peine lire et écrire, j'étais poussé instinctivement par une voie qui me criait : « Marche, marche, et tu vaincras, et tu arriveras, et si tu tombes avant d'atteindre ton but, tu seras encore digne de toi, digne des tiens, car tu auras fait ton devoir, ton devoir envers Dieu, envers ton créateur, qui t'a doué d'un pouvoir qui ne t'appartient pas, ton devoir envers l'humanité. Vas, cours, enseigne ! » Et, à l'égal des apôtres, il a couru, il a enseigné...

Il a enseigné à faire le bien, à soulager celui qui souffre, même au détriment de sa santé, s'inspirant de ce sentiment qui était celui du Christ : « Ce que Dieu m'a donné je te le rends, je te le donne. »

Voilà ce qu'à fait Du Potet, Messieurs, s'éri-geant en professeur, quand ce n'était pas en médecin, ou plutôt en guérisseur, ouvrant des cours de tous les côtés, et notamment à Montpellier, où il eut maille à partir en 1<sup>re</sup> instance et en cour d'appel avec le doyen et le recteur de la Faculté (à la confusion de ceux-ci, il faut le dire), parce que deux ou trois cents étudiants chaque jour désertaient les bancs de l'école pour venir admirer l'éloquence et la hardiesse de ce jeune chef d'école improvisé, de ce réformateur de la médecine dite légale (ce que nous n'avons pas à examiner ici). Celui-ci ayant élu domicile à la porte et en face même de la Faculté, comme si ses cours de Magnétisme n'eussent pu être aussi bien suivis et ses leçons aussi bien écoutées en tout autre endroit. C'était presque forcer les portes du temple !

Nous le voyons également professeur avec le même succès à Pétersbourg, à Londres, où il faillit avoir une entrevue avec la reine pour laquelle il avait écrit son *Introduction au Magnétisme*.

Nous le voyons encore magnétiser les malades dans les hôpitaux, notamment à l'Hôtel-Dieu de Paris où il fait ses remarquables expériences sur la fille Samson ; à l'Hôpital de Reims, où il guérit un fou et terrasse et foudroie un étudiant fasciné par lui, qui courait à sa rencontre et sur son ordre, une épée nue à la main. Puis magnétiser, au sein de l'Académie, Itard, le médecin en chef de l'asile des sourds-muets de Paris, le faisant baver et écumer, comme il se plaisait à le dire lui-même, et s'attirer le fameux rapport Husson si différent de celui rédigé par la commission élue par l'Académie de Médecine, lesquels passionnèrent et divisèrent tant l'opinion publique sur la valeur et la réalité des faits désormais acquis à la science.

Oui, Mesdames et Messieurs, je le dis avec un certain orgueil, M. Du Potet était le magnétisme incarné, car pendant près de trois quarts de siècle il l'a personnifié. — Le suppôt de Satan, la queue de Robespierre, le révolutionnaire mystique, comme certains de ses adversaires l'ont surnommé, était bien le digne successeur de Mesmer ! Lui aussi était un rénovateur et en même temps un réformateur, puisqu'il a modernisé le magnétisme en le simplifiant dans sa méthode et dans ses procédés.

Que son exemple soit le nôtre, et que son appui spirituel soit notre force et notre encouragement constant.

Il faut que le magnétisme arrive par les magnétiseurs et non par des spoliateurs ou des charlatans qui, s'ils parvenaient à s'en emparer, ne travailleraient qu'à effacer la mémoire de leurs prédécesseurs, nos chers devanciers, ou ne feraient que le dénaturer pour mieux l'anéantir.

*Intérêt professionnel souvent oblige, et nul*

plus que ces messieurs ne sait s'appliquer cet axiôme bientôt aussi vieux que le monde. M. le docteur Castel ne s'est-il pas écrié un jour en pleine Académie, à propos du Magnétisme : « Non, non, périsse la science plutôt qu'un principe. Pour moi je ne retournerai pas à l'école. »

Croyez-vous, Mesdames et Messieurs, que si M. Du Potet n'eût pas été réellement grand et redoutable pour leurs intérêts et leurs privilèges, qu'ils se fussent pareillement acharnés à sa personne, lui dont certainement la place était marquée à l'Institut parmi nos Immortels, lui qui aurait dû porter à sa boutonnière ce petit ruban qui fait tourner tant de têtes.

Non, Messieurs, M. Du Potet était réellement un homme de cœur et de valeur, et bien que mort dans l'ombre, son nom n'en restera pas moins grand, moins respecté et moins révérend ; et comme ses ouvrages il passera à la postérité.

Un jour, M. Du Potet aura sa statue, et le Magnétisme son temple, sa chaire, ses écoles.

Je termine, Messieurs, en disant sans vouloir atténuer en rien les discours de mes honorables prédécesseurs ici présents, que je crois être l'expression sincère de vos sentiments dans les hommages rendus ci-dessus à celui dont l'affabilité, le dévouement et les capacités sont inoubliables et dont le souvenir cher à tous ceux qui l'ont connu est et restera profondément gravé dans nos cœurs.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs, merci pour le souvenir donné par vous en ce jour solennel à notre cher mort, et au revoir, ou plutôt, à l'année prochaine, à pareil jour, pour l'inauguration du monument commémoratif qui n'a pu être prêt cette fois, mais qui le sera certainement à notre prochaine réunion. Merci aussi à ceux qui d'entre vous ont mis à la souscription dont la liste restera ouverte un couple de mois encore, afin de laisser le temps à nos amis du lointain de centraliser leurs fonds et de nous les faire parvenir.

**Avis important.** — Nous sommes heureux d'annoncer à cette place la prochaine collaboration de MM. Eugène Bonnemère, les docteurs Hébert et Huguet et du zouave Jacob, tous écrivains bien connus du monde scientifique et littéraire.

*Nous ne doutons pas du bienveillant accueil que leur feront nos lecteurs.*

Réponse à une critique du « *Moniteur de la Fédération belge* » à propos de la brochure de M. Chevillard.

M. Chevillard nous communique la lettre suivante, accompagnée de ces quelques lignes :

Paris, le 18 juin 1882.

« Mon cher Auffinger, l'article qui vient de paraître dans le n° 36 de la *Chaîne* contre ma brochure est écrit avec distinction et politesse. On peut discuter avec un pareil adversaire. Je vous transmets à ce sujet une lettre de M. Rouher qui y répond parfaitement.

« Tout à vous, etc. »

« Monsieur l'Administrateur,

« Il me paraît difficile que l'auteur de l'article du *Moniteur Spirite*, publié dans le dernier numéro de la *Chaîne*, réserve pour moi seul la qualité d'approbateur de la brochure de M. Chevillard ; car d'après ce que dit plus bas ce rédacteur, je serais approbateur avec un bien grand nombre des lecteurs de cette brochure. — Cela me console. — J'ajouterai

peu de chose à cette réflexion. Je dirai seulement que M. de Turck, l'auteur de la petite brochure citée, parue en 1876, n'a pas compris les études de M. Chevillard, et cela n'a rien d'étonnant, puisque M. de Turck prenait les photographies des poupées ou maquettes de Buguet pour les photographies des âmes de personnes décédées, voir page 31 de la brochure « *le Spiritisme, qu'est-ce que c'est que ça ?* » par H. D. T., chez Lebègue, à Bruxelles, 1875.

« Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. de Turck, mais avant de critiquer il faudrait comprendre ; or M. de Turck dit, page 39 de la brochure de 1876, que M. Chevillard attribue au fluide nerveux le rôle d'une intelligence !!!

« C'est vraiment décourageant.

« Agréez, etc. Marcel ROUHER.

### AUX PRÉTENDUS NOVATEURS

Paris, 22 mai 1882.

Cher Monsieur,

Je contresignerai sans hésiter l'article inséré dans le dernier numéro de la *Chaîne Magnétique* et extrait de la *Science libre* du 7 janvier dernier, publiée à Nice par M. le docteur Desjardins.

Je me souviens parfaitement de M. le docteur Desjardins que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois à Paris, il y a dix-huit ou vingt ans ; j'étais alors dans tout le feu du néophytisme ; comme tant d'autres, je cherchais avec ardeur, comme tant d'autres aussi je ne trouvais pas ou ne trouvais que peu de chose.

J'ai étudié toutes les doctrines se rattachant au magnétisme humain, sans en rejeter une seule *a priori* ; j'ai lu la plus grande partie des ouvrages qui ont été écrits sur la matière, je me suis convaincu de la réalité des effets les plus incompréhensibles, ils se sont manifestés sous mon action dans toute leur puissance indiscutable : c'est beaucoup, et ce n'est rien au point de vue de la science pure.

Pour commencer, j'ai été fluidiste renforcé ; plus tard, ma conviction sur ce point unique s'est considérablement amoindrie ; j'ai étudié les effets de l'imagination, de l'hypnotisme

qui n'est qu'une variété de l'automagnétisme, enfin, après de longues, patientes et sérieuses recherches, je n'ai pu me hasarder à pousser le cri d'Archimède.

J'ai renoncé à la lutte contre l'inconnu, et aujourd'hui je me borne à chercher dans les écrits des jeunes, ou tout au moins des modernes, ce que je n'ai pu découvrir, et, comme votre honorable correspondant, je ne trouve en fait de nouveau que *des noms et des mots*.

En attendant mieux, soyons modestes ; le temps est un grand maître, le progrès ne se fait qu'à coup de générations, mais l'heure du *Te Deum* n'a pas encore sonné, ce qui n'empêche pas bien des gens de l'entonner ; un jour viendra où l'on pourra sans doute appliquer le vers latin :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

mais il faut savoir attendre.

Agréez, cher monsieur, les salutations d'un très ancien.

A. B.

N. B. — Faites ce que vous voudrez de ma petite tartine, elle complète l'article de M. Desjardins et a pour objet principal de ramener à la modestie les prétendus novateurs.

Votre bien dévoué, A. BAUCHE.

## ACTUALITÉS &amp; NOUVELLES DIVERSES

Nous recevons de M. le docteur Hébert la lettre suivante :

Clamart, le 11 juillet 1882.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de signaler à votre attention, pour en recommander la lecture à vos abonnés, un article du docteur V. Burq, publié par la *Gazette des Hôpitaux* d'aujourd'hui.

Il s'agit de l'action des métaux sur les sujets magnétisés. De très intéressantes remarques peuvent être faites par vous sur cette communication inattendue, et donner lieu à de nouvelles expériences comparatives. Si les magnétiseurs dirigeaient leurs investigations de ce côté, nul doute qu'il en résultât un grand progrès. Pensez-y sérieusement.

Tout à vous, M. HÉBERT.

P.-S. — Nous reproduirons cet article dans notre prochain numéro.

M<sup>lle</sup> Véronique, somnambule, boulevard Saint-Germain, 192, demande un bon magnétiseur-expérimentateur pour ses séances publiques du mercredi.

Une séance expérimentale de magnétisme a été faite le samedi 8 juillet dernier, dans la salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, par M. Raymond, avec le gracieux concours de M. Toussaint, le sujet somnambulique dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, lors du compte-rendu du banquet Mesmérien de la société Magnétothérapique de Paris. Cette séance, paraît-il, a été des plus intéressantes.

Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur, M. Victor Levasseur, capitaine en retraite et ancien élève du baron Du Potet, est en ce moment à Chênée près Liège (Belgique), où il fait avec succès toute une série de conférences sur le Magnétisme au point de vue spiritualiste et humanitaire. Nous ne saurions trop recommander à nos amis de la région de lui accorder tout leur bienveillant appui et d'aller entendre ce propagateur infatigable, salle de la société de Gymnastique, « Thier de la fontaine, » à Liège.

## TRIBUNAUX

On lit dans *La Lanterne* du 28 juin sous ce titre : *Escros Spirités* :

Marmande, 26 juin.

Le tribunal correctionnel de Marmande vient de condamner à 4 mois de prison, le sieur Verbecque, sous-lieutenant au 20<sup>e</sup> de ligne, et à quatorze mois de prison une demoiselle Albouy, qui se disaient en communication avec les esprits dont ils prétendaient connaître les secrets, et qui vendaient fort cher, à des imbéciles, la révélation de ces prétendus secrets.

On assure que Guitteau, l'assassin du président Garfield, qui vient d'être pendu haut et court dans sa prison, souvent était dans un état de prostration déterminé par une allucination qui l'avait agité d'une façon extrême. Le médecin appelé aussitôt reconnut des symptômes de somnambulisme. Guitteau avait notamment les yeux vitreux et fixes, une légère écume bordait ses lèvres. Le condamné à mort passait par des alternatives de torpeur et d'agitation cérébrale. Dans ces moments, son exaltation se manifestait par des discours incohérents traitant de la politique intérieure des États-Unis. Puis toute cette exubérance se terminait par des anathèmes à l'adresse de ses juges qu'il menaçait de la justice divine.

(*Lanterne* du 30 juin 1882.)

L'abondance des matières nous oblige de remettre au prochain numéro notre compte-rendu des procès Donato.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

**GRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 Fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco ; 20 fr.

**GOUDRON  
FREYSSINGE**

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

Le Flacon : 2f. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

ORIGINES DE LA MÉTALLOTHÉRAPIE <sup>(1)</sup> (Suite.)

Premières observations sur l'action externe des métaux dans l'état mesmérique, découverte des propriétés esthésiogènes et anti-magnétiques du cuivre, par M. le docteur BURQ.

## II.

Le 5 avril dernier, il se passait à l'hôpital de la Pitié le fait suivant :

G... est hypnotisée par M. Dumontpallier. Après une série d'expériences, la malade est mise en somnambulisme. M. Dumontpallier lui ordonne de quitter le laboratoire où se tenait la séance, et de se rendre à son lit. G... obéit, marche droit devant elle, bien que ses paupières soient hermétiquement closes, arrive à une porte qui est fermée, en saisit le bouton et, tout aussitôt, pousse un grand cri. Or, ce bouton était en cuivre, et la main qui l'avait saisi était nue. La métallothérapie est partie d'un fait semblable. Ce fait s'est passé il y a trente-cinq ans, en 1847, sur une certaine Clémence X..., que nous avons commencé à magnétiser à l'hôpital Beaujon, sur l'invitation de Robert. Le voici :

Un jour que X..., en état de somnambulisme, avait à ouvrir la porte de sa chambre, nous la vîmes s'en approcher avec précaution, s'isoler la main droite avec le pan de son jupon, la porter sur le bouton de la serrure, tourner ce bouton prestement, puis frotter sa main après elle, comme si elle avait touché un corps chaud.

A quelques jours de là, même manœuvre nécessitée par le même besoin.

Ce bouton était aussi en cuivre ou plutôt en laiton (alliage de cuivre et de zinc).

Très frappé du fait, nous en demandons l'explication à X..., qui nous répond « que le contact du cuivre lui fait mal, que ce métal *la brûle* comme du feu, et que c'est pour cela qu'elle se recouvre la main avant que d'y toucher. »

Nous sortons alors quelques sous de la poche de notre pantalon, par conséquent à la température moyenne du corps, et nous les

lui mettons dans la main. Aussitôt X... pousse un cri exactement comme G..., jette au loin les sous et se met à frotter plus vivement encore sa main après ses vêtements. Puis, à ce moment, s'établit entre nous deux ce dialogue :

« Mais vous portez bien sur la poitrine une médaille que vous ne quittez point ? Ah ! pour ce qui est de cette médaille, c'est bien différent ; elle est en argent et j'aime le contact de ce métal, ainsi que celui de l'or, tous deux me font du bien quand je les touche ; » et, ayant remis à X... une pièce de cinq francs en argent, puis une montre en or, elle prit plaisir en effet à les manier, et ne voulait plus s'en dessaisir.

Notre première pensée fut d'attribuer ces effets à son imagination et de croire qu'ils cesseraient aussitôt que celle-ci ne serait plus en jeu.

En conséquence, nous interrompons la conversation, nous endormons X... profondément, et lorsque depuis un moment elle est en état de léthargie, nous mettons dans sa main la pièce d'argent et la montre de tout à l'heure : même tolérance ; X... les garde sans en être troublée. Nous remplaçons ces objets par des sous, et alors mêmes effets répulsifs que devant.

Nous répétons et nous varions l'expérience à des jours différents : les résultats sont les mêmes. Nous nous assurons de plus que le cuivre n'a même pas besoin, pour agir, d'être en contact immédiat. Si l'objet fait avec ce métal présente un certain volume, tels qu'un bougeoir ou une casserole, il suffit, soit de le mettre dans le lit à la distance de 20 à 50 centimètres du corps, soit de l'apposer au-dessus des couvertures, pour que bientôt X... s'en montre comme oppressée, le repousse et devienne colère pour peu que nous mettions d'insistance à lui imposer le voisinage ou le contact immédiat du cuivre.

L'imagination, *l'expectant attention* du sujet n'était donc pour rien dans la production des phénomènes. Quant à faire intervenir

(1) Voir le numéro du 8 juin 1882 de *La Lancette Française*, Gazette des Hôpitaux civils et militaires, et celui du 11 juillet (page 635 du n° 80), dont nous extrayons cet important article.

celle de la suggestion, il n'y avait point à y songer, puisque les faits observés étaient tout aussi nouveaux pour nous que pour X....

Arrivé à ce point, voici les différentes expériences que nous fîmes : la première est capitale :

La malade étant dans son lit, qu'elle ne pouvait plus quitter, — X.... était phthisique, — nous la magnétisons. Nous mettons un de ses bras à nu, nous nous assurons bien que la sensibilité est absolument abolie, après quoi nous lui posons un gros sou vers le milieu de la région externe de l'avant-bras.

Au bout de trois ou quatre secondes, X.... secoue son bras, comme toujours, et rejette le sou. Aussitôt nous piquons le bras, et, à notre très grande surprise, nous constatons que la sensibilité est devenue des plus vives à la place même qu'occupait le sou, et irradie un peu au voisinage. Nous réanesthésions le bras et nous appliquons sur le même point une clef. La sensibilité revient encore sous le métal même, mais elle est moins vive et s'étend moins loin. De plus, le contact agace peu ou pas X..., et nous pouvons ici renouveler à plaisir l'application métallique sans produire chez elle les mêmes marques d'impatience.

Le bras ayant été réanesthésié, nous appliquons successivement un écu de cinq francs, un louis et la cuvette d'une montre en or : aucun effet ; l'anesthésie persiste au même degré.

Nous réexpérimentons de même les jours suivants, et nous voyons encore la sensibilité reparaitre par le cuivre, et l'anesthésie résister toujours à l'application de l'argent comme de l'or.

Une autre fois, nous endormons X..., et nous cataleptisons son bras droit. Lorsqu'il est devenu bien rigide, nous le frictionnons avec un tube de lorgnette en cuivre ; en quelques secondes, tous les muscles raidis s'assouplissent, l'anesthésie disparaît et le membre recouvre sa liberté.

Nous réanesthésions et nous recataleptisons le bras ; nous le frictionnons avec une cuillère d'argent, avec la cuvette d'une montre en or, pas davantage.

Nous substituons à cette dernière une lame de couteau de table, la contracture se défait

et l'anesthésie disparaît, mais bien plus lentement qu'avec le cuivre, et la sensibilité s'étend moins loin.

A peu de temps de là, Clémentine X..., que nous retrouverons un moment à l'hôpital Cochin, quand nous aurons à parler d'autres phénomènes, mourut sans nous laisser le temps de pousser plus loin sur elle nos recherches et, disons-le, sans se douter un seul instant, malgré sa lucidité, qui était des plus rares, de l'importance des observations qui nécessairement l'avaient eu pour confidente. Mais nous lui devons de savoir déjà que le magnétisme animal présentait un côté physique, d'un grand intérêt pour la physiologie, et que par là nous pourrions peut-être arriver à une démonstration scientifique de son existence. Cela suffit pour nous faire diriger nos études dans une voie toute autre que celle que nous avons suivie jusqu'alors, voie féconde et qui, on le verra, devait singulièrement profiter à la pratique du magnétisme lui-même.

Après la mort de X..., et même déjà un peu de son vivant, les yeux toujours fixés sur l'anesthésie mesmérique, qui était devenue comme notre étoile polaire, nous fîmes sur d'autres sujets de nouvelles expériences qui confirmèrent en tous points les premières en y ajoutant.

Comme chez X..., ce furent les mêmes répuisions et les mêmes attractions métalliques et les mêmes phénomènes subjectifs et objectifs : mais il y eut une variante pour le fer et pour l'or. Ainsi, tandis que dans l'état magnétique, le cuivre, soit seul, soit allié au zinc, dans la proportion d'environ un tiers pour former le laiton ou cuivre jaune, était toujours repoussé et ramenait invariablement la sensibilité ou assouplissait les muscles contracturés, il nous arriva de voir le fer ou l'acier être supporté d'emblée ou arriver à être parfaitement toléré par certains sujets, et l'or allié, au contraire, produire aussi des effets répulsifs.

Toute contraction cataleptique se dissipait de même par le cuivre, et déjà même il nous arriva de voir l'application de ce métal être tout aussi efficace contre certains spasmes isolés, contre un trismus des mâchoires, deux fois survenus dans la crise magnétique.

Nul besoin d'ajouter qu'avec l'amyosthénie magnétique disparaissait également l'anesthésie.

Mais enfin, pourquoi, en somme, ces répulsions, ces plaintes, de la part des sujets, dès qu'ils étaient mis en contact avec le cuivre, soit en nature, soit plus ou moins allié au zinc et à l'or? Pourquoi paraissaient-ils et disaient-ils en souffrir?

La clef nous en fut donnée par l'expérience complémentaire qui suit :

Sur l'avant-bras d'un sujet magnétisé et absolument anesthésique, nous fixons, à l'aide d'un mouchoir, une plaque de laiton de la grandeur d'une pièce de cinq francs environ. La sensibilité à la piqure revient comme toujours sous le métal; elle irradie bientôt dans tout le membre, mais plus rapidement en hauteur; au bout de quelques secondes, elle est devenue parfaite jusqu'à l'épaule; elle gagne le tronc, puis, cheminant de proche en proche, mais si vite qu'il nous est très difficile de la suivre, elle s'étend au bras du côté opposé et aux membres inférieurs. Pendant ce temps, le sujet s'agite, gémit et soupire. Il est pris de secousses et de tremblements; le spasme incessant de ses deux orbiculaires (signe caractéristique du sommeil magnétique) diminue, puis cesse complètement; les globes oculaires, convulsés vers le haut de l'orbite, s'abaissent et, finalement, les yeux s'ouvrent: voilà le sujet à son état ordinaire.

L'expérience est renouvelée, en variant le point d'application du cuivre; un deuxième sujet en fait les frais, et, chaque fois, le réveil s'opère en s'accompagnant des mêmes phénomènes précurseurs.

L'anesthésie était donc une condition essentielle du sommeil magnétique, et c'était parce que l'application du cuivre la faisait cesser, parce qu'elle détruisait l'isolement absolu, l'équilibre négatif, si nous pouvons ainsi parler, nécessaire à l'état dans lequel ils se complaisent, que les sujets magnétisés la repoussaient et semblaient en souffrir. Le cuivre était donc un agent antimagnétique par excellence; il réveillait donc sûrement, quelle que fut la profondeur du sommeil mesmérique. C'est là déjà une découverte d'une portée pratique considérable. Nous y reviendrons.

Après l'étude des effets du cuivre, du fer, de l'argent et de l'or sur l'anesthésie mesmérique, nous passons successivement à celle de l'action du verre, de la résine, du bois, de différents tissus, de l'aimant, de l'électricité, de l'eau froide et chaude, du vent provenant soit de la main agitée automatiquement, soit d'un soufflet de cuisine, etc., etc., et, afin d'avoir un contrôle des effets sur lequel nous puissions absolument compter, nous faisons intervenir le thermomètre et nous l'employons concurremment avec l'aiguille.

Puis, partant de cette opinion formulée déjà en ces termes par Cuvier lui-même: « Il y a grande apparence que c'est par un fluide impondérable que le nerf agit sur la fibre, d'autant qu'il est démontré qu'il n'agit pas mécaniquement, » nous faisons de nombreuses expériences à l'effet de recueillir le fluide émis, soit par nous dans les passes magnétiques, soit par les hystériques pendant leurs attaques, d'en charger des substances isolantes telles que le coton en ouate et la soie tissée, disposées de certaine façon, et nous nous servons ensuite de ces substances, tantôt pour anesthésier isolément tel ou tel autre membre d'un sujet magnétisable, mais à l'état de veille, aussi bien avec son fluide qu'avec le nôtre, ou celui émis par un autre sujet, tantôt pour obtenir le contraire de ce que nous verrons faire plus loin aux applications métalliques, nous voulons dire pour empêcher ou retarder la décharge hystérique. Sur tout cela nous recueillîmes des faits dont nous faisons, dès 1849, l'objet de deux plis cachetés déposés à l'Académie des Sciences, l'un le 13 avril sous le n° 905, et l'autre le 19 novembre sous le n° 963. Nous voudrions bien ne point tarder davantage à en faire connaître le contenu. Mais c'est là un sujet trop important et trop délicat pour être traité incidemment, alors même que nous en aurions ici la place. Qu'on nous permette donc de différer encore de nous expliquer sur ce point, et de nous borner pour le moment à faire l'indispensable.

Avant de passer outre, dressons l'inventaire des richesses que le magnétisme animal venait d'accumuler à notre portée, et expliquons pourquoi nous n'en sûmes voir qu'une partie.

Puisque la sensibilité et la motilité revenaient toujours chez les sujets magnétisés par l'application du cuivre, n'en ressortait-il point que ce métal était un agent esthésiogène et dynamogène appelé particulièrement à rendre des services dans l'hystérie, qui précisément est le terrain de prédilection du magnétisme ?

Ne pouvait-on aussi induire de l'action résolutive du cuivre sur les spasmes provoqués artificiellement, de la souplesse qu'il rendait aux muscles cataleptisés, la possibilité d'en obtenir d'aussi bons effets contre les attaques, voire même contre les contractures hystériques ?

Et, en somme, l'action esthésiogène, dynamogène et antispasmodique du cuivre, dans l'état mesmérique, ne contenait-elle point en germe les principes majeurs de la métallothérapie externe ?

Mais, pour conclure de la sorte, il nous a fallu connaître pertinemment ces deux choses, savoir :

1<sup>o</sup> Que les troubles en moins de la sensibilité et de la motilité sont de règle dans l'hystérie et ses congénères ; que l'anesthésie et l'amyosthénie mesmériques ne font que s'y surajouter, si bien que le retour de la sensibilité et la motilité par une application de cuivre impliquait aussi nécessairement la cessation de l'anesthésie et de l'amyosthénie pathologiques ;

2<sup>o</sup> Que les troubles inverses de la sensibilité et de la motilité, — les spasmes comme les névralgies, — dérivait fatalement des premiers et devaient nécessairement disparaître avec eux, quels qu'en fussent la forme, le siège et l'intensité.

Or, à ce moment, Gendrin, Beau et leurs élèves commençaient à démontrer la fréquence de l'anesthésie ou de son diminutif, l'anal-gésie, dans l'hystérie, et nous n'avions point encore fixé nous-même notre attention sur la coexistence d'un autre symptôme non moins constant, l'amyosthénie, et reconnu la néces-

sité d'une dynamométrie précise dans toutes les affections du système nerveux.

D'autre part, les idiosyncrasies métalliques n'émergeaient-elles point, elles-mêmes, de la façon toute différente dont se comportaient les métaux, cuivre et fer d'un côté, argent et or de l'autre, mais surtout des différentes sensibilités individuelles par rapport soit au fer ou à l'acier, soit à l'or plus ou moins allié au cuivre ? N'était-il point à présumer qu'on trouverait d'autres idiosyncrasies ou sensibilités métalliques quand on en viendrait à appliquer aussi le zinc, l'étain, le platine, etc. ? Et, puisque le métal, qui avait fait cesser les spasmes magnétiques était celui-là même qui ramenait la sensibilité, puisque l'anesthésie jouait ici le rôle d'un véritable réactif, n'avait-on point déjà, dans l'application du métal sur un point anesthésique, un *criterium* de son appropriation individuelle, et, partant, un moyen certain de reconnaître d'avance ses effets curatifs, c'est-à-dire les prémices mêmes de la métalloscopie telle qu'elle se pratique aujourd'hui ?

De plus, de l'action si constante du cuivre sur les sujets magnétisés, n'y avait-il point à tirer cette conclusion : Que la sensibilité magnétique et le cuivre étaient le corollaire réciproque l'une de l'autre, si bien qu'étant donné une hystérique, il suffirait que le cuivre ramenât la sensibilité pour être certain qu'on était en présence d'un sujet magnétique ?

Mais c'était là trop de choses à la fois, trop d'éblouissements pour nos yeux dessillés.

Aussi, nous le confessons humblement, nous ne sûmes qu'entrevoir le plus petit nombre des enseignements que nous offrait le magnétisme animal, et ce n'étaient point les plus féconds. Quand à ces derniers, il fallut que nous eussions la main forcée, pour ainsi dire, par les faits dont nous parlerons à la suite, pour qu'il nous fut enfin donné de ne plus les méconnaître.

V. BURQ.

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro notre gravure mensuelle et notre longue étude sur la Cataleptique de l'Hôpital Beaujon, à Paris, qu'on a surnommée tour à tour, la léthargique, l'hystérique, la dormeuse, etc., etc., et qui, en réalité, n'est rien moins qu'une belle et bonne névropathe, autrement dire, une véritable somnambule, comme le prouveront scientifiquement nos observations.

L. A.

## JURIDICTION CRIMINELLE

9<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine. — Présidence de M. Dupont.  
Audience du 21 Juin 1882.

LES ÉPOUX DHONT (DONATO) ET M<sup>lle</sup> LUCILE. —  
PLAINTÉ DE LA FEMME CONTRE SON MARI EN  
ENTRETIEN D'UNE CONCUBINE AU DOMICILE  
CONJUGAL. — PLAINTÉ EN ADULTÈRE DE CELUI-CI  
CONTRE SA FEMME.

Après diverses remises pour, ces deux affaires, être jugées au fond, elles revenaient aujourd'hui devant le tribunal, M<sup>me</sup> Dhont étant autorisée par la chambre civile, saisie de sa requête, à ester en justice.

Par l'organe de son avocat, M<sup>e</sup> Clunet, elle demande un franc de dommages-intérêts.

Nous avons publié les dépositions faites à la dernière audience. (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 8 juin.) De nouveaux témoins n'ont pas été assignés ; l'audience a donc été consacrée aux plaidoiries de M<sup>e</sup> Clunet, pour M<sup>me</sup> Dhont, de M<sup>e</sup> Charles Lachaud, pour M. Dhont (Donato), et M<sup>e</sup> Comby, pour M<sup>lle</sup> Lucile Marty.

M<sup>lle</sup> Lucile est une fort jolie personne, très coquettement vêtue de noir, un peu bouffie peut-être, mais néanmoins charmante et gracieuse.

On sait qu'elle plaide contre M. Donato et qu'ils sont absolument brouillés. C'est donc par obligation qu'ils sont assis l'un auprès de l'autre, et il est inutile d'ajouter qu'il n'échangent ni un mot ni un regard.

Nous saurons tout à l'heure ce qu'il faut penser des expériences de M. Donato : disons d'abord ce qu'a dit de Mesmer, son maître, un poète du temps :

Le magnétisme est aux abois.  
La Faculté, l'Académie  
L'ont condamné tout d'une voix  
Et l'ont couvert d'ignominie.  
Après ce jugement bien sage, bien légal,  
Si quelque esprit original  
Persiste encore dans son délire,  
Il sera permis de lui dire :  
Crois au magnétisme.... animal !

M<sup>e</sup> Clunet soutient la plainte de M<sup>me</sup> Dhont. Il nous fait connaître que M. Dhont, d'abord employé à 1,800 francs d'appointements à la compagnie Minière de la Vieille-

Montagne, donna sa démission et s'établit libraire à Bruxelles avec l'argent de la famille de sa femme.

Hôte assidu des séances de magnétisme, il néglige sa maison, est mis en faillite et se sacre professeur de magnétisme. Il abandonne son nom flamand de Dhont pour le nom italianisé de Donato et se livre tout à fait à la représentation publique des phénomènes magnétiques.

Ici l'avocat relate la rencontre faite de M<sup>lle</sup> Lucile Marty, par Donato ; elle était jeune, impressionnable, sans protection ; il résolut de tirer parti de cette jeune fille, comme sujet magnétique. Il s'empara complètement de cette enfant et en fit sa maîtresse.

Devant l'outrage fait à M<sup>me</sup> Dhont, devant les mauvais traitements dont elle était victime de la part de son mari, M<sup>me</sup> Dhont dut abandonner la maison conjugale, et elle se réfugia chez son grand-père avec ses enfants. Voilà pourquoi elle en est sortie, et elle ne l'a pas quitté pour d'autres causes.

M<sup>me</sup> Dhont, au dire de son avocat, donnait des leçons pour subvenir aux besoins de ses enfants.

Il rappelle le départ de M. Donato, de Bruxelles, théâtre trop restreint pour lui ; son arrivée à Paris, ses expériences publiques, sa vie commune avec M<sup>lle</sup> Lucile, les constats de flagrants délits obtenus à la demande de M<sup>me</sup> Dhont, et il s'attache à démontrer que l'entretien de concubine au domicile conjugal est surabondamment établi, M. Donato, d'ailleurs, ne niant pas ses relations avec M<sup>lle</sup> Lucile et ne contestant que la qualification de conjugal, donné au domicile qu'il occupait.

M<sup>e</sup> Lachaud, pour M. Dhont, pose et développe les conclusions suivantes :

« Plaise au tribunal,

« Attendu que le principal élément pour constituer le délit d'entretien de concubine est le fait que cet entretien ait eu lieu dans la maison conjugale ;

« Attendu que cet élément fait défaut dans la poursuite actuelle ;

« Qu'en effet, la maison conjugale est là où est le domicile légal et le principal établissement ;

« Attendu que M. Dhont est domicilié légalement, comme le constituent les autorités de son pays, à Chênée-Liége (Belgique) ;

« Qu'il revient constamment à ce domicile après ses voyages ; que c'est là que ses correspondances lui sont adressées, là que l'appellent sa famille et ses intérêts ; qu'il fait partie de la garde civique de Chênée ; que s'il n'y est pas électeur, c'est parce qu'il n'y paie pas d'impôts, le locataire principal de la maison où il demeure ayant pris l'ensemble des impôts à sa charge, ainsi que cela se pratique d'habitude en Belgique, où, du cens, naît le droit électoral, et où les neuf dixièmes, au moins, des citoyens ne sont pas électeurs ;

« Attendu qu'il n'est pas non plus vrai de prétendre que M. Dhont est domicilié à Paris, qu'on ne pourrait le dire de toutes les villes d'Europe qu'il parcourt et où il s'arrête successivement et périodiquement ; que M<sup>me</sup> Dhont ne peut, au gré de ses intérêts du moment, créer un domicile fictif à son mari là où elle veut le poursuivre ; que si pareille jurisprudence était admise il s'ensuivrait que M. Dhont aurait son domicile conjugal partout, excepté là où il est domicilié véritablement, c'est-à-dire à Chênée ;

« Attendu que quelque large que soit l'extension que l'on donne à l'expression *maison conjugale*, il faut, pour la caractériser, une résidence tellement prolongée et distincte de toutes autres, qu'il n'y aurait que là où la femme put invoquer le droit de vivre au domicile conjugal ;

« Mais attendu que M. Dhont n'a jamais habité Paris plus longtemps que toute autre ville quelconque ; que, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1879, il l'a quitté ; qu'il n'y est revenu que dernièrement, en septembre 1881, c'est-à-dire après trois mois d'absence, pour donner des représentations et non pour y résider ; qu'il n'y reste, en ce moment, que pour les besoins de son procès ; qu'il n'y a aucune demeure fixe ni établissement d'aucune sorte, et se borne à prendre dans des maisons meublées et dans des hôtels, tel ou tel appartement, suivant les nécessités de sa profession ;

« Attendu que M<sup>me</sup> Dhont n'a jamais invoqué le droit de vivre à Paris ou dans toute autre ville avec son mari ; qu'à certains moments de repentir passager elle s'est, au contraire, transportée à Chênée avec ses enfants dans la maison de M. Dhont père, où demeure son mari, maison assez vaste pour loger plusieurs familles, et où les enfants ont habité à diverses reprises ;

« Que c'est du reste M<sup>me</sup> Dhont qui a quitté son mari et non celui-ci qui l'aurait abandonnée ;

« Attendu que déjà, en 1879, les juges de la huitième chambre ont décidé que M. Dhont, à cette époque, n'avait pas son domicile conjugal en France, quoiqu'il occupât cependant, à Paris, plusieurs positions, telles que la vice-présidence du cercle électro-magnétique et la direction de la *Revue du Magnétisme*, qu'il a été obligé d'abandonner, depuis lors, sa vie nomade l'entraînant dans des pays trop lointains ;

« Attendu qu'il est donc vrai de dire, conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, que l'on ne peut considérer, comme maison conjugale, la résidence momentanée du mari dans les villes où il va pour ses affaires ;

« Attendu que l'action intentée par M<sup>me</sup> Dhont à son mari n'est, en réalité, qu'un moyen dilatoire qu'elle oppose à la poursuite en adultère dont elle est l'objet ;

« Par ces motifs :

« Dit que M<sup>me</sup> Dhont et le ministère public sont non recevables dans leurs poursuites en entretien de concubine au domicile conjugal. »

M<sup>e</sup> Comby, pour M<sup>lle</sup> Augustine Marty, dite Lucile, développe les conclusions suivantes :

« Plaise au tribunal,

« Attendu que M<sup>lle</sup> Marty est prévenue de complicité d'entretien de concubine au domicile conjugal ;

« Attendu qu'en supposant le délit établi, elle ne saurait être déclarée responsable de faits de cohabitation avec le sieur Dhont, dit Donato ;

« Qu'en effet, M<sup>lle</sup> Marty, dite Lucile, est atteinte de troubles nerveux se rattachant à

la grande hystérie, phénomènes aujourd'hui scientifiquement connus et observés ;

« Qu'elle devient cataleptique avec anesthésie complète, aussitôt qu'une influence extérieure de lumière ou de son vient impressionner son excitabilité nerveuse ; qu'elle se trouvait, par suite, vis-à-vis de Donato dans l'état presque continuelle dit « de suggestion. »

« Que le sieur Dhont, dit Donato, sujet belge, qui a connu Lucile en 1875, alors qu'elle n'avait pas dix-sept ans, abusant de cet état en même temps qu'il l'exploitait commercialement, a pu avoir des relations avec cette jeune malade sans qu'elle ait pu ni consentir, ni résister ;

« Attendu que l'abus toléré qui a été fait de cette malade est d'autant plus odieux que la maladresse du prétendu professeur de magnétisme a eu des conséquences extrêmement graves pour la santé de Lucile, et qu'à deux reprises des chutes ont eu lieu pendant les représentations et occasionné des blessures constatées par deux certificats de médecin ;

« Attendu que la justice a déjà eu l'occasion de se prononcer sur la responsabilité de malades atteints de cette névrose, et qu'elle n'a jamais hésité à les déclarer irresponsables et à les renvoyer indemnes (26 janvier 1881, appels correctionnels : affaire Didier : somnambulisme, état de suggestion ; docteur Mottet, 1878, — assises de Rouen : Dentiste Lévy, condamné pour viol à l'occasion de rapports avec une jeune fille hypnotisée ; déposition Brouardel) ;

« Attendu qu'il est constant enfin que la cataleptique n'a plus de volonté et que chez elle la volonté de celui qui l'hypnotise paraît seule exister ; qu'elle obéit à tous ses ordres, à ses moindres signes ; qu'il y a là un véritable automatisme ;

« Attendu que l'influence seule du regard suffit chez certaines malades et chez M<sup>lle</sup> Lucile en particulier pour provoquer ces phénomènes ;

« Qu'il est indiscutable qu'à ces accidents et à cet état nerveux spécial répond un état mental spécial ;

« Par ces motifs,

« Renvoyer purement et simplement M<sup>lle</sup>

Marty des fins de la prévention, sans dépens ;

« Subsidiairement, commettre tels médecins qu'il conviendra pour se prononcer sur la responsabilité de M<sup>lle</sup> Marty relativement aux faits qui lui sont reprochés ; disjoindre en ce cas et surseoir à statuer en ce qui touche la prévention dirigée contre Lucile.

M<sup>e</sup> Comby soutient que les *sujets magnétiques* sont des malades, au même titre qu'autrefois les convulsionnaires ; c'est de l'hystérie, et la science connaît parfaitement les phénomènes que M. Donato donne en spectacle et les obtient tout aussi bien que lui. Le défenseur rappelle, à ce propos, l'expérience récente faite en chambre du conseil, par le docteur Mottet, dans l'affaire Didier.

Cet accusé, placé dans la pièce voisine, avec cinq gardes chargés de l'empêcher de sortir, sous l'influence des passes du docteur, renversa les cinq gardes, se précipita dans la chambre du conseil, et reproduisit la scène qui l'amenait devant la cour d'assises.

M<sup>e</sup> Comby rappelle le passé de Donato et sa rencontre de M<sup>lle</sup> Marty ; son père, réfugié politique, était en Angleterre ; elle était seule à Paris : elle y fit la connaissance d'un M. Bernardi qui l'engagea pour faire, sur elle, des expériences magnétiques, et l'emmena à Bruxelles, au moment juste où Dhont venait d'être mis en faillite. Il découvrit chez elle des facultés magnétiques et se dit qu'il y avait là une mine à exploiter.

(Protestation et vive agitation de M. Donato.)

M<sup>e</sup> Comby : « Oh ! je n'ai pas fini, vous en entendrez bien d'autres. »

Ici le défenseur s'attache à démontrer l'exploitation dont a été l'objet et la victime, M<sup>lle</sup> Marty, abandonnée, aujourd'hui, par lui, et à qui il refuse le paiement de ce qu'il doit, alléguant que l'engagement de M<sup>lle</sup> Marty étant sur papier libre, il ne lui doit rien.

M. Donato, dit-il, l'a indignement trompée, longtemps il lui a laissé ignorer qu'il était marié, et il lui avait promis de l'épouser, ce qu'établit cette lettre qu'il termine par les mots : « Ton futur époux. »

Le défenseur s'attache à démontrer que sa cliente subissait l'influence irrésistible des pratiques de Donato sur elle, c'est une malade,

dit-il, qui doit être examinée par des hommes de l'art.

Quant à M. Donato qui parle de chantage, alors qu'il a abandonné une femme qui a fait sa fortune, « c'est un charlatan qu'il fallait démasquer. »

Le tribunal, sur les réquisitions de M. le substitut Flandrin, a rendu un jugement qui

condamne M. Donato à 200 francs d'amende et M<sup>lle</sup> Marty à 100 francs.

Statuant sur la plainte de Donato contre sa femme, il l'a déclaré, par le fait du jugement qui vient d'être prononcé, sans droit pour poursuivre sa femme pour adultère, et il l'a condamné aux dépens.

(*Gazette des Tribunaux*, journal de jurisprudence et des débats judiciaires, du 22 juin 1882.)

## BIOGRAPHIE DU BARON DU POTET

CORRESPONDANCE — PRÉLIMINAIRES

Nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements sur M. du Potet auxquelles nous avons répondu brièvement en annonçant à nos honorables correspondants qu'ils trouveraient des détails plus complets dans l'étude que M. Hébert s'était chargé de faire sur ce sujet. L'une de ces demandes nous a valu la communication suivante, qui mettra fin à l'attente générale :

« Clamart, le 15 juillet 1882.

« Monsieur le rédacteur,

« Je vous remercie infiniment de m'avoir communiqué la lettre par laquelle M. Jules Crépieux, votre correspondant à Arras, s'informe si je publierai bientôt la biographie de M. du Potet.

« Vous avez bien fait de lui répondre affirmativement, car, n'étant plus arrêté que par des détails minimes, je pourrai vite finir ce travail. Si vous vouliez même calmer la légitime impatience de vos abonnés, il me serait facile de vous en livrer dès maintenant quelques fragments.

« Ce qui m'a beaucoup retardé dans la composition de cet ouvrage, ce sont les recherches nombreuses autant que minutieuses qu'il m'a fallu faire pour trouver des documents authentiques sur les points contestés de la généalogie de notre Maître. Mais j'espère être parvenu à établir la vérité complète sur son origine ; en sorte que les chercheurs qui viendront après moi n'auront plus qu'à puiser dans les éléments que j'aurai réunis. Désormais l'étude de cette grande figure reposera sur des bases solides et précises.

« Se contentant plus souvent de l'apparence que de la réalité des choses, et sacrifiant volontiers l'exact quand il possédait l'à peu près, M. du Potet nous a laissé sur sa famille des notes où la fantaisie s'étale avec complaisance. Les auteurs qui ont écrit après lui, ou qui ont suivi son inspiration durant sa vie, sont nécessairement tombés dans un dédale d'indications confuses ou erronnées, j'aurais eu le même sort qu'eux si je n'eusse eu l'avantage d'avoir fait un voyage dans son pays natal, où j'ai appris à considérer le passé sous son aspect véritable.

« On m'a reproché, au cours de cette longue étude, de me préoccuper trop de l'histoire ; insinuant qu'il importait moins de savoir de qui le Noble était issu, que de peser le bagage du Savant. Mais comme les gens de qui provenait ce langage altéraient le blason de sa famille, etc., etc., au profit de leur vanité, je ne me suis point laissé détourner du but. On avait beau me dire que les aïeux du grand magnétiseur n'étaient pour rien dans son œuvre, j'ai voulu connaître à fond tout ce qui se rapporte à lui. Je me flatte que les amis qu'il a laissés me sauront gré de mes efforts, et loueront le zèle que j'ai déployé pour reconstituer sa généalogie.

« Quand on se mêle d'écrire la biographie d'un homme élevé, il faut être impartial et avoir le courage de dire la vérité toute entière, ou bien on fait de mauvaise besogne....

« Quant à l'allocution que j'ai prononcée au cimetière, l'an dernier, et dont vous vous plaignez que je n'aie pas encore fourni le texte, je dois vous avouer que je ne l'écrirai probablement jamais. D'abord parce que ces

choses de circonstance n'ont d'intérêt qu'au moment même où elles se produisent ; puis parce que le sens de mes paroles a été bien rendu par un de vos confrères. N'est-ce pas suffisant ?

« D'ailleurs, jugez-en vous même par ce petit extrait :

« .... Le texte d'un des plus importants discours nous manque, c'est l'improvisation du docteur Hébert (de Garnay). Citer les quelques passages qui restent présents à notre mémoire, ce serait le dénaturer, nous préférons nous abstenir. Toutefois, nous devons dire qu'en élevant la conduite du maître jusqu'au sublime, il lui adressa un fraternel reproche, en critiquant l'aversion qu'il eut pour les savants en général et les médecins en particulier, etc. »

« Il paraît que, sous le poids des émotions qu'on éprouve toujours en face d'un cercueil aimé, j'ai dit que M. du Potet avait eu le *travers* continuel de ne voir dans les médecins que des ennemis ou des adversaires. Et j'ai ajouté que son langage, acerbe à leur égard, en avait éloigné beaucoup du magnétisme ; ce mot de *travers* a mal sonné aux oreilles des encenseurs, et, comme j'ai appuyé dessus en le répétant deux fois, ils y ont vu une intention mauvaise, j'aurais, certes, mieux fait de dire : *tort* ; mais quand on parle d'abondance, le temps manque pour choisir ses expressions.

« Bref, j'ai conclu que si les médecins d'autrefois étaient sceptiques, railleurs, hostiles tant qu'on voudra, ce n'est pas une raison pour malmener ceux d'aujourd'hui. Ce sont d'autres hommes, et leurs manières sont si différentes qu'on ne saurait les confondre. Du reste, l'heure des luttes est passée, et nous

rendrons service à la cause en enterrant le vieux dada avec son maître, comme un guerrier à côté de son épée.

« Là-dessus, les fidèles se sont récriés, disant que j'avais manqué de tact, de respect... que sais-je enfin. Par contre, d'autres initiés m'ont félicité d'avoir osé attaquer le taureau par les cornes, lançant un blâme au milieu des éloges.

« Ce que j'ai dit n'est-il pas vrai, et suis-je donc si coupable de l'avoir dit ?

« Comment ! des thuriféraires pourraient débiter leurs flagorneries, et le compagnon du voyage à Saint-Petersbourg, l'aide dans les mauvais jours, le confident des derniers moments devrait étouffer sa pensée ? Non ! cela ne se peut, ne se doit pas. J'ai fait le muet pendant vingt-cinq ans ; ce long silence me vaudrait au besoin l'excuse de quelque licence, si ma sincérité ne me mettait à l'abri du reproche d'ingratitude. J'ai toujours eu le courage de mes opinions, tant pis pour ceux que la vérité blesse....

« Voilà, Monsieur, dans quel esprit j'ai entrepris de faire connaître la vie, les travaux et les écrits de M. du Potet ; il est bon que vous en soyez prévenu, afin de voir s'il vous plaît de me prêter le concours de votre publicité.

M. HÉBERT,

« Médecin à Clamart. »

Nous acceptons de grand cœur les extraits qui nous sont proposés ; en les publiant, nous contribuerons à remplir les lacunes laissées par notre Maître dans la biographie qu'il a écrite il y a trente ans. Nous commencerons donc dans le prochain numéro.

LOUIS AUFFINGER.

## DÉCÈS D'HENRI DELAAGE

Sous la rubrique : UN MÉDIUM, *La Lanterne* du 18 juillet dernier publie l'article suivant :

La presse et le clan spirite de Paris viennent de faire une perte simultanée en la personne d'un type boulevardier, M. Henri Delaage. Il est mort avant-hier à l'âge de cinquante-neuf ans, après s'être promené à travers tous les mondes avec des attitudes de somnambule égaré dans la vie réelle.

Il n'est personne de ceux qui fréquentent les journaux et les théâtres qui n'ait connu ce singulier personnage, aux yeux vagues, à la redingote luisante, au chapeau dont les poils était immuablement hérissés....

Henri Delaage a touché un peu à tout, au journalisme, à l'art, au théâtre, sans jamais rien faire de sérieux. A ce métier bizarre, il acquit un nombre de connaissances tout à

fait extraordinaires. Il était lié avec tout Paris, et bien des jolies femmes se souviendront des démarches qu'il a faites pour elles !...

Mais ce n'est pas d'Henri Delaage boulevardier, c'est d'Henri Delaage médium que nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Le défunt était en effet l'un des apôtres les plus convaincus du spiritisme, et il nous racontait sans rire que, quand il s'ennuyait la nuit, il évoquait dans la petite chambre de la rue Duphot les âmes des plus grands personnages. A plusieurs reprises, Delaage fut sollicité de faire ces évocations en public. Il s'y prêta toujours de la meilleure grâce du monde; seulement il arrivait invariablement ceci, que la présence des esprits était sensible pour lui seul, « parce qu'il se trouvait dans l'assistance quelqu'un qui ne leur convenait pas. »

Et ne croyez pas le moins du monde qu'il y eût là-dedans du charlatanisme. Delaage était un convaincu, et s'il avait eu seulement un grain de méchanceté, il eût très sérieusement chargé les esprits de Napoléon I<sup>er</sup> et de César d'aller chatouiller les pieds de ceux qui lui déplaisaient.

La colonie spirite de Paris, qui, c'est incroyable, ne comprend pas moins de dix mille membres, avait pour lui un saint respect, et la *Revue Spirite*, dirigée par M. Leymarie, a publié sur son compte des études qui sont bien la chose la plus bouffonne du monde. Henri Delaage y est représenté comme un *attracteur* sans rival.

On appelle attracteur, en langage spirite, celui qui a la propriété d'attirer les esprits autour de lui.

Henri Delaage, dit la *Revue Spirite*, dans toutes les fonctions de sa vie, avait toujours quelques douzaines de purs esprits voltigeant autour de sa tête. Il y avait bien des instants où, de leurs bouches immatériels, ils ont dû murmurer : « Shocking ! » Passons.

Henri Delaage a lui-même publié plusieurs ouvrages sur le spiritisme. L'un est consacré tout entier au « démolissage » du célèbre Daniel Douglas Home, qu'il traitait de charlatan.

Dans un autre, il raconte une histoire fort curieuse : comment il est devenu médecin.

La femme d'un de ses amis, dit-il, venait de

mourir. Tout à coup, il remarqua le singulier regard que lui jetait le chien de la maison. Il comprit tout de suite que l'âme de la morte était passée dans le corps de cet animal, et il exprima intérieurement la volonté qu'elle en sortit. Immédiatement le chien tomba mort. Delaage entendit alors un perroquet qui l'appelait avec la voix de la défunte. De nouveau, il ordonna à l'âme de sortir du corps de l'oiseau, et de cesser ses jongleries. L'esprit obéit immédiatement et le perroquet mourut comme le chien. Henri Delaage raconte cette histoire extraordinaire, et qu'il a du voir dans quelques-uns de ses rêves, le plus sérieusement du monde.

Tous les ans, au banquet spirite qui est donné au restaurant Cochet, Henri Delaage prononçait un discours.

Rien n'était curieux comme de le voir parler avec de grands gestes. De singulières lueurs vertes s'allumaient dans ses yeux glauques, et ce boulevardier râpé avait alors quelque chose de démoniaque; il possédait au plus haut point le physique de l'emploi.

C'est aujourd'hui qu'à lieu son enterrement. Il ne peut manquer d'être fort curieux, car nombre de spirites de Paris s'y donneront évidemment rendez-vous; nous reverrons bien tous ces types spéciaux qu'on retrouve chaque année au Père-Lachaise, le jour de l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec : yeux caves, grands cheveux, teints blafards.... Et si l'esprit d'Henri Delaage revient voir ce qui se passe sur la terre pendant ses funérailles, il ne pourra s'empêcher de se dire, avec cette lucidité qu'ont forcément des êtres surnaturels, que les spirites parisiens ont de bien bonnes têtes!

NOTES. — Au sujet de M. Delaage, voir ce qu'en dit M. Chevillard dans sa brochure, à la ligne 2 de la page 60, 4<sup>e</sup> édition, 1882; laquelle se trouve au bureau de *La Chaîne*; au prix de 2 fr. Par la poste, 25 cent. en plus.

En outre, on nous assure que M. Delaage était sinon un pensionnaire, mais un visiteur très assidu de l'asile Sainte-Anne depuis longues années. Quant à nous, de ces fréquentes visites à l'application de ce proverbe : « Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, » nous croyons qu'il n'y a pas loin, jusqu'à preuve du contraire !...

L. A.

## L'ÂME &amp; SES MANIFESTATIONS A TRAVERS L'HISTOIRE

Par Eugène BONNEMÈRE. Un vol. in-18. — 3 fr. 50 cent., chez Dentu, Palais-Royal, et au bureau du journal. — Paris, 1881.

Lorsque l'athéisme et le matérialisme débordent sur le monde, qui hésite effrayé, et ne voudrait pas cependant reculer jusque dans les bras du catholicisme romain, c'est un spectacle consolant de voir des publicistes sérieux sonder les mystères du passé pour y chercher le secret de l'avenir. Pareils aux médecins, qui dissèquent les cadavres pour demander à la mort de leur révéler les conditions de la vie.

Le savant et consciencieux auteur de *l'Histoire des Paysans*, M. Eugène Bonnemère, dans son livre sur *l'Âme*, a su, avec une patience de bénédiction, analyser les croyances des sociétés d'autrefois sur nos destinées futures, depuis les peuples-enfants jusqu'à ceux qui ont atteint les limites de la civilisation, il a visité les cinq parties du monde, il a interrogé les sauvages de tous les pays, les Chaldéens, les Assyriens, les Indous, les Perses, les Égyptiens, la Chine, la Judée, la Grèce, Rome, la Gaule et l'Arabie. Il a consulté les fondateurs de religions, Manou, le Bouddah, Zoroastre, Confucius, Orphée, Numa, Moïse, Jésus et Mahomet. Il a exposé les enseignements des grands philosophes de la Grèce, de Rome et de l'école d'Alexandrie....

Vingt religions ont régné tour à tour et ont disparu pour être remplacées par d'autres. Or si les religions, qui devraient, leur nom l'indique, relier les hommes en une unité harmonieuse, n'ont su, jusqu'à présent, que semer parmi eux les plus effroyables ferments de divisions, de haines, de guerres et de persécutions, cela vient de ce que l'on n'a voulu voir jusqu'ici que les côtés par lesquels elles diffèrent.

L'auteur de *l'Âme* a suivi un système contraire, en mettant en saillies les points sur lesquels elles sont d'accord, pour élever sur ces fondements communs les premières assises de la religion de l'avenir. Toutes reconnaissent la persistance de la vie après la mort; séparée du corps, l'âme devient Esprit. Elles admettent toutes la possibilité des communi-

cations entre ces Esprits et nous, ainsi que le retour à de nouvelles existences, soit sur cette terre, soit dans d'autres mondes sidéraux, affirmant par là l'éternité de la vie à travers l'infini du temps et de l'espace, dans ces stations sans nombre que Jésus annonçait aux Juifs de son temps, lorsqu'il leur disait : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père. »

Les diverses écoles philosophiques sont moins unanimes dans l'affirmation de ces trois points capitaux. Mais la plupart les admettent et en font la base de leurs doctrines.

Enfin, les croyances populaires de tous les temps et de tous les pays s'y rattachent plus ou moins et de tous leurs efforts.

Nous savons que Dieu a livré le monde aux discussions, et que rien ne se démontre, en dehors des vérités mathématiques. Mais enfin, il y a de grandes chances pour qu'une opinion soit vraie, lorsqu'elle s'appuie à la fois sur l'universelle tradition, sur les religions de tous les peuples, ainsi que sur les philosophies de tous les siècles écoulés.

La meilleure manière de louer un auteur est de le citer. Voici deux pages cueillies vers la fin du livre :

« L'Éternel est pareil au souverain d'un immense empire, qui délègue à d'autres l'exercice des différents détails de sa puissance. Après que les ministres de ses justices, — Mânes, Anges, Amschaspands, Saints, Esprits, ou quelque autre nom qu'on leur donne, — ont décidé que nous avons mérité enfin d'émigrer dans des sphères plus fortunées, nous n'y figurons pas aux premiers rangs, et nous n'y profitons pas, sans travail, de l'acquit des autres. Mais, comme un enfant qui arrive, faible et nu, dans une famille opulente, nous apportons un élément jeune et vivace, et c'est le prix de nos efforts d'apprendre à marcher bientôt du même pas que les autres.

« Si nous sommes condamnés au contraire à nous voir exilés pour un temps dans une planète inférieure, nous y apportons le sou-

venir des connaissances que nous possédions dans celle d'où nous sommes chassés, nous nous trouvons en avance sur l'humanité arriérée au milieu de laquelle nous devons séjourner, nous sommes pour elle, et relativement, des hommes de génie, des révélateurs, et nous apportons le progrès au milieu des sociétés encore en enfance. C'est ainsi que l'on vit parfois des matelots, hommes du peuple dans leur patrie, devenir rois au milieu des hordes sauvages parmi lesquelles le hasard des tempêtes les a fait échouer.

« Si nous utilisons nos facultés au profit de l'avancement général, nous remontons vers le Dieu de miséricorde et de pardon, qui toujours fête avec ses élus le retour d'une brebis égarée. Mais trop souvent, hélas ! on voit ces missionnaires de l'Éternel faillir à leur destinée providentielle, et faire servir à de mesquines ambitions personnelles l'éclatante supériorité qu'ils possèdent sur les êtres avilis qui les servent avec une lâcheté d'esclave.

« L'inflexible jury prononce alors ses sentences, sans que prières, présents, ni fondations pieuses désarment sa sévérité. Ce sont des siècles perdus pour le bonheur, mais l'espérance nous soutient dans nos luttes nouvelles, et nous remontons peu à peu les degrés que nous avons descendus par notre faute. Arrivés enfin au terme de notre long pèlerinage, nous lisons couramment dans notre âme comme dans un livre tout grand ouvert. Mais comme, même dans les pays les plus enchanteurs, l'oisiveté serait véritablement la mort et l'anéantissement, et que nous vivrons, au contraire, dans le plein épanouissement et le parfait équilibre de toutes nos facultés sans cesse en éveil, nous continuerons de travailler dans ces Edens qui nous attendent, avec cette satisfaction intime que donne la conscience d'une mission dignement accomplie. Travailler, sera encore et toujours la félicité parfaite, car travailler c'est vivre, et la vie, c'est le progrès.

« Après que tous seront accomplis en nous, alors nous le ferons pour nos frères, et Dieu nous accordera de nous dévouer pour eux, en nous envoyant nous incarner dans des mondes encore en lutte contre le mal, — car l'espace est infini, l'éternité sans limites et la création

incessante, — et le dévouement est ce qui nous grandit le plus aux yeux du Très-Haut. Nous l'accomplirons sans effort, ce sera le bonheur perpétuel, naissant et se renouvelant sans cesse en vue du progrès, qui, faisant partie de la nature même, ne s'arrêtera jamais.... »

LOUIS AUFFINGER.

### Correspondance Administrative.

#### ABONNEMENTS REÇUS :

*Année 1882.* MM. E.-L., ingénieur des Ponts-et-Chaussées. — D. V., distillateur à Amiens. — F. N., lieutenant d'artillerie à Fort-de-France (Martinique). — Le docteur J. O., professeur libre à l'Université de Léopold (Autriche). — J. C., chirurgien-dentiste, rue de Grenelle-Saint-Germain. — E. H. de F., négociant, à Rennes. — Don A. A. P., à Madrid (Espagne). — L. D., propriétaire-rentier à Saint-Thomas, par Saint-Lys. — Le docteur X., avenue Montaigne. — Le docteur D., rue Pastourelle, à Paris.

### Buste à ériger sur la tombe de M. le baron Du Potet

#### SOUSCRIPTIONS REÇUES :

Montant des précédentes listes...	4,121 »
Un anonyme de Pau.....	50 »
L'Union spiritualiste universelle de Liège, par l'intermédiaire de M. Oscar Henrion, instituteur à Chénée.....	10 »
M. S. Poinsu, pharmacien à Valençay...	5 »
M. A. Fabre, capitaine en retraite, à Saint-Simon.....	4 »
Total jusqu'à ce jour.....	4,190 »

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

Mme V<sup>e</sup> Louis AUFFINGER

SOMNAMBULE

Rue du Four-S<sup>t</sup>-Germain, 15

PARIS

Santé, recherches, conseils et renseignements sur toutes choses.



Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## SOUSCRIPTION

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF  
SUR LA TOMBE DE M. LE BARON DU POTET*Paris, ce 1<sup>er</sup> septembre 1882.**M*

*L'Administration de La Chaîne Magnétique a l'honneur de vous informer que sur la réclamation d'un grand nombre de ses lecteurs et abonnés, la souscription ouverte publiquement pour l'érection d'un Monument commémoratif sur la tombe de M. le Baron du Potet, notre illustre et très-regretté maître et chef en Magnétisme, continue jusqu'au jour de son inauguration qui se fera officiellement, le Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1883, à 2 heures, au cimetière Montmartre.*

*Dans l'espoir, M....., que vous voudrez bien vous associer à nous afin de rendre un hommage public et éternel au savant qui, pour la vulgariser et la propager, a sacrifié sa vie à cette noble cause et l'a personnifiée pendant près de trois quarts de siècle, nous vous prions d'accepter d'avance, avec nos salutations empressées, nos bien sincères remerciements.*

**LOUIS AUFFINGER,**

Ancien secrétaire de M. le Baron DU POTET,  
Propriétaire-gérant, administrateur et rédacteur en chef  
du journal *La Chaîne Magnétique*, de Paris,  
Vice-Président d'honneur de plusieurs Sociétés savantes, etc.

Les souscriptions } Chez M<sup>me</sup> la Baronne DU POTET, rue du Dragon, 10 ;  
sont reçues à Paris : { Et au bureau de *La Chaîne Magnétique*, rue du Four-S<sup>t</sup>-Germain, 15.

**DÉSIGNATION DE LA SÉPULTURE.** — Cimetière du Nord, à Paris-Montmartre, 23<sup>e</sup> division, allée circulaire près l'allée Samson ; 3<sup>e</sup> ligne, tombe 14, près celle de l'immortel Fourier. Concession à perpétuité, n<sup>o</sup> 291. Monument granit bleuté avec symboles et attributs divers et buste en marbre devant, surmonté d'un fronton portant cette épitaphe en lettres d'or :

**A DENIS-JULES, BARON DU POTET DE SENNEVOY,**

BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ,

CHEF DE L'ÉCOLE MAGNÉTIQUE MODERNE,

Ses Élèves et ses Admirateurs reconnaissants.

MONUMENT ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE SOUS LES AUSPICES DE M<sup>me</sup> LA BARONNE DU POTET, SA VEUVE.

### 6<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. Louis AUFFINGER Père.

Malgré notre regret filial, et contrairement à l'usage établi depuis la mort de M. Louis Auffinger père, magnétiseur, les cérémonies officielles sur sa tombe le 1<sup>er</sup> octobre sont supprimées cette année et les années suivantes :

La raison en est que : M. Du Potet, le chef de l'École magnétique française, étant décédé à son tour, toute cérémonie de ce genre doit être annulée devant la sienne, à seule fin que tous les adeptes du magnétisme, tous les élèves et les amis de ces deux grands hommes soient réunis une seule fois par an, dans une seule pensée, dans un seul et même but qui peuvent se traduire ainsi : Rendre hommage, dans la personne du baron du Potet, à tous les ardents champions du magnétisme morts au champ d'honneur en combattant pour la science et pour l'humanité.

En conséquence, nous profitons de la circonstance pour remercier du plus profond de notre cœur tous les partisans de notre cause, toutes les personnes amies qui, pendant six années de suite, sont venues donner un souvenir à notre cher mort, déposer une modeste fleur sur cette tombe chérie où le Maître, en la personne de l'illustre baron du Potet, a, pendant quatre années consécutives, rendu un hommage public à l'élève, ou pour mieux dire, à son lieutenant, en prononçant des discours qui, comme leur auteur, resteront à jamais immortels.

N'oublions pas, non plus, de remercier tous les autres orateurs qui se sont distingués tour à tour à cette tribune improvisée spontanément dans des élans de générosité expansive et

d'entraînement qui leur font le plus grand honneur, notamment : MM. le docteur Elie le Guillou, le commandant Duparc, Louis Thouard, Leymarie et bien d'autres encore, dont malheureusement les noms nous échappent.

Nous pouvons dire, sans vanité aucune, que de véritables chefs-d'œuvre oratoires ont été improvisés en ce lieu sacré, et que quiconque s'y trouvait présent était remué jusqu'aux larmes.

Pour notre part, nous nous rappellerons toujours cette fameuse parole du baron sentant ses jambes défaillir sous lui, tant son émotion était grande : — « C'est surprenant, disait-il, je sens un frémissement singulier par tout mon être, mon âme est vivement émue et je la sens qui s'enfuit. Il me semble qu'elle pénètre dans ce cercueil et qu'elle va embrasser celle d'Auffinger. Je n'ai de ma vie ressenti pareil effet... J'acquies de ce jour des connaissances nouvelles. »

Nul doute, Messieurs, c'est que l'esprit d'Auffinger est là qui nous voit, nous entend, nous écoute et nous encourage.

Oui, ils ne nous ont pas abandonnés tous ces braves cœurs, et leur esprit est avec nous dans la mort comme dans la vie. Tout me dit maintenant que nous serons avant peu victorieux dans la lutte que nous et nos glorieux devanciers soutenons depuis près d'un siècle. Heureux ceux d'entre nous qui vivront encore assez pour assister à ce triomphe.

LOUIS AUFFINGER.

### BIOGRAPHIE

#### NOTES SUR LA VIE, LES TRAVAUX & LES ÉCRITS

DE M. DU POTET <sup>(1)</sup>.

Le personnage honoré dont je vais dérouler l'histoire s'est fait connaître, dans le monde avide de progrès, d'abord sous le simple nom de :

Primitivement :

Jules DUPOTET,

Et, ensuite sous l'appellation titrée de :

BARON DU POTET DE SENNEVOY.

(1) Voir mes lettres publiées dans *La Chaîne* des 15 octobre 1881 et 15 août 1882.

Nous verrons par la suite que, si différentes qu'elles paraissent, ces deux désignations s'appliquent pourtant bien à un seul et même individu.

Il est originaire de la Bourgogne, contrée féconde en personnalités marquantes, et même en grands hommes, dans tous les genres.

Son lieu de naissance est situé dans la partie basse de la province, appelée jadis le Sénonais, vers son extrémité septentrionale

et presque sur les confins de la Champagne.

Ce petit coin de terre se nommait autrefois *La Chapelle* et dépendait de la paroisse de *Sennevoy*.

On y arrivait, au temps passé, par la route de Tonnerre à Châtillon-sur-Seine, en s'arrêtant à Cruzy-le-Châtel, qui se trouve presque à mi-distance entre ces deux villes ; ou bien par la route de ce même Tonnerre à Dijon, que l'on quittait à Ancy-le-Franc, sur les bords riants de l'Armançon.

D'un côté comme de l'autre on en restait encore éloigné de deux lieues au moins par des chemins de traverse, en plein bois ou en rase campagne.

A présent, on s'y rend directement et sans fatigue, en prenant le chemin de fer qui s'embranché à Nuits-sous-Ravières, sur la ligne de Lyon, c'en est la première station, ou la dernière si l'on marche en sens inverse, par la ligne de l'Est (voies de Troyes ou de Chaumont) qui aboutit à Châtillon.

Il fait partie, actuellement, du département de l'Yonne, arrondissement de Tonnerre, canton de Cruzy-le-Châtel, petite ville dont le nom reviendra plusieurs fois sous ma plume. En regardant la carte, on voit qu'il est à la fois voisin du département de l'Aube et limitrophe de celui de la Côte-d'Or (1).

Les événements politiques de la fin du siècle dernier ayant changé les conditions d'existence de cette localité, devenue si intéressante pour nous, quelques mots d'explication sont nécessaires pour faire bien comprendre les vicissitudes de son histoire. J'y procéderai avec toute la laconicité possible.

L'ancienne et féodale paroisse de *Sennevoy* était composée de deux groupes d'habitations ou villages, séparés non-seulement par la distance, mais encore et surtout par la configuration du sol, ce qui les rendait très distincts. L'un, *Sennevoy*, proprement dit, entourait l'église ; l'autre, appelé *La Chapelle*, avait pour centre un édifice religieux de ce nom.

Une seigneurie existait dans chaque partie, mais, par suite d'alliance entre deux branches

(1) Une petite carte devrait se trouver placée ici ; mais la gravure n'en est pas achevée.

de la même famille, elles furent un jour réunies dans les mains des « Sires du Potet de Crusilles (1). »

La possession simultanée de ces deux héritages les rendit, dès lors : « Sieurs en partie de *Sennevoy* et de *La Chapelle*, » et mit le comble à leur pouvoir.

Leur prestige était tel, à la fin, que les deux avant-derniers eurent le suprême honneur d'être inhumés sous le porche de l'église, quoique le motif de cette distinction fut indigne (2).

La puissance de ces fiers seigneurs était très grande, aussi usèrent-ils largement des droits barbares qui pesaient sur les populations rurales à cette époque néfaste.

Leur autorité était des plus redoutée ; aussi, quand la Révolution française éclata, les paysans, excités par un courroux séculaire, rendirent-ils la vie dure au dernier d'entre eux.

Ce tyranneau n'était autre que le père de notre héros ; il n'a échappé à la persécution, peut-être à la mort, que par la chute de Robespierre.

Mais laissons de côté ces tristes souvenirs pour continuer notre description :

Lorsque l'Assemblée Nationale, d'éternelle mémoire, voulut diviser le territoire de la France en départements, districts et municipalités, elle sépara la vieille paroisse en deux moitiés, et fit une commune de chacune d'elles. On leur donna en même temps des noms nouveaux, appropriés à leur position respective et capables de les bien distinguer.

Le primitif *Sennevoy*, établi au fond d'un vallon, reçut l'épithète de *le Bas* ;

Par opposition, *La Chapelle*, élevée sur le flanc d'un coteau, fut appelée *Sennevoy-le-Haut*.

Ces dénominations, logiques autant qu'ex-

(1) Le domaine de *La Chapelle* n'avait pas de nom particulier ; celui de *Sennevoy*, au contraire, s'appelait *Meurge*. Il existe encore comme construction et forme un petit hameau distant de trois ou quatre cents mètres de *Sennevoy-le-Bas*.

(2) M. du Potet connaissait par tradition ce motif et me l'a dit ; mais il est trop cynique pour le répéter ; c'est pourquoi je laisse à la sagacité du lecteur le soin de le deviner.

pressives, ont l'avantage manifeste de rappeler à ces deux sœurs, pour ainsi dire jumelles, leur communauté d'origine, et de maintenir leurs liens de parenté.

Cependant, quoiqu'indépendantes au point de vue administratif; elles restèrent provisoirement unies sous le rapport religieux; c'est-à-dire qu'elle continuèrent de ne former qu'une seule paroisse, jusqu'à ce que la seconde eût édifié une église à la place de sa petite chapelle. Il n'y a même pas longtemps, une vingtaine d'années au plus, qu'on n'enterre plus les morts de l'une et de l'autre dans le même cimetière.

Ces changements et cette promiscuité font que les actes concernant les habitants d'une commune se trouvent dans les archives de sa voisine; ce qui donne lieu aux plus étranges confusions et complique singulièrement les recherches. Par exemple, si je n'avais pas eu l'aide de MM. les Maires et de leurs complaisants secrétaires (1), je n'aurais jamais pu sortir de ce cahos, lorsque j'ai voulu suivre la filiation de la famille du Potet.

Maintenant que les assises de l'édifice sont posées, marchons à la conquête des matériaux propres à le construire; ce sera la meilleure manière d'honorer la mémoire du gentilhomme dévoué dont j'ai été l'élève, le secrétaire et le collaborateur.

Voici, pour commencer, son acte de naissance, document curieux et précieux entre tous, et entièrement inédit.

Il a été copié textuellement sur les registres de l'état-civil, et je le reproduis ici tel qu'il y est inscrit, en respectant même ses défauts. J'en garantis donc l'exactitude absolue

(1) Je dois aussi des remerciements publics à M<sup>me</sup> Edme Déon, née Henriette du Potet, seule descendante connue des Seigneurs du lieu. Ses souvenirs m'ont fourni des renseignements précieux; grâces lui en soient rendus par tous les admirateurs de son célèbre cousin!

N. B. — Cette aimable dame s'est fait construire une habitation magnifique sur l'emplacement même du château de ses aïeux, celui-là même où le Baron est venu au monde et dont j'ai vu les restes majestueux lorsque, en 1850, j'ai visité ces lieux mémorables, si chers à son cœur et qui seront peut-être, un jour, fréquentés comme un pèlerinage.

et la parfaite authenticité; comme pièce officielle.

Lisons-le tout de suite :

*Extrait du registre des actes de naissance de la commune de Sennevoy-le-Haut.*

« Aujourd'hui tridi, vingt-trois Germinal, « l'an quatre de la République française, une « et indivisible, à midi, par devant moi, « Edme-Claude Coquevelle, agent municipal « de la commune de La Chapelle-Senevoy, est « comparu, en la salle publique de la maison « commune, Jean-Baptiste-Charles Dupotet, « propriétaire, domicilié dans ladite commune « de La Chapelle-Senevoy, rue Cornu, lequel, « assisté de Jules Dupotet, son frère, pro- « priétaire, âgé de vingt-sept ans, demeurant « en ladite commune, même rue; et de Denis « Coquevelle, cultivateur, âgé de trente-sept « ans, demeurant également en la même com- « mune, rue Notre-Dame, a déclaré à moi, « agent municipal, que Simonne-Pierrette « Babeau, son épouse en légitime mariage, « est accouchée ce jourd'hui, vingt-trois Ger- « minal, à une heure après minuit, dans sa « maison, située rue Cornu, d'un enfant mâle, « qu'il m'a présenté et auquel il a donné les « prénoms de *Denis-Jules*. D'après cette dé- « claration, que les citoyens Jules Dupotet et « Denis Coquevelle ont certifiée conforme à la « vérité, et la représentation qui m'a été faite « de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu « des pouvoirs qui me sont délégués, le pré- « sent acte, que le père de l'enfant et les « deux témoins Jules Dupotet et Denis Coque- « velle ont signé avec moi.

« Fait en la maison commune de La Cha- « pelle-Senevoy, les jour, mois et an d'au- « tre part.

« Ont signé: Julle DUPOTET. D. COQUEVELLE,  
« Edme-Claude COQUEVELLE, agent.

« Pour copie conforme :

« A Sennevoy-le-Haut, le 6 juin 1882.

« *Le Maire,*

« Signé : ROUVIER. »

La lecture attentive de cette pièce nous montre que certains points ont besoin d'être annotés. Je signalerai notamment que :

1° Le nom de Senevoy est écorché, il y manque un *n* ;

2° Le prénom de Julle est au contraire, signé avec deux *l* ;

3° Le nom propre de Dupotet est écrit en un seul mot, tandis que son orthographe en comporte deux (1) ;

4° La commune est dite : La Chapelle-Senevoy, ce qui fait équivoque ou confusion avec la dénomination officielle et véritable de Senevoy-le-Haut, qu'elle porte depuis 1792.

La Chapelle-Senevoy n'est pas un nom,

(1) Les nombreuses branches roturières de cette famille doivent écrire leur nom en un seul mot ; mais celle qui a été annoblie et dont le Baron descend, a droit à la particule aristocratique. Ce droit résulte du texte même de ses lettres de noblesse, que la signature du roi rend incontestable.

c'est un *surnom* employé ici par la force de l'habitude, mais absolument à tort.

Ces incorrections évidentes choquent nos sens, habitués à la précision des termes et à la régularité des formes ; mais elles ne diminuent nullement la valeur intrinsèque de cet acte. En un mot, le fond reste bon quoique la forme soit défectueuse.

Encore quelques remarques, et j'aurai fini avec ce sujet, si intéressant quoiqu'aride.

M. HÉBERT.

Avis. — Si ce fragment d'une étude consciencieuse sur la vie du maître intéresse nos lecteurs et qu'ils expriment le désir d'en avoir la suite, nous en continuerons la publication, dans le cas contraire, leur silence nous arrêtera.

L. A.

## FORCE NEURIQUE RAYONNANTE. — CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME NERVEUX

Des Propriétés physiques d'une force particulière du corps humain, connue vulgairement sous le nom de Magnétisme animal,

Par le docteur BARÉTY, ex-interne des Hôpitaux de Paris, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, etc., etc.

MÉMOIRE LU A LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE DE PARIS, LE 30 JUILLET 1881

Extrait de la Gazette médicale de Paris, année 1881

Opuscule grand in-8°, de 40 pages, prix : 2 francs, chez Jacques LECHEVALIER, libraire, rue Racine, 23, à Paris.

I. Il existe chez l'homme, et très probablement chez les animaux, une force particulière qui n'est peut-être que la force nerveuse elle-même et que j'appellerai *force neurique* ou *neuricité*. Elle aurait donc son siège et son lieu de développement ou de production dans le système nerveux.

II. Cette force y existe sous deux états : 1° à l'état statique, au fur et à mesure de sa production ou de son renouvellement ; 2° à l'état dynamique comprenant une circulation intérieure le long des fibres nerveuses (courants neuriques) et un *rayonnement* ou expansion au dehors.

III. C'est de la force neurique à l'état rayonnant ou d'expansion au dehors qu'il a été question dans cette première partie de notre sujet.

IV. La force neurique, dite rayonnante, émane de trois sources différentes : les yeux, les extrémités des doigts et les poumons par le souffle, les lèvres étant rapprochées.

V. Nous distinguons trois sortes de rayons ou de faisceaux rayonnants neuriques : les oculaires, les digitaux et les pneumoniques.

VI. Ces rayons ou faisceaux rayonnants ont des propriétés physiques propres ou intrinsèques et des propriétés extrinsèques qui

peuvent s'exercer sur les objets extérieurs inanimés et animés. Nous appelons propriétés physiologiques celles qui s'exercent sur les objets animés.

VII. La force neurique rayonnante, considérée dans ses propriétés physiques extrinsèques, a fait l'objet du présent travail, la force neurique dynamique à l'état de circulation ou sous forme de courants et à l'état rayonnant dans son action sur les êtres animés, nous occupera dans un prochain travail. Pour ce qui regarde l'étude de la force neurique à l'état statique, nous renvoyons à ce qui est dit dans les ouvrages de physiologie au sujet de l'activité propre des éléments nerveux (neurilité).

VIII. Les rayons neuriques oculaires, digitaux et pneumoniques, se propagent en ligne droite dans l'air ambiant.

IX. Ils se réfléchissent sur une surface plane ou courbe en faisant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence, comme les rayons lumineux et calorifiques.

X. Ils se réfractent de même à travers les feuilles et à travers les prismes, comme ces mêmes rayons lumineux et calorifiques. Il existe donc un *spectre neurique*.

XI. Ils peuvent traverser des corps et des

substances diverses inanimées, souvent d'une grande épaisseur.

XII. Certaines couleurs laissent passer les rayons neuriques, d'autres les interceptent. Il en est de même de certaines substances ou de certains corps. Il existe donc des couleurs et des corps *dianeuriques* et des couleurs aneuriques.

XIII. Parmi les couleurs, des feuilles de papier rouge, noir, blanc et bleu laissent passer des rayons neuriques, digitaux et oculaires lorsqu'on les présente par leurs faces. Les feuilles rouges et vertes sont celles qui les laissent passer avec un peu plus d'intensité. Les feuilles jaunes et les feuilles violet-clair les interceptent complètement. L'orange, l'orange jaune, le bleu outre-mer, le bleu clair et le violet bleu les laissent passer très faiblement.

En d'autres termes, le rouge, couleur primaire, laisse passer les rayons neuriques avec une grande intensité, et il en est de même de sa couleur supplémentaire, le vert, couleur binaire. Le jaune, couleur primaire, intercepte complètement le passage des rayons neuriques digitaux et oculaires; il en est de même de sa couleur complémentaire, le violet, couleur binaire.

XIV. Les rayons neuriques pneumiques ne traversent aucune des feuilles de couleurs, présentées par leurs faces.

XV. Les différentes feuilles de couleur ont un pouvoir absorbant et un pouvoir émissif par leurs angles qui est en rapport avec le pouvoir dianeurique, avec cette particularité que les feuilles qui sont aneuriques ont un pouvoir réel, mais extrêmement faible.

XVI. Le pouvoir absorbant et émissif ou conducteur, eu égard aux divers rayons neuriques, est commun à d'autres corps, tels que les divers métaux, les bois, etc., etc., mais à des degrés variables.

XVII. Une feuille de papier jaune, qui est neurique, devient dianeurique après avoir été trempée dans une solution de *sulfate de quinine*, puis bien séchée. De même la propriété dianeurique d'une feuille de papier vert se trouve exaltée lorsqu'elle a été trempée préalablement dans une solution de *sulfate de quinine*.

XVIII. L'*extrait d'opium* disposé en rondelle intercepte par ses faces le passage des rayons neuriques.

XIX. L'*eau* a un pouvoir d'absorption ou d'emmagasinage considérable, mais elle est

complètement dianeurique. Elle ne se laisse pas traverser par les rayons neuriques.

XX. Le corps d'une personne dénuée de pouvoir neurique rayonnant est bon conducteur de la force neurique, mais ne se laisse pas traverser par les rayons neuriques.

XXI. Les corps ou substances diverses influencés par la force neurique, imprégnés en quelque sorte de cette force, ne peuvent agir à leur tour qu'en restant en communication directe avec le sujet d'où émanent les rayons neuriques ou par l'intermédiaire des rayons neuriques dirigés sur eux.

XXII. Le souffle projeté en rapprochant les lèvres l'une de l'autre a des propriétés neuriques rayonnantes réelles, ainsi que le prouve son action à travers un mur, une lentille, un prisme, et par réflexion sur une surface plane ou courbe.

XXIII. L'intensité de la neuricité rayonnante restant la même chez un même sujet doué du pouvoir de l'émettre, ses effets peuvent varier de degré, suivant le degré même d'*impressionnabilité du sujet récepteur ou réactif*.

XXIV. L'impressionnabilité particulière du sujet récepteur restant la même, l'intensité des effets ressentis par celui-ci peut varier avec l'intensité de la force neurique qui émane de lui.

XXV. La puissance neurique rayonnante de plusieurs sujets pourrait être réunie et utilisée pour obtenir des effets plus sûrs et plus intenses qu'avec celle d'une seule personne. Il y aurait donc lieu de former des sortes de batteries neuriques humaines comme il existe des batteries électriques d'un effet plus ou moins puissant, suivant le nombre des éléments.

XXVI. La distance à laquelle on peut agir varie de quelques centimètres à plusieurs mètres.

XXVII. La vitesse du parcours des rayons neuriques dans l'air est à peine appréciable à un ou deux mètres. Le long d'une mince ficelle de chanvre, elle nous a paru être de un mètre par seconde.

P. S. — Il paraîtra prochainement une autre brochure faisant suite à celle-ci et ayant pour titre : Des propriétés *physiologiques* de la force neurique (rayonnante et circulante), avec des figures, par le même auteur, M. le docteur Baréty, lequel est membre du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Nice.

CRITIQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL AU TEMPS DE MESMER

CONNAIS-TOI TOI-MÊME !

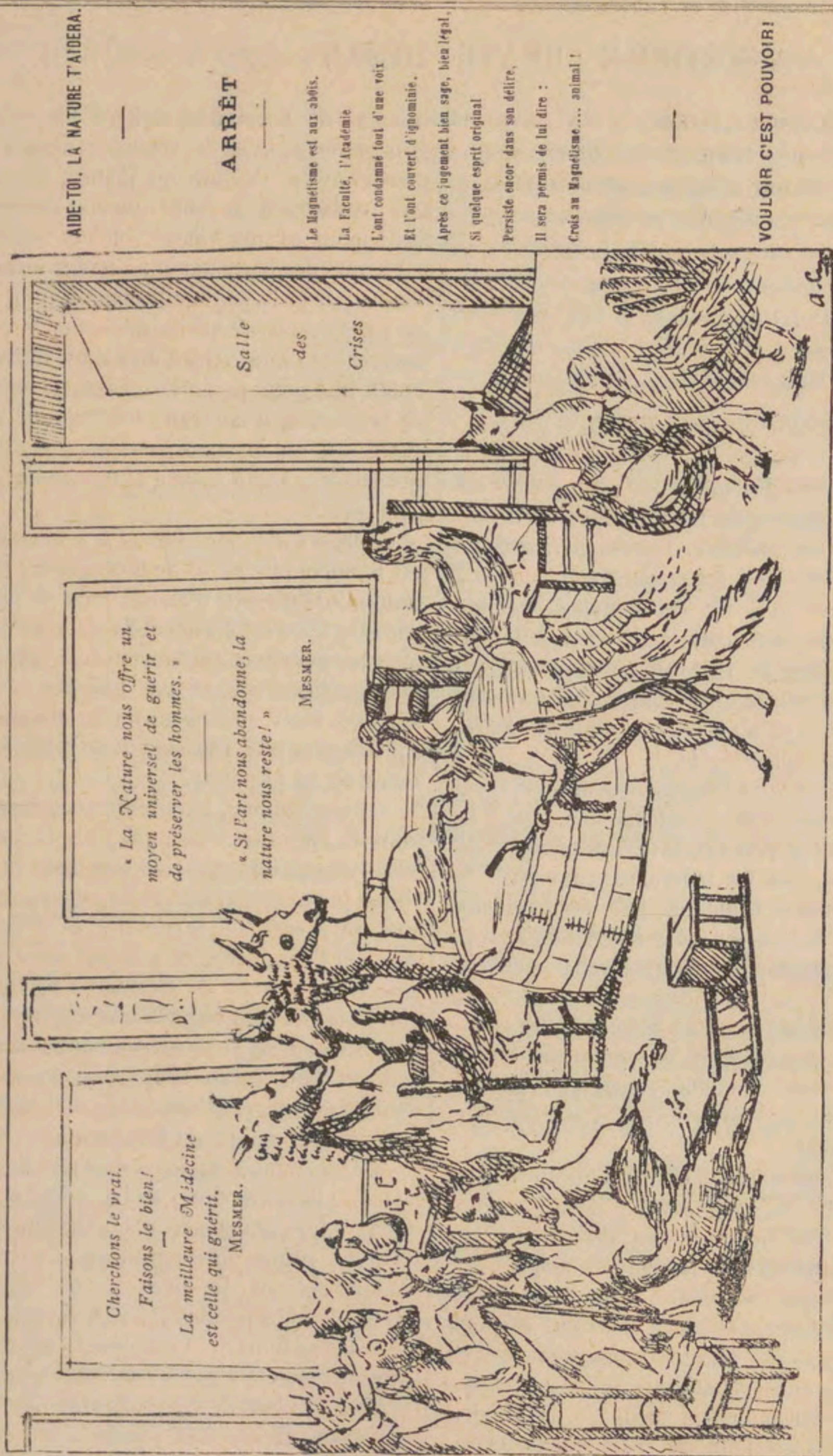
A

Frédéric-Antoine MESMER

DOCTEUR EN MÉDECINE  
DE LA FACULTÉ DE VIENNE (AUTRICHE)

Le voilà ce mortel dont le siècle s'honore,  
Par qui sont replongés au séjour infernal  
Tous ces féroces renneurs que décalma  
Pandore.  
Dans son art bienfaisant il n'a point de  
[rival  
Et la Grèce l'eut pris pour le lieu  
[d'épicaure.

QUI VEUT PEUT !



AIDE-TOI. LA NATURE T'AIDERA.

ARRÊT

Le Magnétisme est aux abbés,  
La Faculté, l'Académie  
L'ont condamné tout d'une voix  
Et l'ont couvert d'ignominie.  
Après ce jugement bien sage, bien légal,  
Si quelque esprit original  
Persiste encor dans son délire,  
Il sera permis de lui dire :  
Crois au Magnétisme.... animal !

VOULOIR C'EST POUVOIR!

LE BAQUET MAGNÉTIQUE DE MESMER

Copie d'une Estampe de WATTELET, à la manière noire.

## LE MAGNÉTISME CURATIF DEVANT LES TRIBUNAUX

Sur la question qui nous a été adressée dans ces derniers temps par un de nos abonnés, afin de savoir si un magnétiseur pouvait se faire payer ses séances et des soins qu'il donne aux malades sans que la justice ait à y intervenir et à s'y opposer, nous avons répondu par la lettre suivante :

« Monsieur,

« En réponse à votre lettre du 9 courant, nous avons l'honneur de vous informer qu'il n'y a pas de loi qui interdise ou qui autorise un magnétiseur à se faire indemniser de ses soins près des malades. Les magnétiseurs ne sont pas autorisés, mais seulement tolérés à exercer leur art. En conséquence, comme nous le disons plus haut, il n'y a pas de loi qui leur permette de recevoir aucune rétribution, par la raison toute simple qu'ils ne sont pas médecins et n'ont aucun diplôme de faculté de médecine légale.

« Il n'en est pas de même des *masseurs, rebouteurs, ventouseurs, dentistes*, etc., qui, s'ils poursuivent judiciairement leurs clients pour un arriéré, ont les tribunaux pour eux. Ils peuvent même ordonner par écrit certains liniments, ce qui est une anomalie par rapport à la position fautive faite aux magnétiseurs.

« Ici se place pour les magnétiseurs la nécessité de la patente, ce qui serait une reconnaissance semi-officielle de leur profession et en même temps l'autorisation d'exercer leur art librement.

« Quoique cela, il n'est pas d'exemple, dans les annales du magnétisme, qu'un magnétiseur ait été poursuivi ou du moins condamné pour n'avoir fait que du magnétisme pure et simple au point de vue curatif, sans emploi d'autres médicaments ou remèdes quelconques en dehors du magnétisme, ou conseils donnés ou écrits en ce sens, ce qui implique l'ordonnance médicale, visés par des articles spéciaux de la loi sur l'exercice illégal de la médecine.

« A Paris, voici comment les magnétiseurs-guérisseurs procèdent, et c'est le plus prudent, le plus pratique. Ils se font payer leur magnétisation après chaque séance, à moins que le patient soit une personne solvable et bien connue d'eux, ou du moins recommandée

comme telle ; mais ils évitent toujours les gros arriérés, c'est le véritable moyen de se préserver du recours en justice, laquelle a une tendance à ne voir que des charlatans, des fripons et des voleurs, là où souvent il n'y a que des honnêtes gens et des cœurs dévoués, par la raison toute simple qu'il ne lui est pas toujours facile de discerner le vrai du faux. C'est ce qui faisait dire souvent à M. du Potet que pour juger ces causes qui tiennent de la science, il faudrait des tribunaux spéciaux, où un jury, après examen d'experts-spécialistes, serait appelé à se prononcer sans parti-pris.

« Observons que lorsqu'un magnétiseur est honnête et sage, il ne doit jamais, pour sa tranquillité d'esprit d'abord, pour sa garantie ensuite, assurer d'avance la guérison de son malade, guérison qui souvent est incertaine, le magnétisme n'étant pas une panacée universelle, mais seulement un des moyens thérapeutiques qui réussissent le plus, tant au moral qu'au physique.

« Sans vouloir, Monsieur, vous donner de conseils, il va sans dire que pour la dame que vous magnétisez dans le cas présent, vous devez procéder par une forte saturation fluïdique sur le cerveau, le cervelet, la moelle épinière et l'épigastre, et non par dégagement, puisqu'ici il s'agit de fortifier la partie ramollie. Puis, par une magnétisation générale avec usage d'eau magnétisée comme boisson journalière dans le vin aux repas, ou sans vin entre les repas. L'eau doit être actionnée dans un but tonique et fortifiant.

« Une bonne hygiène, de l'air, de l'exercice, de la distraction ; un bon régime alimentaire, tel qu'une nourriture substantielle, des viandes rôties ou saignantes, du bon vin, sont de rigueur. Le corps doit être tenu constamment libre par des rafraîchissants.

« D'autre part, le magnétiseur doit être sain de corps et d'esprit, toujours bien dispos, et bien se nourrir s'il veut avoir des forces à dépenser. Il ne doit jamais sentir le tabac, les parfums, ni aucune liqueur alcoolique lorsqu'il approche de son malade. L'exactitude et la ponctualité dans ses magnétisations sont de règle première. »

LOUIS AUFFINGER.

## ACTUALITÉS &amp; NOUVELLES DIVERSES

## INSTITUT MÉDICAL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE

Fondé le 1<sup>er</sup> août 1879, par M. le Commandeur Clovis SURVILLE, médecin et président, rue Caffarelli, 3, à Toulouse (Haute-Garonne).

MM. Joubert, Louis, à Libourne,  
 Cabrol, Jules, étudiant en droit, à  
 Aigues-Vives,  
 l'avocat Guiseppe, Cipriani, maire, à  
 Nicotera (Italie),  
 Graue, Léon, chirurgien-dentiste, à  
 Toulouse,  
 Calmels, Albert, banquier, à Toulouse,  
 Petit, Félix, pharmacien, à Révigny,  
 Perès de Saint-Pietro, à Toulouse,  
 Dardenne, Lucien, propriétaire-rentier,  
 à Saint-Thomas, par Saint-Lys,  
 Osselin, père, propriétaire, à Paris,  
 Barreau, Jean, fabricant, à Libourne,  
 Tirant, Gaston, maire, à Salles-sur-  
 Pamproux,  
 le docteur Manzetti, comte du Wur-  
 temberg, à Stuttgart (Allemagne),  
 M<sup>lle</sup> Parizot, Loetitia, rentière, à Montech.

## NOUVELLE SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE, A ARRAS.

Le magnétisme fait des progrès un peu partout, et parmi les nouvelles qui nous arrivent chaque jour, nous relevons particulièrement les faits qui se sont passés à Arras.

M. Jules Crépieux, membre correspondant de la Société magnétique de Genève, dont le zèle est bien connu dans cette société, a donné un cours de magnétisme qui a porté ses fruits. Des faits ont été produits et une société magnétique vient de naître. Espérons que son président saura se tenir à hauteur de la tâche et que nous pourrons bientôt relater les cures et les travaux de cette Société.

La reconnaissance qu'ont témoigné les élèves de M. Crépieux à qui ils ont offert une magnifique coupe de vermeille, prouve combien ils ont été heureux d'acquérir ces connaissances nouvelles « qui leur apprendront à se connaître eux-mêmes. » Nous ne saurions trop les féliciter d'avoir ainsi compris le magnétisme.

La Société académique, Dieu, Christ et Charité de Rio-de-Janeiro (Brésil), nous fait

savoir par l'un de ses organes périodiques qu'elle a célébré à l'unisson de ses frères de France et d'Europe, le 27 mai dernier, dans un banquet commémoratif, le 148<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mesmer, en la salle de la rue Alfandega, n<sup>o</sup> 120, sobrado. Tous les membres des groupes de l'Union Spirite du Brésil y étaient présents. On y remarquait entre autres tous ceux du groupe Spirite Charité dont le siège est 34, Luz do Brazil.

Voilà de l'unité et de la fraternité comme on en connaît pas en France entre spirites et magnétistes. Nos félicitations et nos encouragements à nos amis d'outre-mer.

## LA CATALEPTIQUE DE LARIBOISIÈRE.

L'hystérique de Beaujon est à peine oubliée, que voici surgir une cataleptique à l'hôpital Lariboisière. Vendredi matin, on conduisait à cet hôpital une jeune femme trouvée sur la voie publique, dans un état assez marqué de catalepsie. Le corps inerte et absolument insensible ne présentait point de raideur.

Les facultés mentales ne pouvaient être mises en jeu par aucun moyen.

La malade fut donc admise d'urgence à l'hôpital, et le diagnostic *cataleptique*, inscrit sur un certificat par un médecin qui avait donné les premiers soins, dût être maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, une heure environ après son entrée à Lariboisière, la prétendue cataleptique s'est éveillée, et le réveil a été si rapide et si complet, qu'il y a lieu d'émettre quelques doutes sur l'authenticité de ce cas pathologique.

Quoi qu'il en soit, sans aucun traitement, sans aucune intervention médicale, la malade a pu quitter l'hôpital deux heures après y être entrée.

On voit que nous sommes loin de trouver dans ce cas l'intérêt très réel que présentait Marceline Bertrand, l'hystérique de Beaujon, dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs.

(Petit Journal du 29 août 1882.)

Un instant, il ne faudrait pas tomber dans

l'abus ou plutôt dans l'excès, et ne voir que des cataleptiques et des hystériques, là souvent où il n'y a que des somnambules endormis. Car il est évident que s'il n'y avait pas de rigidité cadavérique chez cette névropathe, il n'y avait pas de catalepsie, même tétanique, bien qu'il y eût anesthésie. Or, il est certain, que si un magnétiseur se fut trouvé présent, il n'eût pas mis une heure pour faire disparaître cette syncope et ramener la patiente à son état normal. Quelques insufflations froides sur la tête, des passes à grand courant sur tout le corps et les membres inférieurs; au besoin quelques insufflations chaudes sur le cœur et les plexus nerveux du massage et des frictions en eussent eu promptement raison.

L. A.

## UN MAGNÉTISTE CONSEILLER MUNICIPAL.

C'est avec joie que nous avons vu l'élection au Conseil municipal de la ville de Paris, pour le quartier de la Folie-Méricourt, de notre cousin germain M. Henri Michelin, lequel était déjà docteur en droit, professeur à ce titre, adjoint au Maire et Secrétaire du comité radical du septième arrondissement.

Le Conseil municipal de Paris compte donc en ce moment un magnétiste de plus. C'est une petite victoire pour nous.

Nul doute que ce nouvel élu ne devienne prochainement député comme cela lui a été annoncé de vive voix il y a sept ans par un de nos bons sujets magnétiques.

M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger vient de recevoir, à titre de bienfaitrice et de protectrice, la médaille d'argent et le diplôme de membre fondateur du cercle royal, littéraire, artistique et musical *Bellini*, fondé par Giuseppe Graliano, directeur, en 1876, à Catanes (Italie), sous la présidence d'honneur de Leurs Majestés le roi et la reine Humbert et Marguerite de Savoie. Cette haute distinction lui a été conférée en raison de son dévouement à la grande cause scientifique et humanitaire. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette faveur spéciale autant qu'honorifique.

De son côté, M. Louis Auffinger vient de recevoir, avec la médaille d'or, le brevet de

collaborateur de l'*Encyclopédie périodique des sciences, lettres, arts et philanthropie*, dirigée et fondée par M. le chevalier professeur Giuseppe Barbieri di Larino, à Averno (Italie), en raison de son érudition, et sa philanthropie et de son dévouement à la cause humanitaire.

Le directeur de la *Chaîne Magnétique* vient en outre d'avoir l'honneur d'être choisi pour vice-président par la Société poétique et philanthropique du Nord de la France dont le siège est à Neuilly-Saint-Front (Aisne). Nous ne pouvons mieux exprimer notre reconnaissance à cette honorable Société qu'en publiant la lettre de son courageux président-fondateur. Cette insertion sera la meilleure preuve de notre adhésion et de notre gratitude.

« Neuilly-Saint-Front, 22 août 1882.

« Monsieur Louis Auffinger, rue du Four-Saint-Germain, 15, à Paris.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire part que j'organise une Société de gens de lettres, sous le titre de : Société poétique et philanthropique du nord de la France, qui aura pour organes : *Le Penseur magnanime, illustré*, et *La Cigale et le Grillon*.

« Nous serions heureux de vous compter parmi nos collaborateurs pour le but que vous poursuivez si vaillamment (le magnétisme).

« J'ai l'honneur de vous offrir, au nom de tous mes confrères, le titre de vice-président de notre Société, avec l'assurance que vous voudrez bien l'accepter et nous donner aide et protection en nous assurant de votre puissant concours.

« J'ai reçu un numéro de la *Chaîne Magnétique* et votre art m'a plu, et je voudrais qu'il soit à la portée de tout le monde.

« Nous espérons que vous voudrez bien nous envoyer quelques articles signés de vous pour insérer dans nos premiers numéros. Mille remerciements à l'avance.

« Au plaisir de vous lire.

« Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le Directeur,

« Paul SERVAS. »

## NÉCROLOGIE.

C'est avec douleur que nous apprenons la mort de la veuve du vénéré docteur Alexis Louyet, l'ancien président de la société de Magnétisme de Paris, décédé lui-même dans l'exercice de ses fonctions, en 1871.

M<sup>me</sup> Louyet est décédée, en son domicile à Paris, rue François-Miron, 30, dans sa 82<sup>e</sup> année, le 11 juin 1882, et a été réunie à son regretté mari au caveau de famille qu'ils avaient au cimetière du Père Lachaise. Tous ceux qui l'ont connue donneront un souvenir à la digne compagne de cet homme de science qui avait tant fait elle-même pour le Magnétisme.

*Particularités à signaler* : M. Louyet était médecin-accoucheur, sa dame sage-femme ; de plus, l'un était phrénologue, l'autre chiromancienne. C'était, comme on le voit, un couple bien assorti.

SOUSCRIPTIONS REÇUES POUR LE MONUMENT  
COMMÉMORATIF DE M. LE BARON DU POTET.

Montant des listes précédentes...	1.190	»
M. Dupin des Lèzes, à Vouvray.....	20	»
M <sup>me</sup> Brochart, propriétaire, à Vouvray.	20	»
M. Martin, à Blois.....	20	»
M <sup>me</sup> La comtesse Preslakowska, à Vou-		
vray .....	10	»
M. Rouxel, magnétiseur, à Paris.....	10	»
M. Mignon, professeur de danse, Paris.	2	»
M. Deconinck.....	2	»

TOTAL jusqu'à ce jour... 1.274 »

P.-S. — La souscription ayant atteint le chiffre exigé pour le buste, reste ouverte pour couvrir les frais du monument et continuera jusqu'au jour de son inauguration officielle. — Nous profitons de la circonstance pour remercier nos premiers souscripteurs et les féliciter de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel. Notre gratitude leur est désormais acquise, la postérité leur en sera reconnaissante.

## BIBLIOGRAPHIE &amp; PUBLICATIONS NOUVELLES

*Histoire critique du magnétisme animal*, par J.-P.-F. Deleuze. Paris, Mame, imprimeur-libraire, 1819. 2 volumes in-8°, 9 francs ; par la poste, 10 francs.

*Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, par le marquis de Puységur. 1784-1785. 2 volumes in-8°, reliés en un seul. Prix : 8 francs.

*Du magnétisme animal*, considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale, par A.-M.-J. Chastenet de Puységur, ancien maréchal de camp du corps royal de l'artillerie. Paris, 1807. 1 fort volume in-8° relié. Prix : 8 francs ; par la poste, un franc en sus pour ces trois derniers volumes.

Plus, divers volumes dépareillés de la collection du *Journal du Magnétisme* de M. du Potet, à 6 francs le volume ; par la poste, 7 francs. Très rares à trouver.

*Vient de paraître* : Abrégé de l'histoire. Des cérémonies, coutumes religieuses et superstitions de tous les peuples du monde, publié et annoté par Alphonse Cahagnet, auteur de différents ouvrages philosophiques. Prix : 75 centimes ; par la poste, 90 centimes. En vente chez l'auteur, rue Saint-Germain, 90, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Cette importante brochure est une compilation claire, succinte et complète, de tous les crimes et superstitions des peuples gouvernés par les prêtres. Nous ne saurions trop la recommander à ceux qui se livrent spécialement à l'étude des religions, car elle leur prouvera une fois de plus que, comme les monarchies, la meilleure des religions ne vaut pas grand chose ; bien que cependant nous reconnaissons parfaitement qu'un peuple sans foi, sans croyance, sans religion, soit un peuple sans moralité.

Vient de paraître également chez Jacques Lechevalier, libraire, rue Racine, 23, à Paris : Contribution à l'étude des propriétés du système nerveux. Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain (*force neurique rayonnante*) connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal, par le docteur Baréty, ex-interne des hôpitaux de Paris, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, etc. Mémoire lu à la Société de Biologie de Paris, le 30 juillet 1881. Extrait de la *Gazette médicale* de Paris, année 1881. Première partie, 1882. Prix : 2 francs.

Doit paraître prochainement : Des propriétés *physiologiques* de la force neurique (*rayonnante et circulante*), avec des figures ; par le même auteur.

Signalons deux nouveaux champions dans l'arène littéraire : *l'Esprit*, journal essentiellement spirite et spiritualiste, paraissant toutes les semaines, boulevard Denain, 5, à Paris. Un an, 15 francs ; six mois, 8 francs ; trois mois 5 francs.

Et *La Lumière*, journal de haute philosophie scientifique, dirigé par M<sup>me</sup> Lucie Grange et administré par M. Jean Darcy. Le numéro d'avril contient un article fort bien écrit et fort bien conçu sur le sixième sens.

Comme pour le précédent, nous saluons ce nouveau confrère et souhaitons que sa lumière éclaire le plus grand nombre. Le soleil ne doit-il pas luire pour tout le monde.

#### CONCOURS LITTÉRAIRE.

*Le Penseur magnanime*, organe illustré de la société poétique et philanthropique du nord de la France, ouvre un grand concours de poésie et de prose, qui sera clos le 15 décembre 1882. Toutes les compositions y sont admises. Aucune limite n'est imposée. Le programme est adressé franco contre 30 centimes. Droit de concourir, 1 fr. 50 cent., en mandat-poste. Tout concourant devra prendre un abonnement à la revue *La Cigale et le Grillon*, dont le 1<sup>er</sup> numéro paraîtra en septembre. L'abonnement est de 1 fr. 50 cent. par an, pour les collaborateurs. Tous les articles y seront insérés : politique, religion, etc., exceptés ceux qui s'écarteront des bonnes mœurs.

Adresser les mandats, les manuscrits et toutes communications à M. Paul Servas, directeur, à Neuilly-Saint-Front (Aisne).

#### Correspondance Administrative.

##### ABONNEMENTS REÇUS :

1<sup>er</sup> semestre de la 4<sup>e</sup> année. — M. B., étudiant en médecine, rue Gay-Lussac, à Paris.

4<sup>e</sup> Année, partant du 15 juillet 1882. — MM. C., coiffeur, à Rennes. — A. V., à Mauléon-Soulé. — J. C., horloger, à Arras. — A. V., régisseur de ferme, au Grand-Bilbar-teault. — V. T., directeur du Transit, à Marseille. — M<sup>me</sup> G., à Nouzilly, par Monnaie. — P. C., capitaine d'infanterie de ligne, à Péronne. — A. B., à Montpellier. — M<sup>e</sup> R.,

notaire, au Perry. — A. G., ancien professeur de mathématiques à l'École Nationale des Beaux-Arts. — Le commandant D., rue du Mont-Dore. — B. K., étudiant en droit à l'Université de Cambridge (Angleterre) — J. M., chirurgien-dentiste, place de la Nation. — M. N., professeur de physique, à Saint-Ouen, près Paris. — J.-C. L., maraîcher, rue Lecourbe. — E.-L. S., propriétaire, à Meaux. — B. Y., propriétaire-rentier, à Meaux. — G. Bab-el-Oued, à Alger (Algérie). — C. G., manufacturier à Ligny-en-Barrois. — S. S., magnétiseur, rue d'Argout. — C. P. horloger, à Châlons-sur-Marne. — M. I., à Saragosse (Espagne). — Le docteur A. P., à Nîmes. — A. F., capitaine en retraite, à Saint-Simon. — G., horloger-bijoutier, rue du Four-Saint-Germain. — A. D., architecte, boulevard de la Chapelle. — D. Y., entrepreneur, à Saint-Sauveur, par Béthisy-Saint-Pierre. — G., rue Favart. — C. N., à Louvain (Belgique). — J. S., docteur en médecine, boulevard S<sup>t</sup>-Germain. — M., rue du Théâtre, à Paris.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

**CRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 Fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco ; 20 fr.

**GOUDRON  
FREYSSINGE**

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

*Fr. Freyssinge*

Le Flacon : 2<sup>f</sup>. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

**GUÉRISON DU CANCER** au moyen de l'emplâtre spécifique adhésif, qui tombe seul avec le mal.

**TRAITEMENT** des fractures et luxations ; des névroses, névralgies et affections chroniques.

**L'ART DE PROLONGER SA VIE**, M. le Dr Com<sup>r</sup> SURVILLE, de Toulouse, dont le renom est universel, après vingt-cinq années d'expérience pratique, offre de prouver qu'il est facile de régénérer sa santé par une méthode ancienne, savante et sûre, dont il a le secret ; il traite dans son dispensaire tous les jours et il se rend, sur demande, s'il est nécessaire, au domicile du malade, quelle que soit la distance, soit en France, soit à l'Étranger.

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

RUE CAFFARELLI, 3, TOULOUSE

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## LE SOMNAMBULISME AU POINT DE VUE MÉDICO-LÉGAL



PORTRAIT PHRÉNOLOGIQUE

Nous détachons du MÉDECIN, *Moniteur de la polyclinique*, numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1882, l'article suivant dû à la plume érudite de son directeur, M. le docteur Dupouy :

« Nous avons publié, dans notre avant dernier numéro, un extrait du rapport du docteur Ladame, de Neufchâtel (1), sur un cas de viol dans le sommeil hypnotique.

Cette question de médecine légale nous paraît assez intéressante pour en faire l'histoire, et la traiter d'après les données les plus récentes de la neurologie.

Disons d'abord que c'est en France seulement que des cas de viol dans le sommeil magnétique ont été constatés, avant l'affaire de Neufchâtel.

Le premier cas a été publié 1858, et les médecins légistes chargés du rapport, MM. Coste et Broquier, de Marseille concluaient ainsi :

« Nous pensons qu'il est possible qu'une jeune fille soit déflorée et rendue mère contrairement à sa volonté, celle-ci pouvant être annihilée par le sommeil magnétique, — attendu, ajoutaient-ils, que si une jeune fille, sous l'influence du sommeil magnétique, est insensible à toutes les tortures, il semble qu'il est rationnel d'admettre qu'elle pourra subir l'acte du

(1) Nous publierons ce rapport et le procès *in-extenso* dans le prochain numéro de *La Chaîne Magnétique*.

L.-A.

coût sans qu'il y ait participation de sa volonté, sans qu'elle en ait conscience et que, par conséquent, elle ne saurait repousser, par la force, l'acte qui est consommé sur elle. »

C'était la première fois que le magnétisme était scientifiquement reconnu, et qu'il était admis que la volonté humaine était capable de provoquer une *obéissance passive et illimitée* chez certains individus affectés d'une sensibilité spéciale du système nerveux. Mais, si dans l'état de léthargie provoquée, le sujet est à ce point frappé d'anesthésie générale qu'on peut se livrer sur lui à tous les attouchements, même les plus douloureux, et sans qu'il en ait conscience, on ne peut en dire autant de l'état de somnambulisme.

Dans celui-ci, le sujet parle, raisonne, accuse toutes les sensations qu'on lui fait éprouver, se défend quelquefois contre des actes qu'on lui commande, mais finit toujours par accomplir ce qu'une volonté énergique lui impose, et se trouve tellement subjugué par celle-ci qu'il obéit comme un esclave.

Sans prononcer une parole, en fixant sa volonté par un geste, l'expérimentateur peut faire exécuter à ces malades toutes les choses possibles : il les fait, à son gré, rire, pleurer, marcher, s'asseoir, se coucher, tourner dans un cercle, etc.

J'ai vu mon savant ami, le docteur Puel, agir sur un homme de cinquante ans, M. D., dans des conditions plus extraordinaires encore : sans provoquer chez lui le sommeil magnétique, il l'empêchait de parler, de se mouvoir, de se livrer à ses occupations professionnelles, et le contraignait, sans le moindre effort, à exécuter les actions écrites par des tiers, sur un morceau de papier que ceux-ci tenaient enfermé dans la main.

En un mot, l'anéantissement du *moi* est tellement complet chez certains individus, quand ils sont dans le sommeil hypnotique, qu'on peut même leur ordonner de se souvenir de ce qu'ils ont fait ou dit ou l'oublier.

D'après ces données, qui pourront passer aux yeux de certaines personnes pour des choses mystérieuses, mais qui sont admises et parfaitement connues aujourd'hui de l'école

de la Salpêtrière, on peut conclure qu'il n'est pas besoin d'invoquer, comme l'ont fait les docteurs Coste et Broquier, de Marseille, et Ladame, de Neufchâtel, l'insensibilité dans le somnambulisme provoqué, car elle n'existe que dans l'état léthargique et dans la catalepsie, deux formes différentes du magnétisme.

Ce serait donc avec raison qu'il faudrait considérer comme nul un acte ou un contrat signé par un individu, dans l'état de sommeil hypnotique, et comme un attentat contre les personnes le coït accompli avec une femme, non-seulement sans violences, mais avec son consentement tacite, quand sa volonté se trouve sous la dépendance d'un expérimentateur.

Concluons donc, en disant que le somnambule doit être, dans certains moments, assimilé au dément, comme le disait l'ancienne jurisprudence : *dormiens furioso æquiparatur*. Et c'est à tort qu'on invoquerait aujourd'hui l'opinion de Casper, qu'une vierge ne peut être déflorée, dans le sommeil magnétique, sans être réveillée, opinion formulée dans son aphorisme : *non omnes dorminunt quæ clausos et conniventes habent oculos*.

Cette opinion se trouve en partie confirmée par le rapport fait par MM. Auban et Jules Roux, en 1865, sur un autre cas de viol commis dans le sommeil hypnotique et dans lequel ils concluaient :

1° Que, par les manœuvres dites magnétiques, on peut exercer, sur la volonté de toute personne exceptionnellement disposée par son tempérament nerveux, une influence telle que sa liberté morale soit pervertie, ou plus ou moins complètement anéantie ;

2° Qu'en plongeant une jeune fille dans le sommeil magnétique on peut avoir avec elle des relations intimes dont elle n'ait pas conscience au moment où elles s'accomplissent ;

3° Qu'il est possible que, par l'effet magnétique, la sensibilité soit assez éteinte et la volonté suffisamment annihilée chez une jeune fille, pour qu'en dehors du sommeil magnétique complet, elle n'ait plus la liberté morale nécessaire pour s'opposer à des relations intimes, ou pour y donner un consentement intelligent.

Nous n'admettons pas, pour les raisons que nous venons d'indiquer, les restrictions faites par nos confrères. Si la jeune fille a conscience des relations intimes, au moment où elles s'accomplissent ; si elle est consentante, mais son consentement n'est pas libre, et on abuse d'elle comme on pourrait abuser d'une aliénée, et c'est également à tort qu'on dit que sa sensibilité physique est peut-être éteinte. En état de somnambulisme, il peut se faire que sa sensibilité soit, au contraire, plus vive, et qu'elle soit même hyperesthésiée.

D'après cela, on peut donc conclure qu'une jeune fille peut être violée, quand, en état d'hypnotisme, sa volonté se trouve annihilée, et sous la dépendance de celle de l'homme qui l'a magnétisée, ou qui a été mis en rapport neurique avec elle par le magnétiseur.

Quant aux moyens de contrôle pour savoir si les allégations d'une femme sont, dans ces cas, vraies ou fausses, il faut avoir recours à une hypnotisation nouvelle et lui faire reproduire, devant témoins, les faits qui se sont passés dans le somnambulisme antérieur, comme cela a eu lieu l'année dernière devant la chambre des appels correctionnels de la Seine. On se souvient qu'un nommé Didier, prévenu d'outrage public à la pudeur, fut acquitté, après l'expérience faite devant les juges par MM. Mesnet et Motet (1).

Relativement à la possibilité d'une grossesse à la suite d'un viol exécuté dans le sommeil magnétique, tous les médecins légistes ont répondu affirmativement.

Depuis longtemps, il est, en effet, reconnu que la fécondation peut avoir lieu sans que la femme éprouve la moindre sensation voluptueuse, puisqu'il suffit, pour qu'elle se produise, qu'il y ait éjaculation du sperme dans les parties sexuelles de la femme et contact

(1) Au mois de mai 1879, cet homme se trouvait à l'hôpital Saint-Antoine, dans le service de M. Mesnet. Le docteur Puel fut appelé pour hypnotiser ce malade, qui n'avait des accès de somnambulisme que pendant la nuit. De nombreuses expériences d'hypnotisation furent faites publiquement sur lui par M. Puel, en présence du corps médical de l'hôpital et de M. Motet. D.

d'un spermatozoïde sur un ovule. Et, dans aucun cas, on ne peut conclure d'une grossesse consécutive qu'une femme violée ait partagé volontairement ou involontairement une jouissance criminelle, et que, par conséquent, le coït eut lieu de consentement mutuel. — Il est possible, cependant, que dans l'hypnotisme, où la femme est privée de son libre arbitre, il y ait chez elle une apparence de consentement, émotion voluptueuse, exaltation du sens génital et tout l'ensemble de l'organisme vénérien. Dans ce cas, le viol, tel qu'il est défini par la loi, n'en n'existe pas moins.

Docteur DUPOUY.

Au moment de mettre sous presse, nous avons reçu cette lettre que nous avons des raisons de publier.

Clamart, le 26 septembre 1882.

Cher Monsieur,

Je crois bon de vous signaler un article reproduit dans la *Gazette des Hôpitaux*, de samedi dernier et d'aujourd'hui (n<sup>os</sup> 110 et

111), sur un cas de viol durant le sommeil magnétique. — L'article est extrait des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, numéro de juin 1882. — Il me semble très important que vous vous procuriez ce numéro des *Annales* dont la *Gazette* ne donne que des extraits, attendu que la question doit être l'objet d'un examen approfondi dans la *Chaîne*. Je me permet de vous dire cela, parce que je suis persuadé que c'est en abordant ces difficiles problèmes que vous obtiendrez de véritables succès. Ne laissez donc pas échapper cette occasion.

Tout à vous.

HÉBERT,

Médecin.

Voilà pourquoi nous avons publié l'article ci-dessus qui répond parfaitement à la lettre de M. le docteur Hébert, et pourquoi nous reproduirons également le procès tout entier, prochainement, dans la *Chaîne*, notre journal étant avant tout un organe purement médical appelé à fournir les plus précieux documents dans l'avenir à la justice et à la médecine.

L.-A.

## DES ORIGINES DE LA MÉTALLOTHÉRAPIE

Part qui doit être faite au Magnétisme animal dans sa découverte, par M. le docteur V. BURQ.

Grâce à l'obligeance de M. le docteur Burq qui, par l'intermédiaire de M. Chevillard, a bien voulu, sur notre demande, nous faire passer l'article suivant, nous sommes à même, aujourd'hui, de donner satisfaction aux justes réclamations de nos lecteurs et abonnés auxquels nous avons communiqué, avant celui-ci, l'article n<sup>o</sup> 2 de cette importante étude.

Pour lire la suite, nos lecteurs sont donc obligés de se reporter à l'avant-dernier numéro de *La Chaîne Magnétique*. (N<sup>o</sup> du 15 août 1882, page 157.)

### I.

Avant d'aborder notre sujet, il nous paraît nécessaire de bien préciser qu'elle est, suivant nous, la valeur respective de ces deux mots, *magnétisme* et *hypnotisme*, qui pour beaucoup sont synonymes.

Les phénomènes magnétiques et hypnotiques ont, en apparence, la plus grande analogie.

Tous un terrain commun *nécessaire*, la névrose, soit native, soit accidentelle, caractérisée par des troubles en moins de la calorification, de la circulation, de la sensibilité et de la motilité; plus l'athermie, l'anesthésie et l'amyosthénie sont généralisées, plus elles sont profondes, et plus rapidement se manifestent ces phénomènes sous l'influence des divers moyens propres à les produire. Tous ont pour caractéristique des sensibilités métalliques spéciales que nous ferons connaître, d'après lesquelles on peut préjuger des unes ou des autres, ainsi que des moyens de s'en rendre maître. Tous aussi relèvent plus ou moins des conditions mentales du sujet, et surtout de celui qui conduit l'expérience. Mais il existe entre eux des différences capitales, parmi lesquelles nous nous bornerons à signaler les suivantes :

1<sup>o</sup> Dans le magnétisme, le sujet est entièrement passif, il reçoit du magnétisant *force* ou *fluide neurique* ou autre, peu importe le nom ;

dans l'hypnotisme, au contraire, le sujet est essentiellement actif, c'est lui-même qui fait tous les frais de son nouvel état, il s'*auto-magnétise* ;

2° La réceptivité ou sensibilité magnétique est beaucoup moins répandue que la sensibilité hypnotique. La première a pour corollaire obligé la deuxième, mais la réciproque n'existe point toujours, ce qui revient à dire que, tandis que tous les sujets magnétiques sont aussi hypnotiques, ces derniers peuvent se montrer, eux, insensibles à l'influence magnétique d'autrui ;

3° Dans le sommeil hypnotique, le sujet peut encore plus ou moins s'appartenir, bien que l'influence de la suggestion y soit des plus marquées, mais dans le somnambulisme magnétique, surtout lorsqu'il est poussé jusqu'à la production du phénomène qui a reçu le nom de lucidité, le sujet a perdu sa personnalité, une autre volonté s'est substituée à la sienne, ce n'est plus qu'un reflet, et c'est alors que s'observe la dualité psychique ;

4° Le magnétisme animal, tel que nous l'avons vu appliquer à l'infirmerie mesmérisme de Londres, sous la direction de J. Elliotson, et employé souvent nous-mêmes sous les yeux de Rostan, Robert, Horteloup (père), Trousseau, G. Monod, etc., dans le but de guérir des névroses invétérées, est un agent thermogène, œsthésiogène et dynamogène de premier ordre, dont on peut suivre les effets curatifs avec le thermomètre, l'esthésiomètre et le dynamomètre, et qui ne saurait être nuisible que lorsqu'il est appliqué intempestivement ;

5° L'hypnotisme est un agent tout autre. Il ne mérite pas assurément, sous le rapport de la nocivité, tous les reproches qui lui sont venus d'Allemagne et qui ont trouvé de l'écho jusque devant l'Académie des sciences, mais par l'expérience que nous en avons acquise, expérience très limitée, il est vrai, par la raison que le véritable avènement de l'hypnotisme est de date postérieure à celle où nous fîmes les recherches sur lesquelles est basé ce travail, nous nous croyons autorisé à dire que les pratiques hypnotiques tendent généralement à perpétuer, sinon à aggraver, les états pathologiques dans lesquels les phéno-

mènes qu'elles déterminent sont seulement possibles, et que la science peut seule en retirer des services réels.

Donc la différence entre le magnétisme et l'hypnotisme est trop grande, en somme, pour qu'il soit possible de continuer à leur appliquer indistinctement la même dénomination. — Le mot *hypnotisme* eut un moment, il est vrai, ses avantages. Mais, outre que ce vocable ne peut plus aujourd'hui tromper personne, outre que le nombre de ceux qui se compromirent davantage à crier : Haro ! sur le magnétisme animal va diminuant de jour en jour, et que, de nos jours, personne n'oserait plus traiter de mystifiés ou de mystificateurs les Jussieu, Deslon, Deleuze, Husson, Boston, Georget, etc., notre amour pour la vérité et notre indépendance nous faisaient un devoir d'arborer franchement notre drapeau. Voilà pourquoi, dût l'étiquette du sac nuire à son contenu, nous avons inscrit sans embages ni réticences, le mot de magnétisme animal en tête de cette première communication, pourquoi nous continuerons à l'écrire dans celles qui suivront, et pourquoi nous ne parlerons point d'autre langage que celui qui a été consacré par les maîtres vénérés que nous venons de nommer, et tant d'autres qui, pour être moins connus, n'en sont pas moins dignes du respect de tous.

*Historique.* — Le docteur Burq passe ensuite à l'histoire de la question. Nombre de ceux qui ont étudié de près le magnétisme animal n'ont pas pu ne pas observer ce fait, tant il est commun, à savoir : que dans l'état somnambulique les sujets magnétisés appréhendent beaucoup le contact de certains métaux et prennent plaisir, au contraire, à en manier certains autres. Il rappelle à ce sujet l'observation de Fisher, qui date de 1805, et dont M. Ch. Richet a précédemment entretenu la Société, puis des passages de l'article de Virey, *Magnétisme*, dans le grand dictionnaire. Il précise les observations faites par A. Despines à Aix (en Savoie), à partir de 1820, comme il l'avait déjà fait dans le *Lyon médical*, et il montre que ces observations, contrairement à ce qu'avaient prétendu MM. Despine neveu et Monard, ne sont rien moins que des antériorités

de la métallothérapie, qu'elles témoignent seulement que A. Despine, comme Fisher, bien avant lui et tant d'autres, avait connu les répulsions des somnambules pour certains métaux, pour le cuivre en particulier, et leurs attractions pour l'or ; mais qu'il n'avait rien su tirer de l'appétence de ses somnambules pour ce métal, pour la pratique courante ; qu'il ne lui était même pas venu une fois à la pensée d'expérimenter la métallothérapie monocorde hors de l'état de crise magnétique ; qu'il avait même ignoré la chose capitale, l'action du métal sur la sensibilité mesmérique, et que d'ailleurs il s'était complètement trompé, non-seulement en classant les métaux, au point de vue de leur action, d'après la loi de leur capacité galvanique, classement d'après lequel l'or et le platine seraient tout en haut de l'échelle, et le fer tout au milieu seulement, tandis que c'est lui, puis le cuivre qui viennent en tête ; mais aussi en attribuant à l'or des effets qui n'appartenaient qu'au cuivre, qui entrait tantôt pour près d'un quart et tantôt pour près d'un tiers en volume dans les pièces de monnaie et bijoux dont il s'était servi. Partant que c'est à tort que des auteurs aussi estimables que MM. Dujardin-Beaumetz et Petit, trompés par la ténacité de revendications que rien ne justifiait et qui ne tendaient rien moins qu'à accuser la Société de biologie de ne point avoir fait à Despine la juste part qui lui revenait dans la découverte de la métallothérapie, ont écrit qu'il l'avait entrevue.

Maintenant que nous avons préparé le terrain et fait la part du passé ; maintenant que nous croyons nous être mis suffisamment à l'abri du reproche, soit de pécher par trop de précipitation, puisque nos observations remontent au-delà de trente années, soit de combattre

*pro aris et focis*, puisque, à partir de l'année 1856, époque à laquelle dix années d'études sur la question du magnétisme animal nous ayant appris tout ce que nous en désirons savoir, nous ne touchâmes plus à un seul sujet magnétique ; maintenant, enfin, que, grâce à l'initiative prise par la Société de biologie, les faits qui relèvent de la métallothérapie sont suffisamment acquis pour que nous n'ayons plus à redouter de les voir rejetés à cause de leur origine et parenté, nous pouvons dévoiler, sans en rien cacher, le secret de la naissance du Burquisme. Puisse cette révélation être une leçon salutaire contre les préjugés et préventions, et montrer, une fois de plus, qu'il peut exister des choses dans le domaine des sciences dites *occultes* qui valent un peu mieux que les sacarsmes ou les dédains de ceux dont les yeux ne savent point en percer les ténèbres. Seulement, comme notre sujet embrasse une période d'étude qui ne compte pas moins de dix années, nous serons obligés de beaucoup l'écourter ou de la scinder en un certain nombre de communications dont nous arrêtons ici la première.

(Extrait de la *Lancette française*, gazette des hôpitaux civils et militaires, n° 66, du 8 juin 1882, page 525.)

A propos de cette laborieuse étude, M. le docteur Hébert nous communique cette note :

Clamart, 28 septembre 1882.

Cher Monsieur Auffinger,

Je vais rechercher dans le *Journal du Magnétisme* ce que j'ai dit des expériences du docteur Burq à propos du fil du docteur Pelizzari, et, si je le trouve, je vous l'indiquerai pour en faire part à M. Chevillard, ainsi qu'à M. Burq lui-même.

### CORRESPONDANCE RELATIVE A LA BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

A Monsieur Louis Auffinger, directeur-gérant du *Journal La Chaîne Magnétique*.

Paris, 17 septembre 1832.

Cher Monsieur,

Je ne sais si vous recevrez peu ou beaucoup d'adhésions à la publication des *Notes sur la vie, les travaux et les écrits de M. du*

*Potet*, par M. Hébert, qui, plus que personne, est à même d'entreprendre et de mener à bonne fin cette œuvre intéressante.

Quant à moi, je serais désireux de voir cette étude continuer dans votre journal où elle sera si bien à sa place.

M. Hébert a été, pendant de longues années, d'abord l'élève, ensuite le collaborateur du

maître; il l'a suivi dans ses pérégrinations, a été le témoin de ses triomphes et aussi de ses déboires, le confident de ses pensées, enfin, il a vécu de sa vie magnétique, et peut en retracer fidèlement les phases diverses, et, tout en rendant à la mémoire du savant, du propagateur, j'ai presque dit de l'apôtre, la justice qui lui est due, il a aussi le droit et le devoir de dire la vérité, et de dissiper quelques ombres qui obscurcissent et ne pourraient que gêner un peu la personnalité de l'homme, sans pour cela porter atteinte à son honorabilité.

M. du Potet a eu des adversaires, des admirateurs, des ennemis; mais c'était un rude joueur qui savait tenir tête à l'orage et défier les coups comme la lime défie la dent du serpent.

Mais il eut aussi des flatteurs, et si, fort qu'il fut, il avait les faiblesses de l'humanité, il n'était point insensible à la louange.

Il est issu d'une famille noble, des actes authentiques en font foi, mais ce n'est pas à ce hasard de la naissance qu'il doit la place qu'il a occupée dans le monde savant, et il est permis de se demander à quel sentiment de vanité, indigne d'un si grand caractère, il a cédé en accolant à son nom patronymique le titre de baron; d'aucuns ont même dit qu'il avait droit à celui de comte. Aujourd'hui, non content de le proclamer chef de l'école magnétique moderne, titre qu'on ne peut lui contester et qui, à mon humble avis, devrait suffire à sa gloire, on lui décerne et on grave sur sa tombe, en lettres d'or, celui de *Bienfaiteur de l'humanité* (1).

N'est-ce pas de l'exagération? A-t-il bien réellement mérité cet honneur posthume?

J'ai beaucoup connu et beaucoup aimé M. du Potet, comte ou baron, cela n'entraîne rien dans le degré d'affection respectueuse que je lui portais, mais, un peu parent du paysan du Danube, je ne craignais pas de me mettre en travers de celles de ses idées que je ne partageais pas; vivant, je ne le flat-

(1) Si nous avons gratifié M. du Potet de ce titre, c'est que dans notre âme et conscience il le méritait bien, car nous l'avons toujours regardé comme un digne émule de Raspail au point de vue humanitaire.

L. A.

tais pas, mort, je ne le flatterai pas d'avantage, et la meilleure manière, selon moi, d'honorer sa mémoire, c'est d'être juste et vrai à son égard, et de présenter à ses élèves et continuateurs un portrait exact de l'homme, sans exagérer ses qualités, sans déguiser ses faiblesses.

Malheureusement, ce n'est pas toujours ainsi qu'on écrit l'histoire.

Par le temps de *statuomanie* qui court, on prodigue vraiment trop le brevet de grand homme. L'encens montera à un prix fabuleux si on continue à ne pas le ménager davantage.

Tant pis si la vérité froisse quelques amours-propre, pouvu que la calomnie et la médisance ne soient pas de la partie, et elles ne sauraient atteindre notre maître en magnétisme.

Voilà, cher monsieur, mon opinion à l'égard de M. du Potet, ou plutôt de la biographie dont je serais d'autant plus heureux de voir la continuation dans le journal que vous dirigez, que je suis assuré que l'impartialité la plus sévère aura présidé à sa rédaction.

Faites tel cas qu'il vous plaira des lignes qui précèdent, dont j'assume toute la responsabilité, et agréez l'expression de mes sentiments dévoués.

A. BAUCHE.

Genève, 17 septembre 1882.

Monsieur Hébert,

Je viens de recevoir votre article paru dans *La Chaîne Magnétique*.

En réponse à l'avis contenu dans les dernières lignes, je vous dirai que je souhaite ardemment que vous continuiez votre étude sur M. Dupotet.

Oui, concluez hardiment, songez, Monsieur, que vous faites de l'histoire et non pas une relation d'amis. Du reste, j'ai vu que vous avez compris ce devoir et je vous félicite sincèrement d'avoir fait passer l'amour de la vérité avant tout.

J'ai beaucoup entendu parler de vous, Monsieur, et j'ai bien regretté à chacun de mes passages à Paris, de ne pouvoir vous voir. Quoiqu'il en soit, je vous envoie mes plus sincères et respectueuses salutations, vous

priant de me tenir compte de cela comme d'une visite.

J'ai commencé un petit travail sur le magnétisme, un cours. Malheureusement (pour ce cours), des événements sérieux ont provoqué mon établissement, et je ne puis guère en ce moment m'occuper de ce travail. En effet, le magnétisme n'est nullement ma profession, j'en fais par amour de la vérité, je donne mes cours gratuits, je guéris gratuitement chaque fois que j'en trouve l'occasion, et je suis beaucoup en rapport avec le monde magnétique à cause de l'intimité qui existe entre M. Lafontaine et moi. — Mais, je suis fabricant d'horlogerie, j'ai des ouvriers à diriger, et en ce moment je ne puis rien faire d'autre; les débuts d'une reprise étant toujours fort difficiles.

Cependant ce travail je le finirai, et en attendant je vous envoie ce qu'il y a de fait. — Je ne vends pas mon cours, je ne le donne guère non plus, si ce n'est à mes élèves pour lesquels il est spécialement fait, mais vous l'offrir, Monsieur, est pour moi un plaisir et un honneur.

Puisque je vous ai parlé de mon vieil ami M. Lafontaine je vous dirai *qu'il va fort bien en ce moment* et que sachant que je vous écrivais il m'a prié de vous envoyer ses amitiés.

Votre bien dévoué et respectueux.

CRÉPIEUX.

P. S. — S'il vous était agréable ou nécessaire d'utiliser quelques-unes des premières lignes de ma lettre, vous le pouvez.

Boulogne-sur-Mer, 25 septembre 1882.

Mon cher Monsieur Auffinger,

Je serais très désireux de voir se continuer par M. le docteur Hébert la biographie du baron du Potet, d'autant plus que j'ai à faire connaître une anecdote des plus touchantes, traitant des qualités du cœur du grand Maître, si M. Hébert veut bien me faire l'honneur de l'accepter.

VICTOR LEVASSEUR,

Officier de cavalerie en retraite, ancien élève du baron du Potet, Magnétiseur-guérisseur, Marché-aux-Grains, 4, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

#### NOTE ADRESSÉE A M. CHEVILLARD A PROPOS DE SA BROCHURE

Villa des Louinas, bois de La Chaise, île de Noirmoutiers (Vendée), 4 septembre 1882.

Monsieur,

J'ai achevé ici la lecture de votre intéressante brochure; c'est une étude consciencieusement faite et clairement dite, d'une question difficile à résoudre, comme tout ce qui est complexe.

Je n'ai aucune objection à opposer à vos arguments, mais permettez-moi de vous présenter quelques remarques :

1° Vous paraissez ignorer les travaux du docteur James Esdaile, de Calcutta, dont les propositions et les conclusions rentrent dans vos vues, quoique relatives au magnétisme animal exclusivement ;

2° J'ai essayé, dans le temps, l'effet du fil de laiton attaché à l'orteil et touchant le sol, selon les indications du docteur Pélizzari et je n'en ai obtenu rien de concluant. Avez-vous donc été plus heureux que moi en répé-

tant cette expérience, dont vous parlez comme d'un fait constant et démontré ?

3° Relativement à l'équilibre de température qui s'établit entre la table à actionner et les mains des assistants ou opérateurs, vous constatez que le marbre est un obstacle, tout au moins une difficulté à l'établissement de cette condition de succès. — Eh bien ! si on mettait un corps absorbant de la chaleur, telle que l'eau ou la glace sur la table, est-ce qu'on empêcherait pas absolument l'effet ?

Cette idée que le *froid* peut empêcher les tables de se mouvoir, n'est pas une conception nouvelle ; je l'ai déjà exposé en 1854 (1). Mais alors les esprits étaient trop surexcités pour écouter la raison, aussi a-t-elle passé inaperçue. Il faudra pourtant bien qu'on y revienne, car elle est logique et constitue une

(1) Voyez *Journal du Magnétisme*, tome XII, page 175, où elle est détaillée en opposition avec une lettre du docteur Burq.

observation très importante. Le devoir de la mettre à l'épreuve incombe aux hommes pratiques qui, comme vous, attaquent la difficulté de front.

Je remarque que vous semblez faire une grande et essentielle différence entre la chaleur vitale, qui se dégage des corps vivants, par les mains ou les pieds, et le fluide magnétique s'externant par les mêmes voies.

Si je ne me trompe, en interprétant ainsi vos idées, on devrait obtenir plus sûrement l'effet cherché en chauffant préalablement les tables par un procédé physique. Car, ou c'est du calorique qui se dégage des mains, et alors peu importe la source dont on le tire, ou bien ce n'en est pas, et, dans ce cas, on ne devrait pas réussir. C'est-à-dire, que les craquements tabulaires sont ou ne sont pas dus au calorique et doivent être attribués comme les autres bruits à l'agent quelconque, cause véritable et unique du phénomène à expliquer.

Il est bien entendu que ce ne sont pas des critiques que je formule, mais des *desiderata* que j'énonce, et encore très timidement, car vous êtes plus fort que moi là-dessus, attendu que vous avez vu et fait ; tandis que moi, j'ai assisté à nombre de séances où j'ai perdu mon temps à attendre des faits qui avortaient, à cause de mon incrédulité, disait-on, quoique je fusse aussi *neutre* d'intention que je pouvais l'être.

Quand on cherche à voir un fait rare ou

nouveau, il faut se placer dans les conditions reconnues favorables à sa manifestation, et je vous assure que je n'étais incrédule que conditionnellement, c'est-à-dire jusqu'à démonstration.

Quand on a vu Angélique Cottin, on n'a pas le droit de nier, à *priori*, des choses incroyables ; mais on conserve toujours la liberté de prendre des précautions. Vous l'avez fait vous-même en contrôlant les positions des médiums. Je n'en ai pas fait davantage, et plutôt moins. Suis-je donc répulsif ? ou bien ma réputation paralyse-t-elle les facultés psychiques des spirites. Je voudrais pourtant bien avoir une conviction à cet égard, car pour avoir vainement cherché ou avoir rencontré des fous, je ne prétends que tout est faux ou nul.

Toutefois, si je voyais les faits vrais dont vous parlez, je confesse que je n'y pourrais pas voir l'intervention immédiate des Esprits ou âmes désincarnées. Cette conception répugne à ma raison et je pense, comme vous, que la cause de ces manifestations a reçu une interprétation fautive. Je m'explique même cette interprétation par les idées *religieuses préconçues* des premiers explorateurs, qui étant protestants, c'est-à-dire familiarisés avec les croyances de la Bible, ont puisé dans ce livre les éléments de leur explication précipitée.

Veillez m'excuser de vous écrire au crayon, je n'ai pas d'encre.

M. HÉBERT.

## LETTRE DE M. CHEVILLARD A M. BAUCHE

Août 1882.

Cher Monsieur,

Si vous aviez vu un seul phénomène vrai soi-disant spirite, vous ne seriez pas dans cet état d'incertitude théorique que déclare votre lettre (1) aux prétendus novateurs. Ce que vous croyez inexplicable est expliqué ; mais il faut avoir lu les travaux des docteurs Luiz, Despines, Mathias Duval, Burq, Baréty, Charcot, etc., etc. Vous ne les avez pas lus, ni vous, ni le docteur Desjardin, *de felix qui potuit*, etc.,

(1) Voir cette lettre dans le n° 37, page 155, de *La Chaîne Magnétique*, numéro du 15 juillet 1882.

à propos du magnétisme et du spiritisme est un *desideratum* parfaitement réalisable aujourd'hui pour tout homme qui étudie les auteurs contemporains, *au lieu de se borner à magnétiser*.

Plusieurs personnes m'ont affirmé avoir vu une somnambule *parler* une langue étrangère à elle et à tous les assistants. L'avez-vous vu ? Je n'y crois pas.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

CHEVILLARD.

Rue du Cherche-Midi, 72, à Paris.

## PROFESSION DE FOI DU ZOUAVE JACOB

Nous croyons sincèrement en Dieu, à une vie future après notre mort, nous avons par nous-même la certitude que les guérisons ne se produisent que par le concours du fluide, que les esprits qui ont vécu sur la terre ou dans d'autres mondes déversent sur le guérisseur.

L'agent indispensable pour la guérison est un fluide émanant des esprits supérieurs seuls. S'il n'est pas du pouvoir de tous d'avoir la faculté guérissante, tout le monde peut, avec le recueillement, la foi, une volonté sincère, soulager un malade.

Pour guérir avec le concours des esprits, il n'est besoin d'aucune étude ; les sentiments de la charité, de l'amour de ses semblables sont les seules conditions pour développer cette précieuse faculté ; l'égoïsme, la cupidité, l'intérêt, sont autant de moyens contraires pour l'obtenir.

Nous ne saurions trop engager les personnes qui veulent le bien d'essayer, et de ne pas se décourager si elles n'obtiennent que

des résultats peu satisfaisants dans le commencement ; la faculté de guérir ne se développe le plus souvent qu'en renouvelant les essais.

Il n'est besoin d'aucune croyance pour être guéri.

La foi ne pouvant se forcer, elle n'y fait rien ; celui qui souffre n'en étant souvent pas la cause, les esprits des régions avancées, dans leur charité, ne peuvent les oublier.

Que chacun se pénètre bien que le fluide spirituel guérisseur n'émane que de la bonne volonté des esprits, et que personne de nous ne peut en disposer à son caprice.

Le sentiment de l'attachement par la charité, qui rallie successivement tout ce qui vit et respire dans la création, peut seul trouver un écho auprès de ces êtres qui ornent les régions célestes et qui ont une souveraine pitié pour tout ce qui s'abaisse à vendre pour un peu d'or les bienfaits et la parole de Dieu.

JACOB.

## APPRÉCIATIONS DES MÉDECINS SUR LEUR ART

« Médecine, pauvre science ; Médecins, pauvres savants ; Malades, pauvres victimes. »

« Docteur FRAPPART. »

« J'en appelle à tous les hommes valides, comme à tous ceux qui ont le malheur de ne point l'être, et je leur demande si, en suivant les conseils et ordonnances des médecins, ils ont trouvé autre chose que déceptions et souffrances. »

« Docteur MORIZON. »

« Il n'y a pas eu, en matière médicale, de systèmes généraux, mais cette science a toujours été influencée par ceux qui ont dominé en médecine.... Ce n'est point une science pour un esprit méthodique, c'est un assemblage informe d'idées inexactes, d'observations puériles, de moyens illusoire, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées.... On dit que la pratique de la médecine est rebutante, je dis plus, elle n'est pas, sous certains rapports, celle d'un homme raisonnable, etc., etc. »

« BICHAT. »

« Elle est peut-être de tous les systèmes physiologiques celui où se peignent le mieux les travers de l'esprit humain.... Cet état boiteux de la médecine, qui, en ce moment, n'est qu'une moitié de science, explique les opinions contradictoires qu'on peut émettre sur son compte. »

« Claude BERNARD. »

« Quelles oppositions, quelles contradictions se manifestent pour le mode de traitement, pour le choix des remèdes.

« Docteur TOMASSI. »

« La médecine se fait son procès elle-même ; les médecins impriment et affichent leur incapacité ; ils proclament donc hautement qu'il vaut autant, si ce n'est pas mieux, quand on est malade, se confier aux soins de la nature, que d'invoquer les leurs ; ils hâtent peut-être, car ils n'arrêtent pas la mort.

« Docteur PESCHIER. »

« C'est donc quelquefois un châtiment de la

Providence que de tomber entre les mains de médecins qui vous exécutent sagement, consciencieusement et promptement. »

« Docteur DE BREYME,  
Religieux de la Trappe. »

« J'ai été à même, plus que personne, d'apprécier l'insuffisance de la médecine et quelquefois de ses fâcheuses conséquences ; n'ai-je pas vu, en effet, que les médecins qui mettaient en usage la pratique la plus active étaient ceux dont la feuille des morts était la plus garnie à la fin du mois. »

« Docteur LIBERT, chirurgien. »

« .... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état.... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. »

« Docteur BROUSSAIS. »

« Or, si la médecine ne connaît ni son sujet, ni ses instruments, ni la manière de s'en servir, c'est-à-dire, ni la maladie, ni le remède, ni l'art d'appliquer celui-ci, celle-là, qu'est-elle donc, grand Dieu !... une erreur de vingt siècles, ... ne tendant à rien moins,

entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine ; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine, et élève le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

« Docteur CHAUVET »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. »

« Discours du docteur GOAZET. »

« J'ai un profond dégoût de la médecine et des médecins ; votre science est dans l'anarchie, votre profession dans la décadence, votre métier est sur le bord de l'abîme ; vous n'avez point de corps médical, vous vivez dans l'isolement, dans le mépris les uns des autres ; la déconsidération vous envahit de toutes parts. »

« Docteur FRAPPART. »

« Relevons-nous donc, lecteurs, je vous invite, comme Bacon, à ne point vous courber devant des fantômes.... Souvenez-vous qu'il n'existe qu'une bonne école médicale, dirigée par un seul maître, la nature, et toujours la nature. »

« Docteur A. ROUVIÈRE. »

« A toutes ces appréciations d'hommes certainement éminents, il faut ajouter celle-ci :

« Avec toute votre science et mon talent, je n'ai jamais pu seulement me guérir d'un méchant mal de tête ou d'une simple rage de dents. »

« Docteur FRAPPART »

## OPINION DE F.-V. RASPAIL SUR LE SOMNAMBULISME

Extrait de son 3<sup>e</sup> volume *De la Santé et de la Maladie*.

### CONSCIENCE INTIME. — SIXIÈME SENS. — SOMNAMBULISME.

#### ART. 1134. — LA CONSCIENCE INTIME.

Ce sixième sens, pour lequel la parole et l'alphabet n'ont plus de signes, ce sentiment si lucide pour l'âme du malade, si obscur pour l'observateur, nous indique bien des faits que l'observation et le raisonnement ne sauraient jamais atteindre.

Quand il s'exalte, il tient de la magie et de la divination. Il lit distinctement dans les re-

plus les plus cachés de ses organes et des organes des autres ; son regard perce les murs et les montagnes, et perçoit à plusieurs degrés de distance ; son ouïe entend les sons les plus lointains : il découvre les choses les plus secrètes, reflète comme par l'effet du miroir les plus lointaines, prédit les plus reculées dans la nuit des âges.

Qu'est-ce donc que cette puissance qui, isolant l'homme de tout ce qui l'entoure,

fait qu'il ne voit, n'entend et ne sent plus rien de ce qui l'avoisine, pour ne sentir que ce qui est loin et à distance; qu'il court sans crainte sur le bord du précipice, et n'y tombe jamais; qu'il voit sans lumière, qu'il entend sans bruit, qu'il palpe sans toucher, qu'il cause sans ouvrir la bouche, qu'il vit d'une vie, ou plutôt comme d'une mort passagère, dont il ressuscite, sans regarder le moindre souvenir; qu'il rêve enfin de choses vraies, et qu'il vous marque, sur le cadran de l'avenir, l'heure et la minute d'un événement dont il n'existe pas encore dans le présent le moindre germe? Qu'est-ce enfin que ce somnambulisme de l'état de santé, et ce somnambulisme de l'agonie, que le charlatanisme singe si mal, et que la science est incapable de reproduire?

Est-ce un sixième sens? Non; car autrement nous pourrions l'exercer à toute heure.

Ce n'est qu'une plus longue portée de tous nos sens, dont le foyer, eu se concentrant, aug-

mente l'ampliation et la puissance, et fait que nous voyons mieux de loin que de près, que nous cessons d'être en rapport avec ce qui nous entoure ou qui est trop près de nous: horizon, hommes, êtres, temps présent, pour n'être plus en communication qu'avec cette nature qui est hors des limites de notre sphère habituelle d'action.

Rompant alors tout commerce avec les hommes, nous entrons, pour ainsi dire, en commerce avec la Divinité.

Si tout à coup nos deux yeux, à l'insu de ceux qui nous entourent, devenaient deux télescopes, que verrions-nous autour de nous?

Et qui dès lors pourrait nous entendre parler, sans nous croire en communication avec les êtres surnaturels?

Hommes de progrès et d'avenir! visons sans cesse à exalter, en nous et dans les autres, ce sentiment intime de notre puissance, qui se multiplie par notre isolement des choses d'ici-bas.

## DISTINCTIONS HONORIFIQUES

*La Société humanitaire des Chevaliers Sauveteurs* des Alpes-Maritimes, sous la présidence à vie du brave commandant Féraud, vient, sur la proposition d'un de ses membres les plus actifs, M. le docteur Surville, de Toulouse, de conférer le titre de membre honoraire de deuxième classe, à notre directeur-gérant, M. Louis Auffinger, qui en a déjà reçu le magnifique brevet et la charmante insigne, en raison de son dévouement à la science et à l'humanité.

Cette haute distinction ne peut qu'encourager des imitateurs au profit de la grande cause humanitaire et avoir l'assentiment de nos lecteurs et amis dont nous retournons les félicitations et les sympathies avec nos remerciements bien sincères, au cabinet de la présidence, place Garibaldi, 14, à Nice.

M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger vient également d'être honorée au même titre du diplôme et de la croix d'argent de cette importante institution. C'est un juste hommage rendu au mérite et à la science.

M. Louis Auffinger vient de recevoir de l'*École de Dante*, à Naples, un magnifique diplôme avec médaille de première classe, lui conférant le titre de *professeur honoraire* de

cette noble institution, fondée le 7 août 1867, sous la haute protection de M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. le commandeur Domenico Jaccarino, dans le but de perpétuer et de vulgariser les œuvres littéraires de l'illustre auteur de la *Divine comédie* et le genre innové par lui dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, et qui fera toujours le plus grand honneur à la littérature du moyen-âge.

### CONFÉRENCE SUR LE MAGNÉTISME.

Grande attraction à la Salle des Conférences du boulevard des Capucines, n° 39, le mercredi 1<sup>er</sup> novembre, à huit heures 1/2 du soir. M. Achille Poincelot, l'éminent conférencier y traitera le sujet suivant, qui ne peut manquer d'attirer de nombreux auditeurs: — Les mystères du magnétisme animal. — Singularité des deux somnambulismes. — Les gens nerveux et la métallothérapie. — Preuves de la lucidité magnétique. — Explication du phénomène. — La transmission de pensée.

On sait que depuis dix ans, les conférences de M. Achille Poincelot sont très suivies et très applaudies.

## BIBLIOGRAPHIE

*Le Sabbat des Sorciers*, par MM. Bourneville et Teinturier, plaquette grand in-8° carré, avec vingt-cinq figures dans le texte et une grande planche hors texte.

Vient de paraître chez Adrien Delahaye et Émile Lecrosnier, éditeurs, place de l'École-de-Médecine et chez l'auteur, 117, rue Saint-Lazare (près la gare), à Paris. Opuscule grand in-8°, de vingt-cinq pages, du prix de 1 franc, dont suscription suit :

Exposition internationale d'électricité de 1881, à Paris. — Réunion internationale des électriciens. — Comptes-rendus sténographiques des séances tenues dans la salle du Congrès au Palais de l'Industrie, du 12 au 20 octobre 1881. — Séance du 20 octobre, des applications médicales de l'électricité. — Communication de M. le docteur Huguet, de la Faculté de Paris, ancien interne des hôpitaux, membre de la chambre syndicale d'électricité de Paris, inventeur breveté s. g. d. g. Nouvelles applications de l'électricité à l'hygiène, au diagnostique et à la thérapeutique.

On sait que M. le docteur Huguet est un ancien président de la société de magnétisme de Paris. Cette étude sur l'électricité médicale, écrite par un magnétiste convaincu, est, comme on le voit, d'un grand intérêt pour les magnétiseurs. Nous ne saurions trop la leur recommander.

*L'Anti-Matérialiste* ouvre un concours de chants spiritualistes ayant un caractère religieux. Les poésies devront être mises en musique et adressées, avant le 15 octobre, à M. P. Verdad, rue de la Boucherie, 4, à Nantes (Loire-Inférieure). Les manuscrits porteront une devise reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur et seront accompagnés de 1 franc en timbres-poste pour le droit d'inscription.

Les prix sont : 1° une médaille en argent ; 2° une médaille en bronze. Il sera fait une édition de luxe des meilleurs morceaux et dix exemplaires en seront offerts aux concurrents.

*La Merriade*, ou la grande bataille de Saint-

Merri, poème philosophique héroi-comique en vingt chants, par Casimir Henricy, ancien membre du conseil municipal de la ville de Paris. Prix : 3 fr. 50 cent. Dentu, éditeur de la Société des gens de lettres, à Paris.

*Lyon-Sténographe*, rue des Deux-Cousins, 6, dont les abonnements sont de 2 fr. 50 cent. par an pour Lyon, de 3 francs pour les départements, et de 4 francs, pour l'étranger publie également un *Cours de Magnétisme animal* dû à la plume de M<sup>me</sup> Louis Mond.

## Correspondance Administrative.

ABONNEMENTS REÇUS :

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Années. — M. l'Abbé I. M., à Raccalmuto (Italie).

4<sup>e</sup> Année. — M. C. G., libraire-éditeur, rue Serpente, à Paris, pour M. K., de Munich (Bavière). — MM<sup>mes</sup> veuves A. R., somnambule, boulevard de la Chapelle. — De C., boulevard Hausmann.

2<sup>e</sup> Semestre de la 4<sup>e</sup> année. — MM. B., imprimeur, à Arras. — L., à Marseille.

3<sup>e</sup> Année. — La Société Académique, Dieu, Christ et Charité, de Rio-Janeiro (Brésil).

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

**GUÉRISON DU CANCER** au moyen de l'emplâtre spécifique adhésif, qui tombe seul avec le mal.

**TRAITEMENT** des fractures et luxations ; des névroses, névralgies et affections chroniques.

**L'ART DE PROLONGER SA VIE**, M. le Dr Com<sup>r</sup> SURVILLE, de Toulouse, dont le renom est universel, après vingt-cinq années d'expérience pratique, offre de prouver qu'il est facile de régénérer sa santé par une méthode ancienne, savante et sûre, dont il a le secret ; il traite dans son dispensaire tous les jours et il se rend, sur demande, s'il est nécessaire, au domicile du malade, quelle que soit la distance, soit en France, soit à l'Étranger.

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

RUE CAFFARELLI, 3, TOULOUSE

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LOUIS AUFFINGER

SOMNAMBULE

Rue du Four-S'-Germain, 15

PARIS

Santé, recherches, conseils et renseignements sur toutes choses.



Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

## NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX &amp; SES ÉCRITS

## I. (Suite.) (1)

Pour établir la concordance des dates, il suffit de se rappeler que l'ère républicaine commençait le 22 septembre 1792. Par conséquent, le 23 Germinal an iv correspond exactement au 12 avril 1796 de l'ère vulgaire, suivant le calendrier Grégorien.

C'est la date du jour consacré à la fête de Saint *Jules*, et la cause pour laquelle le nouveau-né reçut ce prénom, en sorte que sa fête se confondait avec l'anniversaire de sa naissance.

Toutes les fois qu'il était requis de décliner ses prénoms, M. du Potet répondait invariablement : Jules-Denis ; tandis que l'acte dont il s'agit porte Denis-Jules. Cette interversion, dont je pourrais fournir bien des preuves, a été reconnue en dernier lieu et rectifiée.

Néanmoins, les auteurs des notices biographiques publiées après sa mort n'ont pas tenu compte de ce fait, et ils l'appellent toujours Jules-Denis, ce qui n'est plus permis.

Si on l'interrogeait sur son origine, il avait coutume de répondre qu'il était né à la Chapelle-Sennevoy. Ce qui était vrai selon la rédaction de son acte de naissance qui, comme nous l'avons vu, est erronée en ce point.

Mais il s'est complètement trompé lorsqu'il a dit que c'était à « La Chapelle, commune de Sennevoy (2). » En effet, ce village a bien fait partie de la *paroisse*, mais jamais de la *commune* de ce nom.

Tous ses biographes ont commis la même faute, en répétant ses expressions, sans en vérifier l'exactitude ; cette confusion est importante à signaler, car elle le fait naître à Sennevoy-*le-Bas* au lieu de Sennevoy-*le-Haut*, qui est sa véritable commune.

Mais en voilà assez sur ces détails rétrospectifs ; passons à un autre chapitre.

## II.

Nous possédons une biographie de M. du

Potet, très précieuse en ce qu'elle a été écrite par lui-même, mais qui, malheureusement, est incomplète et tronquée.

Faisant abstraction de toute généalogie, l'auteur n'y fait qu'une vague mention de ses aïeux, et ne dit même pas le nom de ses propres parents.

Cette absence de renseignements précis sur ses ascendants a donné lieu à diverses interprétations basées sur des suppositions assez étranges.

Par exemple, un de ses apologistes, croyant faire preuve d'érudition, le fait descendre d'une famille sacerdotale gallo-romaine, qui était puissante, il y a près de deux mille ans. Un autre écrivain, moins prétentieux, mais tout aussi mal renseigné, lui attribue une origine royale ; ce ne serait rien moins qu'un descendant des Valois. Lui-même n'a jamais manifesté de telles prétentions, cependant il a cru aussi sa famille plus illustre qu'elle ne l'était réellement.

Voici d'ailleurs comment il s'exprime à cet égard :

Après avoir constaté que, sans la Révolution, la seigneurie de ses ancêtres lui serait revenue par droit d'ainesse, il ajoute :

« Par l'ancienneté de race, nous appartenions à la vieille noblesse du duché de Bourgogne.

« Ma famille autrefois donna son nom à deux rues de la capitale ; il y a encore aujourd'hui à Dijon la rue du *Grand-Potet*.

« Je dis ceci sans aucune vanité, car je ne reconnais qu'une noblesse véritable : c'est celle de l'intelligence. Mais mon père, sur ce point, pensait autrement que moi ; mais il chercha vainement à m'inculquer ses traditions de famille. »

Des deux premières phrases citées ci-dessus, une seule est vraie ; l'autre, la seconde, repose sur une confusion de noms. En effet, la gloire qu'il attribue à la famille des *du Potet* appartient uniquement à celle des *Potet* qui était vraiment célèbre, mais toute différente, ainsi qu'on peut s'en convaincre.

(1) Voyez n° 39, page 173.

(2) *Magie dévoilée*, page 2.

Que M. du Potet soit issu d'une famille noble, cela n'est point douteux ; que cette famille soit ancienne, c'est également vrai, mais qu'elle soit illustre, rien ne le prouve.

J'ai cherché, sans pouvoir les trouver, les lettres patentes par lesquelles le roi Louis XIV a confirmé la noblesse de cette famille, mais, à défaut, je donne ci-après leur enregistrement par le parlement de Dijon. C'est le seul ancien document qui existe à ma connaissance, et je suis le premier à le publier.

Le voici tel qu'il est incrit dans les manuscrits de la bibliothèque nationale, où chacun peut le lire :

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

« Veu les lettres patentes du Roy données à Versailles au mois de novembre 1702, signées Louis, et sur le reply, par le Roy, Chamillart, et scellées en cire verte, obtenues par Daniel et Antoine du Potet de Crusille, tous deux cheveu-légers de la compagnie de la Garde ordinaire de Sa Majesté, par lesquelles elle les auroit confirmé en leur ancienne noblesse, sans qu'ils soient obligés d'en représenter les titres dont, attendu qu'ils ont esté bruslés pendant les guerres civiles, Elle les a relevés et dispensés et mesme en tant que de besoin est ou seroit, les auroit ensemble, leurs enfans, postérités et lignée tant masle que femelle, nais et à naistre en légitime mariage, annobly, et du titre de noblesse orné et décoré ; la requeste desdicts Daniel et Antoine du Potet de Crusille, à ce qu'il pleust à la Cour ordonner leur enregistrement et l'exécution desdictes lettres. »

CONCLUSIONS DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU ROY.

« La Cour a ordonné et ordonne que lesdictes lettres d'annoblissement seront registrées pour jouir par lesdicts du Potet et leur postérité naie et à naistre en légitime mariage du fruit et effect d'icelles, selon leur forme et teneur, tant et si longuement qu'ils ne feront acte dérogeant à noblesse.

« Faict en Parlement à Dijon, le 28 novembre 1703.

« Signé : DE GESTE.

« Collationné :

« Signé : CLÉMENT. »

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE BOURGOGNE ET BRESSE.

« Veu les lettres patentes du Roy données à Versailles au mois de novembre 1702, signées Louis, et sur le reply, par le Roy, Chamillard, et à costé, visa Phelipeaut, et scellées en cire verte, par lesquelles Sa Majesté, de sa grâce spéciale, pleine puissance et auctorité Royale, auroit maintenu et confirmé Daniel et Anthoine du Potet de Crusille, tous deux chevaux-légers de la compagnie ordinaire de la Garde de Sa Majesté en leur ancienne noblesse, sans qu'ils soient obligés d'en représenter leurs titres, lesquels avoient esté bruslés pendant les guerres civiles, dont elle les auroit relevés et dispensés et mesme en tant que de besoin estoit ou seroit, Elle les auroit ensemble, leurs enfans, postérités et lignées, tant masles que femelles, nais et à naistre en légitime mariage, annobly, et du titre de noblesse orné et décoré. Vouloit Sa Majesté et luy plaisoit qu'en tous actes, assemblées, lieux et endroits, tant en jugement que dehors, ils soient tenus censés et réputés nobles et gentilshommes, qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyers, parvenir à tous degrés de Chevalerie et autres réservés à la noblesse, tenir et posséder tous liefs, terres, possessions et héritages nobles, en jouir et disposer noblement, et autres choses portées par lesdictes lettres.

« Requeste présentée à la Chambre par lesdicts Daniel et Anthoine de (1) Crusille, tendante à ce qu'il luy plût ordonner l'enregistrement et exécution desdictes lettres. »

CONCLUSIONS DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU ROY.

« La Chambre a ordonné et ordonne que lesdites lettres de confirmation de noblesse seront registrées pour jouir par lesdits du Potet et leur postérité nais et à naistre en légitime mariage du fruit et effect d'icelles, selon leur forme et teneur, tant et si longue-

(1) Ainsi dans l'original. (Note du copiste du manuscrit.)

ment qu'ils ne feront acte dérogeant à noblesse.

« Fait à Dijon en la Chambre des Comptes, le 7 mars 1704.

« Signé : THIBERT.

« Collationné et contrôlé :

« Signé : BAISSANT. »

La qualité des sires du Potet ayant parut suspecte, et la reconstitution de leurs titres

entachée de fraude, les lettres patentes mentionnées ci-dessus furent révoquées par un édit du roi Louis XV. Mais leurs descendants réclamèrent et obtinrent du même roi de nouveaux titres, qui n'ont plus été contestés depuis.

Ces lettres patentes, nouvelles, ne sont heureusement pas perdues comme les premières, j'en donnerai le texte entier dans le prochain numéro.

M. HÉBERT.

## LA BARON DU POTET

Sous ce titre, *Le Phare*, journal spirite et magnétique de Liège, publie l'article suivant dans son numéro du 5 novembre 1882.

Voilà sans doute, après Mesmer, la personnalité la plus marquante du magnétisme.

M. du Potet s'est fait un nom par ses ouvrages et par ses opérations devant les commissions de l'Académie de médecine de France. Pendant soixante ans il est resté à la tête du mouvement magnétique. Sa renommée sera impérissable.

Ses ouvrages sont classiques en la matière, ainsi que le *Journal du Magnétisme* qu'il a publié pendant vingt années. Celui qui veut étudier sérieusement la science doit en puiser les éléments dans son *Manuel de l'Étudiant magnétiseur* et dans son *Traité complet du magnétisme animal*.

Sur la fin de sa vie il s'est rallié aux doctrines spirites qu'il avait d'abord combattues. Cette diversion dans sa conduite s'explique parfaitement et fait le plus grand honneur à sa sincérité. Ils sont peu nombreux les hommes qui savent reconnaître et réparer leurs erreurs de jugement.

M. le baron du Potet (Denis-Jules) est né le 23 germinal de l'an iv de la République, ce qui correspond au 12 avril 1796, à Sennevoy-le-Haut, en Bourgogne, département de l'Yonne. L'extrait du registre aux actes de naissance porte qu'il était fils de Jean-Baptiste-Charles du Potet, propriétaire, et de Simonne-Pierrette Babeau. D'après cela, il semblerait que M. du Potet ne fut pas noble et n'eut même pas droit à la particule. Cependant quelques-uns prétendent que son père a été anobli par le roi Louis XVI, d'autres que

sa famille était une des plus anciennes de la noblesse bourguignonne. Lui-même signait Baron du Potet de Sennevoy.

Quoiqu'il en soit de cette question, M. du Potet n'est certainement pas célèbre par son titre, mais bien par son œuvre qui restera. Si le magnétisme a pu entrer tout dernièrement à l'Académie sous un masque : l'hypnotisme, et conduit par MM. Charcot, Dumontpallier, Baréty, etc., nous devons en rapporter tout l'honneur à M. du Potet.

En effet, c'est vers ce noble but qu'ont tendu tous les efforts de ce vaillant, de cet infatigable lutteur, c'est pour arriver à cette solution qu'il a travaillé, peiné pendant soixante ans de sa vie. C'est lui qui a constamment dirigé la lumière de son intelligence sur ces phénomènes vrais, indéniables, qui seraient restés dans l'ombre, lui qui a constamment fait des prosélytes parmi les hommes de science, par la ténacité avec laquelle il leur montrait les faits.

En tombant goutte à goutte, l'eau creuse la pierre; en travaillant sans cesse, cet homme a maintenu l'attention du monde sur son œuvre, et a ouvert de force les portes d'airain de l'Académie.

Faire recevoir le magnétisme à l'Académie, cela fut le rêve de son existence. Sur ses instances, l'Académie nomma en 1826 une commission pour examiner les faits produits par M. du Potet. Cette commission, dont M. Husson était rapporteur, fut favorable au magnétisme, mais l'Académie ne voulut pas se laisser convaincre. On sait que ses pareilles sont plus conservatrices que progressistes, et qu'elles restent marâtres pour les novateurs, du

moment qu'ils font des trouvailles autre part que dans son champ.

M. du Potet a assez bien écrit: Voici les titres de quelques-unes de ses œuvres.

*Expériences publiques faites à l'Hôtel-Dieu*, en 1820, 1 vol. in-8°.

*Le Propagateur du Magnétisme*. Journal 1827-1828, 2 vol. in-8°.

*L'Université et le Magnétisme*. Brochure in-8°.

*And Introduction to the Study of Animal magnetism*, 1 vol. in-8°.

*Le Magnétisme opposé à la Médecine*, 1 vol. in-8°.

*Essai sur l'Enseignement philosophique du Magnétisme*, 1 vol. in-8°.

*Journal du Magnétisme*, 20 vol. in-8°.

*Thérapeutique Magnétique*, 1 fort vol. in-8°.

*Manuel de l'Étudiant magnétiseur*, 1 vol. in-18.

*La Magie dévoilée*, 1 vol. in-4°.

M. du Potet est mort le 1<sup>er</sup> juillet 1881, à Paris. Ses plus zélés admirateurs ont ouvert une souscription pour élever un monument commémoratif sur sa tombe.

P. DE D.

On lit dans *Le Phare*, journal spirite et magnétique, organe de l'UNION SPIRITUALISTE et du CERCLE MESMER de Liège, l'entrefilet sui-

vant, dans son numéro du 15 septembre 1882, page 143.

L'UNION SPIRITUALISTE de Liège ayant ouvert une souscription à l'effet de prendre part à la manifestation à faire en l'honneur de feu le baron du Potet, la somme de dix francs a été recueillie et envoyée par les soins du président à M. Louis Auffinger. La souscription reste ouverte jusqu'à l'année prochaine, et nous faisons des vœux pour que le concours de tous les magnétistes réussisse à élever un monument digne de l'homme illustre que nous regrettons.

*Le Journal du Magnétisme* d'octobre 1882, à son tour, fait l'appel de la manière suivante : « Une souscription est ouverte pour l'érection d'un monument sur la tombe du regretté maître, M. le baron du Potet de Sennevoy.

En considération des immenses services rendus au magnétisme par M. le baron du Potet; nous espérons que nos lecteurs et tous ceux qui s'intéressent à cette cause qu'il a si noblement défendue, souscriront chez M<sup>me</sup> la baronne du Potet, rue du Dragon, 10, Paris.

SOUSCRIPTIONS REÇUES

Montant des précédentes listes.....	1,274	»
Dumez, Isidore, entrepreneur à Saint-Sauveur, par Béthisy-Saint-Pierre..	5	»
Total jusqu'à ce jour.....	1,279	»

**Observations à M. le docteur Hébert, relativement à sa lettre à M. Chevillard.**

Nous connaissons de bonne source l'opinion de M. le docteur Burq sur le travail de M. Chevillard, nous croyons qu'elle intéressera nos lecteurs. La voici :

« M. Chevillard pense que les phénomènes prétendus spirites sont produits par l'émission fluidique d'un médium névropathe, et je suis entièrement de son avis. Il y a trente ans passés que je me suis servi du cuivre pour démagnétiser, et ce n'est pas sans raison que M. Chevillard dit que l'on peut décharger, à l'aide de ce métal, une table du fluide dont on l'avait imprégnée. Le docteur Pelizzari affirmait à bon droit de guérir le somnambulisme naturel par l'application du cuivre. »

La propriété démagnétisante du cuivre est formellement signalée par M. Chevillard dans

sa brochure, pages 65 et 66, quatrième édition, et cela dès la première, 1869, tout comme dans les origines de la métallothérapie, par le docteur Burq, n° 38 de *La Chaîne*, dernier alinéa de la page 159. D'autre part, M. Rouher a remarqué, n° 33 de *La Chaîne*, page 103, qu'il n'en était pas de même du fer. L. A.

Paris, 18 octobre 1882.

Mon cher Auffinger,

Du moment que vous avez jugé à propos de publier la lettre que M. Hébert m'avait adressée, il devient désirable pour tout lecteur impartial, et pour moi-même, que vous insériez également dans *La Chaîne* ma réponse, qui complète ce que vous avez dit de l'opinion du

docteur Burq sur mon travail. Voici cette réponse. Agréez, etc.

### RÉPONSE

DE M. CHEVILLARD A LA NOTE DE M. HÉBERT (1).

L'expérience, proposée par M. Hébert, d'une table actionnée par un médium et qu'on refroidirait par un moyen physique me paraît bonne à faire. D'avance, je prévois que cette table ne donnera plus de battements, conformément à ma théorie.

Quant à la similitude que M. Hébert établit *a priori* entre les *craquements* et les *battements*, elle provient de ce qu'il n'a jamais pu constater un phénomène vrai, *dit spirite*, et, par suite, de ce qu'il n'admet pas l'existence de l'émission nerveuse que j'ai reconnue, il y a douze ans, par l'examen scientifique de plus de cent phénomènes prétendus spirites. Les craquements sont dûs à la table, les battements sont dûs au médium, et par suite, sont volontaires, quoiqu'inconscients. Cette émission fluidique est admise aujourd'hui par la science médicale. Voir l'observation de M. Mathias Duval à la Société de biologie, à propos d'un travail de M. Dumontpallier, page 90 du numéro 32 de *La Chaîne*.

Cependant, contradiction singulière, M. Hébert atteste les projections et mouvements

(1) Voir notre précédent numéro, page 187.

### UN DERNIER MOT A PROPOS DE LA BROCHURE DE M. CHEVILLARD

Sous ce titre, le *Moniteur de la Fédération Belge spirite et magnétique*, paraissant à Bruxelles, publie l'article suivant dans son numéro du 15 octobre, page 19 :

Le numéro du 13 mai dernier de notre *Moniteur* mentionnait l'analyse de cette brochure dont M. Marcel Rouher s'était acquité avec talent, mais avec une partialité appréciable par un lecteur un peu attentif. — Cette observation paraît lui avoir déplu, car il revient à la charge dans un petit article à pointe aiguë, dans « *La Chaîne Magnétique* » du 15 juillet écoulé.

d'objets inanimés produits par Angélique Cottin (1).

Il faudrait pourtant tâcher de s'entendre avec soi-même. Ce n'était pas de la chaleur, ou pour mieux dire, ce n'était pas de l'air froid ou chaud qui produisait ces mouvements. Une crise d'hystérique est une décharge nerveuse, on le sait bien aujourd'hui. On sait même condenser, pour un temps, du fluide nerveux dans certains objets inanimés comme de la ouate; Angélique Cottin, le curé d'Ars, etc., n'étaient que des hystériques, ou névropathes atteints d'incontinence nerveuse au maximum d'intensité.

La conception des Esprits répugne à la raison de M. Hébert comme à la mienne, mais n'est-il pas vrai que cette assertion négative n'a aucune valeur scientifique ! Dans les phénomènes vrais, prétendus spirites, il faut dire la cause efficiente, et la prouver.

Agréez, etc.

CHEVILLARD.

(1) On sait qu'Angélique Cottin, cette fille torpille ou plutôt électrique à la manière de certains poissons, comme la raie, la gymnote, le silure trembleur, avait la propriété d'attirer ou de repousser par moments, et contre son gré, tous les objets qui l'entouraient, tels que chaises, tables, etc., ce qui, selon nous, devait être dû à un effet du sang et peut-être aussi des nerfs qui émettaient des projections ou décharges électriques capables de soulever et déplacer même les meubles les plus lourds, lesquels y étaient naturellement aptes, puisqu'ils étaient poreux et par conséquent spongieux et absorbant.

L. A.

trouver par une force psychique, une dédoublement de l'homme, etc., etc. Je crois avoir démontré l'erreur de cette théorie par les faits mêmes qu'il invoque à son appui, et cela dans ma brochure : « Les Faits Spirites, » de 1876.

Dans l'impossibilité de reproduire ici nos arguments de part et d'autre, nous ne pouvons que renvoyer le chercheur impartial de la vérité à une lecture comparative; à lui alors de juger *sainement* s'il n'est pas trop maîtrisé par les préjugés qui prédominent encore de nos jours.

Ce qui nous étonne, c'est qu'un écrivain aussi distingué que M. Marcel Rouher, n'ait pas dédaigné de lancer le trait du ridicule. Ne devrions-nous pas laisser en privilège cette arme, mise au ban de la science et qui salit la main qui l'emploie, aux saltimbanques de nos foires? Dans leurs boniments, le ridicule, tout puissant sur la foule de nos places publiques, excite le rire moqueur contre un rival, heureux concurrent.

Nous aimons beaucoup mieux l'article suivant dans la même feuille. M. A. Bauche, après avoir étudié les doctrines se rattachant au magnétisme, n'a pas trouvé de conviction; il renonce à la lutte et attend le progrès du temps, ce grand maître, avec l'espoir qu'un jour viendra où l'on pourra sans doute appliquer ce vers de Virgile :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

Mais il faut savoir attendre, dit-il.

Cela dénote que M. Bauche est du nombre de ces judicieuses exceptions de chercheurs qui ont su maîtriser la fatale puissance des idées préconçues. C'est le premier pas, souvent le plus difficile, dans le sentier ardu vers le temple de la vérité.

Il est à regretter qu'une intelligence de de cette valeur se croise les bras, abandonne le travail, demeure en suspens, dans le doute. Notre époque a grand besoin d'esprits affranchis de préjugés comme le sien, pourvu que chez eux le doute prudent ne soit que comme

le premier rayon du flambeau de lumière dans les recoins obscurs du positivo-matérialisme.

Les observations expérimentales du docteur Baréty sur « la force neurique rayonnante, » décrites sous ce titre dans son opuscule, qui vient de paraître à la librairie Lechevalier à Paris, ne viennent point confirmer la théorie de M. Chevillard et ne s'appliquent qu'à l'explication de faits du magnétisme. Ces faits se distinguent des faits spirites, qui témoignent de la présence évidente d'un être intelligent invisible, comme le prouvent les expériences du savant docteur anglais Sexton. Nous avons fait connaître les résultats clairs et positifs, qu'il a déduit de ses expériences, dans notre *Moniteur* du 15 mai dernier. Ces résultats obtiennent leur fréquente confirmation dans les expériences médianimiques des spirites.

H.-J. DE TURCK.

#### AUTRE A PROPOS.

*Le Phare*, journal spirite et magnétique de Liège, dans son numéro 15 septembre 1882, publie les réflexions suivantes à propos de la polémique ouverte entre MM. Chevillard, Rouher et le *Moniteur de la fédération Belge* spirite et magnétique, de Bruxelles.

*La Chaîne Magnétique*, de Paris, du 15 juillet, contient une lettre de M. Chevillard et une autre de M. Rouher. Ce dernier dit cette phrase :

« Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. de Turck, mais avant de critiquer il faudrait comprendre. »

A notre avis, c'est ce que M. Chevillard devrait surtout méditer. Il a fait une campagne si ridicule, pour ne rien dire de plus, il s'est aventuré tellement à la légère que les spirites qui ont étudié la question mieux qu'il ne l'a fait, haussent les épaules en lisant ses écrits. Sans doute ces derniers contiennent des remarques originales, — on doit rendre à César ce qui appartient à César, — mais il faut bien reconnaître que l'auteur s'est trop hâté de tirer des conclusions générales.

L. A.

## Les prétendus phénomènes Spiritiques sont-ils bien dus à l'intervention des Esprits ?

RÉPONSE A M. CHEVILLARD.

Octobre 1882.

« Cher Monsieur,

« Puisque vous me faites l'honneur de me prendre à partie dans le journal *La Chaîne Magnétique* qui est une tribune à laquelle son rédacteur en chef veut bien donner accès à ceux qui prennent quelque intérêt au magnétisme hominal et à tout ce qui s'y rapporte plus ou moins directement, j'accepterais avec vous la lutte sur ce terrain s'il pouvait y avoir un désaccord entre vous et moi quant à la question spirite, mais je ne suppose pas qu'il en soit ainsi.

« J'ai lu autrefois avec la plus sérieuse attention vos *Études expérimentales*, et cette lecture n'a fait que fortifier dans mon esprit l'opinion que j'avais sur la prétendue doctrine spirite. Je me permets de qualifier ainsi cette doctrine, qui compte parmi ses adeptes des personnes dont le savoir, l'intelligence et l'honorabilité sont incontestables et incontestés, parce que tous les faits attribués à l'intervention des esprits dont j'ai été le témoin bienveillant, je vous l'assure, n'ont jamais pu me donner un commencement de foi quant à la cause productrice qui leur était attribuée. J'ai vu plusieurs *trucs*, notamment ceux d'un médium américain qui a eu ses jours de célébrité, M. Squire, honteusement dévoilés. Mais comment triompher d'un fanatisme aveugle qui accepte comme vraie l'*apparition matérielle*, devant l'objectif d'un photographe, de ce qui est immatériel, de ce qui n'est qu'esprit absolument détaché de la matière périssable, enfouie dans la terre et décomposée ?

« Vous, cher Monsieur, vous avez creusé, fouillé le problème, et vous avez présenté une solution au sujet de laquelle je vous ai donné mon appréciation approbative en réponse à vos deux lettres de juin 1875 et juillet 1878, que j'ai en ce moment sous les yeux.

« La correspondance actuelle m'engage à

relire la 3<sup>e</sup> édition de votre brochure, et je consacrerai mes plus prochains loisirs à cette lecture.

« Je crois bien que le *félix qui potuit* est un *desideratum* qui perd beaucoup de sa raison d'être ou plutôt qui est réalisé, quant à l'objet qui nous occupe en ce moment, grâce à vos travaux qui vous ont valu d'honorables inimitiés, entr'autres celle de monsieur le baron D. P.

« Quant à moi, humble observateur, je n'ai pas eu à donner ma note dans le concert de vos contradictions, puisque vos idées, — basées sur des expériences aussi positives que possibles, — étaient en communion avec les miennes, que ma faible raison dictait seule.

« Ah ! par exemple, ni moi non plus je n'ai vu ni ne crois à ce fait d'une somnambule *parlant* une langue étrangère à elle et à tous les assistants. Cela me semble un comble de la plus belle venue. Après cela, cette langue étrangère à celle qui la parle et à tous ceux qui l'entendent ... sans la comprendre, est elle autre chose qu'une succession de sons n'appartenant véritablement à aucune langue ?

« N'est-ce pas déjà assez merveilleux qu'une somnambule (je n'en ai pas connu, mais on assure qu'il y en a) réponde, dans sa langue propre, à une question qui lui est posée dans une langue qu'il ne connaît pas ; et on comprend ce phénomène, étant accepté celui de la transmission de pensée, qui est un des plus transcendants et aussi des plus dangereux de la lucidité. Ce n'est pas à tel ou tel idiôme que répond le sujet, mais bien à la pensée que cet idiôme, — quel qu'il soit, — traduit et exprime.

« Mais cette explication est trop simple pour être adoptée, aussi les fanatiques ne s'en contentent-ils pas.

« Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« A. BAUCHE. »

## L'APPAREIL DU DOCTEUR PLANAT

Instrument servant à mesurer la force neurique de chacun.

Nous empruntons à la brochure du docteur Baréty sur la *force neurique rayonnante*, p. 33, l'appendice suivant :

Mon excellent confrère, le docteur Planat, que j'ai déjà eu le plaisir de citer, a fait construire un *appareil* bien simple, qui semble

donner la *preuve visible* de l'action de la force neurique rayonnante sur les objets inanimés. Ici il ne serait plus besoin de *réactif humain*.

Au centre d'une *cloche en verre* renversée, il a suspendu un *fil de cocon*, à l'extrémité inférieure duquel est suspendue horizontalement, au moyen d'une chape en papier, une *aiguille* en fil ténu de *laiton*, dont les extrémités sont en cliquant léger et dont le centre qui embrasse la petite chape de papier est constitué par un fragment de ressort de montre en acier très léger. Cette aiguille, parfaitement équilibrée, se trouve suspendue au-dessus d'un *cadran* divisé, qui forme la base sur laquelle la cloche repose par ses bords (1).

Lorsque l'aiguille étant dans un repos parfait, le docteur Planat ou moi présentions l'extrémité d'un ou de plusieurs doigts en regard de l'une ou de l'autre des extrémités de cette aiguille à travers le verre, et qu'ensuite nous retirions lentement les doigts en les faisant glisser autour de la cloche contre le verre ou tout près de celui-ci *sans le toucher*, l'aiguille se rapprochait des objets ou les suivait dans leurs mouvements de retraite. Si les doigts s'avançaient, au contraire l'aiguille se trouvait repoussée.

Le docteur Planat m'a dit avoir obtenu les mêmes résultats devant un confrère *qui n'en croyait pas ses yeux*, en remplissant la cloche d'eau. L'aiguille s'est mue, les conditions d'expérimentation étant les mêmes.

Cet appareil pourrait peut-être servir à

(1) Voyez *Nice Médical*, année 1879-80.

mesurer le degré de *force neurique* de chacun.

Quant à l'appréciation, d'autre part, du degré de réceptivité ou d'impressionnabilité de certains sujets à l'égard de la *force neurique*, il y aura peut-être lieu un jour d'utiliser l'épiderme de *bouleau*, qui, d'après les recherches du docteur Planat déjà cité, est doué de *propriétés thermo-électriques* que nous avons pu nous-même vérifier sur un échantillon que l'auteur de la découverte nous avait gracieusement offert (1).

Un ruban d'épiderme de bouleau, qui est serré et passé dans l'un des espaces interdigitaux, acquiert aussitôt la propriété d'attirer une balle de sureau suspendue par un fil de soie, ou de se rapprocher avec plus ou moins de force d'une partie quelconque de la main, lorsqu'on l'en approche.

Chez notre jeune fille, l'épiderme de bouleau, après avoir été serré et passé dans l'un des espaces interdigitaux de sa main, ne s'électrisait que très faiblement, car, présenté aussitôt après au voisinage de sa main, il ne s'en approchait par son extrémité libre que *lentement, faiblement*.

NOTA. — Cette expérience rappelle celle de l'aiguille aimantée qu'un magnétiseur puissant fait dévier à son gré, rien que par la présentation des doigts en pointe.

L. A.

(1) Études sur les propriétés thermo-électriques de l'épiderme de bouleau, par le docteur Planat. Voyez *Nice-Médical*, deuxième année, n° 8, 1<sup>er</sup> mai 1878.

## CONFÉRENCE DE M. ACHILLE POINCELOT SUR LE MAGNÉTISME

Salle des Capucines, à Paris,

le 1<sup>er</sup> novembre 1882.

Les conférences de M. Achille Poincelot continuent à obtenir un très brillant succès à la salle des Capucines. Le sympathique conférencier traite les sujets les plus ardues avec une verve et une clarté toute gauloise. Après avoir tracé à larges traits l'histoire du magnétisme, d'après des documents irrécusables, M. Achille Poincelot a parlé des phénomènes nouveaux qui ont fait entrer le ma-

gnétisme dans les régions de la science officielle. Il a raconté le procès si intéressant de l'ouvrier arquebusier Didier, qui, grâce à l'initiative et à l'intelligence du docteur Motet, donne un caractère juridique au magnétisme. Il a fait connaître une partie des curieuses expériences faites récemment à la Salpêtrière et dans d'autres hôpitaux.

La transmission de pensée, qui paraissait une fantasmagorie au monde savant, est aujourd'hui un phénomène bien constaté et que nul ne peut nier sans ignorance. M. Ach.

Poincelot a félicité tous ceux qui font entrer la thérapeutique dans une voie nouvelle, et apportent, dans leurs études, la loyauté qui est la condition essentielle de toute recherche. Il a bien voulu reconnaître que la direction de

*La Chaîne Magnétique* admettait la libre discussion, et prouvait ainsi son impartialité. La conférence de M. Ach. Poincelot a été accueillie avec la plus vive sympathie par un public d'élite.  
LOUIS AUFFINGER.

## EFFETS PSYCHIQUES & PHYSIOLOGIQUES

### DE LA VOLONTÉ

Un fait remarquable d'un résultat physiologique produit par une cause psychique se trouve raconté dans la : *Vie de sir H. Davy*, par Paris.

A son début dans la vie, Davy aidait le docteur Beddoes dans ses expériences sur les effets de l'inhalation du protoxyde d'azote. Le docteur Beddoes, pensant que ce gaz pouvait être un spécifique contre la paralysie, choisit un sujet d'expérimentation, et le plaça sous la direction de Davy.

Avant d'administrer le gaz, Davy, désirant en connaître l'action sur la température du sujet, lui mit un petit thermomètre sous la langue.

Le paralytique, ignorant à quel procédé il allait être soumis, mais pénétré de la certitude du succès, ne sentit pas plutôt le thermomètre passer entre ses dents qu'il s'imagina que le talisman agissait, et déclara en ressentir l'effet par tout le corps.

Davy résolut de ne rien faire de plus et lui ordonna de revenir le lendemain.

Le thermomètre fut mis en usage avec un résultat semblable. Au bout de quinze jours le malade fut guéri.

Ce fut là un exemple de l'imagination faisant agir la volonté sur la partie engourdie de l'organisation.

Le docteur Gardner, dans son traité sur la goutte, cite le cas d'un membre de la Bourse paralysé par la goutte et qu'on ne voyait guère qu'enveloppé de flanelle et assis au coin du feu.

Ayant essuyé un grand revers de fortune, cet homme se vit forcé de reprendre une surveillance très active de ses affaires, et sa goutte le quitta.

Ceci est un exemple d'une réaction dans l'organisme, provoqué par la volonté.

J'avais, il a quelques années, un malade qui s'imagina qu'il ne pourrait plus jamais marcher.

Je le magnétisai, et ensuite, avec l'aide de mon bras, il marcha un mille, tout en assurant qu'il ne le pourrait jamais.

Étant en rapport avec lui, ma volonté le faisait marcher, mais comme sa propre volonté était endormie, aussitôt qu'il quittait mon bras son impuissance revenait.

Il y a peu de temps, j'étais en train de magnétiser un monsieur qui, quoique grand et solidement bâti, était très sensible. Tout-à-coup il se trouva échauffé et fiévreux. Je voulus que mon fluide fût rafraîchissant, et aussitôt il dit spontanément qu'il éprouvait une sensation de fraîcheur tout le long de la moelle épinière.

Le lendemain, il était grelottant et frileux. Je voulus que mon fluide fût chaud, et il dit, sans être questionné, qu'il éprouvait une chaleur aux endroits où ma main venait de passer. Ceci est un cas où le magnétisme, dirigé par la volonté, a produit une action sur l'organisme.

En 1850, je soignais, à Torpoint, une amie de lady Hillyars, pour l'asthme. Il me fallait aller à Torquay pour donner des conférences. La dame me pria de la magnétiser à distance à une heure convenue. Elle assura ressentir les mêmes effets magnétiques à distance qu'en ma présence.

Un jour, à l'heure convenue, j'étais tellement occupé, que je fus forcé de manquer à mon devoir, et en conséquence j'écrivis pour lui faire mes excuses.

En même temps elle m'écrivit que ce jour-là elle n'avait point senti d'effet.

Nos lettres se croisèrent en route.

Ce cas montre que le fluide du magnétiseur agit d'une manière psychique et essentielle.

Adolphe DIDIER.

(Extrait du *Light*, de Londres, du 28 janvier 1882.)  
(Traduction de M. Bertram-Keightley, de l'Université de Cambridge, Angleterre.)

## CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENÈVE

Genève, 20 octobre 1882.

Voici l'hiver, et toutes les sociétés s'organisent pour reprendre le cours de leurs travaux. Notre société s'est organisée aussi ! Dans une première séance, on s'est revu, on s'est même fait mille compliments et on a formé un grand nombre de projets. Les zélés étaient tous là (il faudra que je vous les fasse connaître un jour), et on apporté différentes modifications dans les séances publiques et les réunions de la Société. La plus importante est celle qui affecte un jour spécial à un ordre de travaux spéciaux, de sorte que l'ordre du jour ne sera plus composé d'un peu de tout, mais il y aura des séances particulièrement expérimentales, d'autres spéciales, pour la présentation de travaux, d'autres pour les conférences, etc. Il y a donc progrès dans l'organisation qui était déjà bonne auparavant.

Et pour commencer la série des conférences, voici M. Sené, le professeur du collège si connu à Genève. L'estimable professeur qui a fait l'histoire des systèmes thérapeutiques et a démontré que le magnétisme était le système le plus naturel, l'estimable professeur, disais-je, ne manque pas d'esprit, mais nous regrettons qu'il se livre à de petites causeries dont les parenthèses sont trop fréquentes et fatiguent.

M<sup>me</sup> Louis Mond (de son vrai nom M<sup>me</sup> Reymond) vient de passer quinze jours ici.

Tous vos lecteurs la connaissent au moins de réputation. Elle est petite, plutôt forte et a cinquante ans environ.

Elle a donné plusieurs conférences, et ceux qui y ont assisté en ont été enchantés. Elle parle de tout et parle bien ; la graphologie, la chiromonie, la phrénologie et le magnétisme lui sont parfaitement familiers, et elle tire de cette universalité de connaissances une grande puissance de déduction. Un monsieur qui sortait d'une de ses conférences disait : « C'est une petite femme, mais c'est une grande femme... : elle nous fait voir deux mondes!... »

Et pendant que notre société annonce un cours de magnétisme, que nos dispensaires s'organisent, on se demande à Genève ce qu'on fait à Paris. Nous voyons bien qu'on plaisante le magnétisme dans le *Figaro* du 29 septembre et le spiritisme dans le *Gil-Blas* du 12 septembre, mais... les vrais magnétiseurs?? Et c'est pour savoir ce que font nos collègues parisiens que j'oserai timidement réclamer une chronique parisienne.

Notre Maître à tous, M. Lafontaine, me disait hier : « Les grands magnétiseurs sont tous vieux, et les jeunes magnétiseurs ne sont pas grands, hélas ! »

Qui relevera le gant !

Jules CRÉPIEUX,

Membre de la Société Magnétique de Genève.

## INSTITUT MÉDICAL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE TOULOUSE

M. le Docteur  
C. SURVILLE  
Président-Fondateur.



## MEMBRES NOUVEAUX.]

- MM. Le commandeur Charles Bonniot, président de la Société des Sauveteurs du Midi, de Marseille ;  
Roche; Octave, artiste dramatique, au théâtre de Toulouse ;  
Pasquier, Charles, avocat à Bolbec ;  
Burg, François, officier de réserve à Libourne ;  
Louis Moutin, professeur de Magnétisme à Avignon ;  
Le commandeur baron Aimé d'Agnères, à Courbevoie, près Paris ;  
Le chevalier Lacc del ozzo, à Nice ;  
S. A. R. M<sup>me</sup> la princesse Marie de Luzignan, à Paris ;  
Le commandeur Gabriel de Rosa, consul des Etats-Unis, à Naples (Italie) ;  
Le docteur A. Loisel fils, à Sotteville-les-Rouen.

## UN HUISSIER SOMNAMBULE

Une saisie pratiquée par un huissier au cours d'un accès de somnambulisme est-elle valable ?

Telle est la curieuse question que va prochainement avoir à trancher le tribunal civil de la Seine. Voici dans quelles circonstances.

M. Lobl..., huissier dans une sous-préfecture des environs de Paris, est un huissier d'une nature essentiellement nerveuse, une vraie sensitive d'huissier, un baromètre ministériel dont les névralgies indiquent à coup sûr le temps qu'il fera.

Rien d'étonnant qu'avec de pareilles dispositions il soit sujet à des accès de somnambulisme — qui d'ailleurs, jusqu'à présent, ne l'avaient nullement empêché d'être un fonctionnaire aussi sérieux que possible.

Sa femme et ses clercs veillaient sur lui et avaient soin de ne le laisser sortir que lorsqu'il était dûment éveillé.

Aussi leur inquiétude fût-elle très grande en constatant, avant-hier, qu'il avait filé par la fenêtre ouverte, aux environs de huit heures du matin.

Sans être le moins du monde incommodé par son portefeuille, il était descendu le long d'un tuyau avec cette précision de mouvements qui n'appartient qu'aux chats et aux somnambules, et, raide comme la justice qu'il représentait, il s'en était aller sonner à la porte des époux D....

D.... était un menuisier du pays chez qui il avait déposé un commandement l'avant-veille.

En voyant entrer l'huissier, le débiteur insolvable comprit de quoi il s'agissait et n'opposa aucune résistance.

L'huissier, les yeux fixes, s'assit tout d'une pièce devant les parties saisies et commença à inventorier, à griffonner avec des gestes automatiques.

Il ouvrit tous les placards, compta toutes les nippes et sortit.

Jusque-là, les époux D.... n'avaient rien remarqué d'anormal dans sa démarche. Aussi furent-ils extrêmement interloqués et comprirent-ils ce qui se passait, en voyant M<sup>e</sup> Lobl... enjamber gravement la rampe de l'escalier, et chevaucher dessus en glissant jusqu'en bas, son portefeuille sous le bras et sans abandonner son air gourmé.

Rentré à son étude M<sup>e</sup> Lob... déposa dans un carton l'original de la saisie, et se réveilla.

Il est incontestable qu'il avait le droit de faire son opération ce jour-là chez les époux D..., mais ceux-ci prétendent qu'il devait la faire étant éveillé et ils ont lancé une assignation contre M<sup>e</sup> Lobl..., ainsi que je l'ai dit ci-dessus.

(*La Dépêche de Toulouse*, n° 11, octobre 1882.)

## LA DORMEUSE DE LA SALPÊTRIÈRE

Dans la nuit du 22 au 23 septembre dernier, une fille, Eudoxie H..., âgée de 47 ans, atteinte d'hystérie, placée depuis 20 ans à la Salpêtrière, s'est endormie, et jusqu'à ce moment elle ne s'est point réveillée encore. Elle est couchée sur le dos, fait entendre souvent de petits gémissements plaintifs, rit volontiers pendant la nuit, appelle son père, ou est aux prises de légères attaques consistant en un certain nombre de salutations, puis retombe sur l'oreiller, ayant de l'écume aux lèvres.

M. Legrand du Saulle, médecin du service, a déjà noté plusieurs crises de sommeil

chez cette malade, en 1879 et en 1880, et la durée de ces crises avait oscillé entre neuf et quinze jours. Cette fois, il y a déjà dix-neuf jours qu'elle est cataleptisée.

Eudoxie H..., dont la mère avait été affectée d'épilepsie, est paraplégique, contracturée et insensible à la peau ; elle n'a pas quitté son lit depuis un temps considérable et elle ne s'est jamais écorchée, bien qu'elle soit surchargée d'embonpoint. Elle a de la chaleur à la tête et conserve les bras et les jambes dans l'attitude imprimée aux membres. Sa respiration est un peu précipitée et bruyante ; son pouls est normal, et toutes ses

fonctions physiologiques s'accomplissent régulièrement.

La compression du creux de l'estomac, de l'abdomen et surtout des ovaires, est douloureuse et arrache de petits cris à la malade, dont la face pâlit aussitôt.

Des aliments liquides ou demi-liquides très variés lui sont fréquemment présentés, dans le jour et pendant la nuit, et, lorsque la malade pense avoir fait un repas suffisant, elle serre fortement ses mâchoires et n'ouvre plus la bouche. On n'insiste jamais.

M. Legrand du Saulle croit à un réveil plus ou moins prochain ; et il a été, jusqu'à présent, d'avis de ne point mettre en œuvre de médications énergiques.

D'après l'expérience qu'il a des hystériques, il pense, en effet, qu'Eudoxie H... cesserait de s'alimenter, si elle venait à être soumise à des moyens thérapeutiques très actifs.

Le sommeil devra donc cesser à peu près de lui-même.

(Petit Journal du 13 octobre 1882.)

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner au prochain numéro le commencement du procès de Neuchâtel, au sujet d'un viol supposé commis pendant le sommeil hypnotique, dont nous avons déjà parlé à la page 181 du numéro d'octobre.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Du principe de la rage* et de ses moyens de guérison. Petit opuscule d'une vingtaine de pages, 1882. Dépôt chez l'auteur. Louis Mond, rue Terme, 14, à Lyon (Rhône). Envoi franco contre 50 centimes en timbres-poste.

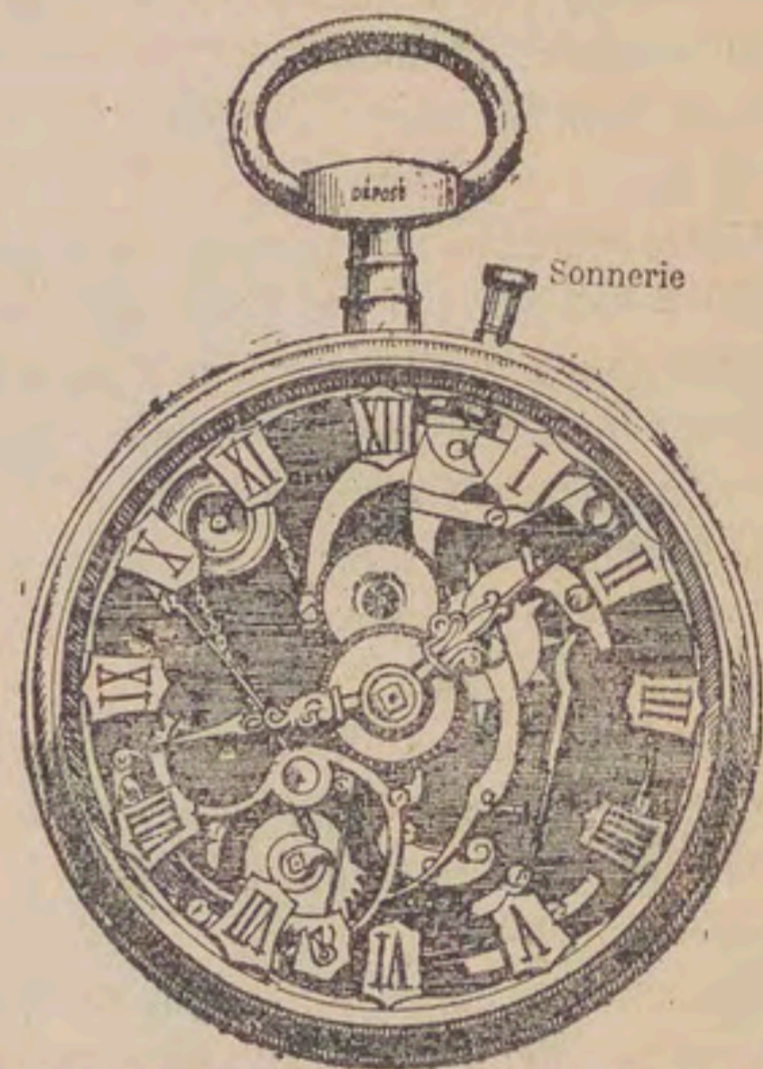
*Le Magnétisme en huit leçons*, petit opuscule de seize pages, orné de six gravures sur bois, par L. Bouton. Prix : 50 centimes ; par la poste : 55 centimes. Librairie L. Bouton, rue Crébillon, 1, Paris.

*Le Magnétisme devant la Religion et devant la Science*, par le docteur Henri Desplats, professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Lille. Paris, 1882, brochure de 29 pages. Librairie J.-B. Baillière et fils.

*Hystéro-épilepsie*, ou effets de la grande hystérie par les docteurs Richer et Charcot, fort volume, grand in-8°, avec nombreuses planches anatomiques. Prix : 19 francs. Adrien Delahaye, place de l'École-de-Médecine, Paris, 1881.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

#### ÉTRENNES



#### MONTRES PARISIENNES A RÉPÉTITION

sonnant les heures et les quarts d'heure. Boîte en nickel et cristal, cadran à jour, chiffres en relief, système breveté, garanties deux ans sur facture, ornées d'une chaîne en acier poli avec breloque-médaille, ou lanterne bijou.

PRIX : 40 FR. au lieu de 60 FR.

F. GRU, HORLOGER-BIJOUTIER  
Rue du Four-Saint-Germain, 15, PARIS.

**CRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives. Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50. 105 rue de Rennes, PARIS 6 Fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco ; 20 fr.

#### GOUDRON FREYSSINGE

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

Le Flacon : 2f. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## AVIS A NOS ABONNÉS

Les abonnements à la CHAÎNE MAGNÉTIQUE continuent d'urgence, à moins d'avis contraire.

On s'abonne et se réabonne sans frais par l'envoi d'un mandat-carte à notre journal, dans tous les bureaux de poste français et étrangers.

Lorsque les abonnements ne sont pas réglés dans le mois qui suit le renouvellement, une quittance est présentée à nos abonnés, par la poste, avec 50 centimes de frais de recouvrement à leur charge. Pour l'étranger, il n'est pas présenté de quittance, mais le service du journal est aussitôt interrompu.

Nos quittances ne sont pas moindres d'un an, les frais de poste pour six mois étant les mêmes que pour l'année entière.

En conséquence, les retardataires sont instamment priés de nous aviser à temps de la cessation de leur abonnement au journal, ou de réserver bon accueil à nos quittances, lors de leur présentation à domicile, s'ils tiennent à nous éviter des frais inutiles.

Nous rappelons à tout nouvel abonné d'un an qu'il a droit à son DIPLOME DE MAGNÉTISEUR, ce magnifique Diplôme-Prime, dont il ne nous reste plus qu'un nombre très restreint d'exemplaires à disposer.

L'Administrateur-Gérant, LOUIS AUFFINGER.

---

### OBSERVATIONS A PROPOS D'UNE PROTESTATION RELATIVE A LA BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

Notre impartialité et notre loyauté nous faisant un scrupuleux devoir de publier le pour et le contre, et de faire connaître à nos lecteurs tout ce qui a été dit ou écrit sur ce grand homme, afin de les éclairer d'une manière exacte et complète autant que positive sur sa vie, ses actes, ses mœurs, ses goûts, nous leur soumettons plus loin une protestation que nous ne saurions passer sous silence sans être accusé de manquer à nos devoirs et à notre sincérité en cette circonstance.

Il ne faut pas qu'on s'y méprenne, si nous publions cette curieuse biographie, ce n'est pas pour faire la guerre au maître, pour amoindrir son passé, sa mémoire, et diminuer d'autant son prestige. Non ! ce serait mal à nous d'abord, et puis le voudrions-nous que nous ne le pourrions pas ! C'est pour faire de l'histoire pure et simple et non pour médire ou pour dire des choses aussi insensées et aussi inexactes que celles qui ont été écrites

jusqu'alors sur ce génie de la science magio-magnétique.

Nous savons bien que quelques-uns nous taxeront de rigorisme et de sévérité excessive, mais ce sera le petit nombre ; en échange, les historiens nous sauront gré un jour de nos révélations, qui, en réalité, si elles atténuent l'importance et la valeur du noble, grandiront le savant.

Qui n'a pas ses petits défauts, nous dirait-on ? En effet : défaut n'est pas vice, et nous ne voyons pas pourquoi nous cacherions les siens lorsqu'il s'agit d'être véridique.

LOUIS AUFFINGER.

NOTA. — Il reste bien entendu que nous ne publions cette intéressante biographie que sous l'entière responsabilité de son rédacteur, M. le docteur Hébert, qui a eu l'honneur d'être pendant seize ans notre prédécesseur au secrétariat près de M. du Potet, et de plus son ami intime, son élève et son collaborateur assidu pendant toute la période de la publication du *Journal du Magnétisme*, c'est-à-dire de 1845 à 1861. L. A.

### LETTRE DE M. BERNARD RAGAZZI

Président-Fondateur de la Société Magnétique et directeur du « Journal du Magnétisme de Genève. »

Genève, le 23 octobre 1882.

Cher Monsieur,

Lecteur assidu de *La Chaîne Magnétique*, permettez que, tout en faisant l'éloge de ce qu'elle contient de bon et utile, et du zèle avec lequel vous travaillez au soutien de l'unique organe qui plaide notre cause, je vous

fasse quelques observations dictées par l'amour que je porte au magnétisme humain. Je l'aime si bien que je dirai la vérité au risque même de vous être désagréable. Du reste, j'espère que, comprenant les motifs qui me font parler, vous accepterez mes observations sans me garder rancune et que vous saurez

éviter à l'avenir les écueils que je vous signalerai. Tout cela, bien entendu, dans l'intérêt de la vérité que nous désirons voir triompher.

D'abord, si j'aimerais voir dans le journal qui continue l'œuvre du grand maître un reflet du feu qui l'animait, je m'en console dans l'attente d'un de ces esprits inspirés du souffle divin qui réussiront à donner une nouvelle et puissante impulsion à la cause commune. Je m'en console, parce que cela ne tient pas au bon vouloir, mais à cette force que Dieu accorde aux êtres choisis par lui. Cela ne doit pas nous décourager, ni nous décharger du devoir de faire tout ce qui est dans notre pouvoir. Nous cherchons la vérité, nous voulons le bien. Or il me semble qu'il importe avant tout de ne pas nuire par imprudence au progrès vers ce double but. Et surtout, en qualité de publicistes, la responsabilité est des plus graves. Nous ne saurions assez surveiller nos actes, assez mesurer nos paroles sans courir le danger de nuire à la cause que nous défendons en toute sincérité.

Les considérations m'autorisent à relever quelques passages de votre journal qui, selon moi, ne sont pas dûs à cet esprit de sagesse tant nécessaire à ceux qui se croient appelés à éclairer les autres sur des questions de la plus haute importance.

.....  
La lecture de votre dernier numéro m'a laissé une impression des plus pénibles. Voilà le motif :

Vous ne pouvez ignorer combien la conduite de quelques hommes indignes a fait du tort au magnétisme. Nos contradicteurs ont su tirer profit de ces déplorables défaillances ; et vous n'hésitez pas à publier des documents officiels confirmant ces ignobles actions.

Pour peu que vous vouliez réfléchir, vous conviendrez que ce n'est pas le meilleur moyen pour accréditer la pratique magnétique.

Notre excellent maître a su éviter cet écueil. S'il a touché en passant les dangers du magnétisme, il ne s'est jamais appesanti sur ce point, préférant mettre son éloquence au service des bienfaits qui résultent de l'exercice de la force magnétique.

Ne serait-il pas sage d'imiter son exemple ? Plus loin, je lis la lettre de M. Bauche.

Qu'elle est mal inspirée. A quelle fin l'auteur cherche-t-il à amoindrir le respect dû à un grand mort, en l'accusant (à tort) de s'être accolé le titre de baron par vanité ? Comment ose-t-il disputer le titre de « Bienfaiteur de l'humanité » à celui qui a voué toute sa vie à faire du bien aux souffrants ; non-seulement, mais à proclamer à haute voix la vérité ; à lutter héroïquement contre l'intrigue et le mensonge ; à celui qui nous a si généreusement légué le fruit de ses précieuses recherches et découvertes appelées à ouvrir des nouvelles sources de bonheur à l'humanité entière ?

Je n'aurais jamais ouvert les colonnes de mon journal à de pareils propos qui nuisent au souvenir d'une âme d'élite, que nous avons connue et *hautement* appréciée, et que nous avons, par conséquent, le devoir de défendre énergiquement contre toute attaque.

Vous en conviendrez, j'en suis sûr. Et à qui devons-nous ces articles qui révoltent le sentiment ? A des médecins. Cette caste a toujours été funeste au développement du progrès au magnétisme. Notre aimé maître l'avait bien reconnu, et il ne s'est jamais laissé englober, mais il a fait une guerre sans trêve à tous les adversaires de la vérité, et surtout a-t-il été dur (et avec raison) envers ceux qu'il considérait comme les plus dangereux ; et en effet ce sont bien les médecins qui ont présenté et présentent les plus graves obstacles. Même ceux qui ont embrassé le magnétisme ne l'ont pas assez compris pour entrer franchement en lice comme l'exige le triomphe d'une si grande vérité.

M. Hébert, dont la parfaite honorabilité et la haute intelligence ne soulèvent aucun doute, vous engage à produire des articles qui ne peuvent que nuire sérieusement, en rendant suspecte le magnétisme.

Vous voyez, mon cher Monsieur, que si nous voulons travailler avec profit, il ne nous reste qu'à entrer dans les voies tracées par notre maître, et à tenir bien haut le drapeau qu'en mourant il a remis entre nos mains. C'est le seul chemin à suivre. Les principes qu'il nous a transmis sont purs et sains, et nous ne réussirons qu'à condition d'être intransigeants.

C'est ma conviction intime. Je verrai dans la suite si vous aussi partagez mes vues. Dans ce cas, si vous le permettez, je vous enverrai ces temps-ci quelques articles jusqu'au jour où

les circonstances me permettront de reprendre la publication de mon journal.

Tout à vous de cœur,

Bernard RAGAZZI.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

### NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX & SES ÉCRITS

#### III.

La requête et l'arrêt qui suivent ne forment à proprement parler qu'un seul document, les deux pièces étant réunies par un ruban dont les bouts traversent un grand cachet en cire, aux armes de France.

M. du Potet ne montrait ces *parchemins* que très rarement, et encore fallait-il être entré bien avant dans son intimité. Il n'y a pas, à ma connaissance, plus d'une dizaine de personnes qui aient eu la faveur de les voir, et trois ou quatre qui les aient lus.

Sa veuve les conserve précieusement enfermés dans un sachet ou portefeuille en satin bleu, orné de broderies et portant les initiales D. P. gothiques. Elle m'en a délivré une copie, qu'elle a pris la peine de faire de sa propre main, afin de ne confier l'original à personne. Cette copie est conforme, à quelques mots près, à celle que possède la Bibliothèque Nationale. Ces différences sont sans importance et proviennent évidemment d'erreurs de copistes ; je ne les signale que pour montrer que j'ai suivi scrupuleusement le texte. L'exemplaire de la Bibliothèque m'a paru préférable, comme se trouvant à la disposition de tout le monde ; c'est lui que je reproduis.

#### EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROY.

« Sur la requête présentée au Roy, étans à son Conseil, par Daniel du Potet de Cruzilles, ancien cheveu-léger de la compagnie de la Garde ordinaire de Sa Majesté, et Philippe du Potet, ci-devant enseigne dans le régiment d'infanterie de Monconseil, fils de feu Antoine du Potet de Cruzille aussi cheveu-léger de la garde ordinaire de Sa Majesté : contenant qu'ils sont issus d'une ancienne famille du duché de Bourgogne, qui, dans la possession de la noblesse, n'a rien oublié pour répondre à la dignité de cet état, surtout en se dévouant à la profession des armes.

« Qu'en 1592, Nicolas du Potet, bisayeul de Daniel, l'un des exposants, était capitaine du château de Duesnes. Qu'Antoine du Potet, son ayeul, l'un des gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté, obtint, en 1647, des lettres de vétérance après 48 ans de services, et que Philippe du Potet, son père, mort cheveu-léger de la Garde avait servi l'espace de 27 ans. Que lui-même et trois frères, à son exemple, Antoine, Jean-Baptiste et Philippe, entrèrent dans leur première jeunesse dans la compagnie des cheveu-légers de la Garde. Qu'il s'est vu contraint, par ses blessures et ses infirmités, de prendre le parti de la retraite après 25 ans de services distingués ; que deux de ses frères, Antoine et Philippe, sont morts après avoir servi, le premier 22 ans et le second 12. Qu'à l'égard de son autre frère, Jean-Baptiste du Potet, S<sup>r</sup> de Brevon, le cours de 52 années de services lui a mérité le grade de premier maréchal des logis des cheveu-légers et celui de mestre-de-camp de cavalerie, et la croix de l'ordre militaire de Saint-Louis ; qu'enfin leurs enfants, animés du même esprit, sont entrés comme eux dans la carrière de leurs ancêtres. Que Simon et Philippe-François du Potet, fils de Daniel, l'un des exposants servent depuis 30 années, le premier en qualité de garde du Roy, dans la compagnie de Charost, et le second, en celle d'officier d'infanterie.

« Que Philippe du Potet, autre exposant, fils d'Antoine et neveu de Daniel, a été enseigne dans le régiment d'infanterie de Monconseil. Que Henry du Potet, fils de Jean-Baptiste, est depuis 22 ans dans la compagnie des cheveu-légers de la Garde, et que Philippe-César du Potet, actuellement premier garde du Roy dans la compagnie de Charost, brigade de Vienassal, a quarante années de services.

« Que le feu Roy, instruit d'un zèle si una-

nime, informé pareillement que la famille des exposants n'avait pour justifier sa noblesse que la possession, les guerres civiles ayant occasionné la perte de ses titres, à l'exception d'un très petit nombre, tels que le contrat de mariage d'Antoine du Potet, ayeul de Daniel, une ordonnance du bailli de La Montagne qui convoquait le même Antoine du Potet à l'arrière ban de 1674, et le contrat de mariage de Philippe, fils d'Antoine et père de Daniel.

« Ces considérations et les services que lui rendaient alors Daniel et Antoine, son frère, dans la compagnie des cheveu-légers de sa Garde ordinaire, déterminèrent à leur accorder au mois de novembre 1702 des lettres patentes qui les confirmèrent, eux et leur postérité, dans l'ancienne noblesse de leur famille et les annoblirent autant que de besoin.

« Mais que par un édit postérieur du mois d'août 1715, le feu Roy ayant révoqué tous les annoblissements obtenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1689, les d. Daniel du Potet de Cruzille et Philippe du Potet, fils d'Antoine, se trouvent dans l'obligation de représenter à Sa Majesté que le principal motif d'une pareille révocation a été de faire rentrer dans leur premier état ceux dont la noblesse n'avait d'autres causes que le malheur des temps et le paiement d'une modique finance ; mais qu'ils ont d'autant plus lieu d'espérer que Sa Majesté ne permettra pas qu'une famille ancienne, en possession depuis longtemps de la qualité de noble, et dans laquelle les lettres du mois de novembre 1702 sont le prix de plus de six vingt années de services militaires, soit enveloppée dans le sort d'une pareille classe ; que l'édit d'août 1715 réserve à Sa Majesté d'accorder des exceptions en considération des services importants rendus à l'État, requeroient à ces causes qu'il plut à Sa Majesté déclarer qu'elle n'a entendu comprendre dans la révocation portée par ledit édit du mois d'août 1715 les lettres accordées à Daniel du Potet de Cruzille, l'un des exposants, et à Antoine du Potet, père de l'autre, au mois de novembre 1702. Ce faisant, ordonner que les exposants, ainsi que leurs enfants et postérité nés et à naître en légitime mariage, jouiront

de l'effet d'icelles et demeureront exceptés de la révocation prononcée par ledit édit.

« Vu ladite requête, les lettres de confirmation de noblesse accordée auxdits Daniel et Antoine du Potet de Cruzille au mois de novembre 1702. Lesdites lettres dûment scellées et enregistrées tant au Parlement de Dijon qu'en la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, et autres pièces jointes à ladite requête.

« Ouï le rapport et tout considéré, Sa Majesté étant en son Conseil, a excepté et excepte de la révocation portée par l'édit du mois d'août mil sept cent quinze, les lettres de confirmation de noblesse et d'annoblissement, en tant que de besoin, accordées au mois de novembre 1702 à Daniel et à Antoine du Potet de Cruzille frères, et en conséquence, Sa Majesté a maintenu et maintient lesdits Daniel du Potet de Cruzille et Philippe du Potet, fils d'Antoine, ainsi que leurs enfants et postérité mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, dans la noblesse accordée par lesdites lettres. Veut Sa Majesté qu'ils continuent de jouir des mêmes honneurs, privilèges, exemptions et prérogatives y attribuées, conformément aux lettres de confirmation de noblesse, etc. ; d'annoblissement autant que de besoin dudit mois de novembre 1702, sans pouvoir y être troublés et inquiétés en quelque sorte et manières que ce soit, sous prétexte de la révocation par ledit édit du mois d'août 1715, que Sa Majesté veut ne leur pouvoir nuire ni préjudicier, et ce, en vertu du présent arrêt, sur lequel seront toutes lettres patentes expédiées si besoin est.

« Fait au Conseil d'État du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 22<sup>e</sup> d'avril mil sept cent quarante.

« DE BRETEUIL. »

« LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à notre huissier ou sergent par nous requis, nous te mandons et commandons par ces présentes, signées de notre main, que l'arrêt cy attaché, sous le contre-scel de notre chancellerie, aujourd'hui donné en notre Conseil d'État, nous y étant. Sur la requête de Daniel du Potet de Cruzille, ancien cheveu-léger de la compagnie de notre

Garde ordinaire, et Philippe du Potet, ci-devant enseigne dans le régiment d'infanterie de Monconseil, fils de feu Antoine du Potet de Cruzille, aussi cheveu-léger de notre Garde ordinaire. Tu signifieras à tous qu'il appartiendra, à ce qu'ils ne prétendent d'ignorance et fassent au surplus pour l'exécution dudit arrêt, tous exploits, significations et actes requis et nécessaires sans pour en demander autre congé ni permission. Ceci est notre plaisir.

« Donné à Versailles, le 22 d'avril, l'an de grâce mil sept cent quarante, et de notre règne le vingt-cinquième.

LOUIS.

Par le Roy :

DE BRETEUIL.

Ce document a été analysé une fois, mais très inexactement ; c'est pourquoi j'ai tenu à le publier en entier au lieu de le résumer.

Il importe de remarquer que c'est le seul

titre que M. du Potet possédât écrit sur parchemin et dûment scellé pour le rendre authentique. Sa cousine, M<sup>me</sup> Déon, lui avait procuré, par l'entremise de M. le curé de Sennevoy-le-Bas, divers actes et contrats relatifs à leur famille, mais ils étaient écrits sur papier. Je sais qu'ils existent pour les avoir vus, mais j'en ignore le contenu. J'ai écrit à M<sup>me</sup> du Potet pour en avoir copie : elle m'a répondu qu'elle ne les avait pas. Peut-être les retrouvera-elle ? (1)

En tous cas, je réserve une nouvelle communication pour le mois prochain?

M. HÉBERT.

(1) M<sup>me</sup> la baronne du Potet étant venue à Paris pendant le séjour de M. Hébert à Noirmoutiers m'a confié les papiers en question. Je les ai lus avec soin et n'y ayant rien trouvé d'intéressant pour la biographie du Maître, je les lui ai rendus.

L. A.

## EXTASE & CONTEMPLATION



Paroxysme de l'émancipation de l'âme pendant la vie corporelle, d'où résulte la suspension momentanée des facultés perceptives et sensibles des organes. Dans cet état, l'âme ne tient plus au corps que par de faibles

liens qu'elle cherche à rompre ; elle appartient plus au monde des Esprits qu'elle entrevoit qu'au monde matériel.

L'extase est quelquefois naturelle et spontanée ; elle peut être aussi provoquée par l'action magnétique, et dans ce cas, c'est un degré supérieur du somnambulisme.

(Extrait du *Vocabulaire Spirite* d'Allan Kardec.)

Dans ce cas le sujet est en partie dégagé des choses matérielles de ce monde, c'est-à-dire de tout ce qui l'entoure. Il est soustrait par ce fait même à l'influence de son magnétiseur qui, devenu momentanément impuissant, n'exerce plus sur lui aucune domination physique ou morale ; à tel point que, si celui-ci lui adresse la parole, l'extatique ne l'entend plus, c'est le seul cas où les rapports entre le magnétiseur et le magnétisé cessent d'exister. Dans cet état, le somnambule n'est et ne reste soumis qu'à une seule influence, celle de la musique, qui, souvent après l'avoir successivement endormi et plongé dans l'extase et le ravissement ou la frayeur, le laisse en catalepsie à son arrêt, et qui, au moindre son, détruit instantanément ce phéno-

mène et permet à l'extase de reprendre son cours.

C'est particulièrement par l'extase que l'étude du magnétisme touche et mène infailliblement tout observateur sérieux au spiritalisme.

LOUIS AUFFINGER.

NOTA. — Cette vignette est extraite du *Magnétisme en huit leçons*. Petit opuscule de seize pages, qu'on trouve au bureau de la *Chaîne Magnétique*, au prix de 50 centimes ; par la poste 55 centimes ; ou à la librairie L. Bouton, rue de Crébillon, 1, à Paris.

### ÉTUDES EXPÉRIMENTALES SUR LE FLUIDE NERVEUX. SOLUTION RATIONNELLE

Dans une polémique engagée depuis quelques mois déjà entre un nommé M. E. Flasschœn et le *Moniteur de la Fédération Belge*, spirite et magnétique de Bruxelles, à propos des ardoises du docteur Slade (?), M. de Turck, directeur du *Moniteur*, répond par l'entrefilet suivant que nous extrayons d'un long article publié dans le numéro du 15 novembre dernier, et qui prouvera une fois de plus à nos lecteurs que ce ne sont pas toujours ceux qui semblent le plus avoir tort qui sont le plus en faute (1).

« Vous oubliez aussi (M.) qu'on entendait clairement tracer couramment les lignes d'écritures, en divers idiomes, entre deux ardoises superposées, par l'invisible écrivain ; toujours selon les rapports authentiques de nos rédacteurs, car nous ne mentionnons point les autres phénomènes observés par nous spirites suspects et empâtés dans la crédule bêtise humaine.

Cependant des faits semblables sont attestés comme bien véritables par ceux-là même qui les ont soigneusement étudiés avec le ferme dessein de les combattre. Que ne lisez-vous

(1) Nous disons cela à l'intention de M. Chevillard.

L. A.

les ouvrages de ces adversaires sérieux, dont le dernier est M. le professeur Chevillard, qui les attribue, après de nombreuses expériences, à l'expansion du fluide neurique.

Ces adversaires ne se sont pas contentés, comme vous, de nier la réalité d'un seul phénomène de la médiumnité d'un seul médium. Ce n'est qu'après s'être livrés à l'observation de plusieurs phénomènes, qu'ils n'ont pas niés, qu'ils ont cherché à leur assigner une cause sans la participation des Esprits. — Voilà tout au moins les auxiliaires de vos opinions que vous auriez dû consulter avant votre entrée dans la lice contre les médiums et les spirites. Votre négation à priori, basée sur votre opinion préconçue et rationnellement immotivée, ni votre défi, n'ont aucune valeur, en comparaison de ce que ces adversaires sérieux se sont efforcés de faire valoir scientifiquement sur l'origine de ces phénomènes. — Convenez que votre explication n'a pas même le mérite de la simplicité de celle des auteurs catholiques : Marquis de Mirville (1), Desmousseaux, etc. : *Opérations du Diable*. Ceux-là du moins avouent que c'est l'événement le plus remarquable de notre siècle.

(1) *De l'influence fluidique des Esprits*.

### EXTRAIT DU VOCABULAIRE SPIRITE D'ALLAN KARDEC (PARTIE MAGNÉTIQUE)

EXTASE. — Paroxysme de l'émancipation de l'âme pendant la vie corporelle, d'où résulte la suspension momentanée des facultés perceptives et sensibles des organes. Dans cet état, l'âme ne tient plus au corps que par de faibles liens qu'elle cherche à rompre ; elle appartient plus au monde des Esprits qu'elle entrevoit, qu'au monde matériel.

L'extase est quelquefois naturelle et spontanée ; elle peut être aussi provoquée par

l'action magnétique, et, dans ce cas, c'est un degré supérieur du somnambulisme.

LUCIDITÉ, *clairvoyance*. — Faculté de voir sans le secours des organes de la vue ; perception indépendante des sens. C'est une faculté inhérente à la nature même de l'âme ou de l'Esprit et qui réside dans tout son être, voilà pourquoi, dans tous les cas où il y a émancipation de l'âme, l'homme voit et entend sans le secours des sens. Dans l'état corporel nor-

mal, la faculté de voir est bornée par les organes matériels ; dégagée de cet obstacle, elle n'est plus circonscrite, elle s'étend partout où l'âme exerce son action ; telle est la cause de la vue à distance dont jouissent certains somnambules. Ils se voient à l'endroit même qu'ils observent, fût-il à mille lieues, parce que si le corps n'y est pas, l'âme y est en réalité. On peut donc dire que le somnambule voit par la lumière de l'âme.

Le mot *clairvoyance* est plus général ; lucidité se dit particulièrement de la clairvoyance somnambulique. Un somnambule est plus ou moins lucide, selon que l'émancipation de son âme est plus ou moins complète.

MAGIE, MAGICIEN (du grec : *magos*, savant ; formé de *magéia*, connaissance profonde de la nature, d'où l'on a fait *mage*, prêtre, savant et philosophe chez les anciens Perses).

La *magie*, dans l'origine, était la science des savants ; tous ceux qui connaissaient l'astrologie, qui se flattaient de prédire l'avenir, qui faisaient des choses extraordinaires et incompréhensibles pour le vulgaire, étaient des mages ou savants que plus tard on appela *magiciens*.

L'abus et le charlatanisme ont déconsidéré la magie ; mais tous les phénomènes que nous reproduisons aujourd'hui par le magnétisme, le somnambulisme et le spiritisme, prouvent que la magie n'était pas un art purement chimérique, et parmi beaucoup d'absurdités il y avait assurément des choses très réelles....

On conçoit aisément, du reste, que si la magie proprement dite repose sur un fond de vérité, il serait tout aussi absurde de croire à ses exagérations et aux vaines formules dont l'ignorance, la superstition et le charlatanisme l'ont affublée, qu'il le serait de juger une science sur les erreurs et les préjugés populaires.

SOMNAMBULISME (du lat. *somnus*, sommeil, et *ambulare*, marcher, se promener). — État d'émancipation de l'âme plus complet que dans le sommeil.

Le rêve est un somnambulisme imparfait. Dans le somnambulisme, la lucidité de l'âme, c'est-à-dire la faculté de voir, qui est un des attributs de sa nature, est plus développée ; elle voit les choses avec plus de précision et

de netteté ; le corps peut agir sous l'impulsion de la volonté de l'âme.

L'oubli absolu au moment du réveil est un des signes caractéristiques du vrai somnambulisme, parce que l'indépendance de l'âme et du corps est plus complète que dans le rêve. Cet oubli n'est pas cependant une condition de rigueur.

SOMNAMBULISME NATUREL. — Celui qui est spontané et se produit sans provocation et sans l'influence d'aucun agent extérieur.

SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE. — Celui qui est provoqué par l'action qu'une personne exerce sur une autre au moyen du fluide magnétique qu'elle déverse sur elle.

SOMMEIL NATUREL. — Suspension momentanée de la vie de relation ; engourdissement des sens pendant lequel sont interrompues les relations de l'âme avec le monde extérieur au moyen des organes.

Le sommeil du corps n'implique pas le sommeil de l'Esprit ; c'est souvent, au contraire, un temps de grande activité pour ce dernier. Sa présence n'étant pas nécessaire dans le corps pendant que celui-ci repose, il en profite pour aller de différents côtés voir ses amis, ou se réunir à d'autres Esprits, et puiser dans leur entretien des idées qui lui restent au réveil comme intuition....

Pendant le sommeil, l'Esprit ne quitte jamais complètement son corps, autrement la vie cesserait ; il y tient toujours, à quelque distance qu'il se transporte, par un lien fluide, sorte de cordon que les Esprits ont comparé à une traînée phosphorescente et qui n'existe plus chez ceux dont le corps est mort.

SOMMEIL MAGNÉTIQUE. — Le fluide magnétique agissant sur le système nerveux produit chez certaines personnes un effet que l'on a comparé au sommeil naturel, mais qui en diffère essentiellement sous plusieurs rapports. La principale différence consiste en ce que, dans cet état, la pensée est entièrement libre, que l'individu a une parfaite connaissance de lui-même, et que le corps peut agir comme dans l'état normal, ce qui tient à ce que la cause physiologique du sommeil magnétique n'est pas la même que celle du sommeil naturel ; mais le sommeil naturel est un

état transitoire qui précède toujours le sommeil magnétique ; le passage de l'un à l'autre est un véritable réveil de l'âme. C'est pourquoi ceux que l'on met pour la première fois en somnambulisme magnétique répondent presque toujours *non* à cette question : *dormez-vous ?* Et, en effet, puisqu'ils voient et pensent librement, pour eux ce n'est pas dormir dans le sens vulgaire du mot. C'est par une raison semblable que certains Esprits, interrogés au moment où ils viennent de mourir, soutiennent qu'ils ne sont pas morts.

SOMNILOQUIE (du latin *somnus*, sommeil, et *loqui*, parler). — État d'émancipation de l'âme

intermédiaire entre le rêve et le somnambulisme naturel. Ceux qui parlent en rêvant sont *somniloques*.

VUE (seconde). — Effet de l'émancipation de l'âme, qui se manifeste à l'état de veille ; facilité de voir les choses absentes comme si elles étaient présentes. Ceux qui en sont doués ne voient pas par les yeux, mais par l'âme qui perçoit l'image des objets, partout où elle se transporte, et comme une sorte de mirage. Cette faculté n'est point permanente ; certaines personnes la possèdent à leur insu ; elle leur semble un effet naturel, et produit ce qu'on appelle des visions.

### SOMNAMBULISME LUCIDE

Sous ce titre, nous détachons du *Courrier des Sciences*, se publiant à Gennevilliers (Seine), n° du 15 octobre 1882, l'étude suivante :

« En nous rappelant les prodigieux souvenirs que nous a transmis l'histoire des extatiques célèbres, tels que saint Cyprien, saint-Paul l'anachorète, le Tasse, Mahomet, Cardan, etc., en nous rappelant surtout les curieuses observations que nous a laissés Petétin, de Lyon, et celles qu'ont plus récemment publiés MM. les docteurs Barrier, de Privas, Despines, d'Aix-les-Bains, etc., nous ne pouvons nous refuser à admettre qu'il existe une ressemblance frappante entre le somnambulisme lucide et certaine forme de l'extase. Mais comme cette question de haute philosophie médicale ne saurait être débattue dans un livre élémentaire, nous nous contentons de la mentionner sans en entreprendre la discussion. C'est qu'en effet, du point de vue dont nous l'envisageons, le sujet que nous allons embrasser nous paraît en lui-même assez vaste pour que nous ne pensions pas devoir l'élargir encore par des digressions excentriques.

« Tous les somnambules ne sont pas lucides ; mais la plupart le deviennent plus ou moins après un nombre suffisant d'expériences. Quelques-uns sont lucides dès la première séance, d'autres ne le sont qu'à la seconde, d'autres à la troisième, d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, ne le deviennent qu'après huit ou dix séances ;

mais dans ce cas ils sentent et annoncent plusieurs jours à l'avance le jour et l'heure où ils verront. Ce qui leur advient alors les étonne beaucoup, et la description qu'ils en donnent diffère suivant leur caractère et l'éducation qu'ils ont reçue ; mais en définitive cette description, constamment la même quant au fond, ne varie jamais que par la forme. C'est toujours une *vive lumière* dont ils sont inondés, un *beau soleil*, suivant l'expression d'une somnambule, qui frappe subitement leurs yeux.

« La lucidité paraît dépendre de circonstances très complexes, et d'autant plus difficiles à déterminer, qu'à chaque instant les faits qui pourraient à ce sujet fournir quelques inductions, semblent se contredire entr'eux ; ainsi, tandis que les malades *presque agonisants* sont parfaitement lucides, d'autres sujets cessent de l'être à la moindre indisposition qui leur arrive. Bien plus, presque tous les malades qu'on magnétise deviennent lucides, alors que par opposition, presque tous les somnambules en bonne santé perdent leur lucidité en contractant une maladie. Au surplus, la lucidité ne paraît jamais durer qu'un temps limitée, lequel, suivant les tempéraments et surtout suivant les procédés et les précautions des magnétiseurs, peut varier depuis huit jours à dix ans ou plus.

« Le plus ordinairement, la lucidité n'est point permanente, et ne se reproduit que d'intervalle en intervalle. C'est encore ici qu'il est

indispensable d'interroger les somnambules pour connaître le retour de ces sortes d'éclipses, qu'ils prédisent à une seconde près quelques jours à l'avance. Le peu de compte que le public médical a jusqu'à présent tenu de ces prédictions a été, pour le dire en passant, une des grandes causes de la défaveur où se trouve encore le magnétisme. Votre somnambule vous annonce qu'elle *lira* tel jour à quatre heures de l'après-midi. Cela dit, vous vous croyez en mesure, et vous conviez vos témoins pour l'instant indiqué. Déception ! MM. de l'Académie croient encore faire trop d'honneur au magnétisme en se rendant chez vous à cinq heures, et l'expérience est manquée.

« On se tromperait grossièrement si l'on s'imaginait que tout le merveilleux de la lucidité se réduise à un simple phénomène de vision. Indépendamment d'une admirable exaltation de toutes les facultés de l'intellect, des facultés sans analogues et inconnues au physiologiste se sont révélées alors chez le somnambule. Sa mémoire domine toute son existence ; un indéfinissable instinct l'associe à tous les événements du moment actuel, et nous verrons plus tard jusqu'à quel point il parvient même à soulever le voile de l'avenir.

Docteur MARY-HENRY.

### UNE SOMNAMBULE EXTRA-LUCIDE

Nous avons raconté, dans notre numéro du 17 octobre dernier, qu'un vol de 14,500 fr. avait été commis dans la loge d'un concierge du boulevard Montmartre, pendant une courte absence que celui-ci avait faite.

Le concierge avait déclaré à M. Tomasi, commissaire de police du quartier, que la sacoche avait été enlevée sous les matelas, où il l'avait cachée.

M. X..., le principal locataire, responsable des loyers, jura ses grands dieux qu'il connaissait le voleur, et que, dans cette intention, il allait consulter une somnambule.

Il se rendit, en effet, le lendemain du vol chez la somnambule qu'il avait, sans doute, eu l'imprudence de nommer devant le concierge.

Aussi, à peine eut-il entamé le sujet de sa consultation, que la somnambule, levant la main, s'écria d'un ton prophétique :

— Attendez.... Je vois la sacoche.... Oui, là, tout au fond.... dans les cabinets d'aisance.... — Ne pouvant l'ouvrir, les voleurs l'ont déchirée à l'aide de pinces, à côté du fermoir..., puis sont montés dans la maison et l'ont jetée vide dans les cabinets du deuxième étage.

M. X..., émerveillé de ce don de seconde vue, demanda si elle ne pouvait voir les traits des voleurs.

La somnambule donna alors le signalement de trois personnes qu'elle affirmait être les auteurs du vol.

M. X... courut chez M. Tomasi et lui raconta ce qui venait de se passer. Ce magistrat, très sceptique à l'endroit de la lucidité des somnambules, fit cependant vider la fosse d'aisance, et, à sa grande stupéfaction, on y découvrit la sacoche déchirée aux endroits indiqués.

Tout en faisant surveiller pendant plusieurs jours les faits et gestes des personnes indiquées par la somnambule, et sur lesquelles on ne découvrit rien de suspect, M. Tomasi ne perdit pas de vue le concierge, renvoyé le surlendemain du vol. Il apprit que celui-ci s'était livré, depuis le 16 octobre, à des dépenses excessives pour un homme sans place.

De plus, il avait une maîtresse demeurant rue Notre-Dame-de-Lorette, avec laquelle il avait fait, peu de jours après son renvoi, une partie fine et donné dix francs de pourboire au cocher qui les avait menés au bois de Boulogne. Enfin, il avait loué à Charenton un appartement qu'il avait meublé assez confortablement.

M. Tomasi acquit aussi la certitude que le concierge avait été trouver la somnambule et, tout en la consultant il lui avait donné le signalement des trois personnes qu'il soupçonnait du vol de la sacoche, en ajoutant qu'elles avaient dû la jeter dans les cabinets d'aisance.

C'était, sans doute, pour détourner les soupçons que le concierge avait été trouver la somnambule avant M. X...

M. Guillot, juge d'instruction, après avoir pris connaissance du rapport détaillé de l'enquête, lança un mandat d'amener contre le concierge. Hier matin, M. Tomasi se rendit à Charenton, où il procéda à son arrestation, et y pratiqua une perquisition sans rien découvrir.

La somnambule a déclaré, de plus, que la somme volée avait été enfouie au pied de la statue de Saint-Louis, à la barrière du Trône; mais les fouilles pratiquées au pied de cette statue, ainsi qu'au pied de la Statue de Philippe-Auguste, n'ont amené aucun résultat.

Une perquisition, faite chez la maîtresse du concierge, n'a amené aucune découverte.

L'enquête, activement menée par M. Tomasi, ne tardera pas à faire la lumière sur cette singulière affaire.

(*Petit Journal* du 18 novembre 1882.)

NOTA. — Si la somnambule a été soupçonnée de complicité avec le concierge par le commissaire de police, nous nous demandons comment il se fait que M. le juge d'instruction ne l'ait pas fait arrêter avec son prétendu compère. Il y a là évidemment un fait à éclaircir. Ou la somnambule a été lucide, ou elle l'a pas été! — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette curieuse affaire qui demande une solution plausible. L. A.

## SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

### MOUVEMENTS DE LA PUPILLE ET PROPRIÉTÉS DU PRISME DANS LES HALLUCINATIONS PROVOQUÉES DES HYSTÉRIQUES.

M. Féré a examiné avec beaucoup de sagacité ce qui se passe du côté de la pupille et de la vision pendant l'hallucination chez les hystériques, et ses observations attestent qu'il n'y a pas simulation de leur part. Pendant le sommeil cataleptique, on voit les pupilles se dilater ou se rétrécir, suivant que l'on commande à l'hystérique de regarder au loin ou de près un objet supposé.

En second lieu, on sait que, chez les hystériques, les hallucinations persistent après l'état cataleptique provoqué. Or, si l'on met un prisme devant leurs yeux, elles voient double l'objet qu'elles voyaient simple dans leurs hallucinations. Cette expérience, qui démontre la persistance et la réalité des impressions rétiniennes, porte l'auteur à penser que l'hallucination est un phénomène à la fois cortical et rétinien.

### HYPÉREXCITABILITÉ MUSCULAIRE.

M. Ch. Richet fait d'abord remarquer qu'à la première période du somnambulisme, et pendant une demi-heure après le réveil, il a constaté l'exagération de la ténacité musculaire. En second lieu, chez une femme d'un certain âge, nullement hystérique ni hypnotisable, l'irritation mécanique toute locale de certains muscles, les contractions musculaires un peu

énergiques, étaient suivies de contractures disparaissant sous l'influence du souffle, mais capables de devenir excessives si l'expérience était répétée plusieurs fois. Il a vu aussi que la main, secouée légèrement à droite et à gauche continuait et exagérait le mouvement malgré la volonté; après plusieurs expériences, c'était une sorte de trépidation épileptoïde. Il s'agit là d'une excitation automatique de la moelle avec impuissante modération de l'encéphale.

M. *Brown-Sequard* rappelle à ce propos l'histoire d'une jeune fille qu'il a observée en 1851, et qui était atteinte d'extase une fois par semaine. Tous les dimanches, au moment où la cloche d'une église voisine commençait à sonner, à huit heures du matin, elle montait sur le rebord de son lit et s'y tenait debout sur la pointe des pieds, jusqu'à ce que la même cloche sonnât à huit heures du soir. Un jour, en cet état, on lui appliqua deux ou trois chocs électro-magnétiques violents sur un des côtés de la face: il y eut une contraction musculaire énergique du même côté; mais rien ne changea dans l'attitude de diverses parties du corps de l'extatique.

(*Moniteur de la Polyclinique* du 1<sup>er</sup> octobre 1882.)

FÉDÉRATION SPIRITE. — On nous prie d'annoncer qu'une grande assemblée aura lieu dans ce but, le dimanche 24 décembre 1882, à 2 heures précises, salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, 35, à Paris.

## LE PROGRÈS DU MAGNÉTISME

OU LE SOMNAMBULISME DEVANT LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

Sous ce titre : on lit dans le *Moniteur de la Policlinique* du 29 octobre 1882, la communication suivante, qui prouve bien que les effets du magnétisme ne sont pas dûs qu'à l'imagination du patient.

M. le docteur Liébeault, de Nancy, vient d'envoyer à son correspondant de Paris la lettre suivante :

Nancy, le 9 août 1882.

Je me propose de vous envoyer dans quelque temps un travail confirmatif du magnétisme mesmérique. Mes expériences ont été faites sur des enfants de moins de deux ans, et par cela même incapables d'être actionnés par une influence morale ou suggestive. Je crois prouver par ce travail, d'une manière irréductible, que le mesmérisme que j'ai combattu autrefois *unguibus et rostro*, existe réellement à côté du braidisme. J'espère aussi, plus tard, vous parler de quelques opérations chirurgicales et obstétricales pratiquées sans douleurs pendant la veille, à la suite de magnétisations préalables et que je vous expliquerai.

J'ai eu la visite de M. le professeur Bernheim. Il avait alors le projet de créer une clinique magnétique. Je ne sais s'il l'a mis à exécution.

M. Dumont a présenté quatre somnambules à la *Société de Médecine* de Nancy, dont un de moi. Là où l'an dernier on aurait provoqué un orage, on n'a fait aucune opposition ; tout a été accepté, et M. Dumont a été chargé de faire imprimer la communication avec tous les mémoires annuellement publiés dans les comptes-rendus de cette Société. Le parquet lui-même, piqué au vif, par certaines affirmations, a voulu assister aux expérimentations de M. Dumont, à Maréville, expérimentations faites au point de vue de la médecine légale, et il s'est retiré étonné et ému des faits étranges qui lui ont été soumis.

Vous le voyez, on ne dort pas ici. Si on le recevait partout de même, la vieille médecine n'aurait qu'à bien se tenir.

Docteur A.-A. LIÉBEAULT.

## Alexandre Dumas élève de Desbarrolles, ou un Académicien chiromancien (1).

On lit dans le *Figaro* du 8 octobre :

Alexandre Dumas est maintenant un chiromancien de première force ; on l'ignore encore, on le saura bientôt. Voici comment la chose s'est faite :

Aussitôt qu'il eut appris que son vieil ami Desbarrolles était à Dieppe, Dumas le fit inviter à venir passer à son chalet, à Puy, toute la journée du lendemain. La Société était nombreuse et distinguée. Desbarrolles ne se ménagea pas, il fit toutes les expériences que l'on voulut bien lui demander, et comme

à la soirée du docteur Charcot, comme aux soirées du docteur Dumontpallier, comme à l'Académie Suédoise d'Upsal, le succès fut complet. Grand appréciateur de toute science nouvelle et réellement utile, Dumas suivait toutes les expériences avec un intérêt toujours croissant, si bien que l'idée vint au néophyte de devenir adepte. Il en dit un mot à Desbarrolles, qui accepta avec enthousiasme. Il fut aussitôt convenu que Dumas viendrait tous les jours à Dieppe, les jours de tempête exceptés ; l'heure des études fut fixée et il fut exact. A la troisième séance survint une pluie torrentielle, Dumas vint comme la veille ; le lendemain, c'était une horrible tempête, il vint encore, et depuis il venait par tous les temps. Courageux, opiniâtre, quand il croit suivre une piste qui mène à un but réellement utile, il se livra à ces études avec une fiévreuse ardeur. Il voulut tout savoir, il étudiait chez lui, et le maître lui préparait avec soin, à

(1) Desbarrolles, boulevard Saint-Michel, 95, à Paris, de 2 à 5 heures, 20 francs. Après la séance, droit à l'interprétation gratuite d'une lettre ou d'un écrit révélant le caractère de son auteur.

Desbarrolles publie les *Révélations complètes*, fort in-8°, 1048 pages d'impression, 620 gravures explicatives dessinées par lui-même. Prix, 25 francs suite des « *Mystères de la main* » 15<sup>e</sup> édition. Se trouve chez l'auteur.

l'avance, la leçon du lendemain. Le gros livre des *Révélation complètes* fut commenté feuille par feuille, et l'élève apprit ainsi que la Chiromancie, la Phrénologie, la Graphologie se prouvaient l'une par l'autre en donnant, avec des nuances différentes, absolument les mêmes résultats. Le doute alors était impossible. L'étude si ardue dura deux mois. Le jour du dimanche fut, du matin à la nuit, le jour des applications. Le moment du départ arriva, mais Dumas possédait en maître une science nouvelle et, grâce à lui, il faudra compter désormais avec cette science qui, pendant trente années, faisait, à pas lents, mais sûrs, son chemin dans le monde. Il ne manque à l'illustre adepte ni la perfection du style, ni l'éloquence, ni le génie, et s'il accepte des discussions avec les savants, c'est dans les mains de ses adversaires qu'il vient chercher d'incontestables preuves.

Si vous parlez à Desbarrolles du glorieux adepte, il vous dira sérieusement : « Je savais qu'une intelligence supérieure devait un jour consacrer la science, j'attendais patiemment. La Providence m'a traité en enfant gâté, mais

cette fois l'enfant gâté n'est pas ingrat, il admire et remercie du fond du cœur la divine Providence. »

Ajoutons à cette note que Desbarrolles est un magnétiste accompli, et qu'en cette science pleine d'observations, il est plus fort en théorie que bien des praticiens, c'est ainsi qu'il y a quelques mois il nous déclarait avoir reconnu, par expérience « que la lucidité somnambulique n'était jamais si grande que chez les hystériques au paroxysme de leur état, et qu'au fur et à mesure que les crises hystéro-épileptiformes disparaissaient ou s'affaiblissaient, la lucidité diminuait d'autant, quand quelquefois le sommeil ne disparaissait pas avec, ce qui prouve bien que le somnambulisme est une névrose. »

C'est, croyons-nous, une observation très importante pour les physiologistes et désormais acquise à la science qui nous préoccupe. Aussi 'avons-nous pris bonne note de cette observation que nous étudierons à notre tour, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

LOUIS AUFFINGER.

## CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE ET ANNONCES

### ABONNEMENTS REQUIS.

Année 1882. — M. E. D., commissionnaire en librairie, rue Monsigny, à Paris.

4<sup>e</sup> Année partant du 15 juillet 1882. — MM. B., capitaine en retraite, rue de Rambuteau. — J. M. B., négociant en vins, rue de Charenton, à Paris. — A. L., maître d'hôtel, place du Vieux-Marché, au Havre. — M<sup>me</sup> P., masseuse, rue de Vaugirard, à Paris.

Année 1883. — M. R., magnétiseur-guérisseur, rue du Battoir, à Paris.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LOUIS AUFFINGER

SOMNAMBULE

Rue du Four-S<sup>t</sup>-Germain, 15

PARIS

Santé, recherches, conseils et renseignements sur toutes choses.

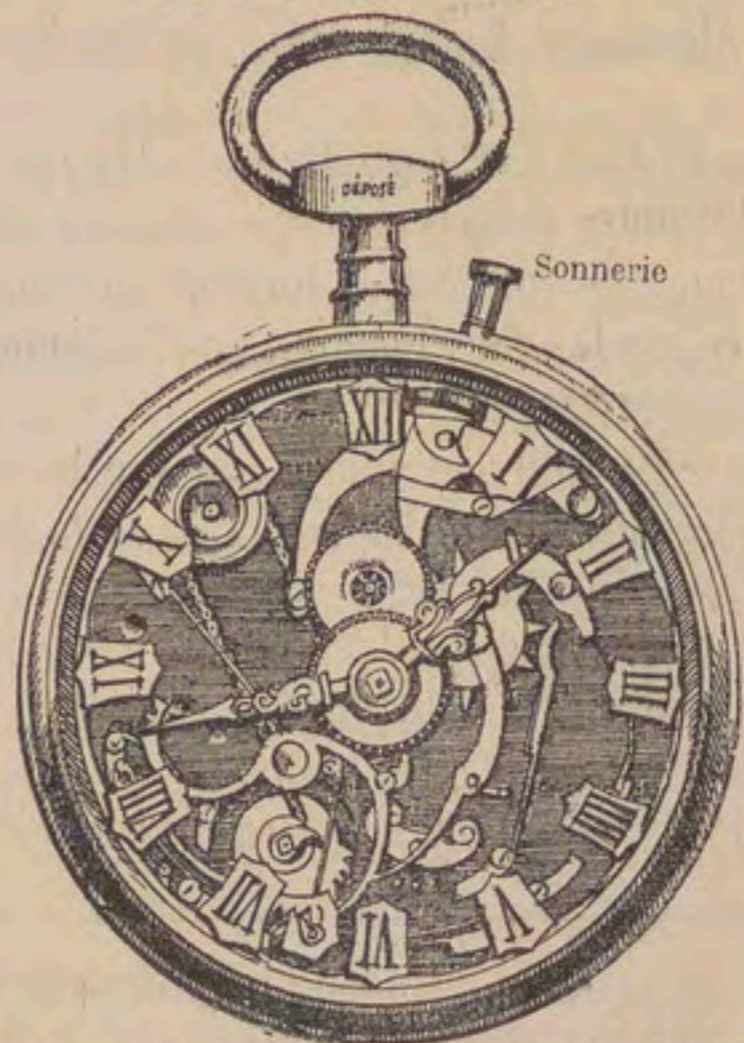
**CAPSULES  
DARTOIS**

Seul remède à tous les degrés.  
contre la **PHTHISIE** à tous les degrés.  
GUÉRISSENT RAPIDEMENT  
Toux opiniâtres, Asthmes,  
Catarrhes, Bronchites chroniques  
Engorgements pulmonaires.

Le Flacon : 3<sup>fr</sup> franco par la poste  
**105** rue de Rennes PARIS  
ET LES  
PHARMACIES

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## ÉTRENNES



### MONTRES PARISIENNES A RÉPÉTITION

sonnant les heures et les quarts d'heure. Boite en nickel et cristal, cadran à jour, chiffres en relief, système breveté, garanties deux ans sur facture, ornées d'une chaîne en acier poli avec breloque-médaille, ou lanterne bijou.

PRIX : 40 FR. au lieu de 60 FR.

F. GRU, HORLOGER-BIJOUTIER  
Rue du Four-Saint-Germain, 15, PARIS.

## AVIS A NOS LECTEURS &amp; ABONNÉS

Nos abonnés en retard sont priés de renouveler leur abonnement dans le plus bref délai, s'ils ne veulent subir aucune interruption dans le service du journal, et sont priés de se reporter pour les conditions et pour tous renseignements à la note parue dans notre précédent numéro, page 205. Nous leur rappelons aussi qu'ils ne peuvent faire relier ou brocher actuellement le second volume de cette collection, puisque la couverture, le titre et la table des matières n'en paraîtront que le 15 juin, date à laquelle commenceront notre troisième volume et par conséquent notre cinquième année.

Nous informons en même temps nos nouveaux abonnés d'un an, auxquels nous souhaitons la bienvenue, qu'ils ont droit « gratuitement » à un magnifique DIPLOME DE MAGNÉTISEUR qu'ils doivent nous demander par écrit si ils le veulent.

Le Propriétaire-Gérant, LOUIS AUFFINGER.

## SOMMEIL MAGNÉTIQUE



MÉDIUMS-SOMNAMBULES.

« Le somnambulisme peut être considéré comme une variété de la faculté médianimique, ou, pour mieux dire, ce sont deux ordres de phénomènes qui se trouvent très souvent réunis. »

« Le somnambule agit sous l'influence de son propre esprit ; c'est son âme qui, dans les moments d'émancipation, voit, entend et perçoit en dehors de la limite du sens ; ce qu'il exprime, il le pense en lui-même ; ses idées sont en général plus justes que dans l'état normal, ses connaissances plus étendues, parce que son âme est libre ; en un mot il vit par anticipation de la vie des esprits. »

« La lucidité somnambulique est une faculté qui tient à l'organisme et qui est tout à fait indépendante de l'élévation, de l'avancement et même de l'état moral du sujet. »

(Note d'après les livres de médiums).

Allan-Kardec avait raison en désignant les médiums-lucides sous le nom de *Médiums-somnambules*, puisqu'il est parfaitement avéré aujourd'hui, par expérience et scientifiquement ; que les médiums ne sont autres que des somnambules imparfaits, ce qui en explique d'une manière incontestable le grand nombre et la multiplicité.

L. A.

Fac-simile extrait du *Magnétisme en huit leçons*, par Raymond.

Cette petite brochure se trouve, au prix 50 cent., au bureau de *La Chaîne Magnétique*.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX & SES ÉCRITS (1)

## IV.

Quoi que dépossédés de leurs titres et qualités nobiliaires par l'édit de 1715, et légalement redevenus roturiers jusqu'à l'arrêt

d'exception qui les réannoblit définitivement en 1740, les divers membres de la famille du Potet n'en continuèrent pas moins d'être considérés comme nobles et d'acquérir des grades militaires, pendant les vingt-cinq années que dura cette période de suspension.

Mais c'est principalement après que

(1) Voir le commencement dans le numéro 38 et suivants de *La Chaîne*.

Louis XV leur eût rendu leurs droits que les différentes branches de cette famille accentuèrent leur existence.

La collection des manuscrits de la Bibliothèque Nationale connue sous la dénomination d'*ancien D'Hozier* m'a fourni de précieux documents, qui, par les indications qu'ils renferment, feront probablement découvrir d'autres renseignements dans les études de notaires.

Je cite textuellement, avec l'orthographe du temps et les fautes, et je répète, ce que j'ai déclaré en commençant, que toutes les citations sont vérifiées avec soin, de sorte que j'en puis garantir la parfaite authenticité.

Ceci étant établi pour le passé, le présent et aussi l'avenir, je passerai outre les doutes qui pourraient se produire, car je n'avance rien dont je n'aie la preuve en mains, ou dont je ne puisse indiquer la source.

Le manuscrit dont il s'agit commence ainsi :

« **DU POTET.**

COPPIE DES PREUVES

*qua fait Jean-Baptiste du Potet, le 15 7<sup>bre</sup> 1751.*

« Nous généalogiste des Ordres du Roy et, « Certiffions... à... que Jean-Baptiste du Potet de Brevon, baptisé... à... est fils de Messire Henry du Potet de Brevon, escuyer, aide-major de brigade et capitaine appointé des chevaux-legers de la garde. Cheval. de l'ordre militaire de S<sup>t</sup>-Louis, est(1) de dame... a..., son epouse; qu'il fût reçu en cette compagnie en 1719, fait cheval. de S<sup>t</sup>-Louis, en 1744, y a toujours servy jusqu'en 1745. Que sa Majesté lui a accordé sa retraite a cause de la blessure qu'il a reçu à la tête, a la bataille d'Estenighen en 1743, laquelle lui a beaucoup affoibly la vüe.

« Que J. B. du Potet de Crusile escuyer, S<sup>r</sup> de Brevon, son ayeul actuellement vivant est qualifié de mestre de camp de cavallerie, cy-devant 1<sup>er</sup> maréchal des logis des chevaux-legers de la garde, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ayant servy avec beaucoup de distinction dans la dicte C<sup>ie</sup> depuis 1691. Lequel avec 4 de ses frères, connus sous des noms des S<sup>rs</sup> de Grand-près; de Crusile; de Maurelin et du chevalier

(1) Sans doute: et.

de Crusile; dont 3 aussi chevaux-legers et le dernier, garde du corps du Roy.

« Que Philippe du Potet, escuyer, S<sup>r</sup> de Crusille, son bisayeul, fut aussy chevau L. de la G<sup>de</sup> et letoit encore en 1696.

Qu'Antoine du Potet, son trisayeul, qualifié escuyer S<sup>r</sup> de Crusile, lieuten<sup>t</sup> de la C<sup>ie</sup> des chevaux L. du marquis d'Arc Surtille en 1636, etoit gendarme de la garde du Roy en 1647.

« *Preuve :*

« Le contract de mariage d'Antoine du Potet, escuyer, lieuten<sup>t</sup> des chevaux-legers de la C<sup>ie</sup> du marquis des Surtilles, fils de Nicolas du Potet escuyer, passé par devant Languet, nottaire à Vitaux le 25<sup>e</sup> juin 1636.

« Grosse délivrée à Philippe du Potet de Crusile en 1684, par Languet, nottaire, assisté de Nicolas Languet, prevot de Vitaux et temoin.

« 1<sup>er</sup> ARBRE DE LIGNE :

« \*\*\* Nicolas du POTET, ecuyer, lieutenant de cavalerie.

« *Preuves :*

« 1<sup>o</sup> Une amodiation d'un fouldont dans l'endroit ou il \*\*\* demeuret, passée Malmaison, notaire le \* 1598 (1);

« 2<sup>o</sup> Le contrac de mariage de Hantoine du Potet, son fils, passée Languet, notaire Royal le 5 joint 1636. cote 2.

« (Voir l'original de ce contrat et les autres aussy.) »

« 3<sup>o</sup> Aret de confirmation du Roy, du moy de 9<sup>bre</sup> 1702, qui dit que Nicolas du Potet portet la qualité d'écuyer et etoit gouv<sup>r</sup> du chateau de Duemats en 1592.

« Autre arest du Roy du 22 avrille 1740, en esplication quy, en rapelant la genealogie, dit la même chose de Nicolas.

« 2<sup>e</sup> ARBRE DE LIGNE :

« Antoine, fils de Nicolas.

« *Preuves :*

« Le contrac de mariage de Antoine du Potet, S<sup>r</sup> de Crusille, ecuyé, fils de Nicolas du

(1) En marge est écrit :

« J'ai vu cet acte. Il est très faux. »

« signé : Dhozier de Serigny. 1750. »

Potet, ecuyer, et de damoiselle Caterine Le Malier, avec D<sup>elle</sup> Peronne Languet, passé, Languet, notaire Royal à Viteaux le 5 juint 1636. Coté 2.

« Une requeste presentee et apointee par le maitre particulier du bailiage de la montagne pour une contestation contre les abitans Daignet le duc (1) où il demeurent du 7 aout 1675. (cote 3).

« Sentense du Bailiage de la Montagne entre Antoine du Potet, ecuyer et les abitans du dit Aingnet le duc (cote 4).

« Testament de Antoine du Potet, du 13 septembre 1673 (cote 5.)

« Autre testament du dit Antoine du 2 décembre 1679 (cote 6).

« Commandement darrier bant fait a Antoine du Potet, par le M<sup>is</sup> de Ragny, comm<sup>t</sup> la noblesse de Bourgogne en 1674 (cote 7).

« Acord entre Jean de Morillon ecuyé et Glaude Languet ou il est fait mension de Antoine escuye, du 2 desembre 1679 (coté 8).

« 3<sup>o</sup> ARBRE DE LIGNE

« **Philippe du POTET fils d'Hantoine.**

Sous entendu : *Preuves.*

« Le contrac de mariage de Philippe du Potet fils de Antoine avec Dam<sup>elle</sup> Louise de Morillon fille de Cesart de Morillon ecuyé capitaine des chasses des menus plaisirs du Roy, passée Nerlet notaire Royal le 3 mayt 1664. (coté 9).

« Un relief dapel du parlem<sup>t</sup> de Bourgogne 1692 (cote 10).

« Un comandem<sup>t</sup> fait à Philippe du Potet écuyer de 1693 (cote 11).

« Testament de Philippe du Potet, omologué au baliage de Chatillon le.... avrille 1696. (coté 12)

« 4<sup>o</sup> ARBRE DE LIGNE

« **Jean-Baptiste du POTET fils de Philippe.**

(Sous entendu : *Preuves.*)

« Contrac de mariage de J. B. du Potet, écuyer, S<sup>r</sup> de Brevon, un des 200 chevaux-legers de la garde du Roy, fils de Philippe du

(1) Probablement : Aignay-le-Duc, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Châtillon (Côte-d'Or).

Potet, avec D<sup>elle</sup> Jeanne Henry Daymars fille de Henry daymard ecuyer, brigadié des 200 chevaux-legers de la garde; passé Jacques Milont, notaire au baliage de Crusit le 6 Janv. 1699 (cote 13).

« Brevet de l'ordre de S<sup>t</sup> Louis du 9 mait 1713 — (coté 14).

« Brevet de maréchal des logis des chevaux-legers de la garde du roy, 2 avril 1721 — (coté 15).

« Brevet de mestre de camp de cavalerie du 16 mayt 1721 (coté 16).

« 5<sup>o</sup> ARBRE DE LIGNE

« **Henry du POTET, fils de Jean-Baptiste**

« *Preuves :*

« Contrac de mariage de Henry du Potet fils de Jean-Baptiste avec D<sup>elle</sup> Jeanne Barbe Bertrand, fille de Julient Bertrand ecuyer ofisié de M<sup>r</sup> le Duc d'Orleant; passé Caverot notaire royal à Nuist le 11 mars 1735 (coté 17).

« Brevet de reseption de Henry du Potet dans les cheveu-legers de la garde, ou M<sup>r</sup> le duc de Chaulne fait mension de sa noblesse, du 20 7<sup>bre</sup> 1719 (coté 18).

« Brevet de l'ordre de S<sup>t</sup> Louis du 20 mars 1744 (cote 19).

« Sensuit les 2 arests du Roy quy rapelle toute la filiasion.

« Cete arest du 20 9<sup>bre</sup> 1702, rapelle la filiasion des dists du Potet et dit que depuis plus de 200 anst ils ont tousjours servit le Roy.

« Quen 1592, Nicolas du Potet etait capitaine du chateau de Duesme; qu'Antoine du Potet après avoir été lieutenant de cavalerie a servit 48 anst dans les Jendarme de la garde; que Philippe fils d'Hantoine est mort cheveu-leger après 27 anst de servise dans la compagnie.

« Autres arest du Roy, rendu en faveur de Philippe du Potet quy rapelle lantière filiasion, ou paraisse par requeste insérée :

« Antoine du Potet, mor cheveu-leger ;

« Daniel du Potet, quy a servit 25 anst dans cette C<sup>ie</sup> ;

« Philippe le mesme temps et retirée par leurs infirmitée ;

« J. B. du Potet mestre de camp de cavalerie,

premier marechal des logis des chevaux-legers, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis ;

« Philippe Cesart du Potet, à present retiré, portetendart des gardes du Roy et a present chev. de S<sup>t</sup>-Louis ;

« Philippe Simon du Potet, garde du Roy apresent chevalier de S<sup>t</sup>-Louis ;

« Philippe du Potet, retiré enseigne du regiment de Monconseil ;

« Philippe Francois du Potet, retiré après avoir servi 30 anst ofisié d'infanterie ;

« Henry du Potet, cheveu-legé de la garde du Roy, retiré chev. de S<sup>t</sup>-Louis, pensionnaire du Roy.

« . . . . . Qui informé d'un zelle sy unanime pour son servisse, et informé pareillem<sup>t</sup> que la famille des exposants n'avent pour justifier sa noblesse que la possession les guerres sivilles ayant occasioné la perte de leurs titres, à l'exseption dun pety nombre telles que les contras de mariage dantoine aïeul de Daniel, une ordonansse du bally de la montagne qui convoque le mesme Antoine pour larier bant de 1674, le contrac de mariage de Philippe.

« Sa majesté maintient les dist du Potet dans leurs anciennes noblesse par les Letres de confirmation de 1702 sans pouvoir y estres troublee sous prétexte de lédit de revocasion du mois daoùt 1715.

« Sy ses deux arest sont nesesaires on les levrat a Paris par lindise armorias de Louvan Heliot ou autrement Paliot de 1660, il est parlé des armes des dist *Potet* (1), dont un maitre des requeste et un conseiller au Parlement de Bourgogne.

« L'histoire de ce parlem<sup>t</sup> par ce mesme Paliot fait aussy mension d'un président. »

J'ai encore trouvé, dans un autre article du

(1) Cette fin établit une confusion, que j'ai déjà signalée, entre les *Potet* et les *du Potet*. Je l'ai reproduite ici pour ne point tronquer l'article de d'Hozier, mais l'erreur est manifeste, et si la présente note n'est pas jugée suffisante pour marquer la différence de ces familles, j'y reviendrai avec détail ; car elles n'ont aucun lien de parenté.

MORT DE M<sup>me</sup> ALLAN KARDEC. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> veuve Rivail, dite (Allan Kardec), décédée à l'âge de 88 ans, en son domicile, à Paris, le 21 janvier 1883. — L'inhumation s'est faite au cimetière du Père-Lachaise, à côté de son mari, le grand doctinaire de la philosophie spirite. — C'est un nouveau deuil pour toute la famille spirite ! . . .

même manuscrit, une note, assez informe concernant la branche de Brevon, qui, en faisant les preuves ci-dessus, semble avoir voulu faire confirmer sa noblesse, qui est bien mentionnée mais non comprise dans les édits royaux, comme ses aînées. Elle est d'une date postérieure, ce qui indique l'insuccès des démarches tentées en 1751. Je la reproduit telle quelle :

« Du Potet de Brevon.

« Bourgogne.

« Ecole militaire (enfant proposé pour l')

« Avril 1756 (production en)

« Cette famille a beaucoup de services militaires et n'a point de noblesse. Il y a une branche qui est noble depuis 1702.

« Signé : D'h. de Serig. 1760.

« Jay rendu les titres de cette production (sans en avoir fait les extraits) aujourd'huy 26 fevrier 1760 à M<sup>r</sup> du Potet de Brevon, chev. de S<sup>t</sup>-Louis, père de lenfant qu'on voulait placer à l'école Royale militaire.

« Signé dh. de Sirig.

« Pilippe. Jeanne-Morillon.

« Jean-Baptiste. Marie-Jeanne. Henry d'Aymars.

« M. du 6 janvier 1699. Qualité et filiation.

« Henry. Jeanne-Barbe Bertrand.

« M. du 11 mars 1735. bon.

« Julien Henry du Potet de Brevon

« Né le 4 août 1745 (le batistère manque. »

Tout ce qui précède ayant été fait à la diligence de la branche de Brevon, on n'y voit point comment s'est formé le rameau dont descend le *baron* de Sennevoy.

Je tâcherai de combler cette lacune le mois prochain, en établissant le tableau généalogique de toute la famille.

M. HÉBERT.

## LETTRE DE M. MORIN A PROPOS DE LA BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

Nous sommes heureux de publier la lettre suivante de M. A.-S. Morin, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien magistrat et membre du conseil municipal de la ville de Paris, ancien membre titulaire de la Société de magnétisme de Paris et grand ami de vieille date de l'illustre défunt, M. le baron du Potet.

Paris, 20 décembre 1882.

Cher Monsieur,

Je lis avec plaisir votre excellent journal. Dans les notes fort intéressantes sur la personne de notre cher et vénéré du Potet, j'ai remarqué les titres qui établissent bien qu'il était noble; mais je n'ai rien vu qui justifie ses titres de *baron* et de *comte*. J'appelle à ce sujet votre attention.

Du reste, je ne mentionne cette circonstance qu'à cause de l'importance que les collaborateurs y ont attachée sous le rapport de l'exactitude historique, car pour moi, je ne fais aucun cas des distinctions honorifiques. Du Potet avait assez de valeur par lui-même pour

n'avoir pas besoin de ces hochets, et il avait assez de bon sens pour les dédaigner.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MORIN,  
Rue de Lille, 36.

SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT A ÉLEVER  
SUR LA TOMBE DE M. DU POTET.

Listes précédentes réunies.....	1,271 <sup>f</sup> »
Les membres de la Société magnétique de Genève, par l'entremise de M. Bernard Raggazzi, son président-fondateur.....	243 »
M <sup>me</sup> la baronne Brénier, à Vouvray (près Tours).....	40 »
M. Cormier, à Tours.....	4 »
M. Mournessin, à Mâcon.....	3 »
M <sup>me</sup> Leblanc, à La Corneille.....	1 50
TOTAL général des sommes reçues jusqu'à ce jour.....	<u>1,562 50</u>

NOTA. — La souscription, loin d'être close, reste ouverte jusqu'à l'inauguration officielle et définitive du dit monument, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain. L. A.

Au *Moniteur de la Fédération belge* et au journal *Le Phare de Liège*.

Mon cher Auffinger,

Ce que M. de Turck appelle ma partialité pour M. Chevillard n'est pas autre chose que de la justice. J'ai vu les faits dits spirites et je crois en avoir compris l'explication donnée dans son livre. Pour prouver que M. de Turck n'a pas compris cette explication, il me suffit de copier ici la note 1, page 31, de la brochure *Le Spiritisme*, publiée à Bruxelles par M. de Turck en 1875.

« Dernièrement, à Paris, j'obtins, chez le  
« médium photographe Buguet, trois photo-  
« graphies des esprits de personnes qui me  
« furent chères et le sont encore. Immédiatement  
« je me rendis chez un médium typto-  
« logue au moyen d'une table, pour rechercher  
« et expérimenter si ces esprits viendraient  
« me confirmer que je possède réellement leurs  
« trois images. Effectivement, j'obtins cette  
« confirmation de toutes trois avec l'énoncé de  
« leurs noms, prénoms, ... etc. »

M. de Turck s'est donc trouvé convaincu, grâce à ce médium, que les procédés de Buguet lui avaient procuré réellement les photographies des esprits des trois personnes décédées. M. de Turck ignore donc que, lors du fameux procès des photographies spirites, une caisse remplie des pantins de Buguet figurait à l'audience, et que le tribunal avait fait justice à jamais de ces *procédés*. M. de Turck n'a pas deviné non plus que ce médium, auquel il s'était adressé, avait lu dans sa pensée, à lui consultant, les noms de ces trois personnes. Or le fait de pénétration de pensée par un névropathe est connu depuis cinquante ans; il est même admis aujourd'hui à l'École de médecine.

Je crois avoir surabondamment prouvé que M. Turck n'a pas compris l'explication scientifique donnée par M. Chevillard, puisque celle-ci est essentiellement basée sur la *transmission de pensée*.

Enfin, je ne vois pas en quoi, dans ma réponse, j'ai pu manquer de courtoisie : il me semble même que je serais plutôt en droit d'adresser ce reproche à mes fougueux adversaires (pages 143 et 198 de *La Chaîne Magnétique*). — Qu'il me suffise de faire remarquer ici à M. de Turck, qui s'est prétendu ridicu-

lisé, que j'avais simplement révélé au public ses idées personnelles sur le spiritisme.

Or, puisque M. de Turck paraît si fort avoir le courage de ses opinions, pourquoi cette révélation lui a-t-elle été si désagréable?

Agréez, etc.

MARCEL ROUHER.

## POLÉMIQUE ANTI-SPIRITE

Sous ce titre, page 155 du *Moniteur de la Fédération Belge*, n° du 15 décembre 1882, nous détachons la lettre suivante due à l'un de nos estimables collaborateurs, M. le commandant D....

Paris, novembre 1882.

A M. De Turck, rue de l'Empereur, 14, à Bruxelles.

Monsieur,

Le journal « *La Chaîne Magnétique* » fait connaître à ses lecteurs et abonnés certains incidents de la lutte soutenue par vous contre quelques anti-spirites plus ou moins inconnus. Votre adversaire d'aujourd'hui, M. F....n, nie, les poings fermés, la réalité de l'*Écriture directe*. Ce négateur ignore donc tout ce qui, dans ces derniers temps, a été écrit à ce sujet, affirmé et prouvé scientifiquement ? Il ne connaît certes pas l'ouvrage que le baron de Guldenstube a publié en 1857, sur *la réalité des Esprits*. Est-il au courant de tout ce qu'affirment les journaux spiritualistes du nouveau comme de l'ancien monde ? A-t-il pesé le mérite des ouvrages sérieux, écrits dans les Indes, en Australie, en Amérique, en Europe enfin ? A-t-il lu, entre autres journaux sérieux, dans le *Banner of Light* du 30 juillet et 11 novembre 1882, les articles relatifs à l'*Écriture directe* ? S'il ignore les faits merveilleux qui, depuis trente ans et plus, ébranlent, pour ainsi dire, le sol américain, il n'ignore certes pas ce qu'en dit l'illustre chimiste Crookes, dans son livre intitulé : *Recherches sur les phénomènes du Spiritualisme*. Et rien ne l'ébranlerait ? De ce que parfois nous avons affaire à des médiums tricheurs, devons-nous pour cela tout rejeter ?

Bon nombre d'anciens témoins du phénomène en question me chargent de faire proposer à M. F....n le pari suivant :

Vous avez sans doute entendu parler de M. Eglinton, actuellement de retour de son voyage dans l'Inde anglaise. C'est lui qu'on prierait de venir à Paris convaincre M. F....n. Mais, pour indemniser le médium de ses frais de déplacement et le rémunérer comme il le mérite, le chiffre du pari sera de quinze mille francs, peut-être plus. De notre côté, nous nous chargerions de faire auprès de M. Eglinton toutes les démarches voulues, espérant que, dans l'intérêt de la cause, il voudra bien nous sacrifier huit jours et se contenter de l'enjeu du perdant.

Voulez-vous, Monsieur, faire donner avis à M. F....n du défi qu'on lui porte ? Si ce défi est accepté, les deux enjeux devront être déposés en mains tierces, pour que nous puissions, en toute assurance, en écrire à M. Eglinton.

Veillez, je vous prie, Monsieur, agréer l'hommage de mes meilleurs sentiments (1).

D.

### LE DÉFI I

Également sous ce titre, le *Moniteur* du 15 janvier, page 172, publie l'article ci-dessous, qui fait suite au précédent et qui n'est rien moins que l'épilogue de cette curieuse affaire.

« Quelques-uns de nos frères de Paris ont proposé à M. E. Flasschoen, comme nous l'avons vu, un défi de quinze mille francs et plus qui seraient destinés à rémunérer un médium des États-Unis auquel ils adresseraient l'invitation de se rendre à Paris pour y démontrer la production médianimique de

(1) Il est sans doute indifférent d'avoir recours à cette spécialité de médiumnalité de M. Eglinton ou du docteur Slade, mais il est à présumer que celui-ci, nonobstant son zèle éprouvé, ne serait pas en état de santé actuelle pour entreprendre ce voyage.

l'écriture directe des esprits entre deux ardoises superposées et scellées, à la manière du docteur Slade et telle qu'elle fut constatée, avec nous, par les rapports que nous avons reproduits, des rédacteurs de nos journaux libéraux qui fréquentèrent les séances diurnes de ce médium lorsqu'il se trouvait parmi nous. — M. E. Flasschœn écrit qu'il accepte ce défi, *mais* il s'oppose à la condition exigée d'une réunion à Paris; il veut que la réunion ait lieu à Bruxelles, par la raison, dit-il, que « Bruxelles est la ville natale du défi. »

Nos confrères de Paris croient que cette exigence n'est qu'un moyen de se ménager

une porte de derrière, car c'est bien à Paris que ce défi a été conçu et qu'il a pris naissance; que si le défi de 2,000 francs, qui avait entièrement été hasardé par M. E. Flasschœn, avait eu Bruxelles pour *ville natale*, également leur défi avait bien certainement Paris pour *ville natale*. *Par pari refertur*.

Ils sont choqués des expressions discourtoises qui traitent leur doctrine, sans la connaître, de malsaine et abrutissante, ce qui implique une dépréciation personnelle injurieuse. — Les choses en sont là; elles ne promettent guère d'aboutir. Nous en reparlerons.

### ENCORE LA BROCHURE CHEVILLARD <sup>(1)</sup>

Cette brochure, soi-disant explicative des faits spirites par l'expansion d'un fluide nerveux agissant à distance hors de la périphérie du corps humain, devait infailliblement et doit encore avoir un considérable succès. Nous l'avons dit à sa première édition, et cela était indubitable à notre époque où la croyance en tout ce qui est hors de la matière tombe, entraînée dans le cataclysme des religions dogmatiques. Les athées, les positivo-matérialistes, les esprits forts (forts négateurs) sont en jubilation; ils saisissent, avec avidité passionnée, toute apparence d'explication, plus ou moins plausible, des faits spirites, tendant à en exclure toute action spirituelle qui anéantirait leurs théories. Et un seul fait spirite, bien constaté, bien inexplicable sans la participation des esprits, viendrait faire crouler, comme un château de cartes, tout cet échafaudage matérialiste, si laborieusement élevé sur la monade dans la pourriture. Et quel ridicule pour ces esprits forts! Comment l'allemand Buchner, le professeur Buchner et co-savants, vous ont entraînés en liesse, vous ont inculqué leur catéchisme de Force et Matière, et vous êtes contraints à y joindre *intelligence*?

M. le professeur Chevillard, que nous croyons sincère, lui-même convaincu d'avoir fait une éminente découverte, édite sa bro-

chure, explicative-éphémère, au moment favorable. Il est le plus récent des explicateurs; il s'assied sur leurs explications antérieures et les étouffe.

Nous avons vu (*Moniteur* du 15 octobre) que M. Bauche était demeuré douteux et attendait du temps l'explication de ces faits extraordinaires. M. Chevillard lui écrit que l'explication qu'il désire de ces phénomènes magnétiques et spirites est un *desideratum* parfaitement réalisable aujourd'hui pour tout homme qui étudie les auteurs contemporains (et surtout sa brochure sans doute). Et il ajoute: « Plusieurs personnes m'ont affirmé avoir vu une somnambule parler une langue étrangère à celle de tous les assistants. — L'avez-vous vu? Je n'y crois pas. »

Ce phénomène, maintes fois observé par les spirites, nous l'avons encore vu, de nos yeux vu, se produire dans l'écriture directe des esprits, en idiomes latin, grec et autres langues inconnues du médium et des assistants.

M. Chevillard doit absolument se livrer à de nouvelles observations, bien qu'elles ne lui seraient pas agréables.

Nous retrouvons, dans le même journal, dont nous remarquons la rare et louable impartialité, une note du docteur Hébert, adressée à M. Chevillard relativement à l'action du *froid* qui, selon lui, peut empêcher les tables de se mouvoir. Nous en extrayons

(1) Voir la *Chaîne Magnétique* du 18 octobre 1882.

(*Chaîne Magnétique* du 18 octobre 1882, page 187) :

« Relativement à l'équilibre de température, dit « le docteur, » qui s'établit entre la table à actionner et les mains des assistants ou opérateurs (selon M. Chevillard), vous constatez que le marbre est un obstacle, tout au moins une difficulté à l'établissement de cette condition de succès. — Eh bien ! si on mettait un corps absorbant la chaleur, tel que l'eau ou la glace, sur la table, est-ce qu'on n'empêcherait pas absolument cet effet ?... etc. »

Voilà bien le point de départ de tous les douteux, de tous les négateurs : *Cela a répugné à leur raison, cela leur a paru impossible.* C'est-à-dire, cela leur a paru inconciliable avec leurs connaissances acquises, avec l'état des connaissances de leur époque, avec les idées qu'ils se sont assimilées dans leur éducation et qui sont devenues ce qu'on nomme *préjugés*. Ouvrez les livres ou brochures de tous les explicateurs incrédules des phénomènes spirites, à terminer par M. Chevillard, et vous y trouverez constamment cette première base de la négation : *Cela a paru incroyable.* Et c'est sur cette première pierre fondamentale qu'ils ont bâti tous leur système d'explication. — Où en serions-nous de nos progrès si toutes les nouvelles découvertes

avaient dû continuer à être repoussées parce qu'elles ont paru, à leur origine, incroyables, incompatibles avec les connaissances, avec les idées de l'époque. Verrions-nous nos chemins de fer, nos navires à vapeur ? — Quand des hommes comme M. Thiers sont du nombre des négateurs ; quand un académicien français traite de canard américain l'invention du téléphone, ne devons-nous pas nous défier de la puissance de nos préjugés ? N'en sommes-nous pas esclaves sans nous en apercevoir ? Ne devons-nous pas constater cette énorme difficulté, que nous voyons chez nos savants aussi bien que chez les sectateurs de toutes les religions, de faire taire cette voix interne, cette voix puissante des préjugés et de se créer cet état d'un esprit parfaitement neutre, seul capable d'entreprendre des vérifications non influencées et de porter un jugement sain dans l'étude de faits nouveaux ?

Toutes les explications des phénomènes spirites, hors celle par l'action des Esprits, tombent lorsqu'on veut l'appliquer à la généralité des faits, et l'on se trouve obligé d'en revenir aux conclusions du docteur Sexton, à l'impossibilité de ne pas admettre l'action d'un agent externe. (Voir *Moniteur* du 15 mars.)

H. D. T.

(Extrait du *Moniteur de la Fédération belge* du 15 décembre 1882, page 156.)

### CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENEVE

Genève, le 5 décembre 1882.

Il y a certainement peu de villes aussi favorisées que Genève sous le rapport des cours et conférences publiques. La municipalité en fait faire plus de deux cents chaque hiver, et il s'en donne bien d'autres en dehors du cercle officiel. Le public genevois attache une grande importance à cette institution, et l'affluence de tous les jours prouve qu'il sait en profiter pour s'instruire.

Or, dans le programme des cours de l'année dernière, on remarquait quatre séances sur le magnétisme. Le sommaire en était assez bizarre, mais on n'y pouvait rien voir pour ou contre la question, et, à la première conférence, la salle de l'Aula était garnie de près de quinze cents personnes d'opinions différentes. — Le jeune professeur fut aussi

éloquent qu'intéressant ; il reconnut l'existence du magnétisme, mais prétendit qu'il n'avait pas été étudié scientifiquement, et déclara vouloir combler cette lacune. Il fut franchement applaudi, et à la seconde leçon il y avait un respectable contingent de magnétiseurs ; mais quelle ne fut pas leur stupéfaction en entendant M. Yung parler des manœuvres magnétiques et nier le fluide vital et l'action thérapeutique du magnétisme !

Dans la troisième leçon, il dit que la catalepsie est une sorte de contraction des muscles ; il nie l'insensibilité magnétique et dit qu'il a vu des sujets habitués à la douleur muette — comme si on s'habitue aux coups de bâton. — Selon lui, les magnétiseurs qui opèrent sur le galvanomètre ont du fer sous les ongles ; les sujets qui lisent à travers les corps opaques

ne le font qu'à l'aide d'interstices entre les yeux et le bandeau ; quant à la lucidité, la supercherie est trop grossière pour que des gens intelligents s'y laissent prendre.

Dans la quatrième leçon, il se résume et voici ses conclusions :

1° Toute cause dont les effets sont perçus par nos sens existe : or, nos sens perçoivent les effets du magnétisme humain, donc le magnétisme humain existe ;

2° Toute cause dont les effets ne peuvent pas être démontrés scientifiquement n'existe pas : or les effets du fluide vital ne peuvent pas être démontrés scientifiquement, donc le fluide vital n'existe pas.

Il fut fait une réponse spirituelle :

Un bon cheval bon marché est rare ; or, comme ce qui est rare est cher, un bon cheval bon marché est cher.

Le public fut mécontent. M. Yung avait maladroitement blessé les catholiques en plaisantant grossièrement sur les ossements des saints, disant que l'un d'eux, analysé par des savants, se trouva être celui d'un bœuf, etc.

Il s'était aliéné les magnétiseurs en niant systématiquement ce qu'il avait promis d'étudier, et un grand nombre de personnes, qui étaient venues pour s'instruire, trouvèrent si pauvre les arguments anti-magnétiques, qu'elles conclurent en notre faveur.

Il y eut deux réponses. M. Ragazzy, magnétiseur, donna une conférence au Casino, et, aux applaudissements de plus de huit cents personnes, protesta contre les allégations de M. Yung. D'autre part, M. Kleffer, architecte, qui ne s'était jamais occupé de magnétisme, écrivit une petite brochure de trente pages dans laquelle il traita la question au seul point de vue du bon sens, — en dehors de tout esprit de parti. Dans cette brillante réponse, il releva les contradictions constantes de M. Yung, constata qu'il existait un ordre de faits, que de son propre aveu, on pouvait constater tous les jours. Les médecins avouent que le magnétisme peut faire du bien et du mal, c'est justement là le principe fondamental de la médecine, et ce qui peut troubler un organisme normal est bel et bien un agent thérapeutique dont il faut tenir compte. Il terminait en disant : Non-seulement, il y a la

question du magnétisme, mais il y a encore la question des savants. —

Inutile de dire que l'œuvre de M. Kleffer eût un très grand succès et fit beaucoup de bien au magnétisme. Il écrasait tout simplement le jeune professeur, que tout le monde sait avoir été poussé par une coterie de médecins, dont l'un écrivait les articles anonymes en réponse aux articles signés Kleffer.

On avait absolument oublié M. Yung, mais il vient de faire paraître le résumé de ses quatre conférences en un volume intitulé : *Le sommeil normal et le sommeil pathologique* (1). Il faut s'en réjouir. Il est bon que l'on puisse prouver, livre en mains, que la science ne sait rien sur le magnétisme, et je suis absolument convaincu que tout lecteur impartial de ce petit volume sera un ami de plus pour nous. Je vais vous en donner un petit échantillon :

Page 144 : DE L'ACTION A DISTANCE. On en a fait beaucoup de bruit et on l'enseigne communément dans les traités sur le magnétisme. Cependant on ne l'a pas constaté scientifiquement malgré le témoignage de personnes évidemment de bonne foi. M. Ch. Richet, qui a étudié la question sans prévention et dans un esprit éminemment scientifique, n'ose pas l'admettre, tout en convenant cependant que nous ne devons pas le nier absolument.

Je vous recommande ce bijou de phrase, page 100 : « Il ne faut pas confondre non plus les phénomènes charlatanesques de clairvoyance avec ceux qui peuvent être *interprétés* par les suggestions et qui sont, *eux aussi*, parfaitement établis. » Comprenez si vous pouvez !

Page 86 : il nous enseigne que les simagrées des magnétiseurs sont inutiles.

Page 98 : « Jusqu'ici on n'a pas pu constater un seul cas de vision réelle par un organe autre que l'œil. » M. Yung n'a pas lu l'*Électricité animale* du docteur Pigeaire, sans quoi il n'eut pas fait cette grosse erreur.

M. Yung, qui écrit à plusieurs reprises que la pratique du magnétisme n'a guère varié depuis Mesmer, n'a probablement presque jamais expérimenté.

(1) Coin, éditeur, place de l'Odéon, 8, Paris.

Il aura trouvé, comme le docteur Lassègue, dont il parle beaucoup, que l'expérimentation côtoie la crédulité et qu'il faut s'en abstenir, attendu qu'il faut pour expérimenter la foi préalable et le courage de résister au respect humain. « *Revue des Deux-Mondes*, 8 décembre 1881. »

Du reste, on trouve de tout dans le livre de M. Yung, et pour vous le prouver, suivez-moi page 151 : « Je crois à la réalité des faits du somnambulisme et du magnétisme,

non-seulement pour les avoir vus produire, mais pour les avoir produits moi-même. »

Laissons les savants et parlons de notre petite armée de Mesmer. Comme une honnête femme, elle ne fait pas parler d'elle. Tout le monde se porte bien, le spiritisme n'a pas encore fait son apparition ! Nos montagnes nous préservent des épidémies. Mais il n'est pas étonnant que Paris soit atteint, il y a tant d'esprit à Paris !

CRÉPIEUX JULES.

### LE « RÉBUS » DE SAINT-PÉTERSBOURG

Nous avons reçu la lettre suivante, avec prière d'insérer.

Odessa (Russie), 29 novembre 1882.

Monsieur,

La rédaction du journal hebdomadaire le « *Rébus* » a l'honneur de vous prier de vouloir bien faire l'échange de publications périodiques et d'annonces. Je vous prierai, en cas de consentement, de m'expédier l'annonce de votre journal pour la faire insérer dans les colonnes de notre feuille. Le « *Rébus*, » comme vous le lirez dans l'annonce ci-jointe, poursuit, autant que le permet la censure russe, le même but que votre feuille ; c'est pourquoi l'échange mutuel et la propagation de notre publication favoriserait infailliblement la cause vers laquelle tendent toutes nos sympathies. En attendant le plus tôt possible votre réponse, j'ai l'honneur d'être votre très dévoué serviteur,

V. PRIBITKOF.

SOUSCRIPTION POUR L'ANNÉE 1883.

Le « *Rébus* » journal hebdomadaire (3<sup>e</sup> année).

1<sup>o</sup> Le « *Rébus* » ayant étendu en 1883 son programme, on y trouvera sommairement toutes les questions qui sont agitées dans les autres éditions périodiques. Son but principal sera, comme devant, de donner autant que possible la solution des faits mystérieux qui

se produisent de nos jours. Le spiritisme, surtout, jouit sur nos pages d'une hospitalité toute particulière. Le professeur Boutlerof et M. Alexandre Aksakof nous ont promis leur collaboration par rapport à cette question.

2<sup>o</sup> L'article Littérature du « *Rébus* » contient des romans originaux et traduits, nouvelles et récits dont la plupart touchent à la question du spiritisme.

3<sup>o</sup> Le feuilleton du « *Rébus* » est consacré aux nouvelles de la semaine.

4<sup>o</sup> Quarante rébus sont publiés dans le cours de l'année pour la solution desquels les abonnés reçoivent pour primegratias, différents objets comme : livres, tableaux, portraits de personnages remarquables, etc.

5<sup>o</sup> Le « *Rébus* » est édité dans un but philanthropique, déduction faite des frais d'édition, le total du reçu est destiné à la fondation et à l'entretien d'un réfectoire pour les pauvres.

6<sup>o</sup> Le prix d'abonnement du « *Rébus* » est des plus modérés : 4 roubles par an et 2 r. 50 cop. pour six mois.

7<sup>o</sup> On peut s'abonner à Saint-Pétersbourg (Russie). Rédaction du journal : Perspective Anglaise, 29, et librairie Volf, (Saint-Pétersbourg, Gostinos Dvor).

Rédacteur : V. Pribitkof.

### ACTUALITÉS & NOUVELLES DIVERSES

#### LA VOLONTÉ.

Dans un de nos précédents numéros nous avons publié sur ce sujet un intéressant article de M. Adolphe Didier, le frère d'Alexis, le fa-

meux somnambule. Aujourd'hui, en complément, nous sommes heureux d'extraire de l'*Anti-Matérialiste*, de Nantes (n<sup>o</sup> du 8 décembre 1882), l'entrefilet suivant, dû également

à la plume non moins compétente de M. René Caillié.

« L'homme aussi peut créer comme Dieu lui-même en disant : *Je veux*, à la condition qu'il voudra avec une volonté ferme et suivie et qu'il n'aura en soi *que l'amour du bien*.

Le Magnétisme est une preuve de ce que peut la puissance de la volonté, puisque par lui, qui n'est qu'une émanation plus ou moins forte et plus ou moins pure de la volonté, on peut pour ainsi dire triompher de la mort elle-même. C'est dans l'Inde que cette faculté si remarquable et si précieuse a été développée d'une manière extraordinaire, et la volonté de l'Européen le plus ferme n'est rien à côté de celle d'un Fakir ou celle d'un Yoqui qui passera, par exemple, sa vie tout entière agenouillé sur une pierre et les mains croisées, de telle sorte que ses ongles, obéissant en croissant à la loi naturelle de leur développement, traversent les chairs de ses deux mains en les perçant. Nous sommes loin de vouloir faire l'apologie d'un acte aussi inintelligent, car si Dieu nous a donné des mains, c'est pour nous en servir en travaillant. Mais voici le récit d'un fait d'un autre genre raconté par M<sup>me</sup> Blawatsky (1) dans son « *Isis dévoilée*, » et l'on sait toute l'autorité qu'a la parole de cette personne. Les faits de cette nature ne sont d'ailleurs pas rares dans l'Inde. (*A suivre.*)

#### LES EFFETS DE L'HYPNOTISME SUR CERTAINS ANIMAUX.

On connaît les remarquables études de magnétisme animal ou plutôt d'hypnotisme, selon l'expression usitée par les physiologistes, faites par M. le professeur Charcot, à la Salpêtrière, sur des femmes atteintes d'hystéro-épilepsie. Le bruit qui se fait, en ce moment, autour des séances, spectacles de plusieurs magnétiseurs, donnent même une nouvelle actualité à ces expériences purement scientifiques.

M. Harting, de son côté, a voulu expérimenter les effets de l'hypnotisme sur quelques animaux, entre autres sur des poules, des pigeons, des lapins, des cobayes et des grenouilles.

(1) Directrice du *The Theosophist* de Bombay, organe de plus de deux millions d'adhérents ou sectaires dans l'Inde.

L. A.

Or, il résulte des observations de M. Harting que si l'hypnotisation était plusieurs fois répétée sur le même individu, son système nerveux s'en trouverait fortement ébranlé (1).

Ainsi, six poules furent soumises à l'hypnotisation à des intervalles de deux ou trois jours; après trois semaines environ, une des poules commença à boiter; bientôt une hémiplegie se déclara et l'animal mourut. Il en fut de même des cinq autres poules, toutes furent atteintes d'hémiplegie les unes après les autres, bien qu'après des espaces de temps différents. En trois mois, toutes les poules étaient mortes.

M. Harting conclut que cette expérience doit nous rendre très circonspects lorsqu'il s'agit d'appliquer l'hypnotisme à l'homme. Nous ajouterons que, de concert avec le directeur du Muséum d'histoire naturelle, les expériences de M. Harting y seront répétées, soit sur des oiseaux, soit sur des mammifères.

(Extrait du *Médecin praticien*, répertoire de thérapeutique médico-chirurgicale du 11 mars 1882, n° 10), page 116.

#### UNE RESPIRATION DE FEU.

On lit dans le *Banner of Light*, du 16 décembre, un intéressant article extrait du journal médical du Michigan. — Le docteur Woodman raconte qu'il a traité un jeune homme, dans sa ville, âgé de 27 ans, nommé Wm Underwood, et qui a la faculté d'exhaler du feu par sa respiration.

Il prend le mouchoir de n'importe qui, il le tient devant sa bouche, et en même temps le frotte vigoureusement entre ses deux mains; le feu s'y met et le consume entièrement.

Il ne peut le faire que deux fois par jour, et il éprouve alors un épuisement complet. Après qu'il eut ainsi enflammé un journal, j'ai posé ma main sur sa tête, et j'ai senti son crâne travailler violemment, comme s'il s'y passait une surexcitation intense. Je l'ai vu repousser sa chaise, un peu en arrière pendant le dîner, avaler une gorgée d'eau, et en soufflant sur sa serviette y mettre le feu. Il est peu cultivé

(1) C'est aussi notre avis, et c'est ce qui nous fait dire que l'hypnotisme n'est pas une chose pratique, à moins que ce ne soit en matière d'étude pathologique et physiologique.

L. A.

et dit avoir découvert sa singulière puissance après avoir aspiré et respiré sur un mouchoir parfumé qui s'est alors subitement enflammé dans sa main. Il n'y a là aucune supercherie, et après avoir bien étudié ce phénomène, je suis convaincu que l'électricité est, sans conteste, la force nerveuse.

Mais la physiologie explique-t-elle un pareil cas? Et comment?

AVEZ-VOUS OUBLIÉ L'AFFAIRE DONATO? Le supposer, ce serait faire injure à votre mémoire : ce procès a défrayé les conversations et la chronique pendant tout le mois de juin, et je n'ai pas besoin de vous rappeler que M. d'Hont, généralement connu sous le nom plus euphonique de Donato, a été condamné par le tribunal de la Seine à 200 francs d'amende, — pour avoir trop magnétisé son sujet, M<sup>lle</sup> Lucile Marty, dans le domicile conjugal.

Par le même jugement, M<sup>lle</sup> Lucile a été condamnée, comme complice — de magnétisme, à 100 francs d'amende. Ce n'était pas payer très cher le fluide illégitime.

M. d'Hont et M<sup>lle</sup> Lucile ont cependant fait appel. Ils prétendaient que le lieu habituel de leurs expériences n'était pas à proprement parler le domicile conjugal, car M<sup>me</sup> d'Hont ne demeurait pas là.

Au dernier moment, M. d'Hont s'est désisté de son appel et M<sup>lle</sup> Lucile Marty a seule affronté les chances d'un second débat.

M<sup>e</sup> Comby a défendu le sujet de Donato. La Cour a réduit à 16 francs la condamnation de M<sup>lle</sup> Lucile.

(Le Droit Populaire du 18 novembre 1882.)

#### Déclaration de faillite.

Nous trouvons dans le *Moniteur Général*, journal hebdomadaire, administratif, financier, judiciaire, industriel et commercial, dont les bureaux sont passage Saulnier, 13, à Paris; n° 51 de la 9<sup>e</sup> année, paru le 23 décembre 1882, page 379, l'entrefilet suivant :

FAILLITES DE PARIS du 13 décembre 1882.  
Durville, libraire (n° 12,893).

Avis aux intéressés!

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. Louis Auffinger vient d'être honoré par M. le commandeur Gabriel de Rosa, chevalier

d'honneur de S. A. R. la princesse de Lusignan, et consul des États-Unis de Colombie, à Naples, du magnifique diplôme de l'*Accademia Italo-Partenopea*, scientifique, littéraire, artistique et humanitaire, le nommant Socio-Onorario-Benemerito. C'est une marque de déférence et de haute estime qui lui font le plus grand honneur.

### Correspondance Administrative

ABONNEMENTS REÇUS.

Année 1882. — M<sup>me</sup> B. A. M., graphologue, phrénogoue et chiromancienne, rue des Petits-Champs, à Paris.

1<sup>er</sup> semestre de l'année 1883. — Même nom, même adresse.

1<sup>er</sup> semestre de la 4<sup>e</sup> année. — M. S., à La Flèche.

4<sup>e</sup> Année. Partant du 15 juillet 1882. M<sup>lle</sup> V. N., à Paris.

Année 1883. MM. B. D. A., comptable, à Lyon. — E. R, chez M. V. W., négociant, à Morlanwelz (Belgique). — A. D., directeur du journal *Le Phare de la mer noire*, à Odessa (Russie). — O. M., pharmacien, à Paris.

(A suivre.)

Le Propriétaire-Gérant : Louis AUFFINGER.

### MONTRES PARISIENNES A RÉPÉTITION

sonnant les heures et les quarts d'heure. Boîte en nickel et cristal, cadran à jour, chiffres en relief, système breveté, garanties deux ans sur facture, ornées d'une chaîne en acier poli avec breloque-médaille, ou lanterne bijou.

PRIX : 40 FR. au lieu de 60 FR.  
F. GRU, HORLOGER-BIJOUTIER  
Rue du Four-Saint-Germain, 15, PARIS.

**CRESSON  
MAITRE**

Suc concentré de Plantes toniques, dépuratives.  
Guérit : Dartres, Boutons, Eczéma, Ulcères, Virus, purifie et fortifie le Sang. — Le Flacon : 3 fr. 50.  
105 rue de Rennes, PARIS  
6 Fl. (p<sup>r</sup> une cure), franco : 20 fr.

**GOUDRON  
FREYSSINGE**

Recommandé spécialement par les médecins, toutes les autres liqueurs renfermant des substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

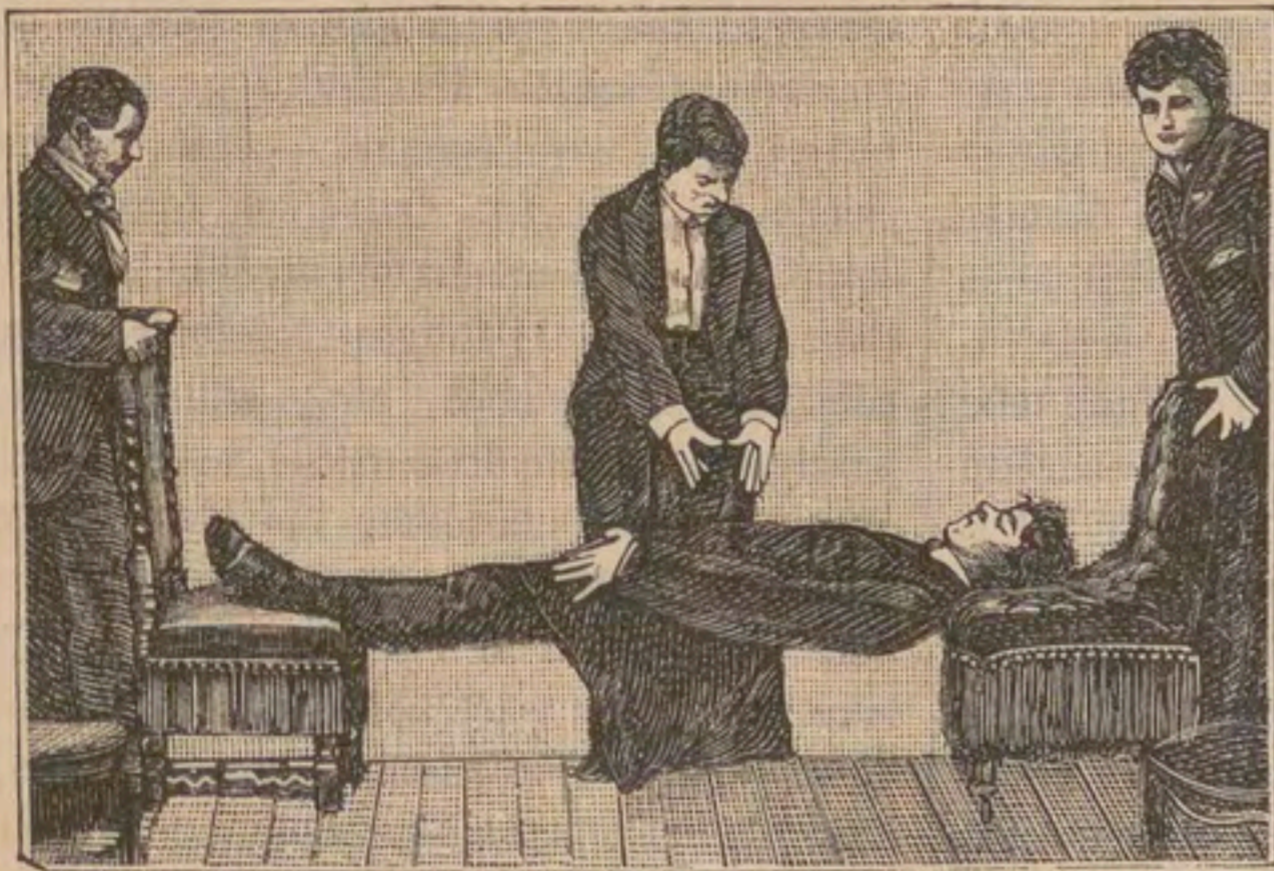
Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre :

Le Flacon : 2f. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## LA MORT APPARENTE

CATALEPSIE GÉNÉRALE. — RIGIDITÉ CADAVÉRIQUE. — ANESTHÉSIE. — CONTRACTURE ET IMMOBILITÉ.



Dans cet état d'insensibilité générale ou partielle, au gré de l'opérateur, les opérations chirurgicales se font avec succès. C'est ainsi que MM. les docteurs Chapelain et Jules Cloquet firent autrefois l'ablation d'un sein à une femme plongée par eux dans le sommeil magnétique, et que la même opération a réussi avec non moins de succès tout récemment en Belgique.

L. A.

## ORIGINES DE LA MÉTALLOTHÉRAPIE <sup>(1)</sup>

Histoire de ses différentes phases et applications; ses doctrines, les résultats qu'elle a donnés et les procédés qui la constituent, par le docteur V. BURQ.

### III.

L'histoire de la longue évolution de la métallothérapie peut se diviser en trois grandes périodes. La première s'ouvre en 1848, par son entrée à l'hôpital Cochin, et se continue sans interruption jusqu'en 1860. Durant ces douze années, on vit la métallothérapie faire successivement ses preuves à l'hôpital Cochin, au Val-de-Grâce, à la Salpêtrière (une première fois en 1849 et 1850), à l'Hôtel-Dieu, à la maison Dubois, à l'hôpital Necker, etc., et se multiplier, pour ainsi dire, pour obéir à toute réquisition. C'est la période d'activité et de foi en la justice des hommes auxquels incombe la noble tâche de mettre en lumière toutes les conquêtes nouvelles de la science, activité sans relâche et que rien ne peut lasser, dont les étapes principales furent marquées par différentes publications qui viendront dans ce travail à leur place.

Il y a aussi à distinguer, dans cette première période, deux époques bien tranchées : 1<sup>o</sup> celle du début, — de 1848 à 1852, — où il n'est

encore question que de l'emploi externe des métaux, et qui se scinde elle-même en deux phases distinctes, celle où la métallothérapie est exclusivement *monométallique*, c'est-à-dire se fait toujours avec un seul et même métal, le cuivre, et la phase où le *polymétallisme* vient s'y ajouter par la notion des différentes idiosyncrasies ou sensibilités métalliques; 2<sup>o</sup> l'époque postérieure à l'apparition de la métallothérapie interne. A partir de ce moment, en 1862, la métallothérapie externe tend de plus en plus à se voir reléguée au second plan.

La deuxième période commence vers l'année 1860.

A cette date, la nouvelle thérapie a déjà singulièrement étendu son domaine. Mais la fatigue a fini par s'emparer de l'auteur; le silence persistant des juges qu'il avait cent fois invoqués, le persiflage ou les dédains qu'il a rencontrés presque partout, l'ont profondément troublé, si bien que, désespérant d'obtenir justice, nous cessons toutes nos pégrinations dans les hôpitaux, nous mettons notre plume au repos, et nous cherchons une diversion dans d'autres travaux.

Huit années après, en 1868, nous tentons

(1) Voir le commencement dans les numéros 38, p. 157, août, et 40, p. 183, octobre 1882.

de rouvrir la lutte, et, à cette fin, nous portons la métallothérapie à l'hôpital Lariboisière. Mais, malgré le concours que nous prête la *Gazette des Hôpitaux*, qui fut toujours pour nous exceptionnellement hospitalière, — nous ne saurions ne pas saisir cette occasion pour lui en exprimer publiquement notre profonde gratitude, — notre voix n'est point écoutée davantage, et bientôt la maladie vient nous fermer la bouche. C'est le silence d'abord, puis la nuit, — nuit si profonde et d'une telle durée que, durant cinq années, beaucoup purent croire avec raison que c'en était fait de la métallothérapie et de son inventeur.

Enfin, voici venir l'année 1876, et avec elle une troisième période inespérée, période de réparation. Contre toute attente, nous revenons à une santé relative. A peine en est-il ainsi, qu'obéissant à une pensée dominante, qui n'avait cessé d'être une espérance toujours vivace jusqu'au milieu de nos plus mauvais jours, nous sortons de notre retraite pour tenter le sort d'une dernière campagne, et, comme nous n'avons plus aucun temps à perdre, c'est sur un terrain indiscutable, à la Salpêtrière, que nous portons nos pas, si mal assurés encore, que plus d'une fois nos forces nous trahirent.

C'est l'histoire de ces trois longues périodes qui embrassent ensemble plus d'un quart de siècle ; c'est l'historique de nos différents travaux et des découvertes diverses qui les ont marqués, que nous allons tracer aussi sommairement que possible. Si nous n'avons point su faire plus court, les raisons ne manqueront point, nous l'espérons, pour nous en exonérer.

#### PREMIÈRE PÉRIODE (de 1848 à 1860).

##### A. — *Débuts de la métallothérapie externe : ses premiers succès à l'hôpital Cochin dans l'hystérie et contre les crampes des cholériques.*

Nous voici en 1848, à l'hôpital Cochin, sous M. Nonat. Parmi les malades du service de chirurgie, il se trouvait une hystérique type, déjà traitée sans succès dans divers services, dans celui de M. Gendrin, à la Pitié, notamment, pendant toute une année, pour

laquelle M. Maisonneuve nous avait autorisé, en désespoir de cause, à essayer l'action du magnétisme.

La tentative était hardie. Picardel (Pauline), c'était le nom de la malade, — nom qui certainement réveillera plus d'un souvenir parmi nos camarades de l'époque. — était, en effet, cruellement affligée. Outre de formidables attaques, une aménorrhée absolue, une parésie générale qui l'obligeait à se tenir presque constamment couchée, etc., elle avait une paralysie complète de la vessie, avec polyurie qui nécessitait de la sonder toutes les cinq ou six heures. Cependant, disons-le tout d'abord, nous atteignîmes le but. Le traitement fut long, il ne dura pas moins de sept mois (du 25 septembre 1848 au mois de mai suivant) ; il nous demanda beaucoup de peine, il nous suscita maintes difficultés ; il y eut de nombreuses péripéties, mais enfin la guérison de Pauline, et une ample moisson de faits nouveaux, consignés soigneusement dans les procès-verbaux de toutes nos séances, qui forment presque la matière de tout un volume, nous en dédommagèrent grandement, dédommagement tout intime, ajoutons-le, car jamais d'autres yeux que les nôtres ne fouillèrent dans ces procès-verbaux, et, à cette heure encore, l'observation de Picardel attend de voir le jour, malgré tout l'intérêt qu'elle présente.

Dès les premiers jours du traitement magnétique, la malade se montra souvent prise, à son réveil, de divers spasmes thoraciques très tenaces. Un soir que la violence des accidents était plus grande que de coutume, et où l'heure déjà avancée de la nuit nous donnait le plus vif désir de rétablir un calme dont les voisins de la malade avaient, comme elle, le plus grand besoin, il nous vint à la pensée de les combattre par les mêmes moyens qui nous avaient déjà servi maintes fois à défaire les spasmes provoqués intentionnellement dans l'état magnétique. En conséquence, une grande plaque de laiton est appliquée sur l'épigastre de la malade. Moins de deux minutes après, étouffements, palpitations et vomissements avaient disparu, et Pauline ne tarda point à s'endormir d'un sommeil calme qui ne fut plus troublé de tout le reste de la nuit.

Au bout de deux ou trois jours, mêmes accidents et mêmes bons effets de la plaque de laiton. Après quelques moments du plus grand calme, nous la retirons, à dessein, et presque tout aussitôt les troubles thoraciques reparaissent avec leur intensité première. La plaque est réappliquée, et suit un calme qui vient témoigner itérativement en faveur des propriétés antispasmodiques de l'application externe du cuivre. Cependant, les accidents auxquels nous venions d'avoir affaire n'étant que provoqués, artificiels, pour ainsi dire, il nous fallait mieux pour ne plus avoir aucun doute sur ces propriétés.

Tous les quatre jours, le soir, à peu près à la même heure, Pauline avait une grande attaque, qui s'accompagnait de perte complète de connaissance, et durait, en général, plusieurs heures. Le 15 décembre, vers cinq heures, arrivent les prodromes habituels de la crise convulsive; mais ce n'est que trois heures plus tard, à huit heures que celle-ci a lieu. La malade étant couchée sur un lit élevé, sans dispositions spéciales pour la protéger contre une chute imminente, cinq personnes se jettent sur elle pour la maintenir: elles y parviennent à grand'peine, tant est grande la violence de l'attaque. Nous restons un moment spectateur des désordres, en nous demandant déjà quel peut bien être le but d'une aussi prodigieuse dépense de force nerveuse, et comment il peut se faire que les muscles d'une aussi frêle créature, presque paralysée à l'état ordinaire, peuvent, sans se rompre, se contracter avec une si effroyable énergie; puis, saisissant les différentes pièces d'une armature que nous avions fait faire tout exprès, et qui se composait de deux bracelets en cuivre, de cinq à six centimètres de largeur pour chaque membre, de deux ceintures un peu plus larges pour le tronc, et d'une couronne pour le front, nous les appliquons au plus fort d'un accès.

Au fur et à mesure que se fait cette application, les spasmes diminuent de violence, le bassin ralentit ses projections, et la dernière pièce de l'armature n'est point encore posée que la malade a déjà cessé toutes ses vociférations, recouvré connaissance, et prié les aides

ébahis de lui laisser la liberté de ses membres. Un peu plus tard, elle est calme, presque immobile, sur le dos. Seulement, un peu de raideur des muscles, l'absence de toute sensibilité périphérique, de l'embarras dans les idées et la parole, quelques douleurs vagues et des tiraillements dans les membres, joints à une certaine agitation, semblent témoigner que tout n'est point encore fini. Pour nous en assurer, nous *désarmons* un bras, et tout aussitôt les désordres musculaires y reparaissent; puis, les anneaux remis en place, ce membre reprend sa demi-souplesse. Nous faisons la même expérience sur une jambe, et là aussi nous déterminons ou nous faisons cesser à volonté les contractions. Cela ne nous suffisant pas encore, nous retirons toute l'armature, et le dernier bracelet n'a pas été enlevé, que déjà l'attaque est revenue: au bout de deux ou trois minutes, elle est à son paroxysme; mais les anneaux réappliqués, elle disparaît de nouveau, comme si un pouvoir magique eût soufflé dessus. Cependant, ce n'est qu'après dix ou quinze nouvelles minutes, toutes passées avec calme sous les anneaux, qu'une détente générale avec souplesse complète des membres, précédée d'un fourmillement par tout le corps, nous avertit que nous pouvions enfin retirer impunément l'armature. A peu de jours de là, mêmes effets des armatures sur une deuxième hystérique qui appartenait, elle, au service de M. Nonat.

Voilà quelles furent les premières applications que nous fîmes des propriétés antispasmodiques du cuivre, en dehors de l'état magnétique; voilà la première dette que la métallothérapie contracta envers le magnétisme animal.

Mais le cuivre pouvait-il convenir dans tous les cas d'hystérie, ou, en d'autres termes, la métallothérapie devait-elle rester confinée dans le *monométallisme*? D'autre part, l'action des armatures, que jusqu'en février 1850, nous n'osâmes jamais croire que palliative, pouvait-elle finir par devenir curative? Qu'en attendre ensuite contre des troubles musculaires autres que ceux propres à l'hystérie, dans les crampes des cholériques, par exemple, ou même contre les attaques d'épilepsie, contre la chorée, etc., etc.?

Nous en étions encore à ce point de nos succès et de nos espérances, lorsque l'épidémie de choléra de 1849 vint nous fournir l'occasion de répondre, par anticipation, à ceux qui ont pu croire que c'étaient nos observations sur l'immunité cholérique des ouvriers en cuivre qui nous avaient conduit à appliquer ce métal au traitement des crampes dans le choléra.

Il pourrait être intéressant, pour ceux qui l'ignorent, de rappeler dans quelles circonstances et sous quelle forme se firent nos premières applications métalliques sur les cholériques de l'hôpital Cochin d'abord, et les succès qu'elles obtinrent successivement au Val-de-Grâce, à la Salpêtrière, à l'Hôtel-Dieu, etc. Mais les faits sont trop notoires, ils ont été trop bien établis par les témoignages de Rostan, Michel Lévy, Nonat, Bouchut, A. Richard, etc., et sanctionnés par l'Administration supérieure elle-même, sur avis conforme du Comité consultatif d'hygiène publique, pour que nous ne nous croyons point dispensé de faire autre chose que citer les paroles par lesquelles le professeur Rostan a caractérisé les services que nos armatures avaient rendus au cours de l'épidémie de 1849 :

« Ce sont surtout les phénomènes céré-

braux (du choléra) qui ont appelé l'attention. C'est contre eux qu'on a déployé le plus grand nombre de moyens.... Mais un moyen spécial que nous ne devons pas passer sous silence, c'est celui que M. Burq a emprunté à la physique, et qui consiste à entourer les membres et le tronc des cholériques de plaques de cuivre. *Vous avez vu ce moyen employé dans nos salles presque toujours avec succès, contre les crampes, les suffocations, les anxiétés précordiales, etc.* » (Voir la *Gazette des Hôpitaux* de novembre 1849. Leçons cliniques de Rostan sur le choléra.)

Durant l'épidémie de 1849, nous eûmes trop à faire avec les cholériques pour qu'il nous fut donné de pouvoir poursuivre nos premières expériences sur de nouvelles hystériques. Cependant une de ces malades se présenta à nous avec des accès de somnambulisme naturel. On l'a vue plusieurs fois se lever la nuit, ouvrir la fenêtre et faire, fort peu vêtue, la tentative d'excursions périlleuses. Nous prescrivons l'application de quatre bracelets en cuivre, un pour chaque membre, le soir à son coucher, et désormais M<sup>lle</sup> X.... cesse de se lever et peut dormir sans porter le trouble dans son entourage. (A suivre.)

(*Gazette des Hôpitaux* du 28 septembre 1882, n° 112, page 891.)

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

### NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX & SES ÉCRITS (1)

#### V.

Le document ci-après reproduit est encore extrait de la Collection des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Il fait partie du recueil intitulé *Nouveau* d'Hozier et porte le n°  $\frac{2559}{12}$ , avec la mention MARTINIQUE, écrite en travers de son entête. Je donne ces indications pour que les curieux ou les érudits qui seraient tentés de le voir puissent le trouver sans peine.

Le voici d'ailleurs textuel et intégral :

« 1781.

« **Brevet de Reglement d'armoiries pour le S<sup>r</sup> Nicolas du Potet, Ecuyer, garde du**

**corps du Roy, en conséquence des lettres de confirmation de noblesse et d'annoblissement en tant que besoin seroit obtenues à Versailles, au mois de 9<sup>bre</sup> 1702, par Daniel du Potet, seigneur de Cruzille, son ayeul, cheveu-léger de la garde ordinaire de sa M.**

« Antoine Marie D'hozier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier grand croix honoraire de l'ordre Royal de S<sup>t</sup> Maurice et Lazare de Sardaigne....

« Sur ce qui nous a été exposé par le S<sup>r</sup> Nicolas du Potet, Ecuyer, garde du corps du Roi, fils de feu Simon du Potet, Ecuyer, brigadier des gardes du corps de S. M. capitaine de cavalerie et chevalier de l'ordre Royal et militaire de S<sup>t</sup> Louis; que feu Daniel du Potet, Ecuyer, Seigneur de Cru-

(1) Voir le commencement dans le numéro 38 et suivants de *La Chaîne*.

zille, cheveu-leger de la garde ordinaire du Roi, son ayeul et père du dit Simon, obtint de S. M. au mois de novembre 1702, des lettres de confirmation de noblesse et annoblissement en tant que besoin seroit, portant la clause expresse que ses anciennes armoiries seroient réglées par le Juge d'armes de France. Mais que le dit feu Daniel du Potet de Cruzille ayant négligé d'obtenir de Charles D'hozier, alors Juge d'armes de France et chevalier de l'ordre de S<sup>t</sup> Maurice et Lazare de Savoye, notre g<sup>d</sup> oncle, un brevet de reglement de ses armoiries, la place où l'écu des dites armoiries devoit être blasonné dans les dites lettres conformément au dit Brevet de Reglement d'Armoiries est restée vuide, qu'il desire reparer la négligence de son ayeul et se mettre en regle à cet égard, à raison de quoi il nous requeroit de lui regler pour armoiries celles qu'il nous assure avoir été portées par ses auteurs.

« Vu en original le contrat de mariage du dit Nicolas du Potet, Ecuyer, garde du corps du Roi, fils de Simon du Potet, Ecuyer, ancien brigadier des gardes du corps de S. M. capitaine de cavalerie et chev. de l'ordre Royal et militaire de S<sup>t</sup> Louis, et de Dame Jeanne de Champeau, accordé le 7 janvier 1771, avec D<sup>elle</sup> Anne Marguerite de Fligny, fille de Louis de Fligny, Ecuyer, Seigneur de Domblain, etc., ancien commandant des grenadiers Royaux en l'Isle de la Martinique et chevalier du dit ordre de S<sup>t</sup> Louis ; plus le contrat de mariage, aussi en original du dit Simon du Potet, fils de Daniel du Potet, Ecuyer, sieur de Cruzille, et de Dame Marie Doudry, accordé le 7 d'octobre 1726, avec D<sup>elle</sup> Jeanne de Champeau, fille d'Esme de Champeau, Ecuyer, sieur de Préfontaine et de Dame Marie-Diane de la Michaussée.

« Vu aussi en original les Lettres Patentes en forme de Charte données par le Roi, à Versailles au mois de 9<sup>bre</sup> 1702, signées Louis, et sur le repli : Par le Roi, Chamillard ; par lesquelles Sa M. a maintenu et confirmé Daniel et Antoine du Potet de Cruzille frères tous deux chevaux-legers de la compagnie de sa Garde Ordinaire en leur ancienne noblesse sans qu'ils soient obligés d'en représenter les titres, dont Elle les a relevé et dispensé, et

même en tant que besoin est ou seroit les a annobli, ensemble leurs enfants, postérité et lignée tant mâles que femelles, nés et à naître en légitime mariage ; et leur a permis et à leurs enfants et postérité de porter leurs anciennes armoiries telles qu'elles seront blasonnées dans les dites Lettres et réglées par Charles D'hozier, juge d'armes de France et chev. de l'ordre de S<sup>t</sup> Maurice et Lazare de Savoye, notre g<sup>d</sup> oncle, lesdites Lettres registrées au Parlement de Dijon le 28 de 9<sup>bre</sup> 1703 et à la Chambre des Comptes de Bourgogne, le 7 de mars de l'année suivante.

« Vu aussi en original l'arret du Conseil d'Etat du Roi du 22 d'avril 1740 par lequel S. M. excepte de la revocation portée par l'édit du mois d'août 1715, les Lettres de confirmation de noblesse et d'annoblissement en tant que de besoin, accordées au mois de 9<sup>bre</sup> 1702 à Daniel et Antoine du Potet de Cruzille frères, et en conséquence a maintenu le dit Daniel du Potet de Cruzille, ancien cheveu-leger de la compagnie de sa garde ordinaire, et Philippe du Potet, ci-devant enseigne dans le regiment d'Infanterie de Montconseil, neveu du dit Daniel et fils du dit Antoine du Potet de Cruzille, aussi cheveu-leger de sa garde ordinaire, ainsi que leurs enfants et postérité, mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, dans la noblesse accordée par icelles Lettres.

« Nous, en vertu de la clause énoncée dans les dites Lettres de confirmation de noblesse et d'annoblissement en tant que besoin est ou seroit du mois de 9<sup>bre</sup> 1702, qui permet au dit Daniel du Potet de Cruzille et à ses enfants et postérité de porter ses anciennes armoiries telles qu'elles seront blasonnées et réglées par Charles D'hozier, Juge d'armes de France et chev. de l'ordre de S<sup>t</sup> Maurice et Lazare de Savoye, notre g<sup>d</sup> oncle, avons, en notre qualité de *Juge d'armes de la noblesse de France*, réglé pour Armes, conformément aux dites Lettres, au susdit Nicolas du Potet, requerant, petit fils du dit Daniel celles qu'il nous a certifié avoir été portées par ses auteurs. Savoir :

« UN ÉCU D'AZUR A UNE BANDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS POTS OU VASES D'OR, POSÉS DEUX ET UN, ledit écu timbré d'un

Casque de TROIS QUARTS ORNÉ DE SES LAMBREQUINS d'or, d'azur et d'argent (1).

« Et afin que le présent Brevet de Règlement d'Armoiries, que nous avons compris dans nos registres, puisse lui servir, et à ses enfants et postérité mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage, tant qu'il vivront noblement, et ne feront aucun acte dérogeant, nous l'avons signé et fait contre-signer par notre secrétaire, qui y a apposé le sceau de nos armes.

« A Paris le lundi 17 décembre 1781.

« D'HOZIER DE SERIGNY. »

« Pour minute. »

En bas de la page et en marge est écrit :

« La même pièce pour Claude Anne du Potet.... »

Et en effet, on trouve à la suite, le commencement d'une pièce dont voici le libellé :

« du Potet. 1781.

« **Brevet de Règlement d'armoiries....**

« Antoine Marie D'hozier, etc.

« Sur ce qui nous a été exposé par le S<sup>r</sup> Claude Anne du Potet, Ecuyer, Brigadier des gardes du corps du Roi et chevalier de l'ordre Royal et militaire de S<sup>t</sup> Louis, fils de feu Simon du Potet, écuyer, aussi Brigadier des gardes du corps de S. M. capitaine de cavalerie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de S<sup>t</sup> Louis; que feu Daniel du Potet, écuyer, seigneur de Cruzille, cheveu-leger de la garde ordinaire du Roi, son ayeule et père du dit Simon, obtint de S. M. au mois de 9<sup>bre</sup> 1702 des lettres de confirmation de noblesse et d'annoblissement en tant que besoin seroit portant la clause expresse que ses anciennes armoiries seroient réglées par le Juge d'Armes de France; mais que ledit feu Daniel du Potet de Cruzille ayant négligé d'obtenir de Charles D'hozier, alors Juge, etc. notre g<sup>d</sup> oncle, un brevet de règlement de

ses armoiries; la place de l'écu des dites armoiries devait être blasonnée dans les dites lettres conformément au dit Brevet de Règlement d'Armoiries est restée vuide, qu'il desire reparer la négligence de son ayeul et se mettre en règle à cet égard, à raison de quoi il nous requerrait de lui régler pour armoiries celles qu'il nous assure avoir été portées par ses auteurs.

« Vu l'acte de baptême du dit S<sup>r</sup> Claude-Anne du Potet, portant qu'il naquit et fût baptisé le 23 d'avril 1731, et ou il est dit fils du S<sup>r</sup> Simon du Potet de Cruzille, garde du Roi, et de dame Jeanne de Champeau. Cet acte, produit par expédition, tirée des registres de l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Sulpice, de Changey, diocèse de Langres, province de Bourgogne, et Baillage de Châtillon sur Seine, délivrée le 18 nov. 1781, par Jean Lambert, curé de la dite paroisse de Changey, et légalisée le 21 du dit mois de 9<sup>bre</sup> par André du Mont, lieutenant particulier au baillage et siège presidial de La Montagne, établis à Chatillon sur Seine; plus le contrat de mariage, en original, du dit Simon du Potet, fils de Daniel du Potet écuyer, S<sup>r</sup> de Cruzille, et de Dame Marie Doudry, accordé le 7 d'octobre 1726, avec D<sup>elle</sup> Jeanne de Champeau, fille d'Esme de Champeau écuyer, S<sup>r</sup> de Préfontaine et de Dame Marie-Diane de la Michaussée.

« Vû aussi en original les Lettres Patentes en forme de Charte, données par le Roi à Versailles, au mois de 9<sup>bre</sup> 1702, par lesquelles S. M. a maintenu et confirmé Daniel et Antoine du Potet de Cruzilles frères.....

« Conformément aux dites lettres de Claude Anne du Potet; petit fils du dit Daniel..... »

Ainsi se termine, ou plutôt s'arrête, cette seconde pièce, sa fin manque parce que, étant identique à celle de la précédente, c'est-à-dire la même pour les deux frères, pas besoin n'était de la recopier. La note marginale citée plus haut, même page, 1<sup>re</sup> colonne, ne laisse aucun doute à cet égard.

J'ai encore d'autres pièces relatives au même objet, mais elles n'apprennent rien de

(1) J'en fais faire le dessin, et, lorsqu'il sera gravé, je le comparerai au blason de fantaisie qui a servi aux obsèques de M. du Potet. Alors l'erreur héraldique qui a été commise le jour des funérailles sera totalement démontrée.

plus ; c'est pourquoi je ne les produirai pas ici : je les garde comme pièces justificatives devant trouver place à la fin de la brochure dont ces fragments sont détachés.

Maintenant que l'identité de la personnalité de M. du Potet est nettement établie, qu'aucun doute ne peut plus exister sur sa naissance, que sa généalogie repose sur des bases irrévocables, etc., je vais établir le tableau général de sa famille.

Lorsque j'aurais montré que le rameau de Sennevoy descend de la branche de Cruzille, il ne me restera plus qu'à examiner leurs armes et à déterminer le titre *héréditaire*, qui y est attaché.

Ensuite j'aborderai la biographie proprement dite, en commençant par citer le témoignage de M. du Potet lui-même sur les actes les plus saillants de sa propre vie.

M. HÉBERT.

N. B. — Dans le procès des anarchistes de Lyon, nos lecteurs ont certainement remarqué, parmi les accusés, un Potet, dont le nom générique s'écrit sans particule. C'est évidemment un descendant d'une des branches de la grande famille qui nous occupe aujourd'hui, mais dont le nom d'origine n'a subi aucune altération ni modification.

## POLÉMIQUE ANTI-SPIRITE

Plusieurs de nos lecteurs nous ayant demandé communication de la lettre de M. Flasschœn en réponse à celle de notre fervent collaborateur M. le commandant D. de novembre 1882, nous la reproduisons textuellement et sans commentaires d'après *La Chronique* de Bruxelles, du 21 janvier 1883.

M. F...n a adressé à la rédaction du *Moniteur de la Fédération belge spirite et magnétique de Bruxelles* la réponse suivante à la lettre qui précède, avec prière de l'insérer, afin que les abonnés n'en ignorent :

Bruxelles, 24 décembre 1882.

Monsieur D..., à Paris.

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez écrite à M. de T..., avec prière de m'en donner avis.

Je reçois à l'instant le numéro de la *Fédération belge* dans lequel votre lettre est reproduite.

J'ai lu, Monsieur, l'ouvrage publié par M. le baron de G..., ainsi que différents articles publiés dans divers journaux spiritualistes, de même que bien d'autres publications touchant la question qui nous occupe, et ce sont précisément ces lectures malsaines et abrutissantes qui m'ont détourné de la théorie et lancé dans des examens plus pratiques.

Il était temps que je cessasse ces lectures, dans l'intérêt de mes facultés intellectuelles,

afin qu'elles ne fussent pas ébranlées, comme l'est en ce moment, d'après vous, le sol américain.

Quant à la proposition que vous me faites, au nom d'un grand nombre de personnes jusqu'ici inconnues, je vous répondrai qu'en l'acceptant, je détournerai mon défi de sa véritable destination, attendu que mon défi a été lancé aux célèbres médiums et non à leurs nombreuses victimes, lesquelles je considère déjà comme assez malheureuses.

Votre proposition de faire, auprès de votre médium favori, toutes les démarches voulues, part d'un bon naturel ; mais je crains fort que vous ne réussissiez pas. En effet, que dit M. de T..., votre confrère ?

« Que les spirites expérimentateurs ne commandent point aux esprits, n'ont pas la puissance de leur ordonner de produire tel phénomène quelconque, à tel moment donné et voulu, etc., etc. (1). »

Cependant, comme il n'est pas impossible que vos abonnés puissent croire que vous ayez pu mettre la main sur un *médium-phénomène*, je n'attacherai pas d'importance, pour le moment, à la déclaration qui précède.

Ceci dit, la question pécuniaire étant pour moi tout à fait secondaire, je serais disposé à augmenter le chiffre du pari, à la demande

(1) Voir la *Fédération belge*, du 15 décembre courant, page première.

de mon contradicteur, et à déposer immédiatement et conjointement avec ce dernier nos enjeux respectifs en mains tierces.

Si j'ai précédemment fixé le chiffre de deux mille francs, c'était uniquement dans le but de ne point effrayer les amateurs.

M. de T.... trouvait que c'était trop, vous prétendez que ce n'est pas assez ; j'espère que la déclaration qui précède fera naître l'accord (1).

Il est bien entendu également, Monsieur, que les expériences ne pourront avoir lieu qu'à Bruxelles, ville natale du défi.

(1) L'entreilet visé par M. Flasschoen est ainsi libellé en tête de la lettre de M. D. dans le *Moniteur belge* du 16 décembre dernier :

« Avant de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante. Nous y voyons que nos confrères de Paris ne sont pas du même avis que nous, c'est-à-dire qu'un pari, inusité jusqu'ici dans une question de science expérimentale et

Veillez agréer, M. D..., mes bien bonnes salutations. Signé : F...n.

P.-S. — Il est bien entendu aussi que je ne répondrai aux commentaires qui pourraient suivre la reproduction de la lettre ci-dessus, que pour le cas où je recevrais de la rédaction l'engagement formel de reproduire in-extenso mes réponses.

Au lieu de reproduire la réponse ci-dessus, le *Moniteur spirite*, avec une partialité singulière, s'adresse à ses lecteurs en ces termes, dans son numéro du 15 janvier courant : LE DÉFI (1) !

dont l'application ordinaire n'a lieu que pour des futilités mondaines, est inconvenant dans une question aussi sérieuse, aussi grave dans ses conséquences, que dans celles qui concernent les bases de la morale et de l'ordre social. »

(1) Pour cet article, se reporter au précédent numéro de *La Chaîne magnétique*, p. 222.

## UNE DISPARITION MYSTÉRIEUSE

Il y a six semaines environ, un habitant de Bar-le-Duc, M. Parisot, venait à Paris pour réclamer cent mille francs qu'il avait prêtés à son fils, M. Ernest Parisot, commissionnaire en marchandises, demeurant rue de Marseille, déclaré en faillite au mois de novembre dernier.

Depuis cette époque, M. Parisot ne reparut plus à Bar-le-Duc, et M<sup>me</sup> Parisot, inquiète, écrivit à son fils, qui lui répondit qu'il avait accompagné le 1<sup>er</sup> décembre au soir son père au chemin de fer de l'Est.

L'enquête ouverte par le parquet de Bar-le-Duc sur cette déposition fit naître de graves soupçons sur le fils Parisot, qui jouissait dans cette ville d'une réputation détestable.

Le parquet de Paris, informé, ordonna sur Ernest Parisot une enquête dont fut chargé M. de Buschères, commissaire de police du quartier du faubourg Saint-Martin.

Ce magistrat apprit qu'Ernest Parisot avait, outre son domicile de la rue de Marseille, 1, un domicile même rue, n<sup>o</sup> 3, dans lequel il recevait des visites de femmes, un troisième rue Albouy, et enfin un quatrième rue de la Harpe, 53.

Ernest Parisot, quoique ne faisant rien de

puis sa faillite, dépensait beaucoup d'argent avec les femmes et fréquentait les meilleurs restaurants.

Hier matin, à huit heures, M. de Buschères, muni d'un mandat d'amener, se présentait au domicile de la rue Albouy, n<sup>o</sup> 11, où Parisot était rentré la veille avec sa maîtresse, et procédait à son arrestation.

Ernest Parisot fut amené au bureau de M. de Buschères, et demanda pourquoi on l'avait arrêté.

— On vous soupçonne d'être l'assassin de votre père !

Ernest Parisot répondit d'une voix étranglée en portant sa main à sa gorge :

— Moi ! moi !

Puis il tomba sur une chaise et demeura, pendant quelques instants, dans une grande prostration.

— C'est faux ! reprit-il au bout de quelques instants. J'ai reconduit mon père au chemin de fer le soir du 1<sup>er</sup> décembre.

— C'est-à-dire que vous l'avez retrouvé au chemin de fer de l'Est au moment où il allait repartir sans vous avoir rencontré à votre bureau, rue de Marseille.

— C'est vrai, monsieur, mais il est parti

ensuite par le train de neuf heures, et voici ce qui s'était passé :

« Mon père était venu en mon absence à mon bureau, rue de Marseille, et, après avoir forcé un tiroir sur lequel on avait apposé les scellés, il y a pris une liasse de valeurs au porteur d'une centaine de mille francs. De là, il s'est rendu au chemin de fer pour retourner à Bar-le-Duc.

« Informé par le concierge de ce qui s'était passé, je courus au chemin de fer de l'Est où j'arrivai à quatre heures, au moment où mon père allait pénétrer dans la salle d'attente. Je le saisis par les habits en le menaçant de le faire arrêter.

« Il me suivit dans un hôtel meublé de la rue d'Alsace, où je le laissai, et je partis fâché, car il ne voulait pas me rendre les cent mille francs de valeurs. »

L'enquête a établi, en effet, que M. Parisot père est sorti de l'hôtel de la rue d'Alsace vers neuf heures, et s'est rendu à la gare de l'Est, suivi d'un garçon de l'hôtel qui portait sa valise.

Là s'arrêtaient les investigations de la police.

Ernest Parisot a-t-il pris un billet pour suivre son père, l'a-t-il attiré dans un piège en le faisant descendre à une station intermédiaire où il l'aurait assassiné, voilà ce que l'on recherche activement.

Ernest Parisot ne peut justifier de l'emploi de son temps pendant la soirée et la nuit du 1<sup>er</sup> décembre ; et il a été, malgré ses dénégations, écroué au dépôt.

Une perquisition a été pratiquée à tous ses domiciles ; mais, outre des valeurs trouvées rue Albouy, et qui proviennent, dit-il, de son ancien commerce, on n'a rien découvert ayant trait au crime.

Les agents de la sûreté explorent la ligne de l'Est avec la photographie d'Ernest et de son père, pour découvrir s'ils ne seraient pas descendus ensemble à l'une des stations.

M. Guillot, juge d'instruction, doit interroger aujourd'hui Ernest Parisot.

(Extrait du *Petit Journal*, du 19 janvier 1883.)

Le récit de la mystérieuse disparition de M. Parisot, de Bar-le-Duc, que nous avons publié hier, nous a valu la visite de plusieurs

employés et amis de M. Ernest Parisot, son fils, sur qui pèse l'épouvantable accusation d'être l'auteur de cette disparition.

Ces messieurs, après avoir précisé les dates, — celle de la disparition, 1<sup>er</sup> décembre ; celle de la mise en faillite de M. Parisot, 29 décembre, — nous ont prié d'ajouter à notre précédent récit qu'il est à leur connaissance que :

« Le 1<sup>er</sup> décembre, après être venu à Paris pour réclamer le montant de certaines avances faites à son fils, M. Parisot père s'appretait à rentrer à Bar-le-Duc par le train de quatre heures de l'après-midi. Il en fut empêché par son fils qui l'invita à attendre le train de neuf heures quinze du soir.

« M. Ernest Parisot devait, entre temps, remettre à son père des valeurs de commerce pour le couvrir de ses avances. Il avait donc ramené son père à l'hôtel de Nancy, rue d'Alsace ; mais il ne l'avait plus revu.

« Un créancier était venu le relancer et l'avait obligé de manquer à sa parole ; si bien qu'à neuf heures et demie, et faute de s'être suffisamment renseigné sur la minute exacte du départ, il envoyait à la gare un commissionnaire porteur d'une lettre d'excuses. »

Ces messieurs ont ajouté que le train de neuf heures quinze a emporté à Bar-le-Duc la valise de M. Parisot père ; mais qu'on n'a pas retrouvé sa boîte à rasoirs.

Enfin, il est à leur connaissance que, il y a quatre ans, M. Parisot avait disparu pendant quelque temps.

Nous avons, hier, raconté aussi fidèlement que possible le récit du drame, d'après les premières informations que nous ont apportées nos reporters ; nous reproduisons, aujourd'hui, les affirmations des employés et amis de M. Ernest Parisot.

L'instruction suit son cours ; elle aura bientôt dit son dernier mot.

(Extrait du *Petit Journal*, du 20 janvier 1883.)

#### NOUVEAUX DÉTAILS

Quelques jours après la disparition de M. Parisot, le parquet de Bar-le-Duc demandait à celui de Paris des renseignements sur son fils Ernest Parisot ; et cela parce que celui-ci avait écrit à sa mère de fort singulières lettres sur cette disparition.

Les réponses à ces lettres ont été saisies au domicile de la rue Albouy, le jour de l'arrestation d'Ernest Parisot. Elles contiennent des reproches accablants au sujet de la conduite d'Ernest Parisot à l'égard de son père.

Le 1<sup>er</sup> décembre, M<sup>me</sup> Parisot avait reçu un télégramme, signé du nom de son mari, l'informant qu'il ne rentrera pas à Bar-le-Duc avant deux jours.

M<sup>me</sup> Parisot, ayant absolument besoin de lui faire une communication, s'empressa de lui écrire à l'hôtel où il était descendu, rue de Lancry. Cette lettre fit retour avec la mention : « Parti depuis deux jours. »

La malheureuse femme, consternée, folle de douleur, accourut à Paris. Sa première visite fut pour un négociant de la rue d'Alsace, le correspondant et l'ami de son mari.

Celui-ci n'avait plus revu Parisot depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Il conseilla à M<sup>me</sup> Parisot de voir son fils ; mais elle s'exprima en de tels termes à l'égard de ce fils que l'ami n'insista pas.

Nous avons dit, avant-hier, que la boîte à rasoirs de M. Parisot père n'a pas été retrouvée dans sa valise. Nous apprenons, aujourd'hui, par un ami de la famille, que la valise renfermait la montre de M. Parisot et son porte-monnaie contenant deux cents francs.

Nous avons rapporté, hier, l'arrestation faite, à Bar-le-Duc, d'un nommé Auguste Brelaut, courtier de commerce, ami d'Ernest Parisot.

Ce dernier, interrogé au sujet des fausses traites de commerce émises de complicité avec Brelaut, a répondu : « qu'il ne connaît pas cet individu. » Or, la complicité pour l'émission des fausses traites est absolument établie, et, de plus, l'enquête faite sur les amis d'Ernest Parisot met au premier rang Auguste Brelaut qui était de toutes ses parties de plaisir.

Depuis la disparition de son père, Ernest Parisot, qui était de commerce facile, s'était lié avec un bon vivant qu'il avait rencontré dans un café de son quartier et qui ne l'a quitté que le jour où les portes du dépôt se sont fermées sur lui.

Ce nouvel ami était un des plus fins agents de la sûreté qui, pendant six semaines environ, ne l'a presque pas quitté et a parcouru avec

lui tout Paris. Ernest Parisot parlait beaucoup de la disparition de son père et se disait occupé à le rechercher ; mais il négligeait souvent ses recherches et l'agent le lui faisait remarquer.

Quand l'agent était un peu trop pressant, Ernest Parisot répondait d'un ton dégagé :

— Ah ! bah ! ce vieux fou !... on le retrouvera un jour.... Il est allé s'amuser.

Lorsqu'il apprit que le parquet de Bar-le-Duc faisait faire à Paris des recherches, Ernest Parisot se rendit chez le juge d'instruction et lui offrit d'aider les agents ; mais, juste à ce moment, les rapports de l'agent attaché à sa personne et les renseignements fournis par le parquet de Bar-le-Duc étaient tels que le juge d'instruction le fit arrêter.

Depuis cette arrestation, il ne s'est pas passé un seul jour sans que M. Guillot n'ait entendu plusieurs témoins.

Parmi ces témoignages, il en est un très curieux. Un ami de M. Parisot père, venu à Paris pour aider aux recherches, a employé tous les moyens à sa connaissance ; il est allé jusqu'à consulter une somnambule. Et la somnambule lui aurait affirmé que le malheureux Parisot a été attiré dans un piège, à Paris ; qu'il a été étranglé, puis enterré.

Questionné sur l'endroit où le drame aurait eu lieu, la somnambule n'a pu préciser ; mais elle aurait dit : « Le cadavre sera retrouvé bientôt, car il est recouvert de si peu de terre, qu'il attirera l'attention par sa décomposition. »

Telle est la déposition d'un ami dévoué ; nous la reproduisons, à titre de curiosité, sans oser prétendre qu'elle a motivé les fouilles qu'on fait actuellement dans des terrains vagues autour de la gare de l'Est, sous la direction du service de la sûreté.

(Extrait du *Petit Journal*, du 22 janvier 1883.)

OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS. — Comme on le voit par ce triste récit, le somnambulisme passe de plus en plus dans les mœurs, et il n'est pas rare de voir consulter des somnambules dans ces sortes d'affaires. C'est du reste là où le sommeil puyégurien est le plus pratique et le plus utile. C'est aussi le cas de rappeler cette exclamation de M<sup>me</sup> Roger en 1876, qui justifie pleinement notre assertion,

alors qu'elle était poursuivie en première instance et en cour d'appel, par un sieur Serin du boulevard Montmartre : « Je ne dévoile que les voleurs et les assassins ! » affaire qui eut un très grand retentissement à cette époque et qui fut si brillamment gagnée par M<sup>e</sup> Jules Favre, l'ardent défenseur du magnétisme, grâce à sa conviction per-

sonnelle, son éloquence et son mérite oratoire.

N. B. — Ajoutons que nous connaissons particulièrement la somnambule qui a été consultée pour cette malheureuse affaire, mais que la discrétion nous oblige à ne pas révéler son nom tant que la solution n'en sera pas officiellement connue. L. A.

### CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENÈVE

J'avais à peine reçu *La Chaîne Magnétique*, que je retirais de ma boîte aux lettres la charmante épître suivante :

« Monsieur,

« On vient de me communiquer votre chronique que j'ai lue avec indignation. M. Yung est un honnête homme, et tout ce qu'il a dit, c'est avec conviction. Vous avez tort, quoiqu'à votre point de vue vous ayez raison, etc. » Si vous n'en avez pas assez, une autre fois vous aurez les vingt lignes qui suivent. Tout cela est signé, j'ose à peine le dire.... B. Révillod.

Et bien, puisque j'ai tort, en ayant raison, je demande qu'on me conduise à la conciergerie pour avoir conspiré contre un prince de la science, et si ce cher Baptiste veut m'amener son long corps et ses grands bras qui télégraphient constamment à la stupéfaction des passants, nous nous entendrons sur les mesures à prendre pour éviter que les docteurs es-sciences ne soient convaincus d'ignorance complète.

Douze heures se sont écoulées depuis la réception de cette lettre, et, malgré les observations de cet excellent Baptiste, j'ai encore trouvé moyen de penser que lorsqu'un homme était pris la main dans le sac, on devrait pouvoir le poursuivre.

Eh quoi ! Il est permis à ceux qui ont mission de nous éclairer de faire des mensonges et des omissions historiques ; il est permis d'insulter publiquement une réunion d'hommes aussi considérable que celle des magnétiseurs, et il est défendu de tuer un chien qui vous mord, sous peine d'une forte amende s'il n'est pas reconnu enragé ? Ayez donc le respect des lois.

Je préfère vous parler d'un magnétiseur,

M. Coste, qui sait nous consoler en nous donnant de temps en temps des séances expérimentales sérieuses, ce dont nous avons été fort privés depuis que M. Lafontaine ne magnétise plus. Nous avons toujours assisté, quelquefois même aidé à ces séances, dont la plus remarquable vient d'avoir lieu dans les magnifiques salons de M<sup>lle</sup> D. Un nombreux public y assistait, et nous avons vu se dérouler sous nos yeux une belle série d'expériences, qui toutes ont été admirablement réussies.

Bravo pour M. Coste ; s'il donne suite à son projet de s'occuper spécialement de magnétisme, vous entendrez bientôt parler de lui comme d'un maître.

Pendant que le spiritisme est encore à l'ordre du jour à Paris, malgré les réfutations sérieuses de MM. Chevillard et Lafontaine, à Genève on discute sur un sujet sensiblement différent.

*Est-il absolument nécessaire de magnétiser complètement un malade ?*

Et c'est sur cette question que les têtes s'échauffent.

J'en avais un peu parlé devant M<sup>me</sup> H., que je viens de guérir d'une fluxion de poitrine, et voici la conversation que nous eûmes :

— Si vous dégagez complètement, me dit-elle, vous faites pour défaire ?

— Il y aurait au moins, répondis-je, un mouvement de vie donné à l'organisme, mais en outre de cette impulsion, le corps humain absorbe toujours une portion de fluide communiqué et se l'assimile.

— Ce que vous chassez n'est donc pas utile ?

— Non, c'est un surplus qui pourrait, laissé à lui-même, provoquer des troubles et rompre l'équilibre. Quelques magnétiseurs

ont conseillé de ne pas dégager, ou de dégager peu dans certains cas, mais des malaises ont été souvent la suite de cette imprudente conduite.

— Lorsque j'ai entendu votre conversation, reprit-elle, je me suis rappelé qu'un jour, étant partie à la montagne, emmenant mon petit garçon, qui avait six ans et peu de sagesse, nous arrivâmes en haut du salève après une course fort pénible. Et maintenant, me dit mon petit homme, qu'est-ce que nous allons faire ? — Mais, mon ami, nous allons redescendre ! — Ah ? quelle folie !

Eh bien, Monsieur, je dois vous dire que mon impression fut semblable, lorsque je vous vis magnétiser pour la première fois et démagnétiser ensuite, mais j'avoue aussi que j'ai de sérieuses raisons pour changer d'avis et croire à l'assimilation dont vous me parlez, en ayant ressenti les effets. »

Espérons que nos collègues seront bientôt aussi conséquents que Madame H.

Jules CRÉPIEUX.

## ACTUALITÉS & NOUVELLES DIVERSES

### DEMANDE DE SOMNAMBULE LUCIDE A VARSOVIE.

Un docteur en médecine résidant à Varsovie nous demande un sujet très lucide auquel il offre, pendant six mois, 200 francs par mois, le logement, la table et le service complet. Le voyage et tous autres frais seront également payés. — Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de *la Chaîne magnétique*.

### CONFÉRENCES SUR LE MAGNÉTISME EN RUSSIE.

LE PROFESSEUR WAGNER, bien connu à Saint-Petersbourg, a donné dans ces derniers temps, dans cette ville, trois conférences sur le magnétisme qui ont obtenu le plus grand succès. Inutile de dire que ces conférences étaient favorables à cette science, le professeur Wagner étant un magnétiste convaincu de vieille date.

### NÉCROLOGIE.

Après la mort toute récente de M. Charles Hue de Fécamp, l'intègre et excellent auteur d'une importante brochure *Le vrai et le faux magnétisme*, brochure depuis longtemps épuisée et écrite de main de maître, nous avons la douleur aujourd'hui d'apprendre celles de MM. Gomy et Cosson, également anciens membres titulaires de l'ancienne Société de Magnétisme de Paris. De plus, M. Gomy avait été longtemps secrétaire général de cette importante société.

Inscrire dans les annales du Magnétisme les noms des hommes qui, dans un temps où cette vérité était beaucoup moins accréditée, n'ont pas craint de compromettre leur situation et leur personnalité, est leur rendre un hommage justement mérité.

## Correspondance Administrative.

### ABONNEMENTS REÇUS.

Année 1883. — MM. W. et E. P., à Bath (Angleterre). — Charles Lafontaine père, professeur de Magnétisme, à Genève (Suisse). — M<sup>me</sup> C., rue Domat. — Ch. D., à Meaux. — V. R., à Villenoy. — H., à Orléans. — E. L. R., à Meaux. — B., à Marquise. — M<sup>me</sup> V., rue Taitbout. — Ch. D., commissionnaire en librairie, rue Soufflot. — M., docteur-médecin, à Asnières, près Paris. — K. N., commissionnaire en librairie, rue d'Alger. — M<sup>me</sup> W., somnambule, Faubourg-Montmartre. — L., commissionnaire en librairie, rue Bonaparte. — R., commissionnaire en librairie, rue des Saints-Pères (2 abonnements). — De M., à Neuilly (Seine). — E. L., ingénieur des Ponts et Chaussées, à Briénon-l'Archevêque. — A. G., magnétiseur-masseur, rue Brunel, près l'avenue de la Grande-Armée, à Paris.

(A suivre.)

Le Propriétaire-Gérant : Louis AUFFINGER.



MAGNIFIQUES BANCS D'ÉCOLE  
POUR  
SOIRÉES, RÉUNIONS DE SOCIÉTÉS,  
JARDINS, ETC.  
A VENDRE  
au Bureau de  
*La Chaîne Magnétique*

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

## NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX &amp; SES ÉCRITS (1)

## VI.

Les deux tableaux, que je publie ci-après, dissipent toutes les équivoques dont la généalogie de la famille du Potet était entourée.

Il ne sera plus possible désormais de la faire descendre ni des prêtres païens, serviteurs d'Hercule; ni des ducs de Bourgogne, rejetons des rois de France.

On ne pourra pas non plus continuer de la confondre avec les fameux Potet (2), barons de Bretigny, etc.

Il est avéré maintenant que son origine n'est ni si ancienne, ni si haute. En effet, elle ne comprend que neuf générations et remonte seulement à environ trois siècles.

Tous les personnages de cette lignée sont de simples gentilshommes et non, comme on l'a dit, de grands seigneurs. Ils avaient bien le droit de parvenir à tous les grades nobiliaires; mais aucun d'eux n'a franchi le premier échelon de la hiérarchie féodale. Leurs alliances sont en rapport avec leur condition; ils se mariaient presque tous avec des filles de bourgeois, ce qui n'aurait pu se faire s'ils avaient appartenu aux degrés supérieurs de la chevalerie.

Le premier tableau représente la famille dans son ensemble; je l'ai composé d'après les données contenues dans la « requête » présentée au roi en 1740, et les notes recueillies par les deux d'Hozier, jusqu'en 1781. Passé cette date, j'ai négligé de continuer les recherches, mais il est facile de les poursuivre au-delà si quelqu'un y trouve de l'intérêt.

Le second m'a offert plus de difficultés; parce que, limité au rameau de Sennevoy, etc., il n'avait été l'objet d'aucune tentative. J'ai donc dû le créer de toutes pièces en compulsant les

archives paroissiales et communales de Sennevoy et de La Chapelle, ainsi que d'autres localités, telles que Paris, Ancy-le-Franc, Les Riceys, etc., etc., où les membres de la famille ont habité. Ainsi s'explique le temps long que j'ai mis à le produire. Je n'ose dire qu'il est complet, mais s'il s'y trouve des lacunes elles pourront être bientôt comblées soit par moi, soit par les intéressés qui vivent encore.

Tel qu'il est, il suffit pour marquer exactement la place occupée par M. du Potet dans cette filiation, et indiquer les héritiers légitimes de son nom et de ses titres (les fils introuvés de son frère Achille).

Ces remarques étaient nécessaires pour guider le lecteur, à présent voyons les tableaux.

M. HÉBERT.

ERRATUM. — Dans l'avant-dernier numéro, page 220, au bas de la deuxième colonne, le déplacement d'un mot m'a fait dire: « rameau dont descend le baron de Sennevoy, » au lieu de « rameau de Sennevoy dont descend le Baron. »

La raison de cette rectification est que, Sennevoy n'étant point une baronnie, il ne pouvait y avoir de baron. Les seigneurs de ce lieu prêtaient serment d'aveu, foi et hommage aux barons de Laignes, donc ils en dépendaient et n'avaient point eux-mêmes ce titre.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, je reçois d'un vétérinaire de la cause magnétique, M. Ch. Lofontaine, une lettre d'encouragement pour mes recherches biographiques et d'approbation pour leurs résultats, qui est fortement pensée et des mieux dites. M. H.

SOUSCRIPTION POUR ÉLEVER UN MONUMENT FUNÉRAIRE  
SUR LA TOMBE DE M. DU POTET.

Montant des listes précédentes.....	1,562 <sup>f</sup> 50
M. Houzelot, ancien magistrat, à Orléans.....	5 »
TOTAL GÉNÉRAL des SOMMES reçues jusqu'à ce jour...	1,567 50

(1) Voir le commencement dans le numéro 38 et suivants de *La Chaîne*.

(2) J'ai remarqué que les bourguignons prononcent ce mot en appuyant sur la première syllabe, comme si elle était écrite avec ô; et je suppose que ce vice de prononciation a pu engendrer Pautet, nom d'un écrivain assez célèbre, né à Beaune.

## TABLEAU GÉNÉRAL

### DE LA FAMILLE DU POTET DE CRUZILLE

Géné- rations	NICOLAS DU POTET, Écuyer, Lieutenant de cavalerie, commandant le château de Duesme, en 1592. Épouse CATHERINE LE MALIER. (Voir page 218, 1 <sup>er</sup> arbre de ligne.)				
I <sup>re</sup>					
II <sup>e</sup>	ANTOINE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Cruzille, Lieutenant des cheveu-légers. Épouse PÉRONNE LANGUET, le 5 juin 1636. (Voir page 218, 2 <sup>e</sup> arbre de ligne.)				
III <sup>e</sup>	PHILIPPE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Cruzille. Épouse LOUISE DE MORILLON, le 3 mai 1664. — Meurt en avril 1696. (Voir page 219, 3 <sup>e</sup> arbre de ligne.)				
IV <sup>e</sup>	DANIEL DU POTET, Écuyer, Seigneur de Cruzille, Cheveu-léger. Épouse MARIE DOUDRY. Annobli en 1702 et confirmé en 1740.	ANTOINE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Grandprès, Cheveu-léger. Annobli en 1702.	JEAN-BAPTISTE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Brevon, Mestre de camp de cavalerie, 4 <sup>es</sup> Brigadier des cheveu-légers. Épouse JEANNE-HENRY DAYMARS, le 6 janvier 1699. (Voir p. 217, 4 <sup>e</sup> arbre de ligne)	PHILIPPE-CÉSAR DU POTET, Écuyer, Seigneur de Maurelin, Porte-étendard des Gardes du corps. Épouse FRANÇOISE DE BRETAGNE.	
V <sup>e</sup>	SIMON DU POTET Écuyer, Seigneur de Cruzille, Brigadier des gardes du corps, Capitaine de cavalerie. Épouse JEANNE DE CHAMPEAU le 7 oct. 1726.	PHILIPPE, FRANÇOIS DU POTET Écuyer, Fondateur du rameau de Sennevoy et de La Chapelle. (Voir l'autre tableau.)	PHILIPPE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Grandprès, Enseigne dans le régiment d'infanterie de Monconseil. Confirmé noble en 1740.	HENRI DU POTET, Écuyer, Seigneur de Brevon, Aide-major de brigade, Capitaine appointé des cheveu-légers de la garde Épouse JEANNE-BARBE BERTRAND, le 11 mars 1735. (Voir p. 219, 5 <sup>e</sup> arbre de ligne)	FRANÇOIS-PHILIPPE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Maurelin, Officier d'infanterie. Épouse CATHERINE DU POTET (de Sennevoy), le 28 juillet 1772, lui étant âgé de 34 ans, et elle de 26.
VI <sup>e</sup>	NICOLAS DU POTET Écuyer, Seigneur de Cruzille, Garde du corps. Épouse Damoiselle ANNE, MARGUERITE DE FLIGNY, le 7 janv. 1771. Obtiennent le blasonne- ment de leurs armoiries, en 1784.	CLAUDE, ANNE DU POTET Écuyer, Brigadier des gardes du corps. Né le 23 avril 1731 à Chaugéy (Côte-d'Or).	(Interrompu faute de renseignements.)	JEAN-BAPTISTE DU POTET, Écuyer, Seigneur de Brevon, Cheveu-léger, blessé à la bataille d'Esteninghen, en 1743.	(Interrompu faute de renseignements.)
VII <sup>e</sup>	(Interrompu faute de renseignements.)		JULIEN-HENRI DU POTET, Écuyer, Seigneur de Brevon, né le 4 août 1745. Refusé pour l'école militaire, en 1760.  (Interrompu faute de renseignements.)		

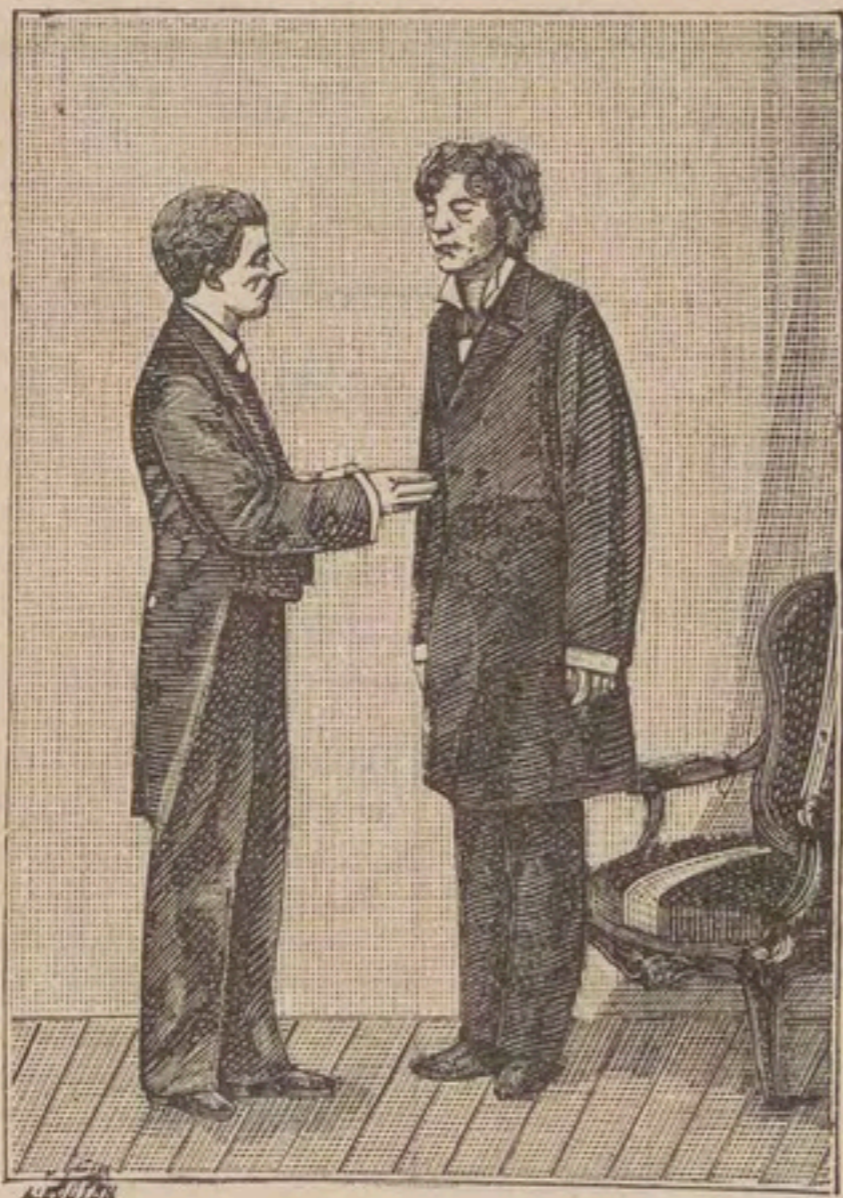
## TABLEAU PARTICULIER

### DU RAMEAU DE SENNEVOY, ETC.

Géné- rations	<p><b>DANIEL DU POTET,</b> Écuyer, Seigneur de Cruzille. (<i>Voir l'autre tableau.</i>) Chef de la branche aînée, de laquelle se détache le rameau de Sennevoy, etc.</p>						
IV <sup>e</sup>	<p><b>PHILIPPE-FRANÇOIS DU POTET,</b> Écuyer, Seigneur en partie de Sennevoy et de La Chapelle, Épouse FRANÇOISE DE LOISEAU DU BOUGHET. Décédé le 22 août 1776, à l'âge de 81 ans. Inhumé en l'église de Sennevoy, avec sa femme, décédée le 12 septembre 1791.</p>						
V <sup>e</sup>	<p><b>SIMON DU POTET</b> Écuyer, Seigneur de Cruzille. <i>(Voir l'autre tableau.)</i></p>	<p><b>PHILIPPE-ADRIEN DU POTET,</b> Écuyer, Seigneur en partie de Sennevoy et de La Chapelle, Garde du corps du Roy. Né à La Chapelle le 23 octobre 1738. Épouse damoiselle BRIGIDE-ANTOINETTE DUFRESNE, le 30 juillet 1761. Décédé le 6 décembre 1788, et inhumé à la porte principale de l'église de Sennevoy.</p>					
VI <sup>e</sup>	<p>Nicolas DUPOTET.</p> <p>Claude, Anne DUPOTET.</p> <p><i>(Voir l'autre tableau.)</i></p>	<p><i>Réservé pour cinq enfants mal connus.</i></p>			<p><b>CATHERINE DU POTET</b> mariée à FRANÇOIS, PHILIPPE DU POTET, en 1772. <i>(Voir l'autre tableau.)</i></p>	<p><b>PÉTRONILLE DU POTET</b> mariée à ÉTIENNE GIRARDOT, le 27 oct. 1789. Morte à Sennevoy-le-Haut, le 16 mars 1813</p>	
VII <sup>e</sup>	<p><b>CHARLES-JEAN-BAPTISTE DU POTET,</b> Écuyer, Seigneur en partie de Sennevoy et de La Chapelle. Né à Ricey-Haut, le *** Épouse SIMONNE-PIERRETTE BABEAU. Mort à Paris, le 41 avril 1832.</p>		<p><b>JULES-PHILIPPE-ADRIEN DU POTET,</b> Écuyer, Épouse MARIE-ANNE BOURY le 26 juillet 1813. Décédé à Sennevoy-le-Haut, le 20 janvier 1826.</p>				
VIII <sup>e</sup>	<p><b>JEANNE, CLAUDINE DUPOTET</b> née à Sennevoy-le-Haut, le 2 mars 1793. Morte à Paris, le 16 sep. 1853, sous le nom de v<sup>ve</sup> GUENIN.</p>	<p><b>FÉLIX, STANISLAS DUPOTET</b> né à Sennevoy-le-Haut, le 2 messidor an II. Décédé en bas-âge.</p>	<p><b>DENIS-JULES DUPOTET,</b> né à Sennevoy-le-Haut, le 23 germinal an IV (12 avril 1796), <i>dît</i> Baron DU POTET DE SENNEVOY Épouse, en 1833, dame AGLAÉ SAUNIER, veuve BARON, décédée à Paris, le 9 novembre 1879. Se remarie, le 27 juillet 1880, avec demoiselle MARIE-ISAURE HÉRAULT,  survivante, propriétaire à Vouvray (Indre-et-Loire). Décédé à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1881, à l'âge de 85 ans.</p>	<p><b>X*** DUPOTET</b> mariée à M. CHANU, propriétaire à Paris (Ménilmontant), rue des Panoyaux n° 16.</p>	<p><b>ACHILLE DUPOTET</b> marié à X*** Décédé à Paris, vers 1870. <i>(Pas de renseignements.)</i></p>	<p><b>HENRIETIE, APPOLINE DUPOTET</b> née à Sennevoy-le-Haut, le 15 janv. 1816, mariée à EDME DÉON, le 23 nov. 1835. Décédée à Sennevoy-le-Haut (Yonne), le 18 nov. 1882.</p>	<p><b>NICOLAS, JULES DUPOTET</b> né à Sennevoy-le-Haut, le 12 avril 1819 Décédé à Laignes (Côte-d'Or).</p>
IX <sup>e</sup>	<p>Deux fils. <i>(Pas de renseignements.)</i></p>						

## ATTRACTION MAGNÉTIQUE

S'OBTENANT ÉGALEMENT A DISTANCE, MÊME A TRAVERS LES CORPS OPAQUES



(1) *Le magnétisme en huit leçons*, 50 centimes au bureau de *La Chaîne*; par la poste, 55 centimes.

L'attraction magnétique existe dans les trois règnes de la nature : minéral, végétal et hominal, ou, pour mieux dire, animal, puisque le magnétisme se retrouve même chez les animaux de toutes espèces.

Pour obtenir l'attraction magnétique, dit l'auteur de la brochure dont nous extrayons cette vignette (1), « l'opérateur s'éloigne un peu de la personne endormie ou même éveillée, si elle subit son influence, et, dirigeant ses mains sur la plus grande surface de son corps, il l'attire vers lui, comme si un lien mystérieux et invisible les unissait l'un et l'autre. Après quelques hésitations, le sujet, s'il est assis, se lève aussitôt et suit la direction qui doit lui être imprimée avec le plus grand calme, tout mouvement brusque pouvant amener une crise regrettable. — Une volonté énergique et soutenue de la part du magnétiseur doit présider à cette expérience. C'est là un point essentiel qu'il ne saurait négliger sans danger pour la personne qu'il magnétise. »

LOUIS AUFFINGER.

### ENCORE LA BROCHURE CHEVILLARD (4)

Dans le *Moniteur de la Fédération Belge* du 15 février 1883, page 182, M. de Turck répond aux critiques de M. Rouher par ce qui suit :

Dans *La Chaîne Magnétique* du 15 janvier, M. Marcel Rouher me cite. Il prétend que je n'ai pas compris l'explication donnée dans cette brochure et qu'il suffit pour cela de copier la note, page 31, de ma brochure *Le Spiritisme*, publiée à Bruxelles en 1875.

« Dernièrement, à Paris, j'obtins, chez le médium-photographe Buguet, trois photographies des Esprits de personnes qui me furent chères. Immédiatement je me rendis chez un médium typtologue (au moyen d'une table), pour rechercher et expérimenter si ces esprits viendraient confirmer que je possède réellement leurs trois images. Effectivement, j'obtins

cette confirmation de toutes trois, avec l'énoncé de leurs noms, prénoms, etc. »

Et il conclut par des arguments *ad hominem* :

1° « M. de Turck ignore donc que, lors du fameux procès des photographies spirites, une caisse remplie de pantins de Buguet figurait à l'audience? »

Non, il ne l'ignorait pas du tout. Mais M. Rouher, qui a probablement lu le livre intitulé : *Procès des Spirites*, ce compte-rendu authentique, connaît aussi bien que lui et se garde d'en dire mot les manœuvres jésuitiques de la police parisienne, à cette époque de réaction cléricale, les menaces par l'épouvantail — prison Mazas — les promesses de récompense pour déterminer Buguet à renier sa médiumnité, comme il l'avoue, vexé d'avoir été dupé, dans sa rétractation, faite au Consulat de France à Bruxelles, et adressée

(1) Voir *La Chaîne Magnétique* du 18 octobre 1882.

au ministre de la justice, M. Dufaure. « Malheureusement j'étais commerçant, » dit-il, « et je regrettais, lorsque ma faculté (médiannimique) me faisait défaut, de laisser partir les clients. »

— Le photographe, trop avide de lucre, s'aperçut trop tard que les poupées supplémentaires avaient tué la poule aux œufs d'or et qu'on l'avait fait marcher comme un fantoche.

2° « *M. de Turck ignore que le tribunal A FAIT JUSTICE A JAMAIS de ces procédés.* »

Quels procédés ? la photographie spirite. — Oh ! oh ! voilà un tribunal, érigé en haute cour suprême, dont la sentence de condamnation à tout jamais ressemble fort à un coup d'épée dans l'eau, car la photographie spirite n'est plus une rareté aujourd'hui. C'est ce que M. Rouher saurait, s'il lisait les journaux de l'Amérique, de l'Angleterre, etc.

3° « *M. De Turck n'a pas deviné que ce médium avait lu dans sa pensée les noms de ces trois personnes.* » Or le fait de la pénétration de la pensée PAR UN NÉVROPATHE est connu depuis 50 ans.

Voilà donc M. Rouher qui condamne mon médium à une affection nerveuse, à la névropathie, à l'hystérie, comme une fillette chlorotique. — Parbleu ! s'il devait le voir, mon médium, avec sa constitution de prussien ! — Mais n'importe ; de par M. Rouher et par l'explication Chevillard, tous les médiums sont des névropathes, tous doivent être envoyés à l'hôpital de M. Charcot. — Et qui lui dit qu'au même instant, à la même seconde, où je demandais les noms des trois personnes évoquées, leurs noms se trouvaient précisément imprimés dans ma pensée, puis lus par le médium névropathe qui, par l'émission extracorporelle de son fluide nerveux (système Chevillard), les faisait répéter par les craquements sonores de la table ? — Quelle simplicité d'explications !

4° « *Et M. Rouher croit avoir « surabondamment prouvé » que je n'ai pas compris l'expli-*

*cation scientifique donnée par M. Chevillard, puisqu'elle est essentiellement basée sur LA TRANSMISSION DE PENSÉE.* »

La transmission de pensée ! Voilà de ces grands mots ronflants explicatifs dont se contentent les superficiels ! — La communication de pensée est un effet, mais il s'agit d'expliquer la cause, et c'est là que commence la difficulté ; à moins de l'admettre comme une opération d'Esprit à Esprit, et cela ne plait aucunement aux matérialistes.

Du reste, nous ne blâmons aucunement M. Rouher de soutenir les opinions de son ami M. Chevillard et d'y croire sincèrement. — La communication avec les esprits et leur action ont paru impossibles à M. Chevillard, comme il l'avoue dans sa brochure ; sur ce il a consciencieusement cherché une autre cause aux phénomènes spirites, dont il affirme la réalité ; il croit l'avoir trouvée, il s'efforce de la consolider dans cette brochure soi-disant explicative. Tout cela est fort naturel à notre époque. Tous les autres explicateurs sont partis du même principe — *paru impossible*. Reste à savoir si cette explication vaut mieux que les autres ? Quant à nous, après un sérieux examen comparatif, nous avons la conviction motivée qu'il n'en est rien. — Nous avons essayé d'en faire comprendre la nullité dans une brochure subséquente intitulée *Les faits spirites, etc.*, éditée à Bruxelles en 1876. — Elucider les complications de cette question, dans un article de journal, serait phénoménal. Ces articles partiels, ces fragments, laissent le lecteur indécis ou immobile dans son opinion. Pour qu'un chercheur impartial soit à même de juger, en connaissance suffisante, il lui faut une lecture comparative des brochures pour et contre, des pièces du procès. Libre alors au premier de faire la réplique et démolir un par un les arguments de l'adversaire. En attendant *subjudice tis est*.

H.-J. DE TURCK.

### UN DERNIER MOT SUR LE LIVRE DE M. CHEVILLARD (4<sup>e</sup> ÉDITION)

A propos de M. Chevillard et de son livre, nous recevons une lettre du docteur Peladan, de Nîmes, que nous ne saurions passer sous

silence, vu l'intérêt qu'elle offre à nos lecteurs, et qui est un parfait prolégomène de son article.

Nîmes, 22 février 1883.

A M. Louis Auffinger, à Paris.

Mon cher ami,

Je trouve les derniers bois de votre journal moins secs et mieux faits que ceux que vous donniez autrefois. Laissez-moi vous conseiller de ne pas citer tant de journaux. S'il vous fallait reproduire tout ce que les journaux de médecine disent du magnétisme, il vous faudrait cinq ou six livraisons par mois. Il ne faut donc citer *en abrégé* que les faits hors ligne. En outre, il ne faut pas laisser durer longtemps les critiques (polémiques). Ainsi vous en avez trop dit contre M. Chevillard, qui a raison pour les trois quarts et demi des faits spirites. J'ai vu ici pendant deux jours un des principaux médiums de Paris, M<sup>lle</sup> XXX, etc. J'ai trouvé que ses dictées spirites venaient toutes d'elle ou de ma conversation. Je suis peiné de voir le savant M. Chevillard si souvent attaqué dans *La Chaîne* où je lui ai consacré jadis un article approfondi. Veuillez donc insérer le petit article ci-inclus. Je vous promets que, quand même on y répondrait, je ne veux plus en reparler, parce que cela n'en finirait jamais. Les spirites sont des illuminés qui croient à leurs dictées plus qu'aux mathématiques.

Agréer, mon cher ami, mes amitiés pour vous et les vôtres.

Adrien PELADAN fils.

Monsieur le rédacteur en chef,

Depuis quelque temps, des appréciations qui me paraissent erronées se succèdent dans vos colonnes au sujet du remarquable livre de M. Chevillard. Je dis *remarquable*, car ce livre a mérité d'être l'objet, dans l'*Union magnéti-*

*que*, dans le *Magnétiseur* de M. Ch. Lafontaine et dans cette revue, d'articles sérieux, que M. Chevillard aurait dû insérer dans ses dernières éditions; mais pour éviter toute supposition d'orgueil qu'on aurait pu élever contre lui, l'auteur a eu l'excessive délicatesse de s'en abstenir.

On attaque à tort M. Chevillard parce qu'on lui attribue des assertions qu'il n'a jamais émises et qu'on veut voir dans ses écrits des dénégations absolues qui n'y sont pas.

Quant à des interventions possibles entre les esprits et les hommes, M. Chevillard ne les nie point; mais il ne se permet pas de décider dans quels cas elles ont lieu. Il examine seulement la *superstition spirite* dans ses procédés vulgaires, et il démolit les prétentions des médiums qui soutiennent pouvoir nous mettre en communication réglée, habituelle, facultative, en tout et partout, avec les âmes des morts. Il ne faut pas attribuer à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu démontrer. Sans doute, il y a des communications entre les deux mondes, mais non pas selon le caprice et l'arbitraire de l'homme. M. Chevillard ne réfute pas la magie, qui est une science, mais bien le spiritisme, dont les assertions et les pratiques sont loin de constituer une science. Dans plusieurs de ses ouvrages, le baron du Potet, qui avait fait de véritables *évolutions* et assisté à de véritables *extases*, a déclaré que, quand on avait eu des relations réelles avec les esprits, on souriait du calme et du sang-froid de ces médiums qui prétendent donner des dictées authentiques *entre la poire et le fromage*. A.-S. Morin et Eliphas Lévi pensaient de même, et on ne leur a pas victorieusement répondu.

Agréer, etc.

D<sup>r</sup> A. PELADAN fils.

### CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENEVE

Je viens de terminer une curieuse statistique sur tout ce qui a trait au magnétisme à Genève. Le résultat m'a donné 12 magnétiseurs-guérisseurs et environ 230 magnétiseurs amateurs dont 75 femmes. A côté de ces chiffres nous devons noter 25 spirites que nous avons découvert à grand peine! Le ma-

gnétisme n'est donc pas prêt de mourir ici.

Nous avons en outre six somnambules, dont plusieurs ont donné des preuves sérieuses de lucidité, mais nous allons en perdre une, M<sup>me</sup> Bianca, dont le sommeil n'a pas paru assez profond aux Genevois et qui réserve à d'autres contrées l'avantage de con-

naitre l'avenir de sept manières différentes. Chaque fois que nous avons été témoin de semblables duperies, nous avons exprimé le regret de voir les magnétiseurs s'en préoccuper aussi peu. Ils vont voir, se persuadent qu'ils sont joués, le disent à leurs amis et en restent là. C'est un tort immense, car le faux somnambule déconsidère celui qui peut réellement rendre des services, et il fait plus de tort au magnétisme que ses ennemis les plus acharnés. Les magnétiseurs devraient enfin le comprendre et faire une guerre sans merci à ces femmes qui ne vivent en somme que d'escroqueries.

A Genève et dans toutes les jolies villes qui sont au bord du lac, le fait est rare, il y a trop de magnétiseurs ; mais en France même, que de charlatanisme n'y a-t-il pas dans toutes les foires des villes de province. C'est ainsi qu'à Arras, ce fut avec une touchante unanimité que quatre prétendues somnambules refusèrent de se laisser magnétiser par moi, et je leur aurais fait lever l'ancre, si des affaires pressantes ne m'eussent rappelé à Genève.

Pour faire mon devoir de chroniqueur, je dois mentionner une conférence que M. R.... vient de donner au Casino, devant un public assez nombreux. M. R.... s'est contenté de lire un long discours dans lequel le magnétisme était envisagé au point de vue général. Il faut avouer que c'était médiocrement intéressant et l'accent étranger de M. R.... rendait l'audition très fatigante. Nous croyons que la meilleure cause demande encore un avocat habile et nous espérons que la prochaine conférence donnera moins de prise à la critique.

Lorsque le docteur Ladame, de Neufchâtel, vint faire des expériences hypnotiques à Genève, il chercha bien plus à combattre le magnétisme qu'à prouver quelque chose, mais son acharnement nous a profité en nous poussant à faire des expériences spéciales qui nous ont donné la conviction que l'hypnotisme est dangereux et que, contrairement au magnétisme, il exerce une influence désastreuse sur le système nerveux.

La fixation d'un corps brillant provoque en effet l'affluence du fluide vital au cerveau et détermine souvent l'insensibilité et le som-

meil magnétique, mais ce procédé violent ébranle tellement l'organisme que l'hypnotisé se trouve lors du réveil dans un état de malaise et d'agitation qui ne disparaît qu'après plusieurs jours. Cela s'explique facilement ; les forces vitales sont déplacées, mais non dirigées et loin de guérir les névroses ; l'hypnotisme ne peut que déterminer de nouveaux troubles nerveux et la secousse générale peut provoquer d'autres accidents.

J'espère rendre compte bientôt des observations sérieuses que j'ai faites sur ce sujet ; pour aujourd'hui, je dirai seulement que j'ai surtout fatigué beaucoup d'yeux et procuré nombre de maux de tête. Avis aux amateurs !

A propos d'hypnotisme, on dit que M. Yung est bien malade en ce moment.

Dimanche dernier, il devait recevoir le maire de Villagrand et prévint sa domestique de l'avertir lors de son arrivée. Une demi-heure après la domestique revint en disant :

- Voilà monsieur.
- Qui donc ?
- Mais, ce maire !
- Mesmer, gémit M. Yung, au secours ! et il tomba inanimé.

Jules CRÉPIEUX.

La *Revue scientifique* annonce le livre dans lequel un de ses collaborateurs, M. Émile Yung, « ayant présenté au public l'ensemble des faits si curieux relatifs au somnambulisme, au sommeil magnétique et au magnétisme, » se livre aux justes réflexions suivantes : « Il fut un temps qui n'est pas bien loin, où il fallait un certain courage pour s'occuper de ce sujet périlleux. Maintenant, au contraire, les savants osent en parler, et ce n'est plus un signe de crédulité naïve que de croire à l'existence de ce remarquable phénomène physiologique. »

Il ne s'agissait que de savoir attendre ! L'attente du magnétisme n'aura duré qu'un siècle. Et combien davantage eût-elle pu durer sans ces institutions (Institut, etc.) que le monde nous envie !

P. S. — Dans ma dernière chronique, page 239, au lieu de : Est-il absolument nécessaire de *magnétiser*, etc., lisez *démagnétiser*.

## NI DIABLE, NI ESPRITS !

On nous communique la lettre suivante :

Bayeux (Calvados), le 27 février 1883.

Mes chers amis,

Je m'empresse de vous écrire pour que vous me rendiez un service important et immédiat. Je compte sur votre bonté habituelle pour n'y mettre aucun retard.

Voici ce dont il s'agit :

Vous savez que je suis parrain d'un jeune garçon qui aujourd'hui a quatorze ans. Ses parents lui font donner des leçons de latin par un prêtre qui reste près de chez eux. Depuis quelque temps, cet enfant allait au presbytère prendre ses leçons. Or, dernièrement, il s'est produit un bruit dans la chambre où il était. Des coups étaient donnés sous la table où il travaillait, à tel point que ses livres, cahiers, écritoire, lampe, etc., sont renversés et bouleversés. Impossible à lui de continuer ses devoirs.

M. l'abbé, voyant ce bruit au presbytère se répéter chaque fois qu'il donnait sa leçon, crut que c'était à lui qu'il s'adressait afin de l'en empêcher. Alors on décida qu'il viendrait faire son cours chez les parents.

Depuis trois jours, il donnait donc ses leçons tous les soirs. Il ne s'était rien produit ; mais depuis jeudi soir, la même chose se reproduit à chaque fois que l'enfant se met à travailler.

Il n'est plus possible qu'il travaille. L'on voit maintenant que cela s'attaque à lui-même. C'est quelqu'un, croyons-nous, qui est jaloux qu'il fasse ses classes. — Je voudrais donc que vous alliez immédiatement chez une somnambule célèbre avec le col de l'enfant que je vous envoie, afin de savoir quelle est la cause de ce bruit qui ne se produit qu'au moment où il se met à travailler et qu'il est seul. — Je voudrais savoir quelle est la personne qui lui fait ces choses-là et ce qu'on pourrait faire pour s'en débarrasser. Les parents, comme moi, sont bien malheureux, et je leur ai dit de compter sur vous. Vous devez penser, mes chers amis, quel service vous leur rendrez. Je compte que vous ne mettrez aucun retard à me répondre.

Signé : X....

Ayant soumis les questions et l'objet ci-dessus désigné à madame veuve L. A., mise en état de somnambulisme, voici les conseils et renseignements que nous avons obtenus de sa lucidité et transmis textuellement à notre correspondant :

« De nature électrique et somnambulique, toujours en état de fièvre, cet enfant doit rêver haut et se lever quelquefois la nuit. C'est ce qu'on appelle un noctambule ou somnambule de nuit.

Il faudrait qu'il fut magnétisé et affaibli par des bains antinerveux, des tisanes antinerveuse et fébrifuge, et lui éviter tout travail de tête trop assidu et trop suivi.

Maintenant que la science a approfondi tous ces phénomènes, il ne faut rien voir dans tout ceci de surnaturel ou d'occulte, ni aucune influence étrangère due à la malveillance des hommes, à l'intervention du diable, etc. Il n'y a dans tout cela que des faits très naturels et tout simples, grâce à ces natures nerveuses et toutes phénoménales. Si cet enfant n'était pas soigné de suite, il n'y aurait rien d'étonnant qu'il fut atteint d'ici peu d'une affection cérébrale, telle que la fièvre typhoïde, une méningite, etc., et, de plus, qu'il devint crisiaque. Il faut donc le traiter immédiatement pendant qu'il en est temps encore.

Ce dont on peut se persuader, c'est qu'il n'y a là ni sort, ni sortilège ou sorcellerie, ni magie ou diablerie. C'est tout simplement un névropathe électrique, à l'égal d'Angélique Cottin, ou, pour mieux dire, un véritable somnambule.

Il doit être très délicat et doit avoir généralement peu d'appétit. M<sup>me</sup> L. constate chez lui la présence des vers qu'elle voudrait lui voir combattre par des vermicides.

Si M. l'abbé, dit-elle, connaissait le magnétisme curatif, il devrait le magnétiser lui-même, sans pour cela craindre de manquer à la robe qu'il porte. Le sentiment humain qui l'animerait en serait la première excuse.

En outre, il faudrait momentanément faire suspendre à ce jeune homme ses études et tous travaux intellectuels, le faire sortir souvent et le distraire beaucoup. Éviter en sa présence,

toujours provisoirement, toute conversation scientifique et abstraite, toute relation fantastique, mystique ou romanesque, telles que des histoires de revenants, loups-garoux, feux follets, etc., en un mot, tout ce qui peut avoir un cachet occulte, surnaturel et mystérieux et qui peut lui travailler le moral au-delà de ses

propres forces. De l'exercice sans excès de fatigue, bonne nourriture, de la distraction et du repos selon l'urgence, voilà ce qu'il lui faut, le reste dépend de Dieu, ou plutôt de la nature.

LOUIS AUFFINGER.

### RÉUNION AMICALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Nous détachons de *La Vie domestique* du 20 janvier l'intéressante correspondance de notre estimable confrère, M. Félix Fabart, ainsi conçue :

« Samedi dernier avait lieu, au café Riche, le dîner mensuel de la Réunion amicale de la presse scientifique à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

« Le docteur Puel présidait.

« Dans une causerie familière, précédée d'un exorde éloquent, il invita tous ses confrères à porter, comme il le faisait lui-même depuis plus de trente ans, leurs investigations dans le domaine psychologique, lequel comprend, nous l'avons démontré au cours de notre étude sur le spiritisme, tous les phénomènes des somnambulismes, naturel et artificiel, en commençant par le rêve, état de somnambulisme naturel imparfait, pour arriver à l'extase, point culminant du somnambulisme magnétique.

« Il affirma, avec toute l'autorité que comporte sa longue expérience, et en invoquant aussi les assertions de Mesmer, de Puységur, de Deleuze, de du Potet, etc., la possibilité de certaines cures à l'aide du magnétisme seul, dans les cas, surtout, de maladies nerveuses ; il raconta des faits, contrôlés avec le plus grand soin, de double vue, ou de vue à travers les obstacles, et d'autres de catalepsie partielle ou totale et de contractures de membres qu'il avait obtenus instantanément et rien que par sa volonté, c'est-à-dire sans même regarder le sujet....

« Pour nous, qui avons vu le docteur Puel à

l'œuvre, et qui savons combien sa défiance est toujours en éveil contre la possibilité même d'une supercherie dans nos expériences communes, nous n'hésitons pas à le féliciter d'avoir bravé le préjugé qui nuit encore à l'étude sérieuse de la question et d'avoir osé parler de la transmission de pensée devant une assemblée composée en majeure partie de médecins, de sceptiques.

« Il est vrai qu'il y était aussi encouragé par la franche cordialité qui règne habituellement dans notre réunion, et aussi par la présence d'amis particuliers pratiquant le magnétisme ou grands partisans des études psychologiques. Nommons, parmi les premiers, le docteur Huguet, Alphonse Bué, etc., et, parmi les seconds, Camille Flammarion, le docteur Léon Calvo, de Vaulabelle, etc., etc.

« Quant à ceux qui, du haut de leurs prétentions, ont considéré les communications du docteur Puel comme un hors-d'œuvre après le dîner, nous les ajournons, pour réformer leur jugement, à quelques années d'ici, quand les faits affirmés seront de notoriété publique et incontestablement acquis à la science, ce qui, selon nous, arrivera infailliblement.

« Il arrivera peut-être aussi cette circonstance que, ne pouvant plus les nier à priori, ils les découvriront à leur tour et leur donneront d'autres noms pour les présenter au public : Christophe Colomb engendra Améric Vespuce. »

FÉLIX FABART.

### LA BANDE DES SOMNAMBULES

Si ce que nous allons raconter est vrai, ainsi qu'on nous l'affirme, le mystère de tant de vols restés sans châtement est enfin percé à

jour, et l'on s'explique que, depuis dix ans, la police soit si souvent revenue bredouille de sa chasse aux malfaiteurs.

Mais vraiment, ce qu'on nous dit est si étrange, que nous accueillons avec les plus expresses réserves les renseignements ci-dessous.

Il y a une dizaine d'années, arrivait à Paris, précédé d'une véritable réputation, un magnétiseur hispano-américain, nommé Antonio Veraguas.

Il ne fut pas plus tôt débarqué qu'il donna deux ou trois très belles fêtes dans un hôtel loué par lui, Cours-la-Reine. Les journaux racontèrent qu'il était huit ou dix fois millionnaire, et qu'il possédait des mines d'argent aux environs de la Paz.

Or, s'il faut en croire ce qu'on prétend aujourd'hui, ce n'était pas de mines d'argent qu'Antonio Veraguas tirait ses revenus ; c'était de sa puissance magnétique extraordinaire.

Son premier soin, une fois installé à Paris, avait été de choisir, parmi ses invités, vingt-cinq ou trente individus d'une nature exceptionnellement nerveuse, et propre à subir, même à distance, l'influence magnétique.

De cette bande de somnambules il avait formé une bande de malfaiteurs inconscients, qui volaient sans s'en douter eux-mêmes, et sans se connaître les uns les autres.

Le jour ils étaient employés de ministère, chefs de rayon, clerks d'avoué, hommes de lettres. La nuit, sous la volonté puissante du maître inconnu qui leur lançait son fluide, ils se transformaient en bandits, en voleurs, en escarpes, fracturaient les serrures, escadaient les murailles avec cette lucidité de gymnastique particulière aux somnambules, pillaient les trains et allaient déposer leur butin dans quelque endroit où le recueillait leur inspireur.

Puis, le lendemain matin, ils retournaient à leurs occupations, tenaient les livres, copiaient les rôles, vendaient de la soie avec le calme d'une conscience légitimement tranquille.

Malheureusement pour lui, avant d'exercer son industrie en France, Antonio Veraguas avait travaillé au Brésil. Si bien qu'un jour la police de ce pays, voyant le grand nombre de délits impunis qui se commettaient en France, eut l'idée de donner l'éveil à la police parisienne.

Depuis hier, le chef de la bande des somnambules serait à Mazas.

Mais, nous le répétons, bien que nous tenions ces renseignements d'un correspondant fort sérieux, nous ne garantissons rien, tant tout ceci est invraisemblable et fou.

Peut-être ne sommes-nous en présence que d'un conte à dormir debout. En tout cas, il nous a paru intéressant et curieux.

(*La Lanterne* du mercredi 28 février 1883.)

Sans prendre ce canard au sérieux, nous ne voulons retenir dans cet article, plus que malveillant à l'égard des magnétiseurs et des somnambules, qu'un fait, à première vue sans importance ; c'est de trouver dans son rédacteur un journaliste qui reconnaisse que les somnambules agissent parfois à l'état inconscient comme un dément, un halluciné, et, par conséquent, puissent faire le mal comme le bien « sans s'en douter eux-mêmes. »

C'est déjà un grand pas fait dans la grande presse, ou pour mieux dire dans la presse politique et quotidienne, car alors, quoique hostile à notre science et à son phénomène, c'est-à-dire, à notre cause et à ses effets, c'est reconnaître et le somnambulisme, la puissance magnétique, et ce qui ne s'était jamais vu jusqu'alors parmi les barbouilleurs de papier à 25 centimes la ligne.

Merci, cher confrère, consacrez-nous souvent des articles de ce genre, et vous servirez activement notre cause ; de pareilles tartines nous font évidemment plus de bien que de mal et votre bourse y trouve encore son profit.

LOUIS AUFFINGER.

## NÉCROLOGIE

Un honnête homme, magnétiseur-puissant, M. Samier, est décédé le 18 novembre dernier, à 6 heures et demie du matin, dans une maison de santé. Une hémiplegie avait détruit en lui

la conscience de ses actes, et, avant sa mort, il avait distribué toutes ses valeurs, tout ce qu'il avait laborieusement gagné avec sa femme à des gens restés inconnus et qui n'ont pas eu la

délicatesse de les rapporter à sa malheureuse veuve.

Ce fait est d'autant plus regrettable que M<sup>me</sup> Samier, somnambule connue depuis longtemps déjà à Paris et à Bruxelles, est obligée de gagner son pain quotidien. Toutes nos sympathies sont acquises à cette infortunée dame qui dans son veuvage a pour consolation, bien minime il est vrai, sa foi en la survivance de l'esprit à la matière

Il convient d'ajouter à cette note celle relatant le décès, en date du 26 février 1883, de M. le baron Germain, Jules Cloquet, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro à propos de l'ablation d'un sein cancéreux à une femme mise en somnambulisme, et dont la cure eut jadis un très grand retentissement dans les fastes de la médecine et fit le plus grand honneur à son habile opérateur.

M. le docteur Jules Cloquet était professeur à la Faculté de Médecine et membre de l'Académie des sciences. Il était âgé de 92 ans et habitait boulevard Malesherbes. Ses obsèques se sont faites le 28 février dernier, en l'église de la Madeleine, à Paris.

Citons encore les morts non moins récentes de M. Pierre Vinçart, homme de lettres et membre de l'ancienne Société du Mesmérisme, à Paris; de Miss Martineau, l'auteur qui contribua le plus, par ses écrits, à la propagation et à la vulgarisation du magnétisme en Angleterre; la comtesse Beljoyoso, en Italie, qui fit partie des mille de Garibaldi, déguisée en homme, et qui collabora activement à l'*Union magnétique*, organe de l'ancienne Société de Magnétisme de Paris; du prince Alexandre Gortchakoff, chancelier de l'empire russe et haut protecteur de la Société Magnétique de Genève, à laquelle il a fait don jadis de sa belle bibliothèque magnétique, décédé à Baden-Baden; le 11 mars 1883; et de M<sup>me</sup> Anna, somnambule lucide, décédée également dans ces derniers mois, en son domicile à Paris, rue de la Fidélité, 5. M<sup>me</sup> Anna exerçait le somnambulisme depuis plus de quarante ans et comptait à son bilan plus de cures que bien des sommités médicales.

LOUIS AUFFINGER.

## THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

Nous extrayons d'un article écrit au *Medium Daybreak*, de Londres, ayant trait à une de nos plus anciennes et aimables lectrices de Gono-bitz, près Graetz, en Autriche, ce qui suit :

« Les paysans ont une foi parfaite dans le pouvoir de M<sup>me</sup> la baronne Adema von Vay (née comtesse Wormbrand), pour soulager les douleurs; ils viennent de toutes parts, menant leurs malades pour recevoir les tendres soins de ce guérisseur improvisé; dans son boudoir, j'ai trouvé un grand nombre de souvenirs qui lui ont été adressés en reconnaissance de quelques bonnes œuvres ou de quelques guérisons qu'elle a accomplies pour ceux dont la position est celle du pauvre, dont le cœur est plein de gratitude envers cette noble bienfaitrice.

« C'était une scène bien intéressante de voir cette grande dame soigner de pauvres êtres décrépits, courbés par les souffrances; c'était aussi une satisfaction pour moi de voir briller ces pauvres yeux creusés par le mal, je suivais chaque mouvement de leur *Frau*

*Grafin* pendant qu'elle préparait quelques remèdes simples pour soulager leurs maux; en outre, la baronne est toujours la bienvenue dans les maisons des plus pauvres, des plus humbles de l'arrondissement; tous les cœurs demandent à Dieu, pour cette providence, les bénédictions que méritent sa bonté et sa générosité. »

CATHARRE CHRONIQUE.

M<sup>me</sup> Francfort, à Genève, âgée de 65 ans, avait un catharre qui ne lui laissait aucun repos. Cet état durait depuis plusieurs années. Elle avait des douleurs de tête constantes, elle crachait à tout moment, et la vie n'était plus pour elle qu'un long martyre. Elle me pria de la magnétiser, ce que je fis de tout cœur pendant un mois, à raison d'une demi-heure par jour. Dès la huitième séance elle ne souffrit plus de la tête, et, au bout de trois semaines, j'avais obtenu une cure complète. Les médecins l'avaient déclarée incurable....

Jules CRÉPIEU.

## ACTUALITÉS &amp; NOUVELLES DIVERSES

## COUR D'ASSISES DE DIJON.

Dans le cours du procès de la femme Fiquet, dont les débats ont eu lieu le 5 mars dernier devant la cour d'assises de Dijon, il est dit que cette femme se livrait à des pratiques de spiritisme. On sait que l'accusée, qui a été condamnée à vingt ans de travaux forcés malgré les circonstances atténuantes admises par le jury, avait noyé dans le canal de Dijon à Larrey une petite fille de cinq ans, nommée Henriette Barbey, qu'elle avait attirée d'abord chez elle à sa sortie de la salle d'asile. La déposition de M. le directeur de l'asile des aliénés à Dijon citée comme témoin porte, qu'il a examiné l'accusée pendant 45 jours et qu'il déclare qu'elle n'est pas folle, qu'elle s'adonnait à des pratiques de spiritisme et étudiait les autres pensionnaires de l'asile pour simuler ensuite la folie. — M. le docteur Maillard confirme cette déposition. — Sur la simulation de la folie, M. le docteur Blanche, qui a longuement examiné la femme Fiquet, donne de très intéressants détails, et arrive à conclure qu'elle est absolument responsable de ses actes. — M. le docteur Deroy, qui a fait l'autopsie du cadavre, déclare que la pauvre enfant est morte à la suite d'asphyxie par immersion; il a, lui aussi, constaté la simulation de folie de la femme Fiquet.

Le président a rappelé un à un les incidents de la vie déplorable de la femme Fiquet, qui partout et toujours a joui de la plus mauvaise réputation. La façon dont a répondu l'accusée devant le tribunal a suffisamment prouvé qu'elle n'avait jamais cessé d'être en possession de sa raison.

Si le spiritisme est moralisateur, en voilà une qui certainement n'a pas été moralisée par lui. Nous nous demandons si cette fameuse faiseuse d'ange à la recherche sans doute d'un esprit protecteur familial peut compter sur celui-là. Il est de fait qu'elle en aurait bien besoin.

## L'HYPNOTISEUR CHARLES.

L'Écho de Bruxelles du 9 février rapporte ce qui suit :

« Depuis quelques années, les séances de

magnétisme sont à l'ordre du jour, nous en avons eu au Cercle artistique, à l'Éden, à la salle Marugg, etc. Tous les professeurs étrangers ont défilé devant les Bruxellois plus ou moins sceptiques en tout ce qui regarde l'hypnotisme. Aujourd'hui c'est un belge, un enfant de Louvain, qui vient demander à la capitale la consécration de son pouvoir hypnotique.

« M. Charles se présente sans le sujet traditionnel. C'est l'assemblée qui lui fournit son second ou plutôt ses seconds.

« Voici comment le professeur belge procède : Il invite les spectateurs à gravir les marches de la scène. Vingt-cinq ont répondu hier à son appel; c'est parmi ces personnes que M. Charles a choisi quatre sujets, les moins rebelles à la puissance magnétique. Il les a hypnotisés avec une facilité à ce point étonnante, que l'on se prend à douter, en voyant le quatuor danser, simuler l'ivresse, prier, sauter à la première injonction du professeur. C'est trop complet!

« Comme ses devanciers, M. Charles endort ses sujets à une distance de dix à vingt mètres et à travers une porte. Cette expérience a pleinement réussi et a été très applaudie.... »

(Le Messager de Liège du 1<sup>er</sup> mars 1883.)

## MARIAGES

C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage d'un de nos abonnés de la première heure, zélé adepte du magnétisme, M. Friederick, comte Nichichiewich de Nichea, à Mansourah (Égypte), le 7 janvier 1883, avec M<sup>lle</sup> Annette Musi.

Puis ceux de MM. Maillé et Auguste Lampérière, anciens vices-présidents du cercle Electro-magnétique de Paris, dont M. L.-D. Angerville, médecin de la Faculté de Paris, est le président; et M. Pierre Malvezin, auteur de la *Bible-farce*, ancien directeur du journal *La Fraternité spirite et magnétique* et membre de l'ancienne Société de Magnétisme de Paris, sous la présidence de feu M. J.-B. Robillard. Nos meilleurs vœux à tous. L. A.

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX &amp; SES ÉCRITS (1)

## VII.

Un doute s'est élevé naguère sur la question de savoir si M. du Potet était *comte* ou seulement *baron*.

Simple en soi et nettement posée, cette question paraît, tout d'abord, facile à résoudre; mais à l'examen on reconnaît bientôt qu'elle est des plus embarrassantes.

C'est avec crainte et regret que j'aborde ce sujet épineux, sachant combien je suis exposé à froisser d'honorables susceptibilités. Mais, faisant un portrait dont il importe que la ressemblance soit exacte, je suis obligé de passer au-dessus des considérations de sentiment. Si je me trompe, on le dira; et d'autres biographes, plus éclairés ou mieux inspirés, rectifieront mon œuvre, et ainsi l'on finira par connaître l'entière vérité sur ce point délicat.


Je vais ouvrir la marche en exposant les éléments de la question, auxquels j'ajouterai mes propres appréciations; de cette façon chacun sera juge du débat, et libre d'en tirer telles conclusions qui lui paraîtront les meilleures.

Ce préambule établissant clairement la position, j'entre tout de suite en matière.

Ce n'est qu'après la mort de ses parents, arrivée en 1832 (1), que M. du Potet a commencé à se prévaloir des droits qu'il tenait de sa naissance.

Sa vie simple et ses manières modestes ne dénotaient point en lui l'existence du gentilhomme. Aussi grande fût la surprise parmi les magnétistes, alors peu nombreux et qui se connaissaient tous, lorsqu'ils apprirent :

1<sup>o</sup> Qu'il changeait l'orthographe de son nom, en l'écrivant avec une particule;

2<sup>o</sup> Qu'il se servait de papier à lettres portant son chiffre surmonté d'une couronne à neuf perles,  Couronne de comte, comme celle-ci :

(1) Voir le commencement dans le numéro 38 et suivants de *La Chaîne*.

(2) Son père et sa mère sont morts à sept jours d'intervalle, emportés l'un et l'autre par l'épidémie de choléra, qui décimait alors la population parisienne.

Deleuze maugréait, disant que de telles prétentions n'avaient rien de fondé, qu'elles n'étaient qu'une manœuvre employée pour jouer au MARQUIS; ce qui, dans sa pensée, signifiait : remplacer Puységur et s'établir en rivalité avec lui-même.

Chapelain, son ancien associé, devenu son ennemi, était encore plus mordant, et s'efforçait de le couvrir de ridicule par d'amères plaisanteries.

Il n'était pas jusqu'au père Fanchouquet (1), qui ne se mêlât de la partie en répandant de malins propos sur le *compte* du nouveau seigneur.

Bref, l'émoi était au camp; et, chacun doutant, les quolibets allaient bon train au milieu du petit clan des magnétistes.

Seul pour résister à tant d'adversaires, l'auteur involontaire de cette agitation antagoniste se retranchait derrière son droit.

Si quelque curieux ou sceptique hasardait une question relative aux changements survenus, il lui répondait, avec véhémence :

« Je me moque des criaileries des gens qui me décrient...; voici mes titres. »

Et, ce disant, il montrait un vieux parchemin tout jauni, plié en huit, orné d'un grand cachet en cire revêtu du sceau royal.

L'effet était immanquable et la scène tournait toujours à son profit; car personne ne lui demandait à lire ce respectable manuscrit.

Une fois entré dans la voie des revendications nobiliaires, il ne pouvait plus guère s'arrêter; aussi s'y avança-t-il bientôt davantage en faisant usage, pour sa correspondance, d'un cachet armorié, dont voici le *fac-simile* assez bien imité.



Le pas ainsi fait était immense, cependant ce n'était encore qu'une étape franchie; la suite et la fin ne devaient se produire que deux ou trois ans plus tard.

(1) Mari d'une somnambule célèbre et père de M<sup>me</sup> Piron (femme du médecin de ce nom), aussi somnambule renommée que M. du Potet recommandait souvent, à cause de son honnêteté.

Voici comment les choses se sont passées :

Avec du talent un jeune homme pauvre se marie toujours; mais avec un blason il s'établit souvent richement. C'est ce qui arriva pour M. Jules du Potet; une alliance relativement belle lui procura l'indépendance avec le pain du lendemain.

Ce mariage lui offrait une occasion, toute naturelle et bien légitime, d'énoncer ses titres de comte ou de baron.... Mais (si c'est là une lacune, elle est bien regrettable), l'acte dressé par les soins de l'officier de l'état civil n'en fait nulle mention.... (1).

Dira-t-on que ce silence est significatif; que, ses prétendus titres étant illusoire, il s'était bien gardé de les faire valoir comme droit? Non, ce serait forcer la note; mais ce mutisme officiel est au moins étrange....

Cependant nous arrivons à l'année 1835, et l'évolution aristocratique se continue.

A cette époque, M. du Potet publia un *Discours*, prononcé à l'Athénée Central, et le signa en ajoutant le nom de son pays natal à celui de sa famille, conservé encore en un seul mot, comme ceci :

DUPOTET DE SENNEVOY.

J'ai longtemps ignoré ce fait transitoire; c'est M. Lafontaine, à qui j'avais demandé des renseignements sur cette période de l'histoire magnétique, dont il a été le contemporain, et qui la connaît beaucoup mieux que moi, qui me l'a révélé. Il a fait plus; il m'a envoyé la photographie de la couverture de cet écrit, afin que les amateurs désireux de voir ce spécimen rare, puissent venir l'examiner chez moi au lieu d'aller chez lui.

Grâces lui soient rendues pour cette généreuse contribution à l'établissement définitif de la vérité historique!

Six mois après, M. du Potet lut un mémoire devant l'Académie des sciences et signa,

(1) Le mariage a été célébré à la mairie du troisième (ancien) arrondissement de Paris, le 21 novembre 1833. L'acte ayant été brûlé dans les incendies de la Commune, en 1871, a été reconstitué d'après une copie délivrée en 1835 et se trouve inscrit à nouveau dans les archives de la Ville, sous le n° 10,722. — Avis aux sceptiques qui voudraient consulter ce document.

en faisant précéder son nom, scindé cette fois, du titre de *Baron*....

Le Rubicon était franchi....

Cet événement est assez mémorable pour que la date puisse en être conservée; elle est du 3 août 1835.

Cependant, après quelques pérégrinations en province, notamment à Montpellier, où il soutint, en 1836, deux procès restés célèbres, M. du Potet publia une brochure, imprimée à Béziers, en 1837, qu'il signa encore sans titre ni particule nobiliaires.

Puis il se décida à passer en Angleterre, où il espérait propager le magnétisme mieux qu'en France. C'est là qu'il prit fièrement le titre de *BARON*, qu'il a toujours porté depuis, malgré les protestations isolées des intimes du vénéré Deleuze.

Ce titre est imprimé en tête d'un ouvrage publié à Londres, en 1838, et intitulé :

*An introduction to the study of animal magnetism*

by

BARON DU POTET DE SENNEVOY.

Revenu en France, ou voyageant à l'étranger, il ne sera plus désormais désigné que sous ce titre. Toutefois je dois faire observer que dans les relations ordinaires et pour les choses communes de la vie, il ne se servait que de la première partie de la dénomination composée, reproduite ci-dessus. Je veux dire qu'il ne s'appelait ou se faisait appeler que *Baron du Potet*, tout court.

Les mots : *de Sennevoy*, depuis lors imprimés sur ses ouvrages, n'y sont employés que par exception, comme complément, par luxe ou apparat. En d'autres termes, je ne l'ai jamais vu signer autrement que ci-dessous :

Ici se place, dans l'ordre chronologique, un incident que peut éclairer un peu le chapitre en discussion.

Lorsque, vers le milieu de l'année 1842, M. du Potet me confia la mise au net de ses

manuscrits, mon premier soin fut de lui demander pourquoi, ayant une couronne de comte dans ses armes, il ne portait que le titre de baron.

Voici quelle fût à peu près sa réponse :

« *Mon cher* (1), en Angleterre, les manants ne comptent pas. Lorsque je suis arrivé dans ce pays, j'ai du faire montre de noblesse pour m'introduire dans la haute société, et y entraîner le magnétisme avec moi. Mais là tout est tarifé ; le train de vie d'un comte n'est pas le même que celui d'un baron. J'ai donc choisi celui qui était le plus en rapport avec mes moyens, et encore il m'a ruiné, tant les dépenses sont grandes dans ce maudit pays.

« De retour en France, le pli était pris, et changer de titre m'aurait causé un grand préjudice. »

Ce langage n'est pas textuel, mais il est fidèle quand au sens, et montre que M. du Potet se considérait bel et bien comme comte. Était-ce aussi par économie qu'il ne prit point d'abord ce dernier titre en France ? D'aucuns prétendent que c'est par modestie ; j'avoue que je ne sais quel avis adopter.

Une autre anecdote personnelle peut encore trouver sa place ici.

A la fin de 1844, et au moment de commencer la publication du *Journal du Magnétisme* sous la direction nominale de M. du Potet (2), je fus introduit dans une réunion de magnétiseurs qui tenait ses séances chez le docteur Pennoyée, rue Louvois, n° 8.

Tous les partisans les plus hupés, prévenus par le docteur Victor Jacotot, et MM. Pichard et Millet, qui avaient bien voulu me présenter, étaient présents pour m'entendre.

Je racontai ce que j'avais vu pendant mon séjour à Saint-Petersbourg, où M. le baron du Potet m'avait appelé pour l'aider. Une discussion très animée suivit ma communication. Diverses questions me furent adressées, et l'un des interlocuteurs, en parlant de M. du

Potet, affectait de dire : *Jules Dupotet*. L'intention de blesser était si évidente que l'un des assistants, Aubin Gauthier, en fit la remarque tout haut (je me plais à constater ce témoignage de générosité de sa part). Alors le président, M. Deligny, invita l'orateur à s'expliquer devant l'assemblée, qui ne comprenait pas qu'on parlât avec dédain d'un homme aussi considéré, et quand chacun disait : monsieur le baron.

« Ah ! fit M. Mialle, car c'était lui qui parlait, si je m'exprime de la sorte, c'est que je sais bien que sa femme est *baronne* (1) ; quant à lui, je ne crois pas même qu'il soit NOBLE.... »

Un tumulte indicible suivit cette apostrophe ; l'indignation était dans toutes les bouches ; mais l'auteur n'en maintenait pas moins son appréciation.

Quand un peu de calme fût rentré dans les esprits, je pris la parole pour dire que j'avais lu les parchemins du Baron, et que je me faisais fort de convaincre l'incrédule. Un tonnerre d'applaudissements couvrit ma voix ; l'offre fût acceptée et rendez-vous pris.

J'allai, dès le lendemain, trouver M. du Potet, qui vivait retiré à Bellevue-sous-Meudon, et, à force d'instances, je le décidai à me confier « ses titres, » afin de confondre un adversaire dont les assertions, non réfutées, pouvaient beaucoup nuire à ses projets.

Il avait un tel désir de mettre au jour son *Essai*, son *Manuel* et le *Journal*, que cette raison vainquit sa résistance, jusques là si opiniâtre, à faire connaître les dits parchemins.

S'il n'avait pas voulu céder, je n'aurais plus consenti à lui prêter mon nom pour éditer ses livres ; j'y étais bien résolu, mais je dois dire à sa louange que je n'eus point à lui poser pareille condition.

Muni du précieux dépôt, je me rendis chez M. Mialle. Il demeurait à Passy, rue de la Pompe, je ne sais plus quel numéro, dans une famille Lafarge, dont il était le commensal. Son accueil fut des plus courtois, parce qu'il savait que j'apportais la preuve

(1) C'était son expression familière envers les personnes qu'il affectionnait le plus.

(2) A l'époque dont je parle il était censé parcourir l'Allemagne en revenant de Russie, quoiqu'il fut déjà arrivé en France ; mais il avait de sérieuses raisons pour désirer que sa présence restât quelque temps ignorée à Paris.

(1) Allusion narquoise à ce qu'elle était veuve d'un nommé Baron.

promise, et qu'il ne demandait pas mieux que d'être convaincu.

Dès qu'il eut lu la pièce, il me tendit la main avec aménité et me dit à peu près ceci :

« — Veuillez écrire à *Jules* que si je lui ai fait opposition, mon excuse est dans l'ignorance où il nous a laissés de l'existence de ce document : il y a dix ans qu'il aurait dû le communiquer, et tout ce bruit ne se serait point produit.

« Mais, à propos, je remarque que ce manuscrit, qui établit, en effet, sa qualité de *noble* ne prouve nullement celle de *baron*..., ou autre.... Mais laissons cela de côté, il croirait peut-être que je veux le chicaner..., tandis que je lui sais gré de m'avoir *satisfait*.... »

Sur ce, la maîtresse du logis, intervenant avec vivacité, s'écria d'une voix dépitée :

« — Vraiment, mon ami, vous n'êtes pas difficile ! Vous savez que j'ai connu Baron, le marchand de meubles et de tableaux restaurés, qui demeurait dans la rue des Saints-Pères. C'était le premier mari de M<sup>me</sup> Dupotet ! Eh bien, la veuve, en se remariant, a joint ses deux noms par un trait d'union suivant l'usage commercial (Baron-Dupotet), ce qui a fait par la suite baron du Potet ; voilà toute l'histoire.... C'est une ruse..., une usurpation.... »

« — Mais non, répliqua-t-il, en se levant brusquement pour mettre fin à cette sortie inconvenante ; votre explication, ma bonne, vient assurément d'un rêve..., il n'en faut plus parler.... »

De retour auprès de M. du Potet, qui m'attendait avec anxiété, je lui racontai brièvement notre entretien. M. Mialle reconnaissait ses torts et s'offrait de seconder nos efforts. Je n'omis point la particularité relative à l'absence de titre, dans le parchemin produit ; mais je lui tus soigneusement le coup de langue de la dame qui se disait l'ancienne *amie* de sa femme.

« — Bien ! dit-il, en me frappant sur l'épaule (1) tous ces gens-là sont des bavards, des ergoteurs impuissants ; il faut les laisser faire et dire sans nous inquiéter de leur jugement.... Quant au mot *baron*, s'il est vrai qu'il ne se trouve pas dans ce papier, je m'en f... ; j'ai la possession d'état, ça me suffit.... »

J'étais jeune et plein de confiance en lui ; je ne savais trop ce qu'était la « possession d'état, » mais je n'en demandai pas davantage, sûr qu'il ne pouvait se tromper ni mentir.

Combien j'étais loin de croire qu'une foi si robuste viendrait un jour à chanceler !

Pardon, lecteurs, emporté par la vivacité de mes souvenirs, j'ai dépassé la place qui m'était assignée : il faut remettre au numéro prochain la suite de cet exposé, qui me rappelle tant de lutttes et d'angoisses.

M. HÉBERT.

(1) C'était son geste familier lorsqu'il était content ou voulait faire une confidence.

### Souscription pour le Monument funéraire à élever sur la tombe de M. du Potet.

Bohême (Autriche), le 3 avril 1883.

Monsieur Louis Auffinger,

Je viens vous prier de m'abonner pour une année au journal *La Chaîne magnétique*, je profite de cette occasion pour vous offrir dix francs pour le monument à ériger à M. le baron du Potet.

Cette somme de dix-sept francs vous sera payée en présentant votre reçu signé par vous à la Société Générale, etc.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

CH. K....

Londres, le 5 avril 1883.

Cher Monsieur,

Je suis bien aise d'avoir occasion de rendre hommage à la mémoire de M. le baron du Potet, le très illustre maître en magnétisme de ce siècle. Je vous envoie, ce jour, mon humble contribution à la souscription que vous indiquerez dans la liste comme venant d'un zoroastrien.

Je suis un étudiant ardent en magnétisme. J'ai lu, entre autres ouvrages de M. du Potet, sa *Magie dévoilée* ; mais jusqu'à présent je n'ai pas rencontré un tome *tout pratique* et en même temps expliquant les faits par

des principes scientifiques. Je vous serai très obligé d'avoir la bonté de me faire connaître le nom d'un auteur qui, selon votre jugement, remplit le but. Son avis sur le sujet sera reçu avec reconnaissance. J'espère que vous voudrez bien m'honorer d'une lettre le plus tôt possible. Votre dévoué. K. N. B.

Ci-joint cinq francs pour la souscription.

## SOUSCRIPTION POUR ÉLEVER UN MONUMENT FUNÉRAIRE

SUR LA TOMBE DE M. DU POTET.

SOUSCRIPTIONS REÇUES JUSQU'À CE JOUR.

Report des listes précédentes.....	1,567 <sup>f</sup> 50
M. Charles Rioud, en Bohême.....	10 »
Un Zoroastrien Londonien.....	5 »
TOTAL GÉNÉRAL..	1,582 50

## POURSUITE JUDICIAIRE EXERCÉE CONTRE UN MAGNÉTISEUR-GUÉRISSEUR

M. Le Moine, Michel, magnétiseur-thérapeutiste, demeurant avenue Louise, n° 6, à Villemomble (Seine), vient d'être poursuivi pour exercice illégal de la médecine et escroquerie devant le tribunal de première instance de l'arrondissement de Pontoise.

Voici la citation, ou pour mieux dire l'exploit de l'huissier :

## ASSIGNATION A PRÉVENU.

Le sieur Le Moine, Michel, demeurant à Villemomble, etc., est assigné à la requête de XXX, huissier-audiencier, le mercredi 21 mars, à midi, devant le tribunal correctionnel de Pontoise (Seine-et-Oise), prévenu de s'être, en 1883, au Raincy, en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire ou pour faire naître l'espérance d'un événement chimérique, fait remettre certaines sommes d'argent par les sieurs Ganser, etc., et d'avoir ainsi escroqué une partie de la fortune d'autrui, délit prévu et puni par l'article 405 du Code pénal.

Le 21 mars, le prévenu, présent à la barre, ayant, sur l'invitation de son défenseur, M<sup>e</sup> Charles Lachaud, neveu de l'éminent avocat, sollicité du tribunal la remise à quinzaine, celui-ci a fait droit à sa demande.

Nul doute que ce surcit ne soit favorable à notre estimable confrère, la cause étant très bonne par elle-même.

En effet, que lui reproche-t-on ? « De s'être fait payer ses magnétisations !... » Mais un pédicure, un dentiste, un masseur, un ventouseur ne se font-ils pas, eux aussi, payer de leurs soins près des malades. Un magnétiseur ne mange-t-il pas comme les autres. N'a-t-il pas souvent une femme et des enfants à nour-

rir. Comment veut-on qu'ils vivent les uns et les autres ?

Certes, il est très beau de se dévouer à la science et à l'humanité, mais cela ne suffit pas. On ne vit pas de gloire et d'eau fraîche, et un magnétiseur encore moins qu'un autre, lui qui doit être exempt de toute privation, de tout tourment et de toute fatigue, s'il veut avoir de la santé à revendre à ses semblables.

Une nourriture forte, saine et calculée étant la première condition qu'il doit observer, sa propriété ou faculté guérissante ne pouvant exister qu'à ce prix.

Le magnétisme seul étant mis en cause, les magnétiseurs ne pourront donc que se réjouir de cet heureux résultat qui fournira, nous en sommes persuadé, de précieux arguments et de nouveaux documents toujours utiles et même indispensables en pareil cas. Ce sera un triomphe de plus pour le magnétisme et une richesse importante pour ses archives.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette intéressante affaire et publierons même le procès tout au long s'il y a lieu. L. A.

Depuis nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 5 avril 1883.

Mon cher monsieur Auffinger,

Je regrette infiniment de vous faire attendre si longtemps la remise de votre précieux volume, mais mon avocat avait parfaitement prévu qu'il en aurait besoin à l'audience comme d'un puissant moyen de conviction près des juges. En effet, le tribunal, ayant remis à huitaine le prononcé du jugement, a demandé qu'on lui laissât le livre pour étudier l'affaire. Le volume n'a aucun mal, et si par malheur il lui en arrivait, je vous prierais de me permettre de le faire relier.

En tout cas, je vous prie d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude, car votre obligation aura puissamment contribué à me faire gagner ma cause.

Bien à vous. LE MOINE.

Au moment de mettre sous presse nous recevons le télégramme suivant :

Paris, le 11 avril 1883.

Cher monsieur,

Je suis complètement acquitté. Je vous verrai dans deux ou trois jours, mais pour le moment je file bien vite sur le Raincy.

A bientôt donc d'autres détails.

LE MOINE.

### PRÉDICTIONS HISTORIQUES DE JACQUES DE MOLAY

Nous sommes heureux d'emprunter aux *Soirées du Village et du Château* (n° 44, page 452 de la 3<sup>e</sup> année), les prophéties suivantes qui, bien que connues de certains de nos lecteurs, auront toujours un vif intérêt d'actualité pour le plus grand nombre.

Ce fut le 11 mars 1314 qu'eut lieu, sur la place Dauphine, à Paris, le supplice de Jacques de Molay, grand-maître des Templiers.

L'ordre des Templiers avait été institué pour présider à la conservation des lieux saints, conquis par les croisés, et pour protéger contre les Turcs les pèlerins qui venaient de toutes les contrées de l'Europe pour les visiter.

Cet ordre était tout puissant, indépendant de tout gouvernement, et possédait d'immenses richesses, grâce aux libéralités des chrétiens; le grand-maître des Templiers était l'égal des souverains.

Sur la dénonciation d'un bourgeois de Béziers et d'un templier chassé de l'ordre, tous deux détenus en prison pour crime et qui espéraient ainsi obtenir leur grâce, Philippe le Bel, roi de France, fit arrêter, le même jour, tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris.

On accusait les Templiers de sorcellerie et d'athéisme; malgré l'absurdité de pareilles allégations, ils furent soumis à la torture, et au milieu des tourments ils finirent par faire

des aveux pour les faits inventés contre eux.

On les accusait aussi d'avoir fourni de l'argent au pape Boniface VIII, pendant ses démêlés avec le roi, qui était implacable dans ses vengeances.

Cinquante-neuf chevaliers furent brûlés vifs, en rétractant les aveux que leur avaient arrachés les tortures.

Le grand-maître, Jacques de Molay et Guy, frère du Dauphin d'Auvergne, furent brûlés sur la place Dauphine; jusqu'à leur dernier moment, ils prirent Dieu à témoin de leur innocence et ajournèrent le pape et le roi à comparaître devant Dieu avant la fin de l'année; tous deux moururent, en effet, sans attendre ce terme.

« L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste;  
« Mais il est, dans le ciel, un tribunal auguste  
« Que le faible, opprimé, jamais n'implore en vain,  
« Et j'ose t'y citer, ô pontif romain (1)! [tre.... »  
« Encore quarante jours, je t'y vois comparaître  
Chacun, en frémissant, écoutait le grand maître;  
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,  
Quand il dit: « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi!  
« Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée;  
« Au tribunal de Dieu, je t'attends dans l'année.

RAYNOUARD.

(*Le Supplice des Templiers.*)

(1) Le pape Clément V, qui avait donné son consentement à l'arrestation des Templiers.

### SOMMEIL ANORMAL

Le sommeil peut survenir chez certains individus dans des conditions si singulières, qu'en présence de cas semblables on est volontiers porté à croire à la simulation. Dans une conférence sur le sommeil, M. Lasègue a cité plusieurs faits qui montrent que cet acte physiologique peut, dans certaines circons-

tances, revêtir un aspect tout particulier. C'est ainsi qu'il a eu l'occasion de voir un garçon marchand de vins qui, pendant qu'il servait ses pratiques, était pris d'une irrésistible envie de dormir, posait ses verres sur une table et dormait ainsi quelques minutes. Un homme de peine, employé dans une maison de cristaux,

s'endormait aussi de la même manière dans la rue, son panier sur l'épaule, et appuyé le long d'un mur ; il se réveillait quelques instants après, se frottant les yeux, à la manière des gens qui sortent de leur sommeil.

Dans certaines conditions, le sommeil n'arrive pas aussi subitement, mais est précédé assez longtemps d'un violent besoin de dormir. M. Lasègue a observé une jeune fille de dix-huit ans qui, étant à l'église, se sentit prise d'un besoin de sommeil irrésistible, mais put rentrer chez elle et se coucher. Elle dormit ainsi trois jours de suite et se réveilla sans accident particulier. Depuis, les mêmes phénomènes se sont reproduits. Ces faits sont très exceptionnels, mais sans rapports avec l'hypnotisme ou la catalepsie.

Dans les cas suivants, les phénomènes sont plus complexes. Un fermier, jeune et bien portant, étant à la chasse, s'assied dans un pré et s'endort ; les personnes qui l'accompagnaient cherchèrent en vain à le réveiller et le ramenèrent chez lui tout endormi. Ce ne fut qu'au bout de cinq ou six heures qu'il se réveilla, mais le lendemain il s'endormit de la même manière, au milieu de la journée, pendant qu'il vaquait à ses occupations, et depuis ce moment il s'endort de la même manière tous les jours. M. Lasègue a pu constater qu'il s'agissait là d'un véritable sommeil hypnotique que

l'on peut faire cesser aussi hypnotiquement en soufflant sur la face. Depuis cinq ans les mêmes phénomènes se reproduisent, le malade s'endormant ainsi souvent, même au milieu de la conversation ; cependant, il est difficile à hypnotiser.

M. Lasègue a vu encore une jeune fille chez laquelle l'hypnotisme et le magnétisme paraissent jouer un rôle plus important encore ; chez elle, le sommeil, outre qu'il était irrésistible, présentait cette particularité qu'il était absolument périodique. Elle s'endormait tous les jours à huit heures, avec une précision mathématique que ne faisaient varier ni la présence ou l'absence d'une horloge, ni l'existence du jour ou de la nuit. On peut rapprocher de ce fait celui d'une comtesse belge dont le sommeil avait plus de régularité encore. Elle s'endormait instantanément le soir à neuf heures, quel que fût l'acte qu'elle accomplit, et restait dans la position qu'elle occupait jusqu'au lendemain matin. Ce cas était plus complexe encore, car à l'hypnotisme s'ajoutait la catalepsie. Cette maladie finit cependant par guérir au bout de deux ans, sans que ce sommeil anormal eût manqué un seul jour.

*Le directeur-Gérant,*

Alb. CORNILLAU (de Mont-Saint-Jean).

(Extrait du *Courrier des sciences* du 28 février 1883.)

## VIE PROLONGÉE SOUS L'ACTION MAGNÉTIQUE

A PROPOS DES CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS SIGNALÉS PAR M. BURQ.

Une femme, M<sup>me</sup> X..., âgée de quarante ans, aveugle, a été le sujet du fait suivant ; il n'y aura donc pas moyen d'attribuer à la fatigue des yeux les phénomènes qu'elle a présentés. Nous en trouvons le récit dans le « *Rapport médical sur la stigmatisée de Bois-d'Haine, fait à l'Académie de médecine de Belgique au nom d'une commission*, par le docteur Warlomont. » Les faits sont à la connaissance personnelle de celui-ci. Le médecin de M<sup>me</sup> X..., M. le docteur C..., de Londres, avait fait, dans sa jeunesse, quelques essais de magnétisme, dont, entré dans la pratique médicale, il avait à peine gardé le souvenir. Quand, un jour, voyant sa cliente souffrir cruellement et n'arrivant pas à la soulager par

les moyens ordinaires, il imagina de lui faire quelques-unes de ces passes qui, autrefois et sur certaines natures, lui avaient paru avoir de l'effet. L'auteur du *Rapport* nous donne le praticien anglais, qu'il qualifie « d'éminent, » pour un « homme sérieux, calme, réfléchi, honorable au plus haut degré. »

Devenue aveugle pour cause de staphylômes cornéens (protubérances de la cornée), M<sup>me</sup> X... éprouvait parfois de cruelles douleurs oculaires que les moyens classiques ne réussissaient plus à calmer. Ces douleurs étaient à leur paroxysme quand M. C. lui proposa l'essai de passes magnétiques. Il y avait des semaines que l'excès de la souffrance la privait de sommeil et l'empêchait de manger ;

elle avait maigri, et son état général n'était pas sans donner des inquiétudes. Si elle consentit, il n'est pas nécessaire de le dire. A peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées qu'elle dormait.

Le médecin : « Souffrez-vous encore ? — La malade : Point du tout. — Le médecin : Voulez-vous manger ? — La malade : Bien volontiers. »

Elle boit et mange avec plaisir, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, son estomac ne pouvant rien garder. Le repas terminé, quelques passes la réveillent.

Et aussitôt les douleurs reparaissent. Mais la digestion s'opère normalement à l'insu de M<sup>me</sup> X..., qui ne se souvient pas d'avoir rien pris, et quand on lui rapporte ce qui vient de se passer, elle refuse d'y croire.

Le lendemain, le surlendemain, le jour d'après, tous les jours pendant deux ans, le fait se reproduit ; que dis-je ? il se reproduit deux fois par jour. Deux fois par jour pendant deux ans et demi, la malade, qui ne pouvait manger que dans l'état de condition seconde, fut mise dans cet état par son médecin ; disons dans l'état magnétique pour suivre l'exemple que nous donne M. Burq de supprimer les masques.

Deux fois par jour M. G.... est obligé d'aller faire manger M<sup>me</sup> X..., qui, démagnétisée, ne se souvient plus de rien, et, au bout de deux

ans et demi d'une telle vie, jurerait sur le Christ, sur l'Évangile, sur la tête de ses enfants, qu'elle n'a ni bu ni mangé depuis trente mois, si elle n'avait confiance dans le récit que son médecin lui fait du contraire.

« Doit-il (c'est du médecin qu'il s'agit et c'est M. Warlomont qui parle), doit-il pour ses intérêts ou ses devoirs professionnels s'absenter de Londres pour un ou plusieurs jours ; sa cliente l'accompagne, et je me souviens de les avoir vus à Heidelberg, il y a trois ans environ, et d'y avoir entendu alors, de la bouche même de cet excellent homme, le récit de ces circonstances étranges et de cet assujettissement auquel il ne pouvait plus même songer à échapper. » Cet assujettissement ne prit fin qu'avec la vie de la malade. C'est la mort de celle-ci qui, au bout de deux ans et demi, termina l'expérience.

Sur le mode et les conditions de l'influence exercée par M. G.... sur M<sup>me</sup> X..., M. Warlomont écrit ceci : « Sa présence, je ne dirai pas sa vue, puisque la malade est aveugle, suffit à l'endormir : il ne faut pour cela qu'un mot, que l'attouchement des mains, mais à la condition que l'effet soit mentalement voulu par celui qui commande. Celui-ci est-il un instant *distrain*, l'effet se fait attendre jusqu'à ce que sa volonté se réveille. »

VICTOR MEUNIER, du *Rappel*.

## LE BAL DE LA SALPÊTRIÈRE

M. le Directeur général de l'assistance publique ayant déjà eu plusieurs fois l'occasion de juger de l'effet salutaire de la musique et de distractions de tous genres sur les hystériques, épileptiques, cataleptiques et névropathes de toutes sortes, a donné le jeudi de la mi-carême un grand bal aux pensionnaires et habitués de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris. Le *Petit Journal* du 4 mars en fait le récit de la manière suivante :

« Jeudi soir, l'administration générale de l'Assistance publique a offert un grand bal costumé aux pensionnaires nerveuses, convulsives ou délirantes de la Salpêtrière.

« Plus de trois cents jeunes filles, ou jeunes

femmes déguisées en bébés, bergères, marquis, postillons, débardeurs, pêcheurs napolitains, gardes françaises, officiers de marine, pierrots, polichinelles, pages, paysans ou mousquetaires, ont dansé avec le plus admirable entrain, au son d'un orchestre de vingt-cinq musiciens, depuis huit heures un quart jusqu'à minuit et demi, sous la direction et la surveillance de tout le personnel de l'établissement.

« Le sympathique directeur général des hôpitaux, M. Ch. Quentin, ayant à son bras M<sup>me</sup> Charcot, suivi de quelques invités, de M<sup>me</sup> Henri Liouville et de M<sup>elle</sup> Charcot, a fait de bonne heure son entrée au bal et a été très entouré.

« M. le docteur Legrand du Saulle, qui décidément paraît adoré par toutes ses étranges malades, distribuait à droite et à gauche des encouragements, des compliments, des paroles aimables et des serremments de mains.

« A un moment donné, il a présenté à M. Ch. Quentin, aux médecins invités et aux internes des hôpitaux, une jeune fille de quinze ans, revêtue d'un costume orange, assez jolie, qui vient d'avoir, dans l'espace de vingt jours, une série de huit mille attaques épileptiformes, et dont la mort a été si proche que la famille avait demandé que l'autopsie ne fût point faite !

« A l'aide d'une médication très énergique, prescrite en désespoir de cause, M. Legrand du Saulle a soudainement arrêté les crises nerveuses.

« Dans un court intermède musical, deux internes se sont fait entendre : M. Weber, violoniste de talent, et M. Denucé, pianiste agréable.

« Les frères Lionnet, artistes ordinaires de la Salpêtrière, faisaient naturellement partie de la fête, et les malades de leur dire : Quel

jour nous donnerez-vous une grande représentation ?

« L'entrée du chirurgien, M. Terillon, a été marquée par un incident assez singulier. Une démente, très âgée, qui faisait tapisserie, a poussé le cri non séditieux de : *Vive l'Opérateur!* C'était chez elle un élan de gratitude. Qui donc a dit que les fous étaient nécessairement ingrats ?

« Les salles de bal, inondées de verdure et de lumières, étaient décorées avec beaucoup de goût. Les rafraîchissements les plus variés étaient présentés aux danseuses, et le bon ordre n'a pas cessé de régner un seul instant. Que de sages s'amuseraient avec moins de tenue et de décence !

« Nous félicitons les administrateurs et les médecins de tant d'efforts intelligents et dévoués.

« Loin de reléguer la folie dans des cellules noires, on égaye la mélancolie et on utilise agréablement les lueurs d'intelligences qui survivent à un naufrage cérébral.

« C'est philanthropique, c'est moral et c'est pratique ! »

## L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'ALLAN KARDEC

Nous trouvons dans *La Lanterne* du 4 avril dernier, le curieux article qui suit :

C'était avant-hier (31 mars) l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec, le célèbre spirite, l'auteur du *Livre des Esprits*, le rival enragé de Daniel Douglas Iborne (lisez Home).

Suivant l'usage, un grand nombre de membres de la colonie spirite de Paris se sont, à cette occasion, rendus au Père-Lachaise.

Parions que vous ignoriez que la colonie spirite de Paris, dont le chef non encore remplacé fut Allan Kardec, ne compte pas moins de dix mille membres.

Dix mille, vous avez bien lu.

Elle a son journal, *La Revue Spirite*, dirigée par M. Leymarie. Les bureaux sont rue des Petits-Champs.

M. Leymarie est certainement le spirite le plus convaincu de France. On se souvient du procès retentissant qui fut intenté, il y a quelques années, à un industriel de la rue de Laval, qui avait eu l'ingénieuse idée de créer une

photographie spirite, où il offrait de faire le portrait des Esprits.

M. Leymarie eut en ce charlatan une foi si aveugle, que lorsque celui-ci passa en police correctionnelle et avoua sa supercherie au tribunal, M. Leymarie secoua la tête et affirma « Que le président se trompait en ce moment, et qu'il était *médium sans le savoir!!!* »

Parmi les autres types curieux de *médiums* parisiens, il faut citer le docteur Ponice.

Soixante ans, une tête d'apôtre et pas de malades ; il n'en veut pas, cela le gênerait pour se livrer au spiritisme à son aise.

Le docteur Ponice donne tous les mois des soirées fantastiques où ne sont admis que les convaincus. Il paraît qu'il s'y passe des choses redoutables et qu'il y a des esprits plein le salon.

J'ignore s'ils ont la complaisance de faire circuler des rafraîchissements, mais cela me paraît indiqué.

M. Ponice est à feu, parce que Douglas Iborne, qu'il affecte de mépriser beaucoup, vient justement d'arriver à Paris.

A un banquet récent, dans un toast, il a très carrément déclaré que Iborne était un charlatan.

Quelle belle occasion d'organiser entre eux une lutte courtoise, dans laquelle celui qui ferait apparaître le plus de spectres de marque serait déclaré vainqueur.

A l'ombre de Jules César, évoquée par le docteur, Iborne riposterait par celle de Molière. — Attrappe ! Voilà Shakespeare ! crierait l'un. — Vlan, Ponson du Terrail ! riposterait l'autre. — Et Louis XIV ! — Et Jeanne d'Arc ! — Et le vicomte d'Arincourt ! — Et le baron Brisse !

Quel spectacle que de voir tous ces spectres illustres prendre chacun parti pour leur évo-

cateur, et Napoléon, par exemple, crêper l'homme des cheveux de Charlemagne.

Citons encore, au nombre des personnalités spirites, un autre médecin, le docteur Louvet, M. Édouard Labrieau, dont le salon, boulevard Clichy, est quelque chose comme le rendez-vous des fantômes ; le baron de Tortois, qui a publié un *Essai sur le Spiritisme*, en quatre volumes, édité il y a trois ans par la maison Dentu ; M. Kursch, un des plus riches négociants de la banlieue parisienne ; la comtesse de Ragens, qui donne des fêtes très réussies dans son hôtel de la rue Lapeyrouse, enfin le zouave Jacob, l'ancien guérisseur, qui s'occupe en ce moment de rouvrir un nouveau cabinet pour y frotter à loisir les articulations de ses contemporains, sous l'œil bienveillant des esprits en général et d'Allan Kardec en particulier.

### ACTUALITÉS & NOUVELLES DIVERSES

#### INSTITUT MÉDICAL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE TOULOUSE.

Président, M. le Docteur SURVILLE.

#### Membres nouveaux :

M. François, Gagliardi, marquis de Panaya, à Montéléone (Italie).

M. Sorineau, Henri, médecin-dentiste, à Agen.

M. le commandeur Domenico Margiotta, président de l'Aréopage des décorés de toutes les nations, à Palmi (Calabre).

M. Bertranet, Jean, à Libourne.

M. Frizzo Longone, professeur d'électricité à Milan.

M. le docteur Cozzolino, Vincent, à Naples.

M. le docteur Ribeiro-Gonçalves, à Lisbonne.

M. Jacobellis, Vincent, président de l'Institut Marcherita, à Gioia dal Colle (Italie).

M. Ignace Martorana, ancien prêtre, magnétiste distingué, à Racalmuto (Italie).

M<sup>me</sup> Marie Hess, née Cosson, officier d'Académie, à Paris.

#### AFFAIRE PARISOT DE BAR-LE-DUC.

On n'a pas oublié l'étrange disparition, il y a trois mois, de M. Parisot père, fabricant de

briques à Bar-le-Duc. Malgré les recherches les plus actives, le parquet n'avait pu savoir ce qu'il était devenu. Cependant, comme M. Parisot s'était rendu à Paris pour réclamer à son fils, Ernest Parisot, une somme de cent mille francs, on soupçonna ce dernier de s'être débarrassé de son père.

L'instruction, depuis une quinzaine de jours, est entrée dans une nouvelle phase. On a découvert, en effet, que M. Parisot père avait dû prendre le train à neuf heures du soir. Il avait acheté un indicateur Chaix dans la gare, et on l'a aperçu tout seul dans la salle d'attente. De plus, on a constaté que le sac de voyage de M. Parisot père, contenant sa montre et une somme de deux cents francs, avait été pris par lui aux bagages au moment du départ du train.

Enfin, la justice a recueilli certains indices, ainsi que des propos tenus autrefois par M. Parisot père, qui feraient croire que ce vieillard, dont la raison avait été ébranlée par l'inconduite et la ruine prochaine de son fils, lui emportant une grande partie de sa fortune, aurait manifesté l'intention de se suicider. Mais alors qu'est devenu le cadavre ? En tout cas, Ernest Parisot, antérieurement poursuivi pour faux, est maintenu à la disposition de la justice.

(Lanterne, du 29 mars 1883.)

## DÉMISSIONS.

M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger et son fils ont donné leur démission de membres titulaires de la Société Magnétothérapique de Paris dont ils étaient les premiers fondateurs.

## BIBLIOTHÈQUE DE M. DU POTET.

La magnifique bibliothèque de M. du Potet vient d'être vendue, après enchère publique, à MM. Claudin, libraire, rue Guénégaud, 3, et LeGoubin, libraire, quai Malaquais, 9, à Paris.

## DEVISE.

Un anonyme qui a découvert, sans doute dans le *Rappel*, les vers suivants, a cru nous être agréable en nous les faisant parvenir. Nous ne pouvons mieux le remercier de cette petite attention qu'en les reproduisant.

« Spirite ne daigne, sorcière ne puis,  
« Somnambule de naissance suis !  
« Honneur à Dieu et gloire aux arts.  
« *Un passant.* »

## BANQUET MESMÉRIEN.

Le banquet des magnétiseurs de Paris est fixé cette année au samedi 26 mai. Ce sera le 149<sup>e</sup> depuis la naissance de Mesmer, ou, pour mieux dire, le 149<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

## CONFÉRENCES SUR LE MAGNÉTISME.

Trois conférences sur le magnétisme ont été faites avec un certain succès dans ces derniers temps par M. Raymond (Maygrier), à la salle des conférences, boulevard des Capucines, 39, à Paris. Nous y avons remarqué un certain nombre de magnétiseurs connus et de somnambules non moins connues.

M. Achille Poincelot, le conférencier bien connu, donnera une conférence sur le Magnétisme à la salle des Conférences, boulevard des Capucines, 39, à Paris, le mercredi 18 avril, à 8 heures et demie du soir. Entrées, 1 franc et 2 francs.

## LE MAGNÉTISEUR-HYPNOTISEUR CONARD.

Sous ce titre, le *Moniteur de la Fédération Belge* du 15 décembre dernier, page 159, nous apprend ce qui suit :

Il paraît que nous avons maintenant à Bruxelles un concitoyen magnétiseur et hypnotiseur qui pourrait bien laisser au second rang les magnétiseurs de profession que nous avons connus depuis peu. Du moins quelques méde-

cins distingués et élèves de notre Université ont pu en juger dans une séance particulière.

M. Conard n'est aucunement magnétiseur de profession, c'est un amateur sans intérêt matériel ; son extrême complaisance a volontiers consenti à nous rendre témoins des phénomènes de sa remarquable puissance magnétique, tous les quinze jours, à dater du jeudi 21 décembre courant, dans la salle de réunions spirites de M. Beyens, rue de l'Empereur, n<sup>o</sup> 14.

## SOMNAMBULISME NATUREL OU SPONTANÉ

On vient d'amener à l'hospice de Dinan une jeune fille de vingt-deux ans, de la commune de Pleudihen, qui, depuis treize semaines, était endormie. On lui ingurgitait du bouillon pour soutenir ses forces.

M. le docteur Brehier, médecin en chef de l'hôpital, est parvenu à la réveiller à l'aide d'un courant électrique.

Cette fille, gardeuse de vaches, ne paraît point avoir souffert de cet état cataleptique. Elle ne se rappelle que très vaguement ce qui s'est passé.

Les médecins croient qu'elle ne tardera pas à retomber dans son étrange sommeil.

(*Petit Journal* du 8 novembre 1882.)

## PSYCHOMÈTRE OU SOMNAMBULE.

Le *Banner of Ligth*, de Boston, du 20 novembre dernier, relate le cas très remarquable d'une jeune fille, examinée par plusieurs médecins et qui, après avoir perdu la vue, distinguait et nommait les différentes couleurs de papiers qu'on lui présentait, les écritures qui s'y trouvaient, les noms de personnes étrangères survenues dans l'appartement et inconnues d'elle, etc.

Tout cela n'a rien de surprenant si cette jeune fille est somnambule éveillée, car alors la double-vue, la sensibilité et l'intuition lui sont familières.

## UN AVIS EN PASSANT.

Ne vous soumettez jamais aux expériences d'un magnétiseur qui fait tomber le sujet en état cataleptique. Cet amusement pour quelques-uns n'est pas sans danger pour la personne cataleptisée. Il peut en recueillir une névrose que toutes les Académies de médecine ne sauraient guérir.

C'est l'opinion de M. Matharel, et que nous avons l'honneur de vous transmettre, chers lecteurs et aimables lectrices, d'après *La Lumière*, n° du 15 novembre, page 108 bis.

## EMPOISONNEMENT A L'HOPITAL TENON.

Dans le compte-rendu de la séance du lundi 19 février 1883, du Conseil municipal de la ville de Paris, et rapporté par le *Petit Journal* du 21 février, nous lisons ce qui suit :

« La séance est ouverte à trois heures, et débute par une question posée par M. Garmard, au sujet de la mort d'une jeune fille, qui aurait succombé à l'hôpital Tenon, à la suite de l'ingestion de 30 grammes d'acide phénique donnés par erreur (au lieu de 30 centigrammes).

« M. le directeur de l'Assistance publique, tout en confirmant ce triste événement, donne l'assurance que de pareils faits ne pourront se renouveler. »

— Parbleu, maintenant que le mal est fait, il est bien temps d'y remédier ! Et nous nous demandons, si c'était un magnétiseur ou un somnambule qui par maladresse ait donné pareil conseil, ce qui lui en retournerait?... Pour nous, notre conviction est qu'il n'en serait pas quitte à si bon compte. Tant il est vrai que les médecins, abrités de leurs diplômes universitaires, ont droit de vie et de mort sur leurs malades. C'est le cas de dire comme le docteur Frappart : « *Médecine, pauvre science; Médecins, pauvres savants; Malades, pauvres victimes.* »

Quand donc les médecins cesseront-ils d'employer les poisons comme remèdes !

## BIBLIOGRAPHIE.

On sait que depuis longtemps déjà la *Thérapeutique Magnétique* de M. du Potet est épuisée en librairie. Or, nous avons reçu dans ces derniers temps la visite de M<sup>me</sup> la baronne du Potet, qui nous a informé de son intention de la faire rééditer prochainement. C'est une bonne nouvelle pour les thérapeutes.

M. le docteur Hébert nous annonce la réédition prochaine de son *petit catéchisme magnétique* qui eut autrefois l'honneur de trois éditions et de quatre traductions en langues

étrangères. De plus, l'auteur nous informe de la mise sous presse en une seule brochure de la Biographie de M. du Potet déjà en cours de publication dans notre journal.

## BROCHURES REÇUES.

DOCTEUR P.-A. DESJARDIN. *Considérations générales et pratiques sur l'état de la Médecine en l'an de grâce 1881*. Un mot de préface sur la Médecine de l'avenir. Paris, O. Berthier, éditeur-libraire, boulevard Saint-Germain, 104. 1882.

*Recherches sur les origines de la médecine et du Magnétisme*. Discours prononcé sur ce sujet par M. le docteur Commandeur Clovis Surville, le 14 mai 1882, au banquet commémoratif du 148<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mesmer, donné à cette occasion par l'Institut Médical Electro-Magnétique de Toulouse.

BIBLIOTHÈQUE ANTI-MATÉRIALISTE. *Libres-pensées religieuses*, par P. Verdad (Samuel Lessard). Discours prononcés au nom du groupement spiritualiste nantais dans différentes solennités. Nantes, Vier, libraire-éditeur, passage Pommeraye, n° 26, 1882.

*L'enseignement secondaire et l'organisation des collèges communaux pour les jeunes filles* par Gustave Francolin, directeur de l'École nouvelle. Rapport adopté par la Société d'Éducation intégrale et libre. (Syndicat des instituteurs, institutrices et professeurs libres.) Paris, au siège de la Société, rue Lepic, 25. 1882.

— On nous annonce comme étant sous presse un petit volume de M<sup>me</sup> Rosen, intitulé : LE MAGNÉTISME AU FOYER DOMESTIQUE, ouvrage instructif et intéressant, utile, qui paraîtra prochainement au prix de 1 fr. 25, port payé.

## Correspondance Administrative.

## ABONNEMENTS REÇUS.

Année 1883. — M<sup>mes</sup> veuve M., à la Bastide, Bordeaux. — L., à Aïn-Beïda (Algérie). MM. A. V., à Mauléon-Soule. — A. H., à Meaux. — K.-M. B., East-Dulwick, près Londres (Angleterre). — Ch. R., en Bohême (Autriche).

Le Propriétaire-Gérant : LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX &amp; SES ÉCRITS (1)

## VII (Suite).

Les trois écrits précités parurent donc, en 1845, avec lettre de baron, joint au nom de l'auteur, sans que personne réclamât.

De nombreux articles, signés de même, furent en outre insérés dans le *Journal du Magnétisme* durant les années 1845, 1846, 1847 et 1848, sans provoquer la moindre opposition.

Les choses en étaient là, lorsque la révolution de février éclata.

Sous la pression des idées égalitaires qui surgissaient de toutes parts, M. du Potet se décida à retirer son titre inscrit sur notre *Journal*, et il cessa en même temps de s'en servir pour signer ses articles.

Mais, par un revirement politique dont les événements de cette époque agitée rendent parfaitement compte, il ne tarda pas à rétablir les choses en leur premier état.

Dès 1852, on le voit publier sa *Magie*, non seulement avec son titre délaissé repris, mais encore avec son blason, composé exprès pour orner cet ouvrage, où de tels emblèmes n'avaient pourtant que faire.

Il avait été conduit à cet étalage d'insignes chevaleresques par les suggestions du prince de la Moskowa, qui, n'ayant pu le faire décorer comme magnétiseur (2), espérait mieux réussir en le présentant comme noble de l'ancien régime rallié au gouvernement nouveau.

Plus de vingt ans après, en réimprimant le livre dont je viens de parler, l'auteur en élimina ses armes, tout en y laissant subsister son titre. Pour quelle raison ? Je l'ignore, et n'ai point eu envie de le chercher.

Le dernier incident que je connaisse relati-

vement à ces objets s'est produit vers la fin de 1878.

Alors M. Auflinger publia une notice sur M. du Potet, dans laquelle il remit sur le tapis la pluralité des titres de celui-ci. La position de « secrétaire du Baron » donnant beaucoup de poids à ses paroles, je me suis cru autorisé à en vérifier l'exactitude. L'or, en effet, ne se pèse pas comme le fer ; voici ce que j'ai trouvé :

« C'est par modestie, dit-il (3), que M. du Potet se borne à prendre le titre de baron, car celui de comte lui appartient en vertu d'un manuscrit authentique, écrit sur parchemin et signé du roi Louis XV, etc. »

Or, je suis bien fâché de contredire mon aimable confrère ; mais enfin le document qu'il cite, n'étant plus inédit, chacun peut voir qu'il ne contient rien, absolument rien de pareil à la mention dont il s'agit.

C'est ainsi pourtant que trop souvent l'on écrit l'histoire ; heureusement que la race des saint Thomas n'est pas morte.

Mis en présence d'un texte aussi formel, l'auteur fourvoyé n'a pas hésité à reconnaître son erreur ; mais en se remémorant les circonstances dans lesquelles il avait écrit, il m'a fait la réserve suivante :

M. du Potet, se fondant sur la couronne qui existe dans ses armes, lui aurait positivement dit qu'il était comte, et que c'était uniquement pour ne point tirer vanité de sa naissance qu'il se serait abstenu de prendre un titre plus élevé que celui qu'il portait d'habitude.

Dans un cas analogue, que j'ai rapporté dernièrement (4), il s'était montré beaucoup moins affirmatif et m'avait allégué une autre raison.

Explique qui pourra ces variations, d'ailleurs très fréquentes, dans le langage d'un homme à l'esprit mobile et de beaucoup plus brillant que précis.

Ces détails intimes nous amènent naturel-

(1) Voir le commencement dans le numéro 38 et suivants de *La Chaîne*.

(2) On a fait une et même deux enquêtes minutieuses à ce sujet. S'il eût été médecin, la chose aurait passé d'emblée ; mais quand le ministre a su qu'il n'avait aucun diplôme, il se refusa à le proposer.

(3) Voir *Revue magnétique*, de 1878, page 206.

(4) Voir ci-dessus, page 234.

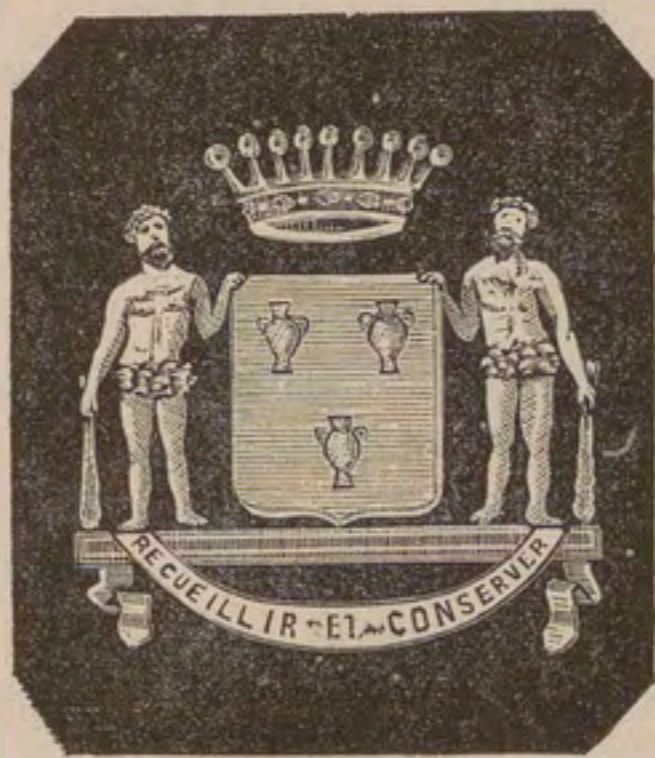
lement à parler des armoiries et à comparer les blasons d'origine ancienne avec les nouveaux.

En fait d'armoiries, c'est l'écu qui prime; l'entourage n'est qu'accessoire. Ce principe élémentaire va nous servir de guide pour l'examen approfondi des gravures qui suivent.

La première figure, placée ci-dessous, représente le blason primitif, tel qu'il est décrit dans le « brevet d'armoiries » délivré à MM. Nicolas et Claude du Potet, en 1781. C'est le seul conforme au type admis par le « juge d'armes de la noblesse, » partant l'unique vrai, celui enfin qui doit servir de point de comparaison.

En se reportant à la description qui en a été donnée (1), on reconnaîtra immédiatement que le présent dessin est en concordance parfaite avec le texte imprimé. Cette condition d'exactitude était essentielle à réaliser; elle a été remplie, ce qui me dispense d'insister.

La seconde figure, insérée ici, ne repré-



sente, au contraire, rien d'authentique; ce n'est que la reproduction enjolivée du cachet déjà figuré page 253, pièce sans origine connue ni valeur héraldique, accompagnée d'une légende venant on ne sait d'où.

Elle a été prise sur le modèle qui a servi aux obsèques, celui-là même qui, dans

l'église, a si solennellement intrigué M. Morin.

Maintenant que nous avons les deux dessins sous les yeux, nous pouvons procéder à leur examen comparatif.

Prenons d'abord l'écu :

Dans les deux, le fond est rayé horizontalement, ce qui représente l'azur;

Dans le premier, ce fond est diagonalement divisé par une bande blanche, dite d'argent, laquelle est absente du second;

Quand aux pots (potets) pointillés en signe d'or, ils existent dans les deux cas, et sont également disposés par groupes de deux et un; mais sous le crayon du dernier artiste, ils se sont allongés et ont pris des anses au lieu d'oreilles, de manière à ressembler beaucoup plus à des amphores romaines qu'à des pots gaulois;

Pour l'entourage, les changements sont encore plus considérables, et méritent une attention spéciale;

C'est d'abord le casque ouvert et posé de trois quarts, propre aux nouveaux annoblis ou *écuyers*, qui a disparu pour faire place à une couronne de comte;

Puis les lambrequins, colorés d'azur, d'or et d'argent, dont l'effet devait être si beau, se sont également effacés, et à leur place se trouvent des gens d'armes, sauvages ou hercules, qui d'une main présentent l'écusson (1), et de l'autre s'appuyent sur une massue, sorte emblème de l'état militaire auquel la famille était vouée.

Mais le plus important de tous ces divers changements, c'est l'addition d'une inscription ou devise, comme les très grands seigneurs avaient seuls le droit d'en avoir. Cette innovation constitue plus qu'une simple modification; c'est vraiment une altération grave, presque une falsification. Seulement comme elle s'est produite après la mort de M. du Potet, le tort doit en être imputé à d'autres. Les personnes dont la responsabilité est engagée s'expliqueront sans doute; autrement

(1) Cette disposition est d'invention très récente; dans le cachet et le blason qui orne la *Magie*, les supports tiennent la couronne, tandis qu'ici ils portent l'écu. Cette variante est à noter.

(1) Voir ci-dessus, page

cette invention pourrait être prise pour moquerie.

Discutons à présent la valeur des changements ainsi introduits.

Un article nécrologique publié dans *La Chaîne* confirma ce qui avait été avancé par le même auteur, dans la *Revue*, mais avec ce singulier rehaussement que le défunt Baron n'était pas seulement comte, mais prince!!! ou, en termes équivalents, « descendant direct des ducs de Bourgogne (1). »

C'était inouï, à ne pas croire ou à s'y perdre! Au moins n'y ai-je rien compris. Voilà pourtant où l'exagération mène!

Cependant, comme je venais d'accepter la mission d'écrire la présente biographie, cette charge m'imposait le devoir de prêter l'oreille à tous les échos et de provoquer même des explications.

Je m'adressai d'abord à la veuve de mon « vieux maître; » mais les réponses que j'en reçus me firent vite présumer que je n'obtiendrais pas grands renseignements de ce côté. Je retournai mes batteries vers d'autres membres de la famille. Je savais déjà que M. du Potet avait encore une cousine germaine, vivant à Sennevoy-le-Haut. J'écrivis au maire de cette localité pour le prier :

1° De rechercher dans les archives de sa commune si les auteurs du dernier Baron étaient anciennement pourvus du titre de comte;

2° De s'informer discrètement auprès de la cousine si elle avait connaissance que son oncle, le père du Baron, fût comte; auquel cas son propre père, comme cadet, aurait du avoir lui-même le titre de baron.

La réponse qui me fût adressée porte en substance que :

1° D'après les documents conservés depuis l'an 1633, il appert que les « sires du Potet, » jusques et y compris le grand-père du Baron, décédé vers la fin de 1788, n'ont jamais été autrement désignés que par le titre « d'écuyers » ou de « gardes du corps du Roy. »

Quant à son père, qui est né en Champagne et s'y est marié, les renseignements pré-

cis manquent sur lui. Dans les seuls cas où son nom figure sur les registres de l'état civil, il est désigné comme : *citoyen*, en 1793; *propriétaire*, en 1796, et *employé des Ponts et Chaussées*, en 1813.

2° Ni madame Déon, la parente en question (1), ni les plus anciens habitants du pays ne savent pas s'il avait réellement « le titre de comte ou tout autre. »

De semblables démarches faites à Ancy-le-Franc, où il avait longtemps demeuré, m'apprirent qu'il y prenait la qualification officielle de « *capitaine des Espagnols*, » parce qu'il commandait un bataillon des prisonniers de guerre, employés au creusement du canal de Bourgogne, qui se jette dans l'Armançon en cet endroit.

S'il eût été comte, il l'aurait certainement dit; car les titres de noblesse, abolis pendant la Révolution, avaient été rétablis sous l'Empire, et rien ne s'opposait légalement à ce qu'il fit usage du sien.

Une grande, une énorme difficulté naissait de ces rapprochements! Si le père n'était pas comte, comment son fils pouvait-il l'être? . . .

Je hasardai une nouvelle démarche auprès de M<sup>me</sup> la Baronne, la priant, la suppliant même de m'aider à sortir d'embarras en produisant les pièces relatives à cette contestation, qui pouvaient se trouver dans les papiers de son mari; ou, si elle n'en avait pas, de faire des recherches à la Chancellerie, car M. du Potet père aurait pu être créé comte ou baron sous la Restauration.

Mon insistance lui parut indiscreète, sinon blessante; une correspondance aigre s'en suivit et nous nous brouillâmes en croyant avoir raison l'un autant que l'autre.

Voilà l'historique: tout lecteur impartial me rendra cette justice que j'ai pioché dur, creusé profondément le sujet; et si je ne suis pas parvenu à dévoiler tout le mystère, j'en ai, du moins, mis à nu plusieurs aspects curieux.

En résumé, il est extrêmement probable

(1) Voir *La Chaîne magnétique*, numéro de juillet 1881, page .

(1) On a pu voir par les tableaux généalogiques qu'elle est morte tout récemment.

que le personnage désigné sous les noms et qualités de :

« Messire Charles-Jean-Baptiste du Potet, écuyer, sieur de Sennevoy et de La Chapelle, en partie (1), »

né avec le titre de ses pères, et l'ayant gardé jusqu'en avril 1790, date de l'abolition des titres nobiliaires, sanctionnée par Louis XVI, n'a jamais été ni comte, ni baron.

Telle est ma conviction et ma conclusion.

.....  
Mais, dira-t-on, s'il n'avait pas de pareils titres à léguer à son fils, comment celui-ci pouvait-il prétendre au droit de les porter ?

D'où lui venaient ces armes surmontées d'une couronne, etc., etc. ?

A ces demandes je répondrai que.... je ne sais pas.

Je ne puis faire là-dessus que des conjectures et hasarder une hypothèse pour toute explication.

Voici donc, après bien des hésitations, la supposition qui m'a paru la plus vraisemblable, quoiqu'elle laisse encore planer bien du vague et prête énormément à la controverse.

M. du Potet était un honnête homme dans le sens vrai du mot ; et, quoiqu'il ait été souvent confondu avec les charlatans (pour lesquels il professait une sainte horreur, soit dit en passant) et parfois pris pour un imposteur (2), il avait trop de droiture dans l'âme et d'élévation dans le caractère pour s'abaisser au point de faire un mensonge odieux ; j'entends : usurper un titre.

Mais s'il était incapable de tromper sciemment, il était, au contraire, excessivement sujet à se tromper, et très inconsciemment.... J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer qu'il était plus poète que savant, plus artiste que logicien ; aussi se contentait-il volontiers d'apparences quand il aurait dû exiger des réalités.

Enthousiaste par nature, et croyant de

(1) Voir le tableau généalogique, VII<sup>e</sup> génération, page 243.

(2) Voir l'ouvrage intitulé : *Comment se font les miracles en dehors de l'Église*, par Wilfrid de Fonvielle, et surtout le chapitre relatif aux successeurs de Mesmer, page 60.

bonne foi les gens qui lui parlaient avec assurance, il était sans défiance contre les artifices du langage ou les ruses de la duplicité. Combien de fois n'a-t-il pas été dupé par des faiseurs de tours qui lui persuadaient être en possession des secrets de la science ou des lois de la nature ? Je ne finirais pas si je voulais énumérer les pièges dans lesquels il est tombé, ni les illusions dont il a été victime.

Eh bien ! voici, je suppose, ce qu'il a dû advenir :

De prétendus archéologues, faisant parade d'une vaine érudition, lui auront persuadé que son nom primitif était Potet, dérivant de celui des *Potitiens* (successeurs de Potitius, qui furent longtemps les prêtres d'Hercule). Et lui, enjambant une quinzaine de siècles, sans souci de l'histoire, a pu croire avec une entière loyauté et dire avec une légitime fierté que ses aïeux avaient autrefois donné leur nom à deux rues de la capitale Bourguignonne.

Avec un peu de sens critique et un tantinet d'analyse, il ne se serait pas ainsi laissé égarer.

En effet, il y a bien eu, il y a même encore à Dijon la rue du Grand-Potet et celle du Petit-Potet ; mais ces dénominations, m'a-t-il été certifié par un savant de la ville, ne viennent point d'un nom d'homme célèbre. Dans le langage vulgaire du pays, un potet (1) n'est autre chose qu'un pot ou vase ouvert servant

(1) Ce mot n'est pas marqué dans les dictionnaires, par la raison qu'il n'est pas français ; c'est la prononciation française du mot bourguignon *Pôtai*, synonyme de pot (voir le dictionnaire de Littré au mot Poterie), mais on le trouve employé dans les vers suivants, extraits d'une vieille chanson enfantine :

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT.


Quand la laitière s'en va au lait, (*bis*)  
Elle n'y va jamais sans son potet. (*bis*)  
Elle s'en va chez la laitière,  
Toujours tournant du derrière....  
« Donnez-moi du lait,  
« Voilà mon potet ;  
« Servez-moi promptement,  
« Voilà mon argent ! »  
Jamais, jamais je n'ai vu  
Turlu-boiteuse, turlu-boiteuse,  
Jamais, jamais je n'ai vu  
Turlu-boiteuse ainsi venue.

à contenir le lait qu'on veut écrémer et faire cailler.

Mais ce qui aura surtout contribué à le convaincre, c'est qu'il y avait jadis en Bourgogne une famille Potet, qui a joué un rôle important dans les affaires de la province, famille très considérée et dont les chefs portaient le titre de *Baron* (1). Or, comme lui, M. du Potet a toujours cru vraiment descendre de cette famille; il n'est pas téméraire de penser que, trompé par la similitude des mots et séduit par une étymologie fallacieuse, il aura pu se méprendre sur leur signification.

L'erreur est d'autant plus compréhensible que l'homme le plus compétent en ces matières, le fameux d'Hozier lui-même, l'a commise, ce qui la rend fort excusable.

Dès lors on conçoit très bien que, confondant les deux noms, il ait attribué à l'un le titre qui n'appartenait qu'à l'autre.

Le chiffre couronné, qu'on retrouve dans les autographes d'une date antérieure milieu de ce siècle, et dont la figure  ci-contre est destinée à donner l'idée, vient à l'appui de cette manière de voir.

Les lettres B et P, qui le composent, sont évidemment les initiales de *Baron* et de *Potet*.

A la vérité, ce chiffre a été changé par la suite : le D est venu y remplacer le B. Mais la rectification ne détruit pas le fait; elle le modifie seulement, voilà tout.

(1) Le plus marquant d'entre eux, Philbert Potet, sieur de Brétignières et de Lailebas, président de Chambre, puis maître des requêtes au Parlement de Dijon, est mort à Paris et a été inhumé dans l'église Saint-Louis-en-l'Isle, le 4 avril 1683.

J'ai fini, et, pour présenter une conclusion plausible, je dirai :

Il est extrêmement douteux, pour ne point dire faux, que M. du Potet ait hérité d'un titre nobiliaire autre que celui d'*écuyer*, porté par ses ancêtres; attendu que ceux de comte ou de baron n'ont vraisemblablement jamais existé dans sa famille.

.....  
C'est par erreur qu'il a pris, et par ignorance qu'il a gardé le dernier, qui appartenait vraiment à une famille Potet, différente de la sienne en ce qu'elle était originaire de la Bresse et non du Sénonais, et qui, de plus, faisait partie de la noblesse de robe et non de celle d'épée.

Si l'on tient à lui conserver ce fameux titre de Baron, sous lequel il est indubitablement le plus connu et s'est acquis une « immense » (1) réputation, eh bien! qu'on considère cette désignation comme un pseudonyme, et qu'on écrive sur son tombeau :

CI-GIT

DENIS-JULES DUPOTET,

dit

BARON DU POTET DE SENNEVOY, ETC.

De cette façon, l'orgueil des siens ne sera peut-être pas satisfait, mais la vérité de l'histoire sera respectée, et la cause du magnétisme n'y perdra rien.

Ainsi soit-il.

M. HÉBERT.

(1) C'est lui-même qui l'a qualifiée ainsi; dans sa conversation et dans ses lettres intimes, comme j'en ai plusieurs, il s'exclamait souvent : « Ma réputation est IMMENSE, il n'y a pas de pays où mon nom ne soit pas connu, et par lui le magnétisme répandu; » ce qui est parfaitement vrai.

#### OPINION DE M. A.-S. MORIN SUR LES GRADES NOBILIAIRES DE M. DU POTET

A Monsieur M. Hébert, médecin à Clamart (Seine).

Paris, 20 avril 1883.

Cher Monsieur,

Je lis avec beaucoup d'intérêt vos articles biographiques sur notre cher et vénéré Dupotet.

Je vous avoue cependant que l'étude des

questions généalogiques et nobiliaires ne me paraît pas offrir pour le public une bien grande importance. Néanmoins, puisque vous avez jugé à propos de les élucider, il est bon que le travail soit complet et que les lecteurs obtiennent une solution définitive.

Déjà dans une lettre que j'avais adressée au journal de M. Auffinger, j'avais remarqué qu'il résultait bien des documents par vous

employés que Dupotet était noble, mais non qu'il était baron ou comte.

Votre dernier article vient confirmer ce jugement.

Voici deux anecdotes qui vont encore venir à l'appui, non pas de l'usurpation, mais de la conviction où étaient M. et M<sup>me</sup> Dupotet de la légitimité de leurs titres.

1<sup>o</sup> Un jour, devant moi, quelqu'un ayant parlé de poursuites contre les usurpateurs de titres de noblesse, Dupotet répondit :

— « Quant à moi, je ne crains rien ; mes titres sont en règle. »

2<sup>o</sup> Le Jury magnétique décerna à Dupotet la médaille d'or, mais c'était en quelque sorte un hommage platonique ; le jury n'était pas assez riche pour offrir une médaille de ce métal précieux. M. Carpentier voulut que ce fût une réalité. Il offrit la somme nécessaire, et l'on frappa la médaille d'or. — On voulait faire une surprise agréable au titulaire pour

le jour de la fête de Mesmer. — La médaille fût communiquée en secret à M<sup>me</sup> Dupotet (la première). Dès qu'elle vit la médaille elle fût indignée qu'on y avait omis le titre de *baron* ; et elle prétendit que c'était le résultat d'une manœuvre hostile. On fit refondre la médaille, changer le coin, et l'on frappa une nouvelle médaille où se trouva le mot *baron* accolé à celui de Dupotet.

Voilà, quant à moi, l'explication.

Il est probable que, dans son enfance, Dupotet avait entendu répéter que la famille avait droit au titre de baron ou de comte, qu'il y avait cru. Il devait à ce sujet être de bonne foi. Mais enfin, si l'on tient à l'exactitude historique, on ne peut s'empêcher de confesser que c'était une erreur.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MORIN,

Rue de Lille, 36.

### LES PRÉDÉCESSEURS DE DONATO JUGÉS PAR LUI-MÊME

Extrait de la « Fascination Magnétique » par Édouard CAVAILHON (1), page 63, chap. III.

Après avoir maltraité d'une manière assez peu généreuse ses devanciers en magnétisme, dont certainement comme nous il a profité de la science acquise, voici comment le magnétiseur Donato, ce second Balsamo de l'époque, rend hommage à M. du Potet et à M. Charles Lafontaine de Genève, et apprécie leur valeur personnelle en la réduisant presque à néant afin de se mieux grandir à leur détriment. C'est payer nos pères d'ingratitude, car nous ne devons pas perdre de vue que sans eux, sans leur zèle infatigable, le magnétisme serait depuis longtemps retombé dans l'oubli.

En présence de ces agissements aussi déloyaux que partiels, nous protestons vivement au nom des magnétiseurs et de toute la science contre cette manière de faire.

Si nous voulons être grand, faisons-nous petit nous-même, c'est le seul moyen de l'être !

L. A.

(1) Lisez plutôt *par Donato*, puisque c'est lui qui parle tout le temps ; M. Cavailhon n'étant que le signataire de ce livre encenseur édité par Dentu, en 1882, et mis en vente au prix de 3 fr. 50 cent. ; par la poste, 4 francs. (Voir ce que nous en avons déjà dit dans le n<sup>o</sup> 31, page 74, de *La Chaîne Magnétique*. — Année 1882, date du 15 janvier.)

Laissons lui la parole et écoutons :

« Voici la situation telle qu'elle était au moment des débuts de Donato :

Il n'y avait plus aucun magnétiseur faisant parler de lui. Il fallait remonter à quinze ou vingt ans pour trouver Charles Lafontaine, le baron du Potet et quelques comparses de peu d'importance.

Un nommé Marcillet bornait ses expériences à endormir des somnambules plus ou moins lucides.

Régatzoni était un opérateur de carrefour. A peine s'il savait lire, et, quant à sa conscience, c'était celle d'un charlatan, d'un épiciier vendant à faux poids, etc.

Les travaux du baron du Potet et de Charles Lafontaine méritent une plus grande attention. Ils furent très-utiles malgré des exagérations évidentes et regrettables.

Toute science au berceau doit être portée à exagérer, comme l'enfance.

Voici l'opinion de Donato sur ses deux remarquables prédécesseurs :

« Le baron du Potet vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il a magnétisé jusqu'à sa dernière heure. Il s'occupait spécialement de

magnétisme thérapeutique. Il avait épousé, en secondes noces, une assez jeune femme qui lui avait voué une affection éternelle parce qu'il l'avait guérie d'une maladie déclarée incurable par tous les médecins. Chose digne de remarque : Lafontaine a également épousé, alors qu'il était déjà vieux, une toute jeune femme qu'il avait rappelée à la vie alors que les médecins la croyaient perdue.

« J'ai eu le bonheur de pouvoir juger de très près ce ménage si heureux, si uni, comme j'ai également contemplé l'intérieur calme et paisible du vénéré du Potet, et c'est le cœur pénétré de joie que j'ai constaté l'existence si pure, si édifiante, si honorable, de ces braves cœurs que la médecine officielle s'est ingéninée à faire passer pour d'indignes charlatans.

« Même dans les pages de la *Magie dévoilée*, où le baron du Potet s'est livré à des écarts d'imagination que ses plus chauds partisans désapprouvent, l'on sent battre un cœur loyal, et l'on trouve une sorte d'éloquence chaude, peu correcte, mais ardemment convaincue. »

Charles Lafontaine émettait des théories qui tenaient du rêve et ne peuvent supporter l'examen. Il croyait posséder un fluide assez puissant pour entrer partout et dans tout, pour en sortir à sa volonté et y rentrer ensuite.

Il disait pouvoir faire ainsi dévier l'aiguille aimantée et fabriquer des aimants artificiels.

Ses travaux et ses efforts ont donc été du temps perdu.

Le baron du Potet fut une personnalité marquante. En 1826, il parvint à provoquer l'examen de ses études par l'Académie de médecine, fit lui-même les expériences soumises à la commission, et obtint un rapport très favorable, mais l'Académie était trop routinière pour accorder sa sanction à ce rapport ; je n'ai pas dit trop intéressée à le repousser. Le lecteur est libre de le penser.

Le progrès médical fut donc reculé par la prudence de l'aréopage médical.

Je suis persuadé que, si les résultats d'alors avaient été aussi probants que ceux obtenus aujourd'hui par Donato, toute opposition eût été impossible.

A moins de rendre palpable leur parti pris,

à moins de faire preuve d'une partialité ou d'une antipathie coupables devant le tribunal de l'histoire scientifique, les arbitres de la haute cour médicale auraient été forcés de rendre hommage à l'évidence des faits.

La différence marquante qu'on doit établir entre le baron du Potet et Donato, c'est que le premier n'a été ni un chercheur, ni un amant de la science, que son but et son ambition étaient de se faire passer pour magicien, pour faiseur de miracles, tandis que le second est simplement un observateur et un apôtre d'expériences chaque jour variées, chaque jour en progrès sensible.

L'un est un animiste ; le principal idéal de l'autre est la physiologie. L'un est le préconisateur des résultats occultes, l'autre est le chercheur des faits palpables.

Les noms de Mesmer et de Puységur sont à juste titre honorés, comme ceux de tous leurs précurseurs, mais leurs théories ne sauraient être admises. Comment croire qu'un geste puisse suffire à magnétiser un arbre, et que cet arbre magnétisé puisse à son tour magnétiser ?

Ils représentent l'enfance du magnétisme. On doit donc être indulgent pour leurs assertions, alors même qu'elles tombent dans une sorte d'enfantillage.

Beaucoup de médecins se sont occupés de magnétisme, et ont publié des ouvrages sur cette question. Aucun d'eux n'est devenu magnétiseur célèbre, et par une anomalie étrange aucun de leurs ouvrages ne se fait remarquer par la méthode scientifique. Ils sont, la plupart du temps, remplis d'hérésies, de sophismes ou de puérilités.

En voici des exemples :

Le docteur Tony-Dunand affirme que les phénomènes dits magnétiques sont dus à l'intervention du diable.

Le docteur Teste a écrit qu'un somnambule peut prévoir exactement, un grand nombre d'années d'avance, le jour et l'heure de sa mort (1).

(1) Notre prétendue avait annoncé, il y a trois mois, le jour et l'heure de la mort de son père malade d'une fluxion de poitrine et condamné par quatre médecins. C'est ce qui vient de se réaliser à la lettre le 26 avril dernier. Tous nos

Le docteur Tony-Moilin fait une description aussi fantaisiste que détaillée des moindres choses qui se passent dans les nerfs pendant la magnétisation, absolument comme s'il avait pénétré dans le corps du patient et avait pu tout observer au microscope.

Celui-ci était un spirite exalté, un voyant.

Le docteur Pigeaire a soutenu d'une façon toute spéciale la possibilité de voir à travers les corps opaques.

C'est ce qu'on peut appeler une théorie de lynx.

Nous pourrions continuer cette série, mais elle nous paraît ainsi suffisante et édifiante.

Et voici comment on écrit l'histoire. Ce n'est rien moins qu'une longue et ridicule diatribe contre nos premiers magnétiseurs. Après cela, le lecteur n'a plus qu'à se dire : « Décidément il ne reste plus qu'un grand magnétiseur capable et sérieux, c'est DONATO ! » Et la farce est jouée !

Deleuze, l'honnête et savant Deleuze, l'abbé Faria, Francesco Guidi, Piétro d'Amico, les docteurs Pététin de Lyon, Charpignon d'Orléans, Louis de Séré et tant d'autres célébrités magnétiques et contemporaines sont escamotés.... Et par qui ?

Poussant nos investigations à travers ce livre, nous trouvons encore sur le Maître, page 70, l'entre-filet suivant :

« En 1826, le baron du Potet, par la réussite de ses expériences, força l'Académie de médecine à s'occuper du magnétisme. Il n'était pas médecin, mais bien magnétiseur, et ses expériences réussirent pleinement. »

Et page 216 : « Il consacra toute sa vie au magnétisme. »

C'est beau d'entendre parler ainsi M. Donato de M. du Potet. Ce n'est pas le langage qu'il nous a toujours tenu ; surtout lorsque, en 1875, nous nous présentâmes à lui, salle Tamburini, rue Saint-Lazare, à Paris, comme envoyé de M. du Potet, alors qu'il commençait à y donner des petites séances expérimentales, et qu'il nous déclara avec un certain étonnement ne pas connaître ce nom et ne l'avoir jamais entendu citer. Ainsi que lorsque, au sein du Cercle électro-magnétique de Paris, nous lui reprochions fréquemment dans nos réunions de ne jamais parler des travaux de M. du Potet, pas plus que si ce dernier n'avait jamais existé, n'avait jamais rien fait. C'est un progrès !...

LOUIS AUFFINGER.

#### CONFÉRENCE SUR LE MAGNÉTISME SCIENTIFIQUE par M. Achille POINCELOT

M. Achille Poincelot fera, demain mercredi, à 8 heures 1/2 du soir, à la salle des Capucines, à Paris, une conférence sur le Magnétisme scientifique et le Burquisme. Telle était l'annonce que faisait le *Petit Journal* le 18 avril dernier.

Le programme de la salle des Conférences l'annonçait de la manière suivante :

Mercredi 18. — M. Achille POINCELOT.

*Le Magnétisme scientifique et le Spiritisme.*

Curieux phénomènes. — *La lucidité et la transmission de pensée.* — Un nouveau névro-

amis ont connaissance de ce fait somnambulique qu'ils ont été à même de contrôler, ayant été initiés à cette fatale prédiction dès son début.

Nous pourrions citer bien d'autres faits de ce genre qui sont restés incontestés et incontestables. Teste avait donc raison !

LOUIS AUFFINGER.

pathe électrique. — *Le démon chez un curé.* — Ni diable, ni esprits. — *Explication du mystère.*

Telle était l'intéressante conférence qu'avait promise M. Poincelot, le sympathique orateur de la salle des Conférences, à ses studieux et instruits auditeurs, laquelle reposait, comme on le voit, sur des sujets tout nouveaux et pleins d'actualité.

Inutile de dire le succès remporté par ce chercheur infatigable, ce profond observateur, surtout lorsque, abordant le sujet du jeune névropathe électrique qui a été récemment l'objet d'un article spécial dans *La Chaîne Magnétique*, ayant pour titre : NI DIABLE, NI ESPRITS, il a fait ressortir avec justesse que ces faits étaient tout naturels ; et que si la raie, la gymnote et le silure trembleur étaient électriques, l'homme pouvait bien être parfois

électrique aussi, sans pour cela y voir des interventions étrangères et inconnues, même occultes, comme certains se plaisent à le donner à entendre.

Si cela était, a-t-il ajouté, il faudrait également supposer que les susdits poissons sont soumis aux mêmes influences mystérieuses, ce qui serait tomber dans l'absurde et le fanatisme, quand aujourd'hui il est parfaitement avéré que ces faits sont acquis à la science depuis longtemps déjà, et du domaine de la physiologie pure et simple.

Nous avons remarqué parmi le nombreux auditoire grand nombre de magnétiseurs et de spirites, notamment : MM. les docteurs Huguet, ancien président de la Société de Magnétisme de Paris, et Charles Motteau, ancien secrétaire de la Société Magnétothérapique de Paris; M. le capitaine Bourgès, président de la Société parisienne des études spirites fondée par Allan Kardec; M. Auguste Bimar, de Montpellier, de passage à Paris, etc.

Le succès a été complet. Nous connaissons bien en M. Poincelot un profond philosophe, un hardi penseur, un littérateur, mais nous ignorions jusqu'alors qu'il y eut en lui l'étoffe d'un ardent et judicieux magnétiste. Nous sommes heureux de cette découverte et l'en félicitons. C'était une agréable surprise qu'il nous réservait. Espérons qu'il fera bientôt école et comptera beaucoup d'imitateurs.

LOUIS AUFFINGER.

Nous détachons d'un autre journal scientifique le compte-rendu suivant qui vient compléter ce que nous avons dit sur cette intéressante conférence :

SALLE DES CAPUCINES.

*Conférence sur le Magnétisme scientifique  
par M. Achille Poincelot.*

Le magnétisme a trouvé dans M. Achille

Poincelot un chaleureux champion, dont la parole fait d'autant plus autorité qu'il est un des conférenciers en vogue de la salle des Capucines. Mercredi 18 avril, M. Achille Poincelot faisait une conférence dans laquelle il démontrait que si le Magnétisme est enfin reconnu par la science officielle sous le nom de somnambulisme artificiel, il a depuis longtemps un caractère sérieusement scientifique. Est-ce que les de Puységur, les Deleuze, les Rostan, les Jules Cloquet, les Babinet et tant d'autres qui ont affirmé le Magnétisme n'étaient pas des savants? Le rapport fait par le Docteur Husson à l'Académie de Médecine, le 28 juin 1831, suffirait seul à donner au Magnétisme un caractère de réalité expérimentale. Car ce rapport, si intéressant et si consciencieux, est signé non seulement par l'éminent rapporteur, mais encore par MM. Guéneau, de Mussy, Guersent, Hard et plusieurs autres membres de la Commission nommée par l'Académie, pour juger la question magnétique. Il contient une énumération de faits décisifs qui ne peuvent laisser aucun doute, si l'on veut juger cette question avec impartialité.

Aujourd'hui, les expériences qui ont eu lieu à la Salpêtrière, à la Pitié et dans d'autres hôpitaux, ont un caractère significatif qui prouve que les médecins ne peuvent dédaigner, sans trahir la science, un moyen curatif qui est à la fois un événement psychologique. L'honneur suprême du savant est de lutter sans fin pour le triomphe de la vérité et de marcher vaillamment à la conquête du progrès.

La conférence de M. Achille Poincelot a été écoutée avec la plus grande attention et accueillie par les marques de sympathie et les applaudissements d'un public d'élite.

Nos félicitations bien sincères à M. Poincelot.

#### MAGNÉTISEUR POURSUIVI EN EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE. — ACQUITTEMENT

Une nouvelle victoire vient d'être remportée par le magnétisme, et c'est au mérite oratoire et à la compétence personnelle de M<sup>e</sup> Charles Lachaud neveu que nous la devons, ainsi qu'au bienveillant et très influent appui qu'ont bien voulu lui prêter, sur notre prière,

dans cette intéressante circonstance, M. Louis Gagneur, député, MM. les docteurs Huguet, ancien Président de la Société de Magnétisme de Paris, Mervy, élève du docteur Lebatard, etc., dont nous citerons l'intervention puissante au cours de cette relation judiciaire.

Nos lecteurs sont déjà au courant de cette affaire par l'exposé succinct que nous en avons fait dans notre précédent numéro, page 257. Les motifs de cette procédure étant exposés, nous n'avons plus qu'à procéder par ordre méthodique afin de ne rien omettre.

Voici ce que disait *Le Figaro* dans son numéro du 5 avril dernier en annonçant ce procès inique à notre époque, soi-disante de progrès et de lumière :

« Le Tribunal correctionnel de Pontoise, présidé par M. Espierre, avait à juger hier mercredi un « magnétiseur-guérisseur » du nom de Le Moine.

« Ancien négociant en Bretagne, établi depuis au Raincy, M. Le Moine s'est senti possédé du fluide magnétique il y a quelques années seulement. Il guérissait des maux variés en appliquant les mains sur la partie endommagée. C'était, suivant sa théorie, une façon d'imprégner le corps de fluide qui, en ressortant, emportait avec lui le principe morbide. Il complétait la cure (coût, 2 à 5 francs la visite) en faisant boire aux malades de l'eau magnétisée.

« M. le procureur de la République Chérot a requis la condamnation du guérisseur, dont mainte cliente célèbre la puissance et le savoir-faire.

« M<sup>e</sup> Charles Lachaud neveu, qui était venu défendre Le Moine, a rappelé que les tribunaux, rendant hommage à une science nouvelle, ont reconnu dès à présent l'existence du magnétisme animal, et que l'an passé, en pleine chambre du conseil, les éminents docteurs Mottet et Mesnet ont magnétisé un jeune homme devant les magistrats de la Cour de Paris.

« Le tribunal, fort embarrassé, a remis la cause à huitaine pour juger ce nouveau guérisseur, qui se présente d'ailleurs fort convenablement, et qui ne s'attribue aucun pouvoir surnaturel, car « le fluide magnétique animal, dit Le Moine, se dégage plus ou moins abondamment de tous les corps humains. »

« ALBERT BATAILLE. »

Puis dans son numéro du 13 avril, rendant compte du procès, voici ce que le même journal ajoute :

« Le Tribunal correctionnel de Pontoise, sur la plaidoirie de M<sup>e</sup> Charles Lachaud neveu, a acquitté le magnétiseur-guérisseur Le Moine, qui était poursuivi pour avoir fait dans les alentours du Raincy une concurrence illégale aux médecins diplômés (1).

« Le Magnétisme prendrait-il droit de cité dans nos prétoires ?

— « Et pourquoi pas, quand aujourd'hui tous les corps savants l'étudient sous toutes ses faces et travaillent activement à sa reconnaissance officielle. Ce sera une science de plus, acquise à la médecine, comme le sont déjà l'électricité médicale, la chimie et bien d'autres sciences analogues ou similaires. L'avenir en profitera au mépris de toutes drogues vénéneuses et toxiques plus ou moins mercuriels. Adieu enfin aux piqûres de morphine, quinine, et tous ces mots qui finissent en *ine* et n'en valent pas mieux pour ça. Quand donc les rayera-t-on du vocabulaire français et des officines médicales.

« Assez de poisons, messieurs, assez. Il est temps de faire de l'humanité ! Bien avancés, pour guérir une maladie, vous en inoculez souvent une autre qui ne se découvre que longtemps après. Alors il faut se mettre à soigner celle-là à son tour, ce qui ne finit plus et fait que vos victimes traînent toute leur vie une existence délabrée et misérable qui, souvent après les avoir mis sur la paille, les envoie finir à l'hôpital.

« Ne sacrifiez donc plus vos malades à vos expériences et quelquefois même à votre réputation, à votre orgueil, sous prétexte de faire de la science. Vous vous montrez tout simplement inhumains et barbares quand vous devriez être le meilleur ami de l'espèce humaine. Et, sachez-le, il y a plus de gloire à acquérir en sauvant les malades qu'à faire des morts.

« Les uns vous béniront tandis que les au-

(1) Traiter les malades par le magnétisme n'est pas faire de l'exercice illégal de la médecine, puisque le magnétiseur n'administre aucun médicament alléopathique ou homéopathique et ne délivre aucune ordonnance, et qu'il n'y a pas de loi qui interdise de guérir les gens. (Voir dans *La Chaîne* notre article du 15 septembre 1882, *Le Magnétisme curatif devant les Tribunaux.*)

tres s'en vont en vous maudissant. Croyez-moi, laissez les fossoyeurs accomplir leur œuvre tout seuls et ne soyez pas croque-morts vous-même. »

A propos de ce procès qui fera époque dans les annales de la médecine magnétique et guérissante, nous avons reçu de M. le capitaine Bué, cet autre bienfaiteur de l'humanité qui, lui aussi, s'est adonné spécialement à l'étude et à la pratique du magnétisme curatif, la petite note suivante :

Paris, le 13 avril 1883.

Mon cher ami. J'ai reçu votre petit mot au sujet d'une conférence de M. Achille Poincelot pour le 18. Je ferai en sorte d'aller à cette conférence qui je crois doit avoir lieu au boulevard des Capucines, et alors j'aurai le plaisir de vous serrer la main.

Dans *Le Figaro* de ce jour, avez-vous vu l'acquittement d'un magnétiseur à Pontoise, M. Le Moine ? C'est bon à relater dans votre journal.

Il était poursuivi pour *escroquerie* !!! Les juges ont donc pensé que le magnétisme n'était pas tout à fait une *escobarderie* (pour être moins durs que ceux qui avaient fait la plainte contre M. Le Moine). C'est à noter !

A. BUÉ.

Nous sommes heureux de remercier à cette place le sympathique auteur de *La Médecine est-elle une Science ?* où M. Alphonse Bué a traité la question du magnétisme thérapeutique de main de maître. Nous ne saurions trop recommander cet important ouvrage à nos lecteurs qui la trouveront chez A. Ghio, Palais-Royal, à Paris, au prix de 3 fr. 50 c.

## CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENÈVE

Il est une question difficile, complexe et irritante, qui n'a encore été résolue que d'une manière relative, c'est la question dite spirite.

Des hommes éminents l'ont étudiée, et cependant je l'avoue, après avoir pris connaissance des travaux remarquables de MM. Crookes, Thury, de Gasparin et Chevillard, je suis encore dans le doute, aucune solution ne me satisfaisant absolument. Je dis cela pour montrer que je n'ai aucun parti pris contre le spiritisme. Mais sans vouloir discuter ici cette importante question, qu'il me soit permis de protester contre une nouvelle aberration.

Il vient de paraître une brochure intitulée *Leçons de Spiritualisme aux Enfants*. Cette brochure contient des notions d'astronomie, un chapitre sur les esprits, etc. Voilà un comble que je ne m'explique que de la part de gens qui ont la prétention de recevoir des communications directes de Dieu par le moyen d'une table ou d'une soupière.

Il y a bien assez de fous au monde, laissons donc ces questions difficiles aux hommes assez hardis pour les étudier, et souhaitons leur beaucoup de prudence !

Décidément les médecins sont bien amusants. Ayant été invité à présenter mes hommages à M<sup>me</sup> Anna Kingsfort, docteur en

médecine, actuellement à Genève, je m'informai de sa santé : « Je me porte parfaitement bien, me dit-elle, depuis que quatre médecins m'ont condamnée. J'en avais encore pour six mois selon eux. Ils me prescrivirent de la viande crue hachée et d'autres abominations du même genre. J'ai fait tout le contraire et je suis guérie ! » Ce petit discours a du reste été publiquement répété au Casino.

Il va sans dire que la confiance renaît à Genève.

C'est probablement ce fait qui nous expliquera la mauvaise humeur de nos Esculapes.

Assistant à une opération importante que devait faire le docteur R..., je me hasardai à lui dire : « Si l'on essayait d'obtenir l'insensibilité par les procédés hypnotiques ? »

Le docteur me tourna le dos fort poliment en disant : « L'hypnotisme est bon pour les perroquets, mais pas pour les femmes. » Ce raisonnement scientifique m'a pleinement satisfait et j'ai consciencieusement aidé à l'éthérisation.... Ce qui ne saurait empêcher que j'ai obtenu sur la même malade une guérison remarquable.

— Eh bien alors, me dira-t-on, pourquoi avez-vous appelé un médecin ?

— Parce que le magnétisme ne saurait rem-

placer absolument ni la chirurgie, ni la médecine. Ce n'est pas une panacée universelle, et les médecins qui se font nos adversaires seraient bien aise que nous disions cette sottise. Le magnétisme peut suffire à la guérison dans un très grand nombre de cas et il fait toujours du bien, parce que son influence est concentrée sur le système nerveux qui est toujours plus ou moins modifié par un état maladif.

Mais jamais le magnétisme ne guérira le scorbut, le diabète, la gravelle, etc. (quoi qu'il puisse aider à la guérison), parce que pour produire une réaction chimique, il faut un agent chimique.

Nous ne voulons donc pas remplacer la médecine par le magnétisme, mais les associer pour en tirer le plus de bien possible.

Jules CRÉPIEUX.

## NÉCROLOGIE

C'est avec regret que nous avons appris le 20 avril dernier le décès de M. Victor-Philibert Dubuisson-Guillemot, librairie, en son domicile, à Paris, quai des Grands-Augustins, n° 17, à l'âge de 68 ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière du sud (Montparnasse). — C'est une perte importante pour les bibliophiles magnétistes et francs-maçons.

Était-on à la recherche des ouvrages les plus anciens et les plus rares sur ces matières, c'était chez lui qu'il fallait aller; on était presque toujours sûr de les y trouver.

M. Guillemot connaissait ou avait connu tous les magnétiseurs qui ont fait époque dans la science du magnétisme depuis plus de quarante ans, date de son établissement, c'était toujours avec une certaine finesse d'esprit, un malin esprit, à vrai dire, qu'il se plaisait à nous raconter certaines anecdotes plus ou moins triviales les concernant. Il a sauvé plus d'un ouvrage occulte de l'obscurité ou de la destruction du temps, et les magnétiseurs ainsi que tous ceux qui l'ont connu lui conserveront toujours un respectable et affectueux souvenir.

A force de fréquenter les magnétiseurs, il était devenu magnétiste lui-même. Aussi en avait-il acquis toutes les passions, à commencer par celle du collectionneur d'ouvrages de ce genre.

C'est aussi avec un véritable chagrin que nous avons reçu la nouvelle de la mort de M. François Piron, docteur en médecine et mari de la somnambule de ce nom, le 27 avril 1883, en son domicile, rue de l'Éperon, 10, à Paris, à l'âge de 70 ans. L'inhumation s'est faite au cimetière Montparnasse, dans le caveau de famille où repose déjà l'un des fils du défunt, le jeune docteur Piron, dont nous avons parlé autrefois dans ce journal. Ses dernières volontés étaient qu'aucun

discours ne fut prononcé sur sa tombe, ce qui a été strictement observé par la famille à la douleur de laquelle nous nous associons pleinement, ayant connu les uns et les autres particulièrement.

Modeste et doux par tempérament comme de caractère, sensible à l'excès, nous restons convaincu que c'est la nouvelle du décès de son plus grand ami et voisin, M. Guillemot, qui lui a en quelque sorte porté le coup de la mort.

Les magnétiseurs seront unanimes dans leurs regrets pour l'un comme pour l'autre, car l'on peut dire hautement, et sans crainte d'être contesté, que le magnétisme vient de perdre en eux deux de ses plus honnêtes et plus loyaux défenseurs.

Ajoutons à cette note que M. Piron était le digne fils de ses œuvres, car c'était un véritable artisan.

Ouvrier cordonnier chez son beau-père, il avait épousé tout jeune M<sup>lle</sup> Fanchouquet qui, à l'égal de sa mère, était somnambule lucide. Désireux lui-même de tirer parti de la faculté de sa femme en la faisant exercer à son tour, il étudia successivement le magnétisme et la médecine. Puis voulant la protéger et la mettre à l'abri des poursuites judiciaires dont étaient alors fort tracassés les somnambules de professions, il prit ses inscriptions à l'école de Médecine, devint officier de santé et poussa jusqu'au doctorat. Il fut aussi l'un des membres les plus actifs et les plus capables de l'ancienne Société de Magnétisme de Paris. M. Piron était un travailleur infatigable, et jusqu'à son dernier jour il n'a cessé de suivre les cours des hôpitaux et d'étudier, quand il n'était pas au chevet de ses malades.

M. le docteur Lasègue et M. le professeur Hardy le connaissaient bien!

*Le Propriétaire-Gérant : Louis AUFFINGER.*

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

## AVIS A NOS LECTEURS &amp; ABONNÉS

Nous prions ceux de nos Abonnés dont l'abonnement expire avec ce numéro, de vouloir bien le renouveler le plus promptement possible, afin que l'envoi de leur journal ne subisse aucune interruption.

On s'abonne à la CHAÎNE MAGNÉTIQUE par l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de son Directeur, M. Louis AUFFINGER, rue du Four-Saint-Germain, 15, à Paris.

Les Abonnements sont également reçus dans tous les Bureaux de poste de France et d'Algérie, sans augmentation de prix, et partent du 15 juillet ou du 15 janvier.

Les Abonnés d'un an ont droit gratuitement à un magnifique Diplôme de magnétiseur.

NOTA. — Nos Abonnés recevront sous peu la couverture, les titres et sous-titres, ainsi que la table des matières, qui complètent le second volume de la CHAÎNE MAGNÉTIQUE, le prochain numéro devant commencer notre troisième volume, et par conséquent la cinquième année de notre scientifique publication.

*L'Administrateur-Gérant,*

Louis AUFFINGER.

## BIOGRAPHIE DE M. DU POTET

NOTES SUR SA VIE, SES TRAVAUX & SES ÉCRITS (1)

## VIII.

*A Monsieur Louis Auffinger,*

Paris, le 2 mai 1883.

Cher Monsieur,

Il m'a été dit que les notes biographiques sur M. du Potet — particulièrement celles de M. Hébert — avaient soulevé une protestation assez vive parmi les magnétiseurs de Genève. On ajoute qu'une partie de ces messieurs veut engager une polémique pour soutenir la validité des titres attribués à notre vieux maître.

Si la nouvelle est vraie, vos lecteurs seront bien aise d'en connaître la suite ; car tout ce qui touche à la personnalité de M. du Potet ne saurait être indifférent à ceux qui l'ont connu : c'est du moins mon opinion.

L'histoire d'un contemporain est difficile à écrire sans que la passion soit de la partie, à un degré quelconque. Il y a toujours excès de sévérité ou excès d'indulgence dans les appréciations, et il ne saurait en être autrement. Le point principal est que l'honorabilité de celui dont on écrit la vie et les œuvres soit toujours respectée. Je suis persuadé que M. Hébert n'est pas homme à s'écarter de ce

principe, et que, dans son esprit d'impartialité, il ne manquera jamais de rendre aux mérites de celui qui fut son maître et son ami la justice qui leur est due tout en signalant ses petites faiblesses.

Quoiqu'il en soit, je lis avec sérieuse attention la biographie de M. du Potet ; et, à présent que la partie de l'ouvrage, relative aux titres et armoiries nobiliaires — un peu longue peut-être — est, je crois, terminée, nous pouvons espérer un très intéressant récit de la vie militante de celui qui a lutté pendant plus d'un demi-siècle pour propager le magnétisme.

Agréez, je vous prie, mes sincères salutations.

A. BAUCHE,  
rue Franklin, 9.

Paris, 29 juin 1882.

Monsieur Auffinger,

N'ayant pas trouvé chez elle, il y a quinze jours, M<sup>me</sup> la baronne du Potet, partie pour la campagne, je vous prie de me compter au nombre des élèves dévoués du cher Maître et de m'inscrire pour la somme de cinq francs, que je verserai entre vos mains, au premier jour ; obole bien minime en faveur de l'œuvre, mais faite avec le cœur ému en raison de la perte irréparable qu'à éprouvé le magnétisme

(1) Voir le commencement dans les numéros 38 et suivants de *La Chaîne*.

dans la personne de son pontife le plus ardent en même temps que le plus méritant.

Recevez, monsieur et cher camarade, l'assurance de mes bons sentiments.

Docteur Charles MOTTEAU,  
Ancien élève du baron du Potet, ancien  
secrétaire de la Société Magnétothé-  
rapique de Paris. Rue Blomet, 126.

SOUSCRIPTION OUVERTE POUR L'ÉRECTION D'UN  
MONUMENT FUNÉRAIRE ET D'UN BUSTE EN MARBRE  
SUR LA TOMBE DE M. DU POTET.

Cotisations reçues jusqu'à ce jour...	1,582 <sup>f</sup> 50
M. le docteur Ch. Motteau, à Paris.	5 »
TOTAL.....	<u>1,587 50</u>

## LES BANQUETS MESMÉRIENS

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Mesmer, nous avons reçu les communications suivantes :

D'abord les félicitations de M. l'abbé Ignazio Martorana, de Racalmuto, dans la province de Girgenti, en Italie.

Puis celle de M. Francesco Guidi, professeur de magnétologie, à Naples, datée du 23 mai, et ainsi conçue :

« Gloire à Mesmer dans le 149<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance ! — Honneur à tous les disciples infatigables et courageux du grand maître ! »

Enfin celle de notre sympathique et estimable collègue, M. le docteur Clovis Surville, président-fondateur de l'institut-médical-électro-magnétique de Toulouse, si connu de toute la contrée méridionale.

Celle-ci est datée du 22 mai 1883, et ainsi libellée :

« Vous pourrez annoncer que notre fête aura été célébrée cette année comme de coutume, le 27 mai courant. Bonne fête à tous et mes amitiés pour toute votre aimable famille.

« C. SURVILLE. »

D'autre part notre correspondant de Genève nous écrit que le banquet de la société magnétique de cette ville a été ajourné à une date ultérieure, les membres de la commission d'organisation étant absents. Nous sommes surpris de voir qu'une société, qui passe pour compter une centaine de membres dans son sein, n'ait pas prévu le cas et pourvu même au remplacement desdits organisateurs. — Quand la fête est passée, adieu le saint, dit un dicton populaire !

A son tour *Le Monde invisible*, journal d'étude des phénomènes psychologiques, dans son numéro de juin, page 29, nous apporte

la relation suivante sur le banquet parisien :

« Le samedi 19 mai, la Société Magnétothérapique de Paris fêtait le 149<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mesmer dans les salons de M. Richard, au Palais-Royal.

« Jamais, comme en ce jour, cette solennité n'avait attiré un public aussi choisi qu'élégant, et un aussi grand nombre de jeunes gens.

« A l'issue du banquet, où plusieurs toasts ont été portés par le président et quelques membres du bureau, M. Frédéric Delhougne, le professeur de cithare bien connu des habitués de la salle Hertz et de la salle des Capucines, a joué une rêverie hongroise qui a enlevé tous les suffrages. MM. Surloppe et Siégel ont chanté plusieurs chansonnettes comiques qui ont obtenu un très grand succès de fou rire. Nous leur adressons ici, au nom de la Société et de son cher président, nos remerciements les plus sincères.

« N'oublions pas M<sup>lle</sup> Jeanne C..., une fort gracieuse personne, et M. Ernest Boyer qui nous a fait entendre la romance du *Lilas blanc* qu'il chante à la perfection.

« On avait annoncé quelques expériences de magnétisme, le sujet n'ayant pu venir, M<sup>lle</sup> Véronique s'est gracieusement offerte.

« M. R..., puissamment secondé par M. F. Delhougne, dont le merveilleux instrument remplace avec avantage l'harmonica de Mesmer, a pu obtenir, pour la première fois, des effets très curieux d'extase et de catalepsie.

« Après quoi M. Mignon, professeur de danse, ouvrit le bal avec *une des reines de la valse*.

Nous citerons, pour mémoire, la première exécution du Quadrille des variétés françaises, réglé et ordonné par M. Mignon lui-même, et qui, certainement, fera, cet hiver, le tour des salons.

« Enfin, comme toute chose, si bonne qu'elle soit, ne peut durer indéfiniment, il fallut, au grand regret de quelques danseuses intrépides, se séparer à cinq heures du matin, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

« MOT DE LA FIN.

Entendu à la sortie :

« — Les sorciers ont du bon.

« — Leurs diables sont des anges....

« — Charmants ! »

« Un spectateur. »

D'après les renseignements complémen-

taires qui nous sont parvenus, trente-deux personnes seulement auraient pris part à cet important banquet. C'est maigre pour une Société de Magnétisme à Paris, quand les magnétiseurs y sont si nombreux, et quand les années précédentes nous étions toujours de quatre-vingt à quatre-vingt-dix personnes à table. Pourtant le magnétisme est loin d'avoir dégénéré en France. Les magnétiseurs céderaient-ils le pas aux médecins?...

On a remarqué aussi qu'aucune communication n'avait été reçue des sociétés étrangères et qu'un seul discours avait été prononcé. — O du Potet....

LOUIS AUFFINGER.

## LE MAGNÉTISME EN JUSTICE

A propos du procès de Pontoise, dont nous avons parlé dans nos précédents numéros, *Le Rappel* du 13 mai s'exprime ainsi :

« Peut-on nier le magnétisme animal? N'oublions pas que s'il a été discrédité par l'exploitation des charlatans, il a fait, néanmoins, son entrée dans la science officielle. Le magnétisme humain n'a pas été défini encore dans toutes ses manifestations, mais il explique tant de phénomènes inexplicables sans lui qu'il finira par rallier à sa cause tous les esprits sensés.

Ce n'est pas précisément le magnétisme qui est en jeu devant le tribunal correctionnel de Pontoise où comparait, mercredi dernier, le « magnétiseur guérisseur » Le Moine; c'est le droit à l'emploi médical du fluide par un individu étranger à la Faculté et qui, dès lors, peut être taxé d'exercice illégal de la médecine.

Ancien négociant en Bretagne, établi depuis au Raincy, M. Le Moine s'est senti possédé du fluide magnétique il y a quelques années seulement. Il guérit des maux variés en appliquant les mains sur la partie malade. Ce serait, suivant sa théorie, une façon d'imprégner le corps de fluide, lequel fluide, en sortant, emporte avec lui le principe morbide. On complète la cure en faisant boire aux malades de l'eau magnétisée. Chaque visite coûte de deux à cinq francs.

M. le procureur de la République Chérot a requis la condamnation du guérisseur, dont

mainte cliente, cependant, célèbre la puissance et le savoir-faire.

M<sup>e</sup> Charles Lachaud, du barreau de Paris, en défendant Le Moine, a rappelé que les tribunaux, rendant hommage à une science nouvelle, ont reconnu l'existence du magnétisme animal, et que l'un des ans passés, en pleine chambre du conseil, les docteurs Mottet et Mesnet ont magnétisé un jeune homme devant les magistrats de la cour de Paris.

Le prévenu se présente fort convenablement; il ne s'attribue aucun pouvoir surnaturel, car « le fluide magnétique animal, dit-il, avec plus d'un savant patenté, se dégage plus ou moins abondamment de tous les corps humains. »

Le tribunal a acquitté M. Le Moine.

Ajoutons à cette note que ce qui a beaucoup contribué aussi à ce succès devant le tribunal, est la communication faite par l'éminent défenseur, d'un important article paru en 1851 dans le *Journal du magnétisme*, publié par le baron du Potet, et ayant pour titre: *Le magnétisme devant la jurisprudence française*, où l'auteur traite scientifiquement et avec une certaine compétence la question du magnétisme, et proteste énergiquement contre la condamnation des magnétiseurs de bonne foi. Ce précieux article est dû à la plume érudite et habile de M. Logerotte, avocat, député et ancien sous-secrétaire d'état, membre titulaire de l'ancienne Société de magnétisme de Paris, et élève de M. du Potet. C'est, comme

nous le disons plus haut, un document aussi précieux qu'important pour l'histoire du magnétisme et pour les magnétiseurs qu'il couvre de la notoriété et de l'autorité de son auteur. L'indiquer à cette place est donc faire acte de reconnaissance envers celui qui a travaillé autrefois avec autant de tact et de talent à l'avenir de notre cause, et qui y a réussi comme y ont réussi pleinement l'honorable député Gagneur (1), les savants docteurs Huguet et

(1) M. Gagneur, comme son collègue, est également avocat, ancien sous-secrétaire d'état, membre de l'ancienne Société de magnétisme de Paris et élève du baron du Potet.

En consignait ainsi les efforts de ces messieurs et étalant sous les yeux de nos lecteurs leurs noms et qualités, ceux-ci ne devront pas s'étonner de la valeur que nous attachons au témoignage de personnages aussi influents et aussi considérables en faveur du magnétisme, surtout lorsqu'ils auront vu que nous comptons en eux de hauts et puissants protecteurs de notre cause.

A. L.

Mervy, dont nous avons parlé au commencement de la relation de ce procès qui fera certainement époque dans nos annales.

LOUIS AUFFINGER.

*La Lumière*, dans son numéro du 25 mai, se livre fort judicieusement à la réflexion suivante :

« On se souvient qu'un coiffeur de Grenelle, il y a quelques années, fut condamné à l'amende et à la prison, par le tribunal correctionnel, pour avoir soigné et guéri des malades au moyen de passes magnétiques et d'eau magnétisée ; ce qui constitue le double délit d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

« Selon nous, de l'eau pure, magnétisée, est souvent préférable à tous les composés de la pharmacopée.

« Il n'est pas trop tôt que les tribunaux, mieux éclairés, rendent hommage « à une science nouvelle » en acquittant ceux qui l'utilisent pour le bien de leurs semblables. »

## DYNAMISME VITAL & CHÉMIATRIE

L'action magnétique sur l'organisme humain est encore tellement contestée de nos jours, que ceux-là mêmes, qui en usent, n'en connaissent pas toute l'étendue.

Je relève dans le numéro du journal « *La Chaîne magnétique* » du 15 mai dernier, sous la rubrique *Chronique magnétique de Genève*, le passage suivant :

« Le magnétisme ne saurait remplacer « absolument ni la chirurgie, ni la médecine, « *ce n'est pas une panacée universelle*, et les « médecins, qui se font nos adversaires, seraient bien aise que nous disions cette sottise.

« Le magnétisme peut suffire à la guérison « dans un très grand nombre de cas, et il fait toujours du bien, *parce que son influence « est concentrée sur le système nerveux*, qui « est toujours plus ou moins modifié par un « état maladif.

« Mais jamais le magnétisme ne guérira le « scorbut, le diabète, la gravelle, etc.... « (quoiqu'il puisse aider à la guérison), *parce « que pour produire une réaction chimique il « faut un agent chimique.* »

Ceci est signé Jules Crépieux.

M. Jules Crépieux est un adepte, et voilà l'interprétation étroite qu'il fait du magnétisme !

Au nom de la vérité et de la science, je crois utile de protester contre une telle appréciation.

L'erreur manifeste de l'auteur de l'article que je viens de citer provient évidemment d'un préjugé physiologique, dont François Sylvius de Le Boé fut le promoteur au xvi<sup>e</sup> siècle, et qui malgré trois siècles de progrès dans la science, fleurit encore à notre époque de lumière à la quatrième page de nos journaux et dans tous nos formulaires.

Ces disciples de la vieille chémiatrie alchimique, qui basait toutes ses théories sur le fixe et le volatil, en physiologistes fantaisistes, considèrent toujours le corps humain comme une simple cornue de laboratoire dans laquelle, par les métaux, les sels et leurs composés, on peut à loisir déterminer des ébullitions, des coctions, des fermentations, et provoquer des combats entre les acides et les alcalis.

Pour eux, tout est désagrégation, dégagement, fermentation, précipité, distillation, effervescence?... La vitalité des organes reste absolument étrangère à tous ces bouleversements, et le médecin n'est qu'un manoeuvre occupé à surveiller et à diriger le feu dans les fourneaux et les alambics de l'économie pour recueillir ensuite les produits des opérations chimiques qui s'y passent.

Tout est sujet à analyse chimique.

Dans l'anémie, le sang chlorotique est analysé, et l'on cherche à remplacer par du nouveau fer les principes ferrugineux du sang qui s'en vont.

On administre le fer à hautes doses, en liquide, en poudre, en pillules..., on le donnerait *en lame* et *en barre* si l'on osait, et si les patients consentaient à s'y prêter un peu. Mais on se garde bien de tenir compte du manque de nutrition et d'assimilation qui seul engendre l'anémie, et qui la perpétuera malgré tous les kilogrammes de fer qu'on cherche à introduire ainsi brutalement dans l'organisme.

Dans le diabète, les urines sont chargées d'un excès de glycose; recherche-t-on d'où peut provenir cette exagération de la fonction glycogénique du foie? — Allons donc, ce serait vraiment trop simple!

Au lieu de remonter à la source du mal; au lieu de rétablir dans les cordons de la moelle allongée l'équilibre nerveux détruit, les chémiâtres se demandent: qu'est ce que la glycose? — Une substance formée chimiquement par l'action, sur l'amidon, de l'acide sulfurique étendu d'eau; et alors, ils imposent aux patients une abstinence complète de *fécule* pour supprimer la formation de la glycose; et ils administrent les *alcalis* avec la prétention de brûler le sucre qui se crée dans l'organisme.

Dans la gravelle, pensez-vous qu'on s'occupe davantage de la cause première sous l'influence de laquelle se sont formées ces concrétions plus ou moins volumineuses dont on constate la présence dans la vessie? — Nullement! On ne discute que sur un point: Ces concrétions sont-elles à base d'*acide urique*, de *phosphate ammoniaco-magnésien* ou d'*oxalate de chaux*?

Parce qu'alors la dissolution sera tentée par tel ou tel principe alcalin.

C'est toujours le combat des *alcalis* contre les *acides*.

*L'effet, jamais la cause!*

L'action thérapeutique portée sur *l'organe*, sans se préoccuper aucunement de LA VIE qui l'anime!

Pour ces physiologistes du *passé*, la *réaction chimique* se substitue entièrement à la *réaction vitale*!

Aussi M. Jules Crépieux, qui n'a foi sans doute qu'en la chémiâtrie de François Sylvius de Le Boé, réclame-t-il un agent chimique pour produire une réaction chimique; et il ne croit pas à l'action guérissante du magnétisme dans le scorbut, le diabète et la gravelle.

Le magnétisme, en effet, n'est pas un réactif chimique; ce n'est ni un acide ni un alcali! Ce n'est même pas ce que suppose M. Jules Crépieux, c'est-à-dire *un aimable adjuvant exerçant exclusivement son influence sur le système nerveux*, et bon, tout au plus, à calmer les nerfs comme quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger sur un morceau de sucre.

A entendre M. Jules Crépieux, le magnétisme pourrait être comparé à ces spécifiques renfermés dans une petite fiole et un étui de carton munis d'un pinceau.

On badigeonne le nerf malade, puis on souffle et la douleur passe.

Ces innocents remèdes, souverains, pour les rages de dents et la guérison des cors, n'ont certes pas, eux non plus, la prétention de guérir le scorbut et la gravelle; ce sont de simples calmants.

Mais comparer le magnétisme à un spécifique en bouteille!

Limiter sa puissance à la guérison de telle ou telle maladie; son action au réseau nerveux!

Rapetisser une si belle et si grande chose dont la vulgarisation serait pour l'humanité un si précieux bienfait!

C'est regrettable à tous les points de vue; et il me paraît d'autant plus utile de protester, que ce jugement, porté avec un cer-

tain ton d'autorité par un adepte même du magnétisme, est susceptible d'ébranler les convictions et d'égarer les esprits.

Il faut qu'on le sache bien, le magnétisme n'est point, à proprement parler, un *remède*; c'est plus qu'une *panacée*; car c'est la VIE même!...

Magnétiser, c'est faire passer d'un organisme équilibré dans un organisme qui ne l'est pas cette force génératrice universelle qui préside à toutes les formations et à tous les développements.

La désorganisation ou la dispersion de cette force en nous c'est la *maladie*; sa rééquilibration et sa concentration harmoniques c'est la *santé*!

Magnétiser, c'est rétablir l'équilibre vital, c'est *infuser la vie*!

Peut-on refuser à la VIE le pouvoir de réédifier ce qu'elle a primitivement construit et ce qu'elle peut détruire?

Qui ose limiter son action reconstituante sur l'organisme humain?

Si donc, en apparence, c'est une sottise de dire que le magnétisme est une *panacée universelle*, ce n'en est pas une de dire que la vie, par l'entremise de l'action magnétique, peut tout guérir!

Et pour guérir, c'est à la *réaction vitale* qu'il faut faire appel et non à la *réaction chimique*; car le mot d'ordre de toute physiologie rationnelle doit être :

Dynamisme vital et non chémiâtrie!

A. BUÉ.

### CHRONIQUE MAGNÉTIQUE DE GENÈVE

— N'est-ce pas vous, me disait M<sup>me</sup> de C..., que j'ai vu hier avec cet affreux Babick?

— Eh madame, répondis-je, vous le jugez bien mal et, si vous le connaissiez mieux, peut-être auriez-vous plus de pitié pour lui.

— Comment pouvez-vous être aussi indulgent à son égard! vous ne savez donc pas qu'il a été ministre de l'intérieur sous la commune, puis souffleur au grand théâtre de Genève, enfin vous savez combien sont ridicules les annonces magnétiques qu'il fait insérer dans les journaux.

— Vous avez certainement raison, madame, mais cet homme si méchant, qui se livre chaque jour à l'inoffensive pêche à la ligne et au magnétisme par la parole, a le privilège rare d'avoir tout le monde de son côté, rieurs ou croyants.

— Vous croyez donc à l'influence magnétique de la parole?

— Bien certainement, madame. Quand on cherche à persuader, à consoler, on magnétise toujours. Le docteur Castle, qui a beaucoup étudié cette manière spéciale de magnétiser, croit même qu'elle est indispensable dans un certain nombre de traitements. Non seulement cela prédispose le malade à l'action directe du magnétisme, mais on peut, par ce moyen, provoquer une réaction salutaire du moral sur le physique.

— Vous m'avez certainement convaincue, mais j'ai à vous convaincre aussi à un autre propos. Vous savez que M. Coste se voue décidément au magnétisme, or, dans le dispensaire qu'il vient d'ouvrir, il magnétise à part chacun de ses malades et non pas à l'aide d'une chaîne magnétique. J'ai trouvé cette manière bien supérieure?

— L'accord entre nous, madame, sera bien facile, car je ne comprends pas que les procédés de la chaîne appliqués aux malades aient encore des adeptes aujourd'hui. Ce traitement est dangereux parfois quand les maladies traitées sont contagieuses, et toujours irrationnel, parce qu'il ne convient pas de traiter des maladies très diverses de la même façon. J'ai toujours pensé que ceux qui magnétisaient leurs malades en formant une chaîne voulaient s'éviter de la peine!

Puisque nous parlons de M. Coste, je dois vous dire que vous avez beaucoup perdu en n'assistant pas à sa dernière séance expérimentale. Vous auriez vu M. H. T. mis en somnambulisme, se montrer insensible à l'action d'une bobine Rumkorf que j'ai des raisons particulières de croire des plus fortes. En effet, ayant voulu faire la contre épreuve, je fis pendant quelques secondes la danse la plus désagréable que j'ai jamais faite! J'étais trop brisé pour rire, mais les per-

sonnes présentes ne s'en privèrent pas....

— Je regrette infiniment de n'avoir pu assister à cette séance, mais je m'en excuserai au banquet du 23 mai....

— Vous ignorez, madame, que le banquet n'aura pas lieu cette année. Les membres de la commission nommée à cet effet étant absents, l'organisation n'a pu se faire. On espère que le banquet aura lieu, mais dans quelques mois seulement.

— Je suis bien peinée de ce que vous me dites là, mais je veux cependant consacrer, pendant ce jour, quelques moments au magnétisme. Je vous serai bien obligée de me prêter quelques volumes ou journaux. A ce propos, j'ai lu dans le dernier numéro de *La Chaîne Magnétique* les conclusions de M. le docteur Hébert, relativement au titre de M. du Potet. Qu'en pensez-vous ?

— Je trouve que M. Hébert a traité la question aussi correctement que possible, et qu'il a parfaitement prouvé que M. du Potet n'était pas baron.

— Il y a cependant encore des hommes qui croient que M. du Potet était baron ?

— Hé ! madame, si le bon Dieu en personne venait affirmer que M. Hébert est dans le vrai, il trouverait encore des cornichons pour le démentir ! La seule question qui n'est pas résolue, est de savoir si M. du Potet s'est trompé ou s'il a fraudé. Or, il me semble que s'il était

bon de connaître la vérité quant à l'histoire, il serait sage de ne pas aborder cet autre genre de recherches.

— J'espère aussi qu'on passera outre, car j'ai une grande envie de connaître la suite de la biographie.

Quant à l'article de M. Aufinger sur la « *fascination de M. Cavailhon*, » je n'ai pas besoin de vous demander ce que vous en pensez !

— Me permettez-vous de vous le dire ?

— Certainement, monsieur.

— Il était une fois un chien qui s'ennuyait mortellement sur une place publique. Il résolut, afin de troubler la monotonie causée par l'isolement, d'aboyer au ciel, s'en prenant aux dieux de son malheureux sort et dénigrant tous les terre-neuve pour se faire valoir.

Il y eut un certain nombre de personnes qui se mirent aux fenêtres pour voir ce qui était arrivé, mais lorsqu'on eut reconnu dans notre chien un méchant roquet savant qu'on avait vu souvent dans des séances de prestidigitation, toutes les fenêtres se fermèrent et le chien aboya seul contre les dieux et les terre-neuve. Il aboie encore !

MORALE. Quand on salit les autres pour faire valoir sa propreté, on *Donatore*. (Donne à tort.)

Jules CRÉPIEUX.

## L'ACTEUR BEN-ABEN, ÉMULE DE DONATO

### MAGNÉTISEUR IMPROVISÉ

On lit dans le journal *Le Havre* du 12 avril 1883 :

Nous avons annoncé qu'un ancien baryton du théâtre du Havre, M. Ben-Aben, actuellement attaché au Théâtre-Français de Rouen, avait annoncé pour hier au soir une séance dans laquelle il prétendait reproduire toutes les expériences de Donato. La séance annoncée a eu lieu, et voici en quels termes le *Nouvelliste* de Rouen en rend compte :

« Ce n'est pas sans quelque appréhension que le rival de Donato, nous avons nommé M. Ben-Aben, s'est présenté hier sur la scène du Théâtre-Français. Le joyeux comique craignait qu'on ne le prit pas au sérieux dans son

nouveau rôle de magnétiseur. Aussi était-il fort ému au début de la séance. Il a commencé par expliquer qu'ayant suivi toutes les représentations de Donato, il avait étudié sa manière de faire et qu'il croyait pouvoir l'imiter.

« Cette entrée en matière, pleine de modestie, n'a pas désarmé quelques sceptiques, venus dans l'intention bien évidente de rire et de s'amuser ; aussi les préliminaires ont-ils été quelque peu mouvementés, en dépit des affirmations de M. Ben-Aben qui protestait de sa bonne foi et de sa croyance au magnétisme.

« Enfin, M. Ben-Aben a trouvé parmi les jeunes gens qui étaient venus se soumettre à

l'expérience une quinzaine de sujets très sensibles. Alors les rires ont cessé, et les bravos, d'abord clairsemés, se sont étendus peu à peu, et c'est au milieu de salves d'applaudissements sans nombre que s'est achevée la représentation. M. Ben-Aben a convaincu les plus incrédules.

« Il a répété exactement les mêmes expériences que Donato, et cela avec autant de succès. Il y en a même, celles des changements de noms, de l'eau transformée en vin, de la pomme de terre, entre autres, qu'il a réussies plus vivement et plus complètement que son prédécesseur. Il a aussi fait prendre à six sujets différents, en regardant une rose, les poses extatiques les plus diverses et les plus variées.

#### CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE SUR LES CONNAISSANCES THÉORIQUES DE DONATO

Un membre de la Société magnétique d'Arras nous écrit ce qui suit :

Marquise, 15 avril 1883.

« Jusqu'à présent, il m'a été impossible de continuer ici les études que j'avais commencées à Arras, car mes amis n'y sont point initiés et je ne me sens pas assez fort pour leur présenter des expériences de nature à les convaincre. Mon rôle se borne à soutenir la cause du magnétisme quand certains beaux parleurs veulent mettre son existence en doute.

« J'ai assisté dernièrement à une représentation qui n'a point manqué de m'intéresser. Elle était donnée par Donato au Casino, à Boulogne. D'après ce que j'ai vu, Donato est d'une force magnétique peu commune, mais je crois qu'il aurait besoin de quelques notions théoriques, afin, au moins, de pouvoir

« M. Ben-Aben ne présente pas encore ses expériences avec autant de mise en scène que M. Donato, mais il obtient certainement des effets tout aussi bizarres, et cela avec autant de facilité.

« Nous avons dit que M. Ben-Aben avait été fréquemment applaudi. A la chute du rideau, il a été rappelé trois fois, et on lui a demandé une seconde séance pour qu'il opère sur des sujets féminins. M. Ben-Aben y a consenti, et cette représentation, qui ne manquera pas de faire salle comble, aura lieu probablement demain. En résumé, le succès de l'amusant baryton a été complet et il s'affirmera certainement à la deuxième représentation. Donato n'a qu'à bien se tenir. »

répondre aux questions qui lui sont posées. Il nous a montré la catalepsie, l'insensibilité, le sommeil magnétique, le somnambulisme et plusieurs autres phénomènes qui dérivent des états que je viens de vous indiquer. »

Voici une lettre qui prouve encore une fois de plus combien nous avons raison lorsque nous disons que Donato, sorti de ses expériences habituelles, ne connaît plus rien en magnétisme, et qu'il ne faut pas lui demander un mot de théorie scientifique. Sa réfutation de la lucidité somnambulique et de la transmission de pensée à M. Félix Fabard et à une centaine de membres de la Société « *Les Amis des Lettres*, » réfutation que nous avons déjà publiée précédemment, en est la meilleure preuve.

LOUIS AUFFINGER.

#### LE SECRET DU DOMPTEUR

« Vouloir, c'est pouvoir. »

Pendant plusieurs années, le public parisien s'est passionné pour les exhibitions de fauves sur lesquels Bidel, le célèbre dompteur, exerçait son autorité avec une rare énergie.

J'étais curieux de connaître ce héros et je me fis présenter à lui dans une réunion d'artistes et de journalistes.

Bidel, auquel je demandais son secret, m'a répondu :

— Mon secret tient en quatre mots : ne

pas avoir peur. L'homme est né maître des animaux, quels qu'ils soient, à la condition qu'il leur fasse sentir sa supériorité, non pas par la violence, mais par une absolue sécurité. La bête féroce est dominée par l'audace. Elle sent si on la redoute, et si on la redoute, on est perdu. Il faut en sa présence un imperturbable sang-froid. J'ai fini par prendre sur mes « artistes » un ascendant qui se traduit par des exercices inconnus jusqu'à ce jour. A-t-on jamais vu une lionne lécher son maître et lui

rapporter son fouet ou son mouchoir comme un chien de chasse?... Eh bien, vous l'avez vu faire à Saïda. Et n'allez pas croire que ce soit par affection : Saïda ne m'aime pas. Souvent, quand sur mon ordre elle lève la tête pour promener sa langue sur mes joues, je lis dans son regard de la colère rentrée et une indécision qui peut m'être fatale.

Elle semble se demander si elle me lèchera le visage ou si elle broyera ma tête entre ses crocs. C'est dans ces moments-là que je concentre dans mon regard toute mon énergie.... Je fais affluer à mon cerveau toute ma volonté.... Il émane de moi une fascination qu'il faut croire irrésistible, etc.... Saïda s'exécute. — Si, dans cette seconde, j'avais le malheur de montrer la moindre appréhension, je serai dévoré. Car, à vrai dire, les lions qui, comme les miens, ne sont pas nés en cage, ne sont jamais domptés..., il faut les dompter tous les jours.

Il m'est arrivé souvent de trouver mes « collaborateurs » de mauvaise humeur.... Je ne faisais pas semblant de m'en apercevoir.... Jamais je n'ai rien vu de plus étonné que l'œil de Néron, un certain soir.... Néron est un lion que j'ai perdu. J'en ai possédé jusqu'à vingt-cinq à la fois, ainsi que trois tigres royaux, qui, tous, travaillaient à ravir. La plupart d'entre eux sont morts. J'ai eu la mal chance de perdre pour cent-vingt mille francs de fauves en onze mois. Le froid et les coups de dents m'en ont tué pas mal ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit..., je vous parlais de Néron.... A propos, de quoi donc?... Ah ! j'y suis.

Et Bidel poursuivit en ces termes :

— J'étais à Rome au mois de mars 1872, et j'avais engagé comme cicerone chargé de présenter la ménagerie au public, un certain Venturelli. Ce garçon, malgré mes avertissements et ceux du public que sa témérité effrayait, avait l'habitude de passer son bras dans les cages à travers les barreaux et de caresser les bêtes. Un jour, mon lion géant, Jacques, prit mal la chose, saisit la main de l'imprudent et, attirant le bras dans la cage, poussa le cri de ralliement à l'aide duquel le roi des animaux appelle ses camarades à la curée ou au combat. Myrrho, Néron et Saïda, dont je vous parlais

tout à l'heure, bondirent et se jetèrent sur le bras du malheureux qui fut en un clin d'œil dévoré jusqu'à l'aisselle. Une frange sanglante de chairs effiloquées et de lambeaux d'étoffe apparaissait à la place de son épaule. Venturelli, hurlant de douleur, ne pouvait fuir, car la lionne, passant les deux pattes sous la barre horizontale du bas de la cage, avait empoigné son torse à bras le corps et le pressait contre les rebords de sa prison avec une force telle qu'on entendait craquer les vertèbres sous cette horrible étreinte.

Le pauvre diable s'évanouit.... Des militaires, escaladant les barrières, avaient dégainé et allaient larder les fauves acharnés contre leur proie quand j'apparus. J'étais alors dans un cabinet, en train de procéder à ma toilette pour la séance ; les cris des femmes, prises de panique, et de la foule demandant du secours arrivèrent à mon oreille.... J'accourus. J'écartai brusquement les soldats, et, jugeant que chaque seconde était précieuse, je ne voulus pas perdre de temps à faire le tour pour pénétrer dans la cage par la petite porte de service : je soulevai la fenêtre de fer qui donnait directement sur la salle et je me précipitai sur les fauves qui, stupéfaits de cet assaut inattendu, lâchèrent prise et se couchèrent à mes pieds, la gueule sanglante et la crinière hérissée. Pendant ce temps-là, Venturelli était placé sur un brancard et porté à l'hôpital de la *Consolazione*. Je l'y rejoignis, et m'étant assuré qu'aucun soin ne lui manquerait, je revins à ma ménagerie, où je déclarai — malgré les non ! non ! du public — que la séance annoncée allait avoir lieu. Je me livrais à cette époque, avec Néron, à un exercice qui n'était pas sans danger : je le chargeais sur mes épaules, et, après avoir fait trois fois le tour de la cage, je le jetais brusquement sur ses compagnons accroupis côte à côte.

Des rugissements suivaient qui étaient d'un grand effet sur l'assistance, mais qui au fond ne signifiaient pas grand chose. A force de paraître en public, le lion finit par devenir cabotin : il grogne, à de certains moments, sans conviction et pour corser la mise en scène. C'est plutôt lorsqu'il est silencieux que je me tiens sur mes gardes. En bien — pour

en revenir à cette soirée — j'exécutai mon programme de point en point et Néron, comme à l'ordinaire, ne sourcilla pas.... Saïda seule accueillit mal un coup de fouet, mais un regard de moi la mit vite à la raison. Quant à

Venturelli, il fut amputé, guérit et revint à la ménagerie avec un bras artificiel qu'il passait dans la cage des lions, en disant : — Voulez-vous goûter de celui-là?

Adrien MARX.

## SÉDUCTEUR SANS LE SAVOIR

Voici bien le cas d'adultère le plus extraordinaire qui ait jamais été soumis à un tribunal français. Le 23 mai courant, sur la plainte d'un sieur Quirard, domicilié, rue de Vaucouleurs, 9, passeront en police correctionnelle sa femme, la dame Quirard, née Annette Boulanger, et le sieur Antoine Lechat, garçon épicier, *qui a été l'amant de la susdite sans le savoir.*

Pour expliquer cette situation anormale, un portrait des deux coupables est nécessaire. La femme Quirard est une puissante personne de quaranté-cinq ans environ, dont la lèvre supérieure porte une légère moustache, et qui vous a une paire d'yeux brillants comme des braises. Avant d'épouser M. Quirard, qui lui apportait quelque argent et un fond de grainetier bien achalandé, elle était saltimbanque et disait la bonne aventure dans les foires. — M. Antoine Lechat, lui, est un petit jeune homme de dix-huit ans et demi, tout mièvre et tout pâlot.

Il y a trois semaines, M. Quirard entra exaspéré dans la boutique où Lechat était employé. Il lui reprocha dans les termes les plus violents d'être l'amant de sa femme. Lechat déclara avec indignation qu'il ne connaissait même pas M<sup>me</sup> Quirard de vue, et offrit d'être confronté avec elle. Il mit dans sa défense tant d'énergie et de bonne foi apparente, que le mari finit par sentir ses soupçons ébranlés et se retira.

Il n'était pas convaincu, cependant, et organisa une surveillance secrète qui, six jours plus tard, lui permit de pincer les coupables en flagrant délit.

Il vit entrer dans une maison meublée assez borgne, l'*Hôtel du Puy*, sa femme d'abord, puis, quelques minutes plus tard, le garçon épicier qui marchait tout raide et semblait très pressé.

M. Quirard courut chercher le commissaire

de police, et, au bout d'une demi-heure, revint en compagnie de ce magistrat. Le mari, sans même attendre les sommations légales, enfonça la porte d'un coup de pied, et l'on trouva M<sup>me</sup> Quirard et Antoine Lechat dans un costume des plus sommaires. M<sup>me</sup> Quirard se cacha la tête dans ses mains. Quant à Lechat il restait immobile, assis sur le bord du lit, et ne semblait pas s'apercevoir de ce qui se passait autour de lui.... M. Quirard le secoua violemment par le bras :

— Ne lui faites pas de mal ! cria alors M<sup>me</sup> Quirard d'une voix déchirante, il ne sait pas où il est ! Il est somnambule, il dort, et c'est moi qui le magnétise ainsi depuis six mois.

— Alors, réveillez-le, dit le commissaire de police avec un geste d'incrédulité.

Toujours pleurant, M<sup>me</sup> Quirard exécuta quelques passes, et bientôt Antoine Lechat ouvrit les yeux en murmurant le traditionnel :

— Où suis-je ?

Et il parut très sincèrement étonné, puis confondu, puis furieux, en apprenant qu'il était depuis six mois l'amant de M<sup>me</sup> Quirard sans le savoir.

— Mais je n'en aurais pas voulu, c'est une vieille grosse ! C'est-y pas un crime de m'avoir pris mon honneur pendant que je dormais !... répétait-il avec désespoir.

M. Quirard, qui persiste à croire à une comédie arrangée d'avance entre sa trop sensible femme et le jeune Lechat, n'en a pas moins porté plainte contre eux deux et la déposition de la femme Quirard ne saurait manquer d'intérêt.... Vous voyez que voilà, ainsi que nous vous le disions en commençant, l'un des plus surprenants cas d'adultère qui ait jamais été soumis à un tribunal français.

(*La Lanterne* du 11 mai.)

Si cette fumisterie était vraie, elle explique-

rait assez bien l'inconscience du sujet dans son état somnambulique et la puissance de la volonté d'un être fort et dominateur sur un être faible et soumis. Ce n'est malheureusement rien moins pour ces individus intéres-

sants sous plus d'un point que la perte de leur arbitre. Comme nous l'avons déjà dit dans d'autres cas, ce ne sont plus que des automates.

L. A.

#### BIBLIOGRAPHIE & LIVRES NOUVEAUX

Nos lecteurs savent toute l'importance que nous avons toujours attachée aux travaux scientifiques du savant docteur Burq. Or nous avons reçu ces jours derniers un volume, grand in-8° de plus de cent quarante pages, avec cette dédicace en tête « A M. Louis Auffinger, hommage de l'auteur. » Signé: docteur V. Burq. Ouvrage où l'auteur a compulsé et résumé avec talent et même avec une certaine érudition toutes ses observations, toutes ses études en l'art de guérir.

Ce précieux volume a pour titre: Des origines de la métallothérapie. Part qui doit être faite au magnétisme animal dans sa découverte. — Le Burquisme et le Perkinisme. Nysten et la métallothérapie, par le docteur V. Burq, chevalier de la Légion d'honneur, Lauréat de l'Académie de Médecine, de la Société de Biologie et de la Faculté de Médecine. Se vend au prix de 5 francs, à Paris, chez A. Delahaye et E. Lecrosnier, éditeurs, place de l'École-de-Médecine. 1883.

Tous nos lecteurs voudront lire cet ouvrage fondamental de la métalloscopie et de la métallothérapie. Tous les bibliophiles voudront le posséder; c'est du reste le meilleur conseil que nous puissions leur donner. Les extraits que nous en avons déjà publiés dans *La Chaîne* leur en sont un sûr garant.

Nous avons reçu aussi un charmant petit ouvrage intitulé: *Le Magnétisme animal mis à la portée de tout le monde*, par J. Jésupret fils, rédacteur au journal de Denain. 1883.

C'est concis et c'est complet, c'est à vrai dire ce qui a été publié de mieux dans ces derniers temps sur cette matière. Aussi sommes-nous certain de ne pas nous tromper en prédisant un grand succès à cette petite brochure qui se vend chez l'auteur, à Douai, au prix modique de 30 centimes l'exemplaire et qui vient compléter l'opuscule Raymond, *petit cours de magnétisme en huit leçons* du prix de 50 centimes, dont nous avons déjà parlé dans nos précédents numéros.

*Le Magnétisme Curatif au foyer domestique*, par Sophie Rosen-Dufaure. Résumé des causeries familières sur le magnétisme, faites par l'auteur en 1881, au local de la Société Scientifique d'Études psychologiques, à Paris. 1883. Petit ouvrage aussi utile qu'intéressant. Prix: 1 fr. 25 cent., port payé.

*Thérapeutique du magnétisme et du somnambulisme* appropriée aux maladies les plus communes, aidée par l'emploi des plantes les plus usuelles en médecine, renseignements sur la composition et sur l'application des remèdes conseillés. Planches anatomiques avec explication philosophique, par Alphonse Cahagnet, auteur des *Arcanes de la vie future dévoilés*, etc. 1883. Prix: 5 francs. Chez l'auteur, rue Saint-Germain, 90, à Argenteuil (Seine-et-Oise). Après la *Thérapeutique Magnétique* du baron du Potet, c'est l'ouvrage le plus complet et le plus compréhensible en ce genre. Nous ne saurions trop le recommander aux magnétiseurs-guérisseurs.

#### ACTUALITÉS & NOUVELLES DIVERSES

##### CONFÉRENCE SUR LE MAGNÉTISME.

M. Achille Poincelot a fait le 16 mai, à la salle des Capucines, à Paris, une Conférence sur « LE VRAI MAGNÉTISME ET LE MYSTÈRE DU SPIRITISME. — Singularité de la névropathie. — L'électricité humaine, nouveaux phénomènes. Le monde occulte. Conférence dans

laquelle l'orateur a développé avec le talent et l'éloquence que nos lecteurs lui connaissent déjà les travaux scientifiques des savants docteurs Charcot, Dumontpallier, Burq, Baréty et Despine, en signalant en même temps les ouvrages dans lesquels ils les ont consignés, à savoir: *l'Hystéro-épilepsie*, par le docteur

Charcot; *Des origines de la Métalloscopie et de la Métallothérapie*, par le docteur Burq; *la Force neurique rayonnante*, par le docteur Baréty, de Nice; *du Somnambulisme étudié au point de vue scientifique*, par le docteur Prosper Despine, de Marseille, etc., etc., tous ouvrages classiques et fondamentaux à l'usage des docteurs et des étudiants en médecine.

#### COURS DE MAGNÉTISME A GENÈVE.

Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Crépieux, notre ardent et dévoué collaborateur, poursuit, à Genève comme à Arras où il a créé une société magnétique, son œuvre de vulgarisation scientifique. En effet, il vient d'y faire un cours gratuit qui ne comptait pas moins de vingt-sept inscriptions parmi un monde du meilleur choix.

Que M. Crépieux reçoive ici nos félicitations sincères et nos encouragements pour la science et pour l'humanité.

#### UNE RÉPARATION.

Sous ce titre, nous lisons dans *La Lanterne* du 11 avril dernier la note suivante :

La loge *l'Étoile de la Haute-Marne* vient d'entreprendre une œuvre excellente.

Elle va élever un monument à la mémoire de Jehanne Breton, qui fut brûlée en 1594, comme sorcière (condamnée par l'Inquisition).

Son seul crime était d'avoir résisté aux hommages d'un libertin devenu plus tard coadjuteur, et c'est la rancune de ce misérable qui perdit la malheureuse jeune femme.

Un procès en sorcellerie lui fut intenté. Personne n'osa intervenir. Elle fut condamnée, comme il arrivait toujours en pareil cas, torturée, noyée et finalement brûlée, au haut d'Ijor, à l'endroit qui porte le nom de Côte de la Femme morte, et ses cendres furent éparpillées et jetées au vent.

La maison qu'elle avait habitée fut mise sous séquestre, de même que le jardin et le champ, qui devinrent la propriété des moines.

François Breton fut emprisonné pendant longtemps dans un cachot du château de Dinteville, et les quatre enfants de Jehanne chassés à l'aventure.

C'est à la place de son bûcher que les francs-maçons de Chaumont ont résolu d'élever un monument, un simple monolithe, qui portera

gravé en caractères profonds sur l'une de ses faces une inscription rappelant le supplice de cette martyre.

— Combien de malheureux, magnétiseurs, somnambules ou autres, l'inquisition a fait brûler ainsi sous prétexte de sorcellerie!

#### AVIS A NOS LECTEURS.

Nous publions dans notre numéro un article de fond de M. le capitaine Bué en réponse aux théories émises par notre collaborateur de Genève, M. Jules Crépieux, dans sa chronique du 15 mai dernier.

La rentrée de M. Bué dans la rédaction de *La Chaîne Magnétique* sera certainement bien accueillie de la plupart de nos lecteurs, surtout ceux qui le connaissent déjà. Nous voulons parler de nos abonnés de la première heure.

#### MARIAGE.

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs le prochain mariage de M. Louis Auffinger, directeur et propriétaire de *La Chaîne magnétique* avec M<sup>me</sup> veuve Marie Radu, dite Augustine, somnambule lucide à Paris. La future M<sup>me</sup> Auffinger parle quatre langues. Nous leur ferons connaître ultérieurement la date de cette union toute magnétique.

#### NÉCROLOGIE.

Les obsèques de M. Louis Veillot, rédacteur en chef de *l'Univers*, ont été célébrées en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, le mardi 10 avril. L'inhumation s'est faite au cimetière Montparnasse, à Paris.

Une chose qui surprendra bien de nos lecteurs, c'est d'apprendre que Veillot, le pieux défenseur du trône et de l'autel, était un chaud partisan du magnétisme.

Notre sympathique collaborateur, M. Ch. Mauté de Fleurville, nous fait part du décès de sa dame en date du 21 mai 1883. De son côté, M. Juliot, imprimeur de *La Chaîne*, nous fait également part de la perte douloureuse qu'il vient de faire dans la personne de sa femme, M<sup>me</sup> Juliot, née Louise Bonnaud, décédée en son domicile, à Tours, le 6 mai 1883, dans sa 60<sup>e</sup> année.

Nous nous associons pleinement à la douleur de nos amis et leur témoignons ici toute notre sympathie.

*Le Propriétaire-Gérant* : LOUIS AUFFINGER.

Tours, imp. JULIOT, rue Royale, 53.

# MATIÈRES

Contenues dans les troisième et quatrième années de LA CHAÎNE MAGNÉTIQUE

COMPOSANT LE SECOND VOLUME DE CE JOURNAL

15 Juillet 1881 au 15 Juin 1883

## 3<sup>e</sup> ANNÉE. — Nos 25 à 36.

15 Juillet 1881. — N<sup>o</sup> 25.

- 1 Mort de M. le baron du Potet de Sennevoy.  
LOUIS AUFFINGER.
- 3 Discours prononcés sur la tombe de M. le baron du Potet par MM. A.-S. Morin, Louis Thouard, le docteur Huguet, le capitaine Bourguès, L. Lecoq au nom de M. Cahagnet.
- 8 Echo de la presse politique de Paris sur la mort de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.
- 10 Banquet de l'Institut médical Electro-magnétique de Toulouse. DOCTEUR CLOVIS SURVILLE.
- 11 M. Léon Favre Clavairoz et le spiritisme.  
CATHERINE PSORULLA.
- 12 Théorie de la transmission de pensée.  
MARCEL ROUHER.
- 12 Correspondance administrative et avis aux abonnés.  
LOUIS AUFFINGER.

15 Août. — N<sup>o</sup> 26.

- 13 Calomnie et fausse nouvelle. LOUIS AUFFINGER.
- 13 Discours prononcés sur la tombe de M. le baron du Potet (suite) par MM. Georges Cochet, Camille Chaigneau, P.-G. Leymarie, Henri Evette.
- 18 Protestation relative aux obsèques religieuses de M. le baron du Potet. DE CAZENEUVE.
- 19 Somnambulisme-médiurnité. UN ANCIEN.
- 21 Philosophie spiritualiste. ALPHONSE CAHAGNET.
- 23 Sur la théorie de la transmission de pensée.  
MAUTÉ DE FLEURVILLE.

15 Septembre. — N<sup>o</sup> 27.

- 25 Avis à nos abonnés de la troisième année.  
LOUIS AUFFINGER.
- 25 6<sup>e</sup> anniversaire du décès de M. Louis Auffinger père.  
LA FAMILLE.
- 25 Réponse à la protestation relative aux obsèques religieuses de M. le baron du Potet.  
LOUIS AUFFINGER.
- 26 Echos de la presse française et étrangère sur la mort de M. le Baron du Potet.  
LOUIS AUFFINGER.
- 31 Le magnétisme et ses détracteurs.  
LOUIS AUFFINGER.
- 33 Philosophie spiritualiste. ALPHONSE CAHAGNET.
- 35 Correspondance scientifique à propos de la force neurique. — Importante découverte. BAILLEUL.
- 36 A propos de l'exposition internationale d'électricité à Paris. D. GOUBAREFF.
- 36 Un magnétiseur célèbre, M. Frédéric Pilo de Stockholm. LOUIS AUFFINGER.
- 36 Inauguration du cercle Mesmérien de Naples.  
LOUIS AUFFINGER.

15 Octobre. — N<sup>o</sup> 28.

- 38 6<sup>e</sup> Anniversaire de M. Louis Auffinger père. Improvisation de M. le commandant Duparc, discours de M. Louis Thouard, de M<sup>me</sup> veuve Masson, de M. Louis Auffinger fils.
- 40 La Force neurique. VICTOR LEVASSEUR.
- 41 Eau magnétisée. UN ANCIEN.
- 42 Physiologie et psychologie, spiritualisme.  
MAUTÉ DE FLEURVILLE.
- 43 Sur la théorie de la transmission de pensée.  
MARCEL ROUHER.
- 44 Communication relative à la biographie de M. du Potet. M. HÉBERT, médecin.
- 44 Banquet de la Société magnétique de Genève (fête de Mesmer). UN ABONNÉ.

15 Novembre. — N<sup>o</sup> 29.

- 49 Détails complémentaires sur la mort et les obsèques de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.
- 50 Julien di Majo. FRANCESCO GUIDI.
- 50 Fâcheuse nouvelle. Interdiction des séances de Hansen en Allemagne.
- 51 Quelques expériences de magnétisme de M. Hansen expliquées par le docteur Kuhlmann, de Chemnitz (Saxe). DOCTEUR KUHLMANN.
- 53 Une séance de magnétisme par le docteur Ladame à l'Ecole de Médecine de Genève. UN ABONNÉ.
- 55 Le grand prix du Novateur de l'Institut médical électro-magnétique de Toulouse.  
LOUIS AUFFINGER.
- 57 Un mode de transmission de la pensée.  
UN ANCIEN.
- 58 Thérapeutique magnétique. Certificat légalisé d'une guérison de gastrite aiguë, réputée chronique, par M. Victor Levasseur. VICTOR LEVASSEUR.
- 59 Conférence sur le végétarisme par le docteur Goyard. DOCTEUR GUIGNARD.
- 60 Rédaction des billets d'invitations aux séances de la Société Magnétothérapique de Paris.

15 Décembre. — N<sup>o</sup> 30.

- 61 Avis divers et primes-étrennes à nos lecteurs et abonnés. LOUIS AUFFINGER.
- 61 Les deux morts. Nouvelle théorie de l'atmosphère céleste (poésie). LÉON FAVRE-CLAVAIROZ.
- 65 Le prestidigitateur Verbeck à Douai (Nord). JÉSUPRET.
- 66 Quelques expériences de Magnétisme de M. Hansen expliquées par le professeur Kuhlmann, de Chemnitz (Saxe). DOCTEUR KUHLMANN.
- 67 Succès du magnétisme en Belgique. M. Hansen et le cercle Mesmer, à Liège. OSCAR HENRION.

68 Le magnétiseur Hansen à Liège, d'après la presse belge.

69 La santé publique. Critique du Magnétisme animal. DOCTEUR E. DECAISNE.

72 Distinction honorifique.

15 Janvier 1882. — N° 31.

73 Avis très importants à nos lecteurs et abonnés.

LOUIS AUFFINGER.

73 Prime gratuite et exceptionnelle offerte à nos abonnés de la 3<sup>e</sup> année. LOUIS AUFFINGER.

73 Le baron du Potet libre-penseur. Notes pour servir à l'histoire. A. BAUCHE.

74 La transmission de pensée d'après MM. Donato, Baragnon et Félix Fabart. LOUIS AUFFINGER.

77 Une riposte. Réponse à M. le docteur Decaisne. UN ANCIEN.

78 Réponse à un article impossible sur le magnétisme animal de M. le docteur Decaisne. L. LECOQC.

81 Le magnétiseur Carl Hansen à Liège. OSCAR HENRION.

82 La dormeuse de l'hospice général de Rouen. LOUIS AUFFINGER.

83 Premier rapport magnétique adressé à la Société magnétothérapique de Paris, par M. Henrion, pour son admission comme membre correspondant. OSCAR HENRION.

84 Le magnétisme au Antilles. Poursuites judiciaires. CHARLES E. TAYLOR.

15 Février. — N° 32.

85 Offre du diplôme de Magnétiseur aux abonnés d'un an. LOUIS AUFFINGER.

85 Causerie scientifique sur l'hypnotisme, la métalloscopie, la force neurique rayonnante et le magnétisme animal sur les hystériques. VICTOR MEUNIER.

86 La force nerveuse. VICTOR MEUNIER.

91 Réclamation et protestation de M. Tridon. TRIDON.

91 Avis important relatif aux séances expérimentales du magnétiseur Bernadi et de son merveilleux sujet M<sup>lle</sup> Alice. LOUIS AUFFINGER.

92 Le magnétiseur Robert et les médecins, ou une séance de magnétisme à Nice, d'après la presse méridionale.

93 De l'imagination et de l'espoir. DÉMÉTRIS GOUBAREFF.

94 Défi à tous les magnétiseurs porté par M. Emile Flasschœn. LOUIS AUFFINGER.

95 Publications nouvelles. Bibliographie. LOUIS AUFFINGER.

95 Nouveaux adhérents à l'Institut médical électromagnétique de Toulouse. LOUIS AUFFINGER.

96 Distinctions honorifiques. LOUIS AUFFINGER.

96 Prévisions astrologiques. LOUIS AUFFINGER.

96 Annonce de l'arrivée prochaine du Magnétiseur Albert Sartini à Paris. LOUIS AUFFINGER.

15 Mars. — N° 33.

97 Prime gratuite et exceptionnelle. LOUIS AUFFINGER.

97 Cure de M<sup>lle</sup> Tournyair par le docteur Nicolas, médecin du roi. DOCTEUR ADRIEN PELADAN.

102 Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux et solution rationnelle du problème spirite. MARCEL ROUHER.

105 Médecins stationnaires et magnétiseurs. UN ANCIEN.

106 Le magnétiseur Sartini à Valenciennes, comptes-rendus de la presse régionale.

107 Les Séances de magnétisme du professeur Moutin, à Avignon, d'après la presse locale. LOUIS AUFFINGER.

108 Publications nouvelles.

15 Avril. — N° 34.

109 Circulaire du banquet mesmérrien, organisé par la Société magnétothérapique de Paris.

110 Appel en faveur d'une souscription pour l'érection d'un monument commémoratif et d'un buste en marbre sur la tombe de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.

110 Le magnétisme humain. CAMILLE FLAMMARION.

114 Cérémonie commémorative et banquet spirite, d'après l'*Officiel-Théâtres*.

115 Le magnétiseur Carl Hansen à Mons, d'après la presse belge.

118 Le magnétiseur Bernardi (Bernard Oppenheimer) et son merveilleux sujet M<sup>lle</sup> Alice. LOUIS AUFFINGER.

120 Bibliographie. LOUIS AUFFINGER.

15 Mai. — N° 35.

121 Circulaire pour l'érection par souscription publique d'un monument funéraire et d'un buste en marbre sur la tombe de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.

122 Première liste de souscriptions reçues pour M. du Potet.

122 Correspondance relative à la souscription du Potet. LOUIS AUFFINGER.

123 La charmeuse de serpents. CAMILLE MASSON.

125 Aux expérimentateurs du magnétiseur moderne. DOCTEUR P. A. DESJARDINS.

127 Conférence sur le magnétisme animal et la métallothérapie, par M. Achille Poincelot. LOUIS AUFFINGER.

128 La batterie électrique humaine. Extrait du *Saint-Thomas-Times*. CHARLES E. TAYLOR.

129 Institut médical électromagnétique de Toulouse. LOUIS AUFFINGER.

129 Distinctions honorifiques. LOUIS AUFFINGER.

129 Rappel du banquet mesmérrien parisien. LOUIS AUFFINGER.

130 Annonce du banquet mesmérrien de la Société magnétique de Genève. LOUIS AUFFINGER.

130 Projet d'une nouvelle Société de magnétisme à Paris. LOUIS AUFFINGER.

130 Les diverses habitations de Mesmer à Paris. Notes pour servir à l'histoire. LOUIS AUFFINGER.

130 Rejet de la métalloscopie comme moyen thérapeutique par la commission académique. LOUIS AUFFINGER.

131 Les membres de la Société d'anthropologie chez le dompteur Bidet. LOUIS AUFFINGER.

131 Annonce du banquet mesmérrien de l'Institut médical électromagnétique de Toulouse.

131 Poursuite en adultère intentée par le magnétiseur Donato à sa femme, et plainte reconventionnelle déposée par celle-ci contre son mari. LOUIS AUFFINGER.

131 Mort du professeur Darwin, célèbre naturaliste.

132 Catalogue d'ouvrages magnétiques à vendre au bureau de *La Chaîne magnétique*. LOUIS AUFFINGER.

15 Juin. — N° 36.

133 Avis à nos abonnés de la 4<sup>e</sup> année. LOUIS AUFFINGER.

133 Souscriptions reçues pour le monument funéraire et le buste de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.

133 Correspondance relative à la souscription du Potet. LOUIS AUFFINGER.

134 Banquet de la Société magnétothérapique de Paris. Discours de MM. Louis Tnouard, de M. le docteur Huguet, etc. LOUIS AUFFINGER.

141 Biographie de M. Alphonse Cahagnet. LOUIS AUFFINGER.

142 Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux et solution rationnelle du problème spirite. H. J. DE TURCK.

143 Souscription ouverte par la Société de graphologie pour l'érection d'un buste en bronze à feu l'abbé Michon, son président fondateur. LOUIS AUFFINGER.

143 Proposition de vente d'une magnifique bibliothèque magnétique. ADOLPHE DIDIER.

143 Don de 20,000 fr. par M. Guérin aux villes de Nantes et de Rouen pour constructions de salles de conférences spirites. LOUIS AUFFINGER.

144 Mort de Zöllner, professeur d'astronomie à l'Université de Leipzig. LOUIS AUFFINGER.

144 Cloture des séances expérimentales et publiques de la Société magnétothérapique de Paris. LOUIS AUFFINGER.

- 144 Création et fondation d'une chaire de clinique des maladies du système nerveux à la Salpêtrière. LOUIS AUFFINGER.  
 144 Catalogue d'ouvrages sur le magnétisme à vendre au bureau de *La Chaîne magnétique*. LOUIS AUFFINGER.

4<sup>e</sup> ANNÉE. — Nos 37 à 48.

15 Juillet 1882. — N° 37.

- 145 Avis à nos lecteurs et abonnés. LOUIS AUFFINGER.  
 145 Buste de M. le baron du Potet. Déclaration. LOUIS AUFFINGER.  
 146 Souscriptions reçues pour le buste de M. le baron du Potet.  
 146 Bout de l'an et premier anniversaire de la mort de M. le baron du Potet. Allocution de M. le docteur Huguet, le capitaine Bourgès, le commandeur Sartini, MM. Alphonse Cahaguet et Louis Auffinger. LOUIS AUFFINGER.  
 155 Réponse à une critique du *Moniteur de la Fédération belge* à propos de la brochure de M. Chevillard. MARCEL ROUHER.  
 155 Aux prétendus novateurs. A. BAUCHE.  
 156 Indication d'un article du docteur Burcq sur la métallothérapie paru dans la *Gazette des Hôpitaux*. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 156 Demande de magnétiseur-expérimentateur par M<sup>lle</sup> Véronique, somnambule. LOUIS AUFFINGER.  
 156 Séance expérimentale de magnétisme par MM. Raymond et Toussaint à la salle de la Redoute, à Paris. LOUIS AUFFINGER.  
 156 Conférences sur le magnétisme, par le capitaine Levasseur, à Chênée, près Liège.  
 156 Tribunaux. Condamnation de deux esrocs spirites à Marmande.  
 156 Guitteau, l'assassin du président Garfield, des Etats-Unis d'Amérique, somnambule. LOUIS AUFFINGER.

15 Août. — N° 38.

- 157 Origines de la métallothérapie. Premières observations sur l'action externe des métaux dans l'état mesmérisme, découverte des propriétés esthésiogènes et anti-magnétiques du cuivre. DOCTEUR V. BURQ.  
 160 Note sur la dormeuse de l'Hôpital Beaujon, à Paris. LOUIS AUFFINGER.  
 161 Juridiction criminelle. Les époux d'Hont (Donato) et M<sup>lle</sup> Lucile. — Plainte de la femme contre son mari en entretien d'une concubine au domicile conjugal. Plainte en adultère de celui-ci contre sa femme.  
 164 Biographie du baron du Potet. Préliminaires. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 165 Décès d'Henri Delaage. LOUIS AUFFINGER.  
 167 L'Âme et ses manifestations à travers l'histoire. LOUIS AUFFINGER.  
 168 Souscriptions reçues pour le monument et le buste à ériger sur la tombe de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.

15 Septembre. — N° 39.

- 169 Nouvelle circulaire pour l'érection par souscription publique d'un monument commémoratif et d'un buste en marbre sur la tombe de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.  
 169 Désignation de la sépulture du baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.  
 170 Sixième anniversaire de la mort de M. Louis Auffinger père. LOUIS AUFFINGER.  
 170 Biographie. Notes sur la vie, les travaux et les écrits de M. du Potet. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 171 Force neurique rayonnante. — Contribution à l'étude des propriétés du système nerveux. Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain, connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal. Mémoire lu à la Société de biologie de Paris, le 30 juillet 1881. DOCTEUR BARÉTY.  
 176 Le magnétisme curatif devant les tribunaux. LOUIS AUFFINGER.  
 177 Institut médical électro-magnétique de Toulouse. Liste de membres nouveaux. LOUIS AUFFINGER.

- 177 Nouvelle Société magnétique à Arras. LOUIS AUFFINGER.  
 177 Banquet mesmérien de la Société académique de Rio-de-Janeiro (Brésil). LOUIS AUFFINGER.  
 177 La cataleptique de Lariboissière. LOUIS AUFFINGER.  
 178 M. Henri Michelin, ou un magnétiste conseiller municipal. LOUIS AUFFINGER.  
 178 Distinctions honorifiques. LOUIS AUFFINGER.  
 179 Nécrologie. LOUIS AUFFINGER.  
 179 Souscriptions reçues pour le monument funéraire et le buste de M. le baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.  
 179 Bibliographie et publications nouvelles.

15 Octobre. — N° 40.

- 181 Le somnambulisme au point de vue médico-légal. DOCTEUR DUPOUY.  
 183 Des origines de la métallothérapie. Part qui doit être faite au magnétisme animal dans sa découverte. DOCTEUR V. BURQ.  
 185 Correspondance relative à la biographie de M. du Potet. LOUIS AUFFINGER.  
 187 Note adressée à M. Chevillard à propos de sa brochure. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 188 Lettre de M. Chevillard à M. Bauche. A. CHEVILLARD.  
 189 Profession de foi du zouave Jacob. JACOB.  
 189 Appréciations des médecins sur leur art. ZOUAVE JACOB.  
 190 Opinion de François-Vincent Raspail sur le somnambulisme. F.-V. RASPAIL.  
 191 Distinctions honorifiques. LOUIS AUFFINGER.  
 191 Annonce d'une conférence sur le magnétisme, par M. Achille Poincelot. LOUIS AUFFINGER.  
 192 Bibliographie. LOUIS AUFFINGER.

15 Novembre. — N° 41.

- 193 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 195 Le baron du Potet.  
 196 Souscriptions reçues pour le monument funéraire et le buste du baron du Potet. LOUIS AUFFINGER.  
 196 Observations à M. le docteur Hébert relativement à sa lettre à M. Chevillard. A. CHEVILLARD.  
 197 Un dernier mot à propos de la brochure de M. Chevillard. H.-J. DE TURCK.  
 199 Les prétendus phénomènes spirites sont-ils bien dus à l'intervention des Esprits? A. BAUCHE.  
 199 L'appareil du docteur Planat. Instrument servant à mesurer la force neurique de chacun. DOCTEUR BARÉTY.  
 200 Conférence de M. Achille Poincelot sur le magnétisme. LOUIS AUFFINGER.  
 201 Effets physiologiques. De la volonté. ADOLPHE DIDIER.  
 202 Chronique magnétique de Genève. JULES CRÉPIEUX.  
 202 Institut médical électro-magnétique de Toulouse. Membres nouveaux. LOUIS AUFFINGER.  
 203 Un huissier somnambule.  
 203 La dormeuse de la Salpêtrière.  
 204 Bibliographie.

15 Décembre. — N° 42.

- 205 Avis à nos abonnés. LOUIS AUFFINGER.  
 205 Lettre de M. Bernard Ragazzi. BERNARD RAGAZZI.  
 207 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits. M. HÉBERT, MÉDECIN.  
 209 Extase et contemplation. LOUIS AUFFINGER.  
 210 Etudes expérimentales sur le fluide nerveux. Solution rationnelle. H.-J. DE TURCK.  
 210 Extrait du vocabulaire spirite d'Allan Kardec (partie magnétique). ALLAN KARDEC.  
 212 Somnambulisme lucide. DOCTEUR MARY-HENRY.  
 213 Une somnambule extra-lucide. LOUIS AUFFINGER.  
 214 Société de biologie. Mouvements de la pupille et propriétés du prisme dans les hallucinations provoquées des hystériques. Hypérexcitabilité musculaire.  
 214 Convocation pour la fondation d'une fédération spirite à Paris. LOUIS AUFFINGER.

215 Le progrès du magnétisme ou le somnambulisme devant la Société de médecine de Nancy.

DOCTEUR A.-A. LIÉBEAULT.

215 Alexandre Dumas, élève de Desbarrolles, ou un académicien chiromancien.

LOUIS AUFFINGER.

15 Janvier 1883. — N° 43.

217 Avis à nos lecteurs et abonnés.

LOUIS AUFFINGER.

217 Sommeil magnétique.

LOUIS AUFFINGER.

217 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

221 Lettre de M. A. S. Morin à propos de la biographie de M. du Potet.

221 Souscription pour le monument funéraire et le buste de M. du Potet.

LOUIS AUFFINGER.

221 Au *Moniteur de la Fédération belge* et au journal *Le Phare de Liège*.

MARCEL ROUCHER.

222 Polémique anti-spirite. — Le défi!

Commandant D.

222 Le Défi de M. Flasschoen.

H.-J. DE TURCK.

223 Encore la brochure Chevillard.

H.-J. DE TURCK.

224 Chronique magnétique de Genève.

JULES CRÉPIEUX.

226 Le *Rébus* de Saint-Petersbourg.

V. PRIBITKOF.

226 La volonté

RENÉ CAILLIÉ.

227 Les effets de l'hypnotisme sur certains animaux.

227 Une respiration de feu.

228 Tribunaux. — Avez-vous oublié l'affaire Donato?

228 Déclaration de faillite de M. H. Durville.

228 Distinctions honorifiques.

LOUIS AUFFINGER.

15 Février. — N° 44.

229 La mort apparente. Catalepsie générale, rigidité cadavérique, anesthésie, contracture et immobilité

LOUIS AUFFINGER.

230 Origines de la métallothérapie. Histoire de ses différentes phases et applications; ses doctrines, les résultats qu'elle a donnés et les procédés qui la constituent.

DOCTEUR V. BURQ.

232 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

235 Polémique anti-spirite.

FLASCHEN.

236 Une disparition mystérieuse. (Affaire Parisot de Bar-le-Duc).

LOUIS AUFFINGER.

239 Chronique magnétique de Genève.

JULES CRÉPIEUX.

240 Demande de somnambule lucide à Varsovie (Russie).

LOUIS AUFFINGER.

240 Conférences sur le magnétisme en Russie.

LOUIS AUFFINGER.

240 Nécrologie.

LOUIS AUFFINGER.

15 Mars. — N° 45.

241 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

241 Souscription pour élever un monument funéraire et un buste sur la tombe de M. le baron du Potet.

LOUIS AUFFINGER.

242 Tableau général de la famille du Potet de Cruzille.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

243 Tableau particulier du rameau de Sennevoy, etc.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

244 Attraction magnétique.

LOUIS AUFFINGER.

244 Encore la brochure Chevillard.

H.-J. DE TURCK.

245 Un dernier mot sur le livre de M. Chevillard. (4<sup>e</sup> édition).

DOCTEUR ADRIEN PÉLADAN.

246 Chronique magnétique de Genève.

JULES CRÉPIEUX.

248 Ni diable, ni esprits!

LOUIS AUFFINGER.

249 Réunion amicale de la presse.

FÉLIX FABART.

249 La bande des somnambules.

LOUIS AUFFINGER.

250 Nécrologie.

LOUIS AUFFINGER.

251 Thérapeutique magnétique.

LOUIS AUFFINGER.

252 Cours d'assises de Dijon. Condamnation d'une spirite.

LOUIS AUFFINGER.

252 L'hypnotiseur Charles, de Bruxelles.

LOUIS AUFFINGER.

252 Mariages divers.

LOUIS AUFFINGER.

15 Avril. — N° 46.

253 Biographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

256 Souscriptions reçues pour le monument funéraire et le buste à élever sur la tombe du baron du Potet.

LOUIS AUFFINGER.

257 Poursuite judiciaire exercée contre un magnétiseur-guérisseur.

LOUIS AUFFINGER.

258 Prédications historiques de Jacques de Molay.

RAYNOUARD.

258 Sommeil anormal.

ALBERT CORNILLAU.

259 Vie prolongée sous l'action magnétique. A propos des caractères différentiels signalés par M. le docteur Burq.

VICTOR MEUNIER.

260 Le bal de la Salpêtrière.

LOUIS AUFFINGER.

261 L'anniversaire de la mort d'Allan Kardec.

262 Institut médical électro-magnétique de Toulouse.

LOUIS AUFFINGER.

262 Affaire Parisot, de Bar-le-Duc.

263 Démissions de M<sup>me</sup> veuve Louis Auffinger et de son fils, comme membres fondateurs et titulaires de la Société magnétothérapique de Paris.

LOUIS AUFFINGER.

263 Vente de la bibliothèque de M. du Potet.

LOUIS AUFFINGER.

263 Devise anti-spirite.

263 Annonce du banquet magnétique pour fêter le 149<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de F.-A. Mesmer.

263 Conférences sur le magnétisme par MM. Maygrier et Achille Poincelot.

LOUIS AUFFINGER.

263 Le magnétiseur-hypnotiseur Conard, à Bruxelles.

263 Somnambulisme naturel ou spontané.

263 Psychomètre ou somnambule

LOUIS AUFFINGER.

263 Un avis en passant, ou défense aux sujets de se laisser cataleptiser.

MATHAREL.

264 Empoisonnement à l'hôpital Tenon.

LOUIS AUFFINGER.

364 Bibliographie.

LOUIS AUFFINGER.

15 Mai. — N° 47.

265 Biographie de M. du Potet, notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

269 Opinions de M. A.-S. Morin sur les grades nobiliaires de M. du Potet.

A.-S. MORIN.

270 Les prédécesseurs de Donato jugés par lui-même.

LOUIS AUFFINGER.

272 Conférence sur le magnétisme scientifique par M. Achille Poincelot.

LOUIS AUFFINGER.

273 Magnétiseur poursuivi en exercice illégal de Médecine à Pontoise. Acquiescement.

LOUIS AUFFINGER.

275 Chronique magnétique de Genève.

JULES CRÉPIEUX.

276 Nécrologie.

LOUIS AUFFINGER.

15 Juin. — N° 48.

277 Avis à nos lecteurs et abonnés.

LOUIS AUFFINGER.

277 Bibliographie de M. du Potet. Notes sur sa vie, ses travaux et ses écrits.

M. HÉBERT, MÉDECIN.

278 Les banquets mesmériens.

LOUIS AUFFINGER.

279 Le magnétisme en justice.

LOUIS AUFFINGER.

280 Dynamisme vital et chémiatrie.

ALPHONSE BUÉ.

282 Chronique magnétique de Genève.

JULES CRÉPIEUX.

283 L'acteur Ben-Aben, émule de Donato, magnétiseur improvisé.

LOUIS AUFFINGER.

284 Correspondance scientifique sur les connaissances théoriques de Donato.

LOUIS AUFFINGER.

284 Le secret du dompteur Bidel.

ADRIEN MARX.

286 Séducteur sans le savoir.

LOUIS AUFFINGER.

287 Bibliographie et livres nouveaux.

LOUIS AUFFINGER.

287 Conférence de M. A. Poincelot sur le magnétisme.

LOUIS AUFFINGER.

288 Cours de magnétisme à Genève, par M. Crépieux.

LOUIS AUFFINGER.

288 Réhabilitation de Jehanne Breton la sorcière.

LOUIS AUFFINGER.

288 Rentrée de M. A. Bué dans la rédaction de la *Chaîne Magnétique*.

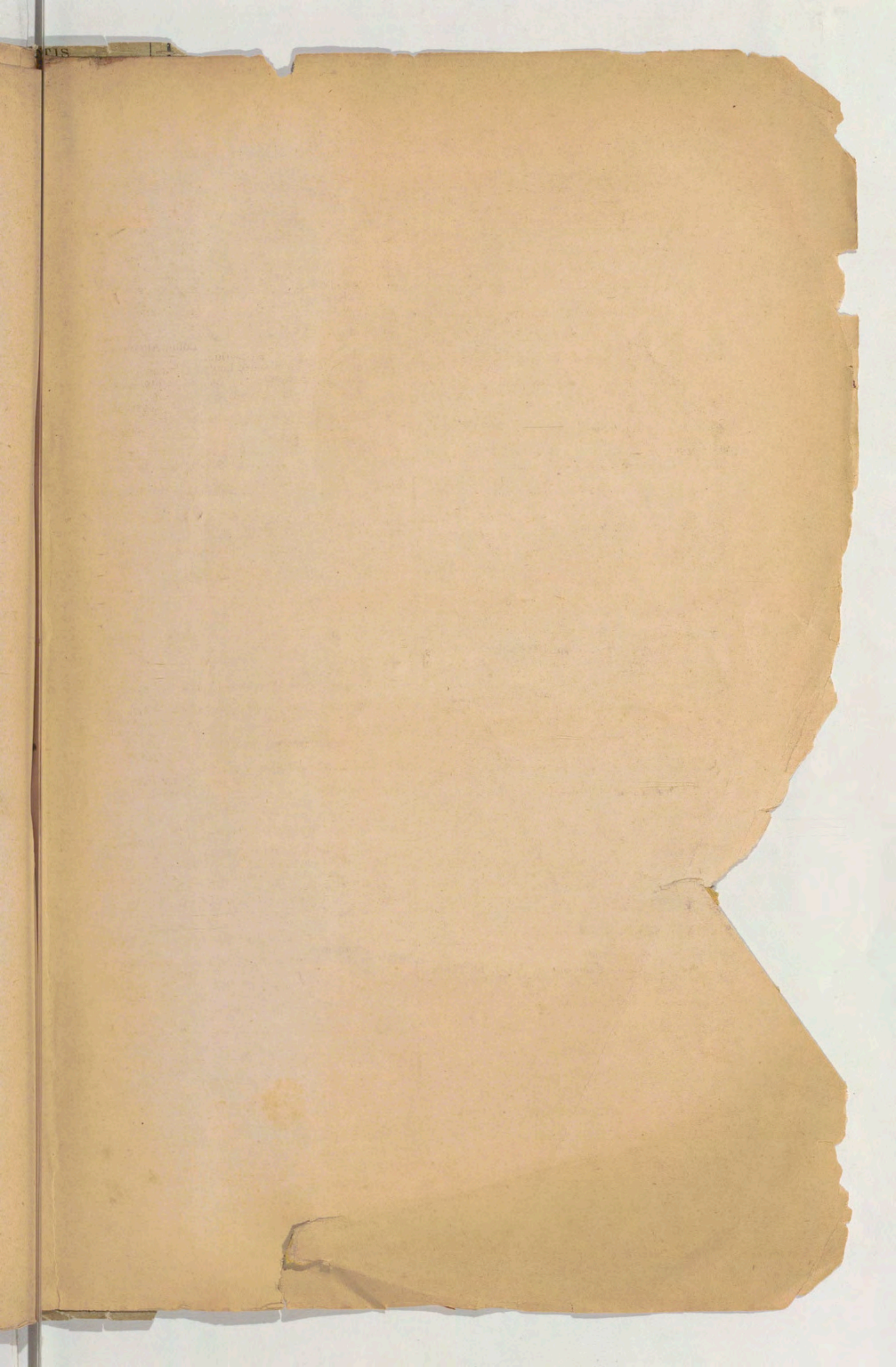
LOUIS AUFFINGER.

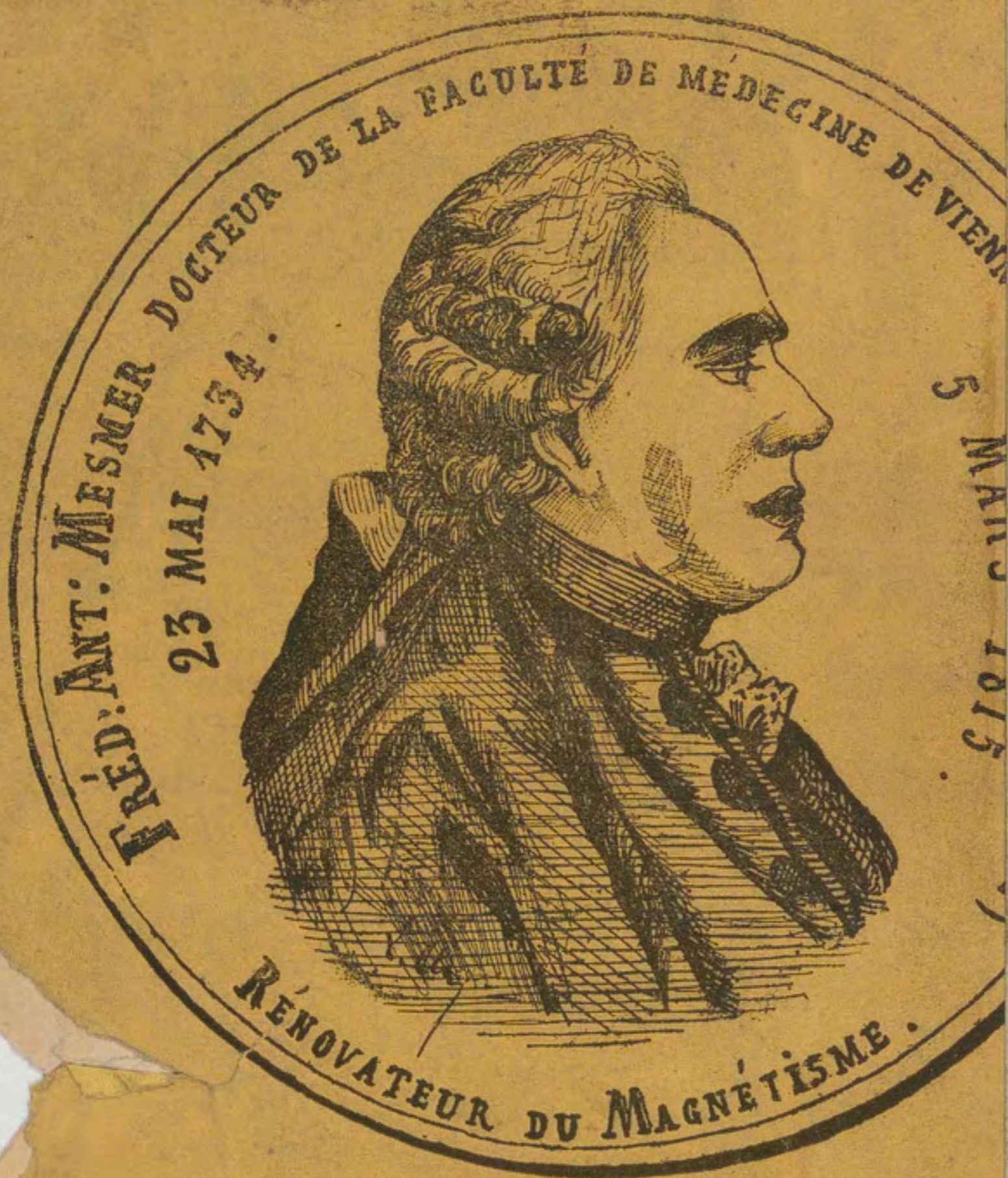
288 Annonce du mariage de M<sup>me</sup> veuve Radu et de M. Louis Auffinger.

LOUIS AUFFINGER.

288 Nécrologie.

LOUIS AUFFINGER.





MÉDAILLON PRIME EN BEAU PLATRE-ALBATRE

DONNÉ AUX CENT PREMIERS SOUSCRIPTEURS DE LA CHAÎNE MAG

Authenticité et ressemblance garanties par M. le baron du Pote